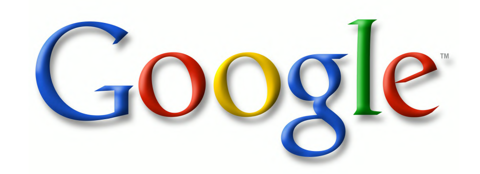


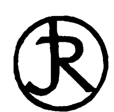


# LE
# MOYEN AGE

*TOME 18*

*(2ème Série—Tome 9)*

*1905*





# LE MOYEN AGE

# LE MOYEN AGE

REVUE

## D'HISTOIRE & DE PHILOLOGIE

DIRECTEURS :

MM. A. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

SECRÉTAIRE : M. A. VIDIER

---

2e SÉRIE. — TOME IX

TOME XVIII DE LA COLLECTION)

---

PARIS

LIBRAIRIE HONORE CHAMPION, EDITEUR

5, Quai Malaquais

—

1905

First reprinting, 1966, Johnson Reprint Corporation

*Printed in the United States of America*

# MÉLANGES CAROLINGIENS

*(Suite)*

## II

## LE PONT DE PITRES

L'invasion des Normands Sidroc et Weland, qui désola la vallée de la Seine depuis l'été de 856 jusqu'au printemps de 862, engagea Charles le Chauve à prendre des mesures sérieuses pour prévenir le retour de ces incursions désastreuses. Il semble qu'un succès remporté par le roi au mois de janvier 862, alors qu'il avait réussi à arrêter une bande de pirates en coupant la Marne par un pont fortifié à la hâte [1], ait produit une vive impression sur son esprit [2]. Il se résolut à adopter ce système du pont fortifié pour défendre le cours de la Seine [3].

1. *Annales Bertiniani*, éd. Waitz, p. 57.
2. Ceci n'est pas une hypothèse en l'air. Le 25 juin 864 Charles dans l'*Adnuntiatio* chaleureuse adressée aux grands réunis «apud Pistas», s'exprime en ces termes : « et quia bonam voluntatem vestram in istis et in » aliis videmus et experti sumus, fiducialius vos commonemus ut et de » ipsa pace observanda et de istis operibus quæ contra Dei et sanctæ ejus » ecclesiæ et nostros communes inimicos Nortmannos incepimus, sine » defectu et lassatione viriliter laboretis, scientes qualiter nobis placuisset » si istas firmitates hic factas habuissemus quando in tali angustia, sicut » experti estis, ad Meldis contra eos communiter laboravimus, unde nos » Deus, sicut suæ misericordiæ placuit, manifesto suæ clementiæ indicio » adjuvavit. » (*Capitularia*, éd. Krause, II, 311.)
3. Il fit de même pour la Loire, au dire de l'*Historia sancti Florentii Salmurensis* : « et quamvis illustrissimus rex Karolus eis (Danis) mul-

Le lieu choisi est une localité dite *Pistis* ou *Pistus* où les pirates avaient hiverné[1]. Jusque là en effet l'action de la marée se fait sentir[2].

Cette idée avait tellement séduit Charles qu'il résolut de la mettre à exécution au moment même où les envahisseurs commencèrent à quitter la Seine. Il convoqua le grand plaid annuel à *Pistis,* pour les kalendes de juin (16 mai-1er juin 862), avec ordre aux grands de venir avec une multitude d'ouvriers et de chars, et il commença à construire sur la Seine les têtes de

» totiens restiterit stragesque de eis non minimas dederit, et quendam » pontem pro ipsis arcendis super Ligerim construxerit, eos tamen prorsus » e terra delere nullatenus valuit. » (*Chroniques des églises d'Anjou*, publiées par Marchegay et Mabille, p. 219). Il s'agit évidemment des Ponts-de-Cé, qui existaient dès l'époque romaine, et que Charles se borna vraisemblablement à faire réparer à une date impossible à déterminer. Peut-être Charles prit-il cette disposition en même temps que pour *Pistis*, car après avoir commencé celui-ci, on le voit se diriger sur la Loire (cf. p. 3, note 2); ou bien ce fut en 869, quand il donna l'ordre de fortifier le Mans et Tours et les cités d'outre-Seine contre les envahisseurs (*Annales Bertiniani*, p. 107). Le fait lui-même paraît certain. L'*Histoire de l'abbaye de Saint-Florent*, sous la forme où elle nous est parvenue, n'est qu'une compilation de la fin du XIIe siècle, mais nous savons qu'elle reproduit presque littéralement une rédaction antérieure, exécutée sous l'abbatiat de Sigon (1054-1070), et celle-ci utilisait des documents anciens. Voy. l'Introduction de Mabille, *ibid.*, p. XXV-XXIX. Le capitulaire de Quierzy de juin 877 traitait au cap. XXVII « de castellis super Sequanam et *super Ligerim* ». Les dispositions concernant la construction ou réparation des ponts antérieurement à 862 (ainsi les art. IV et V du Capitulaire d'Attigny de 854) ont un but purement commercial et n'intéressent pas la défense du royaume.

1. Incipit du synode de 862 : « In nomine sanctæ et individuæ Trini- » tatis. Karolus gratia Dei rex et episcopi, abbates quoque et comites ac » ceteri in Christo renati fideles qui ex diversis provinciis super fluvium » Sequanam *in locum qui Pistis dicitur, ubi,* exigentibus peccatis nostris, » *aliquandiu sedes fuit Nortmannorum*, convenimus. » Mansi, *Concilia*, t. XV, p. 631, et *Capit.*, éd. Krause, II, 303. — Sur le séjour des Normands à *Pistis* dès 856, voy. un passage de la Chronique de Saint-Wandrille, citée plus loin, p. 24, note 3. — Des fibules scandinaves ont été découvertes en cette localité par l'abbé Cochet en 1865; on en trouve la reproduction dans le *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*. 1870, II, p. 29 et 42-43, et dans le *Magasin pittoresque*, 1870, 100.

2. Cf. plus bas, p. 17, note 5 et p. 22, note 5.

pont (*munitiones*)[1]. Depuis, presque chaque année, le roi convoque en ce lieu pendant l'été, des assemblées et des synodes importants qui constituent le *placitum generale* et lui permettent de poursuivre les travaux, grâce aux fournitures en nature et aux dons annuels que lui apportent ses sujets.

En cette même année 862, le roi, après une courte absence, revint à *Pistis*[2] y tenir un concile[3] et y promulguer des capitulaires[4].

On ne sait si le roi se rendit à *Pistis* l'année suivante[5]. Mais

1. *Annales Bertiniani*, an. 862 : « Karolus... omnes primores regni sui » ad locum qui Pistis dicitur, ubi ex una parte Andella et ex altera » Audura Sequanam influunt, circa Junii kalendas cum multis operariis » et carris convenire facit et [in] Sequana munitiones construens, ascen» dendi vel descendendi navibus propter Nortmannos aditum intercludit » (p. 58).

2. *Ibid.* « Ipse cum uxore super Ligerim in loco qui Maidunus (Meung) » dicitur, datis per suos sacramentis, cum Karolo filio loquitur et eo quasi » subito, sed voce submissa et animo contumaci erecto, in Aquitaniam » remeante, ipse ad Pistis, quo placitum simul et synodum ante condixerat, » redit et inter operandum de sanctæ ecclesiæ ac regni negotiis cum fide» libus suis tractat » (p. 58-59).

3. Cf. page 2, note 1.

4. *Capitularia*, éd. Krause, t. II, p. 302, n° 272.

5. L'étude de l'itinéraire montre que la chose n'est pas impossible. Charles qui, en janvier, se tint à Ver et Senlis (diplômes pour Saint-Quentin, Saint-Denis, Saint-Germain-d'Auxerre), fit dans l'Ouest un voyage jusqu'à Entramnes (Mayenne), où il eut une entrevue avec le duc des Bretons, Salomon (*Annales Bertiniani*, p. 61). Le 11 avril il était encore au Mans, où il célébra la fête de Pâques. C'est seulement alors qu'il revint sur la rive droite de la Seine (*ibid* , p. 62). A la fin de mai ou au commencement de juin, époque à laquelle il reçut les envoyés du pape Nicolas Ier (Parisot, *Royaume de Lorraine*, p. 228), il se tenait à Soissons (*Ann. Bert.*, p. 62). On le revoit ensuite le 15 juillet à Compiègne (diplôme pour l'abbaye de Montiéramey), et le 19 juillet à Paris (diplôme pour l'abbaye de Vabres).
A la fin d'octobre, il était en Champagne, à Pontion (diplôme pour la Trinité de Châlons). Le 25 et le 29 nous le voyons à Verberie, où se tint un concile important (*Ann. Bert.*, p. 66, et diplôme pour Saint-Calais). Il reçut ensuite à Senlis les ambassadeurs du khalife de Cordoue, et la fin de l'année est occupée par une expédition contre son fils (Charles d'Aquitaine) qui l'amène jusqu'à Nevers. Le roi ne regagne Compiègne et le Nord qu'en janvier 864 (*Ann. Bert.*, p. 66-67). On le voit, un séjour à *Pistis* peut en 863 trouver place soit au début de mai, soit en août-septembre.

en 864, le 25 juin, il y tint une assemblée importante. Il y reçut les dons annuels et le tribut du duc des Bretons. Pépin d'Aquitaine, fait prisonnier, y fut condamné à mort, puis envoyé en captivité à Senlis. Bernard le Veau se cacha dans la forêt, dans le but, dit-on, d'assassiner le roi. Mais son complot fut découvert; il prit la fuite et ses « honneurs » furent donnés à son ennemi, Robert le Fort. Un édit en 37 articles sortit des délibérations du roi avec les grands. Nous savons, enfin, que les fortifications de la Seine furent poussées. Charles quitta *Pistis* pour Compiègne vers le 1er juillet, après un séjour d'environ un mois[1].

1. *Annales Bertiniani*, an. 864 : « Karolus, kalendas junii, in loco qui » Pistis dicitur, generale placitum habet. In quo annua dona sed et censum » de Brittannia a Salomone, Brittannorum duce, sibi directum more prædecessorum suorum, quinquaginta scilicet libras argenti, recipit, et firmitates in Sequana, ne Nortmanni per idem fluvium possint ascendere, » ibidem fieri jubet. Capitula etiam ad triginta et septem, consilio fidelium » suorum more prædecessorum ac progenitorum suorum regum, constituit » et ut legalia per omnem regnum suum observari præcepit. Pippinus » apostata a Nortmannorum collegio ab Aquitanis ingenio capitur et in » eodem placito præsentatur, et primum a regni primoribus ut patriæ et » christianitatis proditor et demum generaliter ab omnibus ad mortem » dijudicatur et in Silvanectis artissima custodia religatur. Bernardus, » Bernardi quondam tyranni carne et moribus filius, licentia regis accepta, » de eodem placito quasi ad honores suos perrecturus, super noctem » armata manu regreditur et in silva se occulens, ut quidam dicebant, » regem qui patrem suum Francorum judicio occidi jusserat et, ut quidam » dicebant, Rodbertum et Ramnulfum, regis fideles, malitiis occidere » locum et horam expectat. Quod regi innotuit, et mittens qui eum caperent et ad præsentiam illius adducerent, fuga sibi consuluit. Unde, judicio » suorum fidelium, honores quos ei dederat rex recepit et Rotberto, fideli » suo, donavit. Egfridus, qui transactis temporibus cum Stephano filium » et æquivocum regis ab obedientia paterna subtraxerat, a Rodberto capitur » et regi in eodem placito præsentatur. Cui rex, per deprecationem ipsius » Rodberti ceterorumque suorum fidelium, quod in eum commiserat perdonavit et, sacramento firmatum ac sua gratia muneratum, inlesum » abire permisit. Karolus a loco qui Pistis dicitur revertens, intrat Compendium circa kalendas julii, etc. » (p. 72-73). — Hincmar, à cette occasion, écrivit à l'archevêque de Rouen, Guenelon, et au roi deux lettres dont Flodoard nous a conservé le sommaire : « Weniloni Rotomagensi de » operariis et opera quam faciebat apud Pistas in Sequana » — et « Karolo

Les travaux étaient malheureusement fort peu avancés, car l'année suivante, au mois d'août, 50 barques normandes remontaient la Seine et venaient s'échouer à *Pistis* même. Charles, très occupé par les affaires de Gothie et d'Aquitaine, ainsi que par les négociations avec son frère et son neveu Lothaire au sujet de la répudiation de la reine Thiberge, n'avait pas quitté les vallées de l'Aisne et l'Oise[1]. A la nouvelle de l'invasion des pirates, il emmena l'ost[2] et se dirigea préci-

» de opera pontis quem rex cum ipso ac cæteris nonnullis fidelibus suis » faciebat ad Pistas in Sequana » (*Historia ecclesiæ Remensis*, l. III, c. 18 et 21, éd. Lejeune, t. II, p. 181 et 220; éd. Waitz, dans *Mon. Germ. Script.*, XIII, 510, 517). — Ces deux lettres se placent vraisemblablement en 864. Voy. Schrörs, *Hinkmar Erzbischof von Reims*, p. 530 et 572-573. Hincmar a certainement participé aux travaux de l'année 864. Sa souscription figure avec celle d'autres évêques dans un diplôme synodal en faveur de l'abbaye de Saint-Germain-d'Auxerre et qui débute ainsi : « Anno ab incarnatione Domini DCCCLXIV, indictione XII, anno vero » regni gloriosi regis Karoli XXIV, positis nobis diversarum provinciarum » et urbium Galliæ præsulibus in loco qui Pistas vocatur, quo nos generalis » necessitas traxerat instituendi munitiones contra Nordmannos, quo » etiam pro regni statu confirmando regia nos præceptio evocavit, etc. » Voy. Max. Quantin, *Cartulaire général de l'Yonne*, t. I, p. 87-90, n° XLV, avec un fac-similé de l'original.

1. En combinant le récit des *Annales Bertiniani* avec les dates de deux diplômes, on peut tracer l'itinéraire suivant : de Quierzy, le roi se rendit à Ver, où on le trouve le 14 janvier 865 (diplôme pour l'abbaye de Solignac). Au milieu de février, il est à Tusey (Meuse), où il se rencontre avec Louis le Germanique, et rédige le 19 février un capitulaire (Boretius-Krause, II, 164, n° 244). De là, par Attigny, il se rend à Servais (Aisne), où il célèbre la Pâques (22 avril) et réorganise la Gothie. Il retourne à Ver, où il reçoit les grands et les évêques d'Aquitaine. Il y est encore le 21 juin (diplôme pour l'abbaye de Cormery). A la mi-juillet, il revient à Attigny, où il reçoit Arsène, légat du pape Nicolas Ier. C'est encore à Attigny qu'il reçoit ensuite son neveu Lothaire II, qui venait se réconcilier avec lui, et aussi le légat pour la deuxième fois. Le 15 août, Lothaire quittait son oncle et était de retour dans son royaume, à Gondreville (près Toul). Vu la distance qui sépare cette localité d'Attigny (environ 180 kilomètres), Lothaire a dû quitter Charles vers le 10 ou le 11 août. On le voit, le roi de France n'a pu en 865 trouver le temps de s'occuper des Normands avant la mi-août.

2. L'armée devait être déjà réunie à Attigny. Autrement le roi n'aurait pas eu le temps d'avoir des troupes prêtes à marcher.

tamment d'Attigny sur *Pistis*, mais trop tard[1]. Il était impossible de songer à continuer les travaux en présence de l'ennemi et les Francs, d'autre part, n'osaient forcer les Normands dans leurs retranchements. Sur le conseil de ses fidèles, Charles se décida à reporter provisoirement son système de défense en amont et à barrer l'Oise à Auvers[2], la Seine et la Marne à Charenton[3]. De toute ancienneté des ponts existaient en ces deux localités, mais ils étaient en ruines et les habitants, par crainte des pirates, n'osaient les relever. Charles résolut d'utiliser dans ce but les ouvriers et les matériaux qu'on lui avait envoyés de fort loin pour les travaux de *Pistis*. Il donna ordre, en outre, que les deux rives de la Seine fussent gardées par des troupes; puis, croyant apparemment que les Normands ne quitteraient pas leurs quartiers de l'hiver, il se dirigea sur Orville[4], son terrain de chasse favori, vers le milieu de septembre pour y passer l'automne dans cet exercice[5]. En octobre, après avoir envoyé Louis le Bègue sur la Loire

1. *Annales Bertiniani* : « Karolus ab Attiniaco contra Nortmannos, qui » cum navibus quinquaginta in Sequanam venerant, hostiliter pergit. In » quo itinere, custodum neglegentia, tres coronas optimas et armillas nobi- » lissimas et quæque alia pretiosa perdens; et post non paucos dies omnia » reinvenit, exceptis paucis gemmis, quæ tumultuaria direptione amissæ » fuerunt » (p. 78-79).

2. Auvers-sur-Oise, Oise, arr. et canton de Pontoise.

3. Charenton-le-Pont, Seine.

4. Orville (*Audriaca villa* ou *Odriaca villa*), Pas-de-Calais, arr. Arras, cant. Pas.

5. *Annales Bertiniani* : « Karolus autem perveniens usque ad locum qui » dicitur Pistis, ubi immorabantur Nortmanni, fidelium suorum consilio, » pontes super Isaram et Matronam in locis quae dicuntur Alvernis et » Carentom, quoniam ab incolis, qui ex antiquo ipsos pontes fecerant, » propter infestationem Nortmannorum refici non valebant, ab eis ergo » qui ex longinquioribus partibus ad operandum deputati erant ut perfi- » cerent firmitates in Sequana, ea conditione refici jubet propter immi- » nentem necessitatem ipsos pontes, ne unquam per ventura tempora inde » qui nunc eosdem pontes refecerint in operando ad hoc opus dispendium » patiantur; et, deputatis custodibus qui utrasque ripas custodirent, ad » Odriacam villam medio mense septembrio venandi gratia pergit » (p. 79).

et rappelé Robert en Bourgogne, il se rendit à Cologne pour réconcilier son frère Louis le Germanique avec son fils homonyme[1]. Charles se dirigea ensuite sur Quierzy et apprit en route de tristes nouvelles.

Des deux « eschières[2] » chargées de défendre la Seine,celle de la rive gauche avait fait son devoir. Elle avait rejeté cinq cents pirates qui avaient projeté de marcher sur Chartres, évidemment, en suivant la voie romaine de cette ville à Rouen[3].

Sur la rive droite, malheureusement le comte Alard et ses parents (cousins?), Huto et Bérenger[4] n'avaient rien fait de bon. En septembre ils avaient négligé de rejoindre leur poste, si bien que deux cents Normands, détachés du gros de la troupe, s'étaient rendus (par terre, évidemment) jusqu'aux environs de Paris[5] dans l'espoir d'y trouver du vin. Ils revin-

1. *Ann. Bert.*, p. 79-80. et Parisot, *Le royaume de Lorraine*, p. 282.

2. Telle est la forme qu'a donnée *scara* en vieux français. Voy. A. Thomas, *Nouveaux essais de Philologie française* (1905), p. 131.

3. Cf. Le *Moyen Age* 1904, p. 476.

4. Alard était oncle de la reine Ermentrude, femme de Charles le Chauve (*Annales Bertiniani*, p. 56). Expulsé par Lothaire II en 861, à la prière de Louis le Germanique, Alard était rentré en France occidentale avec ses parents (*nepotes*) Huto et Bérenger, fils de Gebhard, comte de Lahngau, disgrâciés par le roi Louis (Dümmler, *Geschichte des Ostfränkischen Reichs*, II, 21-22; R. Parisot, *Le royaume de Lorraine*, p. 187-188). Charles l'avait comblé de bénéfices (Poupardin, *Le royaume de Provence*, p. 389; Calmette, *La Diplomatie carolingienne*, p. 76-77). En 865, Louis de Saxe s'était épris d'une fille d'Alard, à la grande indignation du Germanique. C'est pour détourner son neveu de cette idée et le réconcilier avec son père que Charles fit en octobre le voyage de Cologne. Il réussit dans sa mission, mais on peut admettre qu'Alard, averti des intentions du roi de France, négligea sciemment de garder la rive droite de la Seine pour témoigner son mécontentement. Charles, de son côté, revenait de Cologne, peu satisfait de l'intrigue de l'oncle de sa femme et ayant peut-être lié partie avec son cousin, Hugues l'Abbé (voy. le *Moyen Age*, 1902, p. 435, note 3). La rupture fut immédiate. On ne sait trop ce que devint Alard. Bérenger et Huto retournèrent aussitôt en Germanie, où ils soulevèrent de nouveau Louis de Saxe contre son père (*Annales Fuldenses*, an. 866, éd. Kurze, p. 64-65). Dümmler (*op. cit.*, II, 135, note 4) a montré que le nom du dernier écrit *Hugo* par Hincmar (voy. p. 8 note 3), devait être corrigé en *Huto*. Plus loin cependant (p. 144) Dümmler oublie sa démonstration.

5. *Parisius* s'entend parfois de la région parisienne et non de la ville

rent déçus, mais sans avoir été inquiétés. La flotte se décida alors à remonter la Seine. Le 20 octobre, les pirates entraient dans l'abbaye de Saint-Denis, y demeuraient environ trois semaines pillant tout aux environs et entassant le butin dans l'île Saint-Denis où ils établirent leur camp. Alard et ses compagnons ne leur opposèrent aucune résistance[1]. Le roi, alors à Rouy[2], les dépouilla de leurs « honneurs » et envoya d'autres troupes pour garder le fleuve. Lui-même s'avança jusqu'à Senlis où il célébra la Noël[3].

seule. Ainsi dans les *Annales* de Prudence, sous l'an 857, *Parisius* c'est Saint-Germain-des-Prés et Saint-Denis (éd. Waitz, p. 48). On verra plus bas à la note 3 l'effet produit par les vins de la région parisienne, plus redoutables aux envahisseurs que l'épée de Robert le Fort.

1. *Annales Bertiniani* : « Ipsi autem Nortmanni, quoniam adhuc citra » Sequanam custodes non venerant, ex se circiter ducentos Parisyus » mittunt ; ubi quod quæsierant, vinum, non invenientes, ad suos qui eos » miserant sine indempnitate sui reveniunt. Indeque amplius quam quin- » genti ultra Sequanam usque ad Carnotum praedatum ire disponentes, a » custodibus ripae ipsius fluminis impetuntur et, quibusdam suorum » amissis, quibusdam etiam vulneratis, ad naves regrediuntur (p. 79) » ...Karolus ad Carisiacus revertitur. Cui nunciatur in via quia Nort- » manni tertia decima kalend. novembris monasterium sancti Dyonisi » intraverunt ; ubi viginti circiter diebus immorantes et cotidie praedam » exinde ad suas naves ducentes, post multam depraedationem sine contra- » dictione cujusquam ad castra sua non longe ab eodem monasterio sunt » reversi » (p. 80). — Cf. *Annales sancti Germani minores* : « 865. Nor- » manni cœnobium sancti Dyonisii primitus xx diebus a XII kal. no- » vembris usque in V idus novembris obsederunt » (*Mon. Germ., Script.*, IV, 3).

2. *Rofiacum* est Rouy, dépendance d'Amigny-Rouy, département de l'Aisne, arrondissement de Laon, canton Chauny. Voy. l'édition des *Annales de Saint-Bertin*, par l'abbé Dehaisnes, p. 152, note *b*.

3. *Annales Bertiniani* : « Karolus missos suos... in Compendio recipit. » Inde, ad Rofiacum villam veniens, Adalardo cui custodiam contra Nort- » mannos commiserat sed et suis propinquis Hugoni et Berengario, quia » nihil utilitatis contra Nortmannos egerant, conlatos honores tollit et » per diversos eosdem honores disponit. Nortmanni qui præfatum mo- » nasterium depraedati sunt vario modo infirmantur, et quidam in rabiem » versi, quidam autem scabie correpti, quidam intestina cum aqualiculo » per anum emittentes, moriuntur. Karolus, dimissis custodibus contra » eosdem Nortmannos, Silvanectis revertitur, nativitatis dominicae sol- » lemnia celebraturus » (p. 80).

Les travaux ordonnés à Charenton ne furent pas exécutés, car dans le courant de janvier, la flotte des Normands remonta jusqu'à Melun[1]. On a raconté ailleurs[2] comment Robert le Fort et le comte Eudes qui commandaient une des « eschières » bordant le fleuve, se laissèrent honteusement mettre en déroute. Le roi demeuré sans armée, dut acheter la paix aux pirates moyennant 4.000 livres d'argent.

Ce fut seulement en juin 866, que ceux-ci abandonnèrent l'île Saint-Denis et redescendirent le fleuve jusqu'à un lieu en aval de *Pistis*[3] pour réparer leurs vaisseaux, en construire de nouveaux et attendre le paiement du tribut qui leur était dû. Charles les suivit de près et, avant même que les pirates eussent levé l'ancre (ils ne partirent qu'en juillet), l'ost fut convoqué à *Pistis* avec les ouvriers et les matériaux nécessaires pour achever les travaux commencés. On peut croire que si le roi s'était vite résigné à acheter la retraite des Normands c'est que, dans son idée, le pont fortifié suffirait à l'avenir à prévenir leur retour. Dès la fin de juillet, Charles, rassuré par le départ de la flotte normande, avait quitté *Pistis*[4].

1. *Annales Bertiniani*, an. 866 : « Nortmanni per alveum Sequanæ » ascendentes usque ad castrum Milidunum, et scaræ Karoli ex utraque » parte ipsius fluminis pergunt et, egressis eisdem Nortmannis a navibus » super scaram quae major et fortior videbatur, cujus praefecti erant » Rotbertus et Odo, sine conflictu eam in fugam mittunt et, onustis » praeda navibus, ad suos redeunt » (p. 80-81).

2. Voy. le *Moyen Age*, 1902, p. 397-401. On peut supposer peut-être que Robert, rappelé contre son gré de la Transséquanie à la fin de 865, fit comme Alard, et à dessein, preuve de mauvaise volonté. Mais comme le roi avait besoin de ses services, il n'osa le disgrâcier et le renvoya dans l'Ouest.

3. La chose est forcée, puisque le roi poursuit les travaux à *Pistis* avant le départ des envahisseurs. Il est probable que ceux-ci se tinrent à Jumièges comme en 862 (Voy. *Annales Bertiniani*, p. 57).

4. *Annales Bertiniani* (p. 81-82) : « Nortmanni mense junio ab insula » secus monasterium sancti Dyonisii movent et descendentes per Sequa- » nam usque ad locum sibi aptum ad reficiendas suas et novas faciendas » naves perveniunt, ibique quod eis persolvendum erat exspectant. Karolus » hostiliter ad locum qui dicitur Pistis cum operariis et carris ad perfi- » cienda opera ne iterum Nortmanni sursum ascendere valeant pergit.

Les préparatifs d'une guerre contre les Bretons, empêchèrent le roi d'y revenir l'été suivant : l'ost fut convoquée pour le 25 août, à Chartres et non à *Pistis*[1].

Mais en 868 un plaid important s'y tint de nouveau au mois d'août. Charles acheva d'y régler les affaires d'Aquitaine et reçut l'ambassade de Salomon de Bretagne. Les travaux à exécuter pour l'ouvrage fortifié furent soumis à une estimation et chacun des grands dut y contribuer pour sa part[2].

Nouvelle assemblée en 869. Dès janvier[3], en fixant la date du *placitum*, Charles avait envoyé dans tout le royaume, aux évêques, abbés et abbesses des lettres leur enjoignant de dresser l'inventaire de leurs *honores* et d'avoir soin de le lui transmettre pour les kalendes de mai (16 avril-1er mai) ; de leur côté, les vassaux royaux devaient pour le même terme « embriever » les bénéfices des comtes, et les comtes ceux des vassaux royaux.

Des « esteaudeaux[4] », à raison d'un pour cent manses et

» Hludowicus Germaniae rex etc. Nortmanni mense julio mare intrant et » pars quaedam ex ipsis aliquandiu in pago Italiae (*sic*) redit et libitibus » suis, excepta publica Hlotharii conjunctione, perfruitur. Karolus ad » villam abbatiae sancti Quintini quae Ortivineas dicitur cum uxore » obviam Hlothario pergit, etc. ». Cf. le *Moyen Age*, 1902, p. 403.

1. *Ann. Bert.*, p. 87 ; et lettre d'Hincmar dans Migne, t. 126, col. 77.

2. *Ibid.*, p. 96 : « Sicque idem rex ad Pistas medio mense augusto » veniens, annua dona sua ibidem accepit et, castellum mensurans, pedi- » turas singulis ex suo regno dedit. Hincmarus autem, Remorum archi- » episcopus, Hincmarum episcopum Laudunensem secum ducens, apud » Pistas cum aliis episcopis scriptis et verbis regem adiit ...Sed et in » eodem placito rex markiones, Bernardum scilicet Tolosae et iterum » Bernardum Gothiae itemque Bernardum alium, suscepit. Missum etiam » Salomonis, Brittonum ducis, ibi obvium habuit, etc. »

3. La convocation est un peu antérieure à l'arrivée du roi sur la Loire (voy. p. 11, note 2). Or, un diplôme pour Saint-Martin-de-Tours nous montre Charles en cette localité le 30 janvier (*Historiens de France*, VIII, 613, n° CCXIII ; Mabille, *Pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, p. 90, n° XLIX).

4. Le *haistaldus*, en vieux français « esteaudeau », était un jeune serf ou un jeune vassal non marié. Voy. Guilhiermoz, *Origine de la noblesse*, p. 110 et 115. Le mot est sans doute pris ici dans la première acception.

des chars avec deux bœufs, chacun à raison d'un pour mille manses, devaient être rendus à l'assemblée, sans compter les autres fournitures[1]. Les « esteaudaux » devaient tenir garnison dans les « châteaux » de pierre et de bois, dont le roi ordonnait la construction[2].

L'assemblée se tint un peu plus tard, en juillet[3]. On y promulgua de nouveaux capitulaires[4]. C'est à Senlis, au retour de Pitres, que Charles apprit la mort du roi Lothaire II survenue à Plaisance, le 8 août[5]. Les débats avec Louis le Germanique au sujet de la succession de leur neveu, empêchèrent Charles de revenir à *Pistis* les trois années suivantes[6].

1. *Exenia* s'entend sans doute des dons annuels en nature et en argent.

2. *Annales Bertiniani*, p. 98 : « Et antequam ad Conadam pergeret, per » omne regnum suum litteras misit ut episcopi, abbates et abbatissae » breves de honoribus suis, quanta mansa quisque haberet, futuras ka- » lendas mai deferre curarent, vassalli autem dominici comitum beneficia » et comites vassallorum beneficia inbreviarent, et praedicto placito » aedium breves inde deferrent, et de centum mansis unum haistaldum, et » de mille mansis unum carrum cum duobus bobus, praedicto placito cum » aliis exeniis quae regnum illius admodum gravant, ad Pistas mitti » praecepit, quatenus ipsi haistaldi castellum, quod ibidem ex ligno et » lapide fieri praecepit, excolerent et custodirent ».

3. Le 28 juin le roi est à Baizieux (Somme, arr. Amiens, cant. Corbie). Voy. un diplôme pour Saint-Lucien de Beauvais dans *Hist. de Fr.*, VIII, p. 618, n° CCXIX. Il était en marche sur *Pistis*, où un diplôme pour Saint-Bénigne de Dijon nous le montre le 21 juillet (*ibid.*, VIII, 619, n° CCXX). Ce dernier acte, tel qu'il se présente dans l'imprimé, contient une interpolation qui ne figure pas dans l'original aux archives de la Côte-d'Or (H[1] II, n° 3).

4. *Capitularia*, éd. Krause, II, 333, n° 275.

5. *Annales Bertiniani*,, p. 101 : « Quod Karolus apud Silvanectis civi- » tatem degens, ubi tam ipse quam et uxor sua thesauros quos in quibus- » cumque rebus habuerant, per loca sancta in suam elemosinam dispen- » santes, a Pistis reversi, Domino, de cujus manu illos acceperant, reddi- » derunt — non incerto comperiens nuncio, ab ipsa civitate movens, Atti- » niacum venit. » — Sur la mort de Lothaire II, voy. R. Parisot, *Le royaume de Lorraine*,, p. 321.

6. Le milieu de 870 fut pris par le partage de la Lorraine. En 871, le roi tint en août un synode important à Douzy, et se dirigea sur l'Italie sur le faux bruit de la mort de l'empereur Louis II. En 872, expédition en Bourgogne en août et plaid à Gondreville (près Toul), le 1[er] septembre.

En 873, le roi employa l'été et une partie de l'automne à bloquer dans Angers les Normands de la Loire[1]. Il ne perdait point de vue, néanmoins, ses projets sur le pont de la Seine. A son retour, en octobre, pour regagner Orville, son terrain de chasse favori, il prit par le Mans et Évreux, ce qui lui permit de visiter en passant, dans les derniers jours du mois, le « château neuf de *Pistas* »[2].

Les deux années suivantes, le plaid général se tint dans l'Est, à Douzy[3], en juin 874 et août 875[4]. Charles était tout à ses projets sur la succession imminente de l'empereur Louis II[5]. En 876, à son retour d'Italie, il avait à se faire accepter son couronnement comme empereur par les grands et les évêques de Gaule, et tint en conséquence le plaid général à Pontion, en juin-juillet[6].

Il n'apparaît pas cependant que le pont fortifié fût terminé, ou bien il ne trouva pas de défenseurs. En effet, le 16 septembre de cette même année, une flotte de cent voiles entra en Seine[7]. L'empereur était à Cologne et marchait contre son neveu Louis de Saxe. Il refusa de rebrousser chemin. Il essuya

1. *Annales Bertiniani*, p. 123-124; — et le récit *Qualiter Normanni civitatem Andegavensem ceperunt et ab ea per Carolum Calvum regem expulsi fuerunt*, dans Marchegay et Mabille, *Chroniques des églises d'Anjou*, p. 132. — Cf. Dümmler, *Geschichte des Ostfränkischen Reiches*, II, 361-362.

2. *Annales Bertiniani*, p. 125 : « Sicque ejectis ab Andegavis civitate » Nortmannis acceptisque obsidibus, Karolus mense octobrio per Cinomannis civitatem et Ebrocense oppidum ac secus castellum novum » apud Pistas Ambianis kalendis novembris pervenit. »

3. Ardennes. arr. Mézières, canton Mouzon.

4. *Ibid.*, p. 125 et 126.

5. *Ibid.*, p. 126-127.

6. *Ibid.*, p. 128-130; — *Capitularia*, éd. Krause, II, 347, n° 279.

7. *Ibid.*, p. 132 : « Sed repente, mutato consilio, perrexit (Karolus) Aquis » indeque Coloniam venit et apostolici legati cum eo, praedantibus autem » omnibus sine ullo divino respectu qui cum illo ibant. Nortmanni cum » C circiter navibus magnis, quas nostrates bargas vocant, XVI kalendas » octobris Sequanam introierunt; quod cum apud Coloniam imperatori » nunciatum fuisset, nil propter hoc a negotio quod coeperat immutavit ».

un désastre complet sous Andernach le 8 octobre[1]. Après la déroute, il se réfugia à Antheny[2] le 10 octobre. Là, il eut une entrevue avec le comte Conrad et quelques autres grands qu'il dépêcha aux Normands de la Seine, avec ordre de conclure la paix à tout prix et de rapporter leur réponse pour un plaid d'automne qu'il fixa à Samoussy[3] pour le 25 novembre[4].

On ignore où en étaient les négociations quand le plaid eut lieu. Une grave maladie, qui mit l'empereur à la mort, les prolongea certainement. Par précaution, Charles disposa le long de la Seine des « eschières » (*scaræ*) sur le pied de guerre[5].

Le 30 novembre, les moines de l'abbaye de Saint-Denis s'étaient enfuis, avec le corps de leurs saints patrons, dans un de leurs domaines éloignés, à Concevreux, sur l'Aisne[6]. Les pirates s'avancèrent jusqu'au monastère et l'occupèrent, puis ils se retirèrent sans l'avoir brûlé et sans avoir exigé de rançon, ce qui fut tenu pour miracle[7]. Leur occupation fut de courte

1. *Annales Bertiniani*, p. 133. Cf. les autres textes rapportés par Dümmler, *op. cit.* III, 34-38, et Parisot, *op. cit.*, p. 414-416.

2. *Antennacum* est Antheny (Ardennes, arr. Rocroy, canton Rumigny) et non Anthenay (Marne, arr. Reims, canton Châtillon), comme l'ont cru l'abbé Lebeuf, dom Bouquet et Waitz.

3. *Annales Bertiniani*, p. 133 : « Inde Duciacum adit, unde ad Antennacum rediit et placitum suum in Salmonciaco XV die post missam sancti Martini condicit ». — Samoussy est dans l'Aisne, arr. Laon, canton Sissonne.

4. *Ibid.*, p. 134 : « Karolus imperator Chuonradum et alios primores ad Nortmannos qui in Sequanam venerant misit ut, quocumque modo possent, foedus cum eis paciscerentur et ad condictum placitum ei renuntiarent. »

5. *Annales Bertiniani*, p. 134 : « Domnus imperator Karolus ad placitum suum in Salmontiaco, sicut condixerat, venit... Scaras quoque quae contra Nortmannos secus Sequanam in procinctu essent disposuit. Ipse autem ad Virzinniacum villam veniens, graviter passione pleurisis est infirmatus adeo ut vivere desperaret, ibique Natalem Domini celebravit. » — *Virzinniacum*, n'est ni Verzenay (Marne, arr. Reims, canton Verzy), ni Versigny (Oise, arr. Senlis, canton Nanteuil-le-Haudouin), mais Versigny (Aisne, arr. Laon, canton La Fère).

6. *Curtem superiorem* est Concevreux, près Chaudardes (Aisne, arr. Laon, canton Neufchâtel-sur-Aisne).

7. *Miracula sancti Dionysii*, l. III, cap. 1 et 2 (Mabillon, *Acta Sanct.*

durée, car au commencement de l'année 877, l'empereur ayant perdu le fils qui lui était né de Richilde au mois d'octobre précédent, envoya le corps de l'enfant en ce monastère pour y être enseveli[1], preuve qu'il était évacué et qu'on etait tombé d'accord avec les envahisseurs. Il est probable que ceux-ci, comme en 862 et 866, avaient redescendu le cours de la Seine et se tenaient à *Pistis* ou à Jumièges, attendant la remise du tribut de 5.000 livres d'argent qui leur était promis. La répartition de cet impôt eut lieu le 7 mai, à Compiègne, dans une réunion solennelle où l'on consacra l'église nouvelle de Notre-Dame. Chaque manse, quel que fût son possesseur, laïque ou ecclésiastique, fut taxé à 12 deniers; le manse libre (tenu par un colon), dut acquitter 8 deniers, dont 4 payés par le seigneur, 4 par le tenancier; le manse servile 4 deniers, 2 payés par le maître, 2 par le serf. Les églises paroissiales, que leur patron fût l'évêque, un abbé, un comte, un vassal royal ou même l'empereur et l'impératrice, furent taxées, selon leurs ressources, de 4 deniers à 5 sous (60 deniers). Marchands ambulants et citadins[2] durent payer selon leur fortune[3].

Les 5.000 livres qu'on voulait obtenir ainsi n'étaient levées que sur la *Francia*[4], entre la Meuse et la Seine, et sur la

*ord. Sancti Bened.*, saec. III, part. II, p. 360. — Ce livre III est un répertoire tenu presque jour par jour.

1. *Annales Bertiniani*, année 877, p. 134 : « Convalescens autem per » Carisiacum ad Compendium venit. Ubi dum moraretur filius ejus, qui » antequam Richildis ad Antennacum veniret in via natus fuerat, infir- » matur et a Bosone, avunculo suo, de fonte susceptus, Karolus nominatus, » moritur et ad monasterium Sancti Dyonisii sepeliendus defertur. » — Les moines de Saint-Denis n'en demeurèrent pas moins avec les corps saints à Concevreux au témoignage des *Miracula sancti Dionysii*.

2. « De negotiatoribus autem vel qui in civitatibus commanent ,juxta » possibilitatem, secundum quod habuerint de facultatibus, conjectus exi- » gatur.» (Krause, II, 354).— Il me semble résulter de cette phrase que les *negotiatores* sont envisagés sous deux aspects, ceux qui parcourent le pays et ceux qui sont à demeure.

3. *Exactio Nortmannis constituta* dans *Capitularia*, éd. Krause, II, 353, n° 280 ; *Annales Bertiniani*, p. 135.

4. C'est évidemment par suite d'un lapsus que Dümmler (*op. cit.*, III, 42), écrit « Neustrien » au lieu de « Francien ».

Bourgogne. Le pays entre la Seine et la Loire, la Neustrie, dut payer aux Normands de la Loire une imposition dont la quotité est inconnue[1]. Par politique, la partie de la *Francia* qui avait appartenu à Lothaire II, et que Charles avait acquise en 869, fut exempte d'impôt.

La perception du tribut fut longue ou bien elle rencontra des difficultés, car six semaines plus tard, à l'assemblée de Quierzy, le 14 juin, une des questions que l'empereur soumit aux grands portait sur la manière dont on pourrait achever la levée de la somme qui devait être remise aux Normands[2]. On fixa aussi la quote-part des marchands restée indéterminée à Compiègne : on taxa au dixième (de leur capital?) ceux des *cappi*[3] et autres négociants qui étaient juifs, au onzième seulement ceux qui étaient chrétiens[4].

Cependant Charles le Chauve ne perdait pas sa confiance dans le système du pont fortifié. Un article du même capitulaire montre qu'on devait s'occuper de la réfection de « châteaux » sur chaque rive de la Seine et de la Loire. Autour de l'abbaye de Notre-Dame, récemment fondée à Compiègne, l'empereur avait commencé une enceinte fortifiée dont il demandait instamment l'achèvement; l'abbaye de Saint-Denis devait être, elle aussi, entourée de murailles[5]. Enfin l'on sait

1. *Annales Bertiniani*, p. 135 : « Illi vero, tam episcopi quam et alii qui » trans Sequanam sunt de Neustria, tributum illis Nortmannis qui in » Ligeri erant secundum quod sibi ab eis fuit impositum, undecunque » valuerunt, reddere procuraverunt. »

2. Cet article (n° xxx) est au nombre de ceux dont il ne nous est parvenu malheureusement que le titre : « qualiter hoc perficiatur et ad effectum perveniat quod Nortmannis dari debet de conjecto. » — C'est sans doute parce que la répartition du tribut ne fut définitivement achevée qu'à Quierzy, que Hincmar n'en parle dans les *Annales Bertiniani* (p. 135) qu'après le récit de cette assemblée, bien que la perception en eût été réglée six semaines auparavant.

3. Le sens de ce mot est inconnu. On ne le retrouve pas ailleurs.

4. *Capitulaire de Quierzy*, cap. xxxi : « et de cappis et aliis negotia» toribus, videlicet ut Judaei dent decimam et negotiatores christiani » undecimam. » (Krause, II, 361).

5. Un *castellum* à Saint-Denis ou à Compiègne n'est pas un château. Il

que Charles se préoccupa de la « cité de Paris[1] ». Sans doute ordonna-t-il la réparation de l'enceinte romaine et la réfection du double pont qui devait jouer un si grand rôle huit ans plus tard, et dont il n'existe aucune mention jusque-là.

A la fin de juin, l'empereur, ayant mis ordre (il le croyait, du moins), aux affaires du royaume, par l'acte qu'on est convenu d'appeler le capitulaire de Quierzy et qui, en réalité, est une sorte de testament, prit lentement le chemin de l'Italie[2], où il devait trouver la mort (le 6 octobre).

Les instructions de Charles le Chauve furent-elles exécutées? Il est certain qu'à Compiègne pas plus qu'à Saint-Denis les travaux ne furent poussés. Sans doute à Paris les ponts furent réparés. En fut-il de même à *Pistis*? Ce pont qui avait coûté beaucoup d'efforts et de travaux, et qui constitue véritablement une des pensées du règne[3], fut-il jamais achevé? Un faible

s'entend de l'ensemble des bâtiments d'un monastère, entouré d'une muraille capable de résister à l'assaut.

1. *Capitulaire de Quierzy*, cap. XXVI : « ut castellum de Compendio a » nobis coeptum pro nostro amore et vestro honore perficiatur in testi- » monium dilectionis vestrae erga nostram benignitatem. » — Cap. XXVII : « De civitate Parisius et de castellis super Sequanam et super Ligerim ex » utraque parte, qualiter et a quibus instaurentur, specialiter etiam de cas- » tello sancti Dionysii. » (Krause, II, 360 361).

2. Le livre III des *Miracles de saint Denis* (c. 9 et 10), très précieux pour fixer l'itinéraire, montre que, à Concevreux, (cf. p. 13 note 6) on attendait incessamment le passage de l'empereur depuis le 23 juin. Le 29, jour de la saint Pierre, un des soldats de l'armée de l'empereur, se rendant à Rome, nommé « Gozsoldus », se détacha du gros de la troupe, passa l'Aisne à Chaudardes, et alla faire ses dévotions devant les châsses où étaient les corps saints de Denis, Rustique et Eleuthère (Mabillon, *Acta sanct.*, saec III, part. II, p. 363).

3. Ce travail frappa les contemporains. Adon, archevêque de Vienne, en parle en ces termes dans sa *Chronique :* « rex Carolus aliquot annos » adversus Danos atque Northmannos variis eventibus dimicans, pontem » mirae firmitatis adversum impetum eorum super fluvium Sequanam » fieri constituit, positis in utrisque capitibus castellis artificiosissime » fundatis, in quibus ad custodiam regni praesidia disposuit. » (*Mon. Germ.*, *Script.*, II, 323). Ce passage a été copié et le pont attribué d'une façon absurde à Charles le Simple par Hugues de Fleury dans ses *Modernorum regum Francorum actus* et les compilations apparentées (dans *Hist. de Fr.*, VIII, 318 et 302-303).

indice permet peut-être de répondre par l'affirmative. Huit années après l'assemblée de Quierzy, la plus terrible des invasions qui l'eût encore frappée, s'abattait sur la France. La flotte de Siegfried et de Rollon, entrée en Seine le 25 juillet[1], remontait ce fleuve, mais n'arrivait sous Paris que le 24 novembre, mettant quatre mois pour accomplir le trajet de Rouen à Paris. Nous savons qu'en août un combat s'engagea non loin de *Pistis*, et qu'il fut désastreux pour les Francs[2]. Les envahisseurs auraient dû, semble-t-il, arriver à Paris dès septembre. Ne peut-on supposer que ce fut le pont fortifié qui arrêta leur marche, au moins pendant quelques semaines, permettant ainsi aux Parisiens de faire leurs préparatifs de défense? Ce serait l'unique et hypothétique service rendu par cet ouvrage d'art, objet pendant tant d'années de la sollicitude de Charles le Chauve.

Qu'est-ce que *Pistis*, *Pistas*, *Pistus*?

Sans nous attarder à discuter des identifications fantaisistes[3], il n'est pas douteux qu'il s'agisse de *Pitres*, sur la Seine[4], au confluent de l'Andelle avec ce fleuve, à l'endroit même où l'action de la marée montante cesse de se faire sentir[5]. C'était

1. Édouard Favre, *Eudes, comte de Paris et roi de France*, p. 35.
2. Voy. plus haut le *Mélange* I.
3. Ainsi celle de dom Toussaints-Duplessis qui, dans sa *Description de la Haute-Normandie* (t. 1, 1740, p. 121-122), déclare que *Pistis* est différent de Pitres et doit être reconnu dans Longueville-la-Giffard!
4. Département de l'Eure, arr. de Louviers, canton de Pont-de-l'Arche.
5. *Vita sancti Condedi monachi Fontanellensis*, cap. 6, «[hanc insulam » Belcinnacam] undam marina tempore malinae ac lidonis ter per revolu- » tionem diei ac noctis undique ambiendo invisere non negligit; quae tanto » sui vigorem impetu agitatur ut ultra hanc insulam ad orientalem plagam » sexaginta millibus et amplius per lympham Sequanae retrorsum in- » cedens, usque ad locum qui dicitur Pistas accedat, cum a mari usque ad » hanc insulam lymphaticum iter 30 fere millibus aestimetur; sicque » hoc rheuma quod de umbilico sive charybde maris egreditur bis in die » fluctus absorbet et rursum evomit » (Mabillon, *Acta sanct. ord. sancti Bened.*, saec. II, p. 862). Sur la force de la marée montante, cf. plus loin, p. 22, note 5.

une ancienne villa mérovingienne ou gallo-romaine[1], dont Pépin Ier restitua, par diplôme délivré vers 750, une partie au moins à l'abbaye de Saint-Denis[2], acte confirmé par Charlemagne en 775[3]. L'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire avait des prétentions sur l'église dédiée à Notre-Dame, bien du fisc qu'elle aurait obtenu de Charles le Chauve en 860. Mais le diplôme qui renferme cette assertion est un faux[4]. Cette villa continua à appartenir au domaine royal. Ce n'est pas sans surprise qu'on voit Charles le Simple, le 17 décembre 905, faire don au notaire royal Ernustus de serfs « dépendant du fisc de *Pistis*, sur la rivière de Seine, dans le pagus de Rouen[5] ». Cette région était, en effet, depuis plusieurs années, au pouvoir de Rollon et des Normands de la Seine. Il paraît résulter de cet acte que le roi et son entourage conservaient l'espoir de recouvrer la contrée. Mais, par la cession du Roumois, de l'Evrecin, du Mérezais, etc., à Rollon, moins de six ans après[6], le duc et marquis des Normands devint maître des villas royales situées dans ces pagus. Pitres passa évidemment dans le domaine ducal. On voit Richard II (996-1026) donner à

1. Auguste Le Prévost, *Mémoires sur le département de l'Eure*, éd. Delisle et Passy, II, 537; — Renault, *Excursion archéologique dans les arrondissements de Louviers et des Andelys* dans le *Bulletin monumental*, t. XXVIII, 1862, p. 237.

2. « In pago Tellao loca cognominantes Pictus » (*sic* avec l'*s* sigmatique). Voy. Tardif, *Carton des rois*, n° 54, p. 45. Mühlbacher, *Regest.*, 2e éd. n° 60. Sur l'extension du Talou (*pagus Tellaus*) jusqu'à la Seine, voy. Le Prévost, *op. cit.*, III, 491, 497, et Longnon, *Atlas*, p. 98.

3. Mühlbacher, *Reg.*, n° 190.

4. Voy. *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire*, publ. par M. Prou et Al. Vidier, I, n° XXIII, p. 54.

5. « Annuimus et illi ex fisco Pistis super fluvium Sequanam in pago Rotomagensi haec mancipia. » Tardif, *op. cit.*, n° 223, p. 141. — L'acte n'est pas en faveur de l'église de Laon, comme le dit par erreur Eckel (*Charles le Simple*, p. 42, note 6), mais en faveur du chancelier Ernustus dont l'abbaye de Saint-Denis hérita, car c'est dans le fond de ce monastère que se trouve l'original encore existant. Voy. Mabillon, *De re diplomatica*, p. 558.

6. Aug. Eckel, *Charles le Simple*, p. 76.

Saint-Ouen de Rouen « un pré dans la vallée de *Pistes*[1] ». L'abbaye de Lire[2] possédait la dîme dans toute la vallée de Pitres (*in omne valle Pistris*), mais par don de Guillaume, fils de son fondateur (vers 1050), Guillaume Auber (*Osbern*), et celui-ci était parent du duc de Normandie, à la fois du côté paternel et du côté maternel[3]. On peut donc croire que la possession de cette dîme provenait d'héritage.

Les débris des constructions carolingiennes et du palais de Charles le Chauve restèrent debout encore pendant plusieurs siècles. Dans la seconde moitié du XII[e] siècle, Marie de France met à Pitres la scène de son lai des *Deux Amants*, qui décrit la triste fin de l'amant qui abuse de ses forces et expire en voulant porter sa maîtresse au sommet d'une montagne.

Veritez est qu'en Neüstrie
Que nus apelum Normendie
A un halt mont merveilles grant :
La sus gisent li dui enfant.
Pres de cel munt a une part,
Par grant cunseil et par esguart,
Une cité fist faire uns reis
Qui esteit sires des Pistreis.
Des Pistreis si la fist numer
E Pistre la fist apeler ;
Tuz jurs a puis duré li nuns.
Uncor i a vile e maisuns.
Nus savum bien de la cuntrée
Que li vals de Pistre est nomée[4].

Quant à la fertilité du val de Pitres, elle s'explique par le « beivre » magique dont le damoiseau a refusé de se servir, et que la « meschine » verse à terre. Le pays en fut « amendés ».

1. « Et prato in valle Pistes », Aug. Le Prévost, *op. cit.*, II, 539.
2. Eure, arr. Évreux, cant. Rugles.
3. Le Prévost, *op. cit.*, II, 539 et III, 360.
4. Voy. l'édition des *Lais* de Marie de France, par K. Warncke, p. 113-122 (*Bibliotheca Normannica*, t. III. Halle, 1885, in-8°).

La localisation à Pitres de cette légende, qui se retrouve un peu partout[1], s'explique peut-être et par la fertilité de la vallée, et par la situation de la falaise abrupte qui domine Pitres, et enfin par la vue des ruines du palais de Charles le Chauve, qui ont donné à penser que le pays avait eu un roi, le « roi des Pistrois ». Par la combinaison de ces données, la légende s'est fixée en cet endroit[2] et est demeurée vivante jusqu'à nos jours[3].

Des fouilles exécutées au cours du XIX[e] siècle[4] achèvent de

1. Ainsi en Espagne, en Calabre, en Perse. Voy. l'introduction de Reinhold Köhler à l'édition Warncke, p. LXXXV-LXXXVIII et l'article de M. de Blosseville, cité plus bas, note 3.

2. L'établissement religieux qui se fonda sur le flanc de la colline au XII[e] siècle, prit le nom de prieuré des « Deux Amants », et la falaise porte encore ce nom ainsi qu'une île de la Seine (cf. Marie de France qui fait commencer l'épreuve « devers Seigne en la praerie », v. 180). Je me demande si le « Val Pitaut » que porte aujourd'hui la partie de la falaise qui regarde la Seine, ne serait pas une déformation de « Val Piteux ». — Selon le M[is] de Blosseville (*loc. cit.*, p. 521-522), le plus ancien texte qui fasse mention du prieuré des « Deux Amants » est un acte de Louis le Gros. M. Georges Besnier, archiviste de l'Eure, veut bien me faire savoir que l'acte est en réalité de Louis VII et de l'année 1175; mais qu'il existe aux archives de l'Eure (H. 846, copie notariée du XVII[e] siècle) un témoignage antérieur, une charte de Hugues, archevêque de Rouen, dont la date se place entre 1146 et 1150. En voici le début : « Hugo Dei gratia Rothomageonis archiepiscopus. Charissimis filiis Richardo priori caeterisque fratribus in loco qui *Duorum amantium* dicitur commorantibus... »

3. Les vicissitudes de cette légende ont été étudiées par le marquis de Blosseville, dans un article intitulé : *L'origine du prieuré des Deux-Amants en Normandie, fabliau du XIII[e] siècle par un trouvère du XVIII[e] siècle* (sic), paru dans le *Précis des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1867-68, p. 506-537.

4. Voy. abbé Cochet, *Note sur les restes d'un palais de Charles le Chauve (861-869), retrouvés à Pitres... en 1854, 1855, 1856*, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, XXIV, 1858-69, p. 156-165; — *Une nouvelle visite à Pitres* (*ibid.*, p. 398-402); — L. Coutil, *Les fouilles de Pitres* dans le *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, 5[e] série, t. VII, 1899, p. 60-66. La *Notice sur Pitres* de A. Vaurabourg (Paris, 1876, in-16) n'est qu'une brochure d'édification. — Les ruines (murs, bains, aqueducs) s'étendent le long du chemin du village au Manoir, au lieu dit *La Salle* et sur le terrain Leber. — A dire vrai, les bâtiments élevés par Charles le

nous montrer que Pitres fut un instant une résidence assez considérable.

Est-ce à dire que ce soit à Pitres même que Charles le Chauve ait construit son pont fortifié ?

Rien de moins admissible. S'il eût procédé de la sorte, il eût bien couvert la vallée de l'Andelle, mais non celle de l'Eure beaucoup plus importante. La seule inspection de la carte indique que le pont fortifié devait être en aval du confluent de cette rivière avec la Seine. Or, à cet emplacement, a existé depuis le Moyen Age un pont remplissant ces conditions, c'est le *Pont de l'Arche*[1]. Il n'est pas douteux qu'il doive son origine à l'ouvrage bâti par Charles le Chauve. C'est à *Archas*, autrement dit *les Dans* (*ad Danos*), à l'endroit où le flot marin

Chauve ne constituaient pas un palais à proprement parler, mais un « hébergement » pour user de l'expression même du roi. Au § 37 et dernier du grand édit de Pitres du 25 juin 861 il nous apprend qu'au cours de l'année les gens qui passaient d'une rive à l'autre de la Seine s'étaient permis d'y séjourner et d'y commettre des dégâts. Le roi y place des gardes et déclare qu'il entend assimiler cet *heribergum* au « palais », ce qui exposera les indiscrets à des peines sévères : « et quoniam fideles nostri in istis » quae in Sequana fiunt et in aliis operibus laborant et heribergum nostrum » quod praeterito anno hic fieri jussimus, homines de illa parte Sequanæ » in istas partes venientes et de istis partibus in illas partes euntes destruxerunt per occasionem, quia in illo contra debitam reverentiam manere coeperunt, et nunc istud heribergum non sine labore et dispendio » fidelium nostrorum fieri fecimus, volumus et expresse mandamus ut » sicut nec in nostro palatio, ita nec in isto heribergio aliquis alius sine » nostra jussione manere præsumat nec illud aliquis destruat. Quod si » aliquis præsumpserit et a custodibus quos ad hoc deputatatos habemus » nobis notum factum fuerit non sine debita vindicta praesumptor » evadet... » (éd. Krause, II, 327-328). Je ne sais si le texte que l'on vient de reproduire permet d'affirmer que l'on allait déjà d'une rive à l'autre au moyen du pont. On pouvait encore franchir la rivière en barque et s'abriter indiscrètement dans l'habitation du roi, et même dans les têtes du pont, car il semble bien qu'ici *heribergium* s'entende de l'ensemble des constructions entreprises entre les confluents de l'Eure et de l'Andelle.

1. Cette théorie n'est point nouvelle. Elle a été émise plus d'une fois. Voy. entre autres Le Prévost, *op. cit.*, II, 537 et 573.

cessait, et où venaient débarquer les pirates[1], que fut construite la tête de pont de la rive gauche, couvrant le confluent de l'Eure et de la Seine. Celle de la rive droite aboutissait à l'endroit appelé encore aujourd'hui *Le Fort*. Elle portait autrefois le nom de *château de Limaie*[2]. Le finage de Pitres arrive jusque-là. Le lieu dit *Le Manoir* en est à moins de 3 kilomètres. On comprend que Charles le Chauve résidant habituellement entre Seine et Meuse, ait préféré se tenir sur la rive droite, d'ailleurs d'une défense plus facile que la rive gauche. De ce côté-ci existait un antique palais, mais le nom qu'il portait *Veteres domus* (aujourd'hui Louviers)[3], indique son état de délabrement. Il était d'ailleurs trop éloigné du champ des travaux, à 12 kilomètres du confluent de l'Eure. Pour ces raisons, le roi dut s'installer à Pitres, et c'est ce qui explique que les contemporains désignent sous ce nom le pont construit en réalité un peu plus bas[4].

Est-ce à dire que le vieux pont de pierre qui, à travers le Moyen Age et les temps modernes, prolongea son existence jusqu'au 14 juillet 1856[5], soit le pont même construit par

1. Voy. plus haut, p. 2, note 1 et plus bas p. 24 note 3. Le bras de la Seine qui s'étend en aval de Pont-de-l'Arche, entre la terre et l'île Launi, s'appelait au XII[e] siècle *Maresdans* (Le Prévost, II, 589-590), où il n'est pas difficile de reconnaître *mare as Dans*. Étant le point extrême de la marée montante, Pont-de-l'Arche fut aussi pour les droits à percevoir une ligne de démarcation. Là s'arrêtaient les pouvoirs de la « vicomté de l'eau de Rouen ». Voy. Le Prévost, *op. cit.*, II, 585 et Ch. de Beaurepaire, *De la vicomté de l'eau de Rouen*, Evreux, 1856, in-8°, p. 132, 139, etc.

2. Voy. la lettre de Bonnin au *Courrier de l'Eure*, citée plus loin : « des deux châteaux-forts, le premier forme encore (*sic*) l'enceinte de la » ville de Pont-de-l'Arche; l'autre, connu sous le nom de château de Lymaie » a été détruit lors de la construction de l'écluse (1812). »

3. Voy. le *Mélange précédent* dans le *Moyen Age*, 1904, p. 474.

4. Il n'est donc pas exact de dire que *Pistis* ou *Pistus* est la ville même de Pont-de-l'Arche, comme l'ont cru, entre autre, André Duchesne, le P. Hardouin, Thomas Corneille (*Dictionnaire géographique* (1708), un correspondant anonyme du *Mercure de France* de mai 1726 (p. 881-889), Aubin-Louis Millin, *Antiquités nationales* (Paris, 1792, in-4°, t. IV, n° XLIII), Bonnin, *Lettre* (voy. page suiv. note 1).

5. Voy. la lettre de Th. Bonnin cité note suivante. Il attribue à l'action

Charles le Chauve ? Des érudits l'ont affirmé et, sous l'empire d'un zèle pieux, l'ont représenté comme le plus ancien de ce type existant en France[1]. Mais l'on ne saurait partager ces illusions. Les vues de ce pont qui nous ont été conservées attestent une œuvre du XIII[e] au XIV[e] siècle[2]. Il est d'ailleurs invraisemblable qu'à l'époque carolingienne on ait été à même de construire un pont de *pierre*. Des travaux de cette importance n'ont été possibles qu'avec la renaissance de l'architecture civile qui marque les XII[e] et XIII[e] siècles[3]. Le pont de Charles le Chauve fut certainement un pont de bois. Hincmar rapporte que le *castellum*, c'est-à-dire l'ensemble de l'ouvrage fortifié, était « ex ligno et lapide[4] ». On doit entendre par là que les têtes du pont étaient des tours de pierre, mais que le pont lui-même était en bois[5].

Le premier pont de pierre est dû à Richard Cœur de Lion, que l'on voit faire exécuter des travaux en 1195[6]. Pont de

de la marée la ruine finale des arches dont la sécurité était depuis longtemps fort compromise.

1. Voy. particulièrement deux lettres de Th. Bonnin, adressées au *Courrier de l'Eure*, des 17 juillet et 4 novembre 1856. Elles sont reproduites partiellement par Aug. Le Prévost, *op. cit.*, II, 573-574, — La première porte comme épigraphe: « Il était trop vieux ! » Pas si vieux.

2. Voy. Batissier et Sainte-Marie Mévil, *L'Eure historique et monumentale* (1849], album ; — Léon de Duranville, *Essai historique et archéologique sur la ville de Pont-de-l'Arche* (1856), renferme une planche représentant le pont avant sa destruction. — Une coupe du pont est jointe à l'article de R. Bordeaux, *Conservation du cloître de la cathédrale d'Évreux et démolition du célèbre pont de Pont-de-l'Arche* dans le *Bulletin monumental*, t. XXI, 1855, p, 148-155. Ce dernier mémoire. plus sensé, résume les opinions antérieures et repousse les théories de Bonnin, Gatabled, Duranville, qui faisaient remonter cet ouvrage au IX[e] siècle.

3. Voy. C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. II, p. 264-272.

4. Voy, plus haut, p. 11, note 2. Th. Bonnin, dans les deux lettres citées plus haut, attribue la construction du pont de Charles le Chauve, tantôt à Hincmar, tantôt à des « architectes byzantins », sans aucune preuve à l'appui.

5. C'est ce que confirme le passage d'Adon cité plus haut, p. 16, note 3.

6. Les rôles de l'Échiquier de Normandie attestent que le roi fit faire des travaux à cette date. Voy. *Mém. de la Soc. des antiquaires de Normandie*, t. XV, col. 28-29.

l'Arche était, en effet, comme Pitres, passé au x[e] siècle dans le domaine ducal[1]. Pas plus que Charles le Chauve, Richard n'eut l'intention de faire de Pont-de-l'Arche une voie commerciale. La réfection du pont constitue avec la construction du Château-Gaillard[2], un système parfaitement bien combiné pour défendre la Normandie contre les attaques de Philippe-Auguste. Par la vallée de l'Andelle, le pont permettait de rattraper à Radepont, à 16 kilomètres de là, la vieille route romaine de Rouen à Paris, par *Petromantala*[3] et Pontoise. Pont-de-l'Arche redevint dès lors un point stratégique remarquable. Son rôle fut d'autant plus important qu'aucun chemin direct ne relia au Moyen Age, la tête de pont de la rive droite à la capitale du duché, à Rouen.

Ce n'est qu'à une époque relativement récente, que l'on a songé à tracer cette communication directe. Mais la Route Nationale est obligée d'escalader la montée d'Igoville et le chemin de fer de passer en tunnel. Au Moyen Age, on n'eût pu songer en construisant une route nouvelle qu'à utiliser l'étroit espace de terre entre la montagne et le fleuve, car un chemin ainsi tracé exige peu de frais. Mais la Seine qui, à Pitres, arrive droit du Sud au Nord, se trouve rejetée par la falaise à 20 kilomètres à l'Ouest, à Elbeuf. Or, près de là, à Caudebec-lès-Elbeuf, passait la voie romaine, allant de Rouen, ou plus exac-

1. Richard II (996-1026) donne à l'abbaye de Jumièges l'église et le tonlieu de Pont-de-l'Arche avec trois moulins, et les pêcheries installées entre les piles du pont. Cf. d'autres actes de Guillaume le Conquérant, Henri II, Richard, Jean, dans Le Prévost, *op. cit.*, II, 574.

2. Le Château-Gaillard, construit en 1196, au-dessus des Andelys est comme la tête de pont avancée de Pont-de-l'Arche, sur la rive droite du fleuve.

3. « Dans la commune de Saint-Gervais, entre Saint-Gervais et la Chapelle-en-Vexin, à 1.600 mètres de l'un et de l'autre de ces villages ». (Longnon, *Atlas*, p. 30). Il est singulier que l'auteur de la *Chronique de Saint-Wandrille*, écrivant en 872 un peu après, ait connu ce nom antique et l'ait faussement identifié avec Pitres : « Anno 855 (*sic*) maxima classis » Danorum fluvium Sequanae occupat, duce item Soydre, et usque Pistis castrum, quod olim Petremamulum (*sic*), vocabatur venire contendunt » (*Hist. de Fr.*, VII, 43).

tement de Saint-Sever sur la rive gauche, à Chartres, en prenant par *Uggate* (Caudebec)[1], Évreux et Dreux. Le plus simple était donc de rejoindre cette ligne à Caudebec, soit en longeant la Seine, soit, en partant de Louviers, à travers la forêt de Bord. Nous constatons, en effet, au XIIe et XIIIe siècle, par les itinéraires de Henri II, de Jean sans Terre, de l'archevêque Eudes Rigaud, que pour aller de Rouen à Pont-de-l'Arche, on ne suit jamais la rive droite de la Seine, mais qu'on la traverse pour prendre à Saint-Sever la voie romaine, dont il vient d'être question[2].

Pont-de-l'Arche constituait donc en amont de Rouen un lieu unique, par lequel la portion du duché de Normandie située à droite de la Seine se liait avec la partie, beaucoup plus considérable, située à gauche du fleuve. Pour tout dire, ce fut pendant plusieurs siècles la clé de la province[3].

Un dernier mot sur les formes et le sens de *Pont-de-l'Arche*. Depuis que nous possédons des textes en langue vulgaire, on trouve *Pont-de-l'Arche* et même, mais plus récemment, *Pont des arches*[4]. Ces formes, non moins que la forme latine *Pons archae* qu'offrent différents actes du XIIe siècle[5], prouveraient que

1. Le Prévost (*op. cit.*, II, 573), après d'autres, a voulu placer *Uggate* à Pont-de-l'Arche, ou plutôt à Igoville sur la rive droite, mais l'abbé Cochet a mis hors de doute l'identification de ce point avec Caudebec-lès-Elbeuf. Voy. *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes* (Paris, 1856, in-8°), p. 95-110 et *Normandie souterraine*, 2e éd., p. 155; enfin G. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. IV, p. 61.

2. Cette remarque a déjà été faite par l'abbé Cochet dans les ouvrages cités à la note précédente.

3. Il suffit pour s'en convaincre de lire la notice historique que Le Prévost a consacrée à cette localité, *op. cit.*, II, 574-584.

4. Voy. Le Prévost, *op. cit.*, II, 574 et le marquis de Blosseville, *Dictionnaire topographique de l'Eure*, p. 172.

5. *Ibid.*, Je ne tiens aucun compte de l'explication de Le Prévost (*op. cit.*, II, 572-573) : « Le véritable nom est dans un diplôme d'Henri II : « pons arcis meae », pont de ma citadelle, disait-il dans un acte, en faveur de l'abbaye de Jumièges (vers 1160). L' « Arche guéroise » [dans un historien anglais, cité par Adrien de Valois], en est presque la traduction. » Cette étymologie est phonétiquement insoutenable.

*archa* est un terme désignant le pont. Mais ce serait une tautologie. Des textes latins plus anciens offrent la forme *Arcas*. Ainsi Dudon qui écrivait, à la fin du xe siècle, nous montre Rollon remontant la Seine de Rouen à *Arches :* « Rollo igitur super responsis suorum laesus, a Rotomo, di» vulsis navibus, subvenitur ad *Archas* usque quae *As Dans* » dicitur[1]. » Il semblerait même résulter de ce passage que le premier de ces noms tendait à être remplacé par le second, Il n'en fut rien en réalité. Guillaume de Jumièges, continuateur de Dudon, dit au contraire « statio navium apud *Hasdans* quae *Archas* dicitur[2]. » Cette graphie *Archas* se trouve accolée au mot *pons* pour la première fois dans deux chartes du duc Richard II, pour l'abbaye de Jumièges : « ipso loco » concedo... pontem Archas et ecclesiam et theoloneum cum » molendinis tribus, etc[3]. » Il est remarquable que l'on trouve ici *Archas* et non *Archae*. Cela tendrait à prouver qu'aux xe et xie siècles, on disait Pont-d'Arches et non Pont-de-l'Arche[4]. C'est qu'en effet la localité, appelée surtout *As Dans* à l'époque de Dudon, tirait son nom d'un mot latin *archas*, auquel un grand nombre de localités de France, dites *Arches* ou *Arques*, doivent leur origine[5]. C'est un terme emprunté à la langue des *agrimensores*[6], et il désigne une borne, une limite.

1. *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, éd. J. Lair, p. 153-154.

2. *Historia Northmannorum*, l. II, c. 10 dans Migne, *Patrol. lat.*, t. 149, col. 796. — Wace dit au contraire « Rou volt veeir Hasdans ki ore Arches s'apele. » (*Roman de Rou*, éd. H. Andresen vers 460, t. I, p. 54).

3. Le Prévost, *op. cit.*, II, 573.

4. Disons à ce propos qu'à la fin du xviiie siècle, on appelait la localité tantôt « Pont de l'Arche », tantôt « Le Pont de l'Arche ». Voy. Millin, *Antiquités nationales*, t. IV, n° xliii.

5. On trouve des *Arches* et des *Arques* aux quatre coins de la France, dans le Pas-de-Calais, la Seine-Inférieure, les Vosges, le Cantal, l'Aveyron, le Lot, le Gard, l'Aude.

6. *Gromatici veteres* (*Die Schriften der römischen Feldmesser*), ed. Blume, Lachmann, Rudorf, Berlin, 1852, 2 vol. in-8°, *passim* ; — *Thesaurus linguae latinae editus auctoritate et consilio Academiarum quinque*

Il était, néanmoins, presque impossible qu'un pont considérable ayant été construit en cet endroit, le nom de la localité ne subît pas l'influence du mot *arche* dérivant du bas-latin *arca* (pour *arcus*). *Pons Archas, pont d'Arches,* devait, pour ainsi dire fatalement, devenir *pont de l'Arche, pont des Arches.* Et l'on a dit que ce phénomène de déformation populaire se produisit dès le XII[e] siècle.

## III

## LE NOM ANCIEN DE LA « BRESLE »

Il est singulier que nous n'ayons aucune mention ancienne du nom de la rivière qui pendant neuf siècles a séparé la Normandie de la Picardie (ou plutôt du Vimeu), et qui aujourd'hui encore délimite les départements de la Seine-Inférieure et de la Somme. Les formes *Brisella* ou *Brisela* citées par Adrien de Valois[1] ne sont attestées qu'à une époque relativement récente. Elles paraissent inconnues au Moyen Age[2]. Au XII[e] siècle,

*germanicarum* (Lipsæ, 1901, in-4°), vol. II, fasc. 2, col. 433, n° VI; — Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, s. v.

1. *Notitia Galliarum* (Paris, 1675, in-fol.), p. 117, 2° col. Valois tire ce renseignement de la *tabula fluminum Galliae* de Samson et de la carte de Normandie de Vasseur. — L. Coulon (*Les Rivières de France*. Paris, 1644), donne *Bresle* (p. 47). Quant à l'origine du mot, Adrien de Valois propose l'explication suivante : « origo nominis incognita nisi » quod nostri rumpere atque dividere dicunt, vulgo brisare, briser; » Aucum autem flumen Normannos a Picardis, Caletos ab Ambianis, » Celticam a Belgica dividit atque dirimit! » Il oublie que ce nom se rencontre ailleurs. Voy. plus bas, p. 33.

2. Nous n'avons malheureusement pas de dictionnaire topographique pour la Seine-Inférieure. Dom Toussaints du Plessis se borne en ce qui touche notre sujet à reproduire Valois dans sa *Description de la Haute-Normandie* (1740), t. I, p. 44. L'ouvrage des abbés Bunel et Tougard *Géographie de la Seine-Inférieure* (Rouen, 1875, 5 vol. in-8°) ne nous est d'aucun secours. Mais J. Garnier dans son *Dictionnaire topographique de la Somme*, a cité quelques textes anciens. Voy. dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, t. XXI, 1867, p. 167.

Orderic Vital, énumérant les rivières du pays de Caux, l'appelle la rivière d'Eu, du nom du château bâti près de son embouchure: *Aucum flumen quod vulgo dicitur Ou*[1]. Ailleurs, il rapporte qu'Étienne d'Aumale fortifia un château sur la rivière d'Eu : *Stephanus de Albemarla castellum suum super Aucium flumen vehementer munivit*[2]. On sait qu'Aumale[3] est sur la Bresle. La *Vie de saint Valery*, écrite non au VIIIe siècle, mais vers 1060, offre de même *Auva*[4]. Aucun témoignage plus ancien n'est, que je sache, cité nulle part[5]. Je crois assuré cependant qu'il en existe trois ou quatre de l'époque carolingienne et même mérovingienne.

On conserve aux Archives nationales un diplôme original de Charles le Chauve, donné à Quierzy le 30 août 843, par lequel le roi accorde en pleine propriété au comte Hardouin un domaine royal : *hoc est in pago Calcis, super fluvium Vinglena, villam quae vocatur Bosleni pons, quae habet quadraginta mansos*[6].

On chercherait vainement dans le *pagus* de Caux, proprement dit[7], une localité dite *Bosleni pons* sur une rivière *Vinglena*.

1. Voy. l'édition Le Prévost, t. IV, p. 396.
2. *Ibid.*, t. III, p. 319.
3. Seine-Inférieure, arr. Neuchâtel, chef-lieu de canton.
4. Cap. 3. « Austa juxta Auvae fluvium » (Bollandistes, *Acta Sanctorum*, avril, t. I, p. 21). Sur la date, Aug. Molinier, *Les sources de l'histoire de France*, n° 511. *Austa* est évidemment Aouste à l'embouchure de la Bresle, en face d'Eu et sur la rive droite.
5. Selon Garnier (*loc. cit.*), un diplôme de 921 contenu dans la collection de Picardie, recueilli par dom Grenier, donnerait *Han flumen*. Je n'ai pu vérifier si cette assertion était exacte. Ne serait-ce pas *Hau flumen ?* Ce serait alors le plus ancien témoignage du nom d'*Eu* (*Ou* dans Orderic Vital). Selon le même, la Vie de saint Loup « IXe siècle » offrirait *Aucia*. Je n'ai pas retrouvé cette forme dans la vie des nombreux saints de ce nom.
6. Jules Tardif, *Monuments historiques. Cartons des rois*, n° 142, p. 95.
7. Selon Longnon (*Atlas historique de la France*, p. 98), ce *pagus* correspond à l'archidiaconé du Grand et du Petit Caux, c'est-à-dire qu'à l'Est il n'atteint pas tout à fait la Varenne.

Le comte Hardouin mourut après 853[1] et un peu avant 859. En cette dernière année, en effet, le 13 janvier, sa veuve, Warimburgis, l'un de ses fils, Hardouin, et plusieurs parents, Abbon, le comte Rampon, Hugues, Roger et un grand nombre de vassaux royaux se trouvaient réunis à l'abbaye de Marœuil, en Artois[2], en présence du comte du palais, Foulques. Ces personnages faisaient évidemment partie de l'armée de Charles le Chauve, lequel, quatre jours auparavant, avait subitement quitté Auxerre pour se mettre à la poursuite de son frère, Louis le Germanique. On était à la veille d'une bataille[3]. En cette circonstance grave, les parents d'Hardouin décidèrent de faire une donation à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés pour le repos de l'âme du défunt et, d'ailleurs, conformément à ses vœux : *donamus villam nostram cujus vocabulum est Boslenvilla, que est sita in pagos Tellau et Vimnau, super fluvium Vinlena, sicut eam regia benignitas adque potes*[*tas*] *nobis largiri per preceptum dignata est. Praedictam villam habet ibi mansum indominicato cum capellas duas, que sunt constructas in onore sancta Maria et sancti Martini... excepto illo benefitio que vocatur Curtcellas, quem Agilbertus per benefitium Harduino comiti antea tenuit*[4].

Le doute n'est pas possible : *Boslenvilla* en Talou ou Vimeu c'est l'ancien domaine royal *Bosleni pons*. L'acte de 859 précise sa situation de telle manière que l'identification est assurée : il s'agit de BOUILLANCOURT-SÉRY[5], en Vimeu, mais

1. Il ne semble pas douteux, en effet, qu'il soit identique au missus de ce nom chargé avec Herlouin, l'évêque Érard, l'abbé Thierry, d'inspecter l'Avranchin, le Cotentin, le Bessin, le *Corilisus*, l'*Otlinga Saxonia et Harduini*, l'Hiémois et le Lieuvin. Voy. *Capitularia*, éd. Krause, t. II, p. 275.

2. Pas-de-Calais, arr. et cant. Arras.

3. Deux jours après, le 15 janvier, les deux armées se rencontraient à Jouy (Aisne, arr. Soissons, cant. Vailly). Louis le Germanique, inférieur en nombre, prenait le parti de se retirer sans opposer de résistance. Voy. Calmette, *La diplomatie carolingienne*, p. 58-59 (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, fasc. 135).

4. J. Tardif, *op. cit.*, n° 170, p. 107-108.

5. Somme, arr. Abbeville, cant. Gamaches. Le centre du village est à

à la limite de Talou. Le bénéfice de *Curtcellas* est soit « Courtieux », soit « Courcelles », à 7 et 8 kilomètres au nord de l'église de Bouillancourt.

L'incertitude sur la limite du Talou et du Vimeu est, d'ailleurs, fréquente aux VIII[e] et IX[e] siècles. On en trouvera des exemples probants dans un mémoire d'Auguste Le Prévost[1]. Quant au pagus *Calcis* de l'acte de 843, c'est une erreur, ou plutôt le pays de Caux est pris dans toute son extension de la Seine à la Bresle[2]. La conséquence curieuse et imprévue de cette identification, c'est que le *fluvium Vinglena* ou *Vinlena* n'est autre que la Bresle, rivière qui passe, en effet, près de Bouillancourt.

Un troisième exemple achèvera de mettre ce fait hors de doute : la Vie anonyme de saint Wandrille de la fin du VII[e] siècle, rapporte au chapitre 21, entre autres donations, celle de Waratton : *Denique ex largitione illustris Warattonis, super amnem Vintlana in honore principis apostolorum oratorium construxit cui, diminitivo vocabulo, Monasterioli eidem nomen indidit, ubi et monachorum Dei militantium cohortem adunavit*[3]. Il ne paraît pas douteux qu'il s'agisse du hameau de

2 kilomètres 1/2 de la rivière, mais la forme « Bosleni pons » indique que le finage atteignait le cours d'eau et même le dépassait sur la rive gauche. Cette forme n'a pas persisté comme à Senarpont (*Somnardi pons*) en amont. D'autres domaines, sur la Bresle, étaient à cheval sur les deux rives. Ainsi un grand domaine, *Nesles*, fut morcelé en plusieurs parties : Nesles-l'Hôpital et Neslettes sont sur la rive droite ; une autre portion, Nesle, est sur la rive gauche et doit à cette situation le qualificatif de *Normandeuse*.

1. *Anciennes divisions territoriales de la Normandie*, à la suite de ses *Mémoires et notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, publiés par L. Delisle et L. Passy, t. III (1869), p. 488 et 489.

2. Sur les confusions entre le pays de Caux et le Talou, voy. Le Prévost, *loc. cit.*, p. 489 et 497. Ces confusions doivent s'expliquer par le fait que les deux *pagi* étaient sans doute gouvernés par un seul comte (voy. Longnon, *Atlas*, p. 98) qui joignait peut-être anciennement à son comté le petit pagus du Vimeu, tirant son nom de la Visme, ruisseau affluent de la Bresle. Ce n'est sans doute qu'à partir du X[e] siècle que le Vimeu a été définitivement rattaché au Ponticu, sur la rive droite de la Somme, rattachement évidemment peu rationnel.

3. Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti*, saec. II, 543.

« Monthières[1] », dont l'église est, en effet, dédiée à saint Pierre[2]. Monthières est juste sur la Bresle.

Enfin deux chartes, dont les *Gesta abbatum Fontanellensium* nous ont conservé l'analyse, parlent de la donation du domaine royal de *Wintlana* à l'abbaye de Saint-Wandrille. Rainfroi, maire du palais de Neustrie, l' « usurpateur[3] », en fit don à Hildebertus, abbé de ce monastère, le 27 septembre 717[4]. Peu après, en 717-718, Hugues, archevêque de Rouen, donna le même domaine de « Wintlana villa » à Wandon, abbé de Saint-Wandrille, et ce monastère conserva en sa possession *Wintlanam villam* pendant quarante-trois ans, soit jusqu'en 762-763[5].

Qu'est-ce que *Wintlana?* on l'ignore. Je suis porté à croire que ce n'est autre que Bouillancourt. *Wintlana* est plutôt, en effet, le nom de la rivière sur laquelle est situé le domaine qui lui doit son nom. Pépin, à l'exemple de son père, aura repris

1. Somme, commune de Bouttencourt-sur-Gamaches.

2. On la chercherait vainement sur la carte de l'État-Major, mais la carte de Cassini marque l'église, ou plutôt le petit prieuré de Saint-Pierre à un demi-kilomètre au Nord du moulin de Monthières.

3. *Intarta* (du grec ἀντάρτης).

4. *Gesta abbatum Fontanellensium*, c. 13 : « Huic venerabili patri » (Hildeberto) dedit Ragenfridus intarta fiscum qui vocatur Wintlana, » anno secundo Hilperici regis, qui erat dominicae incarnationis 717, in- » dictione 15, sub die quinto kalend. octobrium, feria tertia (*sic*) » (*Monumenta Germaniae, Scriptores*, II, 287). Le 27 septembre tombe un lundi (feria secunda) et non un mardi (feria tertia).

5. *Id.*, c. 8 : « inter reliqua autem praedia ab eo (Hugone) contradita, » etiam Wintlanam villam largitus est Wandoni abbati, anno primo » Clotharii regis quem Carolus, post fugam Hilperici ac Ragenfredi, regem » sibi statuerat, et possessa est ab hoc cœnobio usque ad regimen Witlaici » abbatis per annos quadraginta tres. » (*Ibid.*, II, 281). C'est en 717 que Charles Martel institua un roi fantôme, Clotaire IV (voy. Levillain, *Contribution à la chronologie des rois mérovingiens* dans le *Moyen Age*, 1903, p. 11, note 2). Après la fuite de Rainfroi et de Chilpéric II (fin 717 ou plutôt 718), les fiscs neustriens avaient été confisqués par Charles Martel. Ce fut évidemment le cas de *Wintlana* attribué par le maire du palais d'Austrasie à son neveu, l'archevêque Hugues. La donation de l' « usurpateur » Rainfroi dut être jugée sans valeur et l'abbaye de Saint-Wandrille pour rester en possession de ce domaine eut besoin d'une nouvelle donation émanée d'un « Pippinide ».

à Saint-Wandrille cet ancien fisc royal pour en gratifier quelque fidèle.

On a vu plus haut que son descendant, Charles le Chauve, s'en démunit définitivement en faveur du comte Hardouin[1], et que la famille de celui-ci en fit don à Saint-Maur-des-Fossés. Mais, par une dernière précaution, l'abbaye fit souscrire la charte de tradition du vieux domaine royal par le comte du palais, Foulques. Plus heureux que Saint-Wandrille, le monastère de Saint-Maur ne paraît pas avoir été inquiété dans la jouissance de sa propriété, fait d'autant plus remarquable que deux rois carolingiens, Louis III et Carloman, descendent de ce comte Hardouin, mort entre 853 et 859. Le fils aîné de Charles le Chauve, Louis le Bègue, se prit en effet d'affection pour l'un des deux fils de ce personnage, nommé Eudes et, le 1er mars 862, il épousa sa sœur, Ansgarde[2]. Au double titre de rois et d'héritiers d'Hardouin, les deux jeunes princes auraient pu revendiquer le domaine.

Enfin, l'*oratorium* dont Waratton fit donation est fort près de Bouillancourt[3]. Ne peut-on en conclure que Monthières faisait partie de ce grand fisc, dont le maire du palais avait la disposition et qu'il en fut le premier démembrement ?

Revenons à *Wintlena* ou *Vinglena*. Quel rapport entre ce mot et le nom de la *Bresle* ? On ne le voit pas. La forme *Vinlena,*

1. Cela donne à penser que cet Hardouin était comte des pagus de Caux, Talou et Vimeu (cf. plus haut, p. 30, note 2). Les donations des villes royales à des comtes sont, en effet, généralement un moyen d'augmenter leur traitement quand les biens du fisc attachés à la fonction contale sont insuffisants. Cf. sur les *res de comitatu*, Poupardin, *Le Royaume de Provence*, p. 373 sq.

2. *Annales Bertiniani*. p. 58 : « .... Hludovicus, frater ipsius Karoli » (minoris), e vestigio in ipso quadragesimae sanctae initio filiam Harduini, » quondam comitis, sororem scilicet Odonis sui multum complaciti, sibi » conjugem copulat. » En 862, le mercredi des cendres tombe le 4 mars. On peut supposer que le mariage eut lieu le dimanche précédent, 1er mars. Le nom de la première femme de Louis II est donné par divers textes. Voy. Dümmler, *Geschichte des Ostfränkischen Reichs*, II, 39, note 1.

3. Monthières est à moins de 3 kilomètres de l'église de Bouillancourt. Si cette dernière localité s'étendait jusqu'à la rivière et même au-delà,

attestée dès 859[1], eut abouti à *Vinlene* ou à *Vilene* ou *Vilaine*, car il est impossible de ne pas rapprocher ce mot des *Vitlena* et *Wintlena*, qu'on retrouve par exemple dans l'Ouest[2]. Pour arriver à *Bresle*, il faudrait invoquer une phonétique locale tellement anormale que je laisse à de plus savants le soin de la débrouiller.

Il n'est pas nécessaire, au surplus, de tenter de dériver *Bresle* de *Vinglena*. La rivière a pu changer de nom. C'est précisément le sort de plusieurs cours d'eau de cette région. Ainsi la *Béthune* est tantôt dénommée *Dieppa*[3], tantôt appelée *Tellas fluvius*[4]. Il est certain, d'autre part, que ce dernier nom s'est entendu aussi de l'*Epte*[5]. La *Varenne* est aussi très souvent appelée l'*Arques*[6]. Mieux vaut donc adopter la seconde solution comme plus prudente. D'autant que ce mot de *Bresle* se rencontre ailleurs. Le ruisseau qui arrose Corbie porte ce nom[7], et il en est de même de villages situés dans l'Oise[8], le Puy-de-Dôme[9]; et sans doute ailleurs encore.

1er août 1903

Ferdinand LOT.

*(A suivre.)*

ainsi qu'il paraît extrêmement probable (voy. p. 29, note 5), Monthières était compris forcément dans les limites de ce grand fisc.

1. Dans la prononciation il est évident que la consonne précédent *l* était tombée. C'est pourquoi quand ils veulent la rétablir dans la graphie, les scribes mettent au petit bonheur un *g* ou un *t*.

2. Ainsi *Vitlena* a donné Vilaines (sous Malicorne) dans la Sarthe, arr. La Flèche, canton Malicorne. Villaines-la-Juhel (Mayenne, arr. Mayenne, chef-lieu de canton), représente *Vintlena* d'un diplôme de 802. Voy. Léon Maître, *Dictionnaire topographique de la Mayenne* (Paris, 1878, in-4°), p. 333.

3. Le Prévost, *loc. cit.*, III, 495-496.

4. Le Prévost, *loc, cit.*, III, 488.

5. *Annales Bertiniani*, p. 55-56.

6. Le Prévost, *loc. cit.*, III, 489.

7. Cf. Bresle, Somme, arr. Corbie.

8. Bresle, Oise, arr. Beauvais, cant. Nivillers.

9. Bresle, Puy-de-Dôme, arr. Thiers, cant. Lezoux, com. Crevant.

# NOTE SUR LES COUTUMES

DE LA

# GILDE MARCHANDE DE SAINT-OMER

---

Le texte de ces coutumes a été publié dans cette revue (1901, pp. 189-196), par MM. Espinas et Pirenne, d'après la seule copie manuscrite qui en reste (*Archives communales de Saint-Omer*. Registre du XIV[e] siècle en papier, dit au Renouvellement de la Loi, coté E, fol. XVIII-XIX). Cette copie est assez défectueuse : plusieurs passages dénotent visiblement une certaine négligence de la part du scribe qui en est l'auteur. Au § 14, il écrit par exemple *XII d. denar.* au lieu de *XII denar.*; au § 24, il transforme maladroitement *postquam* en *priustquam*. Mais le passage qu'il a le plus altéré, est certainement la fin du § 2. Voici ce paragraphe :

*Si quis gildam non habens aliquam waram vel vestes vel corrigia vel aliquid hujusmodi taxaverit, et aliquis gildam habens supervenerit, eo nolente, mercator quod ipse taxaverat emet.*

On se demande à quoi se rapporte *eo nolente* et quelle pourrait être la personne désignée par le nom de *mercator*. M. Fagniez a proposé (dans les *Documents pour servir à l'histoire de l'industrie et du commerce en France*, t. I, n° 130) de suppléer après *nolente*, les mots : *in mercato illo porcionem habere* et de remplacer *mercator* par *emptor*. Ces modifications me paraissent trop considérables : elles supposeraient chez le scribe une inattention par trop extraordinaire.

Dans un travail récent sur l'histoire de la gilde de Cologne, un jeune savant allemand, M. von Loesch, commente le texte en

question (*Die Kölner Kaufmannsgilde*, Trier, 1904, p. 8, note 26). Il rejette l'interprétation de M. Fagniez et admet le texte tel quel avec toutes ses incorrections. Seulement, il apporte un petit changement à la ponctuation : il supprime la virgule après *eo nolente* pour la replacer après *mercator*. Il aurait dû, en ce cas, changer *mercator* en *mercatore*. Il donne en outre à ce mot le sens de *emptor :* en effet, en interprétant le texte, il traduit : *eo nolente mercator(e)* par « malgré la volonté du premier acheteur ». Cette interprétation laisse aussi, on le voit, beaucoup à désirer.

En comparant tout le paragraphe 2 avec la première partie de celui qui le suit, il est possible de reconstituer le texte primitif. Ces deux passages ont une construction presque identique : le second présente au lieu de l'ablatif absolu *eo nolente* les mots *si voluerit*. Il faut lire par conséquent *eo volente*. Quant à *mercator*, on constate dans le second passage qu'il s'agit de marchandise (*in mercato illo*) et il suffit de changer *mercator* en *mercatum*. Le paragraphe 2 devient de cette façon absolument clair. Je le transcris ci-dessous, selon la conjecture que je propose, avec en regard la partie du paragraphe 3 qui y correspond :

2. *Si quis gildam non habens aliquam waram vel vestes vel corrigia vel aliquid hujusmodi taxaverit, et aliquis gildam habens supervenerit, eo volente, mercatum quod ipse taxaverat emet.*

3. *Si quis vero gildam habens mercatum aliquod, non ad victum pertinens, valens quinque s. vel supra, taxaverit, et aliquis gildam habens supervenerit, si voluerit, in mercato illo porcionem habebit.*

H. VANDER LINDEN.

# COMPTES RENDUS

Abbé J.-M. ALLIOT. — **Visites archidiaconales de Josas.** — Paris, Picard, 1902 ; gr. in-8°, XXXIX-450 p.

Sous ce titre un peu énigmatique, et qui ne détermine pas exactement la nature du livre, M. l'abbé Alliot publie, non pas un ouvrage historique, mais un document, un registre de visites archidiaconales du XVe siècle. Comme il le dit, dans sa Préface, « le manuscrit des *Visites archidiaconales de Josas* n'est point inconnu du monde savant. Déposé aux Archives nationales sous la cote LL. 33, il a été consulté par quelques-uns des historiographes qui ont écrit sur l'ancien diocèse de Paris et sur le territoire de l'Ile-de-France ». M. l'abbé Alliot lui-même, dès 1891, nous en avait fait connaître des fragments intéressants : il avait étudié, dans les *Annales de la Société archéologique du Gâtinais* (tome IX, pages 366-380), les *Visites archidiaconales à Corbeil et Essonne au XVe siècle*, d'après le registre en question. Mais les érudits de l'ancien régime ne l'avaient jamais ouvert : « il a été soustrait aux investigations du plus sagace et du mieux informé de tous les historiens de l'ancienne Église de Paris, l'abbé Lebeuf. » M. l'abbé Alliot pourrait ajouter que Thomassin, quand il écrivit son *Ancienne et nouvelle discipline de l'Église*, en aurait tiré le plus grand profit, pour ses chapitres, précieux mais bien incomplets, sur le Droit de Visite[1], et pour son exposé, très insuffisant à son propre aveu, de l'administration des églises par les laïques et de l'institution des marguilliers[2].

« C'est seulement depuis la Révolution française et depuis l'organisation des Archives nationales que ce manuscrit est mis à la disposition du public, continue M. l'abbé Alliot. Toutefois, sa langue un peu barbare et de réelles difficultés de lecture l'ont empêché jusqu'à

1. *Ancienne et nouvelle discipline de l'Église*, partie II, livre III, chap. LXXXI et LXXXII.
2. *Ibidem*, partie III, livre II, chap. XXXVI.

ce jour d'être utilisé dans les œuvres un peu hâtives (?) de nos contemporains. .....En en lisant et en en copiant successivement toutes les pages, nous y avons découvert comme un tableau vivant, plein d'intérêt, qui nous a ravi : c'est ce charme séduisant que nous tentons de faire partager à tous les amis du passé. » M. l'abbé Alliot se fait, ce semble, un peu illusion sur les « séductions » de ce document, qui est d'une monotonie peu ordinaire et d'une extrême aridité ; et ce n'est pas avec un continuel « ravissement » que pour notre part nous l'avons dépouillé d'un bout à l'autre. L'éditeur, enfin, est pour les « œuvres de nos contemporains », d'une sévérité quelque peu surprenante, car la France n'a jamais eu de phalange d'érudits plus soigneux et plus méticuleux que celle qu'elle possède actuellement, et ce sont gens que n'effraient guère « la langue un peu barbare » et les « difficultés de lecture » des anciens textes ; et, d'autre part, il y a lieu de reprocher à M. l'abbé Alliot de n'avoir pas toujours satisfait lui-même aux exigences de nos méthodes modernes de travail. Il y aurait beaucoup à dire, tout d'abord, sur la *Préface* qu'il a mise en tête de sa publication. On peut en regretter et les longueurs et les lacunes. L'éditeur est très loin d'y avoir signalé tout ce que le *Registre des Visites archidiaconales de Josas* contient, pour ainsi parler, de substance historique[1], et par contre il en exagère parfois l'importance, jusqu'à commettre de grosses erreurs d'interprétation[2]. Mais arrivons au document lui-même.

1. Nous avons essayé de montrer en détail l'intérêt du Registre de Josas, dans un Mémoire qui sera publié au mois de juillet 1905 dans la *Revue historique*.

2. « Le livre des Visites, dit-il, ne contient aucune révélation sensationnelle dans le domaine de l'histoire. Mais *que de petits faits il aidera à fixer ! que de détails il apporte* sur les événements qui se déroulèrent dans les premières années du règne de Louis XI ! *Il relate aussi certains troubles et même un état de guerre véritable* durant les années 1468 et 1469 dans les paroisses voisines de la capitale, *que les historiens du XV[e] siècle n'avaient point mentionnés.* » Il ajoute ailleurs que « les préoccupations créées par la chute de l'empire d'Orient et la prise de Constantinople par les Turcs... engendraient une agitation... qui trouve un écho jusque dans les pages vieillies de notre manuscrit. » Je n'ai pas réussi pour ma part à y trouver une seule allusion, même lointaine, aux événements d'Orient. Quant aux mentions qui peuvent éclairer l'histoire politique du règne de Louis XI, elles sont en vérité très peu nombreuses, et on peut les compter. Les n[os] 684, 685, 687, 688, 693, 694, 696, 697, 705, 710, 712, 718, 721, 722, 727 à 729, 774, 778, nous montrent que la châtellenie de Montlhéry, comme on pouvait le deviner, eut à souffrir de la guerre du Bien Public, que les églises d'Arcueil, d'Ivry et de Vitry furent pillées, que les autres furent envahies par les habitants et transformées en camps de refuge, encombrées d'ustensiles de ménage, de provisions et de fumier, et qu'au mois de décembre 1465 les chemins n'étaient pas encore sûrs ; et puis c'est à peu près

Ce document, qui est de l'impersonnalité la plus sèche, est par cela même d'une haute valeur. On n'y trouve point de lamentations ni d'invectives, mais des faits très précis. C'est le recueil des notes prises, de 1458 à 1470, par le scribe attaché à la personne du visiteur de l'archidiaconé de Josas. Les renseignements proviennent des observations directes du visiteur, ou des déclarations faites par les curés, les marguilliers, les paroissiens. Ils nous font mieux connaître, non seulement l'institution du droit de visite, non seulement l'état matériel lamentable des églises et des monastères du diocèse de Paris, la situation misérable faite aux curés de campagne et aux prieurs, le cumul inévitable des bénéfices, l'absentéisme des titulaires, la fréquence des mutations, la désorganisation du service divin, mais encore l'état de la société rurale, les chiffres de population, les institutions villageoises (écoles, maisons-Dieu, sages-femmes, obligations des marguilliers, etc.) au milieu du xv[e] siècle. Ces informations, limitées à un nombre défini de paroisses, permettent presque d'établir des statistiques. Par exemple, on constate par des chiffres précis que, en dépit des déclamations d'un Nicolas de Clamanges, d'un Alain Chartier ou d'un Jacques Du Clercq, les mœurs de la société ecclé-

tout en ce qui concerne la guerre du Bien Public, pour la bonne raison que, pendant la guerre elle-même, du 7 mars au 9 novembre, le visiteur n'a pas eu la curiosité imprudente d'aller observer sur place les opérations militaires, et a interrompu ses tournées. En 1468, nous lisons que le 10 août le visiteur ne fait que passer rapidement à Arpajon, « propter gentes armorum circum circa hanc villam hospitantes »; le bréviaire du curé de Marolles a été volé par les soldats, et, toujours à la même date, nous constatons que les gens d'armes sont campés près de Linas; le 15 septembre, le curé de Châteaufort refuse d'ouvrir son église au visiteur « propter occasionem guerrarum pro presenti »; le 7 octobre, à Marly, le visiteur a failli être dépouillé par les gens de guerre, et le lendemain, il ne trouve pas à son poste le curé de Louveciennes, qui réside à Paris « propter guerram » (N[os] 954, 957, 998, 995 et 996). Mais M. l'abbé Alliot a tort de conclure à « certains troubles que les historiens du xv[e] siècle n'avaient point mentionnés ». Il s'agit tout simplement des mouvements de troupes provoqués par des événements très bien connus : dès le mois de juillet 1468, la guerre avait recommencé en Normandie, et de toutes parts les capitaines de Louis XI se préparaient à la lutte (*Lettres de Louis XI*, éd. Vaesen, tome III, p. 238 et suiv.; — Dupuy, *Hist. de la réunion de la Bretagne à la France*, t. I, p. 197 et suiv.). Le traité d'Ancenis fut signé avec le duc de Bretagne le 10 septembre. Mais la paix n'était pas conclue avec Charles le Téméraire, et, en attendant, les troupes restaient sur pied. Louis XI se fit fort de persuader son ennemi par de « doulces parolles » et partit pour Péronne, non sans avoir donné l'ordre, le 8 octobre, à tous les nobles de Paris de se tenir prêts à marcher à son secours. Il arriva le 9 à Péronne et devint prisonnier du duc de Bourgogne le 11; mais Antoine de Chabannes « tenoit son armée pour le roy ès marches de Picardie », et d'autre part, nous dit l'historien de Gaston IV, comte de Foix, M. Courteault, « Gaston campait autour de Paris et tenait son quartier général à Meaux. » Les armées

siastique n'étaient pas pires au xve siècle qu'auparavant, au moins pour ce qui concerne le diocèse de Paris et le bas-clergé. On aura sans doute une impression contraire en parcourant les lettres de rémission de l'époque. Mais celles-ci ne renseignent que sur les cas exceptionnels, passibles de la juridiction criminelle, et on ne doit pas émettre d'affirmations générales sur les mœurs du xve siècle d'après les lettres de rémission, non plus que sur les mœurs actuelles d'après la *Gazette des Tribunaux*. A la différence des documents judiciaires, le registre du visiteur de Josas permet de se faire une impression d'ensemble exacte, d'établir des tant pour cent. A ce titre, c'est une source de premier ordre, et, le P. Denifle ne l'ayant pas utilisée, même fragmentairement, dans son beau recueil de textes sur la *Désolation des Églises en France*, la publication de M. l'abbé Alliot est la bienvenue. Elle prendra sa place, dans la bibliographie de l'Histoire de l'Église, à côté du célèbre *Journal des visites pastorales d'Eude Rigaud* et du *Registre des lettres de l'archevêque John Peckham.*

Cette édition a visiblement coûté à son auteur un effort considérable ; il s'est louablement employé à reproduire fidèlement le manuscrit, à remettre de l'ordre dans certains feuillets mal reliés, à établir une table des noms. Malgré tout, le texte qu'il nous donne est encore à l'état brut, et l'appareil critique est insuffisant. Les fautes évidentes du scribe ne sont que rarement corrigées [1]. Il y a des passages obscurs qui méritaient commentaire. Les dates données d'après les fêtes de l'Église devraient être identifiées, et il est très-incommode que la date d'année ne figure pas en haut de chaque page. Les références

royales n'attendaient qu'un signal, et ce fut en grande partie pour cette raison que Charles le Téméraire se résigna à relâcher Louis XI (Interpolations de la *Chronique Scandaleuse* ou *Journal de J. de Roye*, édit. de Mandrot, t. II, p. 218. — Forgeot, *Le cardinal Balue*, p. 54 et suiv.— Courteault, *Gaston IV*, p. 313). Il est donc tout naturel que l'archidiaconé de Josas fût, à ce moment-là, sillonné de troupes, et l'on sait de reste que Louis XI n'imposa jamais à ses soldats une stricte discipline. Les faits qui paraissent nouveaux et mystérieux à M. l'abbé Alliot s'expliquent d'eux-mêmes, et nous n'aurions pas insisté si longuement, si nous n'avions pas jugé nécessaire de détruire le germe possible d'une erreur historique. Pour ce qui concerne l'année 1469, nous n'avons trouvé dans le registre (Nos 999 à 1079) aucune allusion à des troubles quelconques.

1. Par exemple, au n° 589, voici comment M. l'abbé Alliot établit le texte : « Petrus le Turc ...emendavit sollicitasse uxor Guillelmi Blondel, et ibidem in sua domo... (fuit) repertus per suum patrem. » Il aurait fallu corriger : uxor[em]. De plus, le mot suppléé *fuit* n'aurait pas dû être mis entre parenthèses, mais entre crochets carrés. Les parenthèses sont réservées aux mots qui figurent réellement dans l'original, et dont l'éditeur propose la suppression.

bibliographiques sont fort rares, et peut-être M. l'abbé Alliot ne s'est-il pas assez préoccupé de dresser pour lui-même le répertoire des textes et des livres qui peuvent servir à éclairer son sujet. On a vu plus haut (en note) que la véritable nature des événements survenus en Ile de France en 1468 paraît lui avoir échappé, faute sans doute de lectures assez abondantes. Il ne cite pas une fois le recueil du P. Denifle, auquel il aurait dû au moins faire allusion dans sa *Préface.* Il aurait trouvé des informations très intéressantes sur la situation économique des paroisses de l'archidiaconé de Josas, à l'époque où son registre a été composé, dans le Terrier de Sainte-Catherine de la Couture, publié par M. Fagniez en tête du *Journal du Prieur Maupoint* (*Mémoires de la Société de l'Hist. de Paris*, t. IV), et aussi dans l'*Histoire de la seigneurie et de la paroisse de Bures* (1876) par M. Jules Lair. Il connaît évidemment ces publications, et l'on peut admettre qu'il ait eu le droit de ne pas les citer, vu la nécessité pratique de ne point grossir un volume déjà compact. Mais voici une omission plus grave, qui paraît prouver que M. l'abbé Alliot, au cours de son long travail, n'a pas eu la curiosité de dépouiller la *Bibliothèque de l'École des Chartes* : on trouve édités dans ce périodique (5e série, t. IV, p. 335 et suiv.), les fragments très importants relatifs aux visites faites, de 1459 à 1470, par le représentant de l'archidiacre de Josas à l'abbaye de la Roche. Si M. l'abbé Alliot connaissait, ce que nous ne croyons pas, cette édition antérieure, il devait la faire connaître au lecteur.

Mais la lacune la plus grave est l'absence d'*Index rerum*. Le registre contient beaucoup de renseignements curieux pour l'historien des institutions, de la religion, de la charité, de la sorcellerie, de la médecine, de l'art et même de la littérature. Il faudrait une table où nous puissions trouver d'un coup d'œil l'indication de tous les textes relatifs à la cérémonie de la visite[1], à la taille pour l'entretien de l'église[2], à l'obligation de tenir en bon état le presbytère[3], aux cimetières[4], au mobilier du curé[5], aux livres liturgiques[6], au trésor des

1. Voir notamment les nos 730, 916, 918.
2. Nos 237, 742, 783, 835, etc.
3. Nos 237, 737, 933, etc.
4. Nos 246, 448, 589, 616, 619, etc.
5. Nos 764, 1144, 1236, etc.
6. Nos 246, 608, 767, etc. A Bruyères-le-Châtel, « sunt in eadem ecclesia libri qui sequuntur : unum missale, unus liber vocatus Grec, unus Antiphonarius,

églises [1], aux reliques[2], aux tableaux, fresques et statues [3], aux marguilliers [4], aux sages-femmes [5], à la lèpre [6], et aux épidémies [7], aux Maisons-Dieu [8], aux écoles [9], aux confréries [10], à la représentation des mystères [11], à la sorcellerie [12], etc... Faute d'*index rerum*, beaucoup de ces précieuses informations risquent de rester inconnues de ceux qui pourraient les utiliser. L'historien du théâtre, en effet, ne s'avisera guère de lire d'un bout à l'autre le *Registre de l'archidiaconé de Josas ;* et pourtant il y trouverait la très curieuse mention d'un Mystère de Saint-Sébastien, joué à Saint-Vrain en 1469.

On voit qu'en somme la publication de M. l'abbé Alliot est riche de faits intéressants. Il convient de ne pas lui chercher trop vive querelle pour les petites inexpériences qui déparent son édition sans d'ailleurs en altérer l'exactitude. Félicitons-le avant tout d'avoir procuré aux historiens du xv[e] siècle un excellent texte de plus, et d'avoir si intelligemment et si utilement occupé ses loisirs. Ch. Petit-Dutaillis.

---

F. Martroye. — **L'Occident à l'époque byzantine. Goths et Vandales.** — Paris, Hachette, 1904; in-8°, xii-626 p.

On pourrait reprocher, au titre de l'ouvrage de M. Martroye, de manquer un peu de précision, car l' « époque byzantine » s'étend, en somme, de la fondation de Constantinople jusqu'à la croisade de 1204, au moins. D'autre part, même en appliquant spécialement, comme le fait l'auteur, à la période de Justinien cette dénomination de « byzan-

unum psalterium, unum antiquum breviarum, unus processionarius, unus parvus liber de festis novis, item unum aliud missale. » (N° 767).

1. N°s 145, 618, 767, 822, 1074, etc.
2. N°s 616, 618, 954.
3. N°s 214, 218, 219, 616, etc... Voici la mention la plus intéressante (n° 616) : « ...item, unam ymaginem beate Marie Magdalenes de argento, cujus vultus est tantummodo de lapide, tenentis in altera suarum manuum, a parte dextre (*sic*), quasdam reliquias de spatula beate Marie Magdalenes, cujus ecclesie est patrona. »
4. Mentions très nombreuses. Voir notamment les n°s 593-594.
5. N°s 4, 8, 9, 12, 17, 20, etc.
6. N° 934, etc.
7. N°s 713, 947, 953, 957, etc.
8. N° 1114.
9. N°s 856, 933, 954, 1074, 1114, 1145.
10. N°s 676, 681, 729.
11. N° 1054. Je n'ai trouvé qu'un seul texte relatif à un mystère.
12. Voir notamment le n° 72 : « Qui quidem parrochiani, coram nobis, fecerunt magnam querimoniam contra Gauvinam, uxorem Georgii de Vienne, dicendo quod ipsa diffamabatur de sortilegio, supplicando a nobis remedium apponi et justitiam eisdem fieri, *alias dimitterant* (corrigez : dimitterent) *parrochiam.* »

tine », il ne faudrait pas chercher dans son volume un tableau complet du monde occidental dans la première moitié du VI[e] siècle. Il est très peu parlé des Francs et pas du tout des Wisigoths. Le sous-titre est là d'ailleurs, pour avertir le lecteur qu'il ne sera question que des Goths et des Vandales, et encore de ceux-ci presque incidemment. Un seul chapitre leur est consacré pour raconter la ruine de leur royaume africain à la suite de la campagne de Bélisaire. La majeure partie du volume est donc réservée à l'histoire du royaume ostrogoth d'Italie, depuis sa fondation après la mort d'Odoacre, jusqu'au rétablissement de la domination byzantine, conséquence de la défaite de Totila et des conquêtes de Narsès.

Les premiers chapitres sont naturellement consacrés à Théodoric, à ses relations avec les souverains voisins, à son gouvernement, dont M. Martroye a pu exposer en détail le caractère, en puisant à la source abondante que constituent à cet égard les lettres de Cassiodore. Grâce à ce précieux recueil, en effet, nous connaissons le règne du fondateur du royaume ostrogoth beaucoup mieux que celui de son contemporain Clovis, par exemple, ou même que celui de souverains bien plus modernes. De même, grâce à Procope et à son continuateur Agathias, nous sommes admirablement renseignés sur les campagnes byzantines en Afrique et en Italie, campagnes dont le récit remplit la seconde partie, la plus considérable, du gros livre de M. Martroye, avec l'expédition de Bélisaire et la première *reconquista* de la péninsule, et la restauration du royaume goth par Totila et sa destruction par Narsès.

C'est donc Procope qui a été, pour la majeure partie de l'ouvrage, la source principale et souvent unique, — du moins le Procope du *De bello Gothico* et du *De bello Vandalico*, car M. Martroye lui refuse avec décision la paternité de l'*Historia arcana*. Je dois dire que l'argument, déjà ancien, tiré des contradictions qui existent entre les renseignements fournis sur le compte de Justinien par les deux premiers de ces ouvrages et les allégations de l'*Hist. arcana*, me paraît moins convaincant qu'à M. Martroye, et insuffisant pour faire rejeter l'attribution classique[1], appuyée sur le témoignage de Suidas, et admise d'ailleurs par les historiens les plus récents et les plus autorisés[2].

1. Cf. Krumbacher, *Gesch. der byzantinischen Litteratur*, 2[e] éd., p. 233.
2. Diehl, *Justinien et la civilisation byzantine au VI[e] siècle* (Paris, 1901, in-8°), p. XIII-XIV.

Mais si les œuvres de Procope constituent pour cette histoire un document de premier ordre, il ne s'ensuit point que l'on puisse utiliser celui-ci sans aucune réserve, et je ne sais si sur ce point M. Martroye s'est toujours montré assez prudent. Si, dans beaucoup de cas, l'historien de Bélisaire pouvait être bien informé, il pouvait aussi quelquefois l'être moins bien, surtout lorsqu'il s'agit de faits qui ont eu lieu chez les barbares[1]. Il pouvait aussi, parfois avoir intérêt à déguiser ou à dissimuler la vérité, et sur ce point, il peut y avoir des réserves à faire. Il en est de même pour Victor de Vit qui, dans son *Historia persecutionis Wandalicae*, a fortement exagéré les malheurs des orthodoxes, comme le reconnaît M. Martroye lui-même, et la réputation des Vandales paraît avoir été un peu trop noircie, ainsi qu'il ressort du livre de M. Schmidt, dont j'ai rendu compte dans cette revue[2].

Pour en revenir à Procope, on sait que ce dernier avait le goût de la belle littérature, et s'occupait surtout d'imiter les historiens de l'antiquité. Comme eux, il a semé son récit de discours, selon un procédé littéraire bien connu. M. Martroye traduit consciencieusement ces harangues, comme des documents historiques. Passe encore pour les discours que Procope a pu entendre, comme ceux de Bélisaire, dont on peut admettre à la rigueur qu'il reproduit tout au moins le sens général. Mais ceux des chefs barbares sont de pure fantaisie. M. Martroye les reproduit cependant; il ajoute même (p. 428), à propos de certaine allocution de Totila : « Ce discours fit sur les Goths une vive impression. »

L'auteur du *De bello Gothico*, d'autre part, accumule dans son récit les anecdotes, les menus détails, auxquels il fait une place parfois plus considérable qu'à l'exposé de faits importants. M. Martroye reproduit ces anecdotes lorsque le cours du récit les amène. C'est en soi une fort bonne chose, car les détails de ce genre sont souvent caractéristiques et rendent compte, mieux que de longues dissertations, de la manière dont les choses se passaient dans la pratique, de la manière de combattre des adversaires en présence, du caractère des barbares, etc. C'est ainsi qu'en lisant la seconde partie du livre de M. Martroye, on comprend bien la faiblesse des ressources dont disposaient l'Empire d'une part, et les rois goths de l'autre. L'armée de Bélisaire

1. Procope rapporte lui-même deux versions différentes sur la mort de Totila.
2. *Le Moyen Age*, 1902, p. 281.

comptait encore une douzaine de mille hommes. Ses successeurs opèrent avec de petites bandes de quelques milliers ou même de quelques centaines d'hommes[1]. La perte de quelques cavaliers dans une escarmouche prend tout de suite une importance considérable et Procope raconte l'affaire en détail. Mais précisément il y a trop de ces récits d'engagements insignifiants, de prises de petites bourgades, et à suivre de trop près le texte de l'historien grec, on risque de présenter un peu trop, tout sur le même plan.

On doit savoir gré à M. Martroye d'avoir cherché à tirer des rares textes occidentaux et des *Histoires* de Procope, une histoire intéressante des Ostrogoths. Il est permis de regretter qu'il n'ait pas plus souvent complété les renseignements fournis par ces documents à l'aide de ceux que pouvaient lui fournir les autres sources, les monuments, les inscriptions ou les monnaies, par exemple[2], et qu'il n'ait pas donné quelques indications relatives aux travaux de ses devanciers. En ce qui concerne, en effet, les travaux modernes, principalement les travaux allemands consacrés aux invasions barbares en Italie et surtout aux sources de cette histoire, M. Martroye paraît n'en tenir aucun compte, et il est fâcheux que son livre donne à ce point de vue l'impression d'un ouvrage qui n'est pas au courant. A part le mémoire de M. Dumoulin sur le gouvernement de Théodoric[3], le livre de M. Ch. Diehl sur l'*Afrique byzantine*, et l'*Histoire de Rome au Moyen Age*, de Gregorovius, je ne vois cité dans le volume aucun ouvrage moderne. L'auteur en est toujours à la vieille histoire des Vandales de Marcus, qui date de 1836, pour les Mérovingiens à l'histoire de France d'Henri Martin (p. 357), pour l'onomastique germanique au vieux livre de Grotius (p. 417). Les ouvrages classiques, comme les volumes de Dahn, l'*Italy and her invaders* de Hodgkin, la récente *Geschichte Italiens im Mittelalter*, de L.-M. Hartmann, et pour le dernier chapitre le livre de M. Ch. Diehl (*L'administration byzantine dans l'Exarchat*) sont passés sous silence. Pour les lettres des Papes, M. Martroye ne connaît que Pagi et Baronius. Et cependant, lorsqu'il s'agit de textes, l'auteur est en général au courant, et a utilisé pour les rares chroniques occidentales de cette époque, les éditions des *Monu-*

1. Cf. Diehl, *Justinien*, p. 144.
2. P. 383, M. Martroye donne de l'angon franc une description qui fait de cette arme une hache ; p. 580, il rapporte le texte classique qui la représente comme un javelot.
3. Publié en 1901 dans la *Revue historique*.

*menta Germaniae*[1]. Celles-ci ayant profité des travaux antérieurs le livre de M. Martroye a par contre-coup bénéficié d'une partie des résultats de la critique moderne[2]. Mais un ouvrage de ce genre n'est pas seulement destiné à être lu, il pourrait être aussi consulté avec profit, si l'auteur avait bien voulu mettre à la portée du lecteur certaines indications bibliographiques, qui permettraient à celui-ci de compléter ses renseignements sur tel point déterminé.

Mais M. Martroye a, pour ceux qui seraient tentés de consulter son livre, un souverain mépris. Son volume a plus de 600 pages. Il est rempli de noms de personnages et de villes. Il n'a pas d'index alphabétique[3].

René POUPARDIN.

---

Cte A. de LOISNE. — **La maladrerie du Val de Montreuil.** Histoire et cartulaire. — Abbeville, impr. Lafosse et Cie, 1903; in-8o, 132 p.

Rien ne prouve mieux l'extension extraordinaire de la lèpre au moyen âge que la fondation, pendant le XIIe et le XIIIe siècles, dans le seul territoire correspondant au département actuel du Pas-de-Calais, d'une centaine de maladreries[4]. Celle du Val de Montreuil-sur-Mer fut fondée[5], dans la seconde moitié du XIIe siècle, par les comtes de Ponthieu et de Montreuil. Eux-mêmes et les autres seigneurs de la région la dotèrent de terres et de rentes, qui, rapidement, la rendirent riche et

1. Cependant Agnellus de Ravenne est cité, dans certains cas, d'après les *Scriptores* de Muratori; Victor de Vit est cité non pas d'après l'édition de Halm, dans les *Auctores Antiquissimi*, mais d'après celle de Ruinart, reproduite dans Migne, précieuse encore, il est vrai, à cause du commentaire.

2. Le texte de M. Martroye est d'ailleurs plus complet que ne sembleraient l'indiquer ses références. Je cite un exemple : p. 313, il donne la date de jour de l'entrée de Bélisaire dans Rome, le 9 décembre 536, et renvoie pour cet événement à Procope, *Bell. Goth.*, I, 14, et à l'*Auctarium Marcellini* (éd. Mommsen, *Auctores Antiquissimi*, t. XI, pars I, p. 105). Ce dernier indique l'année. Ni lui, ni Procope, ne donnent la date de jour. Celle-ci ne se trouve que dans la Chronique d'Evagrius. Il faut donc que M. Martroye ait utilisé ou ce texte, ou un travail antérieur au sien, probablement *l'Histoire de Rome* de Gregorovius qu'il cite ailleurs.

3. Cette absence d'index se fait d'autant plus cruellement sentir que les noms de lieux ne sont en général identifiés qu'une fois (et encore pas toujours, en particulier pour les noms africains). Faute de table alphabétique, c'est un véritable travail que de retrouver une identification.

4. L'auteur en a dressé la liste, p. 4. n. 1.

5. Exactement « près de Montreuil, dans la partie du village d'Écuires qui, à l'organisation du département du Pas-de-Calais, a été incorporé à la commune de Boisjean » (P. 7

prospère. Depuis 1224, elle fut même en état de faire directement des acquisitions ( chap. I, p. 1-20). Au XIIIe siècle, l'administration appartenait à un *maître* élu par les *frères sains*, séparés des *malsains*. On a conservé de curieux détails[1] sur la réception ou plutôt sur la réclusion des lépreux, sur l'*épreuve de ladrerie* exécutée par deux chirurgiens-barbiers sous la surveillance échevinale et sur un simulacre de service funèbre, qui, célébré par le clergé local, rendait le malheureux absolument mort pour le monde. Si les lépreux proprement dits étaient séquestrés, d'autres, les *mézeaux* ou lépreux blancs ne l'étaient pas, mais leur existence ne s'en traînait que plus misérable (chap. II, p. 20-30). Dès la fin du XIIIe siècle, les mayeurs et les échevins de Montreuil s'immiscèrent petit à petit dans les affaires de la maison, et, au début de la période suivante, ils en étaient les maîtres : le Val devient un bien municipal, que deux échevins, remplaçant le maître, dirigent et gèrent au nom de leurs collègues. Rien d'essentiel ne fut cependant changé à l'état intérieur de la maladrerie jusqu'au commencement du XVIIe siècle (chap. III, p. 30-40). Mais alors, à Montreuil, comme dans le reste de la France, il n'y avait plus, et même officiellement, de lépreux. Aussi, en décembre 1672, suivant une transformation générale, au moment du rétablissement de l'ordre de Saint-Lazare, l'échevinage fut-il dépouillé par le pouvoir public de la maladrerie, qui devint le siège d'une commanderie du prieuré de Flandre. Enfin, en janvier 1696, à la suite d'une nouvelle organisation d'ensemble du régime hospitalier, elle fut donnée à l'hospice de Montreuil dont elle est restée, depuis, une simple ferme (chap. IV, p. 40-59).

Ainsi, pourrait-on ajouter, tout en ayant perdu, par la force des choses, sa destination sociale primitive, elle était retournée à sa forme juridique originelle : elle était redevenue un bien plutôt privé. Le pouvoir public lui avait été en somme plus favorable que l'autorité locale.

Cette étude se continue par 39 pièces justificatives, qui s'étendent de 1173 à 1717. Les actes du XIIIe siècle intéressent exclusivement le domaine de la maladrerie. Après une lacune de plus d'un siècle, de 1327 à 1454, on doit citer en 1464 le cérémonial de la réclusion d'un ladre. Puis vient en 1547 le texte d'un des comptes que rendait un argentier urbain. La plupart des pièces d'intérêt domanial ont été prises aux

1. P. I. 28, de 1464, mais « consignant des usages remontant à la fin du XIIIe siècle » (P. 91, n. 1).

Archives de l'Hôtel-Dieu de Montreuil; beaucoup d'autres textes, appartiennent à des collections locales particulières ou à la collection Moreau (p. 63-116). Une table onomastique termine le travail (p. 119-132).

Que l'auteur nous permette d'abord quelques simples remarques. Il écrit[1], on l'a vu, que « dès la fin du XIII[e] siècle », le pouvoir communal « s'immisça » dans les affaires de la maladrerie et il paraît croire ainsi qu'il se forma à ce moment un état de choses absolument nouveau. Or, dès 1173, aussitôt la fondation de l'institution, *dès* qu'il existe un acte de *donation*, nous voyons une série de cinq dons[2], faits cependant par le pouvoir féodal local, être passés dans la maison commune de Montreuil et, par conséquent, être confirmés et scellés par le pouvoir échevinal. Sans doute, ensuite, ce fait ne se constate plus, soit pour les actes de même nature[3], soit pour tout l'ensemble des *acquisitions* accomplies par la maladrerie[4]. On pourrait donc croire que l'intervention de la commune est une question uniquement diplomatique, qui prouverait simplement la valeur que la juridiction *gracieuse* communale a eue, et quelques fois seulement aux yeux des donateurs, mais qui, dans l'ensemble, aurait été dépourvue de toute importance proprement juridique. Cependant, tout d'abord, au point de vue formel, une différence des deux genres d'actes n'est sans doute qu'une question accidentelle due à l'absence bien certaine de règle générale absolue, et par suite, à des circonstances particulières et personnelles comme au hasard de la conservation des actes : *a priori*, en effet, on ne comprendrait guère que si les donations, actes passifs pour la maladrerie et d'origine étrangère à elle, devaient ou avaient l'habitude d'être passés devant l'échevinage, les acquisitions, actes actifs de l'institution et d'origine directe, ne fussent pas également plus ou moins soumis à la même règle. Il ne convient donc pas d'établir de différence diplomatique entre les deux séries de faits. Au point de vue juridique, nous reconnaissons que les exemples appartenant à la première catégorie pourraient être négligés, si *jamais* l'échevinage n'avait mis la main sur la maladrerie. Mais, puisque le contraires s'est produit, il est bien préférable d'y voir des précédents, qui eurent sans doute leur rôle et dont il

1. P. 30.
2. P. 1. 1-5.
3. P. I. 8, 13.
4. P. 7, 10-12, 14-21.

est nécessaire de tenir compte. Dans ces conditions, ce sont des preuves indirectes, mais bien certaines, de rapports existant très anciennement entre l'autorité communale et l'institution charitable ; ce sont les débuts de la future main-mise de la première sur la seconde. Ces embryons ne furent certainement pas sans se développer ensuite et en faveur du pouvoir urbain.

En effet, en 1327[1], lorsque l'échevinage s'est emparé réellement du Val, l'évêque d'Amiens se plaignit au roi, qui ordonna une enquête. Les représentants de la ville arguèrent de droits existants et déclarèrent par exemple qu'ils ont celui, fort important, d'inspecter les comptes annuels de la maladrerie : il ne peut pas être douteux que ce privilège et les autres devaient être bien antérieurs et, en fait, le pouvoir royal ne fit aucune difficulté de les reconnaître. Dès le cours du XIIIe siècle, par conséquent, sinon dès l'origine, bien que le Val ne fût pas situé dans l'échevinage, son voisinage immédiat du territoire de la ville et l'utilité sociale qu'il avait pour cette dernière, d'une part, la prééminence générale de l'autorité urbaine, de l'autre, amenèrent tout naturellement et d'une façon spontanée, à son profit, la possession, non pas d'un véritable droit de propriété qu'elle n'acquit, en effet, qu'au début du XIVe siècle, mais, dans des conditions que l'absence de documents ne nous permet d'ailleurs pas de préciser, la jouissance d'une sorte de pouvoir éminent, qui se traduisait sans doute par un droit général de surveillanee. M. de Loisne ne pense-t-il pas qu'il eût été nécessaire de mettre davantage en lumière cette influence comme cette ingérence de l'autorité urbaine au XIIIe siècle, afin de montrer que, vers 1300, ce n'est pas proprement une révolution qui s'exécuta, mais simplement une évolution qui, commencée bien antérieurement, arriva à son terme final ?

Inversement, un peu plus de brièveté dans l'énumération des actes de donations du XIIIe siècle n'eût-il pas été préférable, d'autant mieux que ces textes ne paraissent pas être assez nombreux pour permettre d'en tirer des conclusions générales sur le mode de formation du domaine de l'institution ? — Enfin, pour le Cartulaire, au lieu de faire isolément les identifications au bas des pages, il eût mieux valu, semble-t-il, les réunir dans la table onomastique : on eût ainsi facilité les recherches et, en même temps, rendu inutile la répétition de ces mêmes noms dans la table.

1. P. 30-31.

Mais, ces légères réserves faites, on ne peut que féliciter l'auteur de l'heureuse idée qu'il a eue de consacrer une monographie à l'une de ces institutions si répandues au moyen âge, en particulier dans l'Artois et le Ponthieu, et le louer du soin qu'il a apporté à l'exécution de son travail. Si les documents sur l'histoire économique de la maladrerie ne deviennent suffisamment détaillés qu'à l'époque moderne, dès l'origine, son histoire proprement sociale et ses vicissitudes sont intéressantes à suivre, et, en particulier, rien n'est plus curieux que le cérémonial de réclusion d'un lépreux. La table que l'auteur a dressée des maladreries de la région restera très précieuse. Le Cartulaire, résultat de nombreuses recherches locales et parisiennes, est soigneusement publié. Ajoutons enfin que cette étude forme un élégant volume, dont l'impression se présente sous une forme très agréable.

Georges ESPINAS.

---

G. PARIS. — **Légendes du Moyen Age.** — Paris, Hachette, 1903; in-12, IV-291 p.

Les études qui ont été réunies dans ce volume, sont évidemment connues déjà, pour la plupart, de quiconque s'intéresse à notre littérature du moyen âge. *Roncevaux* a paru dans la *Revue de Paris* du 15 septembre 1901 ; le *Paradis de la Reine Sibylle*, même revue, 15 décembre 1897 ; la *Légende du Tannhäuser*, même revue, 15 mars 1898. Viennent ensuite deux articles sur le *Juif-Errant*, dont le second, — publié dans le *Journal des Savants* en septembre 1891, — complète et rectifie sur certains points, le premier qui avait été donné en 1880 au tome VII de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, dirigée par F. Lichtemberger. Le recueil se termine par une édition du *lai de l'Oiselet*, précédée d'une longue introduction. C'est là, en réalité, une partie inédite, puisque ce travail imprimé à petit nombre en 1884, à l'occasion du mariage du neveu de l'auteur, M. Philippe Dépret avec Mlle Bixio, n'avait jamais été mis en vente.

L'introduction placée en tête du lai passe en revue les différentes œuvres où se retrouve la légende qui fait le sujet du lai de l'Oiselet. Le thème primitif était évidemment sanscrit, mais le poème sanscrit n'est pas parvenu jusqu'à nous. La première fois où la légende nous apparaît, c'est dans le célèbre roman grec de *Barlaam* et Joasaph,

production de la littérature byzantine, très probablement écrite à Jérusalem au VIIe siècle, peut-être même au VIe, où est racontée l'histoire légendaire de Boudha qui, selon l'auteur, aurait été converti à la religion chrétienne par un certain Barlaam. Ce roman eut un succès considérable et fut traduit en syriaque, en arabe, et retraduit de l'arabe en grec. On retrouve la légende dans un livre latin d'un rabbin juif d'Aragon, Pierre Alphonse, devenu chrétien en 1106: *Disciplina clericalis*, puis dans un roman hindoustan, *la Rose de Bakavali*. On l'a recueillie aussi à l'état de tradition orale chez les Avares: Elle se retrouve encore dans un recueil de fables arméniennes dont l'auteur supposé, le docteur Vartau, vivait au XIIIe siècle, et dans divers récits de la littérature orientale. Toutes ces versions sont minutieusement étudiées et comparées par Gaston Paris.

Le lai de l'Oiselet a été écrit dans la première moitié du XIIIe siècle. On n'en connaît pas l'auteur; la langue indique qu'il devait être du pays intermédiaire entre l'Ile-de-France et la Picardie. Son succès dut être grand. La fable qu'il raconte est reprise dans le *Récit d'un ménestrel de Reims*, que son dernier éditeur, Natalis de Wailly, date de 1260. Le lai nous décrit d'abord le jardin où se passe l'action; il est plein d'arbres, de fleurs odoriférantes; au milieu se trouve une belle fontaine, ombragée d'un arbre dont les branches s'étendent au loin; il est si garni de feuilles, que pas un rayon de soleil ne peut passer au travers, et ses feuilles ne tombent jamais. Deux fois par jour un oiseau vient chanter sur cet arbre; il est plus petit qu'un moineau, un peu plus grand qu'un roitelet. Il chante merveilleusement, et quiconque entend son chant, si triste fût-il d'abord, s'en retourne joyeux. Si cet oiseau venait à disparaitre, la fontaine cesserait de couler, le verger tout entier s'anéantirait. Le vilain à qui appartenait ce domaine venait deux fois par jour entendre le chant de l'oiseau. Il songe que s'il pouvait s'emparer d'un si merveilleux animal, il le vendrait bien cher. Il tend un piège : l'oiseau y est pris. Celui-ci demande à son bourreau de le délivrer, il lui donnera en récompense, lui promet-il, trois avis. Il les lui donna : Ne crois pas tout ce que tu entends dire. — Ne pleure pas ce que tu n'as jamais eu. — Ce que tu tiens en tes mains, ne le jette pas à tes pieds. Le vilain, furieux, répond qu'il n'a que faire de tels conseils, l'oiseau lui dit eu grand tort de le lâcher; il avait dans son corps une pierre

de trois onces; la vertu qui est en elle est si grande que celui qui l'aurait en sa possession ne saurait rien souhaiter qui ne fût aussitôt devant lui. Le vilain se lamente plus que jamais, se frappe la poitrine, déchire ses habits. L'oiseau lui prouve alors que les trois préceptes ne lui étaient pas inutiles : n'a-t-il pas cru une chose incroyable? La présence d'une grosse pierre dans le corps d'un animal qu'il tenait tout à l'heure en ses mains, et qui était plus léger qu'un moineau? il a pleuré ce qu'il n'avait pas, il a lâché l'oiseau quand il le tenait en ses mains. L'oiseau s'envole, la fontaine se tarit, le verger disparait : qui trop convoite perd tout, dit le dernier vers du lai.

Cette sèche analyse ne peut rendre le très grand charme de ce petit poème, l'un des plus jolis que nous ai laissés le moyen âge. Il avait déjà été imprimé en 1756 par Barbazan, puis par Méon, en 1808. Le texte qu'en donne Gaston Paris, fondé sur un examen critique des cinq manuscrits qui nous ont conservé l'œuvre, et qui tous les cinq sont à la Bibliothèque nationale, est, est-il besoin de le dire, définitif.

Il est inutile d'insister sur le mérite d'un livre de Gaston Paris. Je ne finirai pas sans redire ici l'excellente nouvelle que nous apporte la préface du volume dont je viens de dire quelques mots : on nous donnera prochainement le recueil des travaux scientifiques de Gaston Paris. Il sera le très bien veuu, et nous l'attendons avec la plus vive impatience.

Gaston Rousselle.

---

Philippe de Commynes. — **Mémoires**, nouvelle édition publiée avec une introduction et des notes par B. de Mandrot. — Paris, Picard, 1901-1903 ; 2 vol in-8°, cxl-473 et 493 p. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire).

Les mémoires de Commynes ont été publiés pour la première fois à Paris, chez Galliot du Pré, le 26 avril 1524 (première partie), et à Paris et à Poitiers, chez Enguilbert de Marnef, le 25 septembre 1528. (deuxième partie). De nombreuses éditions suivirent ; M. Ferd. Vander Haeghen, au t. V de sa *Bibliotheca belgica*, n'en compte pas moins de cent vingt-trois. Je ne veux rappeler ici que les plus connues, et sans remonter au-delà du siècle dernier : celle de l'abbé Lenglet Du Fresnoy (à qui nous devons aussi la meilleure édition

complète qui ait encore été donnée de Marot), en 4 vol. in-4°, Londres et Paris, 1747; celle de M[lle] Dupont, publiée en 1840 par la Société de l'Histoire de France; celle de R. Chantelauze enfin, publiée en 1881, à Paris, chez Firmin Didot. De toutes ces éditions, celle de M. de Mandrot se distingue et par la constitution du texte et par le commentaire.

Nous ne possédons des mémoires aucun manuscrit original: ceux que nous avons ne sont que des copies, « peut-être même de seconde main », tracées plus d'un quart de siècle au moins après les originaux et plusieurs années après la mort de Commynes, qui eut lieu, très vraisemblablement, le 18 octobre 1511. Nous avons six de ces copies: elles présentent entre elles un grand nombre de différences : Lenglet Du Fresnoy, qui n'en avait consulté que trois, avait noté plus de trois mille variantes. Ces manuscrits sont : 1° le ms. français 10156 de la Bibliothèque nationale de Paris; 2° le ms. français 3879 de la même bibliothèque; 3° un ms. faisant partie d'une collection que feu Thomas Dobrée, de Nantes, a laissée à cette ville; 4° un ms. appartenant à la famille de Montmorency-Luxembourg, et qui avait jadis fait partie de la « librairie » de Diane de Poitiers; 5° un ms. appartenant à M. le comte Arthur de Vogüé. Tous les cinq ne contiennent que la matière des six premiers livres, c'est-à-dire s'arrêtent à la mort de Louis XI. Il faut leur adjoindre un ms. perdu, dont un érudit du XVI[e] siècle, Denis Sauvage, qui a donné en 1552 une édition de Commynes, nous a conservé un assez grand nombre de leçons, et qu'il appelle son « exemplaire vieil à la main ». Enfin, une sixième copie des Mémoires est utilisée pour la première fois dans l'édition de M. de Mandrot — et c'est ce qui en fait l'incontestable originalité. Comme les précédentes, elle remonte à la première moitié du XVI[e] siècle; comme elles aussi, elle n'est divisée ni en livres ni en chapitres (c'est Denis Sauvage qui le premier inaugura cette division que modifièrent successivement Lenglet Du Fresnoy, puis M[lle] Dupont; M. de Mandrot s'en tient, pour la commodité du lecteur, à cette dernière, qu'il déclare d'ailleurs fort imparfaite). Mais elle diffère de toutes les autres en ce qu'elle contient le récit du règne de Charles VIII, qui n'était connu jusqu'ici que par l'édition imprimée en 1529 par Engilbert de Marnef. Elle avait été, en 1880, signalée et décrite par M. Léopold Delisle (*Mélanges de paléographie et de bibliographie*, Paris, Champion, 1880, article intitulé: *La bibliothèque d'Anne de Polignac et les origines de l'imprimerie à Angoulême*. « Ce manuscrit, nous dit M. de Mandrot, est

à la fois le plus complet et le moins incorrect de tous les manuscrits que nous possédons, car non seulement il contient la matière des livres VII et VIII, après celle des six premiers, mais il présente quelques passages inédits qu'on ne retrouve ni dans aucun autre manuscrit ni dans les imprimés. » Il a appartenu, M. Delisle l'avait établi, à Anne de Polignac, nièce de Commynes.

C'est le texte de ce dernier manuscrit qui a servi de base à l'édition de M. de Mandrot. Il signale d'ailleurs toutes les variantes que lui fournissent les autres manuscrits et les éditions: le nombre en est considérable. Des notes très nombreuses et très abondantes élucident tous les points d'histoire qui ont besoin de l'être, expliquent toutes les allusions, rectifient les erreurs ou les confusions commises par l'auteur: il y en a beaucoup. Ce commentaire est, certainement, lui aussi, supérieur à ce que nous offraient les éditions précédentes. L'introduction nous renseigne sur la vie de Commynes, et ici M. de Mandrot n'avait que peu de chose à ajouter à ce qu'avait dit M^lle^ Dupont — sur ses qualités d'historien — sur la date probable de la composition des Mémoires. Le nouvel éditeur précise sur ce dernier point un peu plus que ses devanciers. Il établit en effet que les six premiers livres ont été écrits dans les derniers mois de 1489 et dans les premiers de 1490, puis interrompus quelque temps et achevés dans les premiers mois de 1491. Quant aux livres VII et VIII, ils ne furent pas composés d'une seule venue; il est probable, que jusqu'au vingt-deuxième chapitre du livre VIII, ils ont été rédigés au cours de 1497; la partie qui suit immédiatement a été écrite avant le 7 avril 1498, date de la mort de Charles VIII; les dernières pages enfin sont d'octobre 1498.

Il est regrettable qu'on ne trouve pas à la fin de l'édition de M. de Mandrot un glossaire: elle aurait ainsi rendue plus de services encore, surtout aux philologues; une étude sur la langue de Commynes aurait aussi été la bien venue. M. Chantelauze terminait son livre par quelques remarques sur la syntaxe de l'historien: c'était un exemple à imiter. Il est dommage que M. de Mandrot ait surtout songé aux historiens: ils ne seront pas seuls, cependant, à consulter son édition, la meilleure que nous possédions maintenant. On y trouvera enfin une liste complète de tous les travaux relatifs à Commynes et aux événements qu'il raconte, et une table analytique des noms de personnes et de lieux: elle comprend 77 pages à deux colonnes: c'est-

à-dire qu'il n'y manque rien et qu'elle rendra les plus grands services. GASTON ROUSSELLE.

---

VUYLSTEKE (J.). — **Comptes de la ville et des baillis de Gand** (1280-1336). — Gand, impr. F. Meyer-Van Loo, 1900; 2 vol. in-8°, XIII-1049 p. (Cartulaire de la ville de Gand).

Cette publication, ainsi que l'indique une note[1] du 15 mars 1903, placée en tête, devait être précédée « d'un commentaire historique très développé » et « d'une table analytique générale ». Malheureusement, la mort de l'éditeur a retardé l'apparition de l'un et de l'autre. Quoi qu'il en soit, ces deux volumes renferment les plus anciens comptes connus des deux officiers publics locaux, le bailli et l'amman [2], et du pouvoir urbain, de 1280 à 1336. Ils sont[3] en général complets, mais il s'en faut de beaucoup que leurs séries soient entières : les comptes du bailli sont en effet de septembre 1291, de septembre 1304 à octobre 1308 et de janvier 1336 ; celui de l'amman du 1er octobre 1307 au 1er juillet 1309 ; ceux de la ville enfin sont de 1280, mais comprenant simplement les *recettes* du 8 septembre au 14 novembre, puis du 26 septembre 1314 au 14 août 1315, du 15 août 1316 au 14 août 1317 ; viennent ensuite 2 petits fragments du compte de 1319-1320 et finalement la série ininterrompue des 15 années de 1322 à 1336, morceau qui forme la presque totalité de la publication ; l'exercice fiscal s'étendait du 15 août au 14 août suivant. Le classement est purement chronologique. Les originaux, qui sont tous restés, se trouvent, pour les comptes du bailli, aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, pour celui de l'amman, aux Archives provinciales de l'État à Gand, pour ceux de la ville aux Archives communales. Les comptes publics sont en français, les comptes urbains en flamand.

En l'absence du commentaire, nous ne pouvons guère que signaler cette publication, les comptes étant par excellence des documents qui se recommandent et se consultent, mais s'analysent difficilement. En eux-mêmes, ceux de 1280, de 1291 et des premières années du XIVe siècle sont, pour des textes de ce genre, d'une date assez respec-

1. Signée de V. Vander Haeghen et Pirenne, composant avec M. Vuylsteke le comité chargé de diriger la publication du « Cartulaire de la ville de Gand ».
2. Sur l'amman, voy. Warnkönig, *Flandrische Staats-und Rechtsgeschichte*, II[1], p. 68-71, et Warnkœnig-Gheldolf, *Histoire... de la ville de Gand*, p. 136-141.
3. Pour les détails qui suivent, voy. l'*Avant-propos*.

table : on remarquera même que le fragment du compte urbain de 1280, qui se termine par cette mention : « C'est li premiers contes des 4 receveurs de Gand[1] », est non seulement, en effet, le premier de la ville, mais le plus ancien de tous ceux de même nature qui aient été publiés pour la région flamande ; et, en principe, il ne peut pas en exister d'antérieurs, puisque cette année de 1280 suit immédiatement celle même de la célèbre ordonnance de Philippe le Hardi[2] imposant aux administrations communales de faire des redditions de comptes annuelles. A vrai dire, ces documents primitifs, le compte de la ville de 1280, tous ceux du bailli, sauf le dernier, et celui de l'amman sont surtout remarquables par leur ancienneté, et l'intérêt ne commence vraiment qu'avec le second compte urbain de 1314 : à cette époque, les documents de cette nature, quand on les possède en entier, deviennent très considérables et, en particulier, il n'y a aucun doute que ceux-ci n'offrent les détails les plus variés et les renseignements les plus précieux sur l'histoire d'une ville telle que Gand, dont le rôle, il est à peine besoin de le dire, fut si important à tant d'égards. En outre, il convient d'ajouter que le dernier des comptes communaux de la publication en question, qui s'étend de 1335 à 1336, précède immédiatement le premier de ceux de l'époque de Jacques Artevelde, de 1336 à 1350, et qui ont fait l'objet d'une publication antérieure [3]. La ville de Gand a donc maintenant la série complète de ses comptes, depuis l'origine jusqu'au début de la seconde moitié du XIV[e] siècle

En elle-même, la publication, faite d'après les règles de la Commission royale d'histoire de Belgique, ne peut qu'avoir été exécutée avec beaucoup de soin. Nous nous demandons seulement pourquoi l'éditeur, qui a publié un avant-propos en flamand et en français, a cru utile d'employer pour ses « annotations la langue des documents auxquelles elles se rapportent[5]. » Cette subtilité était-elle bien nécessaire ? Georges ESPINAS.

1. P. 4.
2. Publiée dans Warnkœnig-Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. I. p. I. 28 p. 394, et Giry, *Doc. sur les relations de la royauté avec les villes en France*, n° 41, p. 112. Cf. Pirenne, *Hist. de Belgique*, t. I [1re éd.], p. 355, n. 2.
3. *De Rekeningen der Stad Gent, tijdvak van Jacob van Artevelde* (1336-1349) ...door N. de Pauw en J. Vuylsteke (Gand), 1874-85, 5 vol. in-8°.
4. Vuylsteke avait également publié les comptes de l'époque de Philippe d'Artevelde, 1376-89 (Gand, 1890, in-8°).
5. P. II.

FOURIER BONNARD. — **Histoire de l'Abbaye royale et de l'Ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris.** Première période (1113-1500). Avec une Préface de M. Paul Tannery. — Paris, Savaète (1904) ; in-8°, xxx-477 p.

Sur l'abbaye de Saint-Victor de Paris, on a relativement beaucoup écrit ; mais les volumineuses compilations historiques élaborées par les Victorins eux-mêmes, au XVII[e] siècle, n'ont jamais trouvé d'éditeur, et de ce grand établissement religieux, l'un des plus importants de Paris et de la France même, il n'existait pas encore de monographie imprimée d'une certaine ampleur. M. Alphonse Vétault avait bien présenté à l'École des chartes, il y a trente-sept ans, une thèse sur l'histoire de l'abbaye pendant le premier siècle de son existence ; mais de cette thèse, les positions seules ont été publiées[1]. Il y avait donc là une regrettable lacune ; on doit être reconnaissant à M. Fourier Bonnard de s'être proposé de la combler ; grâce à lui, nous avons maintenant, sur l'abbaye de Saint-Victor, jusqu'à la fin du moyen âge, une histoire, sinon définitive, du moins suffisamment documentée, de justes proportions et bien composée.

L'auteur a pris comme base principale de son travail les *Annales de Saint-Victor*, du laborieux et consciencieux Jean de Thoulouse ; il n'est pas de page de son volume où l'on ne trouve une ou plusieurs références à cette œuvre considérable, mine de renseignements fort riche et restée longtemps inexplorée[2]. Mais M. Fourier Bonnard n'a pas pour cela négligé les documents de toutes sortes que lui fournissaient, en si grande abondance, les Archives nationales et les principales Bibliothèques de Paris. Dans un chapitre préliminaire sur les *Sources de l'histoire de l'abbaye de Saint-Victor*, il a dressé un état, intéressant et bien disposé, des différentes séries de pièces d'archives et autres documents manuscrits qu'il a pu mettre à profit ; on y verra établie, pour

1. *L'Abbaye royale de Saint-Victor de Paris depuis sa fondation jusqu'au temps de Saint-Louis, 1108-1229...*, par Alphonse VÉTAULT, dans : *École impériale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1866-1867 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe;* Paris, 1867 (p. 61-69). Les positions de la thèse de M. Vétault correspondent presque exactement aux dix premiers chapitres de l'ouvrage de M. Bonnard.

2. Les grands travaux de Jean de Thoulouse ont été utilisés par M. Victor Mortet et par M. de Lasteyrie, et surtout, en dernier lieu, par M. A. Luchaire, dans ses recherches sur *Les Recueils épistolaires de l'abbaye de Saint-Victor*, recherches imprimées dans le volume intitulé : *Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des Lettres*, VIII. *Études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris.* Paris, 1899 ; voir notamment p. 43 et suivantes.

la première fois, la liste des auteurs d'Annales et de Mémoires qui se sont presque sans interruption succédé à Saint-Victor, principalement aux XVIe et XVIIe siècles, Annales et Mémoires dont malheureusement un trop grand nombre ont péri ou ne nous sont parvenus que par fragments [1]. On peut regretter que l'auteur n'ait pas cru devoir faire suivre cette bibliographie des sources manuscrites, d'une bibliographie, raisonnée et critique, des ouvrages imprimés dont Saint-Victor et les Victorins ont été l'objet.

Une grande moitié du livre est consacrée aux cent premières années environ de l'histoire de l'abbaye. Le XIIe siècle est le grand siècle de Saint-Victor ; la période d'organisation est aussitôt suivie d'une période de plein épanouissement, de rayonnement religieux, philosophique et littéraire.

Quelle était alors la discipline à l'abbaye ; comment s'en recrutait et composait le personnel ; quelle hiérarchie y était observée ; en un mot, quelle était, à cette époque de prospérité incomparable, « la vie à Saint-Victor » : c'est là le sujet d'un des principaux et des plus attachants chapitres du livre ; les éléments en sont empruntés, pour une grande partie, au *Liber ordinis*, « formule admirable d'observance claustrale ». Les chapitres qui suivent, sur l'*École de Saint-Victor*, sur l'*Ordre de Saint-Victor*, sur l'*Abbaye royale et l'Université*, par la généralité et l'importance des questions qui y sont abordées, se recommandent d'eux-mêmes à l'attention, bien que sur les doctrines et sur les ouvrages des grands Victorins, Hugues, Richard, Adam, Geoffroy, M. Bonnard ait dû se borner à des aperçus relativement sommaires ; il ne pouvait entrer dans le plan de l'auteur de traiter l'histoire littéraire à Saint-Victor avec tous les développements dont elle est susceptible ; mais il y aurait eu, je crois, tout avantage à introduire, dans le chapitre sur l'Enseignement, l'un des plus longs du livre, des subdivisions plus nettement marquées.

A partir du milieu du XIIIe siècle, l'histoire de Saint-Victor devient plus banale ; peu de grands noms, et peu de grands faits. Il faut

1. Pour l'annaliste du XVIe siècle, Charles de Mailly, on peut citer, outre le ms. latin 14677, indiqué par M. Bonnard, le ms. latin 14678 et le volume 49 de la Collection Duchesne ; je dois à une obligeante communication de M. René Poupardin de connaître l'existence, dans ce dernier volume (fol. 128-130), d'extraits, de la main d'André Duchesne, « d'une manière de Chroniques rédigées par moy, frère Charles de Mailly, d'aucuns cas faits en la maison de S. Victor depuis 1522... » ; ces extraits s'arrêtent à l'année 1551.

arriver jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle pour que l'intérêt se relève réellement, soit à cause des événements auxquels les Victorins se trouvent alors plus ou moins directement mêlés, soit en raison de la nature même des moyens d'information dont l'historien commence à disposer à partir de cette époque. C'est en effet du milieu du xv<sup>e</sup> siècle que date le journal, malheureusement trop court, de Guillaume Tuisselet, journal par lequel se renoue la tradition historiographique de Jean Bouin, dit de Paris, chroniqueur du xiv<sup>e</sup> siècle, et qui ouvre cette importante série de Mémoriaux dont nous parlions tout à l'heure. M. Bonnard a fait plus d'un emprunt judicieux aux notes historiques de Tuisselet, dont la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France a annoncé la publication.

La dernière période de l'histoire de l'abbaye, comprenant les trois derniers siècles, devra faire l'objet d'un second volume, dans lequel on trouvera, entre autres appendices, la liste complète des chanoines de Saint-Victor, un terrier de l'abbaye, une étude topographique ; nous souhaitons que ce second volume ne se fasse pas trop attendre ; nous le souhaitons d'autant plus, que l'auteur y donnera des tables alphabétiques pour tout l'ensemble de son travail, et que, sans ce secours, le volume aujourd'hui publié n'est pas d'une consultation toujours facile.

La préface que le regretté Paul Tannery avait écrite pour cet ouvrage annoncée dans le titre, est piquante et instructive ; il y est traité principalement de l'enseignement des sciences à l'abbaye et de l'attribution à Hugues de Saint-Victor d'une *Practica Geometriae* qui eut au moyen âge un certain succès.

L. AUVRAY.

---

E. FAGNAN. — **Histoire de l'Afrique et de l'Espagne**, intitulée *Al-Bayano'l-Moghrib* ; traduite et annotée. — Alger, P. Fontana, 1904 ; in-8°, II-536 p.

Les lecteurs du *Moyen Age* qui ont bonne mémoire se souviendront — peut-être — que le commencement de la présente publication a été annoncé dans cette Revue en 1901. Cette œuvre d'un chroniqueur arabe marocain, anonyme (mais dont on connaît l'auteur, appelé Ibn-Adhari), ...e compilation de la fin du VII<sup>e</sup> siècle de l'Hégire (XIII<sup>e</sup> siècle de

J.-C.). Le tome Ier, consacré tout particulièrement à l'invasion des Mahométans en Afrique, embrasse une période de temps qui va des premiers ans de l'Hégire (622) jusqu'au VIIe siècle de l'ère musulmane (fin 1205).

Dans le tome II, publié en 1904, l'auteur raconte les incursions successives des mêmes gens qui aboutirent à la conquête de l'Espagne, vers la même période de temps. Plus exactement, le cadre chronologique de cette seconde partie a pour limite initiale l'an 92 de l'Hégire (qui commence le 28 octobre 710), en laquelle année le lieutenant de Mousa ben Noçayr, gouverneur de Tanger, nommé Târik ibn Ziâd, se rendit en Espagne et la conquit à la tête de 12.000 Berbères. Entre ce point de départ et la limite finale à la date de Djomada II 387 (juil. 997), le chroniqueur expose une longue série de faits et d'anecdotes, qui se suivent et s'enchaînent plus ou moins ingénument.

Il faut par conséquent tenir compte de sa façon très approximative de raconter les détails historiques, sans doute retenus d'abord par tradition orale, puis mis par écrit en des versions qui diffèrent les unes des autres, selon le propre aveu du narrateur. Il n'est pas étonnant dès lors de le voir défigurer les noms propres, qui lui sont étrangers. Ainsi, par exemple, au dire de l'auteur, l'émir Mohammed ben Abd er Rahmân, au IXe siècle, était hautement apprécié pour son intelligence par le roi de France, que le chroniqueur arabe nomme, un peu au hasard, Ferdinand : c'est le donateur d'un magnifique Christ, offert alors au Pape. Comme ce don a été fait l'an 864 et que, d'autre part, un texte latin l'attribue à un roi Charles, Mgr Duchesne, en note à son édition du *Liber pontificalis* (II, 161), a remarqué que ce roi de France est Charles le Chauve.

Ce seul spécimen du genre peut donner une idée des recherches approfondies, auxquelles M. Fagnan s'est livré pour éclaircir son texte, aussi diffus dans le fond, ou par le choix de ses sources, qu'il l'est dans la forme et dans son style. Voici, à cet égard, un exemple unique : l'émir En-Nacir, en 929, décida d'adopter le titre d'*Emir el mouminin* (prince des croyants), dont il prescrit l'emploi à tous ses sujets. Or, le même fait est rapporté par l'historien Masoudi, dont le texte légèrement maltraité avait été traduit : « le prince... se montre « digne, *par sa science*, d'être salué du nom d'Émir, etc. » alors qu'il faut traduire : « ... à qui l'on s'adresse *protocolairement* en le

« traitant d'Émir. » — En vertu de l'adage *Ab uno disce omnes*, il serait superflu d'en dire davantage : ce serait en opposition formelle avec la sobriété dont M. Fagnan n'a cessé de faire preuve, aussi bien dans sa traduction que dans ses notes. C'est le meilleur compliment à lui adresser.

Moïse SCHWAB.

---

# CHRONIQUE

M. J. Rubio de la Serna dans son discours de réception à l'Académie des *Buenas Letras* de Barcelone (*Discursos leídos en la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona en la recepción pública de D. Juan Rubio de la Serna el dia 6 de marzo de 1904*. Barcelona, 1904; gr-in-8°) s'est occupé des populations primitives de l'Espagne. Quoique ce travail ne présente qu'une esquisse très rapide de la question, on le lira cependant avec profit, car l'auteur s'est efforcé d'examiner et de critiquer sans idées préconçues les hypothèses antérieurement émises. M. J. R. de la S. (qui est au courant de la bibliographie du sujet, et qui montre, par des citations bien choisies, qu'il connait les recherches de MM. d'Arbois de Jubainville, Cartailhac, Siret, etc.) arrive aux conclusions suivantes : le peuplement de l'Espagne a été l'œuvre du temps, d'un temps incommensurable, et de l'évolution d'une race indigène ; à cette race appartiennent les groupes ethnographiques que les géographes et les historiens grecs et latins désignent sous des noms divers, mais qu'ils réunissent sous le terme générique et large d'*Ibères*, en considérant ces différents groupes comme issus d'une même souche péninsulaire. — D'aucuns estimeront sans doute que ces conclusions sont un peu flottantes ; en tout cas, elles paraissent logiquement amenées par l'exposé, à la fois clair et documenté, qui les précède. N'oublions pas, d'ailleurs, que beaucoup de problèmes ne comportent pas de solutions certaines, et que la préhistoire devient la plus romanesque des sciences, dès qu'elle cesse d'enregistrer purement et simplement les résultats des fouilles, ou de commenter, très sobrement, les témoignages des auteurs anciens.

L. B.-D.



M. H. Clouzot a extrait d'un cahier conservé aux Archives nationales et contenant la liste des cens dus au comte de Poitiers au XIIIe siècle, à Niort, tous les articles concernant la ville même de Niort et ses habitants. (*Cens et rentes dus au comte de Poitiers à Niort au XIIIe siècle*. Paris, H. Champion, Niort, L. Clouzot 1904; in-8°, 71 p.)

L'étude de ces extraits a fourni a l'auteur l'occasion de tracer un état de la ville au XIIIe siècle. Cette introduction contient de très intéressants renseignements sur la topographie de Niort, sur ses principaux édifices, sur ses institutions. Une seule source, mais des plus importantes, a été négligée par l'auteur, c'est le recueil de la Correspondance administrative d'Alphonse de Poitiers, publié il y a quelques années par Aug. Molinier. M. Clouzot eût

pu trouver dans les deux volumes de notre regretté collaborateur quelques informations complémentaires. A. V.



Monsieur l'abbé F. Uzureau, directeur de l'*Anjou historique* vient de publier le *Pouillé du diocèse d'Angers*. (Angers, Lachèse, 1904; in-8°, 199 p.). Sous ce titre il a réimprimé le *Pouillé* publié en 1783 sur l'ordre de Mgr Couët Du Vivier de Lorry, évêque d'Angers, dont les exemplaires sont devenus rares. Quoique peu ancien, ce document fournit d'utiles renseignements pour la géographie historique et ecclésiastique de l'Anjou ; il contient en outre une série de notices sur les différents établissements religieux du diocèse. A. V.

***

On sait qu'un grand incendie a presque entièrement détruit, au mois de janvier 1904, les riches collections de la Bibliothèque nationale de Turin. M. L. Dorez a résumé dans un article substantiel les nombreuses notes publiées au sujet de ce désastre irréparable (*L'incendie de la Bibliothèque nationale de Turin, notes et documents*. Paris, E. Bouillon, 1904; in-8°, 29 p., extr. de la *Rev. des bibliothèques*). Il est à souhaiter que la lecture de cette notice fasse méditer les architectes et les bibliothécaires responsables de la conservation des bibliothèques ; les causes du malheur, les circonstances qui en ont aggravé les conséquences fournissent un exemple de l'incurie avec laquelle on veille à la garde des plus précieux monuments historiques et littéraires. Un détail rapporté par M. Dorez est édifiant à cet égard : on négligea de prévenir le personnel de la bibliothèque dès le début de l'incendie, et c'est neuf heures après, en venant à son service, que le conservateur en chef trouva ses livres et manuscrits précieux en train de brûler. Qui mieux que lui cependant pouvait organiser le sauvetage? S'il en eût été autrement, le nombre des manuscrits complètement détruits, plus de 2.000, eût été moindre. M. G. de Sanctis, C. Cipolla et C. Frati ont fait un premier recolement des volumes ou plutôt des fragments de volumes conservés (*Inventario dei codici superstiti greci et latini antichi della Biblioteca nazionale di Torino*. Torino, E. Loescher, 1904; in-8° Estratto della *Revista di filologia et d'istruzione classica*). On y trouve une lamentable énumération de feuillets de parchemin ou de papier gâtés par l'eau, roussis par le feu, et dont le texte demeure à peine lisible. Profitera-t-on de cet avertissement en France, où l'on tend de plus en plus à confondre les grandes bibliothèques scientifiques avec les cabinets de lecture et à y introduire l'éclairage ? A. V.



On sait combien sont rares les bonnes éditions de textes relatifs à l'histoire de l'Espagne au moyen âge, et l'on ne peut que louer la tentative

faite par M. E. Ibarra y Rodriguez pour la mise en train d'une *Colección de documentos para el estudio de la historia d'Aragon*. Lui-même vient de l'inaugurer par un volume de *Documentos correspondientos al reinado de Ramiro* (Saragosse, 1904; in-8°, xiv-273 p.). Ramire I, fut roi d'Aragon de 1036 à 1063 ; les documents émanés de sa chancellerie et encore aujourd'hui existants sont au nombre d'une soixantaine. Mais M. I. y R. a compris dans son recueil, outre les actes du roi lui-même ou de membres de sa famille, tous les textes diplomatiques aragonais de cette époque parvenus à sa connaissance, soit 150 chartes, dont une vingtaine seulement avaient été publiées ou copieusement analysées par les anciens érudits espagnols. C'était donc faire œuvre utile que de les mettre à la portée des historiens. La plupart proviennent des archives du monastère de S. Juan de la Peña, dont l'Archivo Nacional de Madrid a recueilli un certain nombre d'originaux et un beau cartulaire. Ajoutons que le volume de M. I. y R. se présente bien, dans un format commode et muni des index nécessaires. Il est à regretter cependant que l'auteur n'ait pas cru devoir en faciliter la lecture et la consultation, en indiquant les années de l'incarnation correspondant aux années de l'ère d'Espagne données par les textes, et en introduisant une ponctuation plus conforme que celle des originaux à nos habitudes modernes. Il est à espérer aussi que ce volume sera prochainement complété par une étude sur la diplomatique aragonaise du XI<sup></sup>e siècle. Presque tous les actes contenus dans le recueil sont des donations à des établissements ecclésiastiques; mais même pour cette unique catégorie d'actes, la chancellerie de Ramire I, autant qu'il est possible d'en juger, paraît avoir eu des usages aussi incertains que ceux des scribes français ou italiens de la même époque. Il semble cependant que l'on pourrait établir une distinction entre certains actes solennels et d'autres de forme moins compliquée, mais il serait difficile de faire des remarques à ce sujet sans avoir les originaux sous les yeux.

A propos de diplômes espagnols, il est bon de signaler également les *Notes et documents sur l'histoire du royaume de Léon* (Paris, 1903; in-8°; pp. 330-453; extrait de la *Revue hispanique*) publiés par M. L. Barrau-Dihigo, comprenant 42 chartes des rois de Léon ou des princes de leur famille, chartes dont la plus ancienne est de 912 et la plus récente de 1037.

R. P.



La dissertation très nourrie et très documentée de M. Carl Koehne (*Das Recht der Mühlen bis zum Ende der Karolingerzeit*. Breslau, 1904; in-8°, III-48 pp. Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte, herausgeg. von Dr. O. Gierke, 71e Heft) est principalement consacrée à la réfutation de la théorie émise par certains historiens, comme Gfrörer et Lamprecht, et d'après laquelle, dans le droit des peuples barbares d'origine germanique, les moulins auraient été propriété collective. Cette théorie repose en grande partie sur l'opinion que tous les moulins, à l'époque

mérovingienne, par exemple, étaient des moulins à eau. Mais M. Koehne a pu constater que les moulins à bras d'ancien système, plus ou moins importants, subsistèrent durant toute la période étudiée par lui, sans que les documents d'ailleurs fassent de distinction entre les deux catégories. L'auteur n'a pas seulement étudié les textes juridiques ou diplomatiques, il a soigneusement dépouillé les sources narratives et hagiographiques, et en a tiré d'intéressantes constatations relatives à la situation de fait des moulins. Il résulte notamment d'un certain nombre de récits empruntés à des Vies de saints que les propriétaires de moulins importants en permettaient l'usage aux gens du voisinage, comme ils les autorisaient, par exemple, à profiter de leurs puits. Les mesures prises pour garantir ce libre usage s'expliquent donc tout naturellement, sans qu'il y ait lieu de faire intervenir l'hypothèse d'une propriété collective. R. P.



M. l'abbé F. Duine a placé en tête de ses *Notes sur les saints bretons* (I. *Les Saints de Dol.* — II. *Les Saints de Brocéliande.* Rennes et Paris, 1902 et 1904; 2 br. in-8°. Extr. de l'*Hermine*, revus, corrigés et augmentés), qu'il appelle trop modestement « notules d'hagiographie » la déclaration suivante : « Au respect profond que nous devons aux premiers instituteurs de la conscience bretonne, j'ai tenté d'unir les droits rigoureux de la critique, lesquels, bien compris, ne sont autres que ceux de la vérité. Ai-je réussi? je n'en sais rien. » — Il me semble qu'à cette interrogation on peut répondre par l'affirmative. L'auteur est très bien informé. Il connaît à fond et les sources de son sujet et les travaux qu'elles ont inspirés. Le premier fascicule traite — un peu sommairement — des saints Samson, Magloire, Buda, Leucher, Genevé, Turian, Gilduin, Jean de Saint-Samson. Le deuxième, beaucoup plus fouillé, et à mon sens très supérieur, est consacré au seul saint Gobrien. Les conclusions en sont sagement négatives. On ne saurait qu'encourager M. l'abbé D. à poursuivre ses intéressants travaux. F. L.

# LES VISIONS DE SAINT JEAN

## DANS TROIS APOCALYPSES MANUSCRITES A FIGURES

## Du XVe Siècle

---

### II. Apocalypse de l'Escurial (XVe siècle)

Par Jean Bapteur, Perronet Lamy et Jean Colombe

Le choix de cette Apocalypse nous a été suggéré par des considérations d'ordre artistique tout aussi bien que par les conditions exceptionnelles dans lesquelles se présente l'histoire de ce manuscrit.

En effet, si d'une part il mérite d'être étudié en détail pour la valeur même de ses enluminures (que nous avons pu examiner et apprécier sur place en 1903, à une époque où l'on ignorait quels pouvaient être les artistes qui y avaient collaboré), on a très rarement l'occasion de s'occuper d'un manuscrit dont l'origine et la filière soient aussi nettement établies à présent que pour celui-là.

Des documents publiés en 1901 dans « L'Arte[1] » nous ont révélé les noms des trois miniaturistes qui ont illustré cette Apocalypse de l'Escurial, de sorte qu'on peut dire que tout le côté extérieur de ce livre a été éclairé. On peut suivre d'abord sur des données certaines les noms de ses *propriétaires successifs*, qui furent :

1° *Charles Ier*, duc de Savoie pour qui son illustration fut terminée en 1482, par Jean Colombe.

1. V. Venturi, L'Arte, tome IV, p. 35 et [illegible] p. 184 [illegible]
*Moyen Age*, t. XVIII.

2° *Charles II*, son fils, mort en bas âge en 1497.

3° *Philibert II*, dit *le Beau*, à qui il appartint ensuite jusqu'en 1504.

4° *Marguerite d'Autriche*, sa veuve, gouvernante des Pays-Bas, qui mourut en 1536, et qui était la tante de Charles-Quint.

5° *Doña Maria*, reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint.

6° *Philippe II*, roi d'Espagne, fils de Charles-Quint et neveu de Doña Maria. Il légua ce manuscrit à la Bibliothèque du monastère de l'Escurial dont il fut le fondateur, et où il termina sa vie, loin du monde, en 1598.

Quant à l'exécution même de ces miniatures, on sait aujourd'hui par des textes précis que *Jean Bapteur* (de Fribourg) et *Perronet Lamy* (du Jura) illustrèrent dès 1428, les premiers folios, ainsi que les encadrements de cette Apocalypse, et qu'elle fut terminée en 1482 par *Jean Colombe* (de Bourges).

Le nom de ce dernier artiste, très estimé de son temps, a été tout récemment remis en lumière par la luxueuse publication que le comte Durrieu vient de faire des Heures du duc de Berry conservées à Chantilly. C'est en effet ce même Jean Colombe qui termina, également à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le merveilleux livre des Limbourg, et le choix de cet artiste nous montre la faveur dont il jouissait à cette époque pour qu'on l'eût jugé digne de continuer l'œuvre des maîtres qui n'avaient pu achever son illustration.

Dans une étude qu'il avait consacrée, en 1893, aux manuscrits de l'Exposition rétrospective de Madrid, le comte Durrieu avait très judicieusement pressenti la vérité, quand il disait que cette Apocalypse de l'Escurial avait été faite pour un prince de la maison de Savoie (dont la croix rouge sur fond blanc, et la devise « Fert » se retrouvaient à divers folios 12, 14, 41, etc.[1]), qu'elle avait été illustrée par plusieurs mains à des époques différentes, et que la dernière était celle d'un

1. V. Durrieu, *Manuscrit d'Espagne* dans *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, tome LIV, p. 22-26.

enlumineur de l'Ecole de Touraine qui travaillait dans la manière de Fouquet.

Nous avions partagé tout à fait cette impression, lors de la visite que nous avions pu faire à la même époque à la Bibliothèque de l'Escurial, et nous en avions rapporté les notes qui servent de base à cette étude, ayant trouvé cette Apocalypse des plus intéressantes au point de vue de la justesse du sentiment de la nature, et de la finesse de ses paysages.

L'Apocalypse de l'Escurial (comme celle du manuscrit fonds latin n° 688 de la Bibliothèque nationale de Paris), contient le texte abrégé en latin d'un commentaire que l'on attribue à Berengaudus, et se compose de 49 folios doubles de format grand in-folio.

Les premières miniatures ont trait à la vie de saint Jean l'Évangéliste et les dernières à ses miracles, comme dans la plupart des manuscrits du groupe anglo-normand (fr. 403, Oxford, etc.).

Les marges présentent toutes de beaux rinceaux, avec des ornements de feuilles dorées et d'oiseaux, de pur style français ou septentrional du xv^e^ siècle. On sent cependant, à certaines pages, dans l'exécution comme dans le style des figures, une influence italienne ou méridionale, bien que la plupart des premières soient plutôt imprégnées des tendances de l'art flamand.

Des trois mains qui ont collaboré à l'illustration de ce manuscrit on peut dire, d'une façon générale, pour les caractériser en peu de mots, que la première, celle de *Jean Bapteur* (de Fribourg), paraît *franco-italienne* et quelquefois un peu dans le genre d'André Beauneveu, que la seconde, celle de *Perronet Lamy* (de Saint-Claude, Jura), à qui on attribue les f^os^ 20, 24, 25 et 26, en même temps que les encadrements de tout le livre, semble *franco-flamande*, enfin que la troi-

1. V. également *Chronique des arts* (1895) et *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* (Avril 1901).

2° *Charles II*, son fils, mort en bas âge en 1497.

3° *Philibert II*, dit *le Beau*, à qui il appartint e 1504.

4° *Marguerite d'Autriche*, sa veuve, gouvernante qui mourut en 1536, et qui était la tante de Charles-(

5° *Doña Maria*, reine de Hongrie, sœur de Charl

6° *Philippe II*, roi d'Espagne, fils de Charles- Doña Maria. Il légua ce manuscrit à la Bibliothèqu l'Escurial dont il fut le fondateur, et où il termi monde, en 1598.

Quant à l'exécution même de ces miniatu d'hui par des textes précis que *Jean Ba* et *Perronet Lamy* (du Jura) illustrèrent d folios, ainsi que les encadrements de qu'elle fut terminée en 1482 par *Jean C*

Le nom de ce dernier artiste, très e été tout récemment remis en lumière p tion que le comte Durrieu vient de fair Berry conservées à Chantilly. C'est Colombe qui termina, également à la veilleux livre des Limbourg, et le montre la faveur dont il jouissait à l'eût jugé digne de continuer l'œuvr pu achever son illustration.

Dans une étude qu'il avait co nuscrits de l'Exposition rétrospe Durrieu avait très judicieusemen que disait que cette Apocalypse de l un prince de la maison de Sav nou fond blanc, et la devise « Fert ...tes cha 12, 14, 41, etc.[1]), qu'elle avait ...ent sur le à des époques différentes, et ...ment où i ...tes (dans

1. V. Durrieu, *Manuscrit d'Es*... *chartes*, tome LIV, p. 22-26. ...es, tome IV

Fra Angelico), afin de contempler par son entrebaillement la vision des 24 vieillards qui remplit le folio suivant.

— Le *f°* *4 v°* représente, sous les apparences d'un guerrier romain, dans une belle armure italienne du xv^e siècle, un ange debout à droite (dans le genre de ceux que Raphaël a mis plus tard dans ses fresques du Vatican) : la maison a un joli pavement en jaspe et marbres de couleur.

— Au *f° 6 les 24 vieillards musiciens* sont disposés à genoux autour d'un banc circulaire en forme de fer à cheval. Vêtus de robes blanches, avec de longs cheveux noirs tombant sur leurs épaules, ils tiennent dans leurs mains, les uns des coupes ou fioles d'or, pleines de parfums, les autres des instruments de musique très variés (harpes, guitares, trompettes, cornemuses, clarinettes, triangle).

— Puis viennent aux *f^os 6 v°, 7, 7 v° et 8*, dans des encadrements à mosaïques (bleu, vert, rouge, blanc et noir), les *Quatre cavaliers* portant de jolies armures dans le genre italien du xv^e siècle.

— La scène suivante (*f° 9*), où Jean Bapteur nous montre les *Ames des fidèles* auxquelles les anges donnent des robes blanches, est encore empreinte d'un charme italien, tandis que saint Jean, représenté dans la marge par Perronet Lamy, est au contraire d'un style franco-allemand assez lourd, malgré la jolie exécution des rinceaux d'or qui l'encadrent.

— Enfin au *f° 10* nous voyons une foule assemblée dans une église, aux pieds de la gloire de N.-S. ; sur les genoux de ce dernier est assis l'Agneau, et tout autour de la mandorla sont les animaux évangéliques et des chérubins bleutés. A la porte de la chapelle un vieillard couronné donne la main à saint Jean pour l'inviter à le suivre. Les types des fidèles sont variés, les coiffures sont assez différentes pour que l'aspect de cette assemblée ne soit pas monotone; tous contemplent avec attention, la tête relevée, Notre-Seigneur. Cette miniature, dans le style de Beauneveu, a beaucoup de noblesse et d'allure.

— Les 7 anges avec leurs trompettes (*f° 11*) sont au contraire tout à fait dans le goût siennois. Il en est de même pour les anges aux ailes diaprées que l'on voit dans les f^os 11 v°, 12, etc.).

— Au *f° 19* nous retrouvons les 24 vieillards autour de la gloire de Dieu le Père, dont le fond est composé de petits anges bleus (comme

dans les miniatures de Fouquet des Heures d'Étienne Chevallier). Un ange vêtu d'une belle armure d'or sonne de la trompette.

Nous attribuerons plutôt à Perronet Lamy l'exécution du f° 20, où l'on voit une femme de profil, regardant à ses pieds le grand Dragon Rouge à sept têtes, dont une au bout de la queue, et dont les ailes sont faites comme celle d'une chauve-souris : cette page se rapproche en effet du f° 24 v°, qui est certainement d'une autre main que celles dont nous nous sommes occupés jusqu'ici.

— Au *f° 21* nous retrouvons la main de Jean Bapteur avec les anges combattant le dragon : ils portent des armures italiennes décorées de rinceaux dans le goût de celles de la Renaissance.

— Le *f° 23* représente une bataille assez finement rendue entre des guerriers et le Dragon.

Un artiste franco-flamand, *Perronet Lamy*, du Jura, dont la touche paraît plus dure, et dont le style se rapproche davantage des flamands, a dû peindre les folios 24 v°, 25, 25 v° et 26, qui représentent la foule adorant le dragon et le léopard. On peut se rendre compte du style un peu sec de l'exécution assez soignée de ces enluminures par la reproduction en couleur du f° 24 v° donnée dans le *Museo de Antiguedades* (p. 443), représentant l'adoration du dragon. Le même enlumineur a fait tous les encadrements dans lesquels on voit saint Jean regardant par une petite lucarne les différentes visions figurées dans les miniatures qui remplissent le milieu des pages du manuscrit.

Nous croyons qu'il faut déjà attribuer à *Jean Colombe* de Bourges le *f° 26 v°* dans lequel on voit l'Agneau, avec une tête humaine, aux regards modestement baissés, juché sur un petit tertre autour duquel grimpent d'autres brebis, tandis que les fidèles sont rangés à genoux en cercle sur plusieurs rangs autour de cette scène centrale. Malgré l'uniformité des types des figures, il y a là un effort de composition et un groupement assez curieux.

— Au *f° 30* nous voyons (dans le style de l'École de Tours de Fouquet) l'ange sortant du temple et ordonnant à un autre de vendanger la vigne de la terre : des guerriers à cheval sortent d'une ville et le sang vient jusqu'à la bride de leurs chevaux.

— Au *f° 31* les sept anges se trouvent avec leurs fioles d'or au milieu d'un joli paysage du centre de la France avec des îles, des bateaux et au fond, sur une hauteur, un château dans le genre de celui de Loches.

— Au *f° 31 v°* un décor analogue avec des cavaliers dans la campagne sert de fond à la représentation des sept anges [1].

— Dans les f^os suivants (32 v° et 33) l'habileté de l'artiste se manifeste dans l'exécution du paysage avec des prairies semées de fleurs, des collines et des rivières faisant le fond de ces jolies miniatures.

— Au *f° 33 v°* sont représentés des soldats devant des tentes autour d'une ville fortifiée : des globes de feu tombent sur eux [2].

— Il en est de même au *f° 35* qui nous montre un combat dans lequel un cheval est renversé au premier plan comme celui du saint Paul de Fouquet [3].

— Le *f° 36* donne une scène satirique de la Prostituée entourée de quatre moines.

— Au *f° 36 v°* la Prostituée est assise sur la bête au milieu des rois de la terre.

Une charmante représentation du même personnage principal, sous la forme d'une bergère assise dans une verte prairie, remplit le f° 37 [4]. La bête à sept têtes l'effraie et elle se penche en arrière tenant à la main une coupe d'or en forme de ciboire : le fond de paysage est d'une exécution naturelle exquise avec la petite roue du moulin à eau et l'allée d'oseraie : les petits cavaliers sont bien à leur plan et de proportions très justes, surtout celui qui longe le mur du château.

— Au *f° 38* (reproduit dans l'*Arte*) nous voyons une vue de ville à vol d'oiseau, au centre une chapelle de style ogival dont on peut examiner tout l'intérieur par une grande baie : des fidèles sont à genoux devant l'autel, tandis que la Bête de la terre, sous la forme d'un moine, parle du seuil à d'autres hommes dont on n'aperçoit que les têtes par-dessus les toits des maisons du premier plan.

— La plupart des miniatures qui suivent contiennent également des vues de villes (f° 40) ou de délicieux paysages (f° 41).

— Au *f° 41 v°* sont disposées en face l'une de l'autre les deux armées de la bête à sept têtes et du fils de l'homme : ce dernier a des vêtements blancs mouchetés de sang.

1. V. Rep. 3.
2. V. Rep. 1.
3. V. Rep. 2.
4. V. Rep. 4.

— Le *f°* *43* nous montre le Tribunal de Dieu avec 4 personnages en tunique bleue, assis sur un grand banc (comme le fit Fouquet pour les 3 personnes de la Sainte Trinité dans la miniature du Couronnement de la Vierge dans les Heures d'Étienne Chevallier). Au-dessus du banc vole un ange tenant une épée et des balances ; aux pieds des juges sont étendus quelques hommes.

— Au *f°* *44 v°* nous voyons le Jugement Dernier avec Notre-Seigneur assis sur un trône gothique resplendissant, entouré par six anges porteurs de trompettes; le dessin des morts qui ressuscitent est malheureusement assez imparfait.

— Les sujets de l'Apocalypse se terminent au *f°* *46 v°* par une fort jolie miniature où saint Jean se prosterne aux pieds de l'ange dans un délicieux paysage fleuri au fond duquel passent des chevaux conduits par des hommes à pied.

— Les cinq derniers folios du manuscrit de l'Escurial sont également de la main de Jean Colombe : ils sont consacrés à des épisodes de la légende de saint Jean l'Évangéliste.

— Dans le *f°* *47* on le voit en chaire prêchant en habit de moine dans une église gothique.

— Au *f°* *47 v°* l'artiste donne une vue très curieuse d'un intérieur de ville du xv^e^ siècle, avec des maisons à toits pointus dans le genre normand.

C'est au milieu d'une rue que s'arrête le cortège funèbre de Drusiane, que saint Jean ressuscita.

— Puis viennent aux f^os^ 48, 48 v° et 49 les miracles des pierres précieuses et du breuvage empoisonné, enfin les funérailles de saint Jean lui-même dans une église.

Le second de ces épisodes, celui de la coupe de poison, se déroule dans un décor particulièrement bien disposé au point de vue de la perspective, car il représente la colonnade extérieure d'un palais avec un fond de paysage dans lequel on aperçoit l'abside de l'église du village.

En résumé, ce manuscrit dont l'exécution fut achevée en deux ou trois fois, et qui fut terminé, après un assez long intervalle, par Jean Colombe (comme les Heures du duc de Berry, de Chantilly), présente de remarquables spécimens des différents genres de miniatures des Écoles franco-italienne

— Le *f°* *43* nous montre le Tribunal de Dieu avec 4 pe
tunique bleue, assis sur un grand banc (comme le fi
les 3 personnes de la Sainte Trinité dans la miniat
nement de la Vierge dans les Heures d'Étienne
dessus du banc vole un ange tenant une épée et
pieds des juges sont étendus quelques hommes.

— Au *f°* *44 v°* nous voyons le Jugement Dernier
assis sur un trône gothique resplendissant,
porteurs de trompettes; le dessin des morts q
neureusement assez imparfait.

— Les sujets de l'Apocalypse se termin
fort jolie miniature où saint Jean se pro
dans un délicieux paysage fleuri au
chevaux conduits par des hommes à

— Les cinq derniers folios du manusc
ment de la main de Jean Colombe ; il
de la légende de saint Jean l'Évang

— Dans le *f°* *47* on le voit en chair
une église gothique.

— Au *f°* *47 v°* l'artiste donne un
de ville du xv^e^ siècle, avec d
genre normand.

C'est au milieu d'une rue que
que saint Jean ressuscita.

— Puis viennent aux f^os^ 48
cieuses et du breuvage
Jean lui-même dans un

Le second de ces épisod
dans un décor partic
perspective, car il
avec un fond de pa
du village.

En résumé,
deux ou trois
intervalle,
Berry, de Ch
différents





— f° 31 v° —



— f° 37 —

et franco-flamande pendant le xv$^{e}$ siècle : les dernières, absolument françaises, sont tout à fait intéressantes au point de vue de la composition, et de la coloration générale. Elles rappellent souvent de très près la manière de Fouquet qui était à cette époque un des artistes les plus en vue, sans atteindre toutefois à la merveilleuse finesse d'exécution de ce grand maître.

Il est d'ailleurs facile pour nos lecteurs de se rendre compte par eux-mêmes de l'habileté de main de Jean Colombe en examinant un ou plusieurs des manuscrits de la Bibliothèque nationale que le Comte Durrieu a très justement reconnus être de cet artiste : *la Vie du Christ* (f. fr. n$^{os}$ 177-178 et 179) ; le *Romuleon* (f. fr. 364), le *Livre des douze Périls de l'Enfer* (f. fr. 449), les *Passages d'Outre-Mer* (f. fr. 5.594), enfin les *Heures de Louis de Laval* (f. lat. 920), dans lesquelles les f$^{os}$ 179, 180, 181 et 182 lui sont attribués à juste titre. La plupart de ces volumes appartinrent à Louis de Laval, seigneur de Châtillon, dont Sébastien Mamerot, adaptateur du *Romuleon* et des *Passages d'Outre-Mer*, était le chapelain. Le ms. f. fr. 449 provient cependant de la reine Charlotte de Savoie, seconde femme de Louis XI ; cette princesse protégea les débuts de Jean Colombe à Bourges et le recommanda à son neveu le duc Charles I$^{er}$ de Savoie, dont il devint l'enlumineur aux gages de cent écus par an.

Nous savons par des pièces d'archives que Jean Colombe était vraisemblablement le neveu du sculpteur Michel Colombe, qu'il vécut jusqu'en 1526, et qu'il était fort considéré de son temps : aussi nous proposons-nous de revenir prochainement, dans une étude détaillée de ses œuvres, sur les mérites de l'illustration de ces divers manuscrits dans lesquels il fit preuve d'une entente parfaite du sentiment du paysage au point de vue de la perspective et des tonalités claires des fonds de ciel qu'il aimait à dégrader de plusieurs bleus finement nuancés.

du XVe siècle)

époque que celui
tre donnée à un
ièque nationale de
néerlandais (ancien

lus grossière que la
et de l'ensemble des
par l'intensité de son
us. Saint Jean a tou-
s anges ont des ailes
es costumes sont ceux
n certain rapport dans
avec des peintures sien-
s caractères particuliers
gne septentrionale.
ollandais inédit avec des
chaque folio.
la Vie de saint Jean et les
sujets des chapitres de
en face, sur le verso du

déplacés par une interpolation.
erreur entre les chapitres
de ; enfin les fos 24 vo et 25 ro
dulgences, et il y a des prières
8, 10 et 15.
scènes sur chaque miniature
qu'elles garnissent complète-
comp nts distincts.

..s de brèves indications sur les sujets de ce

..e de Drusiane par immersion, au milieu d'une cha-
..ie. — Puis saint Jean dans la chaudière. — Enfin saint
..nduit en barque à l'île de Pathmos.

..res sont en général courtes et trapues, surtout celle de l'apôtre,
..a la tête un peu trop dans les épaules : les plis des tuniques,
..apées à l'antique, sont à larges godets tuyautés.

.. 2 : Saint Jean se prosterne devant le Fils de l'homme qui se tient debout entre les sept églises dont les portes sont gardées par des anges à genoux sur leur seuil.

En bas, saint Jean est couché dans l'île de Pathmos, et un ange, en volant, lui apporte un papyrus enroulé. A gauche, au premier plan, la barque qui l'a amené s'éloigne du rivage, poussée par un batelier flamand (avec des bas et un capuchon d'une couleur rouge intense).

— *f° 3* : Les églises de Smyrne, d'Éphèse et de Tiatyre sont figurées ici par des épisodes tirées de la vie des fidèles et des libertins.

En bas, à droite, un couple étendu dans un lit : l'homme caresse d'une main la poitrine de sa compagne, dont il entoure la taille avec son autre bras : tous deux sont nus jusqu'à mi-corps.

— *f° 4* : Une grande tête de Christ se détachant entre 5 chérubins rouges sur un ciel de même couleur : en bas sont les autres églises, avec des anges à leurs portes, des gens en prières et trois figures nues (deux hommes et une femme), d'une anatomie assez juste, malgré un peu d'exagération dans la longueur des corps.

— *f° 5* : Notre-Seigneur entre les 4 animaux évangéliques, dans une gloire, sur un fond rouge. Autour de lui sont les 24 vieillards musiciens ébauchés en bleu, sur un fond pareil, avec des instruments de musique et des couronnes d'or. Un ange vu de dos, avec des ailes déployées multicolores comme celles d'un paon, tient en l'air, de ses deux mains, la gloire dans laquelle est représenté Notre-Seigneur.

La disposition de ce folio est originale et d'une belle allure générale.

— *f° 6* : Notre-Seigneur avec l'Agneau à ses côtés, sur fond bleu, puis l'Agneau ayant sept cornes et sept yeux, sur un fond violet rougeâtre, tenant le livre des sept sceaux, sont représentés dans deux gloires superposées entre les quatre attributs des évangélistes et les vieillards ébauchés en bleu. Saint Jean s'entretie

vieillard qui lui dit de ne pas pleurer. — (L'apôtre a la tête trop enfoncée dans les épaules.)

— *f*° *7* : En haut, les âmes des fidèles sous l'autel. Au centre, les quatre cavaliers. En bas, au premier plan, des gens se cachent dans des cavernes.

Les chevaux sont lourds, d'encolure massive, avec d'énormes sabots.

— *f*° *8* : Notre-Seigneur avec l'Agneau nimbé entre les attributs. Les anges aux quatre coins de la terre, tenant la tête des vents ; des fidèles à genoux et un ange avec la croix (Apocalypse, VII, 1). Un des vieillards parle à saint Jean.

— *f*° *9* : Les sept anges avec leurs trompettes. L'ange répandant son encensoir sur la terre. — La pluie de feu et les hommes se jetant dans la mer. L'aigle volant avec un papyrus « *Vae* ».

— *f*° *10* : Les sauterelles ailées sortant de la gueule d'un monstre. Deux anges parlent à un diable velu. — Les quatre anges de l'Euphrate avec des armures et des casques, ayant des ailes dans le dos. L'armée sur des chevaux à têtes de lions. Les adorateurs des idoles, parmi lesquels il y en a un à genoux, dans l'attitude noble d'un donateur flamand, avec un grand manteau vert.

— *f*° *11* : Notre-Seigneur dans un disque entre deux anges. En bas, l'ange fort, avec un pied sur la mer et l'autre sur la terre, ayant tout autour de la tête, en étoile, des rayons dorés comme le soleil : il remet un livre à saint Jean.

— *f*° *12* : Saint Jean mesurant le temple avec une baguette d'or. Le Christ, à mi-corps entre deux anges ébauchés en bleu, sur un fond de même couleur. — La prédication, la décapitation et l'ascension des deux témoins Élie et Énoch. — La chute de l'Antechrist, qui porte ici un petit bonnet bleu à une corne, dans le genre de celui des doges de Venise.

— *f*° *13* : A gauche, le combat des anges et du dragon rouge à sept têtes alignées sur un seul rang et sortant d'une encolure unique. En haut, à droite, la femme apocalyptique remettant l'enfant à l'ange, tandis qu'au-dessus un autre ange est en train de lui mettre des ailes. En bas, le dragon vomit un fleuve contre elle, tandis qu'elle prie à genoux dans un paysage.

— *f*° *14* : Le dragon rouge remet son sceptre à la Bête de la mer, qui est représentée ici sous la forme d'un léopard jaune tacheté de noir,

avec sept têtes de lions. L'adoration de la Bête. Combat entre la Bête et des hommes.

En bas, la Bête de la terre, qui porte (comme dans le f° 81 du manuscrit 1378 de Chantilly) un froc gris à capuchon, avec deux cornes sur une tête de bélier ou de loup, force des hommes à s'agenouiller devant le léopard : elle marque au front, avec un pinceau, diverses personnes, un roi, un évêque et un moine.

— *f° 15* : A gauche, en haut, l'Agneau sur la montagne de Sion. — Le Christ dans une gloire rouge, ayant à ses côtés les vieillards sur fond bleu.

La récolte du blé et la vendange céleste : quatre chevaux s'abreuvent au fleuve de sang qui sort de la cuve devant la porte d'une ville (même composition au *f° 30* du manuscrit de l'Escurial, qui est reproduit dans le tome IV de l'*Arte*).

En bas, au centre, l'adoration du léopard.

— *f° 16* : En haut, les sept anges auxquels le lion nimbé et ailé, vêtu d'habits religieux, remet les fioles d'or de la colère céleste. Au milieu de la page, des anges musiciens jouant de la harpe.

Tout en bas, saint Jean, étendu sur le dos, lève les yeux pour contempler cette vision.

— *f° 17* : Les anges répandant leurs fioles. L'adoration du dragon. Les trois bêtes vomissant des esprits impurs, l'une (le dragon rouge), des grenouilles, les deux autres, de petits diablotins noirs (comme ceux qui cabriolent autour du vase de la grande Babylone au f° 101 du manuscrit de Chantilly).

La tradition de symboliser par des grenouilles les esprits impurs est des plus anciennes ; nous avons pu en vérifier tout récemment un exemple dans l'Apocalypse de Trèves (f° 56), qui ne date que du VIII[e] siècle, et dont les peintures fort primitives sont tout à fait inspirées des mosaïques byzantines des siècles précédents. Il en est de même dans les Apocalypses du f. fr. 403 (f° 32), et dans l'Apocalypse n° 38 du fond Salis de la Bibliothèque de Metz (f° 9 v°), où nous avons pu constater la même représentation symbolique. Nous répèterons ici, puisque nous en trouvons l'occasion, que nous persistons à affirmer que ce manuscrit de Metz (nous avons pu l'examiner depuis notre dernière étude) est *absolument de la même famille* et *tout à fait semblable* comme style, exécution et compositions, à celui d'Oxford et au ms. du f. fr. 403. Il ne nous

reste plus à voir que le ms. n° 482 de Cambrai (que M. Delisle rapproche lui-même de celui de Metz) pour maintenir, en pleine connaissance de cause et après examen personnel de toutes ces Apocalypses, l'opinion que nous avons toujours soutenue, qu'il n'y a eu qu'un seul groupe de manuscrits anglo-normands au XIVe siècle, ou plutôt qu'ils dérivent tous d'un type commun, ce qui permet de les classer dans une seule et même série ou famille à de rares exceptions près (par exemple le ms. de M. Thompson, n° 38). — En bas du f° 17 se trouve représentée la destruction de Babylone, dont les édifices s'écroulent de tous côtés.

Ici a lieu la transposition des deux miniatures relatives aux chapitres 20 et 21 qui devaient être après le folio 22 :

— *f° 18* : Notre-Seigneur ayant à la bouche le double glaive, et dont le côté droit est percé et sanglant (comme dans une Crucifixion ou Pieta). — Il est au milieu des apôtres. — L'ange enchaînant le dragon. — Le siège de Jérusalem.

— *f° 19* : Vue à vol d'oiseau de la Jérusalem céleste avec l'Agneau au centre, les quatre attributs des Évangélistes en haut des tours à chaque angle, et des anges devant les douze portes. En haut, le Christ et un ange tenant une baguette d'or sur un fond avec des chérubins bleus. — En bas, quatre rois tenant des ciboires ou des coupes d'or.

— *f° 20* (qui devrait venir après le f° 17) : La grande Babylone, sous l'apparence d'une femme en robe violet pâle, semée de fleurs, avec un diadème à fleurons, assise de côté sur le léopard jaune à 7 têtes, et tenant à la main une coupe d'où sort un serpent noir.

En bas, à gauche, elle est représentée nue, accroupie au milieu des flammes, tandis que les rois de la terre, avec leurs couronnes et des armures, viennent la contempler dans cette humiliante position.

— *f° 21* : En haut, à gauche, l'Ange tenant une grande pierre en forme de meule : des bateaux à voiles chargés de marchandises. — La chute de Babylone d'où sortent quelques hommes : le diable rouge au milieu des murs renversés.

— *f° 22* : Les noces de l'Agneau qui est debout sur la nappe. — Notre-Seigneur entre les 4 attributs. Au centre de la page, le combat de la bête à sept têtes et de l'armée céleste. En bas, à gauche,

les trois Bêtes en enfer. A droite, le cavalier en costume blanc, moucheté de sang, et ses compagnons.

Ici devraient figurer les f^os 18 et 19, décrits plus haut.

— *f° 23 et dernier* : Dieu le Père et l'Agneau. Le fleuve de vie coulant entre deux rangées d'arbres. Saint Jean à genoux devant l'Ange.

Cette Apocalypse néerlandaise, malgré un peu de lourdeur dans l'exécution des figures, est des plus intéressantes comme spécimen de la peinture des manuscrits dans les Pays-Bas au xv^e siècle. Elle nous rappelle, par quelques détails iconographiques, certaines Apocalypses que nous avons déjà étudiées, mais ici tout est inspiré de l'art du Nord, sans aucun mélange de style français ou d'influence italienne. C'est ce qui fait l'originalité et le principal mérite de ce manuscrit, dont l'exécution est très vigoureuse et le coloris assez harmonieux, si on tient compte de l'époque assez lointaine et du milieu où il a été enluminé.

Nous avons ainsi achevé l'étude des trois Apocalypses dont nous nous étions proposé d'analyser l'illustration. Malgré les énumérations fastidieuses d'un pareil travail nous espérons que quelques-uns de nos lecteurs y trouveront des indications utiles, et que les amateurs de manuscrits nous sauront gré d'avoir appelé leur attention sur ces Apocalypses qui méritaient d'être signalées parmi les plus curieuses du xv^e siècle.

Max. Petit-Delchet,
ancien élève de l'École du Louvre.

---

# DERNIÈRES OBSERVATIONS

SUR LES

# CHARTES MÉROVINGIENNES DE CORBIE

---

M. Bruno Krusch a fait à mon article paru dans cette revue[1] sur *Les plus anciennes chartes de Corbie* l'honneur d'une réfutation dans le *Neues Archiv*[2]. Comme dans l'article consacré à mon livre *Examen critique des chartes mérovingiennes et carolingiennes de l'abbaye de Corbie*, la personnalité de l'auteur est plus directement visée que l'œuvre elle-même. Si j'eus le tort une première fois de répondre à M. Krusch par des arguments *ad hominem* (ce dont je lui présente ici mes excuses), je ne me laisserai pas entraîner de nouveau à une polémique du même genre.

Tout d'abord, j'observe que dans la nouvelle contribution de M. Krusch à l'étude des chartes de Corbie, il n'est plus question du diplôme douanier de Clotaire III : je puis, sans doute, considérer la discussion sur ce point comme close.

La charte de fondation de l'abbaye n'est plus l'objet d'une critique aussi sévère. M. Krusch renouvelle son argument que cette charte a pour base une ancienne charte authentique d'immunité et que l'expression *visi fuimus concessisse* se présente dans une charte analogue (Pertz, n° 72) : nous sommes ici d'accord, et je puis en tirer cette conclusion que la charte de fondation n'est pas fausse, que tout au plus elle peut être un acte récrit, car l'abbaye de Corbie est une abbaye royale qui a

1. *Le Moyen Age*, 1904, p. 115-146.
2. *Neues Archiv*, t. XXX, p. 231-235.

reçu de ses fondateurs l'immunité, comme c'était du reste la règle. S'il y a falsification, ce ne peut être que dans les clauses de donation. J'avais moi-même écrit dans mon *Examen :* « Que le copiste ait, par quelque addition adroite, surpris notre bonne foi, c'est possible » (p. 64). Mais ni M. Krusch, ni moi, ne sommes en mesure d'en faire la preuve. Quand M. Krusch ajoute que certaines formules de la charte sont d'une époque plus récente, il fait sans doute allusion à celles qu'il avait déjà signalées pour incriminer le document : mais il est assez notable que ces formules appartiennent précisément à la seconde partie du diplôme, c'est-à-dire à la formule d'immunité que M. Krusch veut bien reconnaître comme ancienne. Le diplôme de fondation ne me paraît pas sortir beaucoup plus meurtri de la bagarre que le diplôme douanier du même roi.

C'est de nouveau la charte de Thierry III qui est l'objet des principales critiques de mon savant contradicteur.

Au point de vue de la critique verbale, M. Krusch continue de raisonner comme s'il possédait l'original du document : des observations sur la langue et le vocabulaire que j'ai pu faire[1] il n'en retient qu'une. Mais, par contre, il m'objecte un *monasterio nuncupato Corbeia* qui se lit dans la charte de Thierry III au lieu de la formule authentique *monasterio nuncupante C.* qu'on lit dans le privilège de Berthefridus : de telle sorte que tous les documents qui nous sont parvenus en copie et qui contiennent cette formule sont faux[2] ! M. Krusch ignore, sans doute, que dans le manuscrit ancien qui nous a conservé le privilège de Burgundofaro dont il prend si vivement la défense on trouve un *monasterio nuncupato Resbaco* (Bibl. nat. lat. 13345, fol. 216). Je pense que, dans le

1. *Examen*, p. 62 et 63, et *Les plus anciennes chartes de Corbie*, p. 219.

2. Du reste, pour pouvoir affirmer que la formule est nécessairement fautive, il faudrait pouvoir affirmer du même coup que jamais le mot *nuncupatus* n'a pu venir sous la plume d'un scribe du VII[e] siècle, qu'il n'appartient pas au vocabulaire du latin mérovingien. Le manuscrit de Corbie (VII[e] s.) de l'*Historia Francorum* (Bibl. nat., lat. 17655, fol. 50) en fournit au moins un exemple (Grégoire de Tours, *H. F.*, IV, 26, éd. Omont, p. 120).

cas présent comme dans beaucoup d'autres, il ne faut pas employer sans distinction les mots *authentique* et *original*. Le mot *serenitas* n'a pas encore trouvé grâce devant M. Krusch qui note que j'ai apporté deux témoignages tirés des chartes, mais que ces chartes perdent de leur force probatoire parce qu'elles ne nous sont parvenues que par des copies; M. Krusch ajoute même que je n'ai point présentement apporté d'autres témoignages. Sur ce dernier point, je me contente de renvoyer mes lecteurs à mon dernier article, où sont citées deux formules de Marculf, extraites de chartes royales mérovingiennes. L'un des diplômes que j'avais invoqués est le diplôme de Thierry IV, pour Saint-Denis, publié par Julien Havet[1]: j'ai cru, pour ce diplôme, devoir faire une réserve, parce que, si son authenticité totale est affirmée par Julien Havet, l'abbé Lebeuf, au XVIII^e^ siècle, et Mgr Duchesne, de nos jours, sans nier l'authenticité de la charte, la croient interpolée sur un autre point que celui où paraît le mot *serenitas*. Mais comme le passage où se lit ce mot ne se trouve pas dans le diplôme de Clovis II qui a servi de modèle, il est possible que ce soit là une nouvelle interpolation: je suis heureux de pouvoir sur ce point, donner satisfaction à M. Krusch. Mais ce que j'ai dit des exemples tirés de Marculf suffit à prouver que le mot *serenitas* était employé à l'époque mérovingienne, et si le mot *serenitas* s'est appliqué au roi mérovingien, je ne comprends pas en quoi le fait de le trouver trois fois dans une charte peut rendre cette charte suspecte: on trouve bien dans un acte royal extrêmement bref le roi qualifié trois fois *Celsitudo* (Marculf, I, 10).

Au point de vue de la critique interne, M. Krusch constate que la charte concerne une élection abbatiale qui, selon les privilèges relatifs à la liberté de l'élection, a eu lieu avec la permission du roi, contrairement à l'élection de l'abbé défunt qui avait été institué par l'évêque et il conclut: « Il est manifeste que c'est dans cette reconnaissance de fait des privilèges du monastère

1. *Œuvres*, t. I, p. 242 et suiv.

que réside la cause originelle » de la falsification. C'est là une affirmation qui n'a rien de probant.

Le diplôme de Thierry III vise moins l'évêque que le roi, car l'évêque n'a institué le second abbé de Corbie que par ordre du roi. Pour le troisième abbé, il y a eu élection avec permission du roi et de l'évêque conformément à la règle et au privilège épiscopal. J'ai prouvé qu'un tel acte était en opposition flagrante avec les prétentions des moines au xe siècle. M. Krusch incline maintenant à croire que le faux aurait été perpétré au ixe siècle, car les négociations relatives au concile de Paris de 847 laissent soupçonner des perturbations dans les privilèges de l'abbaye. Il faudrait montrer quel intérêt les moines de Corbie avaient à imaginer que leur second abbé n'avait pas été élu selon la règle et selon le privilège, quand il leur eût été si facile de soutenir le contraire en invoquant la charte de Berthefridus. Si la charte royale était fausse, on l'eût évidemment fait servir à prouver ce pourquoi elle aurait été forgée : les moines ont au contraire prétendu, en 847, que Louis le Pieux et Lothaire, en 825, n'avaient fait que confirmer un usage établi *a principio* en laissant à Corbie la faculté de choisir son abbé ; ils ont prétendu que la règle n'avait jamais été violée à Corbie (*ipse locus... normam, quam primo tempore suscepit, inviolatam deinceps retinuit*) : c'est toujours au privilège de Berthefridus que les moines se réfèrent pendant tout le ixe siècle et jusqu'au commencement du xe. Jusqu'à plus ample informé, la question du diplôme de Thierry III reste en l'état.

Quant aux chartes épiscopales de Berthefridus et de Burgundofaro, M. Krusch ne s'est pas donné la peine de combattre mes conclusions : c'est ma connaissance insuffisante du latin mérovingien qui me fait prendre pour authentique le diplôme de Thierry III et pour fausse la charte de Berthefridus. Faut-il rappeler ici que je n'ai point dit que cette dernière charte fût fausse, mais interpolée, et que, avant moi, M. Krusch la tenait lui-même pour inauthentique ?

Mon exposition sur les libertés ecclésiastiques est prolixe, obscure et fausse parce que je n'admets pas l'authenticité *totale* du privilège de Berthefridus! Mon opinion sur la charte de Burgundofaro est inconsidérée, condamnée d'avance, et je ne dépense pour la défendre que des mots! Sur ce dernier point, M. Krusch invoque l'usage que M. de Sickel a fait de cette charte pour exposer la question des libertés des monastères de S. Columban! A des arguments aussi précis, qui pourrait répondre à ma place sans recourir à des arguments analogues, ce que je me suis interdit? Mais il est deux points particuliers sur lesquels je tiens à m'expliquer ici : 1°) M. Krusch me reproche d'avoir, comme lui, appelé la charte épiscopale une charte d'exemption, et d'avoir signalé que, dans les listes des souscriptions dérivées de ce privilège, on ne lisait pas le nom de saint Ouen. C'est parfaitement exact; mais cela ne légitime ni l'emploi du mot *exemption*, ni l'usage que M. Krusch a fait d'un renseignement qu'il savait fautif, si j'en juge par ce qu'il en dit; et c'est si vrai qu'il cherche à expliquer pourquoi, lui qui renvoyait aux endroits précis où se trouvent les listes (ce qui permettait de croire qu'il avait fait ici une enquête personnelle), il a reproduit mon erreur : il soutient aujourd'hui qu'il faut quand même biffer le nom d'Audoenus qui manque dans le ms. B. (de Berlin) parce que ce nom ne se trouve pas dans les listes dérivées à la même place que dans les deux manuscrits C et D. Cela n'est pas acceptable, parce que je sais des exemples de listes de noms apposées au bas de documents faux et dérivées de documents originaux où, en appliquant la règle de M. Krusch, il faudrait, à cause des interversions, biffer les souscriptions des originaux que nous possédons. 2°) Enfin M. Krusch me reproche d'avoir cherché dans les vies de saints des renseignements, pour avoir l'occasion de me faire un crime impardonnable de n'avoir pas utilisé l'édition de ces vies qu'il a publiée dans le 4ᵉ tome des *Scriptores rerum merovingicarum* : si j'avais attendu de pouvoir disposer d'un exemplaire de cette édition pour répondre à M. Krusch, j'attendrais encore; et l'on

m'impute une faute qui retombe sur la façon déplorable dont se font les services étrangers dans nos bibliothèques provinciales. Du reste, je n'ai dans ma dernière brochure que défendu une opinion émise en 1901 ; j'espère que les flots d'éclatante lumière, que verseront sur la question les textes publiés par M. Krusch me permettront de lui donner raison.

L. LEVILLAIN.

# COMPTES RENDUS

F. Macler. — **Histoire d'Héraclius**, par l'évêque Sebêos, traduite de l'arménien et annotée. — Paris, E. Leroux, 1904; in-8°, xv-167 p.

La plupart des historiens arméniens ont été édités ou traduits dans les différentes collections que publièrent successivement Brosset, Dulaurier, Victor Langlois, pour ne parler que des principaux. Un des meilleurs écrivains de l'Arménie, l'évêque Sebêos, ne figure pas dans les œuvres sus-mentionnées; et l'on s'étonnerait à juste titre de ne pas rencontrer son nom à côté de ceux d'Élisée, d'Eznig, de Moïse de Xoren, de Fauste de Byzance; une raison bien simple explique cette apparence d'omission : le manuscrit renfermant l'histoire de Sebêos n'était pas encore découvert lors des publications des savants français que nous avons cités plus haut; il le fut vers 1848, et dès 1851 paraissait la première édition, due aux soins de Thaddée Mihrtad Mihrtadiantz.

Sebêos est le seul historien arménien du vii^e siècle qui raconte la chute des Sassanides et les premières invasions des Arabes en Arménie; son témoignage est donc de première importance en ce qui concerne les annales de sa nation et les relations avec Byzance et avec les Perses. Le récit commence au règne de Peroz (457-484) et s'étend jusqu'en 661, avènement au trône du khalife Moavia; il pivote autour des luttes d'Héraclius et de Chosroès II et renferme des détails intéressants sur les prédécesseurs comme sur les contemporains et les successeurs de ces princes. Mais Sebêos est avant tout un évêque, et le caractère ecclésiastique de l'auteur se fait sentir presque à chaque page dans le corps de son ouvrage; on y trouve très en détail l'exposé des luttes religieuses entre les Grecs et les Byzantins, au sujet du concile de Chalcédoine et de la scission définitive qui s'opéra à propos

des querelles du monophysisme. M. Macler a rendu un réel service en traduisant cet ouvrage et en ne reculant pas devant les difficultés que présente tout travail de traduction.

M. Macler expose (p. x à xi) pour quelles raisons il ne donne que la troisième partie du texte imprimé de Sebêos ; on sait, en effet, que dans les deux éditions de cet auteur, le texte est divisé en trois parties ; la première a été traduite par Langlois sous le titre de Pseudo-Agathange ; la deuxième mentionne comme une de ses sources Étienne de Taron, qui vécut jusqu'en 1004 ; il ne saurait donc être un document qu'aurait consulté un écrivain du VIIe siècle ; c'est pour cette raison que M. M. n'a pas donné la traduction de cette deuxième partie ; la troisième forme à elle seule l'histoire de Sebêos à proprement parler.

On pourra objecter à M. M. que ces raisons ne sont pas suffisantes ; il passe trop rapidement sur la question de la deuxième partie, qui valait d'être étudiée en détail. Il est bien évident que Sebêos, auteur du VIIe siècle, ne peut pas avoir utilisé l'histoire d'Étienne de Taron, auteur du XIe siècle ; mais au moins fallait-il proposer une solution, ou la chercher. C'est ce qu'avait fait dans sa préface Thaddée Mihrtad, le premier éditeur de Sebêos ; il en était arrivé à supposer l'existence de deux Étienne de Taron, celui du XIe siècle, et un autre, d'ailleurs bien inconnu, qui aurait servi de source à Sebêos ; le procédé est un peu sommaire. Nous souhaiterions vivement voir M. M. reprendre la question et la traiter dans un article où il donnerait comme appendice la traduction de la deuxième partie de Sebéos. Ce serait une façon de compléter ses études sur l'historien arménien et de rendre un nouveau service à ceux qui s'intéressent à l'histoire du moyen âge oriental.

---

J. DE JAURGAIN et J. MAUMUS. — **Cartulaire du prieuré de Saint-Mont.**— Paris, Champion; Auch, Cocharaux 1904; in-8°, XIV-152 p. (Archives historiques de la Gascogne, fasc. 7e de la 2e série).

Après les cartulaires du Chapitre de Sainte-Marie d'Auch [1] la Société historique de Gascogne, dont il faut louer le désintéressement scientifique et l'activité, nous donne l'édition depuis longtemps attendue du Cartulaire de Saint-Mont [2].

1. Publiés par Lacave-la Plagne-Barris (fasc. 3 et 4 de la 2e série).
2. Aujourd'hui commune du canton de Riscle, arrondissement de Mirande (Gers).

Ceux qui aiment les déclarations franches nous sauront gré de dire dès l'abord que le travail de MM. de Jaurgain et Maumus[1] ne nous paraît pas parfait de tout point. Ce serait abuser de l'hospitalité du *Moyen Age* que de vouloir en faire ici un examen approfondi ; nous nous contenterons donc de soumettre aux éditeurs quelques remarques nécessaires.

Quand il s'agit d'un document aussi important que le Cartulaire de Saint-Mont pour l'histoire économique, politique et morale de la Gascogne au xe et au xie siècle, on ne peut s'empêcher de trouver bien maigre l'Introduction de M. Maumus. C'est à peine en effet si elle compte huit petites pages imprimées en très gros caractères. On eût su gré à M. Maumus, non seulement d'examiner dans quelles conditions matérielles et dans quel esprit a été rédigé le cartulaire, mais encore de présenter un tableau plus large et plus fouillé des possessions du prieuré, de son administrat en un mot de son histoire pendant la période embrassée par les documents. Il est du devoir d'un éditeur de faire ressortir l'intérêt du document qu'il met au jour, d'indiquer dans quelle mesure ce document peut être utilisé, d'en faire pour tout dire la critique et d'en préciser ainsi la valeur historique. C'est trop de modestie de la part de M. Maumus d'avoir laissé cette besogne à ses lecteurs.

Ce sont là des observations générales. La description du manuscrit par laquelle se termine l'Introduction appelle des remarques plus précises. Elle est assurément trop rapide et trop sommaire et on est particulièrement surpris de n'y pas trouver d'indication sur la date à laquelle le Cartulaire a été compilé[2]. Mais il n'y a pas qu'un Cartulaire de Saint-Mont. Dans une notice parue dès 1835 dans les *Documents historiques* de Champollion-Figeac, et que n'a pas connue M. Maumus, M. Patrice de Bernis signalait un deuxième Cartulaire, celui-là en rouleau, conservé comme le premier chez M. de Corneillan[3]. Il contient, dit-il, « des donations d'églises, maisons, terres, pen-

1. M. Maumus a écrit l'introduction et les sommaires ; le texte a été établi et annoté par M. de Jaurgain.

2. M. Edm. St[einmeyer], dans le *Neues Archiv* (1904, p. 224), et M. Labande, dans la *Revue critique* (1904, pp. 271-272), ont déjà relevé cette omission singulière.

3. A ce propos, il est intéressant de noter que M. Bladé avait préparé sur le cartulaire en rouleau un travail qui devait paraître dans le *Moyen Age*. Il retira son article déjà composé quand la Rédaction de la *Revue* lui signala la notice des *Documents historiques*.

sions, droits seigneuriaux, gages, etc., faites au monastère de Saint-Mont, et un état détaillé de toutes ses possessions ; un autre des rentes et un autre des gages que le monastère possédait[1].» Ce document existe encore. Il y a les plus grandes chances pour que certains documents du premier Cartulaire s'y trouvent reproduits, mais n'y en a-t-il pas d'autres ? Quel est le premier chronologiquement ? N'y avait-il pas lieu de faire état du rouleau comme du manuscrit et de le comprendre, le cas échéant, dans la publication?

Si, passant à la question de l'établissement du texte, nous examinons la chronologie, nous constatons que M. de Jaurgain s'est donné parfois du mal pour tâcher de concilier les éléments contradictoires des dates, mais que dans la plupart des cas on ne sait sur quoi sont fondées les approximations. Presque tous les documents soulevant un petit problème de ce genre, il eût fallu essayer tout au moins de le résoudre. Parfois les éléments chronologiques fournis par les chartes ne sont même pas utilisés. Ainsi la charte II datée : *mense junio, vigilia beati Johannis Baptiste* est simplement enregistrée sous la formule vague : *vers 1080*. Dans le cas spécial de ce document, il semble bien que M. de Jaurgain ait appuyé son approximation sur le fait que Bernard prieur de Saint-Mont y est cité. Mais sur quoi se fonde-t-il pour affirmer que ce Bernard a été prieur soit vers 1080-1081 (comme il le dit p. 9 note 3), soit vers 1080-1085 (comme il le dit p. 95 note 1) ? On craint que ce ne soit sur les assertions d'annalistes qui ont précisément utilisé sans les critiquer les approximations fantaisistes anciennement attribuées aux chartes de Saint-Mont. On voit le cercle vicieux. Cette observation pouvant être appliquée à presque toutes les chartes, quelle confiance peut mériter le classement chronologique? N'eût-il pas mieux valu conserver toujours l'ordre des chartes dans le cartulaire ?

En nombre d'endroits le texte même donné par M. de Jaurgain est sujet à caution. Nous regrettons de n'avoir pu le collationner sur l'original, mais le simple bon sens suggère des corrections évidentes. Dans la charte I (Notice sur la fondation du couvent de Saint-Mont) par exemple, nous relevons des fautes dont quelques-unes suffisent à rendre le contexte incompréhensible. Ainsi p. 3 dernière ligne : *delegens* pour *detegens;* p. 5 ligne 6 : *juramentum* pour *juramento ;* ligne 27 : *viraret* pour *migraret ;* p. 6 ligne 12 : certius et *firmiter* pour

1. *Documents historiques inédits*, I (1841), p. 180.

*firmius;* p. 7 ligne 1 : *inque* pour *ubique*[1]. La même charte, d'après le texte de M. de Jaurgain, est datée comme il suit : « Factum est privilegium sive testamentum istud mense martis, luna prima, pacta vigesima, feria quarta, regnante Henricho Francorum rege. » Or les auteurs du *Gallia* qui ont publié ce document (I, Instrum. p. 166) ajoutent un autre élément chronologique : *indictione III*. D'autre part la copie de la Bibliothèque nationale[2] porte *indictione tertia* et M. de Bernis qui paraît cependant avoir vu le cartulaire, l'ayant minutieusement décrit, dit que « la date est du mois de mars, lune première, *indiction troisième* etc. » Que faut-il conclure ? probablement que M. de Jaurgain s'est trompé, mais, faute de pouvoir vérifier sur le texte original, nous sommes obligés de rester dans le doute.

Ailleurs la négligence est flagrante et d'autant plus coupable qu'elle peut égarer la critique.

C'est ainsi que M. Labande, trouvant absolument incompréhensible un passage de la bulle de Calixte II (charte VIII), a cru à une maladroite interpolation de l'auteur du cartulaire et s'est servi de cet argument pour suspecter l'authenticité du *Testamentum Bernardi comitis Tumbapalerii* visé dans ce passage[3]. M. de Jaurgain avait écrit : « Decernimus ergo ut nulli omnino hominum liceat idem cenobium temere perturbare..., sed omnia integra conserventur, eorum pro quorum sustentatione et gubernatione concessa sunt *usibus omnimodis profutura Austindo Auxiensi archiepiscopo* et Bernardo comite Tumbapalerio inter monasterium vestrum et ecclesiam de Nugarol salubri provisione facta est in perpetuum confirmamus sicut in cartis ejusdem monasterii continetur. » Vérification faite sur le texte donné par M. Ul. Robert dans son *Bullaire de Calixte II*[4] (pièce 432) d'après la copie du cartulaire de Saint-Mont qui se trouve à la Bibliothèque nationale, il faut mettre un point après *profutura* et compléter ainsi la suite : *Preterea concordiam que a bone memorie Austindo* etc.

1. Il est possible que ces fautes soient dans le manuscrit, mais il eût fallu l'indiquer.

2. M. de Jaurgain a connu mais non consulté cette copie ; la cote est : ms. latin 5460 A et non 5460.

3. *Revue critique*, 1904, p. 271-272.

4. II (1891). On s'étonne que M. de J. n'ait point connu cet ouvrage ni indiqué que cette bulle de Calixte II est cataloguée sous le n° 7095 des *Regesta pont. rom.*, de Jaffé-Lœvenfeld. M. de J. eût pu reprocher à M. Ul. Robert quelques fautes : *Sancti Montis* pour *Sancti Johannis*, *Putola* pour *Puiola*, *Mormere* pour *Mormers*, mais il eût évité d'imprimer *quacumque bona* pour *quecumque*, *oblitionem* pour *oblationem*.

L'identification des noms de lieu elle-même n'est pas toujours inattaquable. P. 43 : Laurencius de Avero et Garsias clericus de *Malserg*, M. de J. identifie *Malserg* avec *Maulichères* (canton de Riscle) ; ne s'agit-il pas de *Mausserre*, paroisse aujourd'hui disparue et qui se trouvait précisément tout près d'Averon (canton d'Aignan)? On trouve encore la forme *Malsercq* en 1551[1], et la carte de Cassini porte *Mausserc*. N'y a t-il pas parfois confusion entre *Godz*, ancienne paroisse près de Margouet (canton d'Aignan),et *Goux* (Cassini *Gouts*), aujourd'hui commune du canton de Plaisance, à quelques kilomètres au sud-est de Saint-Mont? Une carte des possessions du prieuré dressée au moyen des renseignements fournis par le cartulaire n'eût peut-être pas été inutile.

Nous croyons en avoir assez dit[2] pour montrer que l'édition du cartulaire de Saint-Mont eût gagné à être faite avec plus de soin et une précision plus rigoureuse. Il serait néanmoins fort injuste de ne pas remercier comme il convient les éditeurs qui nous ont donné pour la première fois ce texte important et M. le comte de Corneillan, qui a fait preuve de libéralité éclairée en autorisant sa publication.

CH. SAMARAN.

---

Alois LANG. — **Acta Salzburgo-Aquilejensia. Quellen zur Geschichte der ehemaligen Kirchenprovinzen Salzburg und Aquileja.** Vol. I, 1re partie. — Graz, 1903; gr. in-8°, XCI-366 p. (Publications de la Leo-Gesellschaft.)

Le premier volume des Acta Salzburgo-Aquilejensia doit comprendre les relations de la curie pontificale avec la province de Salzbourg pendant toute la période d'Avignon. La première partie (celle qui nous occupe) embrasse les pontificats de Jean XXII, de Benoît XII et de Clément VI (1316-1352). C'est un recueil d'après les textes manuscrits ou imprimés des documents d'ordre ecclésiastique et financier[3] concernant cette province. Suivant leur importance, l'éditeur en donne soit la teneur in extenso, soit une analyse.

1. Arch. mun. d'Auch, fonds du collège, liasse 160.
2. Ajouterons-nous que beaucoup des généalogies dressées par M. de J. nous ont paru bien peu certaines?
3. Les documents d'intérêt purement politique ont été exclus en principe; mais l'éditeur reconnait que dans la pratique le tri est souvent très difficile à faire.

L'Introduction par laquelle s'ouvre ce premier fascicule très compact ne comprend pas moins de quatre-vingt-onze pages. M. L. y indique ses sources avec une grande précision, y étudie les documents au point de vue de la diplomatique, y expose l'histoire de la province de Salzbourg, et des principaux personnages ecclésiastiques du pays au XIVe siècle, enfin les relations financières avec la curie.

Désireux de rendre son recueil aussi complet que possible, M. L. ne s'est point contenté d'explorer avec une conscience infinie les Archives Vaticanes. Il a su aussi tirer un grand parti des Archives Autrichiennes qui lui ont fourni nombre de documents importants. En voici un exemple qui pourra paraître frappant. Les grands fonctionnaires de la Chambre Apostolique, le Camérier, le Trésorier, l'Auditeur avaient un sceau. Or je ne sache pas qu'aucune empreinte de ces sceaux se soit conservée aux Archives Vaticanes ; le sceau même de l'Auditeur ne nous est connu que par la description qu'en donne un document de 1323 publié par M. E. Göller (*Römische Quartalschrift*, 1901, pp. 426-428). M. L. a eu l'heureuse chance de retrouver aux Archives de Vienne au bas de documents émanant de la curie des sceaux bien conservés de Arnaud, évêque d'Albano, Camérier de la Chambre Apostolique sous Clément V, Benoît XI et Jean XXII[1].

Ch. SAMARAN.

---

Dr. Eduard FUETER. — **Religion und Kirche in England im fünfzehnten Jahrhundert.** — Tübingen und Leipzig, Mohr (Paul Siebeck), 1904; in-8°, 78 p.

Ce n'est pas en 56 pages que l'on pourrait songer à traiter à fond la situation religieuse en Angleterre au XVe siècle. Tel ne paraît non plus avoir été l'objet que s'est proposé M. Ed. Fueter; en fait, armé d'une connaissance suffisante des documents publiés (chroniques, relations de visites pastorales, etc.), auxquels il a joint le texte inédit d'un sermon anonyme écrit pour être lu devant la Convocation ecclésiastique de la province de Cantorbéry (avril 1483), et qui n'a jamais été prononcé, il a esquissé la condition morale du clergé anglais, c'est-

1. Signalons en passant quelques menues erreurs dont quelques-unes proviennent peut-être de fautes d'impression : *Verdan.* au lieu de *Verdun.* (p. 4), *Garleux* au lieu de *Garlenx* (p. 5), *Roccacalhada* au lieu de *Roccatalhada* (p. 19, cf. p. 45) ; les fameux banquiers de Florence s'appelaient *Peruzzi* et non pas *Perusini* (p. 65).

à-dire d'une part comment le clergé, étudié successivement dans les prélats, les prêtres des paroisses, les ordres religieux et mendiants, comprenait et pratiquait ses devoirs religieux et sociaux, d'autre part quelle opinion professaient à l'égard de ce clergé les laïcs, considérés successivement à leur tour dans les diverses classes de la société. L'auteur paraît être un esprit judicieux et réfléchi. Il a bien vu ce qui caractérise le clergé anglais à cette époque : il est assez indépendant à l'égard du Saint-Siège; par contre, il accepte volontiers la suprématie du pouvoir civil et, plus volontiers encore, il se met à son service. Les mœurs en général ne sont pas mauvaises : elles sont relâchées sans être scandaleuses; mais il n'y aucune ferveur; les moines, les mendiants sont préoccupés de leurs intérêts temporels, non moins que les prêtres séculiers; la littérature monastique est médiocre et les universités sont sans éclat. Pas de vices, pas davantage de vertus, la médiocrité partout. Ce tableau, que je crois exact, conduit à une conclusion à laquelle l'auteur n'a point songé : au lieu d'un insignifiant chapitre sur la « renaissance des études » vers la fin du xvi^e siècle, il fallait dire que cette atonie du clergé anglais explique la facilité relative avec laquelle les Tudors ont pu imposer à la nation qui n'en éprouvait pas le besoin, la réforme religieuse du xvi^e siècle. C'est surtout comme préparation aux mesures révolutionnaires prises par des souverains absolus tels que Henri VIII et Élisabeth que vaut l'estimable brochure de M. Fueter.

Ch. Bemont.

---

Hans Von Schubert. — **Grundzüge der Kirchengeschichte.** — Tubingen und Leipzig, 1904; in-8°, 304 p.

Le titre explicatif de cette œuvre dénote son caractère et restreint un peu l'exercice de la critique. C'est un *coup d'œil rapide* que l'auteur a voulu jeter sur l'histoire de la religion chrétienne. Il ne peut dans les 300 pages de son livre faire autre chose que présenter des solutions et renvoyer aux sources. Cet ouvrage est très appréciable parce qu'il présente l'énoncé des principaux résultats obtenus par les recherches érudites depuis vingt ans environ ; mais les exigences de brièveté auxquelles l'auteur se soumet nous laisse voir les solutions des différents systèmes plutôt que l'appareil critique necessaire à leur défense : de sorte qu'il est bien difficile de discuter un tel livre. Peut-

être aussi la préoccupation de passer en revue toutes les théories rompt-elle un peu l'équilibre des diverses parties de l'œuvre.

C'est ainsi que la période des origines religieuses comprenant le concile de Nicée remplit jusqu'à la page 118 plus du tiers du volume. Un long et important chapitre sur les chrétientés Byzantine et Orientales complète la première moitié de l'œuvre et cela sans dépasser le règne de Justinien. Il n'est plus étonnant après cela que la Querelle des Investitures soit réduite à un paragraphe d'une demi page et que la rivalité du Sacerdoce et de l'Empire ne soit guère mieux partagée. Les croisades sont à peine mentionnées; du reste le côté politique de l'histoire de l'Église ne semble pas préoccuper beaucoup l'auteur. Peut-être fait-il preuve d'un trop grand désintéressement à cet égard lorsqu'il traite d'époques où les questions temporelles réagissent sur les spirituelles, comme c'est le cas sous le pontificat de Pie IX, beaucoup trop rapidement résumé à notre avis.

M. H. von Schubert consacre son étude à retracer la croissance, nous dirions volontiers — car il nous semble que nous entrerions dans ses vues — l'évolution spirituelle du christianisme. Il s'attache spécialement à l'Église catholique qu'il proclame très nettement le centre des études religieuses. En cette matière si délicate les nuances de style et de pensée ne sont jamais trop subtiles. M. H. von Schubert a cherché la clarté méthodique de l'exposition, la régularité même un peu factice convenant aux conférences. Il ne faut pas oublier que l'ouvrage entier n'est qu'un composé de leçons; ainsi s'expliquent certains passages trop semblables à des sommaires classiques, certaines conclusions aux contours trop nets, croyons-nous, pour la matière, certaines concordances un peu forcées. Certaines divisions, qui soulagent d'ailleurs l'esprit du lecteur en coupant très à propos la lecture, gardent, en dépit du talent que l'auteur apporte à les défendre, un caractère un peu artificiel. Quelle belle symétrie l'auteur aperçoit d'abord dans l'Empire romain! Trois formes de société, l'Orient, la Grèce, et l'Occident et dans l'Occident trois types ethniques, l'Italien, le Celtique, le Nord Africain, correspondant aux types essentiels de l'Orient, le Grec, le Syrien, l'Égyptien. Que devient dans cette énumération le peuple ibérique qui a pourtant son génie propre, ainsi que la race moins bien déterminée mais néanmoins très vivante des populations Traco-Illyriennes? Ne pourrait-on accumuler contre ces divisions trop exclusives des chicanes de détail? De même lorsque l'auteur arrivé à la

date du concile de Nicée nous convie à jeter les yeux sur le développement intérieur de la primitive Église, il nous fait suivre trois lignes à l'extrémité desquelles nous trouvons l'achèvement du dogme, la vie monastique, et la messe. Lui-même reconnaîtra bientôt que le troisième terme est antérieur aux deux premiers.

Il nous a semblé aussi que, pour rendre plus sensible la succession des progrès, l'auteur leur assignait trop volontiers des dates. La progression des événements religieux telle qu'il la conçoit nous paraît être la suivante : Un christianisme primitif dépourvu d'institutions, représenté par de petites communautés qui s'absorbent dans la méditation de la résurrection du Christ et de la fin prochaine du monde. Puis l'ère Paulinienne où l'esprit de saint Paul donne à l'apostolat chrétien un vigoureux essor. Suivent l'ère de la fondation de l'Église catholique et l'ère des combats décisifs que cette église livre à l'Empire. Croirait-on que pour déterminer ces phases diverses M. H. von Schubert n'est pas à court de date? Le temps des primitives communautés chrétiennes ne se prolonge pas, selon lui, au delà de 130, tandis que l'échéance des temps Pauliniens est marquée entre 150 et 200. L'Église catholique est constituée dans ses grandes lignes vers 200. Le duel entre l'Église et l'Empire ne commence qu'en 250. M. H. von Schubert élimine les premières persécutions sous d'ingénieux prétextes. Par exemple il présente la persécution de Domitien comme une méprise. A part cet ingénieux point de vue, son court sommaire des persécutions ne nous semble par présenter de nouveauté bien instructive. Poursuivant son effort pour donner à chaque grand fait de la vie spirituelle sa date. M. v. Schubert fixe à 1215 l'époque de la définition du dogme de l'Eucharistie. Cependant il cite l'hérétique Bérenger, dont les nombreuses condamnations paraissent très instructives sur la créance que la transsubstantiation rencontrait dans la chrétienté du XI[e] siècle.

La fin de l'unité chrétienne en Occident c'est-à-dire la Réforme n'est annoncée qu'à la page 209 ; quatre-vingt-dix pages suffiront pour retracer l'histoire moderne des diverses communions chrétiennes, car une table des noms fort utile remplit la dernière feuille. Dans cette troisième et plus petite partie de l'œuvre, l'auteur nous parait s'écarter de l'excellent principe qu'il avait énoncé au début, à savoir que le catholicisme doit rester le centre des études d'histoire du christianisme. Parlant, écrivant pour des allemands, il insiste sur les confes-

sions protestantes. Nous souhaiterions que cette partie fût renforcée de faits et d'idées concernant l'Église romaine.

En somme cet ouvrage est l'œuvre d'un professeur très érudit, éloquent, libéral, respectueux du sujet qu'il traite, quoique l'enseignant à un point de vue purement humain. Son mérite est de se cantonner résolument sur le terrain de l'histoire, bien que les considérations philosophiques n'inspirent pas mal sa plume; je n'en veux pour preuve que cette définition du Christianisme: « la religion de l'âme isolée et de tout l'univers. »

H. Gaillard

---

Dr P. H. van Moerkerken. — **De satire in de Nederlandsche kunst der middeleeuwen.** — Amsterdam, van Looy, 1904; in-8o, III-243 p.

Dans cette étude — une thèse de doctorat — l'auteur prend le mot « satire » dans un sens très large, de manière à y comprendre les manifestations du comique et de l'*humour*, même quand elles n'ont pas une intention directement satirique; de même, l'art est pour lui « l'art du verbe », tout autant que les arts du dessin. — En conséquence, M. Van Moerkerken étudie, après une courte introduction (chap. I), la satire grave et sérieuse chez Maerlant et les autres poètes de l'école didactique (chap. II), la satire en quelque sorte inconsciente du *Renard* (chap. III), la satire dans les chansons et les fableaux (chap. IV), dans le drame et les fêtes populaires (chap. V; la partie consacrée à la littérature dramatique est particulièrement riche; M. van M. eût pu insister un peu plus sur les fêtes populaires et les réjouissances des clercs où l'on trouve souvent le même *humour* instinctif que dans le *Renard*). Dans les chapitres VI et VII, nous voyons l'esprit satirique du moyen âge se manifester dans tout ce qui a rapport au Diable et au Jugement dernier, à la Mort et aux Danses macabres. Le chap. VIII est consacré à la satire dans les arts du dessin ; le chap. IX étudie les satiriques du seizième siècle, qui, tout en se rattachant à certains égards au moyen âge, ont préparé les temps nouveaux: en premier lieu, en face de l'humaniste Érasme, la catholique Anna Bijns et le grand peintre Brueghel le Vieux, dont la génialité et la puissance de satire, d'*humour* n'ont été pleinement appréciées que de nos jours.

Le livre de M. van M. a le double mérite d'être l'œuvre d'un homme

qui connaît fort bien son sujet et qui l'aime profondément. Voici quelques observations. Pour les représentations des trois (ou quatre) états de la société en face de la mort (p. 168), comparez Reinhold Köhler, *Kleinere Schriften*, II, p. 61, et les études de M. Gaidoz dans les tomes VI et VII de *Mélusine*.— M. van M. touche, p. 186, à la question du symbolisme dans l'art du moyen âge ; il s'oppose avec raison aux excès de cette interprétation ; il pourrait peut-être la combattre encore plus résolument : on sera amené de plus en plus à la conviction que, bien souvent, la figure bizarre ou étrange, ornement des édifices ou des manuscrits, n'avait d'autre sens que son sens ornemental même. Ainsi le *sciapode* (p. 205-206) : cette figure singulière semble avoir été d'abord employée, avec d'autres du même genre, comme une sorte de symbole des régions lointaines que les sciapodes, etc., étaient censés habiter (voy. Émile Mâle, *l'Art religieux au XIII*e *siècle en France*, p. 78) ; mais il est plus que probable que dans les cas que cite M. van M., il figure simplement comme ornement de fantaisie, recherché à cause de l'étrangeté ou, pour mieux dire, de la cocasserie de l'objet en lui-même. Il n'en est pas moins vrai que le sens symbolique, dans certains cas, est évident : à propos de l'âne, symbole de la sensualité (p. 189), M. van M. eût pu citer une poésie charmante, dans laquelle une femme dévote, peut-être une religieuse, compare son propre corps à un âne, qu'il faut battre pour le faire marcher (publié par Moll, dans *Studiën en Bydragen*, III, 387). Ce singulier spécimen d'*humour* ascétique est le seul texte dont l'omission nous ait frappé dans le livre si bien documenté de M. van M.

G. HUET.

---

Fernand MAZEROLLE. — **Les médailleurs français, du XV**e **siècle au milieu du XVII**e. — Paris, Imprimerie Nationale, 1902-1904, 2 vol. et album in-4o (Collection des Documents inédits).

Le livre de M. Fernand Mazerolle est un des monuments les plus considérables de la science numismatique et paraît combler d'une façon définitive une des plus grosses lacunes de l'histoire de l'art français; en effet, l'étude de A. Barre sur les *graveurs des monnaies de France* n'est qu'un résumé du grand ouvrage qu'il projetait et n'eut jamais le loisir d'entreprendre, et il ne pouvait suffire à nous ren-

seigner sur une série d'œuvres et d'artistes dont le mérite et l'importance historique sont de tout premier ordre.

Plus sage et plus heureux que ce prédécesseur, M. Mazerolle a restreint son sujet à des limites plus modestes et a entendu ne rien laisser qui ne soit consciencieusement étudié dans les limites qu'il s'est tracées.

Elles sont très heureusement choisies : le xv<sup>e</sup> siècle marque, en effet, le début de l'art des médailles en France et c'est au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, après les Dupré que le style des médailleurs de la Renaissance fait place à un autre art. Il suffit pour faire comprendre l'importance du livre, de dire qu'il ne comporte pas moins de 1243 pages in-4° d'une justification serrée, et de 999 phototypies de médailles.

Ces phototypies sont presque toutes irréprochables et exécutées dans les dimensions des modèles ; il était nécessaire de donner tout le soin et toute l'exactitude possible à la reproduction d'œuvres d'artistes tels que Michel Colombe, Étienne de Laune, Germain Pillon, Nicolas Briot, Guillaume et Abraham Dupré, les Richier, Jean Darmand, ou d'œuvres moins illustres mais tout à fait rares et curieuses.

Les planches, bien classées, accompagnées de numéros et de noms d'auteurs, sont faciles à consulter ; une bonne table analytique rend faciles les recherches dans toutes les parties du texte ; elle est précédée d'une table des devises, et le tome I<sup>er</sup> se termine par une liste chronologique des poinçons, matrices, piles et trousseaux fournis par les graveurs parisiens à la Monnaie royale.

Une introduction de 178 pages renferme toute la partie rédigée de l'ouvrage, une description des procédés, une suite de notices sur les médailles et les médailleurs de chaque époque, clairement divisée en paragraphes, puis sur les graveurs de jetons, et enfin, une bibliographie très complète du sujet.

Le reste de l'ouvrage est un recueil méthodique et parfaitement classé de tous les textes que l'auteur a pu recueillir sur les médailleurs et sur la frappe des médailles.

Les renseignements relatifs aux jetons sont placés, dans les diverses divisions du livre, à la suite de ce qui concerne les médailles.

Ce recueil de documents, dont l'introduction résume et précise la signification d'ensemble est un travail tout à fait complet, considérable et nouveau.

Cette brève analyse permettra d'apprécier l'étendue et la haute valeur de l'ouvrage de M. Mazerolle, qui sera désormais un instrument d'étude fondamental et classique. C. E.

---

J. P. Kirsch. **Die päpstlichen Annaten in Deutschland während des XIV. Jahrhunderts**. Erster Band : von Johann XXII bis Innocenz VI. — Paderborn, 1903 ; in-8°, LVI-344 p. (Publications de la Görres-Gesellschaft.)

Mgr Kirsch poursuit depuis une dizaine d'années avec une ardeur que rien ne lasse la série de ses travaux sur les finances pontificales au moyen âge et particulièrement en Allemagne. Dans ce genre d'études, encore à peu près neuf quand il entreprit de s'y spécialiser, Mgr Kirsch a acquis une grande compétence que tous les érudits s'accordent à reconnaître.

L'ouvrage le plus important de Mgr Kirsch est son livre sur les *Collectories pontificales en Allemagne au XIV^e^ siècle*, paru en 1894 [1]. Il revient aujourd'hui sur un point qu'il avait déjà touché dans cet ouvrage, mais qu'il a jugé susceptible de nouveaux développements, la question des Annates. Dans ce premier volume, publié par la Görres-Gesellschaft, le lecteur trouvera, en même temps que les textes embrassant les pontificats de Jean XXII, de Benoît XII, de Clément VI et d'Innocent VI, une longue introduction dans laquelle l'auteur expose sa doctrine que de nouvelles recherches lui ont permis de compléter et de modifier en divers endroits depuis 1894.

Nous essaierons de résumer aussi brièvement, mais aussi fidèlement que possible, l'ensemble des résultats acquis, tout en notant au passage les différences importantes qui nous paraissent exister entre le mode de levée des annates en France et en Allemagne au XIV^e^ siècle.

L'annate était un impôt permanent payable dans des cas déterminés par les possesseurs des bénéfices ecclésiastiques à la Chambre apos-

1. *Die päpstlichen Kollektorien in Deutschland während des XIV Jahrhunderts*, Paderborn, 1894. Notons aussi divers autres travaux de Mgr Kirsch sur des sujets connexes : *Die Finanzverwaltung des Cardinalkollegiums in XIII und XIV Jahrhundert*, Münster, 1895; *Les Collectories de la Chambre Apostolique* dans *Compte rendu du III^e^ congrès scientifique des catholiques*, Bruxelles, 1895 ; *L'administration des finances pontificales au XIV^e^ siècle* dans *Revue d'histoire ecclésiastique de l'Université de Louvain*, I (1900) ; *Note sur deux fonctionnaires de la Chambre Apostolique au XIV^e^ siècle* dans *Mélanges Paul Fabre*, Paris, 1902.

tolique. Au XIVe siècle l'annate *(annale, annuale* plus tard *annata)* est payée à l'occasion de la collation du bénéfice ecclésiastique par le pape au cas où le bénéfice n'est pas vacant en consistoire et où par conséquent il n'y a pas à payer de *servitium commune.* Cet impôt était prélevé sur la première *année* des revenus, d'où le nom d'*annate.*

Lorsque, au commencement du XIVe siècle, l'administration pontificale institua à son profit l'annate, elle ne fit que copier une pratique qu'avaient déjà mise à la mode les évêques, chapitres et autres patrons qui retenaient une partie du bénéfice ecclésiastique nouvellement conféré [1]. La papauté fit dès lors en sorte de se réserver la collation du plus grand nombre de bénéfices possible.

Pour fixer le montant de l'annate on se basa sur un autre impôt antérieurement établi, la décime. Lorsque le bénéfice était taxé pour la décime (*taxatum ad decimam),* c'était cette taxe qui était due pour l'annate. Si le bénéfice n'était pas taxé, on faisait deux parts des revenus de la première année : l'une pour le bénéficier, l'autre pour l'annate. Si l'autre partie des revenus était supérieure à la taxe de la décime, c'était celle-là que le bénéficier devait payer. Mais quel était en réalité le montant des revenus ? On avait divers moyens pour le savoir : tantôt le bénéficier l'indiquait sous serment, tantôt c'étaient les collecteurs et sous-collecteurs qui le fixaient, tantôt encore des évêques ou autres personnages ecclésiastiques importants dont on invoquait le témoignage.

Comment savait-on à la curie le chiffre des bénéfices soumis à l'annate ? Au moyen des registres des suppliques et des registres des provisions que tenaient les employés de la Chambre apostolique. On écrivait en marge à côté de la provision le nom de la Collectorie (circonscription financière) dans laquelle se trouvait le bénéfice ; on dressait ensuite des listes particulières pour chaque collecteur ; d'autres listes semblables restaient à la curie et servaient au contrôle.

Jusqu'ici rien dans ces détails d'organisation qui ne s'applique exactement à la France aussi bien qu'à l'Allemagne. Mais où les différences s'accusent très nettement, c'est lorsqu'on compare pour ces deux pays le mode de recouvrement de l'annate.

1. Mgr Kirsch en donne de nombreux exemples pour le XIIIe et le XIVe siècles, et d'ailleurs la bulle *Suscepti regiminis* de 1317 (*Corpus jur. can.*, éd. Friedberg, II, 1205 et suiv.) n'en fait point mystère. Sur la question de l'origine de l'annate, le travail de Mgr Kirsch a été complété par E. Göller dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1904, pp. 781-784.

En principe, en Allemagne comme dans les autres pays de la chrétienté occidentale, le soin de lever l'annate ainsi que les autres impôts pontificaux était confié aux fonctionnaires de la Chambre apostolique qui opéraient sur place, chacun dans un rayon déterminé, et qu'on nommait les collecteurs. Mais l'action directe des collecteurs ne fut jamais très efficace en Allemagne, pour la raison que dans aucun pays, surtout au XIVe siècle, l'imposition des bénéfices ecclésiastiques ne rencontra une résistance aussi énergique. Il y avait cependant en Allemagne un grand nombre de bénéfices conférés par le Pape, mais les bénéficiers, une fois pourvus, faisaient les plus grandes difficultés pour acquitter l'annate. Afin de vaincre ces résistances, voici le système qui fut imaginé et mis en pratique pour les bénéfices allemands dès la première moitié du XIVe siècle.

Le clerc dont la supplique pour la collation d'un bénéfice avait été agréée par le Pape devait, avant l'expédition des bulles et l'envoi en possession du bénéfice, fournir une promesse écrite (*obligation*) pour le paiement de l'annate. Cette obligation devait être faite à la curie devant le notaire d'un clerc de la Chambre, en présence de deux témoins. La taxe devait être payée dans un délai déterminé (généralement inférieur à un an) sous peine d'excommunication. Alors seulement le bénéficier ou son procureur pouvaient se faire délivrer leurs bulles à la Chancellerie. Telle est l'origine du paiement direct de l'annate au trésorier de la Chambre par les bénéficiers allemands. Déjà employé dans la première moitié du XIVe siècle, ce procédé devient régulier vers 1350. Les collecteurs pouvaient encore percevoir dans leurs circonscriptions le montant de l'annate, mais dans la grande majorité des cas, cette taxe était versée à la curie entre les mains d'un clerc de la Chambre apostolique.

C'est le contraire justement qui se produit pour les bénéfices français. Soit que les bénéficiers fussent de meilleure composition, soit que la surveillance et les moyens de coercition fussent plus faciles à exercer, nous voyons que presque toujours les collecteurs encaissent les annates. Ce n'est pas à dire que ç'ait été le seul procédé employé. Il n'est pas rare, surtout à l'époque du Grand Schisme, de voir des bénéficiers français payer directement l'annate aux guichets de la curie, mais ce qui est la règle pour l'Allemagne est l'exception pour la France. Il importait, croyons-nous, de le faire remarquer.

On ne saurait trop remercier un érudit comme Mgr Kirsch et

une société comme la Görres-Gesellschaft de nous donner en aussi grande abondance des textes assez précis pour permettre de se faire une idée de la fiscalité pontificale. Les résultats qui, à force de patience et de sagacité, se dégagent de l'étude de ces documents mystérieux au premier abord, ne manquent point d'importance pour l'histoire de la papauté [1]. Il faut donc souhaiter le prompt achèvement de cet ouvrage que doit compléter à la fin du deuxième volume une table générale des noms de personnes et de lieux.

Je terminerai en mettant le lecteur en garde contre une assertion, à mon sens erronée, que Mgr Kirsch émet à la page LI, à savoir qu'il y aurait eu en France au milieu du XIVe siècle *vingt-trois* collectories. Le nombre de ces circonscriptions financières a varié bien des fois au XIVe siècle pour des raisons qu'il est difficile de pénétrer, mais je ne crois pas qu'il ait jamais atteint ce chiffre. La liste du vol. 287 des Collectoriæ sur laquelle Mgr Kirsch s'appuie sans doute [2], énumère en réalité *quinze* collectories. Les sept diocèses d'Agen, de Condom, d'Angoulême, de Luçon, de Maillezais, de Poitiers et de Sarlat, tous de la province ecclésiastique de Bordeaux, dans lesquels l'évêque remplissait au moment de la rédaction de cette liste la charge de collecteur, ne peuvent point être considérés comme des collectories proprement dites.

Ch. Samaran.

---

Edmond Albe. — **Autour de Jean XXII. Hugues Géraud, évêque de Cahors. L'affaire des poisons et des envoûtements en 1317**. — Cahors, Gionna : Toulouse, Privat, 1904 ; in-8°, 206 p.

Les recherches que M. Albe poursuit depuis quelques années avec tant de persévérance et de bonheur sur l'entourage de Jean XXII [3] l'ont amené tout naturellement à s'occuper de ce qui fait l'objet du présent livre.

Favori de Clément V, Hugues Géraud, né à Beaulieu, près de La Nouaille au diocèse de Périgueux, avait été nommé en 1313 à l'évêché

1. L'exposé de Mgr Kirsch a été heureusement complété par M. E. Göller dans le compte rendu publié dans *Göttingische gelehrte Anzeigen*, en 1904 (pp. 779-788).
2. Mgr Kirsch l'a publiée dans la *Römische Quartalschrift*, 1902, p. 143-144.
3. Ces études ont paru en grande partie dans les *Annales de Saint-Louis des Français*, de 1902 à 1904.

de Cahors. Il se fit bientôt remarquer dans son diocèse par ses extorsions et ses injustices. Aussi la mort de son protecteur et surtout l'élection de Jean XXII le laissèrent-elles désemparé. Il craignait que le nouveau pape lui demandât des comptes. Ce qu'il redoutait arriva: une commission fut nommée et à la fin de mars ou au commencement d'avril 1317 Hugues Géraud était déposé et condamné à la prison perpétuelle. Sur ces entrefaites on découvrit des paquets mystérieux, contenant des poudres suspectes, et des images de cire préparées contre deux cardinaux, Bertrand du Pouget et Gaucelme de Jeau et contre le pape lui-même. Des paroles imprudentes avaient échappé à l'évêque de Cahors. Cette fois, il allait comparaître en simple clerc pour répondre d'un crime de droit commun. On ne connaît point la sentence qui termina ce second procès. On sait seulement que Géraud, reconnu coupable, fut livré au bras séculier et brûlé à Avignon, probablement le 3 septembre 1317.

A une époque où on croyait aux sortilèges, on ne s'étonne pas outre mesure que cet « ambitieux sans scrupules, mais non pas sans craintes superstitieuses, orgueilleux et prompt à s'irriter devant la résistance, mais vite abattu et sans cœur » (p. 16) se soit laissé entraîné à cette comédie sinistre qui paraîtrait peut-être aujourd'hui plus ridicule que criminelle. En tout cas, après l'examen approfondi auquel s'est livré M. Albe, les intentions coupables de Hugues Géraud ne paraissent pas pouvoir être mises en doute, ainsi se trouve dégagée, du même coup, la mémoire de Jean XXII accusé par certains d'avoir satisfait, en la personne de l'évêque de Cahors, de basses rancunes personnelles.

Le principal document dont se soit servi M. Albe est le procès de Hugues Géraud conservé aux Archives Vaticanes, mais il l'a complété sur bien des points au moyen d'autres pièces trouvées par lui dans les mêmes archives [1]. Admirablement servi par sa connaissance minutieuse de la Société Quercynoise et de la cour pontificale au XIVe siècle, doué d'ailleurs d'un sens critique très affiné, M. Albe a présenté avec une grande sûreté dans les détails l'histoire de Hugues Géraud. Tous ceux qu'intéressent les croyances, les mœurs, la vie en un mot de la Société au moyen âge, liront avec grand intérêt ces chapitres si nourris sur Hugues Géraud, sur ses antécédents, sur ses complices, sur l'en-

1. Ces pièces, au nombre de 24, sont publiées en Appendice. On regrettera que M. A. n'ait pas pu donner en même temps le texte du procès.

voûtement et la fabrication à Toulouse des images de cire et des poisons.

S'il nous est permis d'exprimer un regret, c'est que le nombre et l'étendue des discussions nuisent parfois à l'intérêt du récit. Peut-être eût-il été possible, au moins dans certains cas, de les reléguer au bas des pages.

Ch. SAMARAN.

---

Mayer LAMBERT et Louis BRANDIN. — **Glossaire hébreu-français du XIII[e] siècle**; recueil de mots hébreux bibliques avec traduction française, manuscrit de la Bibliothèque Nationale, fonds hébreu, n° 302, publié, sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Paris, E. Leroux, 1905; in-4°, xv-294 p.

Pour faire un véritable compte rendu de cette publication importante, il faudrait être à la fois romaniste et hébraïsant, ce qui n'est nullement le cas de l'auteur de ces lignes. Le critique ne peut, par conséquent, porter un jugement compétent, ni sur le système de transcription qui a été suivi, ni sur l'exactitude avec laquelle ont été rendus, dans la table, en français moderne, les mots hébreux qui correspondent, dans le manuscrit, aux « gloses » en vieux français; à cet égard, du reste, les noms des éditeurs offrent toutes les garanties désirables; il peut cependant signaler aux romanistes un travail considérable et indiquer ce qu'ils trouveront dans le volume.

Le glossaire hébreu-français dont il s'agit avait été signalé, dans le temps, par A. Darmesteter, dans le tome I de la *Romania;* il comprend des gloses, rangées dans l'ordre du texte hébreu, sur tous les livres de la Bible juive. La date du manuscrit (Kislew 5001) doit se rendre par novembre-décembre 1240 (non décembre 1241, comme avait dit Darmesteter); une raison paléographique, pourrait faire supposer que le glossateur a omis par mégarde les dizaines devant la date, qui serait alors de 5021 à 5091 (1260 à 1330). Cependant il est probable, remarquent les éditeurs, que l'auteur écrivait dans la première moitié du XIII[e] siècle, le dialecte des gloses françaises appartient à cette époque, et aucun des commentateurs juifs cités n'est postérieur au XII[e] siècle; l'auteur s'appelle Joseph, fils du « saint » Rabbi Simson; l'épithète « saint » indiquant un martyr, il est possible que

l'auteur soit le fils d'un juif brûlé à Bray en 1191. « Ordinairement le glossaire donne le mot biblique suivi du mot français qui lui correspond, écrit en caractère hébreux », le glossaire contient aussi des notes explicatives en hébreu, qui naturellement ne figurent pas dans la présente publication, destinée avant tout aux romanistes. Ce qui rend précieux le glossaire, c'est que, à l'exception de deux pages, sautées par mégarde, les gloses ont été vocalisées avec beaucoup de soin.

Ces caractères de l'œuvre font comprendre l'arrangement adopté par les éditeurs : dans chaque colonne (chaque page comprenant deux colonnes) on trouve, en allant de droite à gauche, l'indication du chapitre et du verset, puis le mot hébreu objet de la glose, enfin la glose française elle-même, retranscrite d'après un système uniforme ; le manque de place n'a pas permis aux éditeurs de donner la glose une seconde fois dans la forme hébraïque du manuscrit ; c'est évidemment aussi le manque de place qui les a empêchés de donner la traduction, en français moderne, du passage hébreu sur lequel portait la glose en ancien français. Afin d'obvier à cet inconvénient, on a ajouté à la publication un Index détaillé, dans lequels ont repris, en ordre alphabétique, tous les mots et toutes les formes des gloses en vieux français, naturellement en caractères latins, avec une traduction en français moderne.

Dans une Introduction, les éditeurs discutent la date et le caractère du glossaire ; ils exposent leur système de transcription ; enfin ils étudient brièvement la langue du glossaire. Ce qui rend délicate cette étude, remarquent les éditeurs, « c'est que le scribe a puisé ses matériaux dans plusieurs ouvrages composés par des auteurs d'époque et de temps divers, et qu'il n'a que rarement mentionné ses sources ». (*Intr.* p. IX) ; il a particulièrement mis à contribution l'œuvre de Raschi. Les éditeurs promettent une étude plus détaillée du dialecte ; mais ils indiquent dès maintenant les faits généraux qui leur permettent de conclure : « Le dialecte du scribe est un mélange de formes lorraines, champenoises et bourguigno-comtoise. Il doit donc appartenir à un des départements limitrophes de la Lorraine, de la Champagne et de la Franche-Comté, nous le localiserions de préférence dans la Haute-Saône, en nous basant sur certains phénomènes de dénasalisation assez fréquents dans notre glossaire et encore fort vivaces dans le patois de ce département. »

En attendant que l'étude grammaticale promise par les éditeurs ait

paru, le glossaire est une contribution importante à la connaissance de la lexicographie française, particulièrement à celle des dialectes de l'Est, malgré les incertitudes et les difficultés que présente l'interprétation des faits, incertitude et difficultés que les éditeurs, ainsi qu'on l'a vu, ne dissimulent pas.

G. Huet.

---

J. de Pange. — **Introduction au catalogue des actes de Ferry III, duc de Lorraine (1251-1303).** — Paris, H. Champion, 1904; in-8°, 121 p. et pl.

On conçoit, à la rigueur, un catalogue d'actes sans introduction. M. de P. publie une introduction à un catalogue d'actes, sans ce catalogue d'actes et il n'apparaît pas que celui-ci doive être livré aux presses. Il en résulte que toutes les assertions de M. de P. s'appuient sur de simples renvois aux numéros d'un répertoire, dressé, on n'en doute pas, avec une critique très sûre, mais auquel encore, il n'eût pas été inutile que le lecteur pût, à son gré, se référer[1].

On aurait mauvaise grâce à demander à M. de P., plus que ne comportait son plan primitif. Il a voulu tracer une esquisse du règne de Ferry III, propre à éclairer le catalogue des actes du prince. Bien des faits ont été laissés dans l'ombre, alors surtout qu'ils ne concouraient pas au développement de l'une des trois propositions qui résument l'œuvre de Ferry III : rapprochement du duché de Lorraine et de la France, accroissement du domaine ducal et création des communes.

C'est à l'étude du premier de ces points, qui constitue l'histoire politique du règne, que M. de P. s'est surtout attaché. Il a montré la nécessité pour le duché de Lorraine, pressé à l'ouest par le comté de Bar, de s'assurer l'alliance de la Champagne, alliance qui prit le caractère d'une protection et qui devint une menace, lorsqu'après le mariage de Philippe le Bel, la monarchie française eut gagné les rives de la Meuse.

1. M. de P. semble peu se soucier de la précision bibliographique. Certaines indications ne sont pas un vain étalage. Le *Cartulaire d'Orval* a été publié, en 1879, dans la « Collection des chroniques belges ». Les *Chartes de Reinach* forment le tome XXXIII, (XIe de la nouvelle série), année 1879, des « Publications de la section historique de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg». Qu'est-ce que les « Regestes impériaux » de Winkelmann (et non Winckelmann) ? M. de P. désigne-t-il par là les *Acta Imperii inedita*, ou la réédition par Winkelmann et J. Ficker des *Regesta* de Böhmer pour les années 1198-1272 ?

S'il paraît téméraire de dire, avec M. de P., que là était la « véritable destinée » de la Lorraine, peut-être l'auteur exagère-t-il aussi la part du sentiment qui aurait guidé Ferry III dans cette politique francophile. Car le duc maintint, avec un soin extrême, des relations constantes et généralement cordiales avec l'Empereur, que celui-ci se nommât Alphonse de Castille, Rodolphe de Habsbourg, Adolphe de Nassau ou Albert d'Autriche. Et, à la vérité, si l'aide de la France lui importait contre le comte de Bar, celle de l'Empereur ne lui eût pas été moins précieuse (à supposer que l'Empereur eût été capable, à cette époque, d'une action efficace) contre un ennemi plus dangereux encore, inaccessible à toute intervention française : l'évêque de Metz.

Le duc de Lorraine entra dans la clientèle française précisément à l'époque où l'influence du roi commençait à se faire sentir dans les pays mosellans ; c'est pourquoi s'il est assurément loisible de voir dans cette union, une satisfaction d'ordre sentimental, elle témoigne aussi (et c'est un trait de plus à la louange de Ferry III) du souci d'un intérêt bien entendu.

M. de P. n'a fait qu'effleurer tout ce qui avait trait à la politique intérieure du règne et à l'histoire des institutions. Nul mieux que lui n'eût pu épuiser ces questions. Il faut espérer qu'il y reviendra quelque jour.

H. Levallois.

---

# CHRONIQUE

Nous sommes heureux d'annoncer l'achèvement prochain du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France.* Le premier volume a paru en 1849, dans le format in-4°, et le septième en 1885. A cette époque on renonça à continuer l'œuvre sur le plan où elle avait été commencée, et l'on décida d'apporter à la description des manuscrits un tempérament déterminé par le degré d'intérêt que présentaient des recueils d'une valeur très inégale ; par contre on demanda aux collaborateurs d'apporter plus de précision dans la description externe des volumes : format, nombre de feuillets, reliure, provenances spécifiées, toutes indications permettant d'identifier en cas de besoin des manuscrits égarés ou détournés. C'est sur ce plan très judicieux qu'ont été rédigés quarante-trois volumes in-8°, comprenant jusqu'au tome XXXIX la série des bibliothèques municipales et, dans les tomes XL à XLIII, quatre volumes de supplément où la série de ces mêmes villes a été reprise dans l'ordre alphabétique.

Parallèlement au catalogue des manuscrits des bibliothèques des départements, et dans la même collection, il a été publié neuf volumes pour la Bibliothèque de l'Arsenal, trois volumes pour la Bibliothèque Mazarine, trois volumes pour la Bibliothèque Sainte-Geneviève, un volume pour les manuscrits conservés aux Archives nationales, un volume pour les manuscrits grecs des bibliothèques publiques, la Bibliothèque nationale exceptée, et un volume pour les manuscrits conservés dans les Archives départementales, communales et hospitalières. Les principaux collaborateurs de cette monumentale publication ont été MM. Albanès, Bougenot, Cadier, Castan, Collon, Couderc, Coyecque Cuissard, Delisle, Desvernay Duhamel, Fagnan, de Fréminville, J. Gauthier, Guignard, Harmand, Jadart, Kohler, Labande, Ledieu, Loriquet, Michelant, H. Martin, A. Molinier, G. Musset, Omont, Quicherat, Stein. Le regretté U. Robert qui avait durant ces dernières années assumé la direction de l'œuvre est mort sans avoir eu la satisfaction de la mener à bonne fin, il a disparu alors que les volumes de supplément étaient sous presse.

Cette perte n'a pas ralenti l'entreprise près d'aboutir, M. Omont ayant assumé le soin de surveiller l'impression des derniers volumes. Il est me permis d'espérer que grâce à la grande connaissance que possède -udit des collections manuscrites les moins accessibles, et à l'habileté

administrative qu'il a su montrer, grâce aussi au bienveillant concours de M. Bayet directeur le l'enseignement supérieur, quelques volumes de catalogues seront encore publiés, qui nous révéleront l'existence de manuscrits, de tous âges et traitant de sujets variés, qui sont actuellement enfouis dans les collections d'établissements et d'administrations, publics par nature, mais en fait fermés aux investigations des travailleurs. La rédaction de ces nouveaux volumes est intimement liée à la réorganisation d'un certain nombre de bibliothèques et archives relevant des administrations les plus diverses. A. V.



M. Robert de Lasteyrie a entrepris, il y a une vingtaine d'années, de publier pour le compte du Ministère de l'Instruction publique une *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques* insérés dans les recueils des Sociétés savantes françaises. Quatre gros volumes in-4° ont paru de 1885 à 1904; ils contiennent toutes les publications antérieures à 1886 et ont été rédigés par M. de Lasteyrie, avec la collaboration successive de MM. Omont, Lefèvre-Pontalis, Bougenot et Vidier; un cinquième volume sous presse forme le premier volume d'un supplément comprenant les articles et volumes parus de 1886 à 1900. Une table générale des auteurs et des matières portera sur l'ensemble, des origines à 1900. Sans attendre l'achèvement complet de cette œuvre bibliographique colossale et qui n'a malheureusement pas d'analogue dans les autres pays, le Ministère de l'Instruction publique a, sur la proposition de M. de Lasteyrie, décidé de la tenir à jour par des fascicules annuels périodiques à partir de 1901 ; un premier volume contenant les années 1901-1902 a paru; le second pour les années 1902-1903, sera prochainement distribué, le troisième pour les années 1903-1904, va être mis sous presse. Tout les érudits connaissent et pratiquent quotidiennement la *Bibliographie des Sociétés savantes;* les services qu'elle leur rend sont inappréciables, encore que les tables n'en aient pu être publiées, et l'on ne saurait avoir trop de gratitude pour les Directeurs de l'enseignement supérieur qui en ont fait prendre la publication au compte de l'État, pour le Comité des travaux historiques qui en a patronné et encouragé la rédaction, et surtout pour l'auteur dont la ténacité a non seulement résisté à plus de vingt années de confection de manuscrits, de mise sous presse, de correction d'épreuves, mais encore assuré à son œuvre une continuité dont profiteront, il est permis de l'espérer, plusieurs générations de travailleurs.



Les manuscrits qui forment le fonds de la reine Christine à la Bibliothèque du Vatican ont depuis que, grâce à la libéralité de Léon XIII, cette bibliothèque est devenue accessible au public, fait l'objet de nombreux travaux de la part des érudits de tous les pays, et tout particulièrement de

la part des érudits français. On sait en effet que la plupart des manuscrits de la reine Christine viennent de Petau dont la collection avait été formée avec les épaves des riches collections monastiques françaises. Aussi les plus éminents médiévistes qui ont passé quelques années ou quelques mois à notre École française de Rome n'ont-ils pas manqué d'explorer le fonds de la reine, de décrire les volumes, d'en tirer des notices qu'on ne consulte jamais en vain.

Il me suffira de rappeler les noms de MM. Delisle, Berger, Luchaire, Prou, Delaborde, Auvray, Dorez. Mais depuis qu'ont paru les notices consacrées aux manuscrits français par M. E. Langlois dans les *Notices et extraits de manuscrits*, aucune enquête d'ensemble n'avait été entreprise.

M. de Manteyer, il y a quelques années, s'est chargé de passer en revue tous les manuscrits de la reine Christine, et il est permis d'espérer qu'il nous donnera bientôt le résultat de ce travail d'une importance capitale. Mais la bibliothèque du Vatican n'a pas recueilli tous les manuscrits qu'avait possédés la reine de Suède; 72 volumes sont passés aux archives du Vatican et de là quelques-uns dans la collection du baron de Stosch, pour revenir ensuite à la Vaticane dans le fonds Ottoboni. Lorsque M. de Manteyer a commencé son travail sur les manuscrits de la reine, il restait à retrouver une trentaine de ces 72 déserteurs. Dans trois mémoires successifs qui ont paru de 1897 à 1899 dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'École française de Rome, M. de Manteyer a exposé le résultat de ses recherches ; en 1899, il ne lui restait plus que quatre volumes à identifier. Avec une ténacité qui fait honneur à son zèle, M. de Manteyer, poursuivant ses investigations, est parvenu à retrouver deux des manquants, et il vient de leur consacrer un quatrième article dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* (*Les manuscrits de la reine Christine aux archives du Vatican*. Rome, 1904 ; in-8°, 55 p.). Ces deux manuscrits nouvellement retrouvés méritaient bien la description détaillée dont ils sont l'objet. Le premier, en effet, est un procès-verbal d'audiences du Parlement tenu par l'avocat Letirant pour son usage, de 1524 à 1529; et le second, plus important encore, est un extrait du mémorial perdu de la Chambre des comptes, communément désigné sous le nom de *Pater* (1254-1330.) Un essai de restitution de ce manuscrit a été tenté en 1899, sous la direction de M. Ch.-V. Langlois par M. J. Petit, Gavrilovitch, Maury et Theodoru ; ces érudits avaient pu relever 153 pièces, dont 22 représentées seulement par des analyses. M. de Manteyer a reconnu dans le manuscrit du Vatican nombre de documents précédemment publiés dans l'*Essai de reconstitution*, et retrouvé quelques pièces qui n'étaient jusqu'à ce jour connues que par des analyses ou même qui étaient complètement ignorées; il a pris la peine de transcrire ces textes; nous signalerons par exemple une ordonnance sur le fait de la Chambre des comptes, des lettres d'Albert, roi des Romains, des comptes de gages de gens d'armes et de gardes des ports de Normandie. A. V.



Il n'y a pas que la Vaticane qui contienne pour l'histoire de France d'importants documents qui n'auraient pas dû sortir de notre pays. Qui ne connaît la célèbre collection de sir Thomas Phillipps à Cheltenham? M. H. Omont a fait connaître il y a quelques années aux érudits français les trésors historiques qui figurent sur les rayons de cette bibliothèque. Mais notre érudit confrère n'a pas seulement eu l'honneur de ces révélations, il a encore actuellement, de par sa qualité de conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, la joie de présider à la rentrée en France de quelques volumes que les hasards de ventes successives permettent aux modestes ressources de la Bibliothèque nationale d'acquérir. Nous avons signalé en 1903 (*Moyen Age*, XVI, p. 407) un état sommaire de manuscrits achetés à l'une des dernières ventes de la collection Phillipps; un catalogue plus détaillé de ces acquisitions a été publié depuis (*Bibliothèque nationale. Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de sir Thomas Phillipps récemment acquis par la Bibliothèque nationale.* (Paris, 1903 ; in-8°, 69 p. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, LXIV). On peut citer dans ce catalogue un nouveau texte des Enseignements de saint Louis, un recueil de 3.000 pièces provenant de la Chambre des comptes, des statuts d'Avignon, les papiers de l'abbé de La Rue, un Grand Coutumier de Normandie, les statuts du collège de La Marche, des documents d'histoire locale, des lettres de Pierre de Blois, etc. Il reste encore dans la collection Phillipps la partie la plus importante des documents concernant l'histoire de France qu'elle contenait, notamment les cartulaires; si M. Omont pouvait quelque jour les faire rentrer à Paris, il rendrait à l'érudition française un service qui pourrait n'être comparé qu'à celui qu'a rendu jadis son illustre prédécesseur en assurant à la France le retour des manuscrits volés par Libri et recueillis par lord Ashburnham. Si les manuscrits de la vente Phillipps forment le principal apport en acquisitions faites par la Bibliothèque nationale durant ces dernières années, ils ne les représentent pas toutes, on pourra s'en rendre compte en parcourant un nouveau fascicule publié par M. Omont des *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits* qui se réfère aux années 1903-1904 (Paris, 1905; in-8°, 69 p. Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1905). On y remarque plusieurs diplômes carolingiens originaux et une grande bulle sur papyrus du pape Benoît VIII en faveur des abbayes d'Amer et de Camprodon (Cf. une notice spéciale dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, LXV, 1904, p. 364). Une collection de chartes grecques et latines de l'abbaye de Sainte-Marie de Messine, un lot de pièces provenant de la Chambre des comptes et qui paraissent avoir une origine analogue à celles qu'a jadis recueillies le comte de Bastard et qu'il a léguées à la Bibliothèque nationale.

A. V.

***

Nous avons déjà parlé, dans une précédente chronique de l'incendie de la Bibliothèque nationale de Turin ; entre les nombreuses publications et articles de revue auquel il a donné lieu nous croyons devoir accorder une mention toute particulière à un très intéressant travail du professeur Icilio Guareschi sur la restauration des volumes abîmés (*Della Pergamena con osservazioni ed esperienze sul ricupero e sul restauro di codici danneggiati negli incendi, e notizie storiche,* Torino, Unione tipogr. editrice, 1905 ; gr. in-8°, 42 p. et 20 pl.). M. Guareschi a été chargé officiellement de rechercher les meilleurs moyens de réparer dans la mesure du possible les dommages causés par l'eau et par le feu aux volumes échappés, par fragements ou en leur entier, à la désastreuse fournaise où ont péri quelques-uns des plus précieux manuscrits du moyen âge. Comme il avait à sa disposition nombre de débris informes, il n'y avait aucun inconvénient à courir le risque d'en sacrifier quelques-uns, et il a pu se livrer à des expériences préliminaires, à des travaux de reconnaissance, qui lui ont permis de mettre à l'épreuve les différents procédés de restauration préconisés jusqu'à ce jour, voire même d'en essayer de nouveaux. On lira avec un grand intérêt l'exposé tout à fait nouveau des essais faits par M. Guareschi ; ils reposent tous sur une étude préliminaire de la constitution chimique du parchemin et des moyens employés pour sa préparation au moyen âge ; on demeurera étonné des résultats obtenus par lui ; ces résultats scientifiquement présentés sont rendus encore plus frappants par des reproductions qui nous montrent les manuscrits en deux états : avant le traitement en laboratoire et après. Des masses vitrifiées absolument informes sont redevenues des volumes, dont les feuillets on pu être détachés et dont le texte est redevenu très suffisamment lisible. Ce mémoire de chimie bibliologique mérite de retenir l'attention des médiévistes et des bibliothécaires ; et M. Guareschi s'est acquis des titres sérieux à leur reconnaissance tant par les savantes recherches auxquelles il s'est livré que par les résultats auxquels il est parvenu. A. V.

---

# L'ONCTION IMPÉRIALE

Les empereurs de la maison carolingienne ont-ils été oints? En général il semble que les historiens n'hésitent pas à répondre affirmativement à cette question. Cependant M. A. Kleinclausz, dans le beau livre consacré par lui à l'empire carolingien [1], a posé le problème pour le résoudre dans le sens de la négative, en ce qui concerne du moins les empereurs antérieurs à Charles le Chauve, c'est-à-dire Charlemagne, Louis le Pieux, Lothaire et Louis II.

On sait que l'usage de l'onction, dans les couronnements royaux, ne remonte pas, en Gaule, à une époque ancienne. Il paraît avoir été introduit, comme conséquence de l'intervention de l'Église, lors de l'avènement de la dynastie carolingienne, pour porter aux droits des Mérovingiens un dernier coup, en faisant du roi, comme en Grande-Bretagne [2] et comme chez les Wisigoths, un personnage sacré, aussi saint que l'évêque. Pépin reçut l'onction, écrit Eginhard, des mains de Boniface, archevêque et martyr. « Boniface, apôtre des Germains et protégé de la famille carolingienne, Boniface était Anglo-Saxon. Aurait-il transporté chez nous les usages de son pays [3] ? »

Quoi qu'il en soit de l'influence anglo-saxonne ou wisigothi-

1. *L'Empire carolingien, ses origines et ses transformations* (Paris 1902), p. 388, n. 1, et 393; cf. le *Moyen Age*, 1904, p. 49.

2. Pour la Grande-Bretagne la chose est d'ailleurs douteuse.

3. P. Viollet, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, t. I, p. 260-261. Pour la bibliographie de la question et sur l'hypothèse que les derniers Mérovingiens ont été oints, cf. la n. 2 de la p. 260.

que dans le fait que les rois francs adoptèrent le rite de l'onction, il est certain que ce rite est d'origine hébraïque : c'est à l'imitation de Saül et de David que les souverains carolingiens ont été oints comme rois [1].

Mais le même rite s'est-il introduit dans les couronnements impériaux ? Il n'y a point de raison pour le supposer *a priori*. L'institution impériale est d'origine païenne. Comme les basileis, Charlemagne et ses descendants, en tant qu'empereurs, sont les successeurs des Césars romains et non plus des rois juifs. L'Empire romain était devenu chrétien, sans que le rite de l'onction, qui d'ailleurs ne semble pas avoir été en usage dans l'église grecque [2], paraisse s'être introduit dans les cérémonies du couronnement des empereurs byzantins [3]. Ceux-ci sont bien, au point de vue spirituel, les « oints du seigneur [4] », mais le premier basileus qui semble avoir été matériellement consacré par le moyen de l'huile sainte, c'est Basile le Macédonien en 866 [5], et encore a-t-on révoqué le fait en doute [6]. On pourrait donc supposer que Léon III a pris pour modèle, lors du couronnement de Charlemagne, les cérémonies du couronnement des empereurs byzantins, lesquelles ne comportaient point d'onction, et que cet exemple a été suivi sous les fils et petits-fils de Charles [7]. Le principe s'est établi que l'Empereur,

1. Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. II, p. 38, n. 35.
2. Duchesne, *ibid.*
3. Ceux-ci sont couronnés par le patriarche depuis le v^e siècle (Duchesne *loc. cit.*), mais le cérémonial ne comportait que l'imposition de la couronne par le patriarche, après une invocation prononcée sur le souverain.
4. Reiske, dans ses notes sur le *De cerimoniis* de Constantin Porphyrogénète t. II, p. 351 ; Sickel, *Das byzantinische Krönungsrecht bis zum XI^ten Jahrhundert*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. VII, p. 548-549.
5. Lettre de Photius à Basile, *Epistolae*, n° XVI, dans Migne, *Patrol. grecque*, t. CII, col. 765 : Ἄκουσον ὦ φιλανθρωπότατε βασιλεῦ, οὐ προβάλλομαι νῦν παλαιὰν φιλίαν, οὐ φρικώδεις ὅρκους καὶ συνθήκας· ὀυ χρίσμα καὶ χειροθεσίαν βασιλείας. Il est assez difficile de donner à ce texte un sens figuré (cf. Sickel, *op. cit.*, p. 524), comme on pourrait le faire pour l'homélie du même auteur *In dedicatione novae ecclesiae* (Migne, *ibid.*, col. 573).
6. Cf. Reiske, *loc cit.*
7. Duchesne, *Liber Pontificalis* t. II, p. 38, n. 34 ; Kleinclausz, *La lettre*

ou son héritier présomptif devaient et devaient seuls [1] être consacrés par le Pape. Mais on peut supposer que cette consécration comportait seulement l'imposition de la couronne, une bénédiction et la remise des insignes impériaux, sans que l'onction figurât au nombre des cérémonies.

Cependant il est nécessaire de voir si cette hypothèse n'est pas contredite par les faits. Il faut donc la vérifier, en passant brièvement en revue les textes concernant chaque couronnement impérial, pour savoir si, en réalité, les empereurs issus de Charlemagne ont, à l'occasion de leur avènement, reçu l'onction des mains du Souverain Pontife auquel ils ont toujours demandé la consécration de leur titre impérial.

1. — *Charlemagne.* — Il paraît certain que, le 25 décembre 800, Charlemagne ne fut pas oint. Les deux récits très détaillés et très précis des Annales royales[2] et de la Vie de Léon III[3] ne permettent pas de supposer qu'un acte de ce genre ait pu intervenir lors de la cérémonie de Saint-Pierre, et on se l'explique fort bien. D'abord, comme je l'ai dit, ce n'était pas l'usage dans les couronnements byzantins, dont Léon III a dû s'inspirer. D'autre part, il était possible au Pape de déposer, par surprise, sur la tête de Charlemagne, la couronne qui se trouvait sur l'autel, préparée pour le couronnement royal du jeune Charles, fils du nouvel empereur [4]. Il lui eût été matériellement bien difficile de procéder à une onction dans les mêmes conditions, c'est-à-dire sans que Charles eût été pré-

*de Louis II*, dans le *Moyen Age*, 1904, p. 50. — Il est très vraisemblable que Léon III avait emprunté à Byzance le mode de couronnement, comme Charlemagne lui-même lui emprunta sa nouvelle titulature (cf. Sickel dans *Göttingische gelehrte Anzeiger*, 1901, p. 373-400).

1. Sur l'usage de demander au Pape pour les rois une *auctoritas*, un acte confirmatif, cf. L. Levillain, *Le sacre de Charles le Chauve à Orléans* (extrait de la *Bibl. de l'École des chartes*, t. LXIV), p. 22, n. 2.

2. *Annales regni Francorum*, éd. Kurze, p. 112-113; cf. *Vita Karoli*, éd. Kurze, p. 28.

3. *Liber Pontificalis*, t. II, p. 7.

4. Cf. W. Ohr, *Die Kaiserkrönung Karls des Grossen* (Leipsig, 1904, in-8°), p. 109.

venu. Seuls, deux chroniqueurs byzantins, Théophane [1] et Manassès [2], parlent d'une consécration à l'huile sainte. Théophane est un contemporain [3], mais éloigné du théâtre des événements, il peut avoir été induit en erreur par une confusion avec la consécration du jeune Charles, qui eut lieu le même jour [4], ou avec l'onction conférée aux princes de la nouvelle dynastie en général, lors de leur couronnement comme rois. Quant à Constantin Manassès, qui vivait au XII[e] siècle [5], si son texte ne représente pas simplement sur ce point un développement de celui de Théophane, il peut avoir été induit en erreur en attribuant à l'époque de Charlemagne une pratique qui ne devint courante que sous les successeurs de ce dernier [6].

2. — *Louis le Pieux.* — Le fils de Charlemagne avait été consacré à Rome en 781 comme roi d'Aquitaine et en cette

1. *Chronographia*, éd. Classen, t. I, p. 733 : χρίσας ἐλαίῳ ἀπὸ κεφαλῆς ἕως ποδῶν.

2. *Compendium Chronicorum*, éd. Bekker, p. 193 :

καὶ στέφος περιτίθησιν ὡς οἱ Ῥωμαίων νόμοι,
οὐ μὴν ἀλλὰ χρησάμενος καὶ νόμοις Ἰουδαίων
ἐκ κεφαλῆς μέχρι ποδῶν ἐλαίῳ τοῦτον χρίει,
οὐκ οἶδα τίσι λογισμοῖς ἢ ποίαις ἐπινοίαις.

3. Il composa sa *Chronographia* entre 810 et 815 (Krumbacher, *Byzantinische Literaturgeschichte*, 2[e] éd., p. 342).

4. *Liber Pontificalis*, t. II, p. 7 : « unxit oleo sancto Carolum et excellentissimum filium ejus regem... » La lettre d'Alcuin au jeune Charles (*Mon. Germ.* in-4°, *Epistolae*, t. IV, p. 360) parle seulement du « regium nomen... cum corona regia dignitatis vobis impositum ». — Sur l'hypothèse d'une confusion entre les deux couronnements, voy. Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. II, p 38 n. 34. Abel et Simson, *Karl der Grosse*, t. II p. 238, croient en outre à une intention de tourner en ridicule la cérémonie qui venait de s'accomplir ; Sickel, *op. cit.*, p. 540, émet l'hypothèse d'une simple différence dans le mode d'onction à Constantinople et à Rome.

5. Krumbacher, *op. cit.*, p. 376.

6. Il est aussi question de l'onction attribuée à Charlemagne dans la lettre de Louis II à Basile le Macédonien. C'est une erreur du rédacteur de cette lettre, de 70 ans postérieur à l'époque du couronnement, quelle que soit l'opinion adoptée sur la date exacte de cette lettre.

qualité avait reçu l'onction des mains du pape Hadrien I[1]. Son association à l'empire, en 813, ne fut accompagnée d'aucune cérémonie religieuse[2]. Ce n'est qu'en 816 qu'il fut définitivement couronné à Reims comme empereur, lors du voyage que fit en France le pape Étienne IV. Qu'il se soit agi alors d'un couronnement impérial, tous les textes sont unanimes à ce sujet[3]. En ce qui concerne le fait même de l'onction la *Vita Hludovici* dite de l'Astronome[4] et les Annales royales[5] laissent la question dans le vague, en se bornant à parler du diadème que le pape déposa sur la tête de Louis. Mais le texte plus détaillé de Thégan est formel : « Le Pape le consacra et l'oignit comme empereur, et posa sur sa tête la couronne d'or qu'il avait apportée ; et il appela Auguste la reine Ermengarde et posa sur sa tête la couronne d'or[6]. » Il est évident que le

1. *Annales regni Francorum*, éd. Kurze, p. 56 : « et duo filii supradicti domni Caroli regis *uncti* sunt in regem ; » *Annales Einhardi*, p. 57 : « baptizavit idem pontifex filium eius Pipinum *unxitque* eum in regem unxit etiam et Hludowicum fratrem eius. » *Ann. Laureshamenses*, *SS.*, t. I, p. 31-32 : « et *unxit* [Pipinum] in regem super Italiam et fratrem eius Hludwicum super Aquitaniam » (ce passage est reproduit par les *Ann. Mosellani* et le *Chronicon Moissiacense* qui ont utilisé la même source que les *Ann. Laureshamenses*) ; *Ann. Lausannenses*, *SS.*, t. XXIV, p. 779 : « duo filii, Kallomanni, *uncti* sunt in reges, Pipinus in Italiam, Ludovicus in Aquitaniam anno domini 781. » En revanche il n'est pas question d'onction dans la *Vita Hludovici*, *SS.*, t. II, p. 608 : « benedictione regnaturo congrua et regali insignitus est diademate per manus Adriani venerandi antistitis. »

2. *Ann. regni Francorum*, p. 138.

3. Diplôme de Louis le Pieux pour l'église de Reims (Migne, t. CIV, col. 1144 ; Böhmer-Mühlbacher, n° 810) : « in qua et nos per impositionem manus domini Stephani papae imperialia sumpsimus insignia ; » et un autre acte du même souverain par la même église (Migne., *ibid.*, col. 1072 ; Böhmer-Mühlbacher, n° 777) : « ubi etiam et nos divina dignatione per manus domni Stephani, Romani summi pontificis, ad nomen et potestatem imperialem coronari meruimus. » Ce dernier acte ne paraît pas d'ailleurs exempt de toute interpolation.

4. *Vita Hludovici*, c. 26 : « imperiali diademate coronatus et benedictione insignitus. »

5. *Ann. regni Francorum*, p. 144 : « Celebratis ex more missarum sollemniis, cum diadematis impositione coronavit. »

6. Thégan, *Vita Hludovici*, c. 16 : « Consecravit eum et *unxit eum* ad imperatorem et coronam auream quam secum adportaverat posuit super

récit de Thégan complète les précédents, mais ne les contredit pas [1]. Son témoignage est corroboré par celui d'Ermold le Noir [2]. Ce dernier est un assez pauvre versificateur, et il a trop souvent composé son récit du couronnement, comme le reste de son poème, à l'aide de fragments de vers empruntés à Virgile. Mais ce n'est certainement pas dans les œuvres de celui-ci qu'il a puisé ses renseignements relatifs au détail précis de l'onction. Quant à Thégan, on sait que sa *Vita Hludovici imperatoris*, composée vers 837, fut mise en circulation peu de temps après la mort de Louis le Pieux. C'est donc un témoignage tout à fait contemporain [3].

3. — *Lothaire.*— Lothaire fut couronné empereur à Rome, par le pape Pascal I, le 5 avril 823. Les textes directement relatifs à cet événement mentionnent l'imposition de la couronne et de titre impérial sans parler de l'onction [4]. Il est, il est vrai.

caput eius. Et Irmingardam reginam appellavit Augustam et posuit coronam auream super caput eius. » Le texte de Thégan a été reproduit par Flodoard (*Hist. Rem. eccl.*, l. II, c. 19, *SS.*, t. XIII, p. 468).

1. C'est là cependant ce qui semble constituer (cf. *Moyen Age*, 1904. p. 49, n. 8) le seul argument de M. Kleinclausz, *L'Empire carolingien*, p. 393, n. 3 (la note 3 de la p. 388 n'a pas de rapport direct avec la question) pour nier le fait de l'onction de Louis le Pieux : « Le texte de Thégan est en désaccord avec tous les autres. Ceux-ci ne parlent que de l'imposition du diadème (*Ann. Laur. maj.*, 816) ou de la couronne d'or (*Chron. Moiss.*, Ermold le Noir). » Les « désaccords » de ce genre seraient constants dans l'historiographie carolingienne.

2. *In honorem Ludovici*, l. II, v. 447 :

*Unguine suffuso*, hymnisque ex ordine dictis
Caesareo capiti mox decus imposuit.

C'est par suite d'un *lapsus* évident que M. Kleinclausz (cf. note précédente) indique le texte d'Ermold comme écartant l'hypothèse d'une onction.

3. Molinier, *Sources de l'histoire de France*, n° 748. — Simson, *Ludwig der Fromme*, t. I, p. 72, admet d'après Thégan et Ermold, que Louis le Pieux a reçu l'onction en 816 ; il en est de même de Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, 2e éd, t. III, p. 256 et 259. Mühlbacher, *Deutsche Geschichte unter den Karolingern*, p. 327-328, laisse la question dans le vague.

4. *Ann. regni Francorum*, p. 161 : « in sancto paschali die apud Sanctum Petrum et regni coronam et imperatoris atque augusti nomen accepit ; »

question de celle-ci dans une lettre de Léon IV aux évêques de Gaule, insérée dans la *Collectio Britannica*[1]. Mais cette lettre contient au sujet de l'excommunication de Lothaire par Hincmar, des allégations qui permettent de la considérer comme suspecte[2]. L'*Historia regum Francorum*[3], qui parle également de l'onction conférée à Lothaire, ne date que du XII[e] siècle. Il y a donc lieu, pour ce prince, de laisser la question dans le doute.

4. — *Louis II.* — Le fils aîné de Lothaire avait été couronné roi d'Italie en 844, et à ce titre avait reçu l'onction des mains du pape Serge II[4]. Son couronnement impérial n'eut lieu que

*Vita Hludowici*, c. 36, *SS.*, t. II, p. 627 : « ipso sancto die apud beatum Petrum diadema imperiale cum nomine suscepit augusti. » La *Vita Walæ* (l. II, c. 17 ; *SS.*, t. II, p. 564) fait dire par Lothaire à Louis le Pieux : « A summo pontifice vestro ex consensu et voluntate benedictionem, honorem et nomen suscepi imperialis officii, insuper diadema capitis et gladium ad defensionem ecclesiae et imperii. » Lothaire portait déjà le titre d'empereur depuis son association à son père en 817. Sur le véritable caractère de la cérémonie de Rome, confirmation ecclésiastique de l'association de 817, cf. Mühlbacher, *Regesten*, p. 275.

1. *Neues Archiv*, t. V, p. 390, n° 37. C'est une lettre de Léon IV aux évêques de Gaule dans laquelle le pape reproche à Hincmar : « ut quem imperatorem princeps sacerdotum et primus, sanctæ recordationis predecessor noster dominus Pascalis papa *oleo benedictionis unctum* consecraverat more predecessorum apostolicorum. » Mais quand bien même la lettre serait fausse, elle n'en constituerait pas moins un document contemporain. Elle ne peut avoir été forgée que pour servir d'arme contre Hincmar, par conséquent du vivant de ce dernier, et très probablement en 866, quand on reprit contre l'archevêque la vieille affaire d'Ebbon.

2. Parisot, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, p. 740-741.

3. *Historia regum Francorum*, *SS.*, t. II, p. 324.

4. *Vita Sergii*, c. XIII, dans *le Liber Pontificalis*, t. II, p. 89 : « oleo sancto perungens, regali ac preciosissima coronavit corona » ; *Ann. Bertiniani*, a. 844, éd. Waitz, p. 30 : « *unctione* in regem consecratum cingulo decorant. » Adon (*Chronique*, *SS.*, t. II, p. 322) et des auteurs postérieurs, Hugues de Flavigny (*Chron. Virdunense*, *SS.*, t. VIII, p. 353), les Chroniques de Casaure (Muratori, *SS.*, *Rer. Ital.*, t. II, p. II, c. 772) et de Saint-Bénigne (*Hist. de France*, t. V, p. 230) confondent le couronnement de Louis comme empereur avec son couronnement comme roi. Il en est peut-être de même du *Chron. Venetum* de Jean Diacre (*SS.*, t. VII, p. 18) qui introduit dans son récit le couronnement royal à la place que selon l'ordre chronologique devrait occuper le couronnement impérial.

quelques années plus tard, en 850. Quelques annalistes se bornent à enregistrer le fait, sans donner de détails[1]. Une lettre d'Hadrien II, adressée aux grands du royaume de Lothaire, parle de cette cérémonie sans faire allusion à l'huile sainte[2]. Mais l'argument tout négatif tiré du silence d'Hadrien sur ce point ne saurait prévaloir contre le témoignage formel des Annales de Saint-Bertin[3] et d'une lettre de Nicolas I aux évêques du royaume de Charles le Chauve[4], qui tous deux parlent de l'onction conférée au nouvel empereur. Pour admettre que ce dernier document, «ne saurait infirmer en rien le texte, si net, d'Hadrien II, le plus désintéressé des pontifes de cette époque, disant que Lothaire, étant encore en vie, voulut et admit que son fils fût couronné du diadème par le Saint-Siège et mis en possession du sceptre des augustes[5] », il faudrait

1. *Ann. Farfenses, SS.*, t. XI, p. 588; *Chron. Salernitanum*, c. 103, *SS.*, t. III, p. 519.

2. Jaffé, n° 2921; Migne, t. CXXII, col. 1296 : « quem (Louis II) ipse (Lothaire) adhuc vivens imperiali voluit et consensit una vobiscum ab apostolica sede diademate coronari sceptroque potiri sine dubio augustali permisit. »

3. *Ann. Bertiniani*, a. 850, p. 38 : « a Leone papa honorifice susceptus et in imperatorem *unctus est.* » M. Kleinclausz (*L'Empire carolingien*, p. 388, n. 388-2) paraît supposer une confusion commise par Prudence entre le couronnement de Louis comme empereur et son couronnement comme roi. Il est certain qu'Adon a commis une confusion de ce genre (cf. p. 119, n. 4) puisqu'il ne parle que d'une seule cérémonie. Mais Prudence les distingue.

4. Jaffé, n° 2774; Migne, t. CXIX, c. 913-915. — M. Kleinclausz (*Moyen-Age*, 1904, p. 50), a contesté la valeur de ce texte en supposant encore une confusion, volontaire ou non, entre le couronnement royal et le couronnement impérial. La confusion ne me paraît pas évidente. Selon le même érudit, on devrait en outre, dans la phrase : « imperium suum quod cum benedictione et sacratissimi olei unctione sedis apostolicæ præsule ministrante percepit », attribuer au mot *imperium* le sens d'ensemble des *regna*, des territoires soumis à Louis II (qui d'ailleurs ne possédait qu'un *regnum*, celui d'Italie). Mais Louis II a été consacré empereur par le pape, la chose est certaine. Qu'il ait été oint ou simplement couronné, au sens le plus étroit du mot, au cours de cette cérémonie, le détail n'est pas de nature à « grossir démesurément le rôle de la papauté ».

5. Il y aurait, dans ce cas, une objection fondamentale à tout le sys-

considérer comme établi ce principe que les documents parlant d'une *onction* sont en contradiction avec ceux qui mentionnent un *couronnement*. C'est là un *postulatum* qui semble bien difficile à admettre.

En ce qui concerne Louis II, nous avons enfin le témoignage de l'empereur lui-même, ou du moins de celui qui tenait la plume en son nom, d'Anastase le Bibliothécaire. L'authenticité de la lettre à Basile le Macédonien[1], dans laquelle il est à deux reprises question de l'onction conférée à l'empereur d'Occident, a, il est vrai, été contestée. Je n'ai pas à revenir ici sur les considérations qui me font placer sa rédaction au printemps de l'année 871 plutôt qu'en 879[2]. Il n'y a là qu'une simple question de vraisemblances, et sur ce point il me paraît bien difficile d'arriver à une démonstration. M. Kleinclausz a exposé et défendu les arguments qui lui paraissent militer en faveur de la seconde de ces deux dates[3]. Ils continuent à me sembler moins forts que ceux que l'on peut invoquer en faveur de la

tème de M. Kleinclausz sur l'onction, objection, à laquelle ce dernier ne paraît pas avoir songé. Si le fait que Charles le Chauve a été oint représente une révolution dans le droit impérial, il s'ensuit que l'on aurait dû, avant 875, considérer comme une énormité, ou tout au moins comme une anomalie, l'idée qu'un empereur pouvait être oint par le pape : or, Thégan, qui écrivait vers 840, Ermold le Noir, son contemporain, mort en 861, Nicolas I, mort en 867, parlent de cette prétendue anomalie comme d'une chose toute naturelle. On ne s'expliquerait pas que Thégan ou Prudence, par exemple, aient pu se tromper sur ce point, s'ils n'avaient pas pu croire qu'en théorie au moins, un empereur devait être consacré par le moyen de l'huile sainte.

1. A. Kleinclausz, *L'Empire carolingien*, p. 431-487; R. Poupardin, *La Lettre de Louis II à Basile le Macédonien*, dans le *Moyen Age*, 1903, p. 185-202; A. Kleinclausz, *La lettre de Louis II à Basile*, *ibid.*, 1904, p. 47-53.—Au point de vue surtout de la concordance entre la lettre et ce que nous savons par ailleurs de la politique de Louis II et des événements de 871, il faut citer tout particulièrement le livre de M. J. Gay, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin* (Paris, 1904, in-8°), p. 84-88, imprimé en même temps que mon article, et avec lequel je suis heureux de m'être trouvé d'accord dans mes conclusions.

2. Cf. le *Moyen Age*, 1903, p. 188-192.

3. *L'Empire carolingien*, p. 477 et ss.

première. Quant à l'argument diplomatique contre l'authenticité de la lettre tirée de la suscription insolite de celle-ci[1], il perd beaucoup de sa valeur par suite de ce fait que le document n'est connu que par une copie du XI[e] siècle, grâce au *Chronicon Salernitanum* dans lequel il a été transcrit. D'autre part, le texte en question, rédigé par Anastase le Bibliothécaire (nous sommes, M. Kleinclausz et moi, d'accord sur ce point), n'est pas une lettre de chancellerie, mais une sorte de *factum* une épitre politique écrite par le subtil diplomate *ex persona imperatoris*, comme il y a dans la correspondance de Loup de Ferrières une lettre écrite par lui au nom de la reine Ermentrude[2], dans celle de Gerbert, des lettres au nom de Hugues Capet[3]. Reste l'opposition absolue qui règne entre la politique de Louis II vis-à-vis de Rome et le langage de sa prétendue lettre[4]. Cette opposition ne m'apparaît pas comme évidente. Il ne s'agit pas, pour Louis « d'humilier devant les prétentions pontificales, la puissance qu'il tient de ses pères[5] », il s'agit de « défendre contre les Grecs son titre d'*imperator Romanorum*[6] », de prouver qu'il porte légitimement ce titre d'empereur. A ce point de vue, l'onction reçue des mains du Souverain Pontife constitue pour lui un titre. Ce n'est pas de leurs ancêtres, c'est du Pape, et à Rome, que les Carolingiens ont reçu leur couronne impériale. Louis II, dont M. Kleinclausz a, dans son livre, fort bien apprécié la politique, a, « pendant sa vie entière lutté contre la papauté et s'est même laissé entraîner à commettre contre elle les dernières violences[7] ». Mais au lendemain même d'un conflit, après être entré dans Rome en maître et presque en vainqueur, en 844, le jeune roi d'Italie

1. *L'Empire carolingien*, p. 447; le *Moyen Age*, 1904, p. 48.
2. *Epist.* 89, éd Dümmler, p. 79; éd. Desdevises du Dézert, n° LXXI.
3. Gerbert, *Lettres*, éd. Havet, n[os] 107, 111, 112, 120, 188 et peut-être 176.
4. A. Kleinclausz dans le *Moyen Age*, 1904, p. 52.
5. *Ibid.*, p. 52.
6. *Ibid.*, p. 51.
7. *Ibid.*, p. 52.

venait demander au Pape de le consacrer par l'huile sainte[1]. L'idée que la cérémonie de la consécration de l'empire par la papauté est une mainmise du pouvoir épiscopal sur le pouvoir temporel est une conception plus récente. Elle remonte peut-être à l'époque de la Querelle des Investitures[2]. mais il faudrait démontrer qu'elle existait déjà dans la seconde moitié du IXe siècle, et que Louis II, si pressé d'exiger du Pape sa consécration royale, ait dû nécessairement considérer qu'invoquer le caractère que lui conférait l'onction impériale, c'était s'humilier devant le Saint-Siège. Pour justifier des droits de sa famille à la possession du titre impérial, Louis II ne pouvait guère invoquer que le consentement réel ou théorique des Romains et l'appui du Saint-Siège. Il ne me semble pas qu'Anastase, en son nom, ait fait autre chose que développer cette idée[3].

5. — *Charles le Chauve.* — Pour ce dernier nous avons les témoignages concordants d'Hincmar[4], d'André de Bergame[5],

1. *Vita Sergii*, c. XIII, dans le *Liber Pontificalis*, t. II, p. 88-89.

2. Et encore Louis II pouvait-il, si lui et ses conseillers s'étaient posé la question, penser comme l'auteur d'un traité du XIIe siècle : « nec ideo minor est dicendus [rex] pontifice quia consecrat eum pontifex, quia plerumque fit ut minores consecrent majorem, inferiores superiorem, ut cardinales papam, et metropolitanum suffraganei. Quod ideo fit quia non sunt auctores consecrationis sed ministri » (*Mon. Germ.* in-4°, *Libelli de Lite*, t. III, p. 679). Sur le danger de prêter aux gens du moyen âge et surtout du haut moyen âge des conceptions qui ne peuvent se développer qu'à la suite d'une certaine éducation historique et politique, cf. W. Ohr, *Die Kaiserkrönung Karls des Grossen*, p. 144-148.

3. Il est d'ailleurs pas question de l'onction non seulement dans le passage incriminé par M. Kleinclausz. (*Le Moyen Age*, 1904, p. 51), comme contenant une série d'allégations fausses, mais aussi un peu plus haut, p. 522, l. 25 : « Invenimus presertim cum et ipsi patrui nostri gloriosi reges absque invidia imperatorem nos vocitent et imperatorem esse procul dubio fatentur, non perfecto ad aetatem, qua nobis majores sunt, attendentes, sed ad *unctionem* et sacrationem qua per summi pontificis manus impositione et oratione divinitus ad hoc sumus culmen provecti. »

4. *Ann. Bertiniani*, a. 876, p. 127 : « in imperatorem *unctus* et coronatus atque Romanorum imperator appellatus est. »

5. *Historia*, c. 19, *SS. Rer. Lang.*, p. 230 : « ab apostolico Johanne unctus et honore imperii coronatus. »

des actes de l'assemblée de Ponthion [1], qui tous parlent expressément de l'onction reçue à Rome en 875 [2]. Aussi, M. Kleinclausz ne fait-il point de difficulté pour admettre que ce dernier souverain a été oint comme empereur [3]. Au sujet des successeurs de Charles le Chauve, les textes manquent de précision en ce qui concerne Charles le Gros [4], Arnulf [5], Gui [6] et Louis de Provence [7]. Il en est autrement pour Bérenger dont le panégyriste, sans doute témoin oculaire [8] des fêtes du cou-

1. *Confirmatio apud Pontigonem* dans Boretius et Krause, *Capitularia*, t. II, p. 348 : « Domnus Johannes apostolicus et universalis papa primo Roma elegit atque sacra *unctione* constituit. »

2. Les *Ann. Fuldenses*, a. 875, p. 85 (« corona capiti ejus inposita eum imperatorem et augustum appellare precepisset ») et les *Ann. Vedastini*, a. 875, *SS.*, t. II, p. 197 (« accepit benedictionem imperialem »), ne parlent pas de l'onction. Si le texte d'André de Bergame ne s'était pas conservé, on pourrait donc révoquer en doute le témoignage d'Hincmar avec autant de raison que celui de Thégan (cf. *supra*, p. 118, n. 1).

3. *L'Empire carolingien*, p. 393.

4. *Ann. Bertiniani*, a. 881, p. 151: « in imperatorem consecrari obtinuit » ; *Ann, Alemannici*, a. 820, *SS.*, t. I, p. 51: « a Johanne papa benedicitur. » *Erchemperti continuatio*, *SS.*, t. II, p. 330 : « corona capiti imposita ad imperium consecratus et augustus appellatus. » D'autres textes sont moins explicites encore : Réginon, *Chronique*, a. 881, éd. Kurze, p. 117: « imperator creatus est »; *Ann. Weingartenses*, *SS.*, t. I, p. 6, et *Ann. Augienses* (*ibid.*): « Caesar efficitur »; *Ann. Prümienses*, a. 881, *N. Archiv*, t. XII, p. 406 : « imperator efficitur ».

5. Réginon, *Chronique*, p. 144: « coronatus imperator creatur »; *Ann. Alemannici*, a. 846, *SS.*, t. I, p. 53: « imperator consecratur » ; les *Ann. Augienses* et les *Annales Hildesheimenses* (*S* ., t. I, p. 68 et t. III, p. 50) emploient la même formule.

6. *Ann. Vedastini*, a. 888, *SS.*, t. II: « Romam ivit, imperator efficitur. » Cf. la lettre de Formose à Foulque, archevêque de Reims, dans Flodoard, *Hist. Rem. Eccl.*, l. IV, c. 2: « imperatorem quoque Widonem coronatum eodem anno significans. »

7. Reginon, *Chronique*, p. 146: « Romam ingreditur ubi a summo pontifice coronatus imperator appellatur »; *Ann. Alemannici*, SS., t. I, p. 54: « Pludowicus filius Hosonis imperator Rome efficitur. » — Je laisse de côté les brèves mentions d'annales et de catalogues impériaux dont j'ai donné ailleurs le relevé (*Le royaume de Provence sous les Carolingiens*, p. 171, n. 2).

8. Dümmler, *Gesta Berengarii*, p. 39.

ronnement, atteste la consécration par l'huile sainte[1]. Il est assez vraissemblable que l'usage s'était maintenu jusqu'à lui sans interruption, et qu'Otton le Grand[2], en reprenant lors de son avènement à l'Empire le rite de l'onction, ne faisait que reprendre la vieille tradition carolingienne, après plus d'un demi-siècle de vacance de l'Empire.

Il resterait à déterminer comment ce rite, qui n'est ni d'origine romaine, ni d'origine byzantine, a pu s'introduire dans les couronnements impériaux. Il est assez vraisemblable qu'il y eut simplement influence de l'usage adopté depuis Pépin le Bref pour les couronnements royaux. Lorsqu'Étienne IV se rendit en Gaule auprès de Louis le Pieux, le cérémonial de sa réception fut réglé sur celui de la réception d'Étienne II. Il sacra Louis comme son prédécesseur avait sacré Pépin, selon le même rituel, parmi les cérémonies duquel figurait l'onction. Comme à Byzance, on pouvait conserver le souvenir que le souverain, empereur ou roi, était l'oint du Seigneur[3], et symboliser lors de la consécration ce caractère. L'onction fait d'un autre côté partie de cet ensemble des cérémonies du sacre qui constitue, au fond un contrat formel entre chaque roi et les évêques. De même que le sacre est un engagement pris par le roi de défendre l'église dans le royaume confié à sa garde[4],

1. *Gesta Berengarii.* éd. Dümmler, l. IV, v. 176-178 :

modicum post en diadema
Caesar habet capiti gemmis auroque levatum;
*Unguine nectarei* simul est respersus olivi.

2. Widukind, *Hist. Ottonis*, c. 3 : « ab eodem summo pontifice Johanne *unctionem* suscepit imperii. » — Sur le mode de l'onction (sur le bras droit et entre les épaules) dans les couronnements du xe siècle et peut-être dès une époque plus ancienne, cf. G. Waitz, *Die Formeln der deutschen Königs-und der römischen Kaiserkrönung vom zehnten bis zum zwölften Jahr hundert* dans les *Abhandlungen der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Hist.-phil. Klasse*, t. XVIII (1873), p. 1.

3. L'auteur des *Gesta Berengarii* compare expressément le sacre de son héros à celui des rois hébreux (l. IV, v. 178-180) :

Unguine nectarei simul est respersus olivi ;
Caelicolis qui mos olim succrevit Hebraeis,
Lege sacra solitis reges atque ungere vates.

4. Cf. sur ce point L. Levillain, *op. cit.*, p. 22.

de même le sacre et l'onction pouvaient être considérés comme entraînant pour l'empereur une obligation plus étroite de défendre l'église romaine. Mais il ne serait possible d'arriver sur ce point à une conclusion précise que par une étude d'ensemble sur les cérémonies du couronnement à l'époque carolingienne. Je n'ai pas à entreprendre ici une étude de ce genre[1]. L'objet de la présente note est simplement de montrer qu'il existe assez de textes précis pour attester que les empereurs de la maison carolingienne ont depuis Louis le Pieux reçu l'onction comme empereurs.

René POUPARDIN.

1. Elle doit être faite par mon confrère et ami L. Levillain, qui a bien voulu me fournir pour la rédaction de la présente note, quelques indications précieuses, dont je tiens à le remercier ici.

# MÉLANGES CAROLINGIENS

*(Suite)*

## IV

## PONS LIADI

*Pons Liadi* est une localité citée dans les *Annales* d'Hincmar et que personne jusqu'ici n'a réussi à identifier. L'archevêque de Reims rapporte en 872 que l'impératrice Engelberge, répudiée, à la demande des grands, par son mari l'empereur Louis II, envoya en ambassade auprès de Charles le Chauve, l'évêque Wibod pour se concilier sa faveur. Celui-ci rencontra le roi de France occidentale à *Pons Liadi* : « Ipsa autem non obau- » diens illius mandatum, post eum ire maturavit et Wibodum » episcopum ad Karolum quasi amicitiae gratia misit, putans » nescire Karolum quae inter illam et Hludowicum, regem » Germaniae, pacta fuere. Wibodus autem ad *pontem Liadi* » ad Karolum venit, nam illuc pro quibusdam in Burgundia » causis componendis perrexerat[1]. »

Ces derniers mots montrent que la localité mystérieuse est en Bourgogne et c'est ce que confirme la suite : « Karolus » autem a Burgundia ad Gundulfi villam placitum ibi antea » condictum habiturus kalendis septembris revertitur[2]. » Il en faut conclure en même temps que le séjour de Charles en Bourgogne se place vers le milieu ou la fin du mois d'août,

1. *Annales Bertiniani*, éd. G. Waitz, p. 120.
2. *Annales Bertiniani*, p. 121.

puisqu'il était rendu à Gondreville (près de Toul) au début de septembre. Le mot « kalendes » doit, en effet, s'interpréter ici d'une façon assez large, car nous avons conservé le texte du serment prêté au roi par les évêques et les grands à Gondreville et il est daté du 9 septembre[1].

Nous possédons un autre témoignage sur le séjour de Charles le Chauve en Bourgogne au mois d'août 872, c'est un diplôme en faveur de l'église de Langres: Charles, à la prière de l'évêque Isaac, concède la monnaie à l'église cathédrale de Saint-Mammet à Langres et Saint-Étienne à Dijon[2]. Il lui abandonne la totalité des revenus des marchés annuels et hebdomadaires de Langres et de Dijon tenus sur terre d'église, revenus dont jusqu'alors l'évêché ne touchait que la moitié. Enfin, redoutant les abus des faux monnayeurs et des officiers comtaux, le roi enlève au comte le droit de monnaie qu'il transfère à l'évêque[3].

Cet acte qui est important dans l'histoire du *jus monetae*[4] ne donne prise à aucun soupçon. La date seule fait difficulté. L'original ayant disparu, nous connaissons le diplôme par une copie du XII[e] siècle contenue dans le *Cartulaire de Saint-Étienne de Dijon*[5]. La date de jour y est ainsi transcrite:

1. *Mon. Germ.*, *Capitularia*, éd. Boretius et Krause, II, 342.

2. Le siège cathédral de Langres transporté à Dijon à la fin du V[e] siècle, demeura en cette dernière ville pendant tout le VI[e] siècle, pour revenir ensuite à Langres. Voy. Aug. Longnon, *Géographie de la Gaule au VI[e] siècle*, p. 210, Saint-Étienne de Dijon continua néanmoins à être considéré comme un des sièges de l'évêché.

3. Nous reproduisons l'acte en appendice.

4. Voy. Anatole de Barthélemy dans Gariel, I, 39, et E. Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne*, V, 340; — Maurice Prou, *Introduction au catalogue des monnaies carolingiennes de la Bibliothèque nationale*, p. LXIII-LXIV. — Les concessions de Charles le Chauve furent confirmées et étendues par ses successeurs. Voy. notamment un diplôme de Charles le Gros donné à Schlestadt le 15 janvier 887, dans Roserot, *Diplômes carolingiens des archives de la Haute-Marne*, p. 25, n° 15 (d'après l'original).

5. J. Garnier disait par erreur en 1849, ce cartulaire à la Bibliothèque de la ville de Dijon, *Chartes bourguignonnes inédites des IX[e], X[e] et XI[e] siècles*, dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie*

*Data XII kal. septembr., indictione II, anno XXVIIII, regnante Karolo gloriosissimo rege.* »

La vingt-neuvième année du règne de Charles le Chauve va du 21 juin 868 au 20 juin 869. L'acte serait donc du 21 août 868. Mais cette date est en contradiction avec l'itinéraire qui nous montre le roi résidant à Pitres sur la basse Seine[1], au milieu et jusqu'à la fin d'août[2]. Est-il possible qu'il y ait eu erreur d'une unité en plus ou en moins? Non : l'année précédente, 867, est également inadmissible, car le roi avait convoqué l'ost à Chartres pour le 25 août dans le dessein de faire une expédition contre les Bretons[3]. Si l'on se rejette sur 869, les difficultés sont tout aussi grandes; de retour de Pitres, Charles apprend à Senlis la mort de son neveu Lothaire II, survenue à Plaisance le 8 août ; il se dirige aussitôt sur Attigny (Ardennes), puis sur Verdun et se fait couronner roi de Lorraine à Metz le 9 septembre[4]. Il n'y a donc pas place pour un voyage en Bourgogne à la fin du mois d'août pendant les années 867, 868, 869. Force est donc d'admettre que, dans la transcription du chiffre des années du règne, il s'est glissé une erreur dans le cartulaire, et la correction qui se présente à l'esprit c'est qu'un X a été remplacé par un V[5].

*des Inscriptions*, 2e série, t. II, p. 5. — Ce cartulaire est en réalité aux Archives départementales, sous le n° G 125. Voy. l'*Inventaire sommaire des archives départementales de la Côte-d'Or*, série G, t. I (1903), p. 80.— Les copies de G 122, G 129, G 229, datent des XVIIe et XVIIIe siècles et dérivent de G 125. On doit donc les négliger. De même à la Bibliothèque nationale les copies modernes contenues dans le ms. lat. 17082 (anc. Bouhier, vol. 40), fol. 3, et la *Collection Baluze* (copie d'André Du Chesne), vol. 39, fol. 126, dérivent également de G 125.

1. Pitres (Eure, arr. Louviers, cant. Pont-de-l'Arche) est sur la rive droite de la Seine, au confluent de l'Andelle, à 3 kilomètres en amont de Pont-de-l'Arche.

2. *Annales Bertiniani*, p. 96.

3. *Ibid.*, p. 87. L'expédition n'eut pas lieu, la paix ayant été conclue avec Salomon le 1er août à Compiègne. En quittant cette dernière localité, le roi se dirigea sur Arras et Orville (Pas-de-Calais), et demeura dans le Nord jusqu'au concile de Troyes, réuni le 25 octobre (*ibid.*, p. 88).

4. *Ibid.*, p. 101 sq.

5. Une erreur analogue a été commise par ce Cartulaire, à propos d'un

Une difficulté se présente. L'année 34[e] (XXXIIII) du règne de Charles allant du 21 juin 873 au 20 juin 874, notre diplôme, donné le 21 août, appartiendrait à 873. Cela encore est inadmissible. En 873 Charles fut occupé dans l'Ouest pendant tout l'été à assiéger les Normands dans Angers, depuis juin jusqu'à octobre [1]. Après avoir obtenu la soumission des pirates, il revient dans le Nord-Est en passant au Mans et à Évreux, traverse la Seine près de Pitres (octobre) et arrive à Amiens le 1[er] novembre[2]. On le voit, un séjour en Bourgogne est impossible au mois d'août 873.

Je crois qu'on lève toutes ces difficultés d'une manière simple et sûre en reculant notre diplôme d'une année et en lui assignant pour date le 21 août 872. Cela concorde avec les données d'Hincmar et en même temps avec le chiffre de l'indiction, car il n'est pas difficile de voir que le V oncial (U) a été lu II : l'année 872 a pour indiction V. Il en faut conclure que le cartulaire porte par erreur un jambage en trop: XXXIIII au lieu de XXXIII. Je ne serais même pas surpris que cette faute fût déjà dans l'original. Il a été composé, en effet, par le notaire Audacer, lequel appartenait au second bureau de la chan-

diplôme de Charlemagne qu'il date de l'an 22 du règne. L'original qu existait encore en 1692, portait « anno xxxii ». Voy. l'*Inventaire som maire des Archives de la Côte-d'Or*, série G, t. I, p. 80.—Il est très singulie que Pérard en 1664, Fyot en 1696, André Duchesne enfin, dont les texte sont indépendants l'un de l'autre, soient d'accord pour avoir « anno xxxiv » Comme Pérard et Fyot s'accordent, en outre, pour omettre une phras entière (*in Linguonis... ebdomadali*), j'ai cru un instant que leurs texte dérivaient d'un autre cartulaire que celui que nous possédons, cartulair ayant conservé la bonne date. Cette hypothèse n'est pas admissible Néanmoins, il est vraiment étrange que ces trois travailleurs aient fai indépendamment l'un de l'autre et sans paraître s'en douter une correctior heureuse. Enfin Bouhier, copiant, lui aussi, le même cartulaire commet une erreur et transcrit « anno xxiiii » !

1. *Annales Bertiniani*, p. 123; *Annales Vedastini*, éd. Dehaisnes, p. 293 fragment *Qualiter Normanni civitatem Andegavensem ceperunt et ab e per Carolum Calvum regem expulsi fuerunt*, dans André Du Chesne, *Hist Franc. Scriptores*, II, 400.

2. *Annales Bertiniani*, p. 124-125.

cellerie[1]. Or cet acte est le premier qu'il ait rédigé à notre connaissance. Le nouveau venu a pu très bien commettre une erreur dans la computation des années du règne.

Et la date de lieu ?

Elle est écrite « *Actum Pontiliaco palatio regio* ». L'identification ne fait aucun doute : Il s'agit de PONTAILLER, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dijon dans la Côte-d'Or. C'était un palais important sur les bords de la Saône, qu'elle franchissait par un pont qui donna son nom à la localité[2]. Ce pont mettait en communication Langres et Dòle. Par Dôle on gagnait l'Italie. Par Langres l'antique voie romaine faisait communiquer Lyon avec la Belgique et la Germanie (Mâcon, Chalon, Langres, Toul, Metz, Trèves) et c'est cette route précisément que suivit Charles le Chauve, quand il gagna Gondreville près de Toul.

Est-il nécessaire d'ajouter maintenant que *Pons Liadi* n'est autre que *Pontailler?* Hincmar, ou plutôt le scribe auquel il dictait vraisemblablement, a fabriqué ce mot de fantaisie pour rendre la forme vulgaire dont il ignorait l'équivalent latin. Le fait n'est pas isolé dans les *Annales Bertiniani* dont le style obscur et entortillé trahit l'embarras d'un scribe qui a peine à mettre en latin correct un texte qu'on lui dicte en langue romane.

Juillet 1904.

Ferdinand LOT.

1. *Annales Bertiniani*, p. 136 : « praemisit Odacrum secundi scrinii notarium, etc. »

2. Sur cette localité, voy. Courtépée, *Description générale et particulière... de Bourgogne*, I, 252, et II, 440.

# POST-SCRIPTUM

Cet article était rédigé entièrement quand je reçus de M. Jules Gauthier, archiviste de la Côte-d'Or, que j'avais prié d'examiner de nouveau le Cartulaire G 125, une seconde collation de l'acte avec la remarque suivante sur la date : « Il » y avait XXXIIII. Une retouche précédée d'un léger grattage a » supprimé le jambage grêle S [du X] et une plume trempée » d'encre noirâtre a ajouté V ». Ma conjecture était donc exacte. Je m'étonnais de voir trois textes indépendants (André Du Chesne, Pérard, Fyot) se tromper de concert en copiant la date ou tomber juste en la restituant. Le fait n'a plus rien de mystérieux. Au XVII^e siècle le Cartulaire portait encore « anno XXXIIII, regnante Karolo ». De même dans la première moitié du XVIII^e siècle, car la faute de la copie de la Collection du Président Bouhier (mort en 1746) « XXIIII. » s'explique beaucoup mieux s'il y avait encore « XXXIIII. » sur le Cartulaire. La malencontreuse correction « XXVIIII » se place donc à l'époque moderne. L'étude de l'histoire de la collégiale de Saint-Étienne permettrait peut-être d'en préciser la date et le but.

16 décembre 1904.

F. L.

# APPENDICE[1]

## 872. — 21 août. Pontailler[2]. — Église de Langres.

*Charles le Chauve, à la prière d'Isaac[3], évêque de Langres, concède la monnaie à l'église cathédrale[4] de Saint-Mammet à Langres et Saint-Étienne à Dijon. Le roi lui abandonne, en outre, en totalité les revenus des marchés annuels et hebdomadaires de Langres et de Dijon tenus sur le territoire de la cathédrale[5], revenus dont l'église ne touchait jusqu'alors que la moitié[6]. Enfin, craignant les abus des faux monnayeurs et*

1. La collation de la copie *B* est due à l'obligeance de M. Jules Gauthier, archiviste de la Côte-d'Or. Je suis redevable d'utiles renseignements sur ce cartulaire *B* à M. Oursel, archiviste de la ville de Dijon. Je prie ces deux confrères d'agréer à cette occasion mes remercîments. — Toutes les copies dérivant de *B*, nous ne signalons comme variantes que celles qui établissent d'une manière incontestable leur dépendance vis-à-vis de ce cartulaire,
2. Pontailler-sur-Saône, Côte-d'Or, arr. de Dijon, chef-lieu de canton.
3. Isaac, évêque de Langres de 856 (?) au 18 août 879 ou 880. Voy. *Gallia christiania*, t. IV, col. 533-536, et surtout Ed. Favre, *Eudes, comte de Paris et roi de France*, p. 86.
4. Voy. plus haut p. 128, note 2.
5. Le mot « potestas » a parfois un sens territorial à l'époque franque (voy. Fustel de Coulonges, *L'Alleu*, p. 120) et c'est ici le cas, semble-t-il.
6. L'omission d'une phrase dans les textes imprimés empêchait jusqu'ici qu'on se rendît parfaitement compte de la valeur de la donation royale. Elle concède à l'église cathédrale 1° à Langres la moitié des marchés annaux et hebdomadaires, 2° à Dijon la totalité des marchés hebdomadaires.

*des officiers comtaux, le roi enlève au comte le droit de monnaie pour le transférer à l'évêque*[1].

*A*. Original perdu. — *B*. Copie du milieu du XII[e] siècle, *Cartulaire de Saint-Étienne de Dijon* aux Archives de la Côte-d'Or, G. 125, fol. 3 recto (d'après A). — *C*. Copie d'André Du Chesne, *Coll. Baluze* à la Bibliothèque Nationale, vol. 39, fol. 126 recto « ex chartul. S. Stephani Divion., part. I, cap. IIII. » — *D*. Copie de 1660 aux Archives de la Côte-d'Or, G. 129 fol. 5 verso (d'après B). — *E*. Copie du XVII[e] siècle, *Ibid.*, G. 122 (d'après B.) — *F*. Copie du XVIII[e] siècle, *Ibid.*, G. 229. — *G*. Copie du XVIII[e] siècle, ms. lat. 17082 (anc. Bouhier, vol. 40) à la Bibliothèque Nationale, fol. 3.

*a)* Pérard, *Recueil de plusieurs pièces servant à l'histoire de Bourgogne* (1664), p. 48-49, sans indication de source (d'après *B*), à 863 *(sic)* ; — *b)* Abbé Cl. Fyot, *Histoire de l'église abbatiale et collégiale de Saint-Estienne de Dijon* (Dijon, 1696, in-fol.). Pr., p. 31 « ex chart. I, S. Stephani, part. I, cap. IV » (d'après *B*) ; — *c)* Dom Bouquet, *Historiens de France,* t. VIII, p. 643, n° CCXLVIII (d'après *a*) à 873; — *d)* Prou, *Introduction au catalogue des monnaies carolingiennes*, p. LXII, note 2 (d'après *c*).

IND. Bréquigny, *Table des diplômes*, p. 297 (à 873) ; — Barthélemy, dans Gariel, *Monnaies royales,* I, 39 et dans E. Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne,* t. V, p. 340 (à 874).

1. Le marché et aussi le tonlieu étaient étroitement unis au *jus monetae* et ressortissaient des prérogatives du comte, administrateur du pagus. Voy. Prou, *Introduction au catalogue des monnaies carolingiennes de la Bibliothèque nationale*, p. LIII sq. — Ces concessions furent confirmées et étendues par Charles le Gros dans un diplôme donné à Schlestadt le 15 janvier 887. Voy. Mühlbacher, *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern*, n° 1693, et A. Roserot, *Diplômes carolingiens des Archives de la Haute-Marne*, p. 23, n° 15.

In nomine sancte et individue Trinitatis. Karolus gratia Dei rex. Si servorum Dei justis et racionabilibus efflagitationibus quas pro ecclesiarum sibi commissarum utilitatibus nobis intimaverint assensum prebemus et eas ad effectum perpetuę stabilitatis perducere satagimus, non solum in hoc regiam exercemus cunsuetudinem, sed etiam hoc ipsum ad presentem vitam cum felicitate transigendam et ad futuram quamtocius beatitudinem capessendam nobis profuturum esse non dubitamus. Quapropter conperiat omnium fidęlium sancte Dei ecclesię nostrorumque, tam presentium quam[a] futurorum sollertia qualiter carissimus nobis Isaac, Linguonensis ecclesie reverendus antistes, ad nostram se colligens majestatem, humiliter postulavit quatinus pro nostra pietate ecclesię sancti Mammetis Linguonensis atque ecclesię sancti Stephani Divionensis quibus, Deo ordinante, ipse preerat, monetam quam antea habere non consueverant concederemus. Simili modo etiam deprecatus est de mercatis in sua potestate constitutis, in Linguonis scilicet et in Divione ; de quibus talis antiquitus consuetudo fuit ut medietas de annalibus et de ebdomadali[b] in Linguonis partibus predictarum ecclesiarum cederetur et de ebdomadali[b] in Divione summa integritas jamdicte potestati constitueretur, tale auctoritatis nostrę preceptum [ad] sepefatas ecclesias relinqueremus, per quod ipse ejusque successores sine aliqua contradictione tenere racionabiliter possent. Cujus laudabilibus peticionibus atque ammonicionibus aurem accommodantes, hoc sublimitatis nostre preceptum fieri eique dare jussimus, per quod ipse venerabilis antistes ejusque successores et prefatas monetas et de mercatis quemadmodum supra habetur insertum, quieto ordine, eterna stabilitate, obtinere imperpetuum valerent. Et ne nostra concessio ex jam dictis monetis a falsis monetariis comitumque ministris aliquo violari[c] potuisset

*a)* une main du xv<sup></sup>e siècle a ajouté entre *quam* et *futurorum*, le mot *et* en interligne.— *b)* cette phrase est omise par suite d'un bourdon dans *G*, *a*, *b*. — *c)* *inolari* dans *a*. Il y a dans le *B* avec rejet à la ligne *ıu-olari*. Pérard a lu *in* au lieu de *ui* les trois premiers jambages; *c* reproduisant *a*, a imprimé *inclari*.

ingenio, iccirco non ad jus comitum sed ad utilitatem jam predictarum ecclesiarum earumque rectoris provisionem volumus pertinere. Ut autem hec nostre confirmationis seu permissionis auctoritas firma et inconvulsa omni tempore perseveret atque stabilis in futurum permaneat, manu propria subter[a] firmavimus et de anulo nostro sigillari jussimus.

Signum Karoli[b] (*monogr.* gloriosissimi regis.

Andacer[c] notarius ad vicem Gaudeni[d] recognovi et subscripsi.

Data duodecimo kal. septemb., indictione II, anno XXVIIII[e], regnante Karolo gloriosissimo rege. Actum Pontiliaco palatio regis. In Dei nomen. Feliciter. Amen.

*a) subter* remplacé par des points de suspension par *a*. Le mot est cependant lisible dans *B* mais il est maculé; *c* l'a rétabli par conjecture entre parenthèses. — *b)* le monogramme est en marge dans *B*. — *c) a*, *b* ont corrigé judicieusement en *Audacer*. — *d) b* corrige en *Gausleni*, *C* en *Gauzleni* qui est la vraie forme. — *e)* XXXIIII *C*, *a*, *b;* XXIIII *G*.

# ADDITIONS ET CORRECTIONS

## I

### **Mélange I** (*Moyen Age*, 1904, p. 469)

Sur le duc Rainaud on trouve quelques lignes dans les *Miracles de saint Martin de Vertou*, composés à la fin du x^e siècle par Liétaud de Saint-Mesmin. Le chapitre xviii et dernier débute ainsi : « Rainoldus quippe nobilis prosapiae qui erat dux regionis Franciae, decore suffultus civitatis Cenomannicae, inflammatus facie iniquitatis nefariae beato Martino voluit rapere quod adquisierat diutino tempore etc. » Mais rien dans la suite ne justifie le titre de ce chapitre : *Rainoldus dux ob invasa monasterii praedia caeditur*. L'hagiographe a préféré ne rien dire et conclure ainsi : « nos itaque quia pauca de hujus sancti disseruimus virtutibus, interim de ceteris sileamus, nobis sapientioribus relinquentes quae supersunt ut ea describantur in posteriorum notitiam » (Voy. ed. Br. Krusch dans *Mon. Germ. Script. rer. meroving.*, III, 575 et IV, 571). Le nom du duc du Maine rappelle celui d'un duc de Charles le Chauve, comte de Nantais et d'Herbauge qui succomba sous les coups du rebelle Lambert le 24 mai 843 à Blain (Loire-Inférieure). Voy. R. Merlet, *La Chronique de Nantes*, p. 10 et 14. Peut-être y a-t-il un lien de parenté entre ces deux personnages.

## II

### **Mélange II** (*Moyen Age*, 1905, p. 16)

« Sans doute ordonna-t-il la réparation de l'enceinte romaine et la réfection du double pont qui devait jouer un si grand rôle huit ans plus tard et dont il n'existe aucune mention jusque là. »

Cette phrase elliptique et maladroite pourrait donner à penser que, à mon sentiment, il n'existait pas de pont à Paris, ce qui serait absurde. Outre les témoignages rebattus de César (*De bello gall.*, VII, 58) et

de Julien (cf. C. Jullian, *Revue des études anciennes*, IV, 41), on peut citer en faveur de l'existence du pont le récit de Grégoire de Tours (VI, 32) sur la mort de Leudaste et un passage de Fortunat (*Vita Leobini)* qui rapporte qu'il fut incendié. Au huitième siècle le comte de Parisis et l'abbaye de Saint-Denis se disputaient le tonlieu « infra Parisius ex navibus et *pontis* volutaticos ac rotaticos » (Voy. un jugement du roi de Pepin du 30 octobre 759 dans Tardif, *Cartons des rois*, n° 57 bis. p. 638). En 836 les moines transportant le corps de saint Liboire du Mans en Westphalie sont recueillis par l'évêque de Paris Erchanré : « sanctum suscepit Liborium ultra *pontem* et insulam Sequanam honorifice ferendo in suam perduxit ecclesiam » (dans *Analecta Bollandiana*, t. XXII, 1903, p. 165). Comme les moines poursuivant leur route se rendent ensuite à Montmartre, il n'est pas douteux qu'ils aient été reçus par l'évêque à l'entrée du Petit-Pont, comme l'itinéraire donnait lieu, d'ailleurs, de le croire.

Ce dont il n'existe aucune mention c'est du soi-disant « pont neuf » construit par Charles le Chauve sur le territoire de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le diplôme en date du 14 juillet 861 (*Hist. de France*, VIII, 568 ; R. de Lasteyrie, *Cartul. gén. de Paris*, I, 62) qui renferme ce renseignement est une pièce forgée par le chapitre de la cathédrale de Paris, au moyen d'un diplôme authentique (perdu à dessein), confirmé par Charles le Simple en 909 (*Hist. de Fr.*, IX, 509; Lasteyrie, I, 79), diplôme où il n'est question que de l'antique pont romain.

Relevons enfin une erreur de Quicherat qui, dans sa *Critique des deux plus anciennes chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, écrit (p. 12) : « La chronique d'Adon s'exprimant d'une manière plus positive fait honneur à Charles le Chauve de la construction des tours fortifiées qui défendaient l'abord de la Cité. Seulement Adon a cru que les deux Châtelets défendaient chacune des têtes du Grand-Pont. » Adon n'a rien cru de pareil car son renseignement concerne le pont de Pitres et non celui de Paris, comme nous l'avons vu (*Moyen Age*, 1905, p. 16 note 3). Cette erreur de Quicherat a passé dans des travaux subséquents. ainsi dans l'étude de M. Fernand Bournon, *De l'enceinte du faubourg méridional de Paris antérieure à celle de Philippe-Auguste* (*Bibl. de l'École des Chartes*, t. XLVII, 1886, p. 423). Il importait donc de la relever.

III

**Mélange II** (*Moyen Age*, 1905, p. 24 note 3)

« Il est singulier que l'auteur de la *Chronique de Saint-Wandrille*, » écrivant en 872 ou peu après, ait connu ce nom antique [*Petro-* » *mantala*] et l'ait faussement identifié avec Pitres. » Il me paraît évident que l'auteur a consulté l'*Itinéraire d'Antonin* ou figure cette localité sur la voie de *Caracotinum* (Harfleur), à *Augustobona* (Troyes) par Rouen et Paris. L'identification est probablement suggérée par une vague ressemblance entre le nom de Pitres et le commencement de *Petromantala*. Un autre texte, provenant de la même abbaye de Saint-Wandrille sur la basse Seine, l'*Historia inventionis sancti Valfranni*, écrite peu après 1053, nous parle du *portus Logiensis* (D'Achery, *Spicilegium*, éd. in-4°, t. III, p. 256). Ce port n'est autre que Caudebec et l'auteur, pour le désigner par ce nom archaïque, a dû puiser au même itinéraire où il figure (Voy. Desjardins et Longnon, *Géographie de la Gaule romaine*, IV, 61). Peut-être est-ce là aussi qu'a été pris l'énigmatique *Augustudunas* du *Chronicon Fontanellense* (année 852), lequel ne peut s'entendre que de Jeufosse, mais je ne puis parvenir à me rendre compte de la manière dont la méprise a pu se produire. Quoi qu'il en soit, il est à croire que l'abbaye de Saint-Wandrille possédait un des nombreux manuscrits de l'*Itinerarium Antonini Augusti*. L'édition de G. Parthey et M. Pinder en utilise une vingtaine mais non la totalité, en sorte que je signale ce petit problème sans pouvoir le résoudre. Je ne le vois pas cependant dans le catalogue des manuscrits de cette abbaye rédigé au VIII^e siècle (Voy. Omont dans l'introduction au *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Rouen*).

IV

**Mélange II** (*Moyen Age*, 1905, p. 26)

*Arches* tout court semble bien *Pont-de-l'Arche* dans le *Roman de l'Escoufle* (éd. Michelant et P. Meyer, v. 2089, p. 243), dû, semble-t-il, à un Normand, écrivant peu avant 1204.

F. L.

# COMPTES RENDUS

Charles Felgères. — **Histoire de la baronnie de Chaudesaigues, depuis ses origines (XI<sup>e</sup> siècle) jusqu'à 1789, d'après des documents inédits**. Préface de M. le conseiller Boudet. — Paris, A. Champion, 1904; in-8°, xi-518 p.

La monographie présente se distingue des innombrables travaux similaires qui se publient actuellement par le désir d'intéresser d'autres lecteurs que ceux que captive le passé d'une localité qui leur est chère. Généralement une œuvre de ce genre comprend l'inévitable et fastidieuse énumération des seigneurs de l'endroit, des fiefs du pays; puis quelques mots sur l'église, les curés, quand on en connaît; le prieuré et la maladrerie s'il y en a, et il y en a le plus souvent: de cette manière on a un livre qui, au point de vue généalogique ou toponymique, peut présenter de l'attrait pour les localités, mais offre aux autres de simples nomenclatures. M. Felgères a passé rapidement sur ces renseignements et s'est davantage étendu sur les faits historiques. Nous ne parlerons pas de deux de ses chapitres concernant Jean de Salazar et la rivalité des Bourbons et des Armagnacs qu'il a publiés ailleurs en articles et dont il a été déjà question dans cette revue. Plus de la moitié de son livre est consacrée à des sujets tels que l'état de la ville pendant les invasions anglaises et les guerres de religion, la description de l'administration municipale, la justice et la police, les impôts sous l'ancien régime, l'agriculture, la condition matérielle et morale des classes. L'auteur a judicieusement utilisé les documents trouvés par lui dans différents dépôts : Archives nationales, Bibliothèque nationale, archives départementales de la Lozère et du Cantal, archives communales de Saint-Flour et de Chaudesaigues. On pourrait lui reprocher de nous instruire très inégalement sur Chaudesaigues, d'abonder pour certaines époques et d'être muet pendant des siècles entiers, si l'on ne savait qu'en matière d'his-

toire locale l'état des documents détermine plus la composition d'une monographie que celle-ci ne peut l'être suivant le désir de son auteur. On trouvera dans ce livre, écrit d'une façon agréable, beaucoup de détails de première main sur les tailles, gabelles, corvées, logements des gens de guerre aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, les levées de milices l'instruction populaire, l'industrie, le commerce, l'agriculture. Il devra être consulté par ceux qui recherchent des faits particuliers, susceptibles de faire connaître certaines institutions à une date donnée. Cinq pièces justificatives importantes et des tables suffisantes complètent heureusement cet ouvrage dont l'illustration seulement laisse à désirer.

Louis BATIFFOL.

---

Charles H. HASKINS. — **The University of Paris in the sermons of the thirteenth Century.** — New-York, reprinted from the *American historical Review*, vol. X, n° 1, october 1904; in-8°, 27 p.

L'Université de Paris occupe une place de premier ordre dans la vie intellectuelle du moyen âge. « L'Italie a la Papauté, l'Allemagne a l'Empire, et la France a la Science », dit un vieux proverbe. Ajoutons que Paris était le lieu de prédilection de la Science. Si l'histoire de l'enseignement qui y était donné, des querelles d'école que celui-ci suscitait, est pleine d'intérêt, non moins intéressante est l'étude de la vie intime des étudiants à cette époque : c'est un aperçu de ce tableau que M. Haskins nous donne dans ce travail. Mais les documents sont rares sur le sujet. Il y a, naturellement, beaucoup à glaner dans le *Chartularium Universitatis Parisiensis* si admirablement publié par le P. Denifle et M. Chatelain, et ce dernier l'a bien prouvé dans les curieuses « Notes sur quelques tavernes fréquentées par l'Université de Paris aux XIV^e^ et XV^e^ siècles (*Bulletin de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, XXV, 1898, p. 87-109). Mais pour le siècle antérieur, M. Haskins a orienté ses recherches dans une autre direction. C'est dans les sermons et dans les recueils d'*Exemples* qu'il a cherché les traits topiques dont MM. Bourgain (*La Chaire française au XII^e^ siècle*, 1879), Lecoy de La Marche (*La chaire française au moyen âge*, 1886), Langlois (*L'éloquence sacrée au moyen âge*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1893) ne nous avaient jadis donné qu'un aperçu. Très fouillé, très documenté et fort

bien présenté, l'intéressant travail de M. Haskins passe en revue les œuvres importantes ou secondaires des auteurs du temps et nous voyons défiler les noms de Philippe de Grève, de Guiard de Laon, d'Eudes de Chateauroux, de Jacques de Vitry, de Jean d'Orléans, de Thomas de Cantimpré, d'Étienne de Bourbon et de Robert de Sorbon. J'en passe, renvoyant le lecteur à cette intéressante étude qui se lit avec plaisir et dont il faut complimenter l'auteur. Certes, les renseignements sur la vie de l'Université, ainsi groupés d'après une seule catégorie de sources, ne constituent pas un tableau complet du sujet, mais on y peut puiser de bien curieuses indications pour l'histoire de la célèbre université qu'était celle de Paris au moyen âge.

P. L.

---

Ch.-V. Langlois. — **La Société française au XIII<sup>e</sup> siècle d'après dix romans d'aventure.** — Paris, Hachette, 1904; in-16, xxiii-329 p.

Si l'on en excepte *La Chevalerie*, de Léon Gautier, nous n'avons en France, sur la société du moyen âge, aucun ouvrage de quelque valeur scientifique. Les Allemands possèdent le livre de Schultz, *Das höfische Leben zur Zeit der Minnesinger*, dont la première édition a paru en 1879, la 2e en 1889. En attendant que quelqu'un entreprenne sur le moyen âge français un travail comparable à celui de Schultz, le livre de M. Langlois sera lu avec plaisir.

M. Langlois n'a pas eu, nous dit-il, le loisir de décrire la vie en France au xiiie siècle; il se contentera, de nous promener à travers la société de ce temps-là, en nous faisant connaître un certain nombre d'œuvres qui pourront nous renseigner sur elle. Ces œuvres ce sont des romans d'aventure; on sait que l'on appelle ainsi les poèmes composés postérieurement aux grands poèmes épiques des xie et xiie siècles, et qui ne se rattachent ni à aucun des grands cycles (cycle du roi, cycle de Garin de Monglane, cycle de Doon de Mayence), ni à la matière des romans bretons, ni à celle des romans antiques. Ils reposent « sur des historiettes locales ou sur des contes traditionnels, réduits à l'état des thèmes » (G. Paris), et l'imagination de l'auteur s'y donne par conséquent très libre carrière. Le nombre de ces romans d'aventure est considérable: Gaston Paris, qui se proposait de leur consacrer tout un volume de l'*Histoire littéraire de la France*, en comptait plus de

soixante-dix. « Tous ces romans, écrit-il ont en général le même style et le même ton. Leur principal sujet est toujours l'amour, qui, contrarié pendant le récit, finit par triompher. Il s'y mêle d'innombrables aventures de terre et de mer, des enchantements, des prédictions, des métamorphoses. Les poètes les ont traités comme ceux dont ils empruntaient le sujet à l'antiquité, en les revêtant de la couleur de leur temps. Destinés à la société élégante, ces romans ont d'ordinaire cherché une partie de leur succès dans la peinture de ses mœurs, dans la description exacte et brillante de sa vie extérieure. »

M. Langlois a choisi dix de ces romans, en ayant soin de n'en citer aucun qui renfermât des aventures trop extraordinaires ou trop invraisemblables : ce sont : *Galeran*, du trouvère Renaut ; *Joufroi, Guillaume de Dôle*, l'*Escoufle* (Milan) ; le *Châtelain de Couci*, de Jakemon Sakesep ; *la Châtelaine de Vergi ; la Comtesse d'Anjou*, le seul de ces dix ouvrages dont aucune édition n'a encore été publiée, de nombreux extraits en ont été donnés toutefois par Gaston Paris, dans l'*Histoire Littéraire* (t. XXXI p. 318-350), de Jehan Maillart ; *Gautier d'Aupais : Sone de Nausai* ; et enfin le roman provençal de *Flamenca*. La plupart de ces œuvres sont dues à des ménestrels de profession ; trois cependant (*le Châtelain de Couci, Joufroi, la Comtesse d'Anjou*), ont été écrits par des personnages qui avouent n'avoir pris la plume qu'en cette occasion et avoir eu de la peine à mener à bien la tâche qu'ils avaient entreprise.

L'analyse de chaque poème est très complète et détaillée. Elle est précédée d'une brève introduction, où M. Langlois résume ce que l'on sait ou ce que l'on peut vraisemblablement conjecturer sur l'auteur et la date et nous renseigne sur les manuscrits et les éditions. Il ne dit rien de l'histoire du thème traité ce qui est regrettable. Pourtant, à propos de *la Comtesse d'Anjou*, il rappelle que le sujet en est identique à celui de la *Manekine* de Philippe de Beaumanoir, il aurait pu rappeler aussi que le même sujet est traité dans une œuvre latine un peu postérieure la *Comédie sans titre* qu'a publiée l'an dernier pour la première fois M. Émile Roy. Les analyses sont entremêlées de citations destinées à donner au lecteur une sensation plus nette et plus vive encore de l'époque qui les vit naître. M. Langlois a eu parfaifaitement raison de citer textuellement ; quelques notes, placées au bas des pages, traduisent les mots et les locutions les plus obscurs ; il semble cependant que, puisque ce livre est dans la pensée de son

auteur destiné aux « profanes » ces notes auraient pu être un peu plus abondantes. Le livre n'en reste pas moins évidemment, un excellent ouvrage de vulgarisation, très agréablement écrit et de façon très alerte.

Gaston ROUSSELLE.

---

Georges LEBAS. — **Les Palinods et les poètes dieppois.** Étude sur les confréries religieuses et littéraires des Puys de Dieppe et sur les poètes de la région depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. — Dieppe, impr. centrale et Delevoye réunies, 1904; in-8°, 329 p.

Dans cet ouvrage, M. G. Lebas entreprend l'histoire de la poésie à Dieppe depuis ses origines jusqu'à l'époque moderne. Il commence aux temps des trouvères et s'arrête à Guy de Maupassant. Le sujet était vaste, mais il faut avouer que parmi les nombreux noms que comporte cette étude, bien peu sont dignes de cet excès d'honneur.

M. G. L. commence par nous raconter d'agréables anecdotes sur les fêtes des Mitouries, ainsi appelées parce qu'elles se célébraient à la mi-août, et l'on se demande si véritablement ces sortes de mystères appartiennent à la littérature. Dans ces représentations le texte était bien peu de chose et tout l'attrait résidait pour les Dieppois, comme pour tous les gens du moyen âge, dans la figuration ou, pour mieux dire, dans l'exhibition que provoquaient ces spectacles. Comme l'a dit fort justement M. Brunetière, tout ce que l'on demandait aux auteurs de Mystères c'était de « tracer un espèce de scenario qui servait aux bourgeois de Tours ou d'Orléans de prétexte à monter sur les planches, vêtus d'oripeaux éclatants, et à se procurer ainsi le même genre de plaisir que leur donne de nos jours une cavalcade soi-disant historique ». Le spectacle était tout, et il faut avouer que les détails que M. G. L. nous donne sur les Mitouries diffèrent bien peu de ceux que présentaient les Mystères célébrés à Rouen et ailleurs. Sans doute les Dieppois essayèrent de varier la monotonie des sujets; au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle les moralités offrirent une plus grande variété d'inspiration, cependant cette littérature est d'un maigre intérêt, et nous ne pouvons voir dans ces réjouissances coûteuses qu'une preuve de la prospérité et de la richesse de Dieppe, non une preuve de son goût littéraire.

Concurremment à ces Mystères avaient lieu les palinods. Nombreux sont les poètes palinodiques; plus nombreuses encore sont leurs

œuvres. La plupart d'entre eux, parfaitement inconnus « méritent de dormir dans l'ombre où leur médiocrité les a ensevelis » comme le dit M. G. Lebas, et si l'on doit à quelques-uns une mention spéciale, il faut reconnaître que leur renommée tient à une autre cause. Pierre Crignon et Jehan Parmentier sont des figures intéressantes et méritent l'étude détaillée que M. G. Lebas leur consacre. Le premier accompagna J. et Raoul Parmentier dans leurs voyages et en particulier dans celui qu'ils firent à Sumatra; ce fut lui qui rédigea l'intéressant journal de bord où sont scrupuleusement notés tous les incidents de cette pénible et funeste expédition. Quant à Jehan Parmentier que M. G. L. range parmi les poètes palinodiques, c'est avant tout un navigateur, il le déclare lui-même, il est, dit-il :

Ung mathelot qui n'a auctorité
Fors qu'en la mer quant au dangier fault estre.

Le premier de tous les Français, en 1520 il aborde au Brésil, en 1526 il visite les Antilles et conduit jusqu'en Chine deux navires du célèbre armateur Ango. En 1529, il reconnaît Sumatra où il trouve la mort. Il se délassait de ses longues croisières en rimant. Ses œuvres sont nombreuses et souvent il nous fait le tableau des souffrances du bord ; le sujet rachète la forme et donne à ces pièces tout leur intérêt. Quant aux autres poètes dieppois, leurs poésies sont de faible valeur ; la lecture des pièces palinodiques est pénible, rien n'y compense la monotonie de l'inspiration; pour les autres œuvres, elles n'atteignent même pas la médiocrité.

Il faut arriver jusqu'au XVII[e] siècle pour trouver une figure véritablement intéressante. De Sygogne que M. G. Lebas étudie en détail, fut un poète satirique, ami de Henri IV et compagnon de Mathurin Régnier. Il nous apparaît comme un brillant rimeur d'épigrammes un parfait courtisan remplissant auprès de Henri IV les missions les plus variées et les plus inattendues. C'est un joyeux compagnon à la rime gaillarde. Ses satires sont bien venues et celle sur le « Nez d'un Courtisan » est doublement intéressante aujourd'hui, car un rapprochement s'impose avec la tirade célèbre de Cyrano de Bergerac Comme le fait remarquer M. G. Lebas, « ces deux brillantes fantaisies s'inspirent de la même verve française et l'on y trouve des termes et des comparaisons dont le pittoresque est aussi amusant qu'imprévu ».

Après lui les poètes dieppois sont toujours nombreux, mais les bonnes poésies sont rares. Ce sont d'honnêtes gens, comme on disait alors, qui consacrent leurs loisirs à rimer, quelques-uns ont l'épigramme facile, d'autres composent d'agréables fables qui ne font pas oublier celles de La Fontaine. Tous les genres sont en honneur à Dieppe et y sont l'objet des plus louables efforts.

Au XVIIIe siècle, jurisconsultes, seigneurs, professeurs, composent à l'envi, et, dans sa vie paisible, au fond de son manoir, Le Filleul Des Guerrots rime quelques fables d'un tour assez joli.

Au XIXe siècle tout devient prétexte à rimer, les odes, les cantates, les romances pleuvent dans les feuilles du jour, les tragédies même n'effraient pas les poètes dieppois. En 1844, un événement émeut toutes les lyres de Dieppe et d'ailleurs, il s'agit de célébrer dignement la gloire de Duquesne dont on inaugure la statue; les odes succèdent aux odes et quelques-unes ont de l'élan et méritent d'être lues.

En un mot, par ce livre de M. G. Lebas, nous voyons que les Dieppois aimèrent la poésie et que les rimes poussèrent dans ce coin de Normandie comme y poussent les épis. Et l'on peut dire de beaucoup de ces poètes ce que M. G. Lebas dit à propos de l'un d'entre eux : « Ils n'ont pas grossi le trésor littéraire de notre pays, mais ils ont toutefois rendu hommage à la poésie, ce dont on peut leur savoir gré. »

L. ENGERAND.

---

D. Ursmer BERLIÈRE. — **Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des Archives Vaticanes.** — Rome, Institut historique belge ; Bruges, Desclée ; Paris, Champion, 1904 ; in-8°, XXVII-315 p. (Publications de l'Institut historique belge.)

Ce volume est le premier d'une série que le savant et actif directeur de l'Institut belge à Rome promet de mener avec rapidité si l'argent et les collaborateurs ne lui manquent pas. « Les différents fonds de la Chambre Apostolique, écrit-il dans sa préface, seront successivement inventoriés au point de vue de notre histoire... Les recherches ont porté sur les anciens diocèses de Cambrai, de Liège, de Thérouanne, et de Tournai, auxquels ressortissait la presque totalité de la Belgique actuelle. »

Le volume que nous donne aujourd'hui le P. Berlière comprend l'analyse des registres des « *Obligationes e*[illegible]*ones* ». La série

commence à la fin du XIII[e] siècle et se poursuit jusqu'au milieu du XVI[e], mais la partie de beaucoup la plus complète et la plus importante est le XIV[e] siècle auquel sont consacrés 1287 numéros sur 1955. Un appendice où sont publiés *in extenso* trente documents judicieusement choisis et soigneusement transcrits permet de juger de l'importance des renseignements fournis par des textes de ce genre. Une bonne table des noms de lieux et de personnes facilite singulièrement les recherches.

Dans une Introduction placée en tête de son catalogue, le P. Berlière a réuni des renseignements précis qu'accompagne une bibliographie abondante et mise au courant des plus récents travaux, sur les redevances dont il est continuellement question dans les documents analysés.

Il est superflu de dire quelle source de renseignements d'ordres très divers sera mise ainsi à la disposition des travailleurs belges et aussi des historiens de la papauté. L'œuvre entreprise par le P. Berlière et par l'Institut belge de Rome ne mérite donc que des éloges et des encouragements.

Ch. SAMARAN.

---

EUGÈNE DUPRÉEL. — **Histoire critique de Godefroid le Barbu, duc de Lotharingie, marquis de Toscane.** — Uccle, 1904; in-8°, 159 p.

Les biographies consacrées à des personnages du haut moyen-âge sont généralement fort ennuyeuses. Les documents sont d'une telle sécheresse que la psychologie des hommes de cette époque nous échappe presque entièrement; et puis les érudits qui entreprennent d'étudier ces figures nébuleuses se croient tenus, je ne sais pourquoi, à adopter un ton niaisement apologétique. J'ai été agréablement surpris par la lecture du travail de M. D. qui me semble échapper à cette double critique. D'abord parce que, comme le remarque l'auteur (p. 139 et suiv.), le personnage qu'il nous présente est sans doute la figure la plus caractéristique et la plus vivante de son temps, ensuite parce que Godefroid le « Barbu », a eu la bonne fortune de rencontrer un biographe qui sait nous le faire comprendre, mais, en même temps, ne se paye pas de mots.

La physionomie du duc de « Lotharingie » avait déjà tenté trois ou

quatre travailleurs belges (Ernst) et allemands (Jaerschkerski, Wesemann, R. Jung). Il m'a paru que M. D. surpassait ses prédécesseurs par des qualités de bons sens et de finesse qui leur font défaut. Chemin faisant l'auteur rectifie ou complète sur des points de détail des érudits plus considérables, les auteurs des « Jahrbücher » des empereurs Henri III et Henri IV, Steindorff et Meyer von Knonau. Autant que j'en puis juger, M. D. semble avoir le plus souvent raison. Voici les passages qui m'ont particulièrement intéressé : 1°. L'expédition navale du roi de Germanie contre Thierry de Hollande : l'auteur montre p. 31-35 qu'elle eut lieu du vivant de Gosselon [1] le jeune duc de « Basse-Lotharingie » et non après sa mort. 2°. La date de la grâce de Godefroid après sa deuxième révolte : il faut placer sa mise en liberté dès l'automne de 1049 (p. 59-60), ce qui autorise à accepter l'assertion de Lambert d'Hersfeld que le pape Léon IX emmena en Italie à son retour (1051) Godefroid avec son frère Frédéric (le futur pape Étienne IV). 3° Cette date a son importance. Elle permet de comprendre le mariage (1054) de Godefroid avec Béatrix, veuve du marquis de Toscane, Boniface. C'est, en effet, en 1051, pendant le séjour du prince lotharingien en Italie, que Béatrix eut l'occasion de connaître Godefroid qui était et son compatriote (elle était lorraine) et son cousin (au 8e degré), et de s'éprendre de lui. Je crois que M. D. a tout à fait raison (p. 63-64) de voir dans cette union, qui fit scandale, un coup de tête de Béatrix et de repousser de soi-disant préoccupations politiques absolument chimériques. Godefroid était, en effet, dépouillé de ses fiefs, réduit à ses patrimoines allodiaux et la duchesse se doutait bien que son mariage, conclu contre la volonté et sans l'assentiment de l'empereur lui vaudrait une sévère leçon, ce qui ne manqua pas d'arriver. Elle dut céder à un entrainement irrésistible [2]. Godefroid souple et insinuant regagna vite la faveur de Henri III et, comme baillistre de la fille de sa femme, gouverna l'héritage de Boniface. Mais, tandis que celui-ci s'était constamment tenu dans ses domaines de la vallée de Pô (Reggio, Modène, Brescia, Vérone, Ferrare, etc.) et avait délaissé la Toscane, Godefroid, au contraire, habita cette dernière région et fit de Florence comme sa capitale (p. 76). Il joua

1. M. D. écrit « Gothelon » forme hybride qui ne correspond à aucune prononciation réelle, romane ou germanique.
2. On eût souhaité quelques détails sur le sceau de Béatrix qui portait comme légende « sis semper felix Gottifredo cara Beatrix ».

un rôle de premier ordre sous les pontificats des papes réformateurs. Étienne IX (son frère), Nicolas II, Alexandre II. La mort de Henri III (1056) et des difficultés domestiques sur lesquelles nous allons revenir, devaient cependant le ramener au nord des Alpes où il finit (en 1064) par obtenir le duché de « Basse-Lotharingie » (il avait été duc de « Haute-Lotharingie » de 1040 à 1047). Quand l'archevêque de Cologne Anno se fut emparé de la personne du jeune Henri IV, Godefroid lia partie avec lui et se trouva dans l'Empire au premier plan. M. D. tente de débrouiller autant qu'il est possible de le faire, la politique confuse en apparence, parce qu'elle s'inspire surtout de considérations d'intérêt personnel, de Godefroid vis-à-vis d'Alexandre II et de l'antipape Cadalus. Au reste, dans les dernières années de sa vie Godefroid s'était complètement détaché de l'Italie. Il comprit qu'il ne pouvait personnellement y prendre pied. Son principal titre c'était sa fonction de baillistre de Mathilde, fille du marquis Boniface. Le jour où la jeune princesse se marierait, son beau-père n'aurait plus aucune autorité solide dans la région (M. D. a, je crois, omis cette remarque). Godefroid agit donc en habile homme en renonçant personnellement à l'Italie et en fiançant (1056 ou 1057) son fils Godefroid le Bossu, né d'un premier mariage avec Oda, avec Mathilde. Lui-même, à partir de 1059 et jusqu'à sa mort (24 décembre 1069, à Verdun) vécut surtout en Lorraine et en Allemagne[1] après s'être séparé à l'amiable de Béatrix. Cette séparation, les pénitences que s'infligea Godefroid, ses dons abondants, exagérés même au gré de sa famille, pourtant dévote, le serment de chasteté prêté par le duc sur la châsse d'ivoire pleine de reliques précieuses du feu marquis Boniface, — ont inspiré à M. D. (p. 128-132) l'hypothèse suivante : Godefroid aurait trempé dans l'assassinat du marquis Boniface, premier époux de Béatrix (6 mai 1052); Hildebrand aurait pénétré le crime et, lors d'une entrevue de Nicolas II avec Godefroid à Florence à la fin de 1059, aurait amené celui-ci à dissoudre son union avec la veuve du marquis de Toscane. C'est fort ingénieux. Je

1. En disant que Godefroid se considérait avant tout comme un prince allemand, M. D. est-il sûr d'user d'un terme parfaitement exact? La « Lotharingie », au XIe siècle, s'était-elle tellement assimilée à l'Allemagne que ses princes eussent perdu tout souvenir de son autonomie? J'aurais aimé à ce propos que l'auteur nous eût appris s'il était possible de savoir quelle langue parlait Godefroid. J'incline à penser qu'il savait et le franconien, dialecte de la cour impériale, et le roman que l'on parlait sans aucun doute possible à Verdun, à Bouillon et dans d'autres régions où il avait des alleux ou des intérêts.

demeure sceptique. Étant donné la piété exaltée de Godefroid (et M. D. relève avec raison sa cruauté envers les hérétiques) et l'influence d'Hildebrand et des prélats réformateurs, la parenté qui l'unissait à Béatrix, fort éloignée à nos yeux [1], pouvait lui sembler criminelle; il est bien certain que pour ses grands amis elle était irrégulière et même « incestueuse ». Ce motif me paraît suffisant pour expliquer la pénitence, le serment de continence et les largesses du duc, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir un élément romanesque, plausible peut-être, mais invérifiable.

Voici pour terminer quelques menues observations. Il ne faut pas dire « *Albéric* de Trois-Fontaines » mais « *Aubri* de Trois-Fontaines ». — Pourquoi « *Amatus* » et non « Aimé du Mont-Cassin » ? — Ça et là des tournures qui sont un peu choquantes « en été 1025 » (p. 7), « l'empereur n'eut ses apaisements » (p. 54). Le travail de M. Léonce Lex (*Eudes comte de Blois, de Tours* etc., Troyes, 1892, in-8°) a échappé à l'auteur. Il eût peut-être été bon de rapprocher, au moins brièvement son héros de ce personnage et aussi de Foulques Nerra. On le voit, cela est peu de choses. Je ne puis mieux conclure qu'en disant que ce volume, qui est une thèse de doctorat de l'Université de Bruxelles, donne la meilleure opinion du maître qui l'a inspirée et auquel elle est dédiée, M. Léon Vanderkindere.

Ferdinand Lot.

---

M. J. Bedier et M. Roques. — **Société amicale Gaston Paris. Bibliographie des travaux de Gaston Paris.** — Paris, E. Bouillon, 1904; in-8°, vi - 201 p., portr.

Cette bibliographie, imprimée pour les membres de la *Société amicale Gaston Paris,* mais dont un certain nombre d'exemplaires sont dans le commerce, est l'œuvre de deux anciens élèves et amis du maître. Elle est classée par ordre méthodique et, dans le cas présent, même les adversaires des bibliographies par ordre méthodique, seront obligés d'admettre que, pour l'œuvre d'un savant dont le travail scientifique présente, malgré sa richesse, une aussi grande unité que celui de G. Paris, le classement méthodique s'imposait. Celui que les auteurs ont adopté est d'ailleurs parfaitement

1. Voy. le tableau généalogique n° III à la fin du tome II de M. Léon Vanderkindere, *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge.*

clair : un certain nombre de grandes divisions — *linguistique ; littérature ; folk-lore ; histoire, archéologie et histoire de l'art ; histoire des sciences et de l'érudition ; sociétés savantes ; enseignement ; publications collectives* (comptes rendus de recueils de mémoires et de revues) ; *divers ;* — embrassent l'ensemble de l'œuvre imprimée de G. Paris et sont à leur tour subdivisées en chapitres ; un *Index,* qui eût gagné à être fait plus strictement selon le système des « mots typiques », vient en aide au lecteur. Les auteurs admettent que, pour la répartition des articles dans les différentes rubriques, ils ont pu commettre des erreurs ; nous n'en avons relevé qu'une seule, due évidemment à un moment de distraction lors du classement définitif des fiches : un compte rendu des drames allemands d'Ayrer (n° 277) a été placé dans la section « littérature latine du moyen âge. »

En feuilletant cette bibliographie, on est de nouveau frappé de la variété, de la richesse de l'œuvre de G. Paris, œuvre qui va des questions de « linguistique générale, » subdivision par laquelle débute la *Bibliographie,* à des études sur telle ou telle chanson du peuple ; d'un livre comme l'*Histoire poétique de Charlemagne* à la préface d'un recueil de devinettes populaires (n° 960) ; et l'on n'a qu'un regret : c'est de n'avoir pas sous la main la foule de revues et de recueils scientifiques, où est dispersée l'œuvre du Maître, pour y consulter immédiatement tel article qui, jadis, nous avait échappé, qu'on trouve mentionné ici, et où l'on serait sûr de retrouver son grand savoir et son lumineux bon sens. G. HUET.

---

Henri GRAVIER — **Essai sur les prévôts royaux du XI^e^ au XIV^e^ siècle.** — Paris, Larose, 1904 ; in-8° 232 p. (Extrait, avec additions de la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger.*)

Au temps des premiers Carolingiens, l'administration locale était surtout concentrée, sur le domaine royal, entre les mains des comtes, préposés au gouvernement des comtés, et des *vicarii,* plus tard appelés voyers, chargés d'administrer en sous-ordre des circonscriptions plus petites, nommées *vicariae* ou voiries. A la fin du x^e^ siècle, cette organisation était en ruines ; les comtes s'étaient changés en feudataires, et quant aux voyers, il est probable qu'ils ne répondaient plus aux besoins du temps. Au-dessus de ces derniers un agent nouveau d'administration était nécessaire : ce fut le prévôt. Né vers le début du xi^e^ siècle, il fut pendant près de deux siècles le représentant par excel-

lence de la royauté dans ses domaines : au XI[e] et au XII[e] siècles, on le voit naître, croître, aller sans cesse grandissant, si bien qu'à la fin du XII[e], le pouvoir central commence à s'en méfier, il sent que ce fonctionnaire commence à lui échapper et il crée au-dessus de lui le bailli, chargé de le contrôler et de limiter son autorité. Alors, par un juste retour, la puissance du prévôt va diminuant ; le bailli empiète peu à peu sur les prérogatives de son subordonné et arrive vers la fin du XIV[e] siècle à le réduire à un rôle modeste.

Étudier la naissance, la croissance et le déclin de cette autorité prévotale, tel est l'objet que s'est proposé M. Gravier. Son livre, il faut le dire tout de suite, n'est qu'un « essai » ; enlevé prématurément, avant d'avoir pu, non pas seulement revoir, mais même mûrir son travail et poursuivre ses recherches aussi loin qu'il eût fallu le faire, il n'a laissé qu'un recueil fort copieux de notes intéressantes, qui sont le fruit d'un dépouillement consciencieux et méthodique de fonds d'archives nombreux, mais qui auraient besoin d'être coordonnées et complétées.

Ce qu'il a voulu faire, c'est dégager l'origine de l'institution, puis le mode de nomination des prévôts, leur répartition, leurs attributions en matière de finances, de justice, de police et d'administration ; il a voulu dire ensuite quels furent leurs officiers et leurs auxiliaires et enfin examiner dans quelle mesure leur administration fut bonne et dans quelle mesure tracassière et abusive.

Ce programme, il n'a eu le temps de le remplir qu'imparfaitement. On ne manquera pas, par exemple, de lui reprocher d'avoir un peu tout mêlé, d'avoir trop traité chaque série de questions en bloc, sans bien distinguer par époques et sans expliquer, notamment, d'une manière suffisamment claire comment sur chaque point était née l'autorité du prévôt, comment elle s'était développée et enfin à la suite de quel processus lent mais continu, elle s'était trouvée restreinte par celle du bailli. On lui reprochera également de n'avoir pas tenté de distinguer par régions et spécialement de n'avoir pas tenté de montrer dans quelle mesure la réunion d'une province au domaine royal amenait chaque fois une refonte ou une adaptation de l'organisation administrative qui existait antérieurement dans cette province.

Dans le détail, on s'étonnera que, pour les origines de l'institution, l'auteur n'ait pas pu aller sensiblement plus loin en fait de dépouillements et de recherches que ne l'avait fait M. Luchaire, il y a

vingt ans. Pour ce qui est du mode de nomination des prévôts, on regrettera qu'il n'ait pas tenté de montrer par quelques exemples comment l'hérédité s'était assez souvent établie en fait au XIIe siècle et qu'il n'ait pas déterminé plus nettement par lui-même si vraiment la ferme fut le mode régulier de collation des prévôtés au temps des Capétiens directs. Le chapitre des attributions financières du prévôt prêtera à plus d'une critique : on reprochera notamment à M. Gravier d'avoir trop oublié, dans l'appréciation des recettes des prévôtés, que, la plupart de ces prévôtés étant affermées, la recette du prévôt doit être distinguée de celle qui est perçue par le bailli à raison de cette prévôté, puisque cette dernière n'est que le montant d'un terme convenu d'avance. Pour le chapitre des attributions judiciaires on regrettera tout particulièrement que la distinction par époques n'ait pas été faite plus nettement et que le XIe et le XIIe siècles, pour lesquels cependant les chartes sont suffisamment abondantes et pendant lesquels la puissance du prévôt s'est exercée pleinement, soient presque complètement négligés. On regrettera aussi qu'examinant dans quelle mesure l'administration prévotale fut bonne ou mauvaise, l'auteur n'ait pas tenté de dire nettement en quoi les baillis contribuèrent à réprimer les abus des prévôts. Enfin on s'étonnera qu'un livre ait pu être écrit sur les prévôts, sans que le mot de voyer ait même été prononcé.

Mais ces critiques ne devront pas faire oublier aux historiens l'intérêt tout particulier d'un volume qui laisse encore, sans doute, bien des choses à dire, surtout pour les XIe et XIIe siècles, mais qui, sur une foule de points, apporte des détails précis et souvent neufs. Par le nombre des documents inédits auxquels M. Gravier renvoie ou qu'il cite *in-extenso*, par le nombre aussi des questions connexes qu'il a été amené à élucider, son œuvre restera un instrument de travail indispensable pour quiçonque voudra désormais étudier les rouages de l'administration royale des Capétiens pendant les quatre premiers siècles de leur histoire.

Louis HALPHEN.

---

E. DUVERNOY. — **Le Duc de Lorraine Mathieu Ier** (1139-1176). — Paris, A. Picard, 1904; in-8°, XXIV-222 p.

**Les États généraux des duchés de Lorraine et de Bar, jusqu'à la majorité de Charles III** (1559). — Paris, A. Picard, 1904 ; in-8°, XXIV-476 p.

I. Les sources narratives faisaient à peu près complètement défaut à M. D. pour écrire cette histoire du duc de Lorraine, Mathieu Ier; et celles qu'il a pu utiliser, comme les *Gesta episcoporum Mettensium*, ne se rapportaient qu'indirectement à son sujet. Il a donc eu recours principalement aux sources diplomatiques. Malgré l'étendue de ses recherches, M. D. n'a pu réunir, dans le Catalogue qui fait suite à son étude, plus de quatre-vingt-dix actes émanés du duc ou signés par lui. C'est dire que cette histoire reste obscure en bien des points et qu'il a fallu souvent se contenter d'hypothèses. Du moins, les traits principaux de cette biographie sont-ils, désormais, définitivement fixés.

Le règne de Mathieu Ier se passe d'ailleurs sans grand éclat. Comme il arrive à toutes les époques de l'histoire de Lorraine, le duc se trouve en hostilité constante avec ses voisins, les évêques de Toul et de Metz; il moleste les abbayes puissantes, tout en concourant pieusement à la fondation d'autres monastères.

Un seul fait est considérable et mérite d'attirer l'attention: la liaison intime, à cette époque, de la Lorraine avec l'Empire. La mère de Mathieu était une princesse allemande, Adélaïde, sœur de Lothaire de Supplinbourg. Lui-même épousera Berthe de Souabe et ce mariage fera de lui le neveu de Conrad III, le beau-frère de Frédéric Barberousse. Le duc figure presque continuellement à la cour impériale, sauf pendant les séjours de Barberousse en Italie et celui-ci manifeste fréquemment l'intérêt qu'il porte aux pays mosellans. Par contre, les rapports sont nuls avec la France. Ils ne se multiplieront qu'après plus d'un siècle, lorsque le roi, devenu comte de Champagne, aura étendu ses domaines jusqu'aux rives de la Meuse.

M. D. s'est interdit d'étudier les institutions. Assurément, la pénurie des actes ne lui permettait pas d'en tracer un tableau d'ensemble. Peut-être, cependant, n'eût-il pas été sans intérêt de dégager des documents les indications précises qu'ils fournissent à cet égard. Les historiens du droit lorrain ont trop confondu les époques, pour qu'il ne soit pas essentiel de faire enfin, sur ce point, sa part à la chronologie. M. D. aurait dû, ce semble, signaler l'existence de cette *curia* (Catal. 1, 3), de ces *ministeriales*, que les textes révèlent; ou tenter de fixer, à cette époque où les relations avec l'Empire sont particulièrement fréquentes, la nature du lien féodal qui rattachait le duc à l'Empereur.

Après les investigations de M. D., le hasard seul mettra désormais au jour quelque acte de Mathieu I^er. Nous signalerons la présence du duc à Spire le 25 août 1152. Il signe en cette ville, comme témoin, l'acte par lequel Frédéric Barberousse confirme les possessions du monastère de Salem (*Wirtembergisches Urkundenbuch*, t. II, n° 338).

II. « Les États généraux de Lorraine, dit M. D., d'origine féodale, quant à la chevalerie, sont d'origine ducale, quant à la bourgeoisie et sans doute aussi quant au clergé. » S'il est, en effet, vraisemblable qu'il faille chercher dans le principe féodal d'aide et conseil, le fondement des assemblées d'États, nous ne saurions néanmoins, dans ce cas particulier, partager l'opinion de M. D. Cette origine féodale des États de Lorraine, M. D. la voit dans l'organisation toute spéciale de la noblesse en cette province. L'auteur a repris ici une théorie chère aux historiens lorrains. Dès l'origine, la chevalerie aurait formé, dans le duché, un corps indépendant, plein de cohésion, doté de privilèges politiques et judiciaires, qui se serait dressé en face du pouvoir ducal pour le diriger, le limiter, et au besoin le combattre. Cette théorie nous semble erronée. Les textes ne permettent de saisir dans l'organisation du duché, d'autres principes en vigueur, que ceux-là mêmes qui réglaient toute société féodale.

Nulle trace d'assemblée plénière réunissant tous les vassaux. On constate simplement la présence, autour du duc, d'une *curia*, d'un conseil restreint, dont les membres changent au gré du prince et qui compte dans ses rangs, au XIV^e siècle, non seulement des barons, mais des hommes d'Église et des légistes.

C'est, dit-on, réunie dans ses assises, que la chevalerie exerçait ses prérogatives. Telles qu'elles nous apparaissent, d'après les jugements qui nous sont conservés, on ne peut voir dans ces assises qu'un tribunal toujours présidé par le duc ou son bailli et composé exclusivement de nobles, lorsqu'un noble en est justiciable. Rien de politique, rien qui ne soit basé sur le principe féodal du jugement par les pairs. Et lorsqu'en 1431, René d'Anjou donnera pleine satisfaction aux réclamations des nobles dépouillés par Charles II, sa concession, aussi large que possible, ne reconnaîtra pas autre chose : dans tout procès où le duc et un de ses vassaux nobles se rencontreront comme parties, le jugement sera rendu par les chevaliers, pairs du vassal.

Bien loin que la noblesse lorraine ait conservé jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle l'indépendance que l'on dit, il semble qu'au contraire, elle l'ait perdue tous les jours davantage. Les alleutiers aliènent à l'envi leurs terres libres pour s'introduire dans la hiérarchie féodale, si bien qu'à la fin du xiv[e] siècle, bien rares certainement sont les alleutiers qui ne sont en même temps vassaux pour quelque possession. Le duc (et c'est là un procédé trop fréquent, pour qu'il n'y faille pas voir un moyen de gouvernement), achète ses nouveaux vassaux, non plus par des concessions de terre, mais par des concessions de rentes, la possession la plus précaire de toutes, le plus sûr garant pour le suzerain de la fidélité du vassal. Aussi, à la fin du xiv[e] siècle, un souverain énergique peut-il supprimer les prérogatives judiciaires de sa noblesse: le droit pour le noble d'être jugé par ses pairs. Il faudra un concours de circonstances exceptionnellement difficiles pour le pouvoir ducal, un changement de dynastie et une guerre de succession, pour que, grâce à une habile concession de René d'Anjou, la noblesse lorraine retrouve, non pas des droits politiques, qu'elle ne songe pas à réclamer, mais la reconnaissance formelle du jugement féodal.

Il n'était pas besoin, semble-t-il, de chercher dans une organisation primitive de la noblesse lorraine, l'explication du rôle prépondérant qu'elle jouera, lorsque la nécessité pour le duc de se créer des ressources, en dehors du domaine, le contraindra, fort avant dans le xv[e] siècle, à recourir aux aides votées par les États. M. D. a fortement exposé deux causes qui suffisent à expliquer cette prépondérance et les empiètements politiques auxquels elle donnera lieu. D'une part, les absences répétées des princes de la maison d'Anjou, retenus en Italie ou en Provence; d'autre part, la faiblesse du tiers état lorrain, pauvre, vivant du sol, disséminé en de modestes bourgades.

Ce rôle de la noblesse dans les sessions d'États, M. D. l'a exposé dans la seconde partie de son ouvrage, depuis 1435, époque où se réunit la première assemblée, jusqu'en 1559, date que l'auteur estime capitale dans l'histoire des États, le gouvernement lorrain tendant à l'absolutisme à partir du règne de Charles III. Durant toute cette période, l'accord régna presque continuellement entre le duc et les États. Ceux-ci jouirent d'une influence, qui put, à maintes reprises, sembler pesante au prince, mais dont il ne tenta jamais de de s'affranchir violemment. Influence toujours sage et modératrice, qui fut certainement un grand bienfait pour le pays.

M. D. étudie enfin dans le plus grand détail, l'organisation et les attributions des États; attributions surtout financières, qui leur vaut leur importance et leur force. Les modes de répartition et de levée de l'impôt ont été exposés par M. D. avec une grande clarté.

Une portion notable des documents postérieurs au XVIe siècle, intéressant l'histoire des États, conservée dans les archives judiciaires, est loin d'être classée. C'est peut-être là une raison qui empêchera M. D. de donner à son travail une suite naturelle et d'étudier la seconde période de l'histoire des États généraux. Tous ceux qu'intéresse l'histoire de Lorraine le regretteront. Ils doivent, dès à présent, savoir le plus grand gré à M. D., d'avoir mis en pleine lumière une des plus importantes institutions — la plus importante pour la période que l'auteur a embrassée — des duchés de Lorraine et de Bar.

H. LEVALLOIS.

---

Michel PRÉVOST. — **Étude sur la forêt de Roumare**. — Rouen, A. Lestringant ; et Paris, A. Picard, 1904; in-8°, 462 p. (Extrait du *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*. 1903.)

Depuis le livre d'Alfred Maury sur les forêts de la Gaule et de l'ancienne France, d'autres érudits ont dirigé leurs recherches vers l'étude détaillée des régions boisées de notre sol, dont le savant historien n'avait tracé que l'histoire générale. C'est ainsi que les forêts de Lorraine, de Franche-Comté, celles de l'Orléanais et de Fontainebleau ont été l'objet d'importantes monographies. M. P. vient d'ajouter à cette liste une étude très documentée sur la forêt de Roumare en Normandie.

Suivant le plan rationnel tracé par ses devanciers, M. P. examine cette forêt à quatre points de vue : il en recherche d'abord la géographie, les limites primitives, en trace rapidement l'histoire, puis, il en étudie l'organisation et l'administration, les produits et enfin, les usages.

Sur l'époque primitive, on sait naturellement peu de choses, les documents sont dans le sol, et, de la découverte de substructions parmi lesquelles gisent des tuiles et des monnaies romaines, s'il est logique de conclure à des défrichements partiels aux premiers siècles,

il est impossible d'en déterminer l'importance. Aussi bien, M. P. ne cherche-t-il pas à s'aventurer dans des hypothèses inutiles : on ne possède sur la forêt de Roumare aucun document authentique antérieur au XII^e siècle. En passant, l'auteur rapporte la légende des bracelets de Rollon suspendus dans la forêt de Roumare, et fait bonne justice de l'étymologie de ce dernier nom, *Rollonis Mara*, inventée par les auteurs de ce récit. Au XII^e siècle, on constate des aliénations qui s'arrêtent au XIII^e siècle, pour reprendre nombreuses, à la Renaissance. Quel était l'état de la forêt au moyen âge ? Il est difficile de s'en rendre compte en l'absence de descriptions. Depuis le XVI^e siècle, celles-ci sont nombreuses au contraire : les ordonnances prescrivant de faire des visites fréquentes ; et pour les XVII^e et XVIII^e siècles les registres de réformation ne manquent pas. Certaines de ces descriptions n'auraient-elles pas gagné à être simplement analysées ? Quoi qu'il en soit, cette première partie renferme d'intéressants détails sur les chemins au moyen âge, les limites, les bornages, les fossés. Deux cartes accompagnent le texte ; elles sont du XVII^e et du XVIII^e siècle.

La deuxième partie comprend l'*organisation* et l'*administration financière*. Passant en revue chacun des rouages nécessaires au bon fonctionnement de cet utile domaine qu'était une forêt au moyen âge, M. P. caractérise les fonctions de tous les officiers chargés de veiller à sa conservation, indique leurs pouvoirs, leurs salaires aux différents siècles, appuyant le tout d'exemples et d'épisodes curieux. Pour l'étude de l'administration financière, l'auteur a connu d'importants documents dont il a tiré le plus heureux parti ; ce sont : les rôles de l'échiquier de Normandie de la fin du XII^e siècle, un état du domaine de la vicomté de Rouen en 1260, et le compte général des forêts de 1373. L'auteur les analyse fort judicieusement. Malheureusement ces comptes sont incomplets ; ils n'indiquent qu'une partie des recettes et des dépenses. La forêt de Roumare était affermée ; l'état du domaine de 1260 donne des détails sur cette ferme qui fut plus tard appelée la maîtrise de Roumare. Dans le chapitre des délits et amendes, signalons les dangers courus par le père du grand Corneille, maître des eaux et forêts, dans la répression de certains abus. Les délits nécessitaient des amendes ; parfois même les délinquants subissaient des châtiments corporels qui pouvaient aller jusqu'à la mort. Mais ces peines étaient rares et les juges, en matière de délits forestiers, se montraient cléments : « dans un sentiment de commisération, ils

modéraient parfois les amendes, prenant en considération la misère des contrevenants, leur situation de famille, les motifs du délit. »

Les *produits* des forêts font l'objet de la troisième partie qui traite de la vente des bois, de la procédure et des formalités des ventes, de l'emploi des bois, des produits divers et de la chasse. M. P. expose très clairement d'après les documents qu'il a consciencieusement réunis, ce que pouvaient rapporter à toutes les époques les ventes de la forêt de Roumare et la quantité de coupes qu'on y faisait chaque année. Nous devons noter la curieuse tentative faite au XVII[e] siècle, par l'autorité royale, pour affermer à un seul traitant, les produits et les charges de toutes les forêts de Normandie. A quels usages était employé le bois de cette forêt si bien située, pour son exploitation, dans une boucle de la Seine? Une grande partie était transportée à Rouen pour le chauffage de la ville, une autre, par concession gracieuse des rois ou des ducs, servait aux communautés, aux seigneurs et aux particuliers, pour réparer leurs maisons et chauffer leurs foyers. Mais ces usages n'avaient rien de spécial; on peut en retrouver des exemples analogues dans toutes les forêts de la France. Au contraire, et ceci est particulièrement intéressant : à cause de la proximité de la mer et de la facilité des transports par la Seine, on employait à la construction des vaisseaux, les grands arbres de la forêt de Roumare. On en usait d'autant plus fréquemment que des chantiers de constructions maritimes appelés le « Clos des Galées » étaient établis près de Rouen. Outre les produits tels que la pierre, l'argile, la terre à foulon, la forêt fournissait aussi du gibier. Mais sur la chasse, M. Prévost a peu de documents : il ne trouve pas de ces procès acharnés comme il y en a tant pour les pays forestiers plus rapprochés de Paris et qui prouvent avec quelle ardeur nos ancêtres aimaient à se livrer à ce plaisir encore si goûté. Le roi lui-même se désintéressait de cette forêt trop éloignée : « En 1688, M. Le Féron ayant avisé le contrôleur des finances que plusieurs gentilshommes de Normandie couraient le cerf sans brevet, il lui fut répondu que, comme ce pays était fort éloigné des plaisirs de Sa Majesté, elle ne se souciait pas d'y conserver la chasse. »

Les droits d'usage pesaient lourdement sur les forêts, car les bénéficiaires en abusaient la plupart du temps ; aussi, est-ce avec raison que M. Prévost intitule *charges* la partie de son étude qui comprend l'examen de ces droits. Quelle en est l'origine ? Faut-il y voir un

reste de propriété, en supposant que les forêts aient appartenu d'abord aux communautés d'habitants, comme le prétend M. Flach ? Pour M. Prévost qui, en s'appuyant sur des titres de concessions d'usages du XII^e^ siècle, se trouve d'accord en cela avec la théorie de MM. de Maulde et L. Delisle, « les droits des usagers, loin d'être des restes affaiblis d'une propriété de la communauté des habitants, semblent au contraire des concessions des propriétaires des forêts. »

Pour l'étude de ces droits d'usage, M. Prévost s'est servi d'un document très curieux, du commencement du XV^e^ siècle, le coutumier d'Hector de Chartres. qui le renseignait admirablement. Mais il ne suffit pas d'avoir des documents nombreux et intéressants, il faut encore les mettre en œuvre et M. Prévost y a pleinement réussi.

La conclusion qu'il faut tirer de cet ouvrage, c'est que les rois de France ont administré la forêt de Roumare en « bons pères de famille ».

L'étude de M. Prévost se termine par une bibliographie des sources manuscrites et imprimées qu'il a utilisées. Nous ne ferons qu'une remarque à ce sujet: il eût été préférable de citer l'ouvrage de Maury, sur les forêts de la Gaule, d'après la dernière édition parue en 1867, et plus complète que celle de 1856.

Mais ceci n'est qu'une querelle de bibliographie et nous devons, pour terminer, souhaiter de voir paraître sur les autres forêts de la France d'aussi bonnes monographies que celle de la forêt de Roumare.

E. GUILLEMOT.

---

Francis E. SANDBACH. — **The Nibelungenlied and Gudrun in England and America.** — London, D. Nutt, 1903; pet. in-4°, VI-200 p.

Dans ce travail, M. Sandbach s'est proposé d'énumérer et de critiquer tout ce qui a été écrit en langue anglaise sur les deux grandes épopées allemandes. Il donne, pour chaque poème, une notice résumant les dernières recherches de la philologie, puis il passe en revue les traductions, les éditions anglaises du texte moyen-haut-allemand, les études diverses auxquelles les poèmes ont donné lieu, en n'omettant ni les simples manuels de littérature allemande, ni les livrets illustrés sur la mythologie germanique et scandinave, publiés *for*

*young people;* enfin il apprécie l'influence des deux poèmes sur la littérature anglaise (influence à peu près nulle dans le cas de *Gudrun*). Il est curieux de voir que c'est encore Carlyle qui a été ici l'interprète de l'esprit allemand auprès des Anglais et Américains : c'est son Essai de 1831 sur les *Nibelungen* qui a fixé l'attention du monde littéraire sur le vieux poème et la plupart des travaux postérieurs s'y réfèrent.

G. H.

---

# CHRONIQUE

M. le comte Baudi di Vesme annonce la publication prochaine d'un grand ouvrage relatif aux *Principi franco-sassoni nel impero Carolingio*, ouvrage dans lequel il se propose de démontrer que la plupart des grands personnages de l'époque carolingienne descendent d'Etelbert, fils d'Ermenric, roi de Kent, et de Berthe, fille elle-même du roi mérovingien Caribert. Les précédents travaux du comte Baudi di Vesme permettent d'attendre l'ouvrage comme devant apporter, à l'histoire de cette période si obscure qui s'étend du VII[e] au IX[e] siècle, une importante contribution. M. di Vesme a détaché du volume en préparation, pour en faire l'objet d'une communication au Congrès des sciences historiques, tenu à Rome en 1903, un chapitre relatif à l'historicité de la *Chanson de Roland* (*Rolando marchese della marca brettone e le origini della legenda di Aleramo*, Roma, tipogr. della R. Accademia dei Lincei, in-8°, 36 pages, extrait des *Atti del congresso internazionale di scienze storiche* de 1903). Pour l'auteur, beaucoup de textes considérés par les érudits modernes comme des légendes, par exemple les textes relatifs à l'origine saxonne de la maison de Savoie, renfermeraient une part importante de vérité historique. Tel serait le cas pour la *Chanson de Roland*. Selon M. di Vesme, elle correspondrait à la réalité des faits beaucoup plus qu'on ne le croit généralement, et cela parce que l'auteur aurait eu sous les yeux une source latine écrite, un *planctus* ou une sorte d'obit collectif, « la cartre el mustier de Loüm » dont il est question dans le poème. L'argument qu'il développe, c'est que les héros chrétiens de la *Chanson* sont des personnages historiques, dont nous pouvons constater l'existence aux environs de l'an 778. Selon M. di Vesme nous aurions des textes précis pour vingt-neuf des cinquante barons, environ, qui figurent dans le *Roland*. La proportion serait très forte, étant donnée la pauvreté des sources relatives à cette époque. Mais parmi ces textes, beaucoup peuvent paraître bien moins probants que ne le croit l'auteur. Je laisse de côté Charlemagne, Roland, Turpin, dont les noms ont servi bien entendu à M. di Vesme pour appuyer sa théorie. D'autres noms ont été trop fréquemment portés, du VIII[e] au X[e] siècle, pour qu'il soit prudent d'identifier tel ou tel personnage épisodique de Chanson de Geste avec son homonyme de l'histoire. C'est ainsi que M. di Vesme reconnaît lui-même qu'il y a eu, même date, un assez grand nombre de comtes Guérin (Garinus). rs on ne voit pas bien pourquoi il identifie l'un d'eux avec le

Gériers de la *Chanson*. De même, il rapporte au Beuve épique (Bovinus), des textes qui concernent des comtes appelés Albuin, alors que les deux noms sont essentiellement distincts dans l'onomastique germanique. Il faut en outre tenir compte de la confusion qui se produit rapidement, dans la légende, entre les divers personnages du même nom. C'est ainsi qu'il n'y a aucune raison valable pour distinguer le Gérard de Roussillon du *Roland* de celui des autres Chansons de Geste, lequel n'a jamais été comte de Roussillon, mais tirait son surnom d'un château en Bourgogne, En somme, beaucoup des identifications proposées par le comte Baudi di Vesme sont plus que conjecturales, et il est douteux que le nouveau critique parvienne à faire modifier les résultats jusqu'à présent considérés comme acquis sur l'origine et la composition de la *Chanson de Roland*.

R. P.

***

Le *Moyen Age* a reçu le premier numéro d'une nouvelle revue intitulée *Archives de la France monastique, Revue Mabillon* (Paris, Poussielgue ; abonnement : 12 francs), dont le titre indique assez l'objet et qui sera publiée par les soins des Bénédictins de Ligugé et sous la direction du R. P.. Dom Besse. Les Bénédictins de Ligugé ont affirmé récemment leur dessein de reprendre l'œuvre de la Congrégation de Saint-Maur, en ce qui concerne l'histoire des ordres monastiques, par la publication d'une nouvelle édition du *Recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France* de Dom Beaunier, dont notre revue donnera prochainement un compte rendu. Ils nous promettent une série de volumes du même genre, réservant pour la *Revue Mabillon* les monographies qui ne sauraient former des volumes. En même temps, la Revue fera connaître, au fur et à mesure de leur apparition, les ouvrages et articles relatifs à l'histoire monastique. Le premier numéro s'ouvre par un mémoire de Dom Besse intitulé l'*Ordre de Cluny et son gouvernement*. Vient ensuite une note de M. Léon Levillain sur *quelques abbés de Saint-Denis*, dans laquelle l'auteur s'applique à établir la chronologie des abbés de ce monastère au IXᵉ siècle, et recherche spécialement la place qu'on doit assigner à Odilon et Albert dans la série de ces abbés. Un bénédictin anonyme publie et commente le calendrier imprimé en tête du bréviaire de l'abbaye de Saint-Denis, de 1550. Enfin, M. Guillot retrace *les Origines de la gravure sur bois* et fait ressortir la part qui revient aux monastères français dans cette découverte, d'après un livre récent de M. Henri Bouchot.

Nous ne pouvons que souhaiter le succès de cette nouvelle entreprise scientifique, qui contribuera nécessairement à étendre la connaissance du moyen âge. M. P.

***

M. L. Schiaparelli, dont j'ai déjà signalé aux lecteurs du *Moyen Age* la belle publication des diplômes de Bérenger I, vient de publier l'étude diplomatique (*I Diplomi dei re d'Italia, ricerche storico-diplomatiche*

Partie II. *I Diplomi di Guido e di Lamberto*, Rome, impr. du Sénat, 1905; in-8°, 103 p.; extr. du *Bullctino dell' Istituto storico italiano*, n° 26) destinée à servir d'introduction au recueil des actes des empereurs Gui et Lambert. Le premier de ces deux souverains n'ayant régné que quatre ans, et le second que trois, leurs chartes sont naturellement peu nombreuses (21 pour Gui, et 11 pour Lambert, sans compter deux faux pour chacun d'eux). M. S. a su cependant en tirer les éléments d'un travail étendu, intéressant surtout au point de vue de la recherche de la personnalité des rédacteurs et des scribes des actes. La proportion assez grande des originaux conservés (11 de Gui, 8 de Lambert), pour une période restreinte, permettait des comparaisons d'écritures et de formulaires, très minutieusement faites par M. S. Comme il fallait s'y attendre, la chancellerie de Gui a imité les préceptes des souverains carolingiens antérieurs, mais en s'astreignant beaucoup moins que celle de Béranger à des règles fixes, et il n'est pas possible d'essayer de reconstituer pour elle un formulaire bien précis Je signalerai également, comme particulièrement intéressantes les pages consacrées par M. S. à « l'intervention », à la requête, peut-être écrite, présentée au souverain, et au rôle des grands personnages qui l'appuyaient.

R. P.

***

La publication d'une notice sur la *Vie de saint Maur*, *exposé d'une théorie de M. Auguste Molinier*, par M. Louis Halphen. (Extrait de la *Revue historique*, t. LXXXVIII, 1905), inspirée par le zèle louable de servir la mémoire d'un maître regretté nous fournit l'occasion de dresser le bilan de la succession scientifique de deux érudits éminents qu'unissait une étroite amitié et qui ont tous deux disparu, en pleine maturité de l'âge et du talent, Arthur Giry et Auguste Molinier. Toutes les publications qu'Arthur Giry projetait de faire au moment de sa mort étaient élaborées dans ses conférences de l'École pratique des Hautes Études où il étudiait parallèlement les diplômes des souverains carolingiens français et les sources narratives de l'histoire de ces mêmes princes. De l'étude des diplômes il est résulté deux publicatins posthumes qui avaient été presque complètement mises au point par M. Giry, les *Notices bibliographiques sur les archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne* et l'*Étude critique de quelques documents angevins de l'époque carolingienne*. Quant aux notes réunies par M. Giry pour la publication même des diplômes des souverains carolingiens, particulièrement de ceux de Charles le Chauve, elles ont été acquises par l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui avait pris la publication sous son patronage et qui en poursuit la préparation. Les études de M. Giry sur l'histoire des sources narratives de l'époque carolingienne ont abouti après sa mort à la publication, par notre collaborateur et ami M. Levillain, d'un important mémoire sur la *Chronologie des lettres de Loup de Ferrières*. L'étude approfondie des Annales Carolingiennes à laquelle se livrait

M. Giry, en collaboration avec ses élèves, a été continuée par son successeur M. F. Lot. Nos lecteurs ont pu constater que cette étude a porté ses fruits, M. Lot ayant imprimé ici même des fragments de l'ouvrage en préparation où doivent en être exposés les résultats. Très prochainement la collection de textes pour l'étude et l'enseignement de l'histoire, dont MM. Giry et Molinier ont été les fondateurs, s'enrichira d'un nouveau volume concernant les Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus), préparé par M. Poupardin à la suite d'une étude de ces textes faite par M. Giry également dans ses conférences de l'École des Hautes Études. Il est un autre texte auquel M. Giry avait cru devoir consacrer une étude suivie, c'est la vie de saint Maur rédigée par Eudes de Glanfeuil, d'après un écrit antérieur d'un certain Faustus ; bien que deux années de conférences eussent été consacrées à l'examen de cet écrit, il ne parut pas qu'on pût tirer quelque publication des notes de M. Giry le concernant. C'est après avoir fait cette constatation nous-même et l'avoir fait vérifier par Aug. Molinier que celui-ci consacra à son tour quelques conférences qu'il fit à l'École des Hautes Études, comme suppléant de M. G. Monod, à l'étude de la vie de saint Maur. La conclusion de ce travail exposée par M. Halphen est que la vie de saint Maur, soit disant arrangée par Eudes de Glanfeuil, est une supercherie de cet auteur ; son modèle Faustus n'a jamais existé et l'on peut continuer à employer avec M. Giry la dénomination de Pseudo-Faustus, mais il paraît bien néanmoins qu'il y a eu à Glanfeuil, dès l'époque mérovingienne, un monastère fondé par un certain Maur, sans que, du reste, l'identification de ce personnage avec saint Maur disciple de saint Benoît repose sur une autre autorité que les récits fantaisistes d'Eudes. Cette notice de M. Halphen qu'on peut placer parmi les œuvres posthumes d'Auguste Molinier n'est pas le seul travail de ce regretté savant qui doive être publié. Nous signalerons d'abord l'album de l'*Histoire de Languedoc*, auquel il a beaucoup collaboré, et qui fait l'objet dans cette chronique d'une note spéciale; puis les deux derniers fascicules de son *Manuel des sources de l'histoire de France* dont nous rendrons compte quand le dernier aura paru, enfin un *Mémoire sur Vincent de Beauvais* dont le manuscrit vient d'être couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres et qui sera vraisemblablement imprimé par les soins des amis d'Auguste Molinier.

A. V.



Nous sommes heureux d'annoncer la publication du dernier volume de la nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*. On sait que cette histoire publiée en cinq volumes par les Bénédictins de 1730 à 1745 a été rééditée avec des additions considérables, tant au point de vue des textes qu'au point de vue des dissertations, par la maison Privat de Toulouse. Dans cette nouvelle édition la partie concernant l'antiquité a été refaite

par MM. Edward Barry, Eug. Germer-Durand, Albert Lebègue et Aug. Allmer; celle concernant le moyen âge par Émile Mabille et surtout Auguste Molinier; celle concernant l'histoire littéraire par MM. P. Meyer et C. Chabaneau. L'histoire de Languedoc, depuis 1643, date où s'étaient arrêtés les Bénédictins, jusqu'en 1790 a été écrite par M. Roschach. Les travaux de ces savants représentent quinze gros volumes in-4° parus depuis 1866. Le seizième volume qui porte la date de 1904 contient une *Histoire graphique* de la province. On trouve réuni sous ce titre douze cartes historiques dressées par Aug. Molinier, seize planches numismatiques correspondant aux mémoires de MM. Ch. Robert, Anatole de Barthélemy et Chalande insérés dans les volumes précédents, enfin une reproduction de près de six cents armoiries. Le texte comprend en trois cents pages, dues à la plume de M. Roschach, toutes les références d'iconographie et d'archéologie relatives à la Province. L'illustration architecturale peu représentée dans ce seizième volume de l'Histoire de Languedoc, œuvre avant tout scienfitique, se trouve dans l'*Album des Monuments du midi de la France* en cours de publication également à la librairie E. Privat. Et maintenant que cette œuvre monumentale est terminée on ne saurait trop rendre hommage à la mémoire de deux de ses principaux artisans aujourd'hui disparus, Mabille et Aug. Molinier, ni trop féliciter M. Roschach, le principal auteur survivant, et surtout les Privat, de Toulouse, dont le zèle éclairé et le louable désintéressement ont assuré la publication d'une œuvre aussi utile pour l'histoire de Languedoc qu'honorable pour ses historiens.



La librairie G. Reimer de Berlin vient de reprendre à son compte la publication de l'*Archiv für Stenographie*. qui paraît depuis cinquante-cinq ans. Nous avons reçu les trois premiers fascicules de cette nouvelle série de l'*Archiv*; une très large place y est faite à l'étude rétrospective de la sténographie, c'est-à-dire à la tachygraphie et aux notes dites tironiennes. Nous signalerons aux paléographes les articles de M. Otto Morgenstern sur Cicéron et la sténographie; de M. Erwin Preuschen, sur la Sténographie dans la vie d'Origène; de M. Carl Wessely sur la Tachygraphie grecque d'après un papyrus trouvé en Égypte; de M. F. Maier, sur les Tachygraphes chrétiens Marcianus et Martyrius; de M. Gardthausen sur la Tachygraphie grecque, à propos d'une inscription de l'Acropole; de M. Chr. Johnen sur les notes tironiennes du manuscrit latin, 1597 A, de la Bibliothèque nationale, avec facsimilé.

A. V.



MM. C. Heussi et H. Mulert viennent de réunir sous le titre d'*Atlas zur Kirchengeschichte* (Tübingen, J.-C.-B. Mohr [P. Siebeck], 1905; gr. in-8°), une collection de 66 cartes en couleur, groupées en 12 planches, concernant histoire ecclésiastique du monde. Les cartes où le coloris sert à distinguer

d'une manière bien visible la répartition des différentes religions, sectes d'une même religion ou divisions administratives dans le domaine d'une même confession, paraissent avoir été établies avec beaucoup de soin. Les érudits trouveront dans ce recueil d'un prix modique (4 marks) et d'un format assez réduit, un instrument de travail commode; on regrettera seulement que l'absence d'onglets rende parfois la lecture des cartes un peu difficile.

A. V.

* * *

Les *Notes sur Saint-Pierre-de-Burlat (Tarn)* (Albi, impr. de Nouguiès, 1904; in-8°, 61 p. Extrait de la *Revue du Tarn*, 1903, 1904), qu'a publiées M. Jean Laran, méritent d'attirer l'attention. Avec un sens critique exact, une information étendue et complète pour le sujet, l'auteur a examiné chacune des affirmations que se répètent les écrivains locaux, afin d'écarter celles qui ne reposent sur aucun fondement. Si ce travail était fait dans les monographies innombrables qui paraissent tous les ans, on aurait plus de profit à feuilleter ces publications. Il ne reste du vieux bourg, dont l'histoire d'ailleurs est très mouvementée jusqu'au XVI° siècle, que les débris d'une curieuse église romane et un pavillon, sans doute le monastère, baptisé par M. Enlart de « manoir roman ». M. Laran a fait de ces monuments une étude archéologique poussée. Il paraît aussi techniquement compétent en la matière qu'avisé et armé au point de vue de la méthode historique. Archéologues et historiens auront égal profit, en même temps qu'intérêt à parcourir ces pages : elles sortent d'une façon sensible de la moyenne des écrits de ce genre.

L. B.



Dom Fernand Cabrol et ses collaborateurs poursuivent la publication du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* (Paris, Letouzey, gr. in-8°), dont nous avons annoncé les deux premiers fascicules. Nous avons déjà indiqué les qualités de ce précieux et ample répertoire. Le troisième et le quatrième fascicule contiennent les articles suivants : *Afrique*, (Histoire, topographie, liturgie, archéologie, langues), par H. Leclercq ; *Agape*, par le même ; *Agathe (sainte)*, par P. Allard ; *Agaune*, par H. Leclercq ; *Agde (Concile d')*, par F. Cabrol ; *Agneau*, par H. Leclercq ; *Agneau pascal*, par S. Pétridès ; *Agnès (sainte)*, par P. Allard ; *Agnès (Cimetière de Sainte-)*, par H. Leclercq ; *Agnus Dei*, par W. Henry ; *Agobard*, par E. Debroise ; *Agrapha*, par F. Cabrol ; *Agricoles (Classes)*, par H. Leclercq [article qui, tel qu'il est conçu, n'entre pas dans le cadre d'un dictionnaire d'antiquités chrétiennes, et qui ne fait guère que reproduire les théories de Guérard et de Fustel de Coulanges, sur l'organisation des grands domaines en Gaule ; l'auteur ne paraît pas être au courant de la littérature spéciale ; ainsi, à moins que l'indication ne nous ait échappé,

nous ne voyons pas qu'on ait connu l'édition du Polyptyque de l'abbé Irminon, de M. Longnon, ni qu'on ait tenu compte des travaux de H. Brunner]; *Aigle*, par B. Menthon et J.-P. Kirsch; *Ainoi* (psaumes), par H. Leclercq; *Aix-la-Chapelle*, par W. Henry; *Akhmin*, par H. Leclercq; *Albano (Catacombe d')*, par H. Leclercq [la peinture reproduite col. 1059, fig. 264, est-elle bien du IX^e^ siècle; la forme des lettres de l'inscription, spécialement l'M et le G n'indique-t-elle pas une époque postérieure, le XI^e^ siècle?]; *Albi (Manuscrits liturgiques d')*, par H. Leclercq; *Alchimie*, par le même; *Alcuin*, par F. Cabrol; *Alexandre (Cimetière et basilique de Saint-)*, sur la voie Nomentane, par H. Leclercq; *Alexandrie*, archéologie, par le même.



M. W. Levison a réuni en un volume de la collection des *Monumenta Germaniae in usum scholarum* (*Vitae sancti Bonifacii archiepiscopi Moguntini*, Hanovre et Leipzig, Hahn, 1905; in-8°, LXXXVI-241 p.), les Vies anciennes de saint Boniface. La plus ancienne de ces biographies est celle que le prêtre Willibald composa peu après 778, c'est-à-dire vingt-cinq ans environ après la mort du saint. Puis vient celle qu'on attribue à Radbod, évêque d'Utrecht, au début du X^e^ siècle, mais qui paraît en réalité un peu plus ancienne. Les Vies que M. Levison appelle *Vitae III* et *IV* sont de la première moitié du XI^e^ siècle. Celle qu'Otloh, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne, rédigea entre 1062 et 1066 durant un séjour à Fulda, bien que très postérieure à l'époque de Boniface, est précieuse en raison des lettres que l'auteur a eues entre les mains et insérées dans son texte. Des extraits du martyrologe de Fulda et de diverses compilations hagiographiques, relatifs au saint, terminent le volume. Les manuscrits de ces divers ouvrages, surtout de celui de Willibald, sont très nombreux, aussi l'appareil critique est-il très développé. Les textes sont établis selon le plan des Vies de saints mérovingiennes de la collection in-4° des *Monumenta*, avec le soin et l'érudition dont M. Levison est coutumier. Des index des noms de personnes et des matières terminent le volume, qui sera d'autant plus utile qu'un seul des textes qu'il renferme se trouve dans la série in-fol. des *Monumenta*. D'autres ne sont publiées que dans la *Bibliotheca rerum germanicarum* de Jaffé, qui elle-même ne se trouve pas complète dans toutes les bibliothèques.

R. P.

---

*Le Gérant :* V^ve^ E. BOUILLON.

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

# NICOLE TILHART

## Secrétaire et général des finances de Louis XI

---

Une grande figure d'honnête homme et l'un des serviteurs consommés de Louis XI, son familier et secrétaire intime, élevé par lui aux charges les plus enviées de l'administration financière, dont nul chroniqueur cependant ne parle et sur le compte de qui les dépouillements d'archives ne décèlent que de rares épaves documentaires, c'est Nicole Tilhart. Tant d'honneurs et si peu de gloire ne constituent sans doute pas à proprement parler un phénomène d'exception ; mais c'est là, tout de même, une ironie du hasard singulièrement déplaisante et amère aux érudits qu'il intéresse de savoir qu'était ce personnage dont la griffe se comporte si discrètement au bas de quantité d'actes royaux.

Aux raisons générales qu'on s'est accoutumé de rassortir, afin d'expliquer, selon les cas, comment des noms célèbres en arrivent à sombrer dans l'oubli, il convient d'ajouter une cause toute négative et particulière au héros de cette notice. Peut-être n'était-il pas en son pouvoir de la vaincre, à moins que ses goûts personnels ne l'en eussent dissuadé ? En tous cas, le résultat devait être identique : c'était l'abolition presque complète de sa notoriété, la descente aux oubliettes de l'histoire. Puisque cet homme, ayant éprouvé apparemment quelque obstacle ou répugnance à convoler en de légitimes noces, ne laissa aucun héritier direct pour recueillir pieusement d'honorables titres de famille et transmettre à sa descendance le culte du lignage paternel.

A défaut de postérité pour assurer aux gestes historiques de cet homme d'élite la perpétuité du souvenir humain, nous voudrions corriger un oubli quatre fois séculaire en ébauchant un esssai de biographie sur le personnage[1]

Personne ne s'étonnera que nous ignorions la date et le lieu de naissance de Nicole Tilhart; le contraire, je crois, émerveillerait plutôt. Par contre, nous avons sur sa filiation des points de repère susceptibles d'accréditer une hypothèse. Un certain Pierre « Tilhart » nommé châtelain de la ville et garde en la forêt de Lyons[2], le 27 juillet 1418[3], pourrait bien être l'auteur de ses jours. En Normandie, où son nom patronymique semble s'être acclimaté vers la fin du moyen âge[4], maître Nicole possédait certains biens aux environs de Saint-Lô[5]. C'était là, sans doute, un modeste patrimoine, car s'il est peu probable que le jeune secrétaire ait tiré son origine hors de la bourgeoisie, nul doute que ses parents ne lui aient laissé autre chose qu'un titre « d'honorable homme ». Louis XI ne reconnaissait-il pas tout le premier que la succession de son ancien conseiller et général des finances comportait plus de biens qu'il n'en avait acquis à son service[6] ?

1. La notice la plus complète que l'on ait sur Nicole Tilhart est celle que M. Vaesen vient de lui consacrer dans le tome IX (p. 41, n. 2), en cours d'impression, des lettres missives de Louis XI, publiées pour la Société de l'histoire de France.

2. *Lyons-la-Forêt*, ch. l. de cant., arr. des Andelys (Eure).

3. Bibl. nat., ms. fr. 20684, p. 82.

4. Lettres de rémission délivrées en faveur de Jean « Tillart », prêtre du diocèse de Bayeux, au mois de juillet 1452 (Arch. nat., JJ 184, n° 218). — Un nommé Robin Tillart est créé par Charles VII ouvrier du serment de France en la monnaie de Rouen, en novembre 1449 (Arch nat., JJ 180, n° 22. — Au commencement du siècle, on rencontre un Jean Tillart, banni par sentence du Châtelet de Paris, le 23 mai 1413 (L. Douët-D'Arcq, *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI* (Paris, 1863, in-8°), I, 368.

5. Voy. Pièces justificatives, n° II.

6. En son mandat portant mainlevée des biens successifs de N. Tilhart.

Comme aucune des « lettres » rendues en faveur de Nicole Tilhart ne mentionne qu'il ait servi sous d'autres rois, on est tenté de croire que ses longues années de secrétariat débutèrent lors de la promotion par laquelle Louis XI, à son avènement, renouvela le personnel des notaires et secrétaires royaux [1]. Le 13 mai 1464, on le rencontre à la secrétairerie d'État, contresignant la missive par laquelle le roi donnait l'ordre à Jean Bourré de lui expédier le double du traité conclu avec Jean de Foix, comte de Candale [2]. Bien plus, on constate que Louis XI ne se refusait pas, en ses embarras pécuniaires, de recourir à la bourse de son serviteur. Et cela dès avant novembre 1471, où Tilhart était remboursé d'une somme de 17 livres 2 sols 6 deniers « qu'il avoit baillé du sien [3] ».

Si les prérogatives fonctionnelles et les aubaines accessoires créaient aux secrétaires des avantages tels que certain bailli du XVI^e siècle commençant trouvait son compte à permuter avec l'un d'eux [4], il importe de remarquer que les rendements profitables de l'emploi étaient sérieusement contrebalancés par la tyrannie des servitudes concomitantes ! Pour les secrétaires particuliers surtout, il n'en était guère de plus lourdes que d'accompagner le prince en ses continuels déplacements, — et Dieu sait si jamais roi de France, hormis peut-être Henri IV, satisfit davantage son humeur voyageuse ! Après avoir chevauché de longues heures sur une monture quelconque, il fallait s'entretenir des affaires de l'État et soigner l'expédition des ordres, sans préjudice des menues précautions que commandaient la méfiance et la sécurité royales. Que Tilhart ait

Louis XI déclare que le testateur avait « acquis la pluspart de sesdits biens en nostre service... » (Bibl. de Provins, ms. 140).

1. A. Coulon, *Fragment d'une chronique du règne de Louis XI* dans *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1895, p. 139.

2. J. Vaesen, *Lettres de Louis XI*, II, 180.

3. Bibl. nat., ms. fr. 20685, fol. 527.

4. G. Dupont-Ferrier, *Les Officiers royaux des bailliages et sénéchaussées... en France à la fin du moyen âge* (Paris, 1902, in-8°), p. 107.

disposé d'aptitudes spéciales pour ce genre d'existence ambulatoire et ces veilles prolongées, on l'entrevoit clairement entre 1471 et 1474, la période la plus active de sa carrière de secrétaire. Nature endurante et allègre, homme de ressources et grand abatteur de besogne, il s'était rendu précieux et occupait alors une situation privilégiée, à telle enseigne que le roi en avait fait, si l'on peut dire, son indispensable compagnon de route. Il n'est d'affaires graves non plus, même des plus délicates, qui échappent à son contrôle et sur lesquelles on ne requiert la sagesse de ses conseils.

Parmi les nombreuses lettres missives par lui rédigées, il en est une qui allait obtenir une triste célébrité : j'ai nommé la lettre que Louis XI adressait au comte de Dammartin, quelques semaines avant la conclusion du mariage de Jeanne de France avec le duc d'Orléans : « Monseigneur le Grant Maistre, disait-il, je me suis délibéré de faire le mariage de ma petite fille Jehanne et du petit duc d'Orléans, pour ce qu'il me semble que les enffans qu'ilz auront ensemble ne leur coûteront guère à nourrir, vous advertissant que j'espère faire ledit mariage, ou aultrement ceulx qui yront au contraire ne seront jamais asseurez de leur vie à mon royaume[1]. » Or, cette lettre, si brutalement cynique qu'elle devint par la suite la pièce de résistance, l'armature du procès en instance de divorce de

1. R. Maulde de La Clavière, *Jeanne de France, duchesse d'Orléans* (Paris, 1883, in-8°), p. 72. — Pour M. Petit-Dutaillis, cette lettre aurait été écrite « au moment des noces » en 1476 (*Hist. de France*, publiée sous la direction de M. Ernest Lavisse, tome IV, second demi-vol. p. 331). C'est là un anachronisme. Le document ne peut avoir eu d'actualité qu'au cours des préliminaires du contrat de mariage, lequel fut conclu à la satisfaction du roi le 28 octobre 1473 (Abbé Lenglet du Fresnoy, *Mém. de Messire Philippe de Comines* (Paris, 1747, in-4°), III, 270). Cette date passée, Louis XI n'eut certainement pas écrit « J'espère faire ledit mariage », ni menacé les opposants de ses procédés césariens. Comment se pourrait-il faire, au reste, que la missive eût été rédigée « au moment des noces », puisqu'elle est datée du 27 septembre et que les cérémonies du mariage furent célébrées le 8 septembre 1476. Cette lettre appartient donc à l'année 1473.

Louis XII, cette lettre, dis-je, ayant motivé une enquête préalable, les témoins invoqués en jugement pour en vérifier l'authenticité, tous anciens commensaux de Louis XI et collègues de son secrétaire, s'abstinrent d'affirmer que la signature émanât de la propre main du roi. Les causes de leur réserve, présentées sous la foi du serment, incluent un éloge posthume d'une indiscutable portée. Sur quelle base établir sans crainte d'erreur l'attribution de la griffe royale? Tilhart n'était-il pas l'organe le plus accrédité de Louis XI, son familier de prédilection, investi par lui de sa signature, d'un mot « secrétaire de la main », parce qu'il « estoit, au dire d'Étienne Petit, aussi homme de bien de son estat qu'il en est point congneu[1] » ?

Tels étaient son crédit et la réputation dont il jouissait que les plus notoires personnages de l'époque recherchaient ses bonnes grâces, ne négligeant aucune occasion de s'entretenir en son amitié. D'aucuns lui envoient des présents qu'ils accompagnent d'épitres louangeuses. « En considérant votre légitime zèle pour la religion chrétienne, lui écrivait Ambroise de Cambrai, l'idée m'est venue de vous offrir un présent digne de votre piété. Les préoccupations de la cour ne vous le feront pas dédaigner, et il ne saurait nuire en aucune manière à l'accomplissement de vos devoirs. Tel est assurément l'ouvrage sur saint Jérôme que je vous offre et dédie en votre honneur. »

1. Au cours de l'enquête ouverte sur l'authenticité de cette lettre, Imbert de Batarnay déclara que N. Tilhart « sepe signabat pro eodem Ludovico [undecimo] quondam rege ; et erat ipse Tillart homo boni et in quo dictus Ludovicus, quondem rex, magnam fiduciam habebat. » Vint ensuite la déposition d'Etienne Petit, confirmant que le défunt roi, « aliquando in expediendo litteras, ipsemet signabat, et, quando nolebat seu recusabat penam, ipse Tillart, ex suo mandato et suo nomine, signabat, propter magnam fiduciam quam in eo habebat..., addens ipse deponens, quod dictus Tillart estoit aussi homme de bien de son estat qu'il en est point congneu. » Jean Ami certifia à son tour que « inter secretarios ipsius quondam Ludovici regis, dictus Tillart erat magis familiaris erga dictum quondam Ludovicum regem, eratque ipse Tillart vir boni nominis et bone fame. » (Bibl. nat., ms. lat. 5973, fol. 72).

Le volume en question était un recueil manuscrit de lettres édifiantes relatives à l'auteur de la Vulgate. Son format, de dimensions restreintes en regard de gros in-folios, allait satisfaire un ardent désir du destinataire. Aussi dévôt peut-être que son maître, mais avec une tenue religieuse plus virile, Tilhart goûtait un charme extrême à la lecture des Livres Saints. Seulement, on n'avait pas encore inventé le secret des éditions portatives, et c'était une lacune qu'il regrettait en ses courts moments de loisir. En la comblant, le futur chancelier de l'Université de Paris faisait ressortir l'excellence de l'ouvrage qu'il avait l'honneur de lui présenter. Sa bibliothèque n'en possédait pas de plus court à la fois ni de plus utile. « Si vous recherchez avant tout la piété, continuait-il, cet opuscule est rempli de l'amour de Dieu et de ses commandements ; si les récits merveilleux vous émeuvent, les faits accomplis par Jérôme de son vivant comme après sa mort sont surprenants ; quand bien même vous lui préféreriez un autre saint, vous ne sauriez trouver (j'en demande bien pardon à tous les élus) un meilleur modèle à imiter[1]. »

A lire la suscription de l'épitre[2], on voit que l'auteur auquel en revient le mérite littéraire est Robert Gaguin, ministre des Trinitaires, qui personnifiait en l'occurrence Ambroise de Cambrai. Ce qui n'empêchait pas Ambroise de Cambrai, à quelque temps de là, de transcrire en tête d'un exemplaire des mêmes opuscules sur saint Jérôme, qu'il adressait à Jean Bourré, la dédicace de Gaguin, sans en modifier autre chose que la suscription et la date[3].

1. L. Thuasne, *Roberti Gaguini epistole et orationes* (Paris, 1904, in-12), I, 213-9.

2. La suscription porte : « Robertus Gaguinus in personna Ambroisii Cambraii Nicolao Tyllardo, regio secretario, salutem ».

3. L'épitre liminaire adressée à N. Tilhart est du 20 mai 1472 ; celle de l'exemplaire ayant appartenu à Jean Bourré du 17 février 1472-3. — L. Delisle, *Note sur un livre offert à Jean Bourré, conseiller de Louis XI, par Ambroise de Cambrai, chancelier de l'Université de Paris*, dans le *Journal des Savants*, 1902, pp. 332-8.

Les donataires durent évidemment en faire des gorges chaudes, si la curiosité les mut un jour de collationner ensemble leur exemplaire. Les livres étaient suffisamment rares pour qu'on s'attardât quelquefois à satisfaire un léger sentiment de vanité bien excusable en découvrant à quelques intimes les trésors de sa collection Or, Tilhart était un ami de Bourré. Peut-être partageait-il encore avec lui cet amour éclairé pour les arts que son historien nous a démontré[1]? et qu'on peut considérer comme l'apanage des grands financiers français de toutes les époques. Quoiqu'il faille en penser, il est certain que Tilhart avait le goût des choses de l'esprit et qu'il aimait à patronner les savants. Tel le montre, par exemple, ce manuscrit intitulé « Traicté d'Arismétrique pour la pratique par gectouers (jetons) faite et compillé à Paris en l'an mil 475[2] » que lui avait dédié Jean Adam, secrétaire de Charles, duc de Normandie.

J'ai fait allusion aux sentiments de cordiale estime que Nicole Tilhart et Jean Bourré pouvaient nourrir à l'endroit l'un de l'autre. Rien de plus fondé, ainsi que le prouvent les « gracieuses lettres » et l'importance des services que ces deux hommes échangeaient entre eux. Écrivant à Louis XI, au sujet des difficultés que lui suscitait Guillaume de Melle, le seigneur du Plessis en informe également Tilhart, le priant d'user en cette affaire de tout son crédit sur l'esprit du roi. « Je me recommande à vous, lui mande-t-il, mès s'est de tout mon cuer.[3]» Si nous ne connaissons pas la réponse du destinataire, voici

1. G. Bricard, *Un serviteur et compère de Louis XI. Jean Bourré, seigneur du Plessis* (Paris, 1893, in-8°). V. le chapitre intitulé : Bourré, grand seigneur.

2. L. Thuasne, *Roberti Gaguini Epistole et Orationes*, I. 215, n. 11. La date de 1484, que préfère Aristide Marre, est inadmissible en tant que postérieure à la mort de Tilhart.

3. Bibl. nat., ms. fr. 20489, fol. 39.— Dans une autre lettre de Bourré, ces mots se rencontrent : « Monsieur maistre Nicolle, je me recommande tousjours à vous tant que je puis. J'escry au roy mes lettres; je vous prie qu'il vous plaise prandre la paine de les lui bailler ou lui en faire le raport... » (*Ibidem*, fol. 118).

un billet qu'il dépêchait à Bourré vers le même temps. L'amitié ne saurait mettre plus de tact et de politesse parfaite à conserver ses droits, sans se départir du respect commandé par la grandeur de la nouvelle situation d'un ancien collègue. « Mon très honnoré seigneur, je me recommande humblement à votre bonne grâce, et vous plaise savoir que j'ay receu voz gracieuses lectres que m'avez escriptes par Estienne, présent porteur, lequel s'en retourne devers vous et vous dira toutes nouvelles, par quoy ne vous escripz plus au long; et aussi que j'espère que serez bref par deça pour actendre le roy, qui m'a escript puis deux jours que je me logeasse au Plessis du Parc et que là je l'actendisse et qu'il s'en venoit. Monseigneur, il n'y a que toutes bonnes nouvelles, Dieu mercy et nostre Dame; auxquelz je prie que à vous et à madamoiselle, à la bonne grâce de laquelle très humblement me recommande, et à tout le beau mesnage doint santé et bonne vie. Escript à Tours, le XVII^e^ jour de juillet. Votre humble serviteur, TILHART[1] ».

Lors de cette correspondance, Tilhart n'était plus le secrétaire besogneux d'autrefois. Propriétaire d'un vaste domaine, pourvu d'honorables et de lucratives fonctions, il était devenu un personnage puissant et riche avec un horizon d'honneurs sans limite devant lui. L'événement mémorable qui lui avait valu une ascension aussi rapide n'était autre que la tentative d'empoisonnement dont Louis XI fut l'objet en 1472. Sa répercussion sur les destinées de la carrière politique de Tilhart, occasionne déjà qu'on en rappelle les circonstances. Mais il y a plus. Une critique toute de sentiment ayant répudié, au siècle dernier, les données traditionnelles du récit, il ne sera pas oiseux de les reprendre et d'en indiquer la valeur historique.

Quelque temps après la mort de son frère (24 mai 1472),

1. Bibl. nat., ms. fr. 20488. fol. 129. — L'adresse écrite sur le pli extérieur de la lettre : « A mon très honnoré seigneur, Monseigneur du Plessiz, conseiller et maistre des comptes du roy, notre sire, et tresorier de finance » suffit pour la placer après 1474.

Louis XI avait vivement souhaité d'attirer à son service Ytier Marchant, maître de la Chambre aux deniers du feu duc de Guyenne. Sous l'empire de cette pensée, on avait épargné aucun moyen des plus séduisants : non content de lui avoir accordé une abolition du passé, le roi le nommait, le 10 mai 1473, maître des comptes extraordinaire avec promesse de la première vacance qui viendrait à se produire, lui reconnaissant d'ores et déjà mille livres de pension[1]. Des Flandres où il s'était retiré, Marchant dédaigna de répondre à ces avances ; puis, comme s'il en avait eu quelque repentir, il chargea Jean Hardi, l'un de ses serviteurs, du soin de négocier l'affaire. C'était du moins le prétexte des allées et venues de ce dernier à Amboise, car, en la réalité de son secret, il avait mission de diriger une tentative d'empoisonnement contre le roi.

Il est malaisé d'établir en toute certitude quels secrets mobiles avaient déterminé la formation d'un pareil complot. A l'examiner, cependant, selon les règles du sens commun, « il n'est pas vraisemblable, comme le fait remarquer Duclos, qu'Ytier eût refusé le parti avantageux que le roi lui offrait et se fût déterminé à l'empoisonner, sans y être porté par un inté-

1. « Nous, Loys, par la grace de Dieu, roy de France. Pour le grant desir et affection que nous avons de avoir et actraire en nostre service nostre cher et bien amé maistre Ythier Marchant, qui, au vivant de feu nostre frere le duc de Guienne, estoit son maistre de la chambre aux deniers, avons promis et promectons... en bonne foy et en parolle de roy de appoincter et faire paier par chascun an... audit maistre Ythier Marchant la somme de mil livres tournois tant en gages d'office que en pension ou autrement... Et pour ce que à present n'y a point de lieu ordinaire de maistre de noz comptes vacant, nous, dès à present, l'avons fait et creé, faisons et creons maistre de noz comptes extraordinaire, en actendant le premier office ordinaire qui vacquera... Et, dès à present, luy ferons paier entierement ses gages et droiz de maistre des comptes tout ainsi que s'il estoit ordinaire. Et consideré que voulons que ledit maistre Ythier soit alentour de nous, luy ferons paier sesdits gages et droiz absent comme present, lesquelz gages toutesfoiz... seront deduiz et rabatuz sur ladite somme de mil livres... En tesmoing de ce, nous avons signée (*sic*) ceste cedule de nostre main, le 10e jour de may, l'an 1473. Loys. *Et plus bas* Bourré » (Bibl. nat., ms. fr. 6.964, fol. 32).

rêt puissant [1] », et l'on conçoit déjà que la *Chronique scandaleuse* ait ouvertement accusé le duc de Bourgogne d'en avoir pris l'initiative. Par réaction, le témoignage de Jean de Roye, contredit dès le XVIIIe siècle, n'a pas trouvé un accueil plus favorable auprès de M. de Barante[2] et des derniers historiens de Louis XI. Cette pensée injurieuse, disent-ils en substance, atteste la haine et la crainte qu'inspirait Charles le Téméraire; on ne saurait y voir une preuve de sa culpabilité, attendu que l'arrêt de mort de Jean Hardi n'en dit mot. L'argumentation est loin d'avoir une valeur décisive. Si, d'une manière générale, il convient de se tenir en garde contre les tendances simplistes des foules, qui les incitent à considérer bénévolement comme l'instigateur d'une machination criminelle l'adversaire même du personnage dont la mort semble devoir favoriser les plans, — en l'affaire Jean Hardi, des éléments d'appréciations extérieurs à toute psychologie, constituaient une ample matière susceptible d'accréditer les tendances soupçonneuses de l'opinion. Que le texte invoqué ne fasse mention de nul autre complice que Marchant, — nommément, cela est très vrai. Mais est-on assuré par ailleurs que la rumeur publique se soit égarée en dévoilant certains sous-entendus que l'intérêt et des exigences diplomatiques pouvaient avoir masqués sous la dénomination d'« autres... complices[3] »? Le document en cause observe non moins de discrétion vis-à-vis de Poncet de Rivière, et la

1. Duclos, *Hist. de Louis XI* (Paris, 1745, in-16), II, 428-433.

2. De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, 1364-1477* (Paris, 1842, 8 vol. in-8°), VIII, 140-141.

3. Voici d'ailleurs le passage en question : « Veu par la court le procès faict allencontre de Jean Hardi, natif de ce royaume, prisonnier pour raison de ce que lui et maistre Ythier Marchant, duquel il estoit serviteur, et aultres ses complices... ont entrepris et se sont efforcez faire mourir le roy par venin et poison, et pour parvenir, ledit Hardi en a fait plusieurs voiages et promesses de dons tant d'argent comptant que de terres, seigneuries et offices royaux, à certaines personnes estant en l'hostel et au service du roy... », 30 mars 1473-4 (Texte publié par A. Vitu dans *La Chronique de Louis XI, dite Chronique scandaleuse* (Paris, 1873, in-8°), p. 59).

preuve existe cependant, en original, que celui-ci avait été condamné, sur les accusations d'Hardi, au bannissement avec confiscation de ses biens[1]. Dois-je rappeler que des promesses avaient été faites « tant d'argent comptant que de terres, seigneuries et offices royaux »? Or, il est bien évident que Marchant pas plus que Hardi ne pouvaient disposer par eux-mêmes de fiefs quelconques ni surtout de charges à la nomination du plaisir souverain. Et si l'on ne veut pas se contenter de voir en ces phrases documentaires de simples formules, et se buter à un non-sens, reconnaissons que Le Téméraire ne pouvait manquer de percer sous l'anonymat. D'autant que « se ladicte eust esté acomplie (où Dieu a bien pourveu), tout le bon et très noble royaume de France estoit du tout perdu, destruit et exillé ». C'est un contemporain qui l'affirme[2]. Le témoignage de Varillas souligne la portée de ces faits, que, sans lui, la perte des documents réduirait à l'état de conjectures. Écrivant pièces en main, il n'hésite pas à proclamer la complicité du duc de Bourgogne fondée « sur la plus grande des certitudes humaines, qui est un procès instruit dans toutes ses formes[3].

Des raisons du régicide, passons aux moyens mis en œuvre pour en assurer l'exécution.

Au cours de ses négociations, Hardi proposa certain jour à un aide de cuisine d'empoisonner le roi. C'était 20.000 écus s'il réussissait. Cet homme ne repoussa pas l'ouverture, il feignit même de prendre le marché en considération, montrant seulement quelque irrésolution d'agir seul. S'il en parlait à Colinet,

1. « Toutesfoiz, quant il (Hardi) fut au lieu où il fut executé, il descharga ledit Poncet d'aucunes des choses qu'il avoit dictes et quant à ce ne persista pas du tout en sa premiere confession. » Par la suite, grâce à l'entremise du duc de Bretagne, Poncet de Rivière, ayant prêté serment sur la croix de Saint-Laud de n'avoir pris aucune part à cet attentat, obtint des lettres d'abolition le 31 octobre 1477 (Arch. nat., K 72, n° 10[2]).

2. Bernard de Mandrot, *Journal de Jean de Roye* (Paris, 1894, in-8°), I, 303.

3. Varillas, *Histoire de Louis XI* (Paris, 1639, in-16), III, 106-7.

queux du roi, comme lui ancien serviteur de Charles de France et connu d'Hardi? Trop pressé d'accomplir sa mission, Hardi n'augura point ce que dissimulait de résistance embarrassée la proposition de ce valet et lui remit le poison. Mais à peine avait-il les talons tournés que les deux serviteurs, s'étant concertés entre eux, coururent en avertir le roi, lequel, dit la chronique, « fut moult esbahy et espoventé ». Qui plus est, quand on voulut appréhender le coupable, il s'était enfui. A l'affolement succédait le dépit de ne pouvoir châtier le crime sur le criminel. Dans l'entourage du roi, serviteurs et courtisans étaient littéralement consternés, aux abois... Lorsque la cour fut revenue de sa frayeur, Tilhart, dont l'initiative n'avait pas attendu ce moment pour agir, avait déjà dépêché sur la piste du coupable maints limiers habiles. Peut-être s'était-il mis lui-même en campagne pour diriger les recherches de sa brigade policière? Toujours est-il que le misérable enfin rejoint aux environs d'Étampes, était ramené à Amboise, puis de là dirigé sur Paris[1].

On imagine le trouble suraigu produit dans l'esprit du monarque par la procédure extraordinaire et l'appareil exceptionnel de répression auxquels on eut recours pour terrifier l'imagination populaire. Tout aussi instructive est l'excessive libéralité dont il se plut à récompenser la fidélité et le dévoûment de ses serviteurs. Nicole Tilhart ne fut pas le moins heureusement loti. Nous avons encore la mention d'une somme de 4.537 livres 10 sols qui lui fut remise « en considération de la diligence par luy faite à la prinse de feu Jehan Hardy ». Et la même année 1474, le roi l'investissait du Plessis-aux-Tournelles[2], Cucharmoy[3], Vulaines[4], Le Plessis-Poil-de-

1. Bernard de Mandrot, *Journal de Jean de Roye*, I. 303-306, 308 et 309, et Bibl. nat., ms. fr. 20685, p. 612, et ms. fr. 21386, fol. 122.

2. *Le Plessis-aux-Tournelles*, ham. de Cucharmoy, cant. et arr. de Provins (Seine-et-Marne).

3. *Cucharmoy*, cant. et arr. de Provins (Seine-et-Marne).

4. *Vulaines-en-Brie*, cant. et arr. de Provins (Seine-et-Marne).

Chien[1], Chalautre-la-Petite[2], Tourvoie[3], des terres et revenus de Fontaine-Fourches[4], leurs appartenances et dépendances, le tout naguère confisqué sur Pierre de Bauffremont, comte de Charny[5].

Dans les lettres patentes, délivrées à l'abbaye de La Victoire, près Senlis, le 10 juin 1474, la mesure de confiscation, quelque peu antérieure à la donation du souverain, se motive « parce que ledit sieur de Charny est notoirement et continuellement résident et demeurant et conversant au parti, et avec le duc de Bourgogne, notre rebelle et désobéissant sujet »[6]. Et il faut bien que tel ait été le motif avoué et dûment enregistré, puisque les extraits des mémoriaux de l'ancienne chambre des comptes le conservent à quatre exemplaires[7].

Mais voici une difficulté. Pierre de Bauffremont, comte de Charny[8], chevalier de la Toison d'Or, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, était trépassé le vendredi 7 août de

1. *Le Plessis-Poil-de-Chien*, ham. de Voulton, cant. de Villiers-Saint-Georges, arr. de Provins (Seine-et-Marne).

2. *Chalautre-la-Petite*, cant. et arr. de Provins (Seine et-Marne).

3. *Tourvoie*, aujourd'hui Montbron, ferme, com. de Sourdun, cant. de Villiers-Saint-Georges, arr. de Provins (Seine-et-Marne).

4. *Fontaine-Fourches*, cant. de Bray-sur-Seine, arr. de Provins (Seine-et-Marne).

5. Le document n'énumère que les terres en la mouvance directe du roi. On appréciera davantage l'importance de la donation lorsqu'on saura qu'elle comprenait en outre les fiefs du *Grand Mitoy* (château, com. de Maison-Rouge, cant. de Nangis), *La Chapelle-Saint-Sulpice* (com. du cant. de Provins), *Courtevroust* (ham. de Maison-Rouge, cant. de Provins), *Melz* (com. du cant. de Villiers-Saint-Georges), *Thory*, (ham. de Hermé, cant. de Bray-sur-Seine) et *Champlost* (loc. disp. de la com. d'Hermé), toutes propriétés situées aujourd'hui en l'arrondissement de Provins, au département de Seine-et-Marne (V. Pièces justificatives, n° II).

6. V. Pièces justificatives, n° I.

7. Arch. nat., P 2300, fol. 1001, P 2533, fol. 321, P 2576, fol. 403. Ce dernier registre contient une copie complète du document, formules comprises.

8. *Charny*, ch. l. de cant. de l'arr. de Joigny (Yonne).

l'an de grâce 1472. La date est absolument certaine. Elle m'a été communiquée, très obligeamment, par M. le duc de Bauffremont qui possède en original une transaction passée entre les héritières directes du comte de Charny, au sujet de la dot constituée à Antoinette de Bauffremont, épouse d'Antoine de Luxembourg, comte de Roussy, sur les châteaux et seigneuries de La Faulche [1] et de Courtivron [2], le 19 janvier 1472-3. « Or est advenu, dit le texte, que depuis naguières, c'est assavoir le vendredi avant la feste de Saint-Laurens, septiesme jour du mois d'aoust darnièrement passé, feu mondit seigneur le comte de Charny, père de ladicte dame Anthoine, nostre femme, est alé de vie à trespas. » Puisqu'il en est ainsi,une double question assez naturellement se pose : Louis XI, d'ordinaire si bien informé des plus menus détails, se trompait-il de bonne foi en actualisant la forfaiture du chambellan défunt, ou bien n'a-t-il pas plutôt exploité l'accusation d'un crime politique à seule fin de s'octroyer les moyens matériels de rétribuer d'appréciables services ? On ne parviendra sans doute jamais à recueillir les éléments d'une solution durable. Mais, tant que le doute persistera, bien des gens se refuseront à soupçonner Louis XI d'avoir hésité devant le besoin d'un nouvel accaparement de succession.

Si Louis XI n'eut pas de remords, il en alla tout autrement de son secrétaire. Loin de moi l'intention d'insinuer qu'ils agirent de connivence pour deshériter d'une partie de leur patrimoine les ayants-droit directs de Bauffremont ; je crois même, au cas où l'arrêt de confiscation eut été rendu une fois le seigneur de Charny décédé, que Tilhart ignora l'erreur momentanée dont il bénéficiait. Un jour vint pourtant où des réclamations justifiées ayant rompu le réseau d'habiletés qui s'interposait entre le donataire et les victimes, il devenait impossible d'en rapprocher les mailles. Que faire dès lors ?

1. *La Faulche*, cant. de Saint-Blin, arr. de Chaumont (Haute-Marne).
2. *Courtivron*, cant. d'Is-sur-Tille, arr. de Dijon (Côte-d'Or).

Réclamer à qui de droit? Il n'y fallait pas songer. Plaider un procès? C'eût été faire revenir sur l'eau un cadavre que l'intérêt non moins que la bienséance commandaient d'ensevelir complètement. Avec autant d'adresse que de conscience, Tilhart étouffa le scandale au moyen d'une transaction devant la chancellerie de Bourgogne, où les héritiers du comte de Charny se désistèrent en sa faveur de leurs droits sur les biens en litige, moyennant 1700 francs de monnaie royale, le 5 septembre 1480[1].

Cette bonne grâce discrète à revenir sur une injustice que légitimait en quelque sorte la donation souveraine dénote un sentiment d'élégance morale assez rare chez ses contemporains pour qu'on puisse l'admirer sans réserve. Plus que toute autre considération, ce vertueux tempérament de l'homme dut motiver, j'imagine, l'insistance de Louis XI à récompenser son secrétaire mieux encore qu'il ne l'avait fait jusque là en le gratifiant d'une haute situation de fortune.

Déjà, il est vrai, ses mérites l'avaient désigné au titre de clerc extrordinaire des comptes, le 28 mai 1470[2] ; mais, sitôt après l'affaire Hardi, on dirait que la reconnaissance royale ne se souvienne plus des faveurs une fois accordées, les considérant tout au plus comme les auxiliaires d'un impérieux avancement. C'est ainsi que, le 22 juin 1474, Tilhart succède à Me Jacques Trotet, en l'office de clerc des comptes[3], et reçoit l'année suivante la charge de maître au lieu et en survivance respective de Nicolas de Louviers (24 avril 1475)[4]. Cette nomination souleva-t-elle des remontrances, ou bien l'état de santé du récipiendaire ne lui permit-il point de remplir les forma-

1. M. Marin, *Notes sur Le Plessis-aux-Tournelles et Mitoy*, dans le Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins (Provins, 1895-1897 in-8°), II, 145.

2. Bibl. nat., ms. fr. 21405, p. 166, et ms. Clairambault 782, p. 195.— Il fut reçu en cette charge le 4 juin suivant.

3. Les provisions sont du 20 juin. Bibl. nat., ms. fr. 21405, p. 186, et ms. Clairambault 782, p. 206.

4. Bibl. nat., ms. fr. 21405, p. 195.

lités d'usage ? L'on est seulement en mesure d'affirmer que la réception du candidat souffrit de quelque retard et qu'il ne fallut pas moins que des lettres closes et une lettre missive adressée au président de La Driesche pour que la première cour souveraine du royaume jugeât urgent de se transporter en la personne de son premier président et de quatre maîtres à la conciergerie du Bois de Vincennes, où Tilhart, « étant malade », fut reçu en son office[1], le 21 novembre 1474[2].

Dans le cas où des membres de la Compagnie s'estimèrent moins que satisfaits de la désinvolture du procédé, je laisse à deviner leur dépit lorsque Louis XI, à quelques mois de distance, célébra la santé récemment affermie du nouveau promu en l'instituant son conseiller et général des finances, puis, le 3 août 1476, gouverneur de la ville et du château de Dun-le-Roi[3]. Cette capitainerie était plutôt un titre de rente qu'elle n'obligeait le titulaire à veiller par soi-même au maintien de la sécurité publique en la vieille cité gallo-romaine. Comment, d'ailleurs, aurait-il pu s'en acquitter personnellement ? La charge de général des finances ne lui permettait pas de s'éloigner de la cour une fois ses chevauchées terminées ; et le territoire soumis à sa juridiction était immense. C'est en Guyenne que Tilhart débuta dans ses fonctions de général des finances extraordinaires et tant que cette province maintint son autonomie financière, c'est-à-dire jusqu'en 1479, il en conserva le contrôle budgétaire et l'organisation administrative. En même temps, il était commis au gouvernement des finances ordinaires et extraordinaires du Dauphiné, en remplacement de Jean Bourré, passé trésorier de France. Puis, au commencement de 1477, son champ d'activité s'accroit du Languedoil, et ce sont

1. Arch. nat., PP 110, p. 424.

2. M[lle] Denys, *Armorial de la Chambre des Comptes depuis l'année 1506, précédé d'un état de Messieurs les Officiers de cette Cour jusqu'en ladite année 1506* (Paris, 1769, in-4°), p. LXIV.

3. Bibl. nat., ms. fr. 21405, p. 198, ms. Clairambault 782, p. 213, et Arch. nat., PP 110, p. 431.

trois généralités[1], presque tout le midi du domaine royal, qu'il administre et inspecte avec une autorité incontestable.

Tilhart dut à sa bonne étoile de ne point connaître la disgrâce où s'abîmèrent tant de serviteurs du capricieux monarque et de cumuler, tant qu'il vécut, l'exercice des différentes charges qui lui tracèrent et limitèrent son rôle[2]. Il n'est pas jusqu'à sa qualité de secrétaire dont l'empreinte ne se retrouve, même après que l'accession aux emplois les plus absorbants eût semblé devoir en terminer les fonctions. La dernière manifestation de son activité politique est une lettre missive qu'il contresignait le 24 décembre 1482. Un mois plus tard (23 janvier), lui-même rédigeait son testament de sa propre main[3]. Il était alors retiré en son château du Plessis-aux-Tournelles, et c'est là qu'il mourut le 5 avril 1483[4].

Les dispositions testamentaires du défunt traduisent au vrai les sentiments de conscience chrétienne qui l'avaient guidé sa vie entière.

C'est sans doute une allusion aux aumônes de sa charité que dénoncent les compliments de la dédicace stylée par Gaguin. De source certaine du moins, l'on dégage l'ardeur de son zèle religieux en ce qu'il fit construire, tout près de son hôtel, en l'église Notre-Dame du Fourchauld de Bourges, une

1. G. Jacqueton, *Documents relatifs à l'administration financière en France, de Charles VII à François Ier (1443-1523)*, (Paris, 1891, in-8°) pp. 291-296.

2. Le 28 septembre 1482, Jean de Gamaches conclut un accord en raison du droit de fief de la seigneurie de Jussy dû à Nicole Tilhart, usufruitier de Dun-le-Roi (*Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre* (Bourges, 1887, in-8°) XIV, 86).

3. V. Pièces justificatives, n° II.

4. Mlle Denys, *Armorial de la Chambre des Comptes*, p. LXIV. — « Noble homme maistre Nicole Tilhart, en son vivant général de France, demourant au Plessis-aux-Tournelles et naguières trespassez illec » dit la sentence rendue par Jean Froment, lieutenant du bailli de Meaux à Provins, portant mainlevée et délivrance de la succession N. Tilhart, le 3 juin 1483 (Bibl. de Provins, ms. 140, *Titres du prieuré de Voulton*).

chapelle où s'étalait, non sans quelque complaisance, ces armes qui étaient siennes : « Gironné d'or et d'azur, à la croix pâtée, écartelée d'or et d'azur, de l'un en l'autre »[1].

Par testament, il légua au prieur-curé de Sourdun la terre et seigneurie de Chalautre-la-Petite et les biens qu'il possédait à Tourvoie pour la fondation en ce hameau d'une chapelle, avec la charge d'y célébrer une messe quotidienne « en l'onneur et révérance de la Vierge Marie ». Il s'assura de plus une part aux prières des chanoines réguliers de Voulton en leur cédant, sous clause d'accroître leur nombre, les seigneuries de Voulton et du Plessis-Poil-de-Chien, dont le revenu total était alors estimé soixante livres tournois[2]. Une pensée analogue lui dicta la donation de la terre et des revenus de Fontaine-Fourches, avec son droit sur l'étang de Passy, en faveur des chanoines de Trainel, dont la collégiale avait été la proie des flammes en 1459[3]. Ses dispositions aumônières avantagèrent également certains hôtels-Dieu ; et maintes pauvres jeunes filles connurent une frugale aisance au début de leur mariage, grâce aux fondations de ce célibataire[4].

Non seulement les communautés religieuses et les œuvres de piété ressentirent l'effet de ses largesses, mais encore des particuliers. Deux d'entre eux notamment, Jean Midi, l'aîné, dit Tilhart[5], secrétaire et valet de chambre du roi, et Jean Midi

1. Bibl. nat., *Pièces orig.*, vol. 2843, v° TILHART.

2. Bibl. nat., ms. fr. 20495, fol. 23.

3. Arch. nat., P. 739, n° 779. — L'église collégiale de La Sainte-Trinité de Trainel reconstruite à la fin du XVe siècle fut détruite de nouveau par l'incendie en 1551.

4. Les lettres royales mandant délivrance des biens successifs de N. Tilhart rappellent que le testateur a voulu « plusieurs dons, laiz et aumosnes estre faiz tant à églises, hostels-Dieu et pauvres filles à marier que autrement... » (Bibl. de Provins, ms. 140, *Titres du prieuré de Voulton*).

5. Jean Midi, l'aîné, est désigné dans le testament de N. Tilhart tantôt sous le nom de Jean Tilhart, tantôt avec le surnom de Midi. Ailleurs (Pièces justificatives, n° III), il est appelé concurremment Jean Midi, dit Tilhart, et Jean Tilhart sans plus.

son frère, furent, à défaut d'héritiers directs, les principaux légataires du défunt. Le premier reçut l'importante seigneurie du Plessis-aux-Tournelles avec Vulaines, Le Mitoy, Courtevroust, La Chapelle-Saint-Sulpice et La Fontenelle. Au second, qui avait été son secrétaire, le testateur légua sa maison de Bourges et la rente affectée à la chapelle qu'il avait fondée en l'église du Fourchauld, la seigneurie de Melz, Thory, Champlot, et « pour l'entrenir aux escoles » une rente de vingt écus d'or à Paris[1].

Dévoilées à l'ouverture du testament, les dernières volontés de Nicole Tilhart ne reçurent pas d'exécution immédiate. Le testateur, en effet, étant trépassé « sans aucuns héritiers habiles à lui succéder », ses biens avaient été dévolus au domaine royal, et l'on dut attendre que le monarque en voulut bien consentir la délivrance. Dans toute autre succession, Louis XI eût peut-être maintenu la rigueur de son droit d'aubaine; mais les « agréables et continuels services » que Tilhart lui avait rendus « en maintes manières » lui suggérèrent un désintéressement absolu. (5 mai 1483)[2].

Avouons quel tout autre intérêt cette notice eût présenté si les sources du règne n'étaient aussi taries que leurs inventaires sont encore imparfaits. Le hasard favorisant quelque jour un heureux distrait lui révèlera, espérons-le, de nouveaux éléments de biographie ; nous ne croyons pas cependant qu'on puisse aborder à des conclusions différentes de celles par où nous terminerons.

Qui sait ? Peut-être en fut-il de Tilhart comme de la plupart des grands personnages de son temps, dominés par la

1. V. Pièces justificatives, n° II.

2. Tilhart avait confié l'accomplissement de ses exigences posthumes aux soins de trois personnages influents : Denis Bidaut, trésorier de France, Guillaume Briçonnet, général des finances au comté de Provence, et Claude Pelourde, conservateur des privilèges de l'Université de Bourges. (Bibl. de Provins, ms. 140, *Titres du prieuré de Voulton.*)

haute et si forte personnalité de Louis XI. Au lieu du libre épanouissement de leur initiative qui, sous d'autres rois, leur eût assuré un rôle prépondérant dans la conduite des affaires de l'État, les individualités les plus marquantes du règne n'ont obtenu d'autres satisfactions d'activité qu'une collaboration assidue à la grande œuvre d'unification nationale. C'était certes un incomparable honneur que de servir si noble cause, pour eux surtout gens de petite bourgeoisie récemment exhaussés en réaction de l'ancienne féodalité tapageuse et hautaine, mais encore au prix de quelles capitulations ! Car le monarque professait des exigeances à nul autre pareilles, réclamant des raffinements de conscience extrêmes, quitte à leur témoigner de son ressentiment s'ils eussent préféré leur dignité personnelle au succès de ses propres entreprises.

Ces paradoxes de gouvernement absolu contribuèrent-ils à développer le fond d'inquiétude, de vacillation intérieure, de contrainte que décèlent les représentations graphiques de Louis Boudon, aux Estampes de la Bibliothèque nationale, et que l'on retrouvait l'an dernier, en présence cette fois d'originaux, à l'exposition des Primitifs français ? En dépit de la variété des physionomies, tous les contemporains de ce règne traduisaient une psychologie identique. L'air soucieux du visage, le teint mat de leur chair, leur regard perplexe et inquiet semblaient révéler des consciences lasses de soumission au bon plaisir et à l'arbitraire, comme si les artistes avaient conçu la même pensée générale de laisser supposer, planant au-dessus des modèles, les feuillages ombreux d'où se balançait la justice du roi Louis.

Pour en revenir à Tilhart, si l'on ne peut croire qu'il n'ait souffert de ce double état de servitude et d'insécurité, hâtons-nous de reconnaître que ses hautes qualités morales, un peu déroutantes dans des fonctions corruptrices par elles-mêmes, le pourvoyaient noblement d'assurance paisible et de virilité sereine. Jouissant d'une célébrité discrète, solide et de bon aloi, il pouvait porter le front libre et garder une certaine

indépendance vis-à-vis du roi, lequel n'avait pas à redouter qu'un levain de convoitises ou d'ambitions trop personnelles troublât cette nature d'élite. La droiture de sa vie tranche sur le miroir de l'époque où défile toute une théorie de fonctionnaires hypocrites, avides et chargés de concussions sans nombre. Par l'honnêteté de son caractère surtout, il se différencie de ses contemporains. Et l'on peut redire à sa louange ces paroles que prononçait Étienne Petit, en saluant sa mémoire d'un souvenir ému : « Tillard estoit aussi homme de bien de estat qu'il en est point congneu. »

**Juillet.**

Abbé Victor CARRIÈRE.

---

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

## I

### La Victoire. — 10 juin 1474

*Lettres patentes de Louis XI portant don à Nicole Tilhart, son secrétaire, des terres et seigneuries du Plessis-aux-Tournelles, Cucharmoy, Vulaines, Le Plessis-Poil-de-Chien, Chalautre-la-Petite, Tourvoie, des terres et revenus de Fontaine-Fourches, leurs appartenances et dépendances, naguère confisqués sur Pierre de Bauffremont, comte de Charny.*

Louis, etc. Scavoir faisons que nous considérans les bons, agréables et continuels services que nous a faicts par cy devant autour de nous nostre amé et féal notaire et secrétaire maistre Nicole Tilhart, fait et continue chacun jour en son dit office et autrement en maintes manières, et espérons que encore plus face au temps à venir, voulans à ceste cause aucunement bien rémunérer, à iceluy, pour ces causes et afin qu'il ait mieux de quoy soy entretenir en nostre service, et pour autres grandes causes et considérations à ce nous mouvans, avons donné, ceddé, quitté, transporté et délaissé, donnons, quittons, transportons et délaissons de grâce espéciale par ces présentes les terres et seigneuries du Plessis-au-Brébant et Cucharmoy et de Vulaines et du Plessis-Poil-de-Chien, de Chalautre-la-Petite et de Tourvoye[1], ensemble les terres, cens, rentes et possessions situées à Forches et Fonteines-lez-Tornel avec leurs appartenances et dépendances quelconques, qui naguères furent et appartinrent à Pierre de Bofremont, chevalier, seigneur de Charny, et aussy tous les fruicts, proffiets, rentes et revenus

1. La copie établie pour la reconstitution des mémoriaux porte : « ... et en Charmoy, et de Valaines, et du Plessis Polchien, de Chalautre la Petitte et de Tournoye... »

qui sont venus et escheues desdictes terres, seigneuries et possessions depuis le temps qu'elles ont été mises en nostre main et qu'elles nous ont appartenu, et les arrérages qui en sont deubs et autres debtes quelconques qui peuvent appartenir et estre deues audict seigneur de Charny de quelque temps, et pour quelconque cause que ce soit, à quelque valeur et estimation que lesdictes terres et seigneuries, leurs appartenances, fruits et revenus d'icelles, debtes et arrérages dessus déclarez puissent monter, à nous advenues et eschues par confiscation et forfaicture, parce que ledict seigneur de Charny est notoirement et continuellement résident et demeurant et conversant au party et avec le duc de Bourgogne, nostre rebelle et désobéissant subject, les portant et favorisant de tout son pouvoir, et par ce confiscant envers nous corps et biens ou autrement, en quelque manière que lesdictes terres et seigneuries et autres biens meubles et immeubles, debtes, revenus dudict seigneur de Charny se doivent et nous puissent competter et appartenir.

Pour en jouir et user par ledict maistre Nicolle Tilhart, ses hoirs et successeurs et ayans cause à tousjours mais plainement et paisiblement comme de sa propre chose, sans rien y retenir ou réserver pour nous ou les nostres, fors seulement le ressort et souveraineté, en faisant et payant touttesfois doresnavant et par chacun an par ledict Tilhart et les siens, les droicts et devoirs anciens deubs et accoustumez estre payez à cause desdictes choses aux personnes, lieux et ainsy qu'ils sont deubs.

Sy donnons enmandement par ces dictes présentes à nos amez et feaux gens de nos comptes et thrésoriers à Paris, aux baillifs de Meaux, Troyes et Sens, et à tous nos autres justiciers et officiers, ou à leurs lieutenans ou commis, et à chacun d'eux, si comme à luy appartiendra et qui requis en sera, que leur appert lesdictes lettres et seigneuries, rentes et revenus et autres choses dessus dictes nous appartenir par ladicte confiscation dudict seigneur de Charny, ainsy estant notoirement avec ledict duc de Bourgongne, et déclaration sur ce faicte par eux, ou celuy d'eux qu'il appartiendra, ils audict cas baillent ou facent bailler et délivrer audict maistre Nicole Tilhart, ou à son procureur pour luy, la possession, saisine et jouissance desdictes terres et seigneuries, etc.

Donné à l'abbaye de La Victoire lez Senlis, le dixiesme jour de juin l'an de grâce 1474. Ainsi signé, Louis ; Par le roy, le comte de Beaujeu, le sire d'Argenton et plusieurs autres présens. Le Gouz.

(Arch. nat., P 2549, fol. 257 v°-258).

## II

### 23 Janvier 1482-3

*Extrait du testament olographe de Maître Nicole Tilhart, conseiller du roi et général de ses finances.*

Primo, je or donne à Jehan Tilhart (dit Midi), varlet de chambre du roy, ma maison et terres aux Plessis-Tournelles avec le mesnage qui y est, excepté la vaisselle d'argent qui sera donnée pour Dieu.

Item, à Jehan Midi, son frère, ma maison de Bourges, ma rente pour ma chapelle premièrement fondée...

Item, à Nostre-Dame de Voulton, la terre et seigneurie du Plessis-Poillechien et Voulton avecque les deux estangs ; par ainsi qu'ils seront tenus de fonder des Religieux pour le service jusques au nombre que ledit revenu pourra bien et honnestement soustenir.

Item, sera fait à Tourvoye une chapelle ; et, pour y entretenir une messe, chacun jour fondée, de Nostre Dame, prendra le prieur de Sourdun, qui à ce sera tenu, la revenue, grange et autres droits appartenans audit Tourvoye et de Chalautre-la-Petite.

Item, je donne aux chanoines de Treygnel la terre et revenue de Fourches; ainsi qu'elle se comporte, avec mon droit de l'estang de Pacy.

Item, audit Jehan Tilhart, outre ledit Plessis-aux-Tournelles, la terre et seigneurie de Vullaynes, Mitoy, Courtevrost et La Chapelle-Sainct-Supplice.

Item, à Jehan Midi, son frère, la terre de Melz, Thory et Champlot.

Item, plus au mesme pour l'entretenir aux escoles, les vingt escus d'or de rente que j'ay à Paris.

Item, à Pierre Le Page et à Jehan Thierry, les terres que je leur ay données, près Saint-Lô.

Item, audit Le Page (oultre cent livres cy-devant pour lui aider) deux cens livres.

Fait, requérant estre accompli le 23e jour de janvier 1482.

Ainsi signé : Tilhart.

(*Bibl.* de Provins, ms. 140. Copie du xviiie siècle sur papier).

## III

### Le Plessis-du-Parc.— Avril 1483.

*Lettres patentes de Louis XI portant don à Jean Midi, dit Tilhart, des terres du Plessis-aux-Tournelles, Courtevroust, Vulaines, La Fontenelle et autres biens ayant appartenu à Maître Nicole Tilhart et échus au roi par droit d'aubaine.*

Loys, etc Savoir faisons à tous presens et à venir que nous ayans regard et consideration aux grans, continuelz, agreables et recommandables services que nostre amé et feal secretaire Jehan Midi, dit Tilhart, nous a par cy devant faiz à l'entour de nostre personne en grant soing, cure et dilligence, fait et continue chascun jour, et esperons que encores face le temps à venir, voulans iceulx recongnoistre aucunement envers lui, à icelluy, pour ces causes et considerations et autres à ce nous mouvans, avons donné, cedé, transporté et delaissé, et, par ces presentes, de grace especial, plaine puissance et auctorité royal, donnons, cedons, transportons et delaissons pour lui et ses hoirs, descendans de lui en loyal mariage et ligne directe, les chasteaulx, terres et seigneuries du Plesseys-aux-Brabans, à present appellé Le Plesseys-aux-Tournelles, de Vouleton[1], Courtevrost, Vuillaines, La Fontenelle, ensemble toutes les autres terres et seigneuries, maisons, heritages, cens, rentes, revenues, or, argent, monnoye et à monnoyer et autres biens meubles et immeubles quelzconques de quelque valieur et estimation qu'ilz soient et puissent estre et monster, qui furent et appartinrent à feu maistre Nicole Tilhart, en son vivant nostre conseiller maistre de noz comptes et general sur le fait et gouvernement de noz finances, de partie desquelz, par son testament et

1. La seigneurie de Voulton ne fut pas comprise en la donation.

ordonnance de derreniere voulenté, il a fait don audit maistre Jehan Thilhart, iceulx biens à nous advenuz et escheuz par droit d'aubeyne, pour ce que ledit maistre Nicolle Tilhart n'avoit, comme l'en dit, aucuns heritiers habilles à lui succeder ou autrement, en quelque maniere que sesdits biens nous puissent ou doyent appartenir, pour les tenir et posseder par ledit maistre Jehan Tilhart et en prendre et parcevoir par lui et sesdits hoirs perpetuellement et à tousjours les fruiz, prouffiz et emolumens, et iceulx applicquer à leur prouffit ou autrement, en faire et disposer comme de leur propre heritaige sans riens en reserver ne retenir, fors seullement le ressort et souveraineté, les testamens, obseques et funerailles dudit maistre Nicolle Tilhart preablement acompliz et en payant les charges foncieres et anciennes où et ainsi qu'il appartiendra. Si donnons en mandement, etc... Donné au Plesseys du Parc, ou mois d'avril, l'an de grace 1483, et de nostre regne le vingt et deuxiesme. Ainsi signé [Loys]. Par le roy, maistre Jaques de Coictier, président des Comptes et autres presens.

(Arch. nat., JJ 210, nº 71).

# COMPTES RENDUS

C. Callewaert. — **Les origines du style pascal en Flandre.** — Bruges, 1905 ; in-8°, 36 p.

M. le chanoine Callewaert vient de publier sous ce titre une intéressante brochure où il cherche à prouver que, contrairement à l'opinion généralement admise, le style pascal a été très rarement employé en Flandre jusqu'aux dernières années du XIIe siècle[1].

Il étudie d'abord quelques diplômes de Robert II de Jérusalem, comte de Flandre (1087-5 octobre 1111) : deux chartes en faveur de l'abbaye de Watten, une donation de terre au couvent de Voormezeele, une confirmation des biens de Saint-Martin-d'Ypres. Tous ces actes sont datés suivant le style de Noël.

Les chartes de Baudouin VII Hapkin (1111, juin-juillet 1119), présentent la même particularité. La date de l'une d'elles, cependant, est ainsi libellée: *Actum est Furnis, anno Domini M. CXVI, indictione VIIIa, IIIa idus februarii, feria VIa*[2] (11 février 1116). L'indiction correspondant à l'année 1116 est la *neuvième,* celle de 1117 serait la *dixième ;* mais, fait observer M. Callewaert, « ce qui prouve bien que la charte a été donnée en 1116, d'après le style de Noël, et non pas en 1117 d'après le style de Pâques, c'est que le 11 février (III idus februarii) était un vendredi en 1116, un dimanche en 1117. »

Pour l'examen des documents de Thierri d'Alsace, M. Callewaert s'est servi des *Regestes* de ce comte, publiés par M. H. Coppieters

1. M. Ch. Duvivier dans ses *Actes et documents anciens, 1re série et Nouvelle serie*, M. A. Wauters dans sa *Table chronologique*....., t. I, introduction, p. LXII, et M. H. Coppieters Stochove. dans ses *Regestes de Thierri d'Alsace*, pour ne parler que d'eux, estiment que sous l'influence française, le style de Pâques aurait été employé dans les pays Flamands, dès le début du XIIe siècle.

2. *La Flandre*, t. III, p. 244.

Stochove. Il montre combien est peu fondée l'opinion de M. Wauters[1] qui croit que « la Flandre oscilla tour à tour entre le système anglais, qui commençait l'année à Noël, et le système gallican, qui préférait le jour de Pâques ». « Jusqu'à la fin du règne de Thierri, conclut-il, nous trouvons *dans les documents diplomatiques contemporains* une série de preuves *contre* l'emploi du style pascal ; nous n'en connaissons *aucune* en faveur de ce style. »

Sur dix actes de Philippe d'Alsace, il n'y en a pas un où l'on ne remarque l'usage de l'ancien style ; dans trois chartes de ce prince, néanmoins, l'on semble adopter le style nouveau ; mais ces chartes n'ont jamais été publiées en entier, et elles « ne nous sont connues que par des fragments imprimés dans les Histoires généalogiques de Duchesne, qui contiennent, paraît-il, un certain nombre de documents fabriqués peut-être dans un intérêt généalogique. »

Restent les documents de Baudouin VIII et de Baudouin IX. L'étude des premiers suggère à M. Callewaert une remarque assez intéressante. Deux actes du comte de Hainaut (Baudouin était comte de Hainaut (Baudouin V) dès 1171) sont datés d'après le « mos gallicanus[2] », fait d'autant plus curieux que dans « son *Chronicon Hasnoniense* qui n'est en réalité que l'histoire du gouvernement de Baudouin V... Gislebert de Mons suit manifestement le style pascal... Or, l'auteur de ce *Chronicon* était... notaire du comte Baudoin et chancelier de Hainaut... mais ce qui est plus remarquable encore, c'est qu'une charte de Baudouin V concernant l'abbaye de Hautmont, rédigée par le notaire susmentionné, est datée d'après l'ancien style[3] ».

Quant aux actes de Baudouin IX, ils révèlent et l'emploi du style de Noël et celui du style de Pâques : M. Callewaert n'a pas encore pu « déterminer à quelles influences il faut attribuer cette diversité assez déconcertante ».

Mais la Flandre, au point de vue ecclésiastique, était, sauf une petite partie au nord de Bruges, relevant de l'évêché d'Utrecht, sous la dépendance des évêques de Thérouanne et de Tournai.

Le savant professeur du grand séminaire de Bruges signale notam-

1. *Ouvr. cité*, t. III, introduction, p. XLVII.
2. Ces deux chartes sont publiées dans DUVIVIER, *Actes et documents*, n° 55 et n° 63.
3. WAUTERS, *ouvr. cité*, II, p. 608.

ment une ordonnance sur les chanoines forains de l'évêque Étienne, qui fut à la tête du diocèse de Tournai de 1191 à 1203. Elle est ainsi datée : *Actum Tornaci, anno Incarnati Verbi millesimo centesimo nonagesimo sexto, eodem anno incipiente, cal. januarii, regnante gloriosissimo rege Philippo secundo.* Ce document que M. Callewaert cite d'après Wauters[1] se trouve aux Archives de la cathédrale de Tournai[2]. L'expression *eodem anno incipiente calendas januarii* est une preuve absolue de l'emploi de l'ancien style. Dans ces mêmes archives de la cathédrale de Tournai[3] est une bulle de Célestin III (1196, 4 juin, Lateran), confirmant cet acte d'Étienne.

M. Callewaert fait justement remarquer avec M. Wauters[4], qu'une autre charte d'Étienne relative à une querelle qu'il avait avec Jean, abbé de Saint-Martin (*Actum Duaci anno dominicae incarnationis millesimo centesimo nonagesimo octavo IIII° idus martii*), révèle l'usage de l'ancien style. En effet, un acte de Pierre, évêque d'Arras, terminant le litige entre Étienne et Jean, abbé de Saint-Bertin, est ainsi daté : *Actum apud Duacum anno dominicae incarnationis millesimo centesimo nonagesimo septimo, IIII° idus martii.* « Ces documents donnés tous les deux à Douai, le 12 mars, et attestés par les mêmes témoins doivent nécessairement avoir été faits le même jour, c'est-à-dire le 12 mars 1198. La charte de l'évêque d'Arras est datée d'après le style gallican, celle de l'évêque de Tournai, d'après le style de la Circoncision. »

Voici encore deux actes du même évêque, l'un daté ; *Actum anno dominicae incarnationis M. C. XCVI, pontificatus nostri VI, mense marcio, nonas ejusdem mensis*[5], l'autre : *Datum Gandavi apud sanctum Bavonem per manum Giselini cancellarii nostri anno Domini MCXCIX, consecrationis nostrae octavo, sexto idus martii.* Le premier,suivant M. Callewaert, devrait, si l'on pouvait se fier à l'indication des années de l'épiscopat, « se rapporter au 7 mars 1197, d'après le style pascal, à cause de la *sixième* année de l'épiscopat d'Étienne, tandis que le second devrait être maintenu d'après l'ancien style au 10 mars 1199, puisqu'il est seulement de la *huitième* année d'Étienne ». La date du

1. *Ouvr. cité*, t. III, p. 52.
2. *Cartulaire C*, f. 32, v° et f. 33, r° et v°, et *Cartulaire D*, f. 5, r° et v°
3. *Cartulaire C*, f. 34, r°, et *Cartulaire D*, f. 5, v°, et 6 r°
4. *Ouvr. cité*, t. III, introduct., p. LV.
5. VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre*, t. I, p. 202.

*7 mars 1197* nous semble bonne; en effet, l'expression : *anno pontificatus nostri* signifie que les années de l'épiscopat sont comptées à partir du jour de son élection; si l'on entendait en effet *pontificatus nostri* dans le sens de *consecrationis nostrae*, il faudrait adopter non la date de 1197, mais celle de 1198, vu qu'Étienne ne fut sacré que le 12 avril 1192[1], mais c'est impossible. Si au contraire l'on prend pour point de départ l'élection, il n'y a aucune difficulté à accepter la date de 1197, Étienne ayant été élu en 1191.

Mais nous ne croyons pas pouvoir admettre la date du *10 mars 1199* proposée par M. Callewaert. La vraie date est celle du *10 mars 1200;* Étienne n'ayant été sacré, comme nous l'avons dit plus haut, que le 12 avril 1192, si notre document était du 10 mars 1199 cela ferait non la *huitième*, mais la *septième* année depuis la consécration.

En résumé, M. le chanoine Callewaert, par les très nombreux exemples qu'il fournit, par la minutieuse analyse qu'il fait des dates des documents qu'il cite, a sur bien des points *élucidé* « cette question si embrouillée de la chronologie », qu'il souhaite de voir résolue dans la mesure du possible avant « qu'on dresse définitivement les *catalogues d'actes* que la Commission royale d'histoire [de Belgique] désire publier avant que l'on continue la publication des *Regestes des comtes de Flandre*, si heureusement commencée par M. H. Coppieters Stochove ». Il est en droit de penser qu'il a suffisamment réuni de matériaux « pour pouvoir... dégager d'ores et déjà cette conclusion contraire à l'opinion communément reçue », à savoir « que le style pascal a été une rarissime exception en Flandre », avant la fin du XII[e] siècle, et que « ce n'est que sous le règne de Baudouin de Constantinople qu'il devient d'un usage plus fréquent, concurremment avec l'emploi de l'ancien style de Noël qui semble encore prédominer. »

MAX FAZY.

---

JOS. BERTHELÉ. — **Le cartulaire montpelliérain des rois d'Aragon et des rois de Majorque, seigneurs de Montpellier, d'Aumelas, etc.**, suivi d'éclaircissements topographiques et de documents complémentaires... — **Archives de la ville de**

1. Dans une lettre écrite au commencement de l'année 1192 (DESILVE, *Lettres d'Étienne de Tournai*, n° 201, p. 252), Étienne dit qu'il sera consacré *in octabis sanctae resurrectionis;* or le premier dimanche après Pâques tombe le 12 avril en 1192.

**Montpellier. Inventaires et documents.** Tome troisième, fascicules III, IV et V. — Montpellier, imprimerie Serre et Roumégous, 1904 ; gr. in-4°, p. 332 à 612, et 14 pl. en fac-simile.

Ce volume, qui fait partie du tome III des *Inventaires et documents* des archives de la ville de Montpellier publiés par M. Jos. Berthelé, se compose de trois morceaux distincts.

Le premier, qui forme un tout, consiste en la publication, précédée d'une excellente notice, de ce que M. B. appelle à juste titre le *Cartulaire montpellierain des rois d'Aragon et des rois de Majorque.* Ce cartulaire est un recueil de 43 documents, formé entre 1263 et 1302, à la suite du *Cartulaire des Guilhems,* dont il est la continuation : le *Cartulaire des Guilhems* comprend les documents antérieurs à la date (1204) du mariage de Marie, héritière des Guilhems, seigneurs de Montpellier, avec Pierre II, roi d'Aragon ; le *Cartulaire montpelliérain des rois d'Aragon* est formé de documents de dates diverses (1186, 1205, 1218, 1226, 1230, 1241, 1259, 1263 à 1302), qui ont été transcrits à l'occasion d'affaires survenues pendant la période 1263 à 1302. Ces deux cartulaires forment un seul volume manuscrit, le *Liber instrumentorum memorialis* ou « Mémorial des nobles », conservé aux archives municipales de Montpellier sous la cote *AA 1.* M. B., en publiant les 43 documents de la seconde partie, a préféré ne pas conserver l'ordre du manuscrit, il les a rangés, les faisant suivre d'une table chronologique, sous les noms des lieux auxquels ils se rapportent : sa publication n'en a que plus d'intérêt au point de vue de l'histoire locale.

La deuxième partie de ce volume renferme des « éclaircissements topographiques » relatifs à l'ensemble des documents du *Liber instrumentorum :* ce sont neuf notes, très pourvues de références à des actes d'archives, contenant des discussions critiques sur l'identification, la définition et l'histoire de noms de lieux, souvent disparus, qui se trouvent dans les actes du *Cartulaire des Guilhems ;* elles constituent des monographies d'un grand intérêt, par exemple sur les vigueries du « pagus Magalonensis » et « le suburbium castri Substantionensis » au x<sup>e</sup> siècle, la viguerie de «Mormellicum », le domaine et l'église d'Exindre.

La connaissance pratique de la configuration des lieux a, pour M. B., aidé à la discussion des nombreux textes, qu'il a retrouvés ;

M. B. est arrivé ainsi à des résultats fort précieux ; son œuvre rend nécessaire une édition rectifiée du *Dictionnaire topographique de l'Hérault*, d'Eug. Thomas.

La troisième partie est un recueil de « documents complémentaires », allant du XIII[e] au XVIII[e] siècle, qui servent à l'illustration des villes et seigneuries mentionnées déjà : on y trouve plusieurs pièces, du XIII[e] au XV[e] siècle, sur les vicissitudes de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Montpellier, des aveux et dénombrements, l'analyse de l'enquête statistique, faite en 1744, sur les villes et paroisses de campagne du diocèse de Montpellier[1].

On le voit, les renseignements les plus précis abondent, les archives départementales de l'Hérault ont été mises à pleine contribution pour l'interprétation des documents des archives de la ville de Montpellier. Il faut louer autant la qualité que la quantité des informations.

E. MARTIN-CHABOT.

---

J. DELAVILLE LE ROULX. — **Les Hospitaliers en Terre Sainte et à Chypre** (1100-1310). — Paris, E. Leroux, 1904 ; gr. in-8°, XIII-440 p.

Nul n'était mieux qualifié que l'éditeur du *Cartulaire général des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem* pour entreprendre l'historique de cet ordre. Le volume présent ne traite que de la première période de cette histoire, celle qui s'étend de la fondation, à l'émigration des Hospitaliers vers Rhodes, 1310 ; la seconde comprenant le séjour a Rhodes, 1310-1523, et la troisième la résidence à Malte, 1530-1798. — C'est la première période qui offre le plus de difficultés, en raison de la pénurie de documents, de l'obscurité des questions et souvent des traditions fausses qu'il faut démêler. Le travail de M. D. est divisé en deux parties : l'une contient la narration des faits, l'autre l'exposé des institutions, les faits étant donnés par les chroniques et les institutions par les statuts et les usances.

Jusqu'à révélation de documents plus explicites il n'est pas vraisemblable qu'on puisse adopter de conclusions autres que celles de l'auteur

1. Les 14 planches en fac-similé, qui sont à la fin du volume, reproduisent des fragments des principaux registres des archives de Montpellier : Mémorial des nobles, Grand Talamus, Petit Talamus, Talamus historique.

sur l'origine même de l'Hôpital. La discussion qui l'amène à penser que l'Hôpital n'a pas été une création spontanée mais le développement d'une fondation antérieure, analogue à d'autres semblables, discussion conduite au moyen d'une critique assez serrée des textes, ne paraîtra pas susceptible de contradiction. M. D. se prononce pour l'attribution aux Amalfitains de cette fondation initiale d'un hôpital à l'usage de pèlerins venant en Terre Sainte ; la part ici de certitude est moindre. De toutes façons l'antériorité par rapport à la première croisade de l'apparition des Hospitaliers est un fait acquis.

Prenant ensuite chronologiquement chacun des vingt-quatre grands maîtres qui se sont succédé à la tête de l'ordre du XIIe au XIVe siècle, M. D. indique ce qu'on sait d'eux. Évidemment ici les renseignements suffisamment caractéristiques ne laissent pas que d'être clairsemés. La biographie du plus important, de Gérard, le fondateur, est remplie de détails douteux. Le mérite de l'auteur est précisément d'avoir relevé, avec prudence, les motifs de mettre en suspicion les affirmations des chroniqueurs, dont l'une des plus singulières est ce nom de Tenque donné à Gérard et qui ne serait que la mauvaise lecture d'un copiste qui avait écrit : « Gerardus tunc... » Malgré les opinions contraires, M. D. est convaincu que pendant les premières années de son existence l'ordre ne fut qu'hospitalier et qu'il ne devint militaire qu'avec le second grand maître, Raymond du Puy. Il suit avec détails les événements de guerre auxquels, durant les Croisades, les chevaliers prirent part. A mesure qu'on avance, il semble que les renseignements deviennent de plus en plus rares. Pour les grands maîtres du XIIIe siècle, ce qu'on sait, se réduit souvent à la sèche mention de quelques dates.

La seconde partie, la constitution de l'ordre, offre un intérêt plus attachant. Les sources auxquelles l'auteur a eu recours ne nous donnent probablement pas tout ; elles indiquent les lignes générales de manière assez froide et décolorée. Ce qui serait à souhaiter c'est qu'il fût possible d'entreprendre l'étude détaillée d'une commanderie, montrant en action l'ordre lui-même dans la vie quotidienne, par suite éclairant et vivifiant les textes des statuts et des usances trop arides. L'état des documents actuellement connus, pour ces époques anciennes, ne permet pas, sans doute, de voir ce désir se réaliser. M. D., en attendant, a établi le nombre et les qualités de tous les dignitaires, aussi bien de l'organisation régionale que de l'organisation centrale.

Un chapitre important de son travail est celui où il indique quelle était la répartition géographique des circonscriptions de l'ordre, les prieurés de l'Europe et surtout les listes dressées avec soin par lui des dignitaires de l'administration centrale et de l'administration régionale en Orient et en Occident, dans la mesure où les textes permettent de dresser ces listes. Celles-ci rendront d utiles services aux diplomatistes auxquels il y a lieu de les signaler.

Louis Batiffol.

---

C. Douais. — **Documents sur l'ancienne province de Languedoc**. Tome deuxième : Trésor et reliques de Saint-Sernin de Toulouse, I. Les inventaires (1246-1657). — Paris, Picard; Toulouse, Privat, 1904, in-8°, xl-513 p.

Ce premier volume du t. II des *Documents* publiés par Mgr Douais contient une série d'inventaires du trésor et des reliques de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse. Le plus ancien, celui du 14 septembre 1246, n'est pas spécial au trésor, il contient l'état des biens immeubles de l'abbaye, l'inventaire de la bibliothèque et des livres de chœur, des ornements et parements d'autel, des vases sacrés et autres objets précieux.

Les autres inventaires publiés concernent exclusivement le trésor et les reliques ; ils vont de 1468 et 1469 à 1657. Ils fournissent d'intéressants renseignements sur la formation de la collection de reliques de saints de l'abbaye, le culte de ces reliques et la confrérie dite des « corps saints ». La description des objets du trésor y est toujours très minutieuse, et peut donner des indications précieuses à l'histoire de l'art. Un de ces inventaires, précédemment publié, a permis à M. de Mély[1] d'identifier le grand camée de Vienne avec le « cammaheu », qu'on trouve déjà signalé dans l'inventaire de Saint-Sernin de 1246. Il est intéressant de voir à ce sujet les Capitouls de Toulouse prendre la défense des œuvres d'art existant dans leur ville et résister autant qu'ils purent à la volonté de François Ier, qui voulait le camée. Leurs successeurs donnèrent à Napoléon Ier un autre joyau de l'abbaye, l'évangéliaire de Charlemagne, copié en 781 ou 782 par Godescalc. Le cor d'ivoire dit cor de Roland, que possédait l'abbaye, est au musée Saint-Raymond de Toulouse.

1. Dans la *Gazette archéologique*, année 1883, p. 244 et pl. XXXI.

L'intérêt qui s'attache à ces inventaires s'augmentera lors de la publication du t. III, relatif au contenu du trésor de l'abbaye, et qui est annoncé par M. D., comme devant bientôt paraître.

Le présent volume comprend trois appendices, le premier consacré au Saint-Suaire de Cadouin, apporté à Toulouse en 1392 ; le second est formé de pièces justificatives se rapportant aux inventaires ; le troisième est la réimpression d'une dissertation de M. D. touchant les reliques de saint Gilles.

E. MARTIN-CHABOT.

---

**Dai tempi antichi ai tempi moderni. Da Dante al Leopardi, Raccolta di scritti critici, di ricerche storiche, filologiche e letterarie, con facsimili e tavole, per le nozze di Michele Scherillo con Teresa Negri.** — Milano, Hoepli, 1905; in-4°, xv-782 p.

C'est un *per nozze* assurément peu banal que ce recueil de soixante-dix articles, écrits et rassemblés en ce luxueux et imposant volume, à l'occasion et en commémoration du mariage de M. Michele Scherillo, le savant professeur de Milan, avec M^elle^ Teresa Negri, fille du remarquable essayiste Gaetano Negri. Ces *Mélanges Scherillo*, — s'il nous est permis de substituer au titre cette appellation commode, — sont consacrés, non pas exclusivement, mais pour la plus grande partie, à l'histoire littéraire de l'Italie, depuis les origines jusqu'à la période romantique ; et dans la longue liste des collaborateurs, on ne s'étonnera pas de rencontrer les noms des érudits, philologues et littérateurs qui, dans ces vingt dernières années, se sont entre tous distingués dans cet ordre d'études : MM. Vittorio Cian, Alessandro D'Ancona, Isidoro Del Lungo, Francesco D'Ovidio, Francesco Flamini, Adolfo Mussafia, Francesco Novati, Pio Rajna, Vittorio Rossi, Felice Tocco, etc. A ces compatriotes de M. Scherillo, se sont joints plusieurs étrangers. D'Angleterre, MM. Paget Toynbee et William Warren Vernon ont envoyé chacun un article de littérature dantesque ; parmi nous, ont également contribué à cette belle publication madame Lucie Félix-Faure Goyau, MM. Dejob, Léon-G. Pélissier, Eugène Landry, professeur de langue et littérature française à l'Académie scientifico-littéraire de Milan, Alfred Pichon, professeur au lycée de Brest.

Je ne puis guère songer à donner ici une analyse, même sommaire de cet ample recueil ; la seule énumération des articles dont il se com-

pose, remplirait plus de deux pages de cette Revue ; mais je voudrais en signaler brièvement l'intérêt au point de vue des études médiévales. Elles sont représentées dans ce volume par une trentaine d'articles (soit environ la moitié de l'ouvrage), qui peuvent se répartir de la façon suivante : philologie romane, trois articles ; littérature italienne des origines, un ; littérature dantesque, dix ; Pétrarque, quatre ; géographie du moyen âge, un ; littérature italienne du xv$^{e}$ siècle et humanisme, cinq ; us et coutumes du moyen âge, deux ; art italien au xiv$^{e}$ siècle, un.

La littérature française du moyen âge n'a pas été non plus oubliée, et je crois devoir mentionner tout particulièrement une note de M. Vincenzo Crescini sur un passage d'*Aucassin et Nicolette*, et un article plus développé de M. Nicola Zingarelli sur *le donne nel « Girart de Roussillon »* ; je me reprocherais de ne pas signaler en même temps, dans un ordre d'idées un peu différent, les très intéressantes considérations de M. E. Landry sur *l' « Endecasillabo » et l'Alexandrin* et sur la fortune variée de ces deux formes de vers.

A quelques-uns des articles du volume sont jointes des illustrations. Une note de M. Salone Ambrosoli sur les Médailles de Pétrarque conservées au cabinet numismatique de la Brera, à Milan, est accompagnée de deux planches, représentant sept pièces de cette précieuse collection. Deux autres planches, où sont reproduites deux des fresques de la chapelle des Espagnols, dans l'église Santa-Maria Novella de Florence, complètent très heureusement les trop courtes pages que M. Novati a consacrées à ces « véritables poèmes en peinture ». Enfin, à la suite d'un article de M. Giuseppe Lisio, intitulé *Autografi ariosteschi*, on trouvera le fac-similé très réussi de quatre pages autographes du *Furioso* (IX, stances 1-10 et 92-94, et X, stances 1-7) conservées à l'Ambrosienne, et qui viennent s'ajouter à la série bien connue des autographes de l'Arioste que possède la bibliothèque de Ferrare.

Ce beau volume, témoignage de haute estime et de nombreuses sympathies pour la personne de M. Scherillo, fait honneur en même temps à la maison Hoepli, et est une nouvelle preuve du bon goût qui lui est habituel. L. A.

---

Léon Vanderkindere. — **La Chronique de Gislebert de Mons**, nouvelle édition. — Bruxelles, Kiessling, 1904 ; in-8°, LI-432 p.

— (Commission royale d'histoire. Recueil de textes pour servir à l'étude de l'histoire de Belgique).

Gislebert, qui appartint comme notaire et comme chancelier à l'entourage immédiat de Baudouin V, comte de Hainaut, fut investi à Saint-Germain et à Sainte-Waudru de Mons, de fonctions diverses, et pourvu de nombreuses prébendes dans d'autres églises de la même région. Il composa sa chronique, à ce qu'il semble, d'un seul jet, dans les années 1195 et 1196. Bien que son récit remonte au début du XIe siècle, il ne reçoit tout son développement que pour le temps du principat de Baudouin V (1165-1195). A vrai dire, c'est une histoire de Hainaut sous le règne de ce prince, et une histoire des plus importantes. Gislebert a utilisé un certain nombre d'actes et de textes diplomatiques, mais c'est surtout à ses souvenirs personnels, ou aux renseignements qu'il a pu recueillir oralement, qu'il emprunte la plupart de ses données. Il a été le contemporain des faits qu'il raconte, et sa situation à la chancellerie le mettait à même d'être bien informé. D'autre part il paraît avoir eu, peut-être en raison même de ses fonctions, une compétence spéciale en ce qui concerne les institutions et le droit de son temps. M. Vanderkindere a bien fait ressortir l'importance que présente l'ouvrage à ce point de vue, par sa précision dans le choix des termes et la manière de rapporter certains faits. On comprend aisément que l'Académie royale de Belgique ait choisi le *Chronicon hanoniense* pour inaugurer sa nouvelle collection de textes relatifs à l'histoire de Belgique.

L'œuvre de Gislebert avait été en 1869 l'objet d'une publication due à M. Arndt, dans les *Monumenta Germaniae*, au t. XXI des *Scriptores* et ce texte avait été reproduit sous une forme plus maniable dans la collection *in usum scholarum*. L'édition d'Arndt est naturellement fort bonne en général, et a pu être considérée comme définitive. M. Vanderkindere a cependant réussi à améliorer le texte de son devancier, surtout en ce qui concerne la transcription des noms de lieu, non seulement par une révision attentive du ms. unique de Gislebert, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris, sous le n° 11.105 du fonds latin, mais par l'étude des annales de Jacques de Guise, qui a transcrit une partie notable du *Chronicon hanoniense*. Une copie du XVIIIe siècle, effectuée sur le ms. 11. 105, par des scribes très au courant de la topographie de

la région, et qui se trouve actuellement à Vienne, dans une collection particulière, a également fourni au nouvel éditeur des indications utiles. En outre le texte a été pourvu d'une annotation copieuse. Les noms de lieu et de personne ont été soigneusement identifiés, les termes rares ou obscurs expliqués et commentés. Le commentaire historique, tout en paraissant très complet, est fait avec sobriété, ce qui était indispensable pour ne pas grossir démesurément le volume. Celui-ci se termine par des tables généalogiques, qui complètent ou précisent les renseignements donnés par Gislebert lui-même sur les principales familles seigneuriales du Hainaut, par des index et par un glossaire, où sont principalement relevés les termes relatifs à l'histoire des institutions. M. Vanderkindere a joint enfin à son livre, une carte très claire du comité de Hanaut à la fin du XII[e] siècle, et tout contribuera à faire de l'ouvrage un très précieux instrument de travail pour tous ceux qui étudieront l'histoire de la Belgique et du nord de la France dans la seconde partie du XII[e] siècle.

René Poupardin.

---

Abbé A. Degert. — **Histoire des évêques de Dax.** — Paris, 1903; in-8°, 484 p. (Gallia christiana novissima.)

L'auteur, avantageusement connu par de nombreux et solides travaux sur l'histoire de la Gascogne, a eu à cœur de combler un desiderata de la *Gallia christiana*. On sait que le tome I[er] de ce grand recueil est le plus faible de tous et laisse grandement à désirer en ce qui touche particulièrement les établissements ecclésiastiques de la province d'Auch. Il faut dire que la maigreur des documents rend le sujet fort ingrat. M. l'abbé Degert ne s'est pas laissé rebuter cependant, et je crois qu'il nous a fourni, en ce qui concerne, sinon l'évêché, du moins les évêques de l'un de ces diocèses, tout ce qu'on peut raisonnablement attendre. Il écarte courtoisement mais fermement des travaux, inspirés par un patriotisme local mal compris, qui tentent d'assigner aux premiers évêques une date d'une antiquité invraisemblable. Le premier évêque connu, saint Vincent, ne saurait être antérieur au milieu du IV[e] siècle et il semble probable qu'il a subi le martyre au siècle suivant, pendant la période de la domination wisigothique. On suit tant bien que mal ses successeurs jusque vers la fin du VI[e] siècle. Puis c'est la nuit noire jusqu'au milieu du

xe siècle. L'invasion des Vascons, puis celle des Scandinaves au ixe siècle, ont anéanti tous les documents anciens. Quand nous commençons à percevoir quelques lueurs sur l'histoire de cette région, on se rend compte que presque tous les diocèses gascons ne sont plus qu'un souvenir. Un seul évêque, pris dans la famille ducale, suffit à administrer l'*episcopatus Wasconiae* qui comprend Aire, Dax, Oloron, Lescar et probablement Bayonne. L'auteur a consacré dans la *Revue de Gascogne* (année 1900) une étude excellente à l' « évêché de Gascogne », où l'on trouvera une réfutation des fantaisies de J.-B. Bladé[1]. L'évêché de Dax qui fait l'objet de ce volume ne recouvre vraiment son individualité qu'au milieu du xie siècle, quand Raimond le Vieux l'installe à demeure à l'intérieur de la « cité » et le sépare du vieux monastère de saint Vincent qui, pendant plusieurs siècles, l'avait abrité dans le *suburbium*. Depuis lors, l'évêché vécut avec des fortunes diverses jusqu au Concordat de 1802 qui le supprima. L'étude de M. l'abbé D. ne porte pas, nous l'avons dit, sur l'ensemble de l'histoire du diocèse, mais seulement sur celle des évêques; c'est dire qu'elle consiste en une suite de biographies (au nombre de 68) depuis saint Vincent jusqu'à Mgr Le Quien de Laneufville, le dernier évêque de Dax. Je n'affirmerai pas les avoir lues, mais celles que j'ai examinées m'ont paru traitées avec soin et critique. On ne peut demander pour les périodes difficiles, le xvie siècle, la Révolution, que l'auteur garde un sang-froid absolu comme le ferait un indifférent. Néanmoins il y a des traces d'impartialité. Ainsi l'auteur reconnaît qu'au début, la Constitution civile du clergé fut bien accueillie, même par la bourgeoisie, conservatrice et dévote. Si à la page 287, note 1, il déclare suspecte l'assertion de d'Aubigné que les protestants réfugiés à la prison de Dax furent massacrés, il s'empresse de reconnaître (p. 454) après plus ample informé que 14 prisonniers furent effectivement mis à mort le 7 septembre 1572. Seuls les Jansénistes sont vraiment malmenés par l'auteur. Est-ce juste? Mais laissons là ces divergences d'appréciation. Souhaitons que l'auteur complète son œuvre en nous donnant l'histoire des établissements ecclésiastiques, bien peu nombreux au surplus, du diocèse de Dax; mieux encore, qu'il nous fournisse pour les diocèses d'Aix, Oloron, Lescar, Bayonne, l'équivalent de ce qu'il

1. L'auteur a tort d'accepter (p.49) les assertions de M. de Jaurgain au sujet de l'origine navarraise des ducs et, par suite, des « évêques » de Gas

nous a offert pour Dax[1]. Et qu'il dise chaque fois des Jansénistes autant de mal qu'il voudra, nous ne l'en remercierons pas moins de la peine qu'il se sera donnée.

Ferdinand LOT.

---

R. BALDAUF. — **Der Mönch von St-Gallen** (Historie und Kritik, I). — Leipsig, Dyksche Buchhandlung, 1903; in-8°, 168 p.

On connaît les résultats auxquels est arrivée parfois la critique des documents historiques du haut moyen âge, par la comparaison minutieuse du style de deux textes, par la *Stilvergleichung*, pour employer l'expression des érudits allemands, dont quelques-uns ont poussé très loin cet art des rapprochements ingénieux. Le procédé d'ailleurs peut devenir périlleux, et certains savants, dans l'étude des Vies de Saints mérovingiennes ou des Annales franques, ont pu se laisser entraîner un peu loin dans la voie des parallèles entre des textes divers. M. R. Baldauf vient de montrer fort clairement tous les dangers de la méthode, dans l'étude approfondie consacrée par lui aux rapports qui peuvent exister entre l'œuvre du moine de Saint-Gall, auteur des *Gesta Karoli Magni*, et celle d'Ekkehard IV, moine de la même abbaye, auteur d'une histoire de son monastère sous le titre de *Casus sancti Galli*. M. Baldauf, avec une patience admirable, a constaté que les deux auteurs employaient dans la même proportion les adverbes *tam* et *tantum*, que tous deux affectionnaient les mêmes épithètes, qu'ils avaient le même goût pour les anecdotes dans lesquelles l'eau, les rivières et les bains jouaient un rôle, que tous deux avaient voyagé en Alsace, et, semble-t-il, conservé le même agréable souvenir des vins de ce pays. Il a ingénieusement étudié les emprunts faits par le moine de Saint-Gall et par Ekkehard à l'Écriture Sainte pour montrer que les deux écrivains avaient connu les mêmes livres de la Bible, que tous deux ont introduit dans leurs récits des anecdotes inspirés d'épisodes de l'antiquité sacrée on profane, mais dont leur imagination leur fournissait les détails[2]. Tous deux ont de nombreux

1. La *Liste critique des évêques d'Aire.* (*Bulletin historique du Comité des travaux historiques* 1901) et un mémoire sur le diocèse d'Oloron (*Bulletin de la société de Pau*, 2e série, t. XVIII) ne sont-ils pas déjà une promesse de l'auteur d'étendre son activité aux évêchés voisins ?

2. Parmi ces anecdotes, M. Baldauf montre comment l'histoire d'Abélard et d'Héloïse a pu se former par simple combinaison d'éléments antiques, et se trouve en germe dans les récits d'Ekkehard.

passages en prose rythmée, et recherchent les allitérations de consonnes, ou les séries de mots de même terminaison (en -*us* par exemple, p. 152). La conclusion de ces 150 pages de minutieuses comparaisons, c'est que le moine de Saint-Gall et Ekkehard ne font qu'un. Les *Gesta Karoli Magni*, jusqu'ici considérés comme une œuvre de la fin du IXe siècle sont en réalité du XIe (Ekkehard vivait encore en 1058). D'autre part, une étude attentive des textes avait permis à Zeumer et à Zeppelin d'identifier, avec beaucoup de vraisemblance, le moine auteur des *Gesta* avec un certain Notker le Bègue (Balbulus), de Saint-Gall, mort en 912, qui composa divers ouvrages, et forma un petit recueil de formules adjoint à la *Collectio Sangallensis*. M. Baldauf ne repousse pas la conclusion. La *Stilvergleichung* a permis d'identifier Notker et l'auteur des *Gesta*, elle permet d'identifier ce dernier et Ekkehard, donc ces trois personnages n'en font en réalité qu'un seul, qui vivait au XIe siècle.

On sait que nous avons des *Gesta* un ms. du Xe siècle, et que des mss. de la même époque nous ont conservé la *Collectio Sangallensis* avec le supplément de Notker. René POUPARDIN.

# CHRONIQUE

L'abbé Eugène Sol s'est proposé de publier une série d'inventaires de fonds d'archives contenant des documents relatifs à l'histoire d'Italie avec le relevé de ces documents. Son volume sur *Les rapports de la France avec l'Italie, du XII<sup>e</sup> siècle à la fin du Premier Empire, d'après la série K des Archives nationales* (Paris, Champion, 1905; in-8°, 165 p.), est un dépouillement, au point de vue italien, des cartons K 1324 à 1711 et des registres KK 1393 à 1420. Il intéressera surtout les historiens de l'époque moderne, qui y trouveront d'utiles indications et souvent des extraits de textes assez variés. Cependant les médiévistes y pourront également relever quelques documents, notamment en ce qui concerne les droits de Louis d'Orléans, au-delà des Alpes, et à ce titre, il convenait de le signaler ici. Mais on se demande pourquoi l'auteur a inventorié les pièces selon l'ordre même dans lequel elles se présentent dans les cartons. Un répertoire chronologique, inspiré de celui de M.E. Rott pour les documents suisses, eût été infiniment plus utile. Une table alphabétique, qui ne paraît pas absolument complète, termine le volume.

R. P.



M. P. Legendre (*Un manuel tironien au X<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1905 ; in-8°, 40 pages autographiées) a publié et commenté le lexique tironien transcrit sur les pages restées blanches du recueil canonique contenu dans le ms. lat. 1597 A de la Bibliothèque nationale. Il ne s'agit pas d'un simple dictionnaire donnant les signes tironiens avec, en regard, leur interprétation. L'auteur du traité s'est attaché surtout à donner la *descriptio* des signes, c'est-à-dire leur décomposition en éléments simples, que ceux-ci aient ou non un rapport quelconque avec le mot représenté par le signe. Par exemple le signe qui désigne *umbrosus* sera décomposé en trois signes désignant *quid+se+us*. Il n'y a pas là application d'une méthode scientifique ; ce procédé d'analyse par la méthode du rébus est plutôt un exercice de mnémotechnie. Il y avait un autre exemple du même système dans les *Notae Bernenses* publiées par Schmitz. Le ms. étudié par M. Legendre permet non seulement de vérifier quelques-unes des conjectures de Schmitz, ou de Kopp, mais de compléter certaines

lacunes des *Notae Bernenses* en fournissant environ 300 signes qui manquent à celles-ci et dont on trouvera la liste à la fin du mémoire.

R. P.



Dans un fort intéressant mémoire sur *Les livres de raisons de Jean V et de Jean VI Du Bellay, abbés de Saint-Florent de Saumur* (Angers, Germain et Grassin, 1905 ; in-8°, 53 p. et 3 pl. Extrait de la *Revue de l'Anjou*), M. Marc Saché, archiviste de Maine-et-Loire, montre comment, au xv<sup>e</sup> siècle, les abbés de Saint-Florent de Saumur « devinrent en ces temps de misère générale les banquiers d'une clientèle de grands seigneurs besogneux, contraints par les calamités de la guerre de Cent ans et par leur prodigalité imprévoyante de recourir à des emprunts répétés ». Grâce au livre de comptes des abbés Jean V et Jean VI, nous assistons au spectacle curieux d'un riche monastère transformé en véritable mont-de-piété. Un autre livre de raisons des mêmes abbés nous permet de suivre les transformations qu'ils firent subir aux bâtiments de l'abbaye. M. Saché en cite ou analyse de longs passages d'un grand intérêt au point de vue archéologique et artistique. Souhaitons que l'auteur, poursuivant ses études, nous donne bientôt une histoire complète de la célèbre abbaye angevine.

L. H.



Le volume récent de M. Gossart sur l'histoire de l'*Établissement du régime espagnol dans les Pays-Bas* (Bruxelles, H. Lamertin, 1905; in-8°, xii-327 p.) a été adressé au *Moyen Age* ; nous ne pouvons malheureusement pas consacrer à cet ouvrage le compte rendu qu'il mérite, car il est en dehors des limites chronologiques de notre programme. Nous nous bornerons donc à signaler l'originalité du livre. Au lieu d'envisager seulement comme l'ont fait la plupart des historiens, le côté religieux de la lutte à laquelle a donné lieu la domination espagnole dans les Pays-Bas, au lieu de faire seulement l'histoire du conflit entre le fanatisme et la tolérance, M. Gossart a essayé de déterminer la place que les Pays-Bas occupaient dans le système politique général de Philippe II, et il a montré comment ce prince a trouvé dans les Pays-Bas non seulement des Provinces où sa qualité de roi catholique lui faisait un devoir de combattre la Réforme, mais aussi et surtout une annexe de son immense empire où il pouvait d'autant moins souffrir que son autorité fût contestée que c'est par cette annexe qu'il assurait la suprématie de sa maison en Europe ; en effet si c'était par les Pays-Bas que Philippe II recevait les coups de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, c'est par eux aussi qu'il complotait en Angleterre, qu'il fomentait des troubles en France et qu'il intervenait en Allemagne.

A. V.

***

C'est également uniquement en raison de leur envoi à la rédaction de notre Revue que nous mentionnons ici deux brochures de M. Albert Chamberland sur *Le conflit de 1597 entre Henri IV et le Parlement de Paris* (Paris, H. Champion, 1904; in-8°, 63 p. Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CXV), et sur un *Plan de restauration financière en 1596 attribué à Pierre Forget de Fresne* (Paris, H. Champion, 1904; in-8°, 20 p.); l'une et l'autre sont étrangères à nos études.

A. V.



M. l'abbé Uzureau a réuni dans un recueil intitulé *Andegaviana*, 1re série (Angers, J. Siraudeau; Paris, A. Picard, 1904; in-8°, 508 p.) environ 130 articles ou notes relatifs à l'histoire de l'Anjou et concernant pour la plupart l'histoire de cette province, depuis le XVIe siècle, surtout pendant la période révolutionnaire. Nous ne trouvons à mentionner aux médiévistes dans ce volume que les fragments suivants : Éloge de l'Université d'Angers au XVe siècle (p. 13-18), poèmes latins de Pierre de Blaru, l'auteur de la Nancéide, réimprimés d'après le *Bibliographe moderne ;* — Premier concile d'Angers (p. 36-37), le concile de 453 d'après l'*Histoire littéraire ;* — Les archivistes du département de Maine-et-Loire (p. 78), notes biographiques sur MM. P. Guemas, Jubin de Douvre, D. Marchegay, C. Port ; — Généalogies angevines du XIe siècle (p. 81-82) ; analyse d'un article de M. Poupardin. paru dans les *Mélanges* de l'École de Rome ; — Origine de la Fête-Dieu et des grosses torches à Angers (p. 83-88) ; extrait de l'histoire civile et ecclésiastique de l'Anjou, manuscrit de la fin du XVIIIe siècle, rédigé par Jacques Rangeard, archiprêtre d'Angers ; — La Noblesse du pays des Mauges au XIVe siècle (p. 110-112), liste des nobles de ce pays qui contribuèrent à l'aide pour la rançon du roi Jean ; — Les commencements de l'imprimerie à Angers (p. 152-154), les impressions angevines de 1477 à 1505, d'après l'Histoire de l'imprimerie en France de M. Claudin ; — Les archives départementales de Maine-et-Loire (p. 233-236), note sur l'aménagement du dépôt et la composition de ses séries réimprimées de l'*Annuaire de Maine-et-Loire* pour 1899 ; — Le fondateur de l'Hôtel-Dieu d'Angers (p. 243-246) ; on attribue ordinairement au roi d'Angleterre, Henri II, la fondation de cet établissement ; d'après une bulle d'Alexandre III (1181) et une charte de Guillaume des Roches, sénéchal d'Anjou (1200), le mérite de cette création reviendrait à Étienne de Marçay, sénéchal d'Anjou ; — Gilles de Retz et Catherine de Thouars, (p. 247-248) ; Gilles avait épousé clandestinement sa cousine Catherine en 1420, l'église cassa le mariage puis le consacra en 1422 ; après l'exécution de son mari, Catherine se remaria avec Jean II de Vendôme ; — Le cardinal Balue et le roi René (p. 248-250), lettre du cardinal autorisant le roi René à manger des œufs et du laitage en carême (1467) ; — Les coupoles de Fontevrault (p. 388-389), d'après un article de M. Palustre, paru dans la *Revue d'archéologie poitevine* en 1898. — Lettre d'un évêque

d'Angers du vi$^{e}$ siècle (p. 413-415), traduction d'une lettre concernant les Bretons.



Le mémoire lu par M. H. Pirenne, à la séance publique de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, le 10 mai 1905, intitulé *Une crise industrielle au XVI$^{e}$ siècle. La draperie urbaine et la nouvelle draperie en Flandre* (Bruxelles, 1905; in-8°, 35 p.) n'échappe pas, en dépit de son titre, aux limites chronologiques des études signalées dans cette Revue. En effet, pour expliquer la situation de la draperie en Flandre au xvi$^{e}$ siècle, presque entièrement ruinée dans les vieilles villes et en pleine prospérité dans les campagnes, M. Pirenne a retracé l'histoire de cette industrie en Flandre depuis le xiii$^{e}$ siècle, en faisant ressortir les conditions économiques qui ont marqué les différents stades de son évolution, et la répercussion de cette évolution même sur les événements politiques et religieux. Au xiii$^{e}$ siècle et dans la première moitié du xiv$^{e}$, les villes flamandes achetaient les laines d'Angleterre, et les transformaient en un drap fin très renommé. Mais vers le milieu du xiv$^{e}$ siècle, l'Angleterre se mit à exploiter elle-même la matière première, et le peu qu'elle en vendit aux Flamands fut frappé d'un droit prohibitif d'exportation. Les ducs de Bourgogne, pour protéger la fabrication flamande, essayèrent d'interdire l'importation des draps anglais, mais très mollement, des raisons politiques les obligeant à ménager l'Angleterre et des raisons économiques et fiscales leur interdisant d'arrêter le grand développement commercial du marché d'Anvers. Cette politique économique des ducs eut pour conséquence d'indisposer Bruges et Gand contre la dynastie et d'en faire, à la mort de Charles le Téméraire, des ennemis acharnés de Maximilien, alors qu'Anvers était tout acquis à sa cause. A la fin du xv$^{e}$ siècle, l'industrie anglaise dont la technique s'était perfectionnée avec le temps, avait remplacé les Flandres pour l'exportation des draps, même des draps de luxe. Mais ce ne sont pas seulement ces causes extérieures qui ont ruiné la draperie urbaine flamande ; sa décadence vint aussi des conditions même dans lesquelles cette industrie était pratiquée. L'artisan urbain enserré dans la minutieuse réglementation corporative ne pouvait ni modifier sa technique, ni réorganiser la main d'œuvre. Pour lutter contre l'industrie anglaise, il fallait lui opposer l'organisation manufacturière capitaliste et les corporations ne pouvaient recourir qu'au système des prohibitions draconiennes et vaines. Mais l'industrie drapière des campagnes persécutée pendant des siècles par les puissantes corporations urbaines jalouses de conserver leur monopole put, lorsque la ruine de celles-ci fut consommée, sortir de l'état misérable où elle se traînait. La « nouvelle draperie » tire d'Espagne la laine que l'Angleterre n'a plus voulu fournir aux villes, et, affranchie de toute tradition, elle peut renoncer à une technique séculaire pour confectionner les tissus légers à la fabrication desquels cette nouvelle matière première était plus particulièrement

propre ; elle attire à elle tous les vagabonds, tous les mendiants des campagnes et aussi beaucoup d'ouvriers de la terre, c'est l'exploitation manufacturière ; elle n'a que faire de la réglementation stricte des halles et marchés, elle leur substitue les bourses où la liberté commerciale attire les capitaux ; elle donne naissance à des agglomérations industrielles ouvertes et extensibles dont la prospérité contraste avec la décadence des vieilles villes du moyen âge enserrées dans leurs murailles ; elle crée enfin toute une population ouvrière misérable, avide de rénovation sociale et particulièrement propre à fournir des recrues à la Réforme, tandis que les artisans des vieilles villes deviennent des bourgeois dont les fils cherchent une voie nouvelle dans les professions libérales. Telle est la substance du mémoire de M. Pirenne, synthèse historique, solidement étayée sur des textes où la largeur des vues égale la sûreté de la documentation.

A. V.

* * *

Peu de textes donnent aussi bien que le poème du *Tournoi de Chauvency* un aperçu vivant de ce qu'était un tournoi à la fin du xviie siècle. Mais comme ce poème est un peu long, il compte 4730 vers, nous renvoyons les personnes désireuses d'en connaître au moins la substance à une notice que viennent de lui consacrer MM. E. Duvernoy et R. Harmand (*Le Tournoi de Chauvency en 1285. Étude sur la société et les mœurs chevaleresques au XIIIe siècle.* Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1905 ; in-8°, 51 p.). Les auteurs, après avoir fourni quelques notions sur les tournois en général, font ressortir l'intérêt du *Tournoi de Chauvency*, le texte du poème en effet rachète par sa valeur historique son peu de valeur littéraire, l'auteur Jacques Bretex ou Bretel s'y nomme plusieurs fois ; les personnages qu'il fait paraître d'abord dans les joutes individuelles, puis dans le tournoi général sont connus, ils vivaient bien en 1285, les renseignements qu'il donne sur eux sont exacts, situation féodale, armoiries, tout concorde avec la réalité. C'est donc bien un compte rendu de l'un de ces grands congrès seigneuriaux qu'étaient les tournois que donne Bretex, et MM. Duvernoy et Harmand ont pu justement tirer de son œuvre d'intéressantes observations sur les mœurs et coutumes chevaleresques du xiiie siècle.

A. V.



L'histoire des prieurés français en Angleterre est encore à faire : nous ne saurions donc apporter trop de soin à signaler les travaux qui se rattachent à cette intéressante question. D'ordinaire les documents qui apportent des renseignements sur cette manifestation de l'influence française au dehors pendant le moyen âge, sont les cartulaires et pour la période de la guerre de Cent ans les Archives de la chancellerie des rois d'Angleterre. M. Omont

vient de fournir une contribution à l'histoire des prieurés anglais dépendant de l'abbaye du Bec, en utilisant une source d'un autre genre. Il a signalé à la Société des antiquaires de Normandie et analysé une curieuse compilation à la fois juridique, liturgique et historique, rédigée par un religieux du prieuré d'Okeburn vraisemblablement sous l'inspiration d'Hymer, abbé du Bec en 1281 (*Société des antiquaires de Normandie. Séance annuelle à Caen le 28 janvier 1904. L'abbaye du Bec et ses prieurés anglais au XIII*ᵉ *et XIV*ᵉ *siècles*. Caen, 1905; in-8°, 18 p.).

***

M. J. Depoin qui se livre à une étude toute spéciale de la généalogie des plus anciennes familles seigneuriales et qui a déjà fait apprécier le résultat de ses recherches dans les appendices de son *Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise* (Voy. *Le Moyen Age* 1903, p. 233) vient de faire paraître deux notices consacrées l'une à *Sifroi Kunuz, comte de Mosellane, tige de la maison de Luxembourg* (Luxembourg, 1904 ; in-8°, 39 p.), l'autre aux *Comtes héréditaires d'Angoulême, de Vougrin Iᵉʳ à Audoin II (869-1032)* (Angoulême, 1905 ; in-8°, 27 p. Extr. du *Bull. de la Soc. archéol. et hist. de la Charente*). Ces notices reposent sur des raisonnements si serrés, sur des rapprochements de noms homonymes si nombreux qu'elles échappent à toute analyse, mais on doit les signaler aux érudits qui font usage des chroniques ou des chartes concernant le xᵉ siècle et le début du xiᵉ ; elles leur éviteront des bévues, telles que celle de fondre en un même personnage deux homonymes ou de couper en deux un même individu. Le sous-titre de la première de ces deux notices : Fragment de l'*Histoire des familles palatines* nous laisse entrevoir la préparation d'un travail d'ensemble considérable dont nous sommes heureux d'enregistrer l'annonce, en souhaitant qu'il soit pourvu de tables détaillées qui seules en rendront la consultation possible.

A. V.

***

Prenant prétexte de deux legs satiriques faits par Villon, dans son Petit et dans son Grand testament, à Nicolas de Louviers, M. A. Rey, a retracé à la seconde réunion des Sociétés savantes de Seine-et-Oise, l'histoire généalogique et personnelle du personnage de ce nom (*Un légataire de Villon. Nicolas de Louviers*. Paris, Champion, 1905 ; in-8°, 16 p.). La famille valait la peine que s'est donnée M. Rey pour en retracer l'histoire, c'est d'un de ses membres qu'une île de la Seine tenait son nom ; c'est à un de ses membres aussi que certains avaient prétendu attribuer le *Songe du Vergier*, de Philippe de Maizières. Quant à Nicolas lui-même, à qui Villon ne laisse que quelques écus vieux et dont il raille les prétentions à la noblesse, il fut échevin de Paris, receveur des aides, conseiller maître en la Chambre des comptes. M. Rey a retrouvé un grand nombre de documents concernant, soit lui-même, soit ses descendants, et relatifs soit à leurs charges, soit à leurs propriétés dans l'Ile de France. Cet élégant

commentaire historique augmente, s'il est possible, l'impression de vie intense qui se dégage de l'œuvre de Villon et donne à sa satire un piquant qui nous échappait. Que veut dire, par exemple, le passage où il est parlé de Merebeuf et de Nicolas de Louviers « qui ne sont ni vachers, ni bouviers, mais chasseurs à l'épervier sur les perdrix de la Machecoue » si l'on n'entend avec M. Rey que Merebeuf étant drapier est nommé là pour rappeler à Nicolas de Louviers que malgré sa qualité de conseiller à la Chambre des comptes et ses prétentions nobiliaires, il n'était après tout lui-même qu'un fils et un petit-fils de drapiers ; si l'on n'entend aussi que la Machecoue était la femme d'un rotisseur célèbre à l'enseigne du *Lion d'Or*, en la Saunerie, près du Grand Châtelet. Voilà qui fait penser aux curieuses remarques que formula ici même, il y a quelques années, M. Guesnon sur la satire à Arras. Nous trouvons dans la notice de M. Rey une nouvelle preuve de l'excellence de la méthode qui consiste à éclairer les allusions qu'on rencontre dans les œuvres littéraires à la lumière des documents d'archives afin de reconstituer le milieu où a vécu l'auteur. M. Rey lui-même a tout récemment encore fourni un autre exemple des heureux résultats que donne cette méthode, en retraçant la vie de Jean Choart, personnage fort malmené par La Fontaine dans la fable du curé et du mort (*Bull. de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, 1905 ; p. 86).

A. V.

*Le Gérant :* V^ve^ E. BOUILLON.

*Chalon-sur-Saône*, Imprimerie française et orientale de E. BERTRAND.

# LES VARIATIONS MONÉTAIRES

## SOUS PHILIPPE LE BEL

### D'après un livre nouveau[1]

---

Li si vedrà lo duol che sopra Senna
Induce, falseggiando la moneta,
Quei che morrà di colpo di cotenna.

« Là on verra la douleur qu'excite sur la Seine, en falsifiant la monnaie, celui qui mourra blessé par un sanglier. »

(Dante, *Paradis*, ch. XIX, v. 118-20.)

Lancée pour la première fois par l'évêque de Pamiers, Bernard Saisset, en 1301, reproduite par Dante[2], l'accusation de faux monnayage a été maintes fois adressée au roi Philippe le Bel. A vrai dire, elle prête à l'équivoque, et sur cette équivoque repose toute une brochure de Saulcy[3].

Un faux monnayeur fait de la monnaie sans en avoir le droit : or Philippe le Bel avait ce droit[4]. Un faux monnayeur

1. Colonel Borrelli de Serres, *Les Variations monétaires sous Philippe le Bel et les sources de leur histoire* (Extrait de la *Gazette numismatique française*, 1901-02). Paris, Picard, gr. in-8°. — Cf. Même auteur, *La politique monétaire de Philippe le Bel*, dans *Recherches sur divers services publics du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, t. II, notice II.

2. Une bulle de Clément V de 1296 (Saulcy, *Doc.*, p. 151) atteste que l'étranger se plaignait de ces mutations des monnaies françaises.

3. F. de Saulcy, *Philippe le Bel a-t-il mérité le surnom de roi faux-monnayeur ?* Paris, 1876, in-8°.

4. Le frère Jean de Toulouse, témoin dans le procès de Bernard Saisset, fait une distinction subtile : « Dixit quod audivit dictum episcopum dicentem quod rex faciebat pravam monetam et falsam, sed nunquam audivit quod *vocaret eum falsarium.* » (*Gallia*, t. XIII, Instrum., p. 125.)

fabrique des espèces au mépris du poids et du titre annoncés ; pour mériter pareille qualification, il aurait fallu que le roi envoyât aux maîtres des monnaies des instructions annihilant ses déclarations publiques, ou qu'il fermât les yeux sur les agissements des fermiers. Etait-ce impossible? Non certes, le serment prêté par les maîtres des monnaies leur imposant une discrétion absolue[1]. Mais il serait bizarre qu'on n'eût jamais retrouvé aucune de ces circulaires confidentielles que les maîtres des monnaies auraient dû garder soigneusement par devers eux pour se couvrir. La tolérance tacite à l'égard des fermiers est vraisemblable[2], mais difficile à prouver. Nous possédons les procès-verbaux de plusieurs « mise en boîte » ; tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'ils sont corrects.

D'autre part, le gros de 1303, le seul qui ait été sérieusement altéré, n'a jamais été revu, et Gariel, qui a fait analyser un grand nombre de deniers de la trouvaille de Sierck[3], leur a reconnu des titres plus élevés qu'on ne s'y attendait : admettons que les expériences devraient être poursuivies, que ce qui a été prouvé pour une pièce ne prouve rien pour l'autre, que le trésor de Sierck était exceptionnel et qu'on a rencontré isolément de bien mauvais deniers ; il est piquant tout de même que, loin de charger la mémoire du roi, ces quelques essais systématiques n'aient même pas confirmé les aveux qui ressortent de ses actes officiels. Reste à voir si l'étude des documents permettra quelques conjectures sur les défaillances de la fabrication.

Ce qui est certain, c'est qu'en vertu de ses ordonnances d'émission, le roi avait son profit, soit par une diminution de poids ou de titre, soit par une élévation de cours ; ce profit illicite, mais non secret, peut se calculer pièces en mains.

1. Voy. ce serment dans Saulcy, *Doc.*, p. 183.

2. Cependant le roi a laissé certains fermiers se ruiner. D'autre part, le texte publié par A. de Barthélemy (*Mél. de numism.*, 1874, p. 124) concerne le procès de monnayeurs qui avaient failli à leurs obligations. Enfin le public souffrit beaucoup, en ces temps de mutations, du fait de a fausse monnaie proprement dite.

3. *Trouv. de Sierck, Monnaies royales*, dans *Mélanges de numism.*, 1878-82.

La royauté, étendant son action pour le bien général, avait besoin de ressources grandissantes; l'impôt ne les donnait pas, elle croyait les trouver dans le monnayage. L'émission d'une « monnaie affaiblie équivalait à un impôt; le rétablissement de la bonne en motivait un autre. » (B. de S.) Le peuple, atteint par ces pratiques, rendait l'autorité responsable de son malaise; de là le mauvais renom du roi qui inaugura ou généralisa ce système. Sans doute il a pressuré ses sujets, mais c'est par ignorance et par nécessité plus que par tyrannie; lui-même a été plus d'une fois le prisonnier de ces fameux manieurs d'argent, les Bicci, Musciatti, Petrucci, qui, sous la dénomination générale de Lombards, tour à tour orfèvres ou maîtres des monnaies, faisaient payer cher à tous leurs services.

Enfin une accusation, certainement injuste, concerne l'emploi que Philippe le Bel aurait fait des monnaies une fois émises.

On a dit, — ou l'on a formulé des assertions qui équivalaient à dire, — qu'il payait ses dettes en monnaie faible et exigeait de ses créanciers la monnaie forte, ou encore qu'il affaiblissait la monnaie pour ne faire d'abord que des dépenses, et la renforçait au moment de toucher ses revenus, comme si les changeurs, comme si le peuple, pour posséder de la bonne monnaie, n'avaient pas dû la recevoir en paiement du roi qui la fabriquait! Puis comment concilier avec les pratiques de l'administration la plus rudimentaire (et nous savons que l'administration au XIV[e] siècle était déjà compliquée) cette espèce de droit de prise aussi arbitraire qu'invraisemblable? Non, le roi de France n'était pas un baron détrousseur des pèlerins. Il aurait rencontré, à défaut de l'opinion, des obstacles insurmontables dans cette exploitation de la fortune publique telle qu'on la lui attribue; nullement au courant des lois économiques dont la nécessité commence seulement à s'imposer à nos esprits, comment aurait-on pu les faire tourner avec cette facilité systématique au profit du pouvoir? La vérité est que le roi finissait par souffrir autant que son peuple des altérations du numéraire. Quand celui-ci lui revenait, il était obligé de le prendre au taux

du commerce qu'il avait contribué à établir. Sauf les espèces décriées (et le décri était annoncé longtemps à l'avance), on ne voit nulle part qu'il proscrive ou réclame dans un intérêt de lucre une monnaie plutôt qu'une autre. Bref, aux émissions abusives qui tôt ou tard se retournaient contre lui-même, se borne sa faute, et cela suffit.

C'est ainsi que la question des « Variations monétaires » se dégage, à notre sens, du livre récent du Colonel Borrelli de Serres. Wailly, est, après Le Blanc et les anciens auteurs, le premier qui ait débrouillé cette confuse histoire. Saulcy, Blancard, tout en apportant de nouveaux documents et en expliquant certains détails, ont fait reculer la science sur plusieurs points où M. B. de S. rétablit les jalons autrefois posés par Wailly. Puis, le débat a dégénéré en polémique; Saulcy a écrit sa brochure dans une intention avouée de réhabilitation, et Blancard a pris le contrepied de sa thèse. M. de Vienne de son côté a émis des idées de haute valeur, insuffisamment appuyées sur les textes. Beaucoup d'autres historiens, Boutaric, Vuitry, se sont contentés des sources imprimées et mal imprimées. Voilà pourquoi M. B. de S. a cru devoir reprendre un sujet, où les contradictions affluaient[1]; son livre, malgré tant de travaux antérieurs, fait événement[2].

On peut adresser des reproches à la composition de cet ouvrage. Il est le calque trop fidèle de notes accumulées, et les parties saillantes ne sont pas suffisamment mises en valeur. Souvent l'auteur s'interrompt de son raisonnement pour donner des explications qui auraient mieux trouvé place autre part; certains problèmes, une fois élucidés, ont l'air d'être

1. Le meilleur résumé est celui que M. Ch.-V. Langlois a composé pour l'*Histoire de France* de Lavisse, t. III.

2. M. B. de S. a donné une bibliographie du sujet. Il y a lieu de préciser, d'après le corps même de son livre, les articles suivants : L. Blancard, *Début du monnayage sous Ph. le Bel*, dans *Ann. Soc. Num.*, 1886; *Le denier tournois sous Ph. le Bel*, dans *Gaz. num.*, 1898. — M. de Vienne, *Origines de la livre d'argent*, 1887; *La livre de compte*, dans *Rev. num.*, 1888; *La livre de parisis et la livre de tournois*, dans *Ann. Soc. Num.* 1896. Cf. du même, *Compte rendu* du livre de M. B. de S. dans *Rev. num.*, 1903.

remis en question; il n'est pas jusqu'à l'orthographe et à la terminologie qui ne prêtent aux critiques [1]. Mais c'est un livre de « bonne foy », où l'auteur nous fait part à mesure de ses découvertes dans un domaine qui était nouveau pour lui; et quelles découvertes! Elles auraient pu fournir la matière de vingt articles de revue. Ce travail n'est donc pas de lecture facile; mais plus on l'étudie, mieux on le comprend, et plus on est satisfait de l'effort dépensé pour l'approfondir.

Nous allons entreprendre un résumé des *Variations*, mais un résumé dont le plan sera nouveau. Certaines parties, plus développées que l'original, le seront autant que possible dans le sens de la pensée de l'auteur. Nous ne nous interdirons pas les critiques que nous suggèreront nos réflexions ou les travaux des principaux savants qui ont écrit antérieurement sur ces questions; mais nous ne présenterons chemin faisant que des observations de détail, réservant pour la fin une critique de la doctrine, provisoirement admise.

M. B. de S. commence par étudier les sources d'information. Ce sont: 1° Les documents officiels contemporains: *comptes de fabrication*, *ordonnances*, *lettres* aux seigneurs frappant monnaie, *instructions* aux baillis et maîtres des monnaies, etc. Ces textes nous sont parvenus enchevêtrés avec beaucoup d'autres, dans des copies tronquées et pleines d'inexactitudes. On a reproché à M. B. de S. d'en prendre à son aise avec eux; nous verrons au contraire qu'il ne les récuse jamais absolument, mais il rectifie les leçons mauvaises, acceptées jusqu'ici par la comparaison de plusieurs manuscrits; au lieu de s'attacher servilement aux ordonnances, il les met au point en les rapprochant des mandements qui les ont suivies, qui les expliquent, parfois en les modifiant, comme il arrive pour nos règlements dits d'administration publique en face des lois

1. *Saint-Louis* au lieu de *saint Louis*; *p.* pour *fol.* (d'un ms.); compte habituel par années de l'ancien style et sans la mention *anc. st.*, ce qui est déconcertant, etc. — Il est fâcheux que la pagination des articles n'ait pas été remaniée.

votées par le Parlement. Nous saurons ainsi ce que veulent dire dans la bouche du roi des expressions toutes faites comme « la monnaie du temps de monsieur saint Louis », véritable cliché destiné à donner le change à l'opinion; ailleurs nous apprendrons qu'on a confondu des projets d'ordonnances ou des propositions d'officiers avec les décisions mêmes du souverain, enfin qu'on a pris pour des émissions nouvelles des tarifs édictés pour des monnaies qui circulaient déjà.

2° *Les listes des prix des métaux*, documents officiels un peu postérieurs à l'époque. C'étaient des prix établis par périodes que la Chambre des Comptes avait fixés pour régler d'anciennes obligations; on s'inspira, dit M. B. de S., du taux moyen que le métal était censé avoir atteint dans le commerce, mais aussi apparemment des sommes que le roi avait payées aux vendeurs d'argent et dont on possédait la comptabilité.

Ces listes sont de trois types pour l'argent. La plus souvent citée se trouve dans le *Registre entre deux ais*, qui faisait autorité à la Cour des Monnaies. Saulcy lui a accordé une confiance exagérée. En réalité, avant d'appartenir à la Chambre, il avait été la propriété d'un maître. Le manuscrit n'est pas antérieur à 1423. D'autres textes reproduisent ce même type de liste qui remonte rétrospectivement jusqu'à 1289. — Des listes d'un deuxième type sont en latin, listes variées présentant de notables différences qui accusent l'antériorité de plusieurs originaux. — Enfin, la rédaction la plus ancienne, celle du *Mémorial Noster*, date de 1343. Elle est en français ; malheureusement, les prix qu'elle mentionne ne débutent qu'à Pâques 1295.

3° *Les catalogues monétaires*, dont certaines parties reposent sur les originaux, tels que les *cris* et *décris* des monnaies, dont beaucoup d'autres furent exécutées d'après des pièces hâtivement et incomplètement étudiées. A cette catégorie appartiennent les *Registres de Lautier*, *Favier* et les *Figures de Haultin*. M. B. de S., après Blancard, les étudie longuement. C'étaient des compilations d'érudits ayant occupé

des charges importantes à la Cour des Monnaies, sinon à la Chambre des Comptes qui possédait seule la véritable comptabilité de l'ancien temps ; M. B. de S., moins prompt que Saulcy à en corriger les données, ne se gênera pas en revanche pour en changer les dates.

4° *Les comptes* de l'époque[1] servent de contre-épreuve aux démonstrations. On y voit, — quand le caissier a bien voulu noter de quelles espèces il se servait, — à quelle époque apparaissent dans la circulation les monnaies nouvellement frappées, à quels taux sont reçues les anciennes. Un *Journal du Trésor du Temple* (1295-96), qui a été publié par M. Delisle[2], nous sera particulièrement précieux ; les comptes de Guillaume d'Ercuis[3], ancien précepteur de Philippe le Bel, notaire du roi et grand propriétaire foncier, ne sont pas moins fertiles en renseignements pour la période 1303-1309.

Après cette revue critique des sources, M. B. de S. établit quelques formules commodes pour la comparaison de la valeur des espéces ; elles permettent de trouver la quantité de fin en grammes ou le titre en millièmes avec les données compliquées du moyen âge. Inutile d'y insister.

Nous préférons dire en quelques mots ce qu'il faut entendre à cette époque par la *monnaie de compte,* sujet qui dominera tout le débat. A partir de Philippe le Bel, on va voir des gros et des deniers sonnants, parisis ou tournois, cesser de correspondre à de simples sous ou deniers du même système en valeur de compte, comme si parmi nos francs les uns étaient pris pour 20 sous, les autres pour 25, et comme si parmi nos sous, les uns valaient bien 1 sou et que les autres, reconnaissables au poids et aux caractéristiques de leurs émissions, fussent reçus pour 1/2 ou 2 sous. Bref, il exista, en dehors

1. Non cités à cette place par M. B. de S., qui en tirera pourtant si bon parti.

2. L. Delisle, *Mémoire sur les opérations financières des Templiers.* Paris, Imp. nat., 1889, in-4°.

3. J. Petit, *Liber rationis Guillelmi de Erqueto.* Paris, Picard, 1900, in-8° (ms. Sainte-Geneviève, 2025).

des dénominations des espèces, une valeur de compte, livres, sous, deniers, à l'échelle fixe de 240, 12 et 1. mais plus ou moins fictive, en fonction de laquelle les valeurs réelles, *numéraire*, dettes à solder, marchandises à payer, tout se traduit. La livre n'était pas monnayée ; le sou, ou du moins le sou tournois, était à l'origine le gros qui va cesser d'y correspondre pour prendre en deniers de compte des valeurs variables, et le denier de compte sera tel denier sonnant équivalent ou bien un multiple, ailleurs une fraction de tel autre.

M. B. de S. va aussi loin que possible dans cette théorie. Il admet qu'en temps de monnaie affaiblie, *aucun* denier ne correspondait plus à l'unité de compte, en un mot que *le denier sonnant était toujours une fraction constante du gros correspondant*, le 12e dans le système tournois, et que, le gros étant émis pour plus d'un sou, le denier espèce de même émission valait plus d'un denier de compte. Pour plus de clarté, nous admettrons provisoirement cette explication[1].

En dehors de la facilité qu'elle donnait aux spéculateurs, la monnaie de compte ainsi comprise n'avait-elle pas une utilité générale ? Nous expliquerions comme suit sa raison d'être. La société avait étendu son activité depuis saint Louis : les métaux précieux n'augmentaient pas en proportion des échanges. Aussi dans la première partie du règne de Philippe le Bel, l'argent brut d'abord, l'argent monnayé ensuite, renchérit sans discontinuer ; cette raréfaction aurait eu pour conséquence une diminution des prix et une gêne au développement des affaires, sans l'institution de la monnaie de compte qui permit aux quantités d'argent disponibles de représenter des sommes supérieures[2]. La stagnation des prix

1. Dans l'autre système, le denier de compte est toujours représenté par une espèce, la dernière émise. Celle-ci n'est majorée ou descendue au-dessous du pair que lorsqu'une autre prend sa place comme unité monétaire; le denier nouveau valant toujours le 12e du sou, c'est son rapport au gros correspondant qui est variable.

2. Si tant est que les prix qui exigeaient un denier sonnant ne *se soient pas haussés* avec lui plutôt que de correspondre à une fraction

était une baisse déguisée, puisque la même somme en monnaie de compte correspondait à une quantité moindre de métal. Plus tard, lorsque le roi, croyant avoir tout gagné, augmentera encore la valeur de compte des espèces par son monnayage, les prix s'élèveront parallèlement, et l'on assistera à ce spectacle, peu commun en économie politique, d'un renchérissement général consécutif à celui du métal étalon: mais ce renchérissement des prix ne sera en réalité qu'une forme d'équivalence.

## Ire PÉRIODE
## 1285-1296

### JUSQU'AU PREMIER AFFAIBLISSEMENT DUEMENT CONSTATÉ

*Prix du marc.* — Le roi, pour battre monnaie, devait acheter l'argent. Nous savons par une décision motivée de la Chambre des Comptes de l'an 1501, que le marc d'argent était encore à 54 s. t. en 1283, comme sous saint Louis. M. B. de S. admet, avec Le Blanc, que le prix de 55 s. 6 d. t. peut être exact pour 1285. Ensuite, il faut consulter les listes.

Celles du premier type font débuter le prix de 61 s. t. à la Quasimodo 1293; mais M. B. de S., nous l'avons vu, n'accorde qu'une confiance limitée à ce groupe de manuscrits.

Les listes du second type, en latin, présentent un libellé qui a été lu de la façon suivante : « A die martis ante Carnis privium 1288 (1289 n. st.) usque ad S. Vincentium 1294 (1295 n. st.) et usque ad Pascha 1295, valuit marcha argenti m l, l m° gross. l v m s. t. (3 livres, 53 gros, 58 s. t.). » Mais déjà Wailly avait donné la vraie lecture; un simple coup d'œil jeté sur les manuscrits[1] ne laisse là-dessus aucun doute, on ne comprend pas que Saulcy et Blancard se soient trompés à ce point, il y a eu confusion de lettres, et l'interprétation doit être: (valuit)

d'espèce. Au reste, nous n'admettons que provisoirement cette explication de la monnaie de compte : voir nos conclusions.

1. Nous avons *vu tous ceux* de la Bibl. nat. Les v sont faits comme des b.

m l b m° gross., l b m s. t. (in LVIII grossis, LVIII s. t.). Le gros est donc coté 58 s. t. jusqu'à Pâques 1295. On remarquera la bizarrerie de cette rédaction. Pourquoi le scribe a-t-il mentionné la Saint-Vincent (22 janvier), si le prix devait rester le même jusqu'à Pâques? M. B. de S. conjecture qu'il a été omis un premier prix du marc depuis 1289, intermédiaire entre les 54 sous de 1283 et 58 sous, prix inauguré à la Saint-Vincent 1295.

Le chiffre de Pâques est confirmé par les listes du troisième type, qui malheureusement ne commencent qu'à cette date, mais qui donnent alors comme nouveau le prix de 61 s. t.

Telle est aussi la conclusion de M. B. de S. L'auteur affirme cette manière de voir à plusieurs reprises (par exemple p. 258, 295, 297), quoiqu'en d'autres passages il ait l'air d'admettre, avec LeBlanc, qu'on avait atteint ce prix dès 1289 (p. 294, 318 et *Appendice* C) ; on aimerait le voir plus affirmatif. Il convient, cependant de se rappeler que ces prix sont de simples moyennes. On a des exemples du prix de 60 s. dès 1290, mais comme cours libre, dans les paiements du cens apostolique, et il pouvait être temporairement supérieur au taux officiel « homologué » par la Chambre des Comptes. En novembre 1295, les opérations du caissier du Temple attestent qu'il a pris l'argent pour 63 s. 6 d. : ainsi ce taux supérieur à celui des listes qui est de 61 s. pour cette époque, s'imposait même à l'administration publique!

Le prix des listes monte à 66 s. t. à la Trinité 1296; il est de 68 s. à Noël.

*Fabrication.* — Dans les premières années du règne de Philippe le Bel, on frappa comme auparavant des gros taillés à 58 au marc et valant 12 d. t., ainsi que des mailles, des petits tournois douzièmes du gros et des petits parisis valant 1/4 en plus. Les comptes de fabrication de 1285, à Paris et à Tournai, attestent qu'on ne s'est pas encore écarté de ces pratiques. Le Blanc objecte que, étant donné le prix probable

du marc (55 s. 6 d. t.), si les gros n'avaient rapporté que 12 d. chacun, le bénéfice eût été insuffisant (2 s. 6 d.). Mais Le Blanc a oublié que le prix d'achat est celui du marc d'argent fin[1], et la taille calculée sur un marc d'argent allié au 24e (argent-le-roy). De là un supplément de bénéfice qui rend l'opération possible.

Le registre de Lautier attribue à l'année 1286 la frappe des monnaies suivantes :

*a)* Un gros d'argent à 12 d. de fin[2],63 de taille, valant 15 d. t. Ainsi, le titre restant bon, le poids aurait été diminué et la valeur surhaussée.

*b)* Une maille, tiers du précédent, au même titre et à 192 de taille, pour 5 d. t.

Ces données sont inadmissibles, pour une époque où l'argent ne valait pas plus de 58 s.t. (et nous savons qu'en 1286 il n'y atteignait pas), car on trouve entre le prix du marc et son rendement (78 s. en gros, 80 s. en mailles) un écart excessif. Saulcy a voulu corriger le chiffre de 63 en 58, mais il faudrait changer aussi le chiffre des mailles. Il est plus simple de modifier la date.

Le compte de l'atelier de Tournai en 1289 montre qu'à cette époque aucun affaiblissement n'avait encore eu lieu. Au prix de 58 s. t., le droit de seigneuriage (1/24 soit 2 s. 5 d.), l'emporte encore tant soit peu sur les frais de brassage (2 s. par marc) ; mais combien ce profit est mince et comme on sent proche le changement ! On n'accusera tout de même pas le roi de l'avoir précipité.

Nous ne possédons aucun compte de fabrication[3] pour les

1. Cependant, p. 354, M. B. de S. rapporte une indication des listes qui se trouve être celle du marc argent-le-roi (en 1309).

2. La quantité de fin des pièces d'argent se calculait de 1 à 12 d.; mais l'argent à 12 d. lui-même, était de l'argent-le-roi ou argent allié au 24e, dit argent pur pour le monnayage.

3. Le Blanc a trouvé dans les comptes des maîtres qu'ils firent des gros en 1291 et 92, à raison de 58 au marc ; mais il omet de nous dire si leur valeur était toujours de 12 d. t.

années 1290-94 ; y eut-il affaiblissement, nous ne pourrons l'apprendre que par l'examen du numéraire en circulation : nous verrons en effet qu'il s'est passé quelque chose dans cet intervalle.

Voici maintenant les monnaies que, d'après Lautier, on aurait frappées en 1293 :

*c)* Une maille demie (moitié du gros) de bon titre, mais taillée à 126, de la valeur de 7 1/2 d. t., *le marc payé 61 s. t.*

*d)* Un double parisis et un double tournois, à la taille de 162 et 170, très affaiblie[1] par rapport à celle des deniers, 220 et 221, dont elle aurait dû être la moitié ; une forte élévation du titre, 6 et 5 d. au lieu de 4 d. 12 gr. et 3 d. 18 gr., ne pouvait faire compensation ; la valeur nominale était en outre augmentée, trois de ces doubles valant une maille demie, non de 6 d. t., mais de 7 1/2.

Cette fabrication compléterait celle du gros ci-dessus et de sa maille tierce ; elle n'est pas mieux datée. Sans doute, cette assertion est d'accord avec le Registre entre deux Ais, qui annonce un renchérissement du métal porté à 61 s. t. le lundi de Quasimodo 1293, « depuis que l'on commença à ouvrer en faisant les parisis doubles et les tournois doubles », mais cette addition n'existe pas dans les autres manuscrits du même type. L'autorité de Lautier ne l'accrédite pas davantage, car c'est dans le registre que Lautier a pris la date de 1293, témoignage unique que l'enchaînement de nos preuves nous force à récuser.

Le premier affaiblissement dûment constaté est de l'année 1295. Les listes du troisième type disent : « C'est le prix que l'argent a valu puis que l'on commença à faire les doubles parisis et tournois, du samedi, veille de Pâques, l'an 1294, commençant l'an 1295. » Le roi, dans le préambule de son ordonnance de Pâques, parle des monnaies à émettre. Il présente leur affaiblissement comme *chose toute nouvelle ;* il s'en

1. C'est-à-dire augmentée, arithmétiquement parlant.

excuse sur le prix de la matière et promet de rembourser ceux qui en seraient lésés, c'est-à-dire de reprendre les pièces au taux d'émission si elles subissaient une dépréciation dans le commerce. Évidemment, M. B. de S. pourrait faire quelques réserves et ne pas prendre trop au pied de la lettre ces déclarations du souverain ; mais rien n'autorise non plus à y voir avec Blancard un mensonge de parti pris.

La preuve apparaît éclatante, dès que nous reconnaissons dans les pièces visées celles que Lautier a datées de 1293. Je les ai décrites sous les rubriques *c)* et *d)*.

Le lecteur est prié de s'en remémorer les conditions. Cette maille demie et ces doubles deniers se rapportaient à un gros de 15 d. t. qui n'avait pas encore été frappé. On commençait par affaiblir, pour ne pas trop inquiéter le public, la pièce divisionnaire et la monnaie noire, Le gros et la maille tierce furent émis en 1296 ; ce sont les pièces mentionnées par Lautier en 1286, que nous avons appelés *a)* et *b)*. Il n'en est pas encore question dans le règlement imposé aux maîtres des monnaies en juin 1296, mais elles durent apparaître peu après. C'est probablement à Noël, quand le prix du marc est passé à 68 s. t., que l'émission des deux pièces complétant la série a été ordonnée.

Les bénéfices du roi sur cette double fabrication furent considérables [1], et pourtant l'affaiblissement était modéré. La frappe d'un gros à 12 d. de cours était rendue impossible par le renchérissement du marc ; le roi n'affaiblit pas le titre, le poids seul fut un peu réduit, et surtout les cours en valeur de compte furent élevés : le denier tournois, douzième du gros, se majorait de 1/4 (4 deniers sonnants pour 5 de cours), il valait autant que le précédent parisis [2]. Mais la question est de

1. Le rendement au marc, qui était de 58 sous pour 54 au temps du saint Louis, fut en 1295-1295 de 78 s. 9 d. pour un prix d'achat de 61 à 68 sous.

2. Ainsi parle M. B. de S. D'autres estiment que le gros se partageait *effectivement* en 15 nouveaux deniers sonnants, pris dès lors comme unités. Nous aurons à dire *notre* avis.

savoir si le commerce n'avait pas commencé tout le premier par coter le gros de saint Louis au-dessus du pair; si le roi, entraîné par le mouvement, n'avait pas alors, dès 1293 ou 1294, émis le gros pour plus de 12 d. de compte, et s'il n'avait pas été conduit par une première tentative heureuse à cette frappe de 1295-1296, qui devait avoir de si fâcheuses conséquences.

*Circulation.* — La plupart des comptes de l'époque mentionnent l'argent sans nous dire en quelles sortes de monnaies il fut versé : de là la pauvreté de nos informations sur le cours des espèces. En 1290, le roi de Castille ayant à solder l'arriéré du douaire de Blanche, fille de saint Louis, obtint que les gros seraient acceptés pour 13 d. de compte. Mais, de même qu'un créancier moderne aurait consenti pour être payé à une réduction du chiffre global de la dette, il se peut que les parties aient convenu de surélever la valeur de compte des espèces reçues. Tranchons le mot. L'institution de la monnaie de compte telle que nous l'avons provisoirement définie, n'est en somme que l'extension à toutes les affaires d'une convention de cette nature qui supplée à la rareté de l'argent par un accroissement de son pouvoir. Ici le débiteur est espagnol, mais nous voyons que, dans le paiement des arriérés du cens apostolique où les débiteurs étaient français, il en fut de même. Comment le gros n'aurait-il pas haussé de valeur, quand le marc d'argent pur renchérissait sans discontinuer[1] ?

Nous arrivons au manuscrit du *Journal du Temple,* qui va du 19 mars 1295 au 4 juillet 1296. Comme l'a établi M. Delisle, ce compte est celui d'une des caisses de recette, d'un des guichets du Temple, et le caissier reverse chaque jour les sommes perçues par lui à la caisse centrale. L'expression *Solvit* ou *Solvit in turre,* qui exprime ce virement, ne désigne pas du tout une dépense; c'est au contraire un encaissement.

1. M. B. de S. admet comme constant (p. 318) que le cours du gros *était à 13 d. en 1290;* il est moins affirmatif ailleurs (p. 308).

Ce Trésor n'était pas le Trésor de l'État au sens où nous l'entendons, mais il en avait tenu lieu longtemps, et, en 1295, quoique le Louvre fonctionnât déjà, les Templiers restaient chargés de la plus grande partie des opérations financières du roi; le Temple était une banque où le roi avait un compte courant comme tout autre grand personnage; le numéraire qui y était versé, pouvait servir à régler ses affaires comme celles des autres déposants[1].

Les opérations de chaque jour sont consignées dans notre Journal sur un plan uniforme. Le frère énumère d'abord les sommes qu'il a reçues de chaque déposant, parmi lesquels figurent les officiers du roi; il mentionne le registre où cette somme est reportée, et le personnage, quelquefois le roi, qui en est crédité. Dans cette partie du Journal, aucune monnaie n'est spécifiée; la somme suffit à connaître pour les paiements de chacun, mais il n'en est pas de même en prévision des dépenses à venir auxquelles pourront servir les pièces encaissées: il est bon de savoir à quel taux on les a prises. Aussi, toutes les fois que ce détail lui paraît intéressant (exactement 30 jours sur 222), le caissier, au lieu de se contenter de la formule *Solvit in turre*, refait le total sous une autre forme: compte de parisis, compte de tournois[2] et sterlings, espèces déterminées[3].

Les pièces ainsi spécialement désignées, sont apparemment des espèces nouvelles, dont la valeur imposée par le roi n'était

1. A la Chandeleur 1295, le Temple devait au roi 23.370 l. 4 s. 3 d. (L. D., *Templiers*, p. 89).

2. Le 15 mai 1295 (art. 32 de Delisle), la mention *t* (tournois) a été omise par le scribe; il faut lire : *69 l. 15 d.* [*t.*]. — Le 2 juillet 1296 (art. 220), au total des gros, au lieu de 120, lire 140 (VII$^{xx}$).

3. Et quelquefois paiements de peu d'importance effectués de suite. — Le plus souvent, le nombre des espèces est indiqué, non par un chiffre global, mais par un compte en livres, sous et deniers, ces dénominations ayant perdu leur sens et jouant le simple rôle de cadres de numération. Le quotient de la valeur de tout le groupe, qui est exprimée à la suite, par le nombre de deniers (c'est-à-dire de pièces), donne la valeur de chacune.

pas consacrée par l'usage; en vertu du caractère officiel de la banque, on venait de les accepter des déposants pour leur valeur légale, mais on se réservait, au cas où leur cours ne se maintiendrait pas dans le commerce, de les faire entrer dans le compte du roi qui avait promis de les reprendre à leur taux d'émission.

Or l'on s'aperçoit qu'il est question d'un gros pris pour 10 1/2 d. p. (13 1/8 d. t.) et de sa maille tierce[1]. Qu'était-ce que ce gros? Le roi, dit M. B. de S., voyant que le public cotait le gros plus de 12 d., aurait joué un rôle de dupe de continuer à l'émettre pour ce prix. Il a donc imaginé, dès 1294 au plus tard[2], d'élever à l'émission sa valeur de cours, de façon à retrouver le bénéfice que procurait la frappe du temps de saint Louis, voire à l'augmenter un peu[3]. De là le gros nouveau de 13 1/8 d. t.

Quant aux gros de saint Louis et des premières années du règne, M. B. de S. pense que c'est eux qui sont compris, avec leurs mailles, dans les mentions *tot lib., tot sol., tot den.*, sans autre détail. Car il est inadmissible, dit-il, que ces sommes considérables aient compris uniquement des deniers. Mais prenait-on ce gros pour 12 d. ou même 13 d.? Pendant les premiers mois du Journal peut-être; par la suite non pas. Le roi pouvait bien imposer le cours de son gros nouveau, mais les autres monnaies en circulation se graduaient forcément par rapport à lui, suivant leur valeur intrinsèque, et puisque les gros de saint Louis et de la période 1285-93

1. *Petiz t. argenti* (6 juillet 1295, art. 67): 45 d. p., soit 13 mailles [tierces]. Jusqu'ici on y a vu des mailles blanches, ce qui n'est possible qu'à plusieurs deniers près dans le total au lieu d'un demi-denier laissé pour compte.

2. Peut-être à la Saint-Vincent, 1295, ce qui expliquerait la mention de cette date sur les listes des prix du marc.

3. Voici comment je fais le calcul. Sous saint Louis, la différence des deux prix, achat et émission, était de 54 à 58 s., sans compter le seigneuriage. Avec le cours de 13 1/8 d. t. et la taille de 58 au marc, l'opération rapporte, en 1294, 63 s. 5 1/4 d. t, soit pour un prix d'achat de 58 s., un bénéfice de 5 s. 5 1/4 d. t., sans compter le seigneuriage.

étaient excellents, ils ont dû atteindre dans un court espace de temps le taux de 13 1/8 d. t. — Cette valeur même? Il n'y a rien d'impossible, et si on la comprend sans la souligner dans les sommes globales, c'est que c'était un cours libre, un cours commercial, non imposé et garanti comme celui du gros nouveau. — M. B. de S. pense même que le gros ancien a dû être coté au moins dans les derniers mois un peu au-dessus, et je me demande pourquoi, à moins d'admettre que les conditions de fabrication du nouveau, et par suite la valeur intrinsèque, avaient été modifiées en même temps que la valeur d'émission[1]. En tout cas, il n'est pas vraisemblable que le gros de saint Louis ait dépassé sensiblement 13 1/8 avant l'époque de la fin du Journal, sans quoi il aurait, dans sa hausse, entraîné à sa suite le gros nouveau; or nous voyons que celui-ci ne varie pas.

Mais ce sont là questions de détail. L'essentiel du système de M. B. de S. se ramène à ceci: avec le gros de 13 1/8 d. t. circulait un autre gros de cours plus ou moins variable, mais autre que le cours ancien et normal de 12 d., et ce gros était compris sans autre mention avec ses mailles sous la rubrique *tot lib., tot. sol., tot den.*

Cette hypothèse est contestable[2]. M. de Vienne ne l'accepte

1. Peut-être a-t-on porté le chiffre de taille de 58 à 59 1/6. De même en 1305, où l'on revient aux pratiques de dix ans auparavant, le gros paraît avoir été un peu inférieur de poids à celui de saint Louis, puisque Guillaume d'Ercuis le cote un peu moins cher.

2. Voici quelques objections : 1° On aimerait voir les gros dits *denarii turonenses argenti* qualifiés d'une façon plus explicite : *argenti novi*. — 2° Comment se fait-il que la liste des prix du marc parle de gros à 12 deniers pour la période 1289-95? M. B. de S. répondra que la Chambre des comptes n'a pas à s'expliquer sur le taux d'émission des pièces, et que son évaluation est toute théorique. Le gros restait théoriquement fixé à 12 deniers; on verra reparaître ce taux en 1313: c'est l'objectif de toutes les réformes De même le texte cité par Le Blanc (*Traité*, p. 190), ne tient compte jusqu'en 1301 que du gros de 13 1/8 d. t. Cependant le gros de 15 d. t. était intervenu. Ce serait donc encore là une moyenne. — 3° Les gros non détaillés étaient-ils comptés exclusivement sous la rubrique *tournois, ou étaient-ils répartis*, comme il semble, et on ne sait trop pourquoi,

pas. Pour lui, l'indication des monnaies est subordonnée, non à la nature de ces espèces, mais à l'emploi qu'on en faisait; tous les gros sont à 13 1/8, mais il n'y a que les monnaies qui entrent *réellement* au Trésor qui soient détaillées. Explication inadmissible, puisque le caissier emploie indifféremment pour tous ses versements les formules *solvit* et *solvit in turre*[1].

L'avouerai-je? Je me demande s'il y a d'autres gros que ceux qui sont énoncés. Certes, cette hypothèse suppose un nombre considérable de deniers circulants, mais ne voyons-nous pas, en 1313, le roi recommander à ses officiers de ne plus faire de recettes qu'en deniers? Préfère-t-on repousser cette solution, j'admettrai encore qu'on se contentait, sans autre raison, d'indiquer de temps en temps le détail des espèces, au moins en ce qui concerne le gros, pour noter la persistance du cours, et de préférence quand il y avait une somme à prélever pour paiement sur les recettes: car nous remarquerons que, toutes les fois que ce fait se produit, la nature des monnaies est indiquée[2]. Obligé de refaire son compte, le caissier en profitait pour donner un calcul détaillé, qui avait l'avantage de mieux couvrir sa responsabilité. De toute manière, il n'a dû y avoir en valeur de compte qu'une seule espèce de gros, les plus anciens ayant pris le cours actuel, qui est toujours le même dans cette période.

Mais il est hors de doute que le caissier a eu pour objet de noter spécialement d'autres espèces, par exemple les pièces

entre les deux rubriques *parisis* et *tournois*? En général, le chiffre des tournois est supérieur à celui des parisis, mais pas assez pour justifier la présence de tous les gros d'un côté, leur absence de l'autre. Même, à l'art. 48, il est de beaucoup inférieur.

1. Pour les versements en monnaies non spécifiées, il dit indifféremment *solvit in turre* ou *solvit*; pour les autres, *solvit* et une fois (le 7 décembre, n° 135 de Delisle), *solvit in turre*.

2. Cependant une fois, le calcul a été fait pour le gros seul. C'est le 15 février 1296 (art. 171 de Delisle). — Blancard, qui croyait à la frappe de monnaies affaiblies avant 1295, expliquait que le gros n'avait pu se maintenir au cours de 15 d. t., et que le roi avait accepté à titre de réduction ce taux de 13 1/8 d. t. Nous rejetons ce système.

d'or, dont le passage était un événement. Bien que le fragment de journal commence le 19 mars 1295, c'est le 21 juin que l'opération décèle pour la première fois la présence des doubles parisis nouveaux *(paris. nov., paris. duplic.)*; on voit les doubles tournois *(turon. duplic.)* à partir du 4 novembre, la maille demie *(den. argenti de sex denar.)* au 21 février 1296. Il est donc fort improbable que ces pièces caractéristiques existassent dès 1293, ne paraissant que plus de deux ans après : elles sont bien, dit M. B. de S., de 1295.

Une dernière remarque : cette maille demie qui était prise pour 6 d. p. (7 1/2 d. t.) représentait comme cours plus de la moitié du gros de 13 1/8, et comme poids de fin seulement les 460/1000; mais elle était taillée en proportion d'un gros à émettre pour 15 d. t. Quand il apparaîtra, elle se trouvera au pair, et le gros de 13 1/8, poussé par ces pièces qui ne le valaient pas, dépassera de son côté le taux de 15 d., comme nous le verrons. De ce gros nouveau de 15 d. et de sa maille tierce[1], il n'est pas question dans le *Journal du Temple*, ce qui se comprend si on les assigne, avec M. B. de S., à la fin de 1296[2].

1. La frappe d'une maille tierce n'est attestée que par Lautier, mais elle devient probable si déjà on a frappé la maille tierce du gros de 10 1/2 d. p. (Voir ci-dessus, p. 232, n. 1).

2. Les doubles sont cotés 2 sans majoration, ce qui ne confirme guère la théorie de notre auteur sur le rapport constant du gros au denier. — Les numismates contestent aussi l'affaiblissement de poids du gros en 1296 ; ils arguent de l'impossibilité de partager les gros que nous possédons en deux groupes nettement distincts par le poids, ce qui, étant donné les habitudes de l'époque, n'est pas concluant. D'après eux, s'il y a quelques gros dont le poids correspondrait à la taille de 63, c'est l'usure qui les a rendus tels.

## IIe PÉRIODE

### 1296-1303-1305

### MONNAIE AFFAIBLIE PUIS TRÈS MAUVAISE

*Prix du marc.* — Tenté par l'occasion qui s'offrait, Philippe le Bel venait pour ainsi dire de jouer avec le feu. L'émission d'une monnaie affaiblie devait accélérer la hausse du prix de l'argent pur, puisque le marc monnayé représentait désormais plus qu'auparavant; mais cette variation même, qui aurait dû porter le prix du marc à 75 sous environ, se perdit dans un mouvement d'une amplitude bien plus grande. En novembre 1297, le marc d'argent se payait 70 s. t.; en avril 1302, 88 s. t.; le 2 février 1303, 104 s. t., et le 24 août 120 s. t.! Les monnaies d'argent et d'or montaient en proportion. M. B. de S,, pour expliquer cette hausse considérable, parle de spéculation surexcitée, d'opérations de change multipliées par la concurrence des espèces, les unes bonnes, les autres affaiblies, et qui tendaient à élargir l'échiquier des valeurs, de rapport intentionnellement exagéré par l'agiot entre les prix des deux métaux, or et argent. Toutes ces considérations sont à retenir. Une explication plus précise est-elle possible? Nous le verrons en discutant les bases mêmes de la théorie.

Parallèlement à l'argent brut, le gros même affaibli participait donc du renchérissement, puisqu'il était reçu au Trésor, le 10 avril 1299, pour 16 1/2 d. t. La royauté s'engageait dans une impasse ; le bénéfice réalisé à l'émission n'était pas durable, car lorsque le roi voyait revenir à lui sa monnaie, il était obligé de la prendre à un cours de plus en plus élevé. Qu'il l'émît de nouveau au taux rémunérateur que comportaient ses grandes dépenses, et la course aux valeurs fictives n'était pas près de s'achever, au grand dommage de la fortune *publique*.

*Fabrication.* — Mais le roi parut un instant désireux d'y mettre un terme.

A la Saint-Jean 1303, il prescrivit que, trois semaines après ce jour, tous les paiements se feraient en bonne monnaie nouvelle de petits parisis et tournois, dont évidemment était commencée la fabrication, et le 20 juillet, il fixait les conditions du cours en ces termes : « ..... quod parisiensis parvus noviter factus pro uno duplice [parisiensi et similiter turonensis parvus pro uno duplice[1]] turonensi capiatur, cum parvi seu simplices turonenses et parisienses qui modo cuduntur tanti communiter sint valoris sicut duplices turonenses et parisienses. » Les nouveaux petits parisis et tournois étaient frappés à la valeur intrinsèque des doubles, pour s'échanger avec eux ; mais s'imagine-t-on que cela suffît à rétablir le régime de la bonne monnaie ? Comme on ne la voit pas du tout s'imposer dans les échanges, Boutaric a cru que la monnaie forte avait duré quatre mois, autrement dit que le système monétaire avait été bouleversé deux fois dans ce court espace de temps, mais aucun compte d'alors n'accuse de distinction entre la monnaie forte ou faible, et le marc ne cesse d'enchérir. Évidemment le roi, ayant préjugé de ses forces, avait dû proroger l'ordonnance. Au mois d'août, il en était encore aux mesures préliminaires : règlement sur la circulation des monnaies étrangères et féodales pour empêcher l'exportation des monnaies royales de bon aloi ; ordre à tout possesseur d'argenterie de la porter aux ateliers, sauf indemnité promise, offre de payer le marc plus cher qu'il ne valait pour se procurer de l'argent en quantité, etc.

Puis tout d'un coup, le besoin de ressources extraordinaires pour la campagne de Flandre[2] changea les intentions du roi. Le 22 août, il conclut avec les frères Le Flament un bail pour la fabrication de monnaies déplorablement affaiblies :

1. L'omission de ces mots dans le texte du *Recueil des Ordonnances*, reproduit par Saulcy, l'a conduit à une interprétation invraisemblable.
2. La défaite *de Courtrai* est de 1302 ; la victoire de Mons-en-Puelle, de 1304.

*e)* Un gros à 63 de taille, 9 d. de loi[1], au lieu de 12 (0,719 de fin), 26 1/4 d. t. (21 d. p,) de cours[2];

*f)* Des doubles parisis et tournois à la même taille qu'en 1295, mais aux titres de 2 d. 8 gr. et 2 d., au lieu de 4 d. 12 gr. et 3 d. 18 gr., titres normaux.

Ces doubles sont les fameux « cornus » que Delombardy et Saulcy ont placés en 1293, d'autres en 1295; l'ordonnance de 1316 et divers actes de Louis X, les désignent comme ayant été fabriqués par René et Guillaume Le Flament. Enfin, dans l'intervalle du 24 août 1303 à l'Ascension 1304, peuvent être classés le petit tournois et son obole que Lautier, en les datant de 1297, disait correspondre au prix de 120 s. t., et peut-être un petit parisis, retrouvé par M. Bordeaux[3].

Bref, nous sommes sous le régime de la monnaie foncièrement mauvaise, de celle qui est non seulement diminuée de poids et surélevée de cours, mais altérée dans son titre.

*Circulation.* — Nous avons vu que le gros de 1295 était reçu pour 16 1/2 d. t. dès 1299 ; il était à 22 1/2 d. t., à la veille de la fabrication de 1303 et dut dépasser les 26 pour lesquels le nouveau, très inférieur, était émis. Guillaume d'Ercuis donne des renseignements précieux sur la circulation monétaire à cette époque. On voit courir trois gros simultanément: l'un à 26 1/4 d. t. (c'est celui qui vient d'être frappé) ; un autre à 42 1/2[4] (c'est le gros de 1296); un autre enfin à 45 d. t. (c'est le gros de saint Louis et du commencement du règne).

1. Ce gros n'a jamais été retrouvé, et M. de Marchéville niait qu'il eût jamais été frappé. Son poids n'était pas spécifié, mais la loi était indiquée clairement, et il serait curieux de connaître les arguments que le regretté numismate avait à opposer à un texte aussi formel (Saulcy, *Doc.*, p. 157; cf. M. Prou, dans *Rev. num.*, 1897, p. 189), que confirment encore plusieurs ordonnances de décri (Saulcy, *Doc.*, p. 167 et 170). Mais pourquoi ne pas admettre qu'une espèce mauvaise, qui d'après les avis du roi devait être rendue à la Monnaie pour être fondue, ait disparu entièrement?

2. Saulcy a eu tort de rectifier 21 d. p. en 21 d. t.

3. Dans *Rev. num.*, 1895, p. 205.

4. *B. de S., par erreur* : 43 1/2. C'est 34 d. p.

## IIIe PÉRIODE

## 1305-1308

### Rétablissement de la bonne monnaie

*Prix du marc.* — Après être monté jusqu'à 170 s. t. (il avait plus que triplé depuis le commencement du règne), il redescendit à la N.-D. de septembre 1306 à 55 s. 6 d. Il resta à ce taux jusqu'à Pâques 1308 et passa alors à 59 s. t. Le seul aspect de ces variations nous apprend ce que fut le régime monétaire de cette période : la baisse subite des prix a dû correspondre à un rétablissement du cours normal des monnaies, puis la hausse recommence lentement.

*Fabrication.* — A la suite des mesures préparatoires dont nous avons parlé et auxquelles il faut ajouter des confiscations de biens opérées sur les Juifs et un impôt extraordinaire sur le clergé, le rétablissement de la monnaie forte comportait une double opération : 1° Diminuer le nombre des espèces circulantes de mauvais aloi et rétablir une proportion satisfaisante de monnaies de bon titre ; 2° Ramener les cours fictifs à un taux normal. La première de ces opérations exigeait un certain délai ; la seconde devait être l'objet d'un décret à jour fixe.

Le premier mai 1305, le roi annonce :

*g)* Un gros tournois fort, à la taille de 58 (ou peut-être de 59 1/6), titre 12 d., valeur 13 1/8 (10 1/2 d. p.) ;

*h)* Un petit parisis fort, taille 221, titre 4 d. 12 gr. ; et un petit tournois fort, taille 220, titre 3 d. 18 gr.

Le roi proclama alors qu'il faisait revivre la monnaie du temps de saint Louis ; en réalité, il revenait seulement aux conditions d'avant la nécessité de guerre, à ce tarif bien connu de 1294, 13 1/8 d. t. au lieu de 12. Mais il fallait accepter comme acquis un certain renchérissement de la matière, et le langage des *chroniques* prouve que personne n'a jamais con-

sidéré comme un abus cette évolution nécessaire. La valeur intrinsèque fut aussi bonne que sous saint Louis, sauf peut-être une légère différence du chiffre de taille. Enfin, on devait prendre un des nouveaux petits parisis ou tournois pour trois des anciens.

*Circulation*. — En attendant que l'usage suffisamment répandu de ces espèces permît de retirer une certaine quantité des autres et que la substance du numéraire en fût bonifiée, le roi consentait que les pièces nouvellement frappées circulassent provisoirement suivant un cours proportionné à celui de la faible monnaie, soit pour le gros à 39 1/3 d. t. (31 1/2 d. p.), le gros le plus affaibli valant 26 1/4. Les historiens n'ont pas admis cela ; ils ont cru à un système mixte pour cette période, celui de deux monnaies, l'une forte, l'autre faible : la première, la forte, prise, qu'on y songe bien, à un taux moins élevé que la seconde, ce qui est de toute impossibilité. Les comptes des fonctionnaires ne font mention que d'une seule monnaie. Que devient cependant, s'écrie Blancard, la bonne monnaie ? La vérité est que la bonne monnaie circulait, mais avec un cours proportionné à la mauvaise ; on n'avait alors que de la monnaie mauvaise vu son prix, quoiqu'une partie en fût bonne substantiellement ; la réforme accomplie, ce sera précisément le contraire.

Voilà la vérité, et, quand on rencontre dans les textes les mentions « tant de l., tant de s., tant de d. de forte monnaie » ou « de faible monnaie », cela ne désigne pas du tout deux groupes de pièces les unes toutes bonnes, les autres toutes mauvaises, mais une somme qui dans les deux cas peut être matériellement la même, traduite dans un compte différent.

Le 30 juin 1306, le roi lança son ordonnance qui, prorogée de délai en délai, finit par devenir exécutoire le 8 septembre. Dans l'intervalle de quinze mois, le commerce avait été libre de rendre au roi beaucoup de pièces mauvaises, gros et cornus. Cependant il en restait en circulation. Le gros de 1303 fut,

par décri, réduit au tiers, c'est-à-dire ramené de 26 1/4 à 8 3/4 d. t.; les doubles cornus devaient rester dans la proportion de 3 pour 2 deniers nouveaux; le gros de 1305 prenait son cours normal de 13 1/8.

Cette date du 8 septembre est sûre; elle est rappelée dans les ordonnances complémentaires, on la voit invoquée dans la comptabilité des traitements, et nous apprenons que ce jour même le prix du marc s'abaisse des 2/3.

On trouve des traces du rétablissement de la monnaie forte dans les comptes du temps, d'après lesquels le tableau suivant peut être établi[1]:

| Gros de | 1303-05 | sept. 1306 | 1309 | Poids de fin |
|---|---|---|---|---|
| saint Louis | 45 d. t. | [13 1/8] | 15 | 4gr.044 |
| 1296 | 42 1/2 | [13 1/8] | 14 1/6 | 3 723 |
| 1303 | 26 1/4 | [8 3/4] | 8 3/4 | 2 792 |
| 1305 | [39 1/3] | [13 1/8] | 14 3/4 | (3 959) |

A l'apparition du décret, l'émotion fut grande; une émeute éclata à Paris, qui fut réprimée durement[2]. Telle était l'ironie de la situation. L'affaiblissement progressif des espèces avait appauvri le public, mais sans le faire pâtir violemment; les prix courants et les salaires qui pouvaient être débattus s'étaient élevés en proportion de la hausse du cours des monnaies, tandis que les rentes et les fermages, de montant fixé par des actes ou des tarifs anciens, étaient restés invariables en valeur de compte, c'est-à-dire diminués de fait[3]. Au rétablissement de

1. Les chiffres placés entre crochets sont ceux de l'ordonnance; les autres sont relevés dans Guillaume d'Ercuis. Les passages de ce livre de raison intéressant les monnaies sont les suivants : 1° Fol. 65 (p. 120 du livre de M. J. Petit), un relevé des espèces que Guillaume avait en caisse à une date antérieure à septembre 1306, et qui a été recopié avec réduction en monnaie forte vers 1312; — 2° Fol. 28 à 32, de nombreuses spécifications de monnaies dans des passages que M. J. Petit a omis de publier.

2. Plusieurs historiens ont cru que c'était l'affaiblissement qui avait provoqué la révolte.

3. Voy. B. de S., *Comptes de l'abbaye de Saint-Denis*, dans *Rev. num.*, 1904, p. 430-7.

la monnaie forte, le peuple n'eut plus en poche que le tiers de ce qu'il possédait la veille en monnaie de compte, et comme les prix ne revinrent pas subitement à leur taux normal, que les créanciers de redevances récentes voulaient être payés d'après le compte des stipulations consenties en temps de monnaie faible, on s'explique le trouble qui en résulta. L'ordre une fois rétabli, et le régime nouveau définitivement mis en vigueur à la Saint-Remy (1er octobre), des décrets intervinrent pour ménager la transition dans le règlement des marchés ou des contrats, et un maximum des prix-courants fut établi pour la circonstance.

## Le monnayage de l'or.

Nous avons laissé de côté jusqu'ici la monnaie d'or, dont la circulation, chaque jour plus active [1], réagissait sur les cours de l'argent brut et de la monnaie blanche. Le rapport des deux métaux était instable; la spéculation encourageait ces variations pour drainer et exporter alternativement les espèces de l'une ou de l'autre sorte.

Au commencement du règne, le denier d'or, seule pièce authentique de saint Louis, ne se rencontrait plus; il n'y avait dans la circulation que des *reines* [2] et des *petits royaux* (émis pour 10 s. t.) [3]. En 1295, le marc étant payé 44 l. t., c'est alors que fut frappée une monnaie légèrement affaiblie:

1. Elle est beaucoup plus importante dans les comptes de Guillaume d'Ercuis que dans le Journal du Temple.

2. D'après Marchéville (*Rev. num.*, 1889), c'est la *petite masse* (Hoffmann. *Monn. roy.*, pl. XI. 3) qui, frappée par Philippe III et Philippe IV, reçut, on ne sait trop pourquoi, ce nom populaire. Cependant, à considérer les chiffres cités par M. B. de S., je ne vois pas figurer cette monnaie avant 1305. Pièce de 4 gr. 70, elle était intermédiaire entre le gros royal de 7 gr. et le petit royal de 3 gr. 50.

3. Hoffmann. *Monnaies royales*, pl. XII, fig. 2.

1° *Royal d'or* [1] (Lautier, 1297) à 21 k. (au lieu de 24), taille 34 1/2, monnaie double du petit royal, mais émise à 25 s. t. (20 s. p.). Ce denier d'or rentre pour la première fois dans la caisse du Temple le 21 février 1296. Aucune pièce d'or aussi grande n'avait été frappée jusque-là.

Comme conséquence de son émission pour un prix exagéré, le petit royal ou demi-florin en circulation monta denier par denier de 10 s. t. à 11 s. t. [2], et certainement plus haut, puisqu'il ne tarda pas à être concurrencé par un nouveau :

2° Petit royal [3] (Lautier, 1286) à 21 k., taille 69, émis à 12 1/2 s. t.

La frappe de ces pièces dans les conditions antérieures eût été onéreuse; on y remédiait par une diminution de titre. Mais comme le cours était quand même majoré d'un quart ainsi que celui du gros, la *ratio* 12 1/2, qui résulte de la comparaison des marcs monnayés d'or et d'argent, était sensiblement supérieure à celle qu'on peut déduire des données des années précédentes (11,90). Cette élévation du rapport légal, que la spéculation paraît avoir escomptée en forçant le roi à payer le marc 44 l. t., et qui alla sans cesse croissant, eut pour effet principal de faire sortir du royaume les gros d'argent et les deniers forts.

D'autre part, l'altération du titre des monnaies d'or provoqua

1. *Florin, royal dur* (ainsi nommé, dit Le Blanc, parce que son titre affaibli le rendait moins pliable), ou *masse*, d'après le type (Hoffmann, pl. XII, fig. 4). On reconnaît l'affaiblissement à la couleur. — A considérer le livre de Guillaume d'Ercuis (fol. 65), cette monnaie d'or n'est dépréciée par rapport à la chaire de 1303 que d'une valeur équivalant à un affaiblissement d'un demi-carat environ (voir le tableau ci-dessous); mais il semble qu'il y eut plusieurs émissions. Avec le prix de 44 l. t., l'affaiblissement d'un demi-carat n'eût pas été rémunérateur, car tel aurait été à peu de chose près le rendement même de la frappe. D'ailleurs, le roi, dans son tarif de 1308, établit une proportion de cours très voisine de 24 à 21.

2. Journal du Temple, d'après le calcul : 8 s. p. (1er décembre); 8 s. 6 d. (16 février) ; 8 s. 9 d. (3 juillet).

3. Je doute qu'un petit royal affaibli ait été frappé. Aucune pièce ne répond à ce *signalement dans* les collections.

de nombreuses falsifications et un mécontentement général. Dès 1303, la monnaie est renforcée intrinsèquement, mais sa valeur de cours en augmente davantage. On frappe un *royal*[1] de bon titre qui est émis pour 62 1/2 s. t.[2], et en 1305 un *petit royal*[3] à 13 3/4 s. t. (11 s. p.), cours valable à partir de septembre 1306, où le royal fut ramené lui-même à 27 1/2 (22 s. p.).

Quant au cours commercial, nous voyons dans les comptes que le royal du meilleur titre monta jusqu'à 87 1/2 s. t. !

| | Royal fort (chaire, 1303) | Royal faible (masse, 1296) | Reines | Petit royal et florin de Florence |
|---|---|---|---|---|
| | — | — | — | — |
| 1285 | » | » | » | 10 |
| 1296 | » | 25 | » | 12 1/2 |
| 1298-9 | » | 28 3/4 | » | 15 |
| 1301 | » | » | » | 18 3/4 |
| 1302 | » | 57 | » | 23 1/2 et 25 1/2 |
| 1303 | 62 1/2 s. t. | » | » | » |
| 1304-5 | 87 1/2 | 85 | 60 | 42 1/2 |
| 1306-7 | 28 1/6 | 27 1/2 | 20 | 13 3/4 |
| 1308 | [25] | [22 1/2] | [16 3/4] | [12 1/2][4] |
| 1309 | 31 1/3 | 30 | 21 | 15 |

La surélévation de cours des espèces d'or avait été plus grande que celle de l'argent[5]. La spéculation profitait d'une situation troublée pour majorer l'écart, et l'on ne peut ad-

1. Le denier à la *chaire* (Hoffmann, pl. XII, fig. 3).
2. B. de S. par erreur, d'après Saulcy : 60 s. t. C'est 60 s. p.
3. C'est le *mantelet* (Hoffmann, pl. XI, soi-disant de Philippe III, fig. 2).
4. Les chiffres placés entre crochets sont donnés par les mandements royaux au duc de Bretagne et au comte de la Marche.
5. Le royal d'or monta de 20 s. t. (cours idéal qu'il aurait eu en 1285 comme double du petit royal, s'il avait été créé dès cette époque) à 87 1/2 (rapport 1/4,35), tandis que le gros tournois de saint Louis passait de 12 d. à 45 (rapport 1/3,75). — On trouve d'autre part que le rapport des marcs monnayés était monté de 12 à près de 16.

mettre que l'augmentation du rapport des deux métaux, qui paraît avoir été la loi en Europe à ce moment, fût aussi accentuée ; c'est pourquoi l'argent, malgré sa hausse, avait conservé jusqu'en 1306 une forte tendance à monter toujours et par conséquent à s'exporter. Le roi arrêta net ce mouvement, mais il aurait fallu que la réduction des espèces d'or fût calculée en raison de l'état du marché ; elle ne fut sans doute pas suffisante au tiers.

Un moment, on crut que le rapport se modifierait de lui-même par une baisse plus accentuée de l'or ; le royal perdit plusieurs sous, la reine et le petit florin également (voir le tableau). Ces chiffres (placés entre crochets) sont du moins attestés par les tarifs royaux de 1308, adressés au duc de Bretagne et au comte de la Marche, et M. B. de S. les intercale entre les cours plus élevés que donnent les comptes de l'époque pour 1306 et 1309. Mais je ne suis pas convaincu de la réalité de cette baisse ; je vois que, par le même mandement, il était défendu de prendre le gros pour plus de 13 1/8 d. t., alors que nous avons tout lieu de croire qu'on le cotait déjà pour une somme supérieure, et je me demande si, prenant ses désirs pour des réalités, le roi n'a pas cru obtenir l'abaissement de l'or par des prescriptions qui restèrent lettre morte.

Quoi qu'il en soit, les deux métaux reprirent en 1308, avec lenteur d'abord, leur mouvement ascendant, et cette ignorance où l'on était des moyens de régler leurs rapports fut la principale cause qui rendit caduque la réforme de 1306.

Le prix du marc étant monté à 49 l. 10 s. t., l'essai a été fait (ou projeté) en 1310 d'un *royal* de titre faible, à 22 k., 30 s. t. de cours (24 s. p. ). Mais immédiatement, à l'annonce de ce marché, malgré le décri des reines et des florins, le marc est passé à 54 l. 15 s. t. : les frais étaient à peine couverts. On est revenu à l'emploi de l'or fin en janvier 1311, par la création de *l'agnel*.

Pièces destinées à remplacer toutes les autres, les agnels devaient, *on l'espérait* du moins, porter le coup fatal à ces

opérations de change qui, à la faveur de la diversité des espèces, surélevaient les cours. Qui ne connaît le type de ces belles monnaies, dont la première émission a été longtemps attribuée à saint Louis, parce qu'elles constituaient un retour à l'étalon monétaire de ce règne, et auxquelles M. de Marchéville[1] a consacré une excellente étude? Elles donnèrent une apparente satisfaction à l'opinion qui réclamait la monnaie du pieux roi, puisqu'elles avaient le poids et l'excellent titre de son denier d'or, c'est-à-dire à peu près le poids et le titre du gros tournois (d'où cet avantage de rendre évident pour tous, par la simple comparaison des cours, le rapport de l'or à l'argent, dont jouait l'agiotage[2]) ; quant à restituer à l'agnel le cours de l'ancien denier d'or, c'était besogne plus difficile. Même, par cette émission, le roi sanctionnait entre les deux marcs monnayés un rapport plus élevé que jamais, 16 au moins[3], et cela à supposer que l'agnel prît le cours fixé de 20 s. t. (16 s. p.). En attendant, il fit 22 s. t., tandis que le royal était coté 32, et le petit royal ou *mantelet*, 15 s. t.

## IV[e] PÉRIODE

## 1308-1315

### LES BOURGEOIS. — RÉTABLISSEMENT DE LA MONNAIE FORTE.

Revenons à l'argent. Après 1306, il ne semble pas qu'il y ait eu d'affaiblissement, et cependant le prix du marc remontait, preuve que ce renchérissement, pouvait bien être aggravé par les conditions du monnayage, dit M. B. de S., mais qu'il n'en dépendait pas uniquement. D'abord, les prix haussés de

1. Marchéville, *Le denier à l'agnel*, dans *Rev. num.*, 1889.

2. C'est ce que M. B. de S. ne me paraît pas avoir mis en lumière. En revanche, ses études apportent une confirmation éclatante de la thèse de Marchéville sur l'époque de l'apparition de l'agnel.

3. Le gros de 1306, taillé à 58, monté en 1311 au cours de 15 d. t., *rendait au marc* 72 s. 6 d.; l'agnel, 1166 s.

toute marchandise avaient de la peine à redescendre, et puis la question du rapport des métaux n'avait pas reçu de solution.

En 1309, le marc est remonté de 55 s. t. à 59 s. t.; il passe en novembre 1310 à 70 s. t. et en 1312 à 78 s. 8 d. t.

La situation devenait de nouveau très difficile. On fabriqua quelques mailles tierces en rapport avec le gros de 13 1/8 d. t.[1], mais bientôt le gros était à 15 d. t. : on décida de ne plus émettre que de la monnaie noire et d'unifier le billon comme on tentait d'unifier l'or. « La coexistence de deux types, parisis et tournois, et le manque d'exactitude qui en résultait entre les proportions des espèces favorisaient les pratiques des agioteurs qui amplifiaient à leur profit les conséquences de l'instabilité propre à l'unité de compte[2]. » On imagina donc une espèce de billon nouvelle par le type et le poids, destinée à supplanter les parisis et les tournois. Telle fut la raison d'être des *bourgeois* simples et doubles.

Mais la réforme, pour réussir, aurait dû être tentée de bonne foi, et non par un gouvernement gêné qui allait en profiter pour pêcher en eau trouble. Nous touchons à la plus grande faute et la moins excusable du règne. On admet généralement que les bourgeois, avec une valeur intrinsèque à peu près égale à celle des tournois[3], furent assimilés aux parisis[4] (12 par gros de 15 d. t.), ou en d'autres termes, qu'il n'y eut plus en compte que des parisis dénommés bourgeois, les trois espèces étant haussées à la valeur de cours de la plus élevée d'entre elles.

1. D'après certains numismates, ce serait la première maille tierce du règne. Voir cependant ci-dessus, p. 235, n. 1.

2. M. de Vienne, dans *Ann. Soc. Num.*, 1896, p. 301.

3. D'après Lautier, le poids serait moindre et le titre plus fort, ce qui ferait compensation. Mais, à en juger par la trouvaille de Sierck, les bourgeois simples étaient tout à fait pareils aux tournois de taille et de titre.

4. Le mandement au prévôt de Paris identifie les bourgeois et les tournois ; *le texte sur l'agnel identifie* les bourgeois et les parisis.

M. B. de S. ne s'exprime pas autrement. Mais que devient dans cette hypothèse sa théorie de la monnaie de compte ? Comme il veut que les deniers se soient naturellement majorés en proportion des gros, les tournois de 1310 auraient déjà valu d'eux-mêmes 1 1/4 (parisis de compte) et les parisis espèces 1 1/2. Les grands bénéfices que le roi a retirés de l'émission des bourgeois deviennent alors très difficiles à comprendre, et on saisit le défaut d'une théorie sur laquelle nous nous expliquerons à la fin.

Annoncés en janvier 1310, mis en circulation à Pâques 1311, les bourgeois cessèrent d'être fabriqués en juillet 1312 et de courir en septembre 1313. Leur décri, devenu nécessaire, ne mécontenta pas moins le public que leur création.

C'est en septembre 1313 que la bonne monnaie, annoncée dès juin, fonctionne de nouveau. De bons deniers de monnaie noire ont été livrés en nombre ; le compte en parisis et tournois est rétabli, et les bourgeois, déclarés équivalents aux tournois ; le gros en circulation est ramené à 12 d. t., mais il n'en est plus frappé ; enfin, le marc tombe à 54 s. t. C'étaient les conditions du temps de saint Louis. Le roi était allé trop loin dans sa réforme[1]. L'argent, que l'exagération de son rapport avec l'or avait chassé du royaume, continuait d'autant plus à s'exporter qu'il était meilleur marché; pour le faire rentrer sans amener de renchérissement, il fallait abaisser le cours de l'or. C'est la question aiguë de la fin du règne. Déjà en 1313, de nombreuses refontes avaient eu lieu, et le cours de l'agnel se rapprochait de 15 s. t. L'abaissement n'était pas encore suffisant. Les députés des bonnes villes, en 1314, proposèrent que: 1° Les pièces d'or, trop abondantes, seraient toutes décriées, excepté l'agnel, dont le cours serait ramené de 15 à 12 1/2

1. Les auteurs qui ont cru à un nouvel affaiblissement en 1314, ont regardé comme nouveau le tarif réparateur de 1313, qu'ils ont reproduit et mal daté. — Voir aussi les observations de M. B. de S. sur le prétendu denier d'or à 22 carats et sur le tarif qui est joint à cette frappe.

s. t[1]. (10 s. p.); 2° On prendrait le quart de toute vaisselle d'argent et on interdirait aux barons de frapper monnaie pendant deux ans; 3° On fabriquerait le plus possible de monnaie noire; 4° Les cornus de 1303 seraient définitivement « abattus ».

Philippe le Bel ne vit se réaliser qu'une partie de ces desiderata, et, en attendant, on renonçait à frapper le gros! C'est du moins ce qu'admet M. B. de S., après Marchéville[2], mais il n'insiste pas beaucoup là-dessus et dit de la situation qu'elle était bonne: il est permis de ne pas la considérer comme très satisfaisante, si elle forçait le public à se servir presque uniquement de billon et d'or[3]. Cependant, Philippe le Bel, après avoir connu de mauvais jours, laissait le Trésor en meilleur état; sur la question de l'or, on serrait de près le problème à résoudre. Seulement il fallait considérer comme acquis un certain renchérissement de l'argent et le cours du gros à 15 d. t.; c'est à cette condition et moyennant un agnel de 15 s. t., que le rapport des métaux pourra être ramené à 12 et la frappe de l'argent reprise, en 1317. Les mêmes difficultés, il est vrai, renaîtront bientôt. Comment en serait-il autrement? C'est sous Charles VII seulement que la royauté, en acquérant par l'établissement de l'impôt des revenus fixes, renoncera à faire « travailler » les monnaies aussi imprudemment, et c'est au XVIe siècle que la découverte de l'Amérique jettera sur le marché les quantités de métal réclamées par le commerce.

Nous sommes arrivés au terme de la longue et importante étude de M. B. de S. L'ouvrage se termine par un résumé des variations monétaires jusqu'à Philippe VI, par

1. Le cours de l'agnel à 12 1/2 s. t. eût ramené le rapport des deux métaux à 12 1/2, dès que le gros d'argent, de même poids, valait 1 s. t.

2. Marchéville, *Louis X le Hutin a-t-il frappé des gros tournois?* dans *Rev. num.*, 1892.

3. En effet les gros, à la différence de nos pièces de 5 francs, s'exportaient et se raréfiaient de plus en plus.

des tableaux du prix du marc et des conditions des espèces[1], par des notes sur le marc-le-roy, sur la taille des deniers, sur les monnaies féodales, qui sont marquées au coin de la bonne critique.

En somme, M. B. de S. a réduit à six le nombre des affaiblissements sous Philippe le Bel : 1293-4, 1295-6, 1303 et 1311, et à trois les périodes de renforcement : juin 1303 (fabrication suspendue), 1305-6, 1313[2]. Il a montré que, dans ces affaiblissements, la surélévation de cours avait joué un rôle plus considérable que l'altération proprement dite. Cette chronologie nouvelle, avec son enchaînement de preuves dû aux recherches les plus minutieuses, à l'interprétation la plus clairvoyante, paraît très sagement déduite ; sont dignes d'éloge également les excellentes considérations de l'auteur sur ce qu'on doit entendre par la bonne ou la mauvaise monnaie et sur la manière dont elles se comportaient l'une en face de l'autre.

Au contraire, sur la façon d'envisager le prix du marc et la monnaie de compte, le doute est permis.

M. B. de S. nous dit couramment : « L'argent renchérissait... Le roi était obligé d'acheter le marc au prix courant et de régler en conséquence son monnayage... Il fallait accepter comme acquis un certain renchérissement de l'argent, etc... » Bref, le commerce des métaux est considéré comme fournissant la clef des variations monétaires. Or, nous voyons par les tables de Wailly[3], que le prix du marc en monnaie de compte ne cessa d'augmenter depuis saint Louis jusqu'à la fin de l'ancien régime ; comment cette progression correspondrait-elle au renchérissement de l'or et de l'argent, à moins d'admettre, ce qui est contraire aux faits, une augmen-

1. Nous aurions voulu que M. B. de S. y inscrivît toutes les conclusions auxquelles il est amené, la taille du parisis de 1289 à 212 par exemple. La lecture 12 s. pour 12 d., en face du gros, est un lapsus auquel personne ne se sera mépris.

2. Wailly et Blancard comptaient 22 variations de la livre tournois.

3. N. de Wailly, *Les variations de la livre tournois*. Paris, 1857, *gr. in-8°. (Extr. des Mém. de l'Institut*, Acad. des inscr., t. XXI, II.)

tation constante du prix des métaux ? Il faut expliquer ce phénomène.

Supposons que le prix du marc était, non pas, comme le veut M. B. de S., un compte fictif qui eût besoin d'un coefficient pour être évalué en deniers sonnants, mais qu'il s'exprimait purement et simplement en deniers de la monnaie en cours de frappe ; que, s'il était inférieur au rendement de celle-ci, c'est que le roi retenait une partie de la somme pour son bénéfice; que, d'une émission à l'autre, le marc d'argent brut s'élevait *ipso facto* à la hauteur de ce rendement du marc d'argent monnayé; que le roi, croyant nécessaire et légitime de prélever quand même son bénéfice, n'avait chaque fois d'autre ressource que diminuer la quantité de fin du denier; alors on s'explique que le prix du marc se soit traduit par un nombre de plus en plus élevé de deniers pour correspondre à la même quantité de métal, comme d'ailleurs les prix de toute chose.

Quant au renchérissement ou à la baisse des métaux, ils n'y entraient pour rien, sauf à se manifester par un ralentissement ou une accélération de la hausse nominale du prix des choses due au monnayage. Mais nous n'avons pas à traiter ces questions d'économie politique, et il ne s'agit pour nous que d'une opération d'ordre gouvernemental[1].

Elle apparaîtrait plus claire pour un règne moins tourmenté que celui de Philippe le Bel[2], mais ici même nous la soupçonnons. On peut estimer que le prix du marc, toutes variations balancées, était passé de 54 s. à plus de 60[3]. Cela ne veut pas

1. Je dois entrer dans de plus grands détails sur le côté économique de la question, dans mon *C. R.* de la *Vierteljahrschrift für Socialgeschichte*. Leipzig, 1906.

2. Voir par exemple Levasseur, *Mémoire sur les monnaies du règne de François Ier*. Paris, 1902, in-4°.

3. B. de S. : « Le chiffre de 55 s. 6 d. (pour 1306) résultait de renseignements inexacts. » Même observation pour 1317. Ce prix était purement tendanciel; auparavant la forte monnaie était taillée dans un marc payé au cours de la faible, et postérieurement il fallut tout de suite augmenter

dire, selon nous, que l'argent eût renchéri, mais que l'unité monétaire, le denier, douzième du sou de compte, 240e de la livre, avait été affaibli d'autant. Par suite, le gros, qui avait valu 12 d. t., en valait 15 en 1317, ce que je traduis par : 15 deniers tournois de la dernière émission.

Comme corollaire en effet, il faut admettre qu'à chaque émission le denier tournois nouveau était taillé *effectivement* sur le pied de la fraction du gros qu'il représentait en monnaie de compte (13 1/8 ou 15) et non pas, comme le voudrait M. B. de S., sur le pied du douzième, qu'on aurait majoré en monnaie de compte à l'instar du gros (1/4 en 1295)[1]. Les deniers précédents, s'ils étaient plus forts, étaient seul majorés, et le nouveau denier se substituait à l'ancien comme unité monétaire. La monnaie de compte n'avait ainsi d'autre utilité que de régler les rapports des monnaies entre elles, suivant leur degré d'altération[2].

Telle est la doctrine généralement admise et rappelée sommairement par M. de Vienne dans son compte rendu de la *Revue numismatique* en 1903. Elle nous paraît la vraie, tandis que l'opinion contraire se heurte à des impossibilités.

D'abord pourquoi vouloir que le gros, même valant 15 ou 26 d. t. de compte, se soit toujours divisé en 12 deniers tournois sonnants, alors que le chiffre de parisis correspondant, 9 3/5, le plus usité en fait[3], ne représentait pas un nombre

le bénéfice du changeur. Nous adoptons pour 1296, 1309 et 1318, époques du gros de 15 d. t., le chiffre de 65 à 67 s. t.

1. Cette doctrine résulte en particulier des passages suivants : dans les tableaux, notes correspondant aux astérisques ; et p. 291 ; p. 56, n. 5 et 6, etc.

2. La monnaie de compte usitée de nos jours aux colonies, a pour base une unité sonnante à laquelle les autres monnaies sont ramenées (Arnauné, *La Monnaie*, p. 139).

3. Le denier parisis est l'unité dans le Journal du Temple et dans Guillaume d'Ercuis. Dans ses ordonnances, le roi dit qu'on prendra les petits tournois *à la value*, tandis qu'il spécifie le compte en parisis. Il n'y a que le marc d'argent qui soit évalué en tournois. En 1295, le gros n'a plus de *tournois que le type* : c'est un sou parisis. Enfin la pièce d'or, frappée en

simple? Nous croyons que, en 1295, le chiffre 12 redevint usuel pour le groupement des espèces, comme il ne cessa jamais de l'être pour les divisions du sou de compte; seulement, il s'appliquait aux deniers parisis au lieu des deniers tournois. Puis en 1303, on a fabriqué avec la substance du gros 21 d. p., 10 1/2 en 1305-6 et de nouveau 12 en 1317.

Les ordonnances confirment cette manière de voir. Lorsque, en 1305, le roi dit qu'on prendra les « bons gros tournois d'argent que nous faisons faire nouvellement, chacun pour 10 d. et maille de bons petits parisis neufs », il n'y a aucune équivoque possible ; il s'agit d'une valeur de compte qui correspond exactement aux espèces.

La notion que l'unité de compte aurait cessé d'être représentée par une espèce, est trop abstraite pour l'époque ; au contraire, dans notre système, il est clair que ce n'est pas du jour au lendemain que les deniers en circulation se majoraient lors d'une émission nouvelle ; ils continuaient quelque temps à garder leur cours, jusqu'à ce que les deniers nouveaux fussent assez nombreux pour donner à la hausse une base solide.

On est conduit ainsi à admettre une altération plus sensible de la basse monnaie, puisque les deniers étaient affaiblis, non seulement en raison de l'affaiblissement du gros mais par l'augmentation de leur rapport avec lui, et cela explique un mécontentement et des accusations que le monnayage d'or et d'argent justifierait à lui seul très imparfaitement.

Il faudrait examiner si les chiffres de taille et de loi, pour chaque émission, sont aussi défavorables à l'opinion de M. B. de S. Là est au contraire, semble-t-il, son meilleur atout, car on ne peut guère admettre que le poids de fin des pièces de billon soit supérieur à la fraction du poids de fin du gros correspondant à leur valeur d'émission. Cependant

même temps que le sou parisis, fut le royal de 20 s. p. (1 livre parisis). Les chiffres de taille exprimés en parisis semblent les véritables : 10 1/2, 21 *sont des chiffres ronds par* rapport à 13 1/8 et 26 1/4.

les données ne sont pas toutes certaines; le rapport 12 du gros au denier tournois n'est rien moins qu'universellement établi; il suffit pour s'en convaincre, de comparer le tableau de M. B. de S. avec celui de Wailly. Un jour peut-être, si nous avons des hypothèses plausibles à présenter, nous reprendrons ces chiffres un par un.

Indépendamment des émissions, nous savons que dans l'intervalle la valeur de cours des gros augmentait. — Eh bien, dit M. B. de S., le denier qui lui aussi renfermait un poids de fin, devait monter en proportion. — Il ne le faisait pas; voici pourquoi. Le gros était en hausse parce qu'il s'exportait contre de l'or; mais la spéculation internationale n'employait pas le denier, trop chargé d'alliage, trop encombrant. Ou plutôt, à cause d'une tolérance plus large dans la fabrication de la monnaie noire et d'une usure plus rapide, les changeurs accaparaient, fondaient même les deniers forts pour en exporter la matière [1], et ne laissaient dans la circulation que des deniers affaiblis et usés. Raison de plus pour que le gros eût une tendance à s'exprimer en un nombre toujours croissant de ses pièces divisionnaires de billon.

C'est peut-être pour obvier à cet inconvénient que le roi a ordonné certaines frappes dont le chiffre de taille singulièrement renforcé [2] nous étonne: par exemple celle des parisis à 209 en l'année 1308. Pareille mesure allait contre le but, car les deniers forts à peine lancés prenaient le chemin du creuset. La monnaie noire, qu'on réclamait à cor et à cri, se dépréciait donc malgré la demande; mais cette dépréciation du denier s'exprimait par la hausse du gros, et lui-même restait bien l'unité jusqu'à ce qu'il fût majoré par l'apparition d'un plus faible ou rejeté au-dessous du pair par la création d'un denier fort et le rétablissement de la forte monnaie.

1. A mon avis, la trouvaille de Sierck a fait découvrir un trésor de ces deniers forts soigneusement triés et mis de côté pour une opération de change.

2. C'est-à-dire arithmétiquement diminué.

Que les deniers se comportaient ainsi par rapport au gros et ne le suivaient pas dans sa hausse, c'est ce qui apparaît dans les comptes du temps. Voit-on dans le *Journal du Temple,* que les doubles nouveaux soient cotés au-dessus du pair, alors que le gros ancien était passé de 12 à 13 1/8, et les mailles nouvelles de 6 à 7 1/2 ? Et si je considère le livre de Guillaume d'Ercuis[1], j'y rencontre des doubles parisis valant deux unités en faible monnaie, lesquels auraient dû, d'après M. B. de S., se majorer en proportion des gros correspondants de 1296 ou de 1303.

Il serait superflu de chercher d'autres preuves. Remarquons toutefois que cette conception du denier explique certains faits dont nous avons dû, chemin faisant, réserver l'interprétation. Il n'y a que la première majoration du gros, en 1290 et vers 1293-4, qui reste un peu mystérieuse. Y eut-il dès lors une frappe défectueuse des deniers[2], suivie d'un affaiblissement calculé ? Ou bien l'exportation des gros et la fonte des meilleures unités de billon, sous l'influence de l'or qui commençait à jouer un rôle important, suffit-elle à expliquer cette légère dépréciation du denier? Les deux hypothèses sont permises, mais je penche pour la seconde, d'après laquelle le gouvernement aurait eu la main quelque peu forcée.

Quoi qu'il en soit, on comprend maintenant cette hausse considérable du prix du marc et du prix des espèces dans la période 1295-1306. C'est que, d'affaiblissement en affaiblissement, le double en était arrivé à ne plus représenter (en juin 1303) qu'un denier d'autrefois au lieu de deux et finalement le tiers de deux deniers[3]; le prix du marc et des bonnes

1. Ms. Sainte-Geneviève 2025 fol. 65. — J. Petit, *De libro...*, p. 120.

2. M. de Vienne explique ingénieusement les faits par une frappe calculée de manière à transformer le rapport 6/5 du parisis au tournois en un rapport 5/4. Mais ce dernier est constaté dès 1243.

3. Les chiffres de taille et de loi sont un peu incertains, mais puisqu'on décréta, en 1306, que le double de bon titre en vaudrait 3 du mauvais, c'est que le rapport de valeur intrinsèque devait être à peu près celui-là.

espèces, s'exprimant en fonction d'une unité monétaire réduite des deux tiers, devait naturellement tripler[1]. Du même coup, nous atteignons à une définition plus précise de ce qu'il faut entendre dans les textes par *forte* et *faible* monnaie: *quelle que soit la composition de la somme, les comptes en faible monnaie sont ceux dont le denier affaibli est pris pour unité, et les comptes en forte monnaie sont ceux dont l'unité est le denier fort ;* la même somme, exprimée successivement des deux façons, est réduite au tiers, sous Philippe le Bel, parce que telle fut la proportion du denier faible de 1303 au denier fort de 1306, époque de la réforme.

Et tout cela nous confirme dans l'opinion que M. B. de S. a eu tort de restreindre presque exclusivement les agissements de Philippe le Bel à des surélévations de cours. C'est vrai pour l'or et pour le gros, mais non pour le denier, qui fut très altéré.

Enfin, pour terminer, une remarque qui s'est déjà sans doute présentée à l'esprit du lecteur. M. B. de S. a écrit un livre sur les monnaies de Philippe le Bel, sans nous produire une seule de ces monnaies, et les quelques notes par lesquelles nous avons tâché d'y suppléer, nous les avons prises à d'autres sources. M. de Marchéville le lui reprochait. Gros tournois, florins, royaux, il parle des monuments comme si les manuscrits en avaient conservé l'unique souvenir, comme s'ils n'existaient pas « en bonnes espèces sonnantes », attendant le savant qui donnera à chacune sa date et son rang dans l'histoire. Cela est, à vrai dire, un travail d'un autre genre, pour lequel beaucoup de temps sera nécessaire, car il faut attendre que les séries se complètent au hasard des ventes et des trouvailles. Delombardy, Saulcy, Gariel, Marchéville, MM. de Castellane et P. Bordeaux[2] se sont essayés tour à tour à ces identifica-

1. Voir le tableau ci-dessus. — Le gros de 1295 n'y est pas tout à fait au triple; le gros de saint Louis est plus que triplé. — Le prix du marc monta de 54 s. (saint Louis) et 58 s. (1294) à 170 s., et il avait encore tendance à la hausse.

2. *Delombardy, Cat. de la coll. Rignault* (Paris, 1848). — Saulcy, Cat.

tions; elles présentent de grosses difficultés que les recherches heureuses de M. B. de S. auront contribué, nous l'espérons, à aplanir.

A. DIEUDONNÉ.

*de sa coll.* (1881). — Castellane, *Cat. de sa coll.* (1896). — Gariel, *Trouvaille de Sierck* (dans *Mél. de num.*, 1878). — P. Bordeaux, *M. royales* (dans *Rev. num.*, 1895). — Partant de l'examen des pièces, les numismates contestent la frappe d'une maille tierce avant 1308 (ci-dessus, p. 232, n. 1 et p. 235, n. 1), l'affaiblissement du poids du gros en 1296 (p. 235, n. 2) et l'existence du gros de 9 deniers (p. 238, n. 1).

# DÉFORMATIONS DE QUELQUES NOMS PROPRES

## des chansons de geste dans les imitations en moyen-néerlandais

C'est un fait bien connu que les noms propres, en passant d'une langue dans une autre, risquent d'être altérés, encore plus que les noms communs que les idiomes empruntent les uns aux autres. Il en a été ainsi des noms propres des chansons de geste françaises, lorsque ces chansons furent traduites en néerlandais et y survécurent dans des rédactions souvent infidèles. Le sujet demanderait un travail étendu qui examinerait en détail les différentes sortes d'altérations : nous ne pouvons que citer ici quelques exemples. Parfois le nom français a été moins altéré que modifié d'après les habitudes phonétiques d'un idiome germanique [1] : le mot alors change d'aspect, parfois d'accentuation ; exemples : *Lauwen* = *Laon*, *Oringhen* = *Orenges*, *Orange* ; *Montalbaen* = *Montauban*. — Parfois le français a été traduit en néerlandais, comme *Medeborch*, dans les *Lorrains* néerlandais et comme *Valkenstein* (*Vier Heemskinderen*, liv. popul. en prose, p. 20), nom qui semble la traduction d'un vocable comme *Faulquemont*. — Dans certains cas, le nom a été modifié sous l'influence d'une sorte d'analogie dont le point de départ n'est pas facile à déterminer ; c'est ainsi que le rédacteur du livre néerlandais en prose des *Quatre fils Aimon* a une prédilection pour la terminaison *ÿn* : *Aymÿn*

1. M. Salverda de Grave a commencé l'étude des transformations que subissent en général les mots empruntés par le néerlandais au français : *voir particulièrement* des articles publiés dans les tomes XV et XVI du *Tydschrift voor Nederl. Taal- en Letterkunde*.

pour *Aimon*, *Ywÿn* pour *Yon*, et, forme remarquable, *Valentyn* pour *Vaillantif*, le destrier de Roland (*Heemsk.*, p. 137) : le livre en prose sur Roncevaux (*Stryt van Roncevale*, édition Boekenoogen, p. 26) porte *Volentÿf* forme moins altérée ; il semble probable que le nom d'homme *Valentin*, néerl. *Valentÿn*, a, dans le cas particulier, contribué à modifier le nom du cheval [1].

Mais des cas très curieux sont ceux où le nom a été altéré d'une façon plus ou moins grave par des raisons *paléographiques*. C'est ainsi que *Dunay* pour *Dunaimes* = *li Dus Naimes* (*Heemsk.*, p. 99) s'explique naturellement quand on suppose une leçon néerlandaise primitive : *Dunaȳ* pour *Dunaym*, où un copiste aura oublié de tenir compte de la barre sur l'*y*, représentant l'*m* [2].

Autres exemples de déformations par suite de mauvaise lecture des noms français originaux :

*Manosyn*, dans les *Lorrains* néerlandais ; il est à peu près certain que c'est une mauvaise lecture d'une forme manuscrite *Mauoisin* = *Mavoisin*, *Malvoisin* ; comp. *Romania*, XXXIV, 19, note.

*Benfluer* dans le *Maugis* néerlandais (livre en prose). Un fragment du poème porte *Beufloer*, forme qui semble elle-même une altération de *Beafloer*, que le *rifacimento* de Heidelberg lit *Beaflur* [3], comp. *Romania*, XXVI, 516 ; la forme française a dû être *Belle-fleur*, *Belfleur*.

*Buene*, forme constante pour *Bueve* (d'Aigremont), dans le

1. De ces trois formes, deux se retrouvent dans les fragments du poème dont le livre populaire est la mise en prose : *Volentÿn*, rimant avec *fÿn* (v. 1418, édit. Matthes) ; *Aymÿn* ou *Haymÿn*, constamment (v. 36, 52, etc., 68, 93, etc., édit. Matthes). Pour *Iwÿn* les fragments en vers donnent *Yewe*, cas infléchis *Yewes*, *Yewen* (v. 245, 230, 241, 227 édit. Matthes). Il faut noter que la version du poème en jargon mi-allemand, mi-néerlandais conservée à Heidelberg a pour *Aymÿn* ou *Haymÿn* la forme *Heyme* (édit. Pfaff, v. 29 et *passim*).

2. La version allemande de Heidelberg lit *Dunaymels* (v. 2110.)

3. A moins que *Beaflur* ne soit dû au rédacteur allemand du poème de Heidelberg : une *Beaflurs* figure dans le *Parzival* de Wolfram d'Eschenbach.

*Maugis* manuscrit (n° 150) de Heidelberg; Gervinus, qui ne connaissait les traditions sur Maugis et son père que par cette rédaction, donne cette forme (qu'il transforme en *Buenó*) comme si c'était la bonne, dans sa *Geschichte der poetischen National-Literatur der Deutschen* (Leipzig 1842), II, 19. Ici encore, confusión de *n* et *u*.

La même confusion explique, selon nous, les formes singulières du nom de *Guenelon*, *Ganelon*, le traître de Roncevaux, en moyen-néerlandais ; cependant, ici le cas est plus compliqué. Voici d'abord une liste des formes, rangées à peu près par ordre chronologique :

Fragments en vers de la traduction de la *Chanson de Roland*, dans Kalff, *Middeln. epische Fragmenten*, v. 426, 455 : *Guelloen*; 826 : *Gaveloen* (douteux, il n'est pas question de Ganelon dans le passage correspondant de l'original).

Fragments des *Lorrains* néerlandais : constamment *Gelloen*.

Maerlant, traduction du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, IV° partie, livre I, ch. 24, 27 : *Gauweloen*.

Jan de Klerk, *Brabantsche Yeesten*, II, 35, 84 et suiv. : *Gaveloen*; il est possible que le manuscrit porte *Gaueloen*.

Fragments d'un poème sur *Huon de Bordeaux* (chez Kalff, *o. c.*), constamment, v. 29, 41, 65, etc. *Guweloen*, une fois *Guweles*, rimant avec *es* (déformation voulue du nom à cause de la rime ?).

Fragment d'un poème inconnu du cycle carolingien, publié *Tydschr. voor Nederl. Taal- en Letterk.*, XVI, 296 : *Gwelloen* (v. 338, 362).

*Maugis*, livre populaire en prose, édit. Kuiper, p. 18, 23, etc., constamment : *Guwelloen*.

*Quatre Fils Aimon* (*Vier Heemskinderen*) livre en prose, édit. Matthes, p. 35, 37 : *Guwelloen*. Le *rifacimento* allemand du poème (manuscrit de Heidelberg, édit. Pfaff, v. 1504, 1506, etc.) lit *Gavelone*.

*Chronique de Brabant* (*Allerexcellenste Cronyke*, Anvers, 1497) : *Gauloen*, *Guweloen*.

*Roncevaux*, livre populaire en prose, édition Boekenoogen : constamment *Guwelloen*.

Encore au XVI[e] siècle, chez le « rhétoriqueur » Casteleyn, cité par Jonckbloet, *Gesch. der Nederl. litterk.* II, 447 (3[e] édit.) : *Gaweloen*.

Ce qui distingue ces formes, c'est l'absence de la première lettre *n* qui figure dans le nom français ; comme elles ont toutes ce trait en commun, elles doivent avoir une origine commune. Je crois qu'on aura, par erreur, lu *Gueuelon* pour *Guenelon; Gueuelon*, devenu en néerlandais *Gueueloen* (prononcé *Guewe-loen*) aura ensuite subi des transformations diverses ; le second *u*, se prononçant comme *w*, aura influencé l'*e* précédent, qui sera devenu *u*, d'où la forme *Guweloen*, *Guwelloen*. D'autre part, l'autre forme française moins ancienne, *Ganelon*, peut avoir agi sur les formes néerlandaises, sans faire disparaître la faute initiale; de là *Gaweloen* et *Gaveloen* (ou *Gaueloen*).

La forme *Guelloen* du *Roland* néerlandais pourrait bien ne différer que par la graphie de *Guwelloen*, si on la lit en trois syllabes : *Güelloen*. On peut aussi admettre la prononciation *Gwelloen*, comp. la graphie *Sueden* pour *Sweden* (la Suède) dans les *Lorrains* néerlandais. Nous avons vu que *Gwelloen* existe : c'est une forme abrégée de *Guwelloen*.

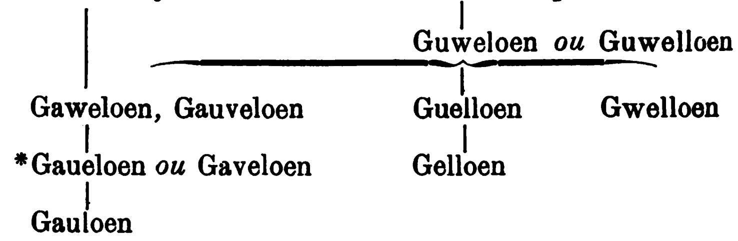
La forme qui s'éloigne le plus des autres est celle des *Lorrains* néerlandais : *Gelloen*. D'un côté il est certain que le Gelloen des *Lorrains* est bien le même personnage que le Ganelon français ; d'autre part, il semble impossible de séparer cette forme néerlandaise des autres et de l'expliquer par une forme française spéciale [1]. Il est plus simple de rattacher *Gelloen* à la forme néerlandaise *Guelloen* que nous avons déjà rencontrée :

1. *Romania*, XXI, 387, j'avais essayé d'expliquer *Gelloen* par un hypothétique **Guellon*, cas régime français qui répondrait à *Gales*, cas sujet, forme citée par G. Paris, *Rom.*, XI, 486-487 ; mais *Gales* est une forme excessivement rare, M. E. Langlois ne la donne pas dans sa *Table des noms propres*. Il semble difficile de rattacher le nom *Gelloen* à une forme aussi peu répandue et de le séparer de toutes les formes néerlandaises analogues.

on aura cru que le *gu* initial exprimait le *g* dur, qui se représente en néerlandais par *g* simple, et l'on aura supprimé l'*u* comme inutile ; de même, en moyen-haut-allemand, *Guenelon* s'écrit *Genelun*.

Le tableau qui suit résume cette discussion; l'astérisque désigne les formes hypothétiques.

*fr.* GANELON, =*fr.* GUENELON *néerl.* Gueueloen (*pr.* Gueweloen)




Si notre explication des formes du nom de *Ganelon* est approuvée, il en résulte que les gens des Pays-Bas ont connu dès l'abord les récits épiques sur Roncevaux, non par une tradition orale (qui n'admettrait pas de pareilles transformations), mais par une tradition livresque, par des traductions faites sur des textes *écrits*. Cette conclusion est confirmée par l'ensemble des faits connus d'ailleurs.

G. HUET.

# DEUX PRIVILEGES DE RAIMOND BÉRENGER IV

## Comte de Provence et de Forcalquier

### En faveur de la commune de Seyne, confirmés par le roi Charles II d'Anjou

Raimond Bérenger IV, succéda en 1209, à l'âge de onze ans, à son père Alfonse II, de Barcelone, dans les comtés de Provence et de Forcalquier. Il épousa, en 1220, Béatrice, fille de Thomas, comte de Savoie; quatre filles naquirent de ce mariage. Raimond Bérenger IV mourut à Aix, le 19 août 1245.

L'année suivante, le 19 janvier, sa fille Béatrice, héritière des États de son père, en vertu du testament de celui-ci, en date du 20 juin 1238, devint la femme du frère de Louis IX, roi de France, Charles d'Anjou. Par suite de ce mariage, ce prince prit le titre de comte de Provence et de Forcalquier, titre qu'il transmit à ses descendants, avec celui de roi de Naples [1].

Dans les limites du comté de Provence se trouvait la ville de Seyne [2], en latin, *Sedena*, sur les pentes des Alpes, aux confins de la Savoie, dans le diocèse de Digne.

Cette ville formait une commune à l'image des républiques italiennes du moyen âge; elle était gouvernée par des consuls conformément aux lois romaines et aux statuts municipaux.

1. Cf. Papon, *Histoire de Provence*, t. II (Paris 1778), p. 298 ; et *Art de vérifier les dates*.

2. Seyne-les-Alpes, ch.-l. de canton, arr. de Digne (Basses-Alpes). « Sedena, SEINE oppidum Galliae in provincia et dioecesi Diniensi, ad radices Alpium et in limite ditionis Sabaudiae et comitatus Nicce, tantum leucis ab Ebroduno in meridiem, Diniam versus paulo plus, illic celebratum fuit concilium provinciale anno 1267 vix 4 leuc. distat a Barcinone oppido in occasum. » Baudrand, *Lexicon geographicum*, p. 156, col. 1.

Raimond Bérenger, par un privilège du 28 novembre 1222, daté de Digne, régla le mode de succession des bourgeois et réglementa certains droits et devoirs des hôtes qui habitaient dans la commune de Seyne. L'acte commence par l'invocation divine, puis viennent la date d'année, mois et jour, exprimée à la manière romaine, la formule de notification, la suscription et le dispositif. On remarque à la fin du texte les clauses de renonciation aux exceptions des lois romaines.

Le protocole final contient la date de lieu, les noms des témoins, du notaire qui a écrit la charte et l'a authentiquée du sceau du comte et de son propre *signum manuale*.

Par un autre privilège du 5 août 1223, le même comte concéda à la commune de Seyne des franchises et libertés et promulgua un certain nombre de règles relatives au consulat et à l'administration de la justice civile et criminelle, se réservant certains droits et prérogatives. Les formules du protocole initial et final sont les mêmes que celles du privilège précédent. Il est cependant remarquable que le notaire, au lieu d'employer l'expression *hanc cartam*, lui a substitué *hoc instrumentum composui*, ce second privilège étant une sorte de contrat, dans lequel les destinataires, c'est-à-dire les consuls, interviennent pour promettre, de leur côté, au concédant d'élever la tour du comte d'un étage, *levare ad expensas nostras turrem vestram de Sedena ad unum solarium*.

Le roi Charles II d'Anjou, le 25 juin 1292 (l'indication du lieu manque dans la date), à la requête des consuls de Seyne, Pietro Arnardo et Giovanni Isnardi, confirma les deux privilèges de son aïeul maternel, Raimond Bérenger, lesquels lui avaient été présentés par les dits consuls[1].

Il nous a semblé que ces privilèges avaient assez d'intérêt

1. Ce diplôme du roi Charles a été inséré au fol. VIII du registre de la chancellerie angevine n° 59, dans un cahier *privilegiorum*, *donationum et concessionum*. Le caractère de l'écriture est un peu différent de celui des autres diplômes transcrits dans le même cahier et dans le même registre ; mais ceci, pas plus que l'absence de date et de lieu, n'est suffisant pour rendre suspect cet acte de confirmation.

au triple point de vue de l'histoire, du droit et de la diplomatique, pour qu'il fût utile de les publier intégralement. Nous avons mis en tête, parce qu'il est le premier en date, celui qui dans le diplôme du roi Charles a été inséré le second.

Nicola BARONE,
Chef de section à l'*Archivio di Stato* de Naples

I

*1222, 28 novembre; Digne. — Privilège accordé par Raimond Bérenger, comte de Provence, à la communauté de Seyne, et portant réglementation du droit successoral et du droit de résidence.*

In nomine Domini anno incarnationis eiusdem M°CC°XX°II° quarto kal. decembris. Certum sit presentibus et futuris, quod nos, Raimundus Berengarius, Dei gratia comes et marchio Provincie et comes Forcalquerii, non deceptus, non coactus, non dolo vel fallacia ad hoc inductus, mera et spontanea voluntate nostra donamus et titulo perfecte donationis tradimus et concedimus vobis Poncio Isnardi et Stephano Bruno, pro vobis et pro tota universitate de Sedena recipientibus, qui tunc temporis consules eratis, omnia ea, que de consuetudine habere et capere solebamus in hominibus de Sedena, videlicet quod hereditates et possessiones suas et etiam omnia ea alia mobilia et immobilia de illis, qui sine filiis et filiabus decedebant, nobis pertinebant de cetero ex donatione nostra in perpetuum habeatis et teneatis et possideatis ; quod vos et omnis habitator ville de Sedena possitis cui volueritis, sit inde habitator vel extraneus, omnia vestra mobilia et immobilia in testamento vel sine testamento relinquere vel dare seu concedere libere et absque omni exactione nostra et nostrorum, vel si sine testamento aliquem de villa mori contigerit, revertatur illius hereditas ad propinquiorem sui. Item donamus et concedimus vobis et vestris per nos et nostros in perpetuum, quod quilibet qui ibi veniet ad manendum, possit ibi libere manere, datis nobis duodecim denariis vian[ensibus][1] pro unoquoque casamento annuatim, sicut continetur in alia carta nostra, et cum voluerit possit inde recedere cum omnibus rebus suis et quo voluerit in salvo et secure, renun-

1. *Vianensibus* pour *viennensibus*.

tiantes generaliter et specialiter omni iuri scripto vel non scripto, legali vel canonico et consuetudinario, et specialiter beneficio minoris etatis et in integrum restitutionis et illi legi, que dicit donationem ex causa ingratitudinis revocari posse, et generaliter omni iuri, per quod contra predicta venire vel aliquid de predictis infringere vel revocare possemus. Actum Digne, in camera domini L., Dignensis episcopi [1], in presentia ipsius episcopi, Guillelmi de Cotiniano [2], Petri Augerii, Frenerii, Petri de Bromez, Guillelmi Iordani, Petri Laugerii, Petri Bononominis, Guillelmi Piela, Poncii Seutronis, et mei Guillelmi Poncii, notarii domini comitis, qui eius mandato hanc cartam scripsi et sigillo suo sigillavi et hoc signum feci (*Signum manuale*).

## II

*1223, 5 août. — Privilège de Raimond Bérenger, comte de Provence, portant octroi de franchises en faveur de la communauté de Seyne à la réserve de certaines coutumes énumérées.*

In nomine Domini et anno incarnationis eiusdem M°CC°XX°III°, nonis augusti. Certum sit futuris et presentibus, quod nos Raimundus Berengarius, Dei gratia, comes et marchio Provincie et comes Forcalquerii, donamus et concedimus in perpetuum vobis Amblardo et Petro Bononomini, consulibus de Sedena, pro vobis et pro tota universitate eiusdem ville accipientibus, franchisiam et libertatem, retentis nobis et nostris in perpetuum in unoquoque casamento eiusdem ville duodecim denariis vian[ensibus] censuales (*sic*) et retentis omnibus leudis et fornagiis et omnibus justiciis [3] criminalibus, ut est de homicidio, adulterio, furto et sanguinis effusione, hoc tamen retento in effusione sanguinis. Quod si aliquis aliquem cum palma vel cum pugno percusserit, et sanguinem de naribus vel de facie vel de aliis locis ei parumper astraxerit et hoc sine magno vulnere vel sine magno ictu et sine ommibus illis, in quibus criminalis iustitia invenitur, hoc volumus reverti ad manus consulum, et retentis omnibus raubariis et latrociniis, exceptis tamen

1. De 1210 au 6 octobre 1232, l'évêque de Digne fut Lantelmus.
2. Par le testament de Raimond Bérenger Guillaume de Cotignac et ce bon Roméo, célébré par Dante, furent institués tuteurs de ses filles et administrateurs de leurs états. (Cf. Papon, *op. cit.*, p. 332).
3. *Justitiæ*, c'est-à-dire les amendes.

parvis latrociniis, ut est in garbis, in fructibus, in leguminibus, in pasturibus, in lignis, et huiusmodi, que debent ad manus consulum venire et ab eis debent puniri. Quod si facere noluerint, vel prolongaverint, debet ad manum nostram reverti vel baiuli nostri, et retentis nobis et nostris in perpetuum cav[a]lcatis ad voluntatem nostram faciendis, et retentis sexcentum solidis vian[ensium] pro alleberga annuatim, et salvis et retentis omnibus iuribus et rationibus nostris, et retentis omnibus serviciis censualibus, que solent haberi, et volumus quod habeant milites in villa de Sedena et in hominibus in ea habitantibus, tamen si milites, qui dominici sunt de villa, aliquam questionem vel querelam super censibus suis ab hominibus ville exponere voluerint, veniant ad baiulum domini comitis, et ipse statim precipiat consulibus, quod super querelis faciant eis quod ius dictaverit. Quod nisi faciant, ipse baiulus postea hoc distringat. Item donamus et concedimus vobis omnes coccias [1], et laudamus et confirmamus vobis consulatum vestrum in perpetuum, sicut dominus pater noster illud [2], quondam comes Provincie ipsum vobis laudavit et donavit, et eum ex proprio dono nostro vobis donamus. Sciendum vero est, quod de villa debent fieri tres consules et baiulus noster debet fieri quartus, et debet habere quartam partem justiciarum consulibus pertinentium a duobus solidis supra. Et nos consules predicti promittimus vobis domino Raimundo Berengario, comiti Provincie, per nos et per totam communitatem nostram levare ad expensas nostras turrem vestram de Sedena ad unum solarium. Et ut predicta donatio sit firma et in perpetuum valitura nos Raimundus Berengarius, comes Provincie, nos esse confitemur et recognoscimus quindecim annorum et amplius. Actum est hoc aput Dignam in presentia et testimonio domini L. Dignensis episcopi, Guillelmi de Cotiniaco, Riccarii de Tarascono, Raimundi Esmiso, Poncii de Matarone, et mei Guillelmi Pontii, domini Comitis Provincie notarii, qui mandato ipsius hoc instrumentum composui et sigillo ipsius sigillavi et hoc meum si-(*signum manuale*)-gnum apposui.

1. *Coccia.* Du Cange note *Cossa* et *Cosca* comme des mots spécialement usités en Provence pour désigner un droit de mesurage.

2. *Illud;* le notaire a peut-être voulu écrire *illustris*, à moins que par inadvertance le copiste n'ait séparé *illud* d'*ipsum* qu'il renforcerait.

# COMPTES RENDUS

Abbés G. Busson et A. Ledru. — **Actus Pontificum Cenomannis in Urbe degentium**, avec une table alphabétique des noms dressée par E. Vallée. — Le Mans, Société des Archives historiques du Maine, 1902 ; in-8, CXLVII-603 p.

Les *Actus Pontificum Cenomannis iu Urbe degentium* ont donné lieu à des discussions trop vives pour qu'il soit nécessaire d'insister sur leur importance. On n'en possédait pas d'autre édition que celle de Mabillon, MM. Busson et Ledru l'ont jugée imparfaite et difficile à acquérir pour la plupart des travailleurs, c'est pourquoi ils ont entrepris de publier à nouveau la compilation mancelle. Ils ont fait précéder le texte d'une longue introduction dans laquelle l'un d'eux — car M. le chanoine Busson a revendiqué pour lui la responsabilité de ce travail — a étudié les *Actus* et exprimé sur leur date, leur composition et leur valeur des conclusions qui sont presqu'entièrement nouvelles. Ces conclusions ont été critiquées ailleurs, et il semblera peut-être que ce compte rendu vient un peu tard, mais ce sont des questions où le dernier mot n'est jamais dit, et l'intérêt qui s'attache, tant à l'ouvrage lui-même qu'aux hypothèses dont il est l'objet est assez grand pour que l'on puisse en parler même quand sa publication n'est plus tout à fait une nouveauté.

Nous essaierons donc d'examiner d'abord les idées des éditeurs sur les divisions des *Actus* et la date de la composition première — puis sur la créance que l'on doit à l'auteur primitif au point de vue de l'hagiographie et de la diplomatique — enfin l'édition elle-même.

***

MM. B. et L. divisent ainsi le texte qu'ils publient :

1° *La composition* primitive, qui finit, après la mention de l'ordi-

nation d'Aldric, par un souhait de longue vie à son adresse. « *Cui Dominus, oramus, hanc degere vitam secundum suam voluntatem tribuat, et post hanc vitam ei concedat sempiternam. Amen* » (p. 317).

2° Une brève notice sur Aldric avec une bulle (fausse) de Grégoire IV, l'une et l'autre insérées peu avant ou même après la mort d'Aldric, arrivée en 857 (p. 317-327) et remplacées dans un des manuscrits par un abrégé des *Gesta Aldrici.*

3° Une série de notices sur les évêques postérieurs, ajoutées à diverses époques.

La date de la première partie était rejetée par l'opinion commune après 840. Julien Havet notamment, dans le grand travail, qu'il laissa inachevé, sur les *Actes des évêques du Mans*, attribuait cette première partie à la fin de l'épiscopat d'Aldric, et en faisait l'œuvre du chorévêque David : « qui gouvernait l'évêché du Mans... sous le nom du titulaire malade et impotent[1] », il a même esquissé assez joliment, par conjecture, la psychologie du personnage. M. B. entend les choses tout autrement et place la composition des *Actus* tout au début de l'épiscopat d'Aldric. Il commence par se débarrasser — sans grande peine — des arguments assez subtils mais peu consistants, de Julien Havet, puis il expose les siens, en vertu desquels il conclut à une date antérieure à 835. Il semble qu'il a bien fait de choisir une date un peu reculée, mais en réagissant il a peut-être dépassé la vérité. Nous commençons par écarter une raison de vraisemblance (p. XLI) à laquelle il ne tient qu'accessoirement. Restent deux preuves. La première (p. XXXIII) est tirée de la notice de saint Liboire. Cette notice nous montre dans l'église de saint Victeur le lieu de sépulture du saint. Or il fut solennellement transporté à Paderborn en 836, comme l'atteste une relation contemporaine[2]; donc la notice de saint Liboire est antérieure à 836. M. B. va plus loin ; il signale que les Actus sont cités comme en cours de composition, et même, selon une autre explication admise dans les *errata*[3], comme entièrement terminés dans une Vie de saint Julien copiée aux feuillets précédents d'un des manuscrits. Or, cette vie, M. B. la croit antérieure à 835, pour une raison analogue à celle qu'il invoque dans le cas de saint

1. J. Havet, *Œuvres*, t. I, p. 339.
2. Pertz, *Mon. Germ. Hist.* in-fol. *Scriptores*, t. IV, p. 149.
3. V. p. *XXXIII et 605.*

Liboire, elle ne reconnaît pas d'autre lieu de sépulture à saint Julien que sa petite basilique sur la rive droite de la Sarthe, alors que le corps de ce saint fut transféré à la cathédrale en 835. Mais précisément cette translation de 835 ne nous paraît pas démontrée, malgré les efforts de M. B.

Il commence par déclarer qu'un paragraphe des *Gesta Aldrici* relatif aux translations et difficile à concilier avec sa théorie, doit être écarté parce qu'il n'est qu'une addition, postérieure de beaucoup à la composition des *Gesta*. Les raisons qu'il donne de cet ostracisme (p. xxxiv), nous paraissent prouver tout au moins que ce passage est altéré et qu'il est peut-être prudent de ne pas vouloir extraire trop de choses de son texte. M. B. s'appuie ensuite sur un autre passage des *Gesta Aldrici*, qui place à la date de 835, non pas une translation de saint Julien, mais la mise dans un autel de la cathédrale de reliques de ce saint et de plusieurs autres. Si ce texte prouve quelque chose, c'est qu'en 835 le corps de saint Julien reposait encore dans sa basilique ; il serait donc plutôt défavorable à M. B., lequel n'a pourtant pas trouvé d'autre fondement à sa conjecture. Il faut donc reconnaître que nous ignorons la date de la translation du patron actuel de la cathédrale du Mans. Le fait de cette translation nous est affirmé par un récit plus récent[1], mais quand eut-elle lieu ? Nous ne savons qu'une chose, c'est que ce fut au plus tôt à la fin de 835. M. B. n'a donc pas prouvé que les *Actus* fussent antérieurs à cette date.

D'ailleurs une œuvre de ce genre n'a pas pu se faire en un jour; nous sommes conduits à penser que, si la vie de saint Liboire a été écrite avant 836, nous trouverons des traces de la suite de la composition à une date plus récente : nous en trouvons, en effet. En 836 précisément, Aldric demande à Louis le Pieux la donation du monastère Notre-Dame au Mans; puis, peu de jours après, ayant, dit-il, trouvé dans les archives de l'évêché d'anciens titres qui établissaient que ce monastère lui appartenait, il en demande la restitution.

L'empereur fait droit successivement à ses deux requêtes ; de là deux préceptes, l'un du 17, l'autre du 22 mars 836, rapportés dans les *Gesta Aldrici*[2]. Si les *Actus* avaient été composés avant 835, comme les *anciens titres* en question y sont rapportés tout au long, et même

1. *Actus*, p. 327.
2. *Gesta Aldrici*, éd. Charles et Froger, p. 45 et 47.

quelque peu arrangés, la première demande d'Aldric n'aurait pas eu sa raison d'être. La rédaction du chapitre — celui d'Aiglebert (v. 673-v. 698) — où ils figurent, fut probablement l'occasion qui fit connaître à l'évêque les titres relatifs au monastère de Notre-Dame; par conséquent, à l'extrême fin de l'année 835, ou au début de 836, les *Actus* n'étaient pas terminés. Nous concluons donc, d'après les deux seules données chronologiques que nous puissions retenir, que c'est autour de l'année 836, partie avant, partie après, qu'il faut placer la composition du premier noyau des *Actus*. Il faudra descendre beaucoup plus bas pour une partie au moins du chapitre de Gauziolène (v. 743-v. 771), si l'on admet l'utilisation, par l'auteur, de pièces appartenant aux compilations de Benoît le lévite et du pseudo-Isidore.

Quant à la continuation des *Actus* après Aldric, M. B. ne s'est pas préoccupé d'en fixer bien nettement les limites, et les problèmes relatifs à cette seconde moitié sont aujourd'hui à peine posés. Selon l'hypothèse de Mgr Duchesne[1], que M. B. reproduit avec raison (p. CXXXIV), les biographies des neufs premiers successeurs d'Aldric, de Robert à Amans exclusivement, seraient l'œuvre d'un compilateur du XIe siècle. Ce compilateur témoin oculaire à partir de l'épiscopat de Gervais (v. 1038-1055), écrivait sous son successeur Walgrin (v. 1055-1065). Cette division est indiquée par la tradition paléographique, puisque ces neuf notices sont les seules qui ne se trouvent que dans le manuscrit de Paris; elle est confirmée par le texte, extrêmement sommaire pour les premiers évêques, et même entièrement remplacé par une sorte de protestation au nom de l'évêque, pour Gonthier (v. 890-v. 913) et par un testament pour Aubert (v. 913-v. 951). Enfin on suppose que le tout aurait été écrit sous Walgrin parce que la notice de ce prélat traite surtout de ce qu'il fit avant d'être évêque, et fort peu de son épiscopat. Toutefois il faut observer qu'après cette décision, suggérée par tant d'indices, on ne trouve aucune formule de conclusion, comme il serait pourtant naturel qu'il y en eût après un travail d'aussi longue haleine.

Nouveaux sujets d'hésitation pour les notices qui suivent. Celle d'Arnaud (1067-1081) se termine, elle, par une conclusion « *Cujus anime omnipotens Deus vitam et requiem tribuat sempiternam. Amen* » (p. 382), suivie d'un court paragraphe relatif au transfert du corps de l'évêque sous son troisième successeur, en 1140. Ceci donnerait à

1. *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II, p. 327.

penser que cette biographie fut composée isolément. D'autre part les « trois notices d'Arnaud, Hoel et Hildebert sont de la même main, dans le manuscrit du Mans du XII^e siècle, et toutes les trois en prose rythmique à peu près régulière, » (p. CXXXVII) ce qui porterait le critique à les réunir, et le laissera donc au total assez indécis, s'il n'a d'autre élément de choix.

Les dernières biographies, celles de Gui de Ploermel (1126-1136), Hugues de Saint-Calais (1136-1144), Guillaume de Passavant (1145-1187), et Geoffroy de Loudun (1234-1255), paraissent être des compositions isolées, œuvres de contemporains : les deux premières ont une formule finale bien marquée[1], les deux autres sont séparées par un espace de temps qui ne peut laisser aucun doute.



L'ensemble de ces continuations a un caractère narratif, que M. B. oppose avec raison au point de vue utilitaire de l'auteur primitif (p. CXXXIV). Qu'a donc voulu celui-ci ? A cette question encore, la réponse de M. B. n'est pas celle de ses prédécesseurs ; son hypothèse est une conséquence de la date adoptée ; la voici : « Les *Actus* ont été » composés au commencement de l'épiscopat d'Aldric pour lui donner » de son diocèse une première connaissance générale et assez com- » plète. Ce n'est pas une chronique des évêques du Mans; on l'inti- » tulerait peut-être maintenant : Essai sur le diocèse du Mans, sa » fondation, la série de ses évêques, les églises et monastères qu'ils » ont fondés... les pertes survenues par le malheur des temps ou la » malice des hommes, d'où l'état présent du diocèse » (p. CXL). Obligés de repousser la date un peu trop ancienne de M. B. et de placer la composition des *Actus* vers 836, nous devons modifier cette appréciation. Les *Actus* sont bien un essai sur le diocèse du Mans; ils ont un but pratique et doivent servir à faire reconnaître les droits de l'église cathédrale, ils sont peut-être la suite de recherches ordonnées par Aldric à son arrivée dans le diocèse, à dessein d'y rétablir de l'ordre ; on ne peut pas dire toutefois qu'ils aient servi à lui en donner une *première* idée, ils nous paraissent être un recueil d'arguments en vue d'une campagne de revendications.

Dans quelle mesure ces arguments sont-ils de bonne qualité ? Quelle est la sincérité de l'auteur des *Actus* ? Que ce soit le chorévêque

1. V. *Actus*, p. 442 et 454.

David ou un autre, car M. B. ne tient pas à ce personnage, qui n'a plus le même intérêt depuis qu'en vertu du changement dans la date, le tableau dramatique des vieux jours d'Aldric tracé par Julien Havet, retombe dans le domaine de l'imagination.

Selon M. B. l'auteur des *Actus* n'est pas un faussaire : « c'est un homme instruit, mêlé à l'administration du diocèse, connaissant ses archives... Il n'y a aucune raison de l'accuser de faux ni de regarder les copies peu fidèles reproduites par lui comme son œuvre, ou comme des faux véritables » (p. CXL). Une fois de plus, on le voit, les éditeurs nouveaux se séparent de l'opinion généralement reçue et ils entreprennent, selon l'expression des Bollandistes « un sauvetage à outrance[1] ». Naturellement cette partie de leur *Introduction* a suscité de vives polémiques, et c'est sur ce point surtout que s'est porté l'effort des critiques, notamment de MM. P. Fournier[2] et A. Molinier.[3] Il semble bien, au total, que l'auteur des *Actus* sort de tous ces débats à peu près aussi noir qu'après les travaux de J. Havet, dont on a, avec une certaine complaisance, relevé les erreurs de détail sans parvenir à le faire oublier.

M. B., après d'autres critiques, a parfaitement montré que les notices des *Actus* ne suffisent pas, dans la pensée de leur auteur, à donner une idée complète de la vie de ses héros ; il y faut ajouter des biographies écrites ou remaniées par lui-même et dans son entourage. Plusieurs de ces vies nous sont parvenues, en un état plus ou moins bon de conservation, et l'on croit que leur existence accroît assez notablement le travail de réhabilitation, car il faut, dans la thèse de M. B. que ces vies représentent des sources plus anciennes où le compilateur aura puisé, et il faut que dans tout ce travail, ledit compilateur ne puisse pas être pris en flagrant délit de plagiat. De là deux faits dans l'argumentation de M. B. : d'un côté faire retrouver, à l'aide de la prose métrique, des fragments mérovingiens dans les vies aujourd'hui connues ; de l'autre côté, montrer que les textes où l'on découvre une trop grande ressemblance avec les *Actus* sont inspirés d'eux, loin d'être leur source. Sur l'un et l'autre point, le savant chanoine a fait preuve d'une ingéniosité sans égale, mais qu'il soit arrivé

1. *Analecta Bollandiana*, t. XXII, p. 468.
2. *Bulletin critique* 1904, p. 351, 361, 381.
3. *Revue historique*, t. LXXXIII, p. 84. Tous ces comptes rendus ont été reproduits et discutés par M. B. dans la *Province du Maine*, années 1903 et suivantes.

à emporter la conviction, c'est ce que pourront mieux juger ceux qui joindront à son exposé deux articles du R. P. Poncelet[1] consacrés l'un à examiner une étude antérieure sur *Les sources de la vie de saint Julien par Léthald*, l'autre à rendre compte du présent ouvrage. Dans une question complexe, où il est important de ne pas se placer à un point de vue exclusif, ces articles, contre-partie de la théorie de M. B. seront peut-être utiles à qui voudra se faire une idée impartiale de la question.

Saisir toutes les données du problème paraît plus difficile encore quand on aborde la diplomatique dans les *Actus*. Les chartes tiennent, en effet, dans ce recueil une place considérable et il est de notoriété publique que la plupart d'entre elles sont suspectes et qu'aucune ne peut être admise sans discussion. M. B. les défend toutes, et explique les formules invraisemblables pour la supposition de « copies un peu fantaisistes d'originaux très avariés » (p. CXVII). En admettant qu'il y ait du vrai dans cette manière de voir, on reconnaîtra que la « fantaisie » a bien servi les intentions de l'auteur et, à ce degré, elle est bien près de ce que nous appelons le faux. En second lieu M. B. s'indigne quand il constate que les diplomatistes rejettent un acte pour de petites différences de formules qui lui semblent insignifiantes et il prend plaisir à supprimer une à une toutes les invraisemblances pour présenter à la fin l'acte comme parfaitement admissible. C'est se rendre un compte imparfait de la méthode des diplomatistes : tel détail qui, isolément, ne constitue pas une preuve, devient probant s'il s'ajoute à beaucoup d'autres, et tel ensemble de détails, qui ne suffit pas à faire ranger un acte dans la catégorie des faux absolus, suffit à infirmer son autorité au point qu'il ne peut plus être utilisé comme sincère par l'historien.

En ce qui concerne particulièrement l'affaire de Saint-Calais, la principale et la plus controversée de celles dont le « dossier » se trouve dans les *Actus*, M. B. prend dans la critique de ces pièces dont la plupart des savants n'ont parlé que pour les rejeter avec dédain, une position très franche d'apologiste. Trois assemblées d'évêques ont condamné les prétentions d'Aldric et de son successeur Robert sur l'abbaye de Saint-Calais. M. B. les récuse toutes trois. A Bonneuil, en 855, on procéda sommairement, en l'absence d'Aldric retenu par la

1. *Annal. Boll.*, t. XX, p. 95, et t. XXII, p. 467.

maladie. A Pistes, en 862, la sentence de Bonneuil fut simplement confirmée, sans débat contradictoire et sans que Robert fût présent. Enfin quant au jugement de Verberie, en 863, cette fameuse pièce que tout le monde, dit-il, allègue sans l'avoir lue (p. CIII), M. B. l'analyse longuement et n'en admet pas du tout l'autorité. En cela il a parfaitement raison. Charles le Chauve, à la fois juge et partie, sans enquête, sur le témoignage intéressé de trois évêques courtisans et du comte Adalard, condamna Robert sans l'entendre et les pièces sans les voir. Le jugement de Verberie ne peut donc en aucune façon être invoqué pour rejeter les chartes mancelles. Cette conclusion, d'ailleurs, avait déjà été celle de J. Havet, qui a admirablement exposé la portée de cette sentence partiale, qui ne doit pas faire loi en diplomatique et qui demeure seulement un document historique précieux [1]. M. B. a toutefois le mérite d'avoir clairement résumé l'affaire en admettant du reste, a tort selon nous, l'authenticité du privilège de Nicolas Ier en faveur des moines qui est censé la terminer et que son chroniqueur lui-même aurait dû les conduire à rejeter. Doit-on rejeter aussi les actes produits par l'évêque du Mans ou au contraire, du fait que le jugement de Verberie ne prouve rien contre eux, s'ensuit-il qu'ils soient authentiques ? M. B. est de cette dernière opinion, et il insinue que « sans le jugement de Verberie on n'en aurait jamais douté » (p. CVIII). C'est aller un peu vite : « Si les savants modernes rejettent, d'accord avec elle [la cour de Charles le Chauve], les chartes mérovingiennes des *Actus* relatives à Saint-Calais, ce n'est pas qu'ils s'en rapportent à elle, c'est parce que l'examen intrinsèque de ces chartes les a amenés à une opinion qui se rencontre avec la sienne[2]. » M. B. n'est pas parvenu à ébranler cette opinion. Au demeurant, il abandonne volontiers le texte des privilèges mérovingiens, se bornant à soutenir, selon son système, que ce sont des copies d'actes authentiques faites sans art et sans savoir, et où l'auteur des *Actus* n'est pour rien (p. CXII). Mais il défend sérieusement le précepte de Charlemagne [3] restituant l'abbaye à Francon, évêque du Mans, en 801. Son argumentation est celle-ci : Un précepte de Louis le Pieux du 7 septembre 838, conservé par les Gesta Aldrici[4], et qui a pour objet de restituer à Aldric l'abbaye de Saint-Calais, est reconnu authentique depuis J. Ha-

1. J. Havet, *Œuvres*, t. I, p. 301.
2. *Actus*, p. 288.
3. J. Havet, *Œuvres*, t. I, p. 303.
4. *Gesta Aldrici*, éd. Charles et Froger, p. 109.

vet. Or ce précepte a été rendu après une enquête au cours de laquelle fut présenté à la chancellerie impériale le diplôme de Charlemagne, qui est confirmé dans le nouvel acte. Donc ce diplôme doit être authentique, et les anomalies que nous y trouvons sont des erreurs de copistes. Ce raisonnement suppose en premier lieu que la Cour de Louis le Pieux n'a pu être trompée par un faux original ; hypothèse contestable car l'autorité diplomatique des chancelleries du moyen âge n'est pas grande, les officiers de Louis le Pieux n'avaient pas entre les mains des moyens de vérifier un diplôme de Charlemagne, et l'on a relevé des erreurs à une meilleure époque, sous des chancelleries mieux organisées, par exemple celle des papes ; en outre, dans notre cas, les officiers qui firent l'enquête avaient intérêt à plaire à l'empereur, dont la bienveillance à l'égard d'Aldric est aussi évidente que le mauvais vouloir de Charles le Chauve envers son successeur : l'enquête dut donc être assez légèrement menée en dépit des termes solennels de diplôme. En second lieu c'est supposer que le précepte de Charlemagne confirmé par Louis le Pieux est substantiellement le même que celui qui nous est parvenu, et ce point n'est pas hors de doute, car l'auteur des *Actus* est fort capable de l'avoir interpolé et remanié, comme il l'a fait pour d'autres, et notamment pour des actes épiscopaux mérovingiens : ceux de Domnole (p. 37) et d'Aiglibert (p. 200 et 210). Cet auteur reste donc à bon droit suspect au diplomatiste et à l'historien.



Il n'en est pas moins intéressant de nous présenter de son œuvre un texte correctement établi ; et c'est à quoi MM. B. et L. se sont appliqués. Que leur édition présente un sérieux progrès sur celle du XVII^e siècle, c'est ce qu'il faut hautement proclamer. Mabillon ne connut l'un des deux manuscrits, celui du Mans, que par une copie défectueuse, fournie par l'abbé de Saint-Vincent, et n'eut communication de l'autre manuscrit, celui de Paris, qu'après l'impression de presque tout son travail. Au contraire, MM. B. et L. ont étudié à fond le manuscrit du Mans, et ont eu ainsi l'occasion de montrer qu'il n'a pas été écrit d'un seul jet et qu'il est en grande partie du XII^e siècle, et non entièrement du XIII^e, comme on l'a dit quelquefois, ils ont pu aussi rectifier un assez grand nombre d'erreurs de la copie utilisée par Mabillon. Ce n'est pas à dire pourtant que leur travail ne laisse pas

de place aux *desiderata*. Ils n'ont pas fait, à proprement parler, une édition critique; ils se sont contentés de reproduire strictement le manuscrit du Mans pour les parties qu'il contient, et celui de Paris pour les autres, sans rechercher les manuscrits partiels, sans même donner les variantes d'une façon complète et régulière, dans les parties communes. Cette dernière lacune sautera aux yeux de tous ceux qui auront à se servir de l'édition. La première est aussi importante. Nous avons eu occasion de signaler[1] une vie de saint Domnole publiée par Papebroch « ex vetusto codice Anisolensi », qui est un extrait des *Actus*, et qui nous indique aussi qu'un manuscrit, au moins partiel, de cet ouvrage était à Saint-Calais ; or, les comparaisons des variantes tendent à montrer que ce manuscrit était ssez semblable à celui que copia André Duchesne ; c'est tout un côté de l'histoire du texte qui avait sa place marquée dans l'introduction. Un autre fragment sur Hildebert se trouve au tome CXX des papiers de Baluze, dans ses notes sur ce prélat ; une enquête diligente ferait probablement trouver ailleurs d'autres morceaux, dont l'étude pourrait peut-être apporter un peu de lumière sur un point ou sur un autre. Enfin, MM. B. et L. ont modifié quelquefois la disposition des manuscrits : ils ont transporté des pages entières, et surtout ils ont mis à chaque évêque la notice qui lui est consacrée dans la liste chronologique de début, ils ont de plus emprunté des compléments à divers ouvrages, et surtout pour la dernière partie, au *Martyrologe du Chapitre*. Ces additions et ces changements sont clairement indiqués par eux, il faut cependant prendre garde si l'on consulte le volume sans lire l'introduction, que certains fragments ne sont pas à leur place, que d'autres n'appartiennent pas à l'ouvrage. En terminant ce long compte rendu, où nous nous sommes efforcés de mettre en relief les conclusions nouvelles apportées par MM. B. et L., nous n'avons pas besoin d'avertir que, si la discussion y tient plus de place que les formules admiratives, c'est qu'il est aussi malaisé de développer longuement celles-ci que de réduire celle-là. La publication des deux savants Manseaux honore la collection dont elle fait partie, et mérite la reconnaissance de tous les travailleurs qui ont à recourir à cette source si décriée, mais si importante : Les *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*.

Léonce Celier.

1. *Revue historique et archéologique du Maine*, 1904, 3e livraison.

H. d'Arbois de Jubainville et J. Loth. — **Cours de littérature celtique**, tome XI : La Métrique Galloise, par J. Loth, tome III.— Paris, Fontemoing, 1902; in-8°.

Le tome troisième et dernier[1] de cet important ouvrage comprend deux parties bien distinctes.

La première, qui va de la page 1 à la page 172, n'est que la suite du volume précédent relatif à la métrique galloise antérieurement au xv^e siècle ; elle comprend d'abord une étude de la cynghanedd consonnantique (p. 1-100), aussi complète et aussi minutieuse que celle de la cynghanedd vocalique, mais prêtant aussi peu à une analyse sommaire, puis une étude de la scansion (p. 101-132) et un résumé de la question des coupes (pp. 132-145), enfin des considérations générales sur le rythme (p. 146-171). Sous le nom de scansion, l'auteur examine des faits de prosodie, dont les uns sont purement arbitraires et semblent laissés à la fantaisie des poètes, mais dont les autres correspondent certainement à une prononciation réelle : diphtongues comptant pour une ou deux syllabes, semi-voyelles formant ou non syllabe, *y* prosthétique, syllabes syncopées, etc. Les considérations sur le rythme reposent essentiellement sur l'existence de groupes de mots ne portant qu'un accent, c'est-à-dire sur la distinction des mots accentués et des mots proclitiques ou enclitiques, qui joue un si grand rôle dans la grammaire irlandaise. En établissant une comparaison avec l'irlandais, M. Loth montre comment la langue elle-même fournissait aux poètes un certain rythme, fondé sur un rapport à peu près régulier dans chaque groupe de mots, de syllabes accentuées et atones.

Là, se termine l'étude proprement dite de la métrique galloise ; mais M. Loth a pensé avec raison que son travail semblerait incomplet s'il n'y ajoutait une comparaison avec la métrique des idiomes congénères et s'il ne cherchait à dégager de cette comparaison les lois générales de la métrique celtique. De là une seconde partie (p. 173-269) qui couronne l'ensemble de tout l'ouvrage. La première langue appelée à fournir une comparaison est naturellement le moyen breton (p. 177-203) ; c'est la plus rapprochée du gallois et celle en même temps dont la métrique est le mieux connue, grâce à de savants travaux, dus en partie à M. Ernault, mais pour une bonne part aussi à M. Loth lui-

1. Le *Moyen Age* a rendu compte précédemment des deux premières parties, *tome XIV, p. 127 et tome XV*, p. 179.

même. On y retrouve l'évolution, si caractéristique en gallois, des grands vers en strophes et l'obligation de faire rimer avec la pénultième la syllabe qui précède la coupe principale ; enfin, l'usage de ne pas choisir comme rime finale une syllabe accentuée. Moins instructive est la comparaison avec le cornique (pp. 204-216) ; ce qui n'est pas fait pour étonner, dans l'état où se trouvent les textes de ce dialecte ; on notera cependant, comme une divergence importante, que le cornique ne connaît pas la rime intérieure. Malgré les beaux travaux des Whitley Stokes et des Windisch, des Zimmer et des Thurneysen, la métrique irlandaise n'est pas encore complètement, ni surtout chronologiquement établie. M. Loth ne pouvait s'imposer le travail colossal de la reprendre d'un bout à l'autre, aussi s'est-il borné à y relever ce qu'elle fournit de plus caractéristique au point de vue de la comparaison avec la métrique galloise (p. 217-263). Il signale d'abord trois faits principaux qui la distinguent de cette dernière : l'absence en irlandais des laisses ou tirades ; la prédominance écrasante du quatrain composé de vers ou membres de sept syllabes ; la préoccupation du nombre des syllabes du mot final du membre ou du vers, préoccupation qui ne se montre en gallois que dans un seul genre *(cywydd deuair hirion)*. Au point de vue de la rime, l'irlandais tient un plus grand compte de l'accent (p. 241), mais à part cette restriction, les règles de la rime intérieure sont en irlandais les mêmes qu'en gallois et qu'en breton. Aussi bien la versification des trois langues se laisse-t-elle ramener aisément à une origine commune, au point de vue surtout de la nature du rythme. Dans les pages qui précèdent et qui préparent la conclusion, et dans la conclusion elle-même (p. 264-269) ; M. Loth développe l'hypothèse suivante qui se justifie assez bien par la comparaison de l'irlandais et du brittonique. Il y aurait eu chez les Celtes à date ancienne deux versifications, également rythmiques dans leur principe, mais fort différentes de constitution et d'origine. L'une, proprement indigène, à rythme uniquement fondé sur l'accent et comprenant la succession régulière d'unités de prononciation équivalentes en toniques, se serait peu inquiétée du nombre des atones et par suite de l'isosyllabie des vers, en revanche elle aurait tenu grand compte de l'allitération et de la rime intérieure (fort peu de la rime finale). L'autre versification, reposant également sur l'accent, aurait été importée chez les Celtes par les Romains ; contrairement à la précédente, elle aurait été caractérisée par une égalité rigoureuse dans le

nombre des syllabes et par la régularité de la rime finale : les syllabes finales y auraient même été l'objet principal de la préoccupation des poètes, tandis que dans la versification indigène elles n'auraient eu qu'une importance tout à fait secondaire. Ces deux sortes de versifications, après avoir lutté entre elles, auraient fini par se fondre, et c'est par leur fusion plus ou moins complète et plus ou moins égale qu'il faudrait expliquer la plupart des usages métriques particuliers à l'irlandais, au gallois et au breton. D'une façon générale, la nouvelle versification fit prévaloir l'isosyllabie, mais l'ancienne réussit à maintenir la rime intérieure et l'allitération ; dans le détail, il est assez délicat de distinguer ce qui revient à l'une et à l'autre.

Un appendice, comprenant le texte latin de la Métrique irlandaise d'O'Molloy, des additions et corrections aux précédents volumes et un copieux index général terminent ce magistral ouvrage.

J. Vendryes.

---

**Mélanges d'histoire du moyen âge** [2e série] publiés sous la direction de M. le professeur Luchaire. — **Troisièmes mélanges d'histoire du moyen âge**, publiés sous la direction de M. le professeur Luchaire. — Paris, Alcan, 1901-1904 ; 2 vol. in-8°, 185 et 266 p. (Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres, XIII et XVIII).

Depuis le compte rendu que nous avons publié d'un premier recueil de *Mélanges*, l'enseignement de M. Luchaire à la Sorbonne a donné lieu à la publication des deux volumes indiqués ci-dessus. Pour compléter ses précédentes *Études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris*, M. Luchaire signale dans un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, une recension des *Gesta Dagoberti* précédée d'une préface, qui ne figure pas dans les éditions de cet ouvrage. Pour compléter également un travail antérieur sur les *Recueils épistolaires de l'abbaye de Saint-Victor*, qui remplit les p. 31 à 79 et 99 à 150 du tome VIII de la *Bibliothèque de la Faculté des lettres*, M. Luchaire étudie quelques copies, faites par Duchesne et par le P. Picard, des lettres victorines, dont le manuscrit original est perdu, mais dont il avait retrouvé des copies dans trois manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Un autre recueil de copies des *lettres victorines, plus* particulièrement du recueil dit d'Hugues de

Champfleury existe à la Bibliothèque de Bologne, ce recueil a été signalé en 1883 par Pflugk-Hartlung et longuement décrit par M. Kirner; cet érudit qui n'a pas connu la publication faite par M. Luchaire en 1899, s'est mépris sur la nature des manuscrits anciens utilisés par Duchesne, il est regrettable qu'à son tour M. Luchaire n'ait pas connu le travail de M. Kirner et n'ait pu ainsi profiter de la publication de ses notes additionnelles en 1901, pour nous donner son opinion sur le manuscrit de Bologne; je ne serais pas éloigné de croire en dépit des observations de M. Kirner qu'il est tout simplement une copie du manuscrit de Petau, examiné par M. Luchaire au Vatican.

Le second article du second volume de Mélanges est une *Étude sur l'authenticité du fragment de chronique attribué à Foulque le Réchin*, par M. L. Halphen. Ce fragment était considéré par Mabille comme l'œuvre d'un faussaire; l'une des principales raisons invoquées par Mabille à l'appui de son opinion était que le texte contient le récit d'événements postérieurs de deux ans à la date de 1096, où l'auteur dit lui-même qu'il écrit. M. Halphen rejette cette argumentation en montrant qu'il y a dans le fragment deux parties très différentes par le fond et par la forme, la seconde, relative à la première croisade, n'étant que le récit d'un autre auteur soudé au premier par la fantaisie d'un scribe. Quant à la première partie elle mentionne une foule de détails dont beaucoup sont susceptibles d'être vérifiés, c'est ce qu'a fait M. Halphen, et il les a tous reconnus exacts; quant aux détails qui ne peuvent être contrôlés, on ne voit pas les raisons d'intérêt qui en aurait dicté l'insertion dans le fragment, d'où il résulte qu'il y a non pas présomption de falsification mais présomption d'authenticité; bien plus, M. Halphen trouve dans le style, le ton et la nature des renseignements des indices positifs, que l'attribution du fragment à Foulques est justifiée.

Un troisième article qui remplit les deux tiers du volume est consacré aux *Poèmes satiriques d'Adalbéron*, M. G. A. Hückel en est l'auteur. Il trace d'abord un tableau des deux partis qui se disputèrent l'influence auprès des souverains à la fin du règne de Hugues Capet et au début du règne de Robert. D'un côté est le parti au pouvoir, celui des moines avec Abbon, Odilon et les Clunisiens, de l'autre le parti de l'opposition, celui des évêques avec Adalbéron-Asselin. La lutte de ces partis *nous vaut des écrits* historiques comme le panégyrique du roi

par le moine Helgaud ou une satire comme le *Rythmus satiricus* d'Adalbéron ; des écrits politiques comme les canons d'Abbon et le *Carmen ad Robertum regem*, d'Adalbéron-Asselin ; des écrits de polémique comme l'Apologétique d'Abbon ou le *De Cartilagine* de son rival Arnoul, évêque d'Orléans [1]. M. Hückel retrace la vie agitée d'Adalbéron-Asselin, évêque de Laon avant d'aborder le commentaire, la réimpression d'après Mabillon et la traduction du *Rythmus satiricus* rédigé par cet évêque ou sous son inspiration. Ce poème est une chanson violemment satirique contre le comte de Nevers Landry qui, à la cour, s'efforçait de faire rapprocher le roi Robert de son ex-femme Berthe au détriment de sa seconde femme Constance. Le commentaire de M. Hückel a pour point de départ une hypothèse sur la date du poème Au lieu de l'attribuer à 996 comme le faisait M. Pfister, il le date de 1017 à 1023 et croit ainsi expliquer nombre d'allusions que jusqu'ici, nous n'entendions point. M. Lot s'est élevé contre l'hypothèse de M. Hückel dans l'appendice XII de ses *Études sur le règne de Hugues Capet*, consacré tout entier à la date du *Rythmus satiricus* qu'il fixe d'une manière certaine à 996. Le *Carmen ad Robertum regem* qu'étudie ensuite M. Hückel est une œuvre certaine d'Adalbéron-Asselin, où, sous forme de dialogue entre le roi et l'évêque, celui-ci exhale toutes ses rancœurs d'homme d'état éloigné du pouvoir, critique la politique imposée par le parti des moines et du bas clergé, expose ses idées sur l'Église et l'État, idées toutes fondées sur le respect de la tradition ecclésiastique ; c'est en un mot la contre-partie des écrits politiques d'Abbon. M. Hückel examine successivement dans le poème. le roi, l'Église et l'État, puis la satire de Cluny, la théorie traditionnelle de l'organisation de l'Église et de la Société, enfin le programme de la politique royale. Quant au texte, il est publié d'après l'unique ms. où il ait jamais été signalé et la recension en est infiniment supérieure à l'édition peu fidèle qu'Adrien Valois en a donné en 1663 et aux éditions dérivées de celles-ci parues dans le *Recueil des Historiens de la France* et dans la *Patrologie latine* de l'abbé Migne. Le texte est dans l'édition Hückel accompagné, comme celui de la chanson contre Landry, d'une traduction très étudiée, ce qui n'est pas superflu

1. Ce traité n'est pas entièrement perdu comme le croit M. Hückel. J'en ai signalé en 1898 un fragment dans un ms. du Vatican (*Annuaire de l'Ecole des Hautes-Etudes* pour 1899, p. 86) et M. Lauer a publié ce fragment la même année dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole de Rome*, t. *XVIII; il en existe une copie* à Paris dans l'un des manuscrits de Dom Estiennot.

pour des ouvrages en vers très fréquemment obscurs. Cette importante contribution apportée par M. Hückel à l'historiographie française de la fin du xe et du commencement du xie siècle se termine par une note sur un opuscule de dialectique composé sous la forme d'une lettre qu'Adalbéron de Laon adresse à Foulque, évêque d'Amiens, le texte de cet écrit est publié ensuite d'après plusieurs manuscrits anciens.

Le troisième volume des *Mélanges* commence par un mémoire de M. Luchaire sur les registres d'Innocent III. La correspondance de ce pape est réunie dans quatre volumes de la *Patrologie latine* de Migne où l'on a réimprimé sans soin et pêle-mêle les éditions antérieures ; d'autre part les *Regesta* de Potthast fournissent une énumération chronologique des actes d'après seulement les éditions ; mais Potthast a négligé quelques lettres seulement indiquées à la suite des textes publiés in-extenso, et n'a pas utilisé pour la chronologie les indices à tirer de la place occupée respectivement par les différentes lettres dans les registres originaux existant au nombre de six aux archives du Vatican. Le travail auquel s'est livré M. Luchaire a consisté d'abord à établir les rapports qui existent entre les registres et les recueils publiés ; 2° à établir une table de concordance entre le classement de Potthast et la place occupée par les lettres dans les registres. Pour suppléer à l'insuffisance des éditions et faute de pouvoir se livrer à une collation complète des textes, M. Luchaire a pris le soin de noter toutes les différences qui existent entre le manuscrit et l'imprimé pour les adresses des lettres et les mentions chronologiques. Ces différences sont en nombre relativement assez considérables pour les 4889 numéros de Potthast pour qu'on souhaite voir préparer une nouvelle édition critique de la correspondance d'Innocent III.

Le second article du volume est un essai de M. Beyssier sur *Guillaume de Puylaurens et sa Chronique*. Guillaume de Puylaurens vivait au milieu du xiiie siècle, dans l'entourage de l'évêque et du comte de Toulouse. Il a écrit une Chronique où il raconte la guerre des Albigeois, ses préliminaires et ses suites, soit une histoire du Comté de Toulouse, pendant trois quarts de siècle, d'après ses observations personnelles, les souvenirs des gens qu'il a connus et aussi la Chronique de Pierre de Vaux de Cernay. M. Beyssier ne pense pas, à l'encontre de M. P. Meyer, qu'il ait connu la *Chanson de la Croisade*. L'ouvrage de Guillaume de Puylaurens est une source de premier

ordre dont M. Beyssier fait ressortir la valeur et qu'il réédite d'après le plus ancien et le meilleur des deux manuscrits connus.

M. Halphen en étudiant tous les textes relatifs à la *Pénitence de Louis le Pieux à Saint-Médard de Soissons* a remarqué dans le procès-verbal de cette odieuse cérémonie et dans la notice qu'Agobard y a jointe, une insistance à signaler, la spontanéité de la pénitence impériale, une outrance de certains détails et des déformations minuscules de la vérité qui sont en contradiction complète avec les assertions des biographes favorables à Louis le Pieux; et il conclut de ses observations que la pénitence impériale ne fut nullement spontanée, mais une humiliation imposée presque de force à un homme de caractère faible et, du reste, complètement dépourvu de tout moyen de résistance.

M. Luchaire a entrepris, avec le concours de ses élèves, de faire un relevé de tous les documents relatifs à l'abbaye de Saint-Denis au moyen âge. De cette vaste enquête qui se poursuit depuis longtemps, j'ai eu l'honneur d'y être associé il y a une dizaine d'années, est sortie la notice que consacre, dans la dernière partie du dernier volume de Mélanges, M. J. Cordey à *Guillaume de Massouris, abbé de Saint-Denis de 1245 à 1254;* c'est un historique de l'administration des biens de l'abbaye au temps de cet abbé, rédigé d'après les documents même; M. Cordey donne à la suite de son mémoire un catalogue des actes concernant l'abbaye de Saint-Denis pendant la période étudiée par lui, et ce catalogue compte 258 numéros; trois chartes inédites particulièrement intéressantes, sont imprimées en appendice.

On voit par cette analyse succincte, combien est fructueux l'enseignement de M. Luchaire. On ne saurait trop féliciter un professeur d'associer ses élèves à ses travaux, de fournir à leur activité des sujets d'études leur permettant d'expérimenter par eux-mêmes la méthode de travail qui leur est indiquée et de ménager aux mémoires sortis de ses conférences l'hospitalité d'un recueil où ils ont l'honneur de paraître sous les auspices du maître qui les a inspirés.

A. Vidier.

---

Charles Joret. — **La bataille de Formigny d'après les documents contemporains, étude accompagnée d'une carte.** — Paris, Émile Bouillon, 1903; in-8°, 88 p.

› *heureuse* inspiration qu'a eue M. Charles Joret de publier

tous les anciens textes relatifs à la bataille de Formigny. Bien rarement, en effet, il arrive que les descriptions modernes des batailles anciennes soient conformes à la réalité. Souvent brillantes, pleines de mouvement et de couleur, on n'y retrouve presque jamais la vérité et le détail pittoresque qu'y avaient mis les auteurs contemporains. De plus il arrive souvent aux historiens modernes de suivre un auteur à l'exclusion de tous les autres ; de ce fait ils omettent certaines particularités ou commettent des négligences qui rendent leur récit quelquefois plus qu'invraisemblable.

Ce fut le cas pour le capitaine F. Hardy, qui, dans son livre sur les « Origines de la tactique française », à propos de la bataille de Formigny, place un moulin dont parle les chroniqueurs, du côté opposé où il se trouvait; ainsi devient absolument inexplicable la marche de Richemont. M. Cosneau dans son livre sur le Connétable paraît ne pas avoir connu la position exacte du village de Formigny.

Il importait donc de remettre les choses au point, il fallait revenir aux anciens récits et n'en négliger aucun. C'est ce qu'a fait M. C. J. Il a mis sous nos yeux tous les textes intéressants concernant Formigny, il les a critiqués avec sûreté et sans pédantisme, correctement publiés, et, après avoir lu son ouvrage, on se fait une idée exacte de ce que fut cette bataille sanglante qui anéantit en France la domination anglaise.

C'est donc un réel service que M. C. J. a rendu en replaçant dans son vrai jour, nous dirions presque dans son atmosphère contemporaine ce brillant fait d'armes, et, il serait à souhaiter que pour tous les grands événements de notre histoire, on ait sous la main un travail semblable à celui de M. C. J. sur la bataille de Formigny.

Louis ENGERAND.

---

P. UBALD D'ALENÇON. — **Les Opuscules de saint François d'Assise**, nouvelle traduction française. — Paris, Poussielgue et Couvin, maison Saint-Roch, 1905; in-16, 286 p.

Cette traduction a quelquefois utilisé l'édition de M. Bœhmer, dont le P. Ubald d'Alençon a lui-même rendu compte dans cette Revue, mais elle n'a pas été faite sur elle. Son auteur s'est surtout servi des travaux franciscains et de ceux de M. P. Sabatier. Le professeur allemand et le traducteur français n'ont pas tout à fait suivi le

même ordre et leurs opinions sur les divers documents ne s'accordent pas toujours. Ainsi le P. U. maintient l'authenticité de l'*Epistola ad populorum rectores* (p. 70 de Bœhmer), de l'*Oratio* pour l'amour et de l'*Expositio super orationem dominicam* (p. 71 de B.). En revanche il repousse le *Cantique du soleil* parmi les *dubia* et il range dans cette catégorie sept ou huit courtes pièces omises par M.B. Il donne en *Appendice :* la *Règle des pauvres dames*, d'après la bulle *Solet annuere* du 9 août 1253 ; — la *Prière à la pauvreté*, fragment d'un ouvrage poétique de 1227, le *Sacrum commercium S. Francisci cum domina paupertate;* — un chapitre des *Actus* sur la joie parfaite (Sabatier, *Actus*, p. 24 : Quodam tempore hiemali, etc.) ; — quelques extraits des lettres de J. de Vitry rééditées par Bœhmer — et le fragment de l'*Historia orientalis*. Une préface sommaire, mais précise, critique en quelques lignes l'édition de Wadding et rend compte pour chaque opuscule des positions adoptées par l'auteur. La traduction proprement dite reste loin du texte ; je veux dire qu'elle n'en rend bien ni la grâce légère, ni la charmante naïveté, ni la force profonde. Mais ces défauts étaient peut-être inévitables. Le P. U. ne cache pas qu'il a voulu faire œuvre d'édification autant que de vulgarisation scientifique : son livre est précédé d'une lettre de M. F. Coppée qui n'ajoute rien à sa très réelle utilité historique, mais qui précise ses intentions.

Ch. Guignebert.

---

W. Gœtz. — **Die Quellen zur Geschichte des hl. Franciscus von Assisi**. — Gotha, F.-A. Perthes, 1904 ; in-8°, 259 p.

Cet ouvrage se présente en quelque sorte sous l'invocation de M. P. Sabatier, bien qu'il n'accepte pas toutes ses idées sur divers points importants. La moitié, à peu près, en était jusqu'ici inédite, le reste avait paru dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte* (Bd. XXII, XXIV et XXV). C'est dans l'ensemble un travail solide et très personnel ; il est de plus d'un usage commode et nous donne une bonne mise au point des délicates controverses soulevées par l'étude des *sources* du franciscanisme primitif. A ce point de vue, c'est un très utile complément des *Analekten* de Bœhmer. La première partie de l'ouvrage est consacrée aux *Opuscules*. En ce qui les concerne, les conclusions de M. G. ne sont pas tout à fait celles de M. Bœhmer ; par exemple, il admet comme authentiques l'*Epistola ad populorum*

*rectores*, l'*Epistola* à saint Antoine de Padoue et l'*Oratio* ; il se rapproche donc du P. Ubald. La seconde partie comporte l'examen des *Légendes* ou *Vies* de saint François. M. G. y passe en revue successivement la *Première Vie* et la *Seconde Vie*, de Th. de Celano; il compare la *Seconde* à la *Légende des Trois Compagnons* et au *Speculum perfectionis* ; viennent ensuite l'anonyme de Pérouse, le *Tractatus de Miraculis* et la *Légende* de saint Bonaventure. M. G. est évidemment plus favorable à Th. de Celano que les travaux de M. Sabatier n'inclineraient à l'être. Il met volontiers en lumière : sa sincérité, l'amour qu'il a pour son héros, la bonne qualité des renseignements qu'il a *pu* et *dû* (?) puiser parmi les compagnons immédiats de François. Même la *Seconde Vie* lui inspire confiance dans une mesure, qui me paraît, je l'avoue, un peu large, car je ne puis oublier que les compagnons auprès desquels Celano s'est surtout renseigné n'étaient pas ceux qui, toute question de sincérité mise à part, avaient gardé du fondateur l'impression la plus exacte ; Fr. Léon conservait en son cœur une image des premiers temps de l'Ordre probablement moins bien ordonnée, mais plus fidèle qu'Élie, un des principaux inspirateurs de Celano, et que le pape Grégoire IV, par ordre duquel la *Première Vie* fut rédigée. Et tout le travail conscient ou non qui s'est accompli entre la *Première* et la *Seconde Vie* n'a-t-il pas singulièrement brouillé les réalités et altéré les vues justes des premiers frères, de ceux surtout qui confinaient à l'Église dirigeante? Celano a pu en consulter d'autres, c'est entendu, mais il n'a vraisemblablement pas pu utiliser leur témoignage sans de graves modifications. Je sais bien que c'est surtout sur la *Légende des Trois Compagnons* et sur le *Speculum perfectionis* que je fonde cette opinion ; or, M. G., comme il est naturel, après ce qu'il a dit de Celano, est assez mal disposé pour les *tres Socii*. La légende qui porte leur nom ne lui paraît pas être d'eux et même elle serait en plusieurs de ses parties avec la *Seconde Vie* de Celano dans un rapport inverse de celui qu'on imagine d'ordinaire; c'est-à-dire qu'elle serait postérieure à la *Seconde Vie*. Je n'insiste pas sur les difficultés qu'entraîne cette hypothèse, car M. G., ne les ignore pas et nul doute que l'érudition franciscaine ne nous y ramène bientôt. M. G., s'il considère l'anonyme de Pérouse comme une source de bonne qualité, prend, à l'égard du *Speculum perfectionis*, une attitude de défiance très marquée. Il *en fait une critique* minutieuse, chapitre par chapitre (p. 158 à

p. 216). Il conclut que 50 chapitres de l'ouvrage ne contiennent aucune indication qui permette de les dater, et que 43 sont d'origine ancienne mais ont été probablement retouchés ; 32 sont d'une antiquité à peu près certaine et 10 seulement paraissent sûrement plus anciens que la *Seconde Vie* de Celano, soit les chapitres 4, 18, 24, 25, 27, 28, 29, 64, 92, 105. M. G. est doué d'un esprit pénétrant et avisé ; il a semé dans son examen critique des textes une foule de remarques ingénieuses et d'indications précises, pourtant je ne suis pas tout à fait convaincu que les résultats qu'il établit soient toujours très solides. En tous cas, ils seront discutés et, au moins, parce qu'il aura provoqué le débat, M. G. aura grandement contribué à faire avancer ces études franciscaines vers la rédaction de cette définitive Vie de saint François que nous commençons à entrevoir sous le détail des Études, Contributions et Notices.

Ch. GUIGNEBERT.

---

**La France monastique** ; Recueil historique des Archevêchés, Évêchés, Abbayes et Prieurés de France, par Dom Beaunier. Nouvelle édition, revue et complétée par les Bénédictins de Ligugé. Tome I (Province ecclésiastique de Paris). — Paris, V^ve^ Ch. Poussielgue, 1905 ; in-8° de XXIV-396 p.

En 1726, un bénédictin de Fontgombaud, Dom Beaunier, publia en deux volumes in-4° un « Recueil historique, chronologique et topographique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France », qui sous un titre différent fut remis en vente en 1743, et d'ailleurs fut assez mal accueilli par les critiques de l'époque (Fevret de Fontette, Journal des Savans, Mémoires de Trévoux, etc.). De fait, l'ouvrage de Dom Beaunier est insuffisant et très incomplet, et de nos jours il est fort rarement consulté. Pour les abbayes, on recourt de préférence à Migne *(Dictionnaire de statistique religieuse)* ; pour les prieurés, on est très mal outillé et les érudits savent par expérience combien ils éprouvent de difficultés à les retrouver et à les identifier. Il est impossible de se référer aux pouillés d'Alliot qui, remplis d'erreurs grossières, ne peuvent être d'aucune utilité.

C'est donc une excellente idée qu'ont les Bénédictins de Ligugé de *reprendre le* Beaunier sur des bases beaucoup plus larges et avec des *développements* singulièrement plus vastes, et on ne peut que les

féliciter d'avoir songé à une réédition qui ressemble beaucoup à une réfection complète. En l'état actuel, ce premier volume est consacré à la province ecclésiastique de Paris, c'est-à-dire aux diocèses de Paris, Blois, Chartres, Meaux et Orléans. Pour chacun d'eux il contient une notice générale sur l'évêché avec bibliographie, une notice particulière sur chacun des établissements religieux (classés par Ordre : Saint-Benoît, Saint-Augustin, Citeaux, Prémontré, etc.) et maisons conventuelles, chaque notice étant elle-même suivie d'une ample bibliographie des sources, des manuscrits et des imprimés. En agissant ainsi, les Bénédictins de Ligugé mettent entre nos mains un instrument de travail très précieux et soigné, dont le succès est assuré. Mais combien de temps s'écoulera avant que le dernier diocèse ne soit ainsi passé par leurs mains ?

Malgré toutes leurs recherches et toute leur méthode, les Bénédictins ont laissé échapper quelques imperfections, que je leur signalerai pour qu'ils songent à les éviter dans les prochains volumes. Ils n'ont pas toujours pensé à signaler des sources un peu éloignées ; ainsi, pour le prieuré de Semoy (dioc. d'Orléans), de très anciennes chartes existent dans les cartulaires de la Sauve-Majeure (dont il dépendait), à la bibliothèque de Bordeaux ; — pour certains prieurés du diocèse de Meaux, le renvoi est indiqué à des fonds tout à fait insignifiants des Archives de Seine-et-Marne, alors que sont omis des fonds plus importants : aux Archives de Maine-et-Loire, une liasse sur Collinances et une autre sur Fontaines-les-Nonnes, parce que tous deux étaient des prieurés de Fontevrault ; de même pour La Celle en Brie, dont les actes sont conservés dans le fonds de l'abbaye de Marmoutier ; pour La Maison-Dieu, dont les archives de la Côte-d'Or possèdent un petit cartulaire parce que c'était une dépendance de Molême ; pour Saint-Père de Meaux, dont les titres sont compris dans le fonds du chapitre cathédral de Lisieux, aux archives du Calvados.

A certains articles, on notera des renvois à d'anciennes cotes de la série O des Archives nationales, qui ne répondent plus à la réalité et ont depuis longtemps été changées. Pour le prieuré d'Yèvre, le renvoi à la publication de Prou et Vidier *(Recueil des chartes de Saint-Benoît-sur-Loire)* s'imposait ; pour ceux de Dhuizy, Marnoue, Raroy, Vernelle, il n'eût pas été inutile de citer les bonnes monographies de L. Benoist sur chacune des communes du canton de Lizy-sur-Ourcq, où *les différents prieurés* se trouvaient situés. Par contre, on aurait

pu négliger de mentionner, à propos du prieuré de Neufmoutiers, une petite notice de Lhuillier sur la commune de Neufmontier : je reconnais d'ailleurs que la confusion est facile entre ces deux communes d'un même département, autrefois paroisses d'un même diocèse.

Des pierres tombales provenant d'Hennemont ont fait l'objet d'une courte description dans le Bulletin de la *Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise* (tome IX) ; cet article méritait d'être cité au même titre que les inscriptions qui ont trouvé place dans le grand recueil de Guilhermy. Les monographies des églises d'Orléans et de la région ont été publiées dans l'*Inventaire des Richesses d'art de la France*. Il fallait de même indiquer plus exactement la référence de « l'Histoire et Descriotion de l'église des Blancs-Manteaux », par de Lajolais et Guiffrey, qui n'est qu'un tirage à part.

Mais si j'essaie de prendre en défaut les continuateurs de Dom Beaunier, je ne peux m'empêcher de reconnaître que leur érudition est généralement excellente et très au courant des derniers travaux parus, et qu'en introduisant parfois un peu de critique dans l'énumération des sources citées, ils auraient encore amélioré un ouvrage déjà bien précieux. Nul doute qu'ils y veilleront en poursuivant la publication très désirée de leur « France monastique ».

Henri Stein.

---

K. Nyrop. — **Grammaire historique de la langue française**, tome II. — Copenhague, Ernst Bojesen, 1903 ; in-8°, VIII-453 pp.

Ed. Schwan. — **Grammatik des Altfranzœsischen**, neu bearbeitet von D. Behrens, 6te Auflage. — Leipzig, O. Reisland, 1903 ; in-8°, VIII-281 pp.

Carl Voretzsch. — **Einführung in das Studium der altfranzœsischen Sprache**, zum Selbstunterricht für den Anfänger, 2te Auflage. — Halle, Niemeyer, 1903 ; in-8°, XVI-278 pp.

Voilà trois livres datés de 1903, ce qui semblerait prouver que l'avant-dernière année a été particulièrement féconde pour la grammaire scientifique du français. Mais il ne faut pas perdre de vue que deux de ces livres ne sont que des réimpressions, et que le troisième est la continuation d'un ouvrage, dont l'apparition, en son premier tome, remonte à 1899. Donc, la coïncidence ne signifie rien, sinon qu'il règne en Allemagne et en Danemark, une remarquable activité

dans un domaine, qui devrait être essentiellement (je ne veux point dire : exclusivement) français. Ne nous en plaignons pas ; constatons, d'ailleurs, que si l'ancien français est surtout le gibier des Germains et des Scandinaves, l'étude de la littérature et de la langue française, du XVIe siècle à la fin du XIXe, est incomparablement plus active et plus brillamment représentée dans les universités françaises que dans celles des pays étrangers. Est-ce peut-être que pour s'adonner à cette étude, il ne suffit pas de posséder des qualités d'application sagace et persévérante? Ne désobligeons personne et tenons pour un honneur, qui n'est pas petit, la préférence dont la langue d'oïl est l'objet de la part de tant de savants, ayant dans le passé de leur patrie de quoi les occuper et les attacher.

Il faut attendre l'achèvement de l'ouvrage de M. Nyrop, pour en apprécier la valeur intrinsèque et pour en discuter la méthode et le plan. Il se poursuit, en tout cas, dans des conditions très rassurantes. Écrit clairement, il se lit avec aisance. L'exposé est sobre, sans excès de concision ; toutes les périodes de la langue étant envisagées avec un soin égal, il n'est pas jusqu'aux patois qui aient une part d'attention, ni jusqu'aux phénomènes les plus récents, mots d'argot, charabias du dernier bateau littéraire, opinion de l'extrême-gauche de la critique. M. R. de Gourmont est peut-être cité avec une fréquence excessive, mais il n'est pas toujours facile de tenir la balance rigoureusement égale entre les effarouchements du purisme et les excès des novateurs. Au surplus, M. Nyrop enregistre plutôt qu'il ne juge ; à son lecteur de décider en dernier ressort ; sa *Grammaire* est un tableau.

On connaît déjà de vieille date l'excellent manuel de M. Schwan. M. Behrens, en 1897, s'est chargé de le mettre au courant et d'en faire une version décisive. C'est la quatrième fois qu'il recommence cette tâche à laquelle il apporte toujours de nouveaux soins Quant à l'*Introduction* à l'étude de l'ancienne langue française de M. Voretzsch, elle se recommande par de tout autres titres. C'est un livre scolaire, et il est surtout composé pour des lecteurs allemands. Au lieu d'un exposé dogmatique, il ne consiste qu'en un commentaire, abondant et adroitement circonstancié, de quelques centaines de vers du *Pèlerinage*. Pourquoi l'auteur a-t-il préféré ce texte? Offrait-il plus d'avantages que *Roland* ou encore qu'un poème de Chrétien de Troyes, c'est ce que je ne puis vous dire et c'est ce que M. Voretzsch ne dit pas. Il défend le procédé exégétique dans son avant-propos ; mais il ne nous

démontre pas que les vers du *Pèlerinage*, avec leur couleur archaïque, constituent un instrument d'initiation meilleur que d'autres. Il suffit qu'il ne soit pas pire, et il ne l'est pas. Le commentaire est soigneux, détaillé, sans confusions ni omissions graves. Il se termine par une récapitulation, dont l'utilité n'est pas douteuse. En deux ans, une première édition de cette *Einführung* a été épuisée. Souhaitons le même succès à ce second tirage.

M. WILMOTTE.

---

FR. CARRERAS Y CANDI. — **Lo Montjuich de Barcelona. Memoria llegida en la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona los dies 7 y 21 de Juny de 1902.** — Barcelona, 1903; gr. in-8. (Memorias de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona, t. VIII, fasc. IV.)

M. Carreras y Candi, un des meilleurs érudits catalans contemporains s'intéresse d'une façon particulière à l'étude de la topographie barcelonaise, comme le prouvent ses *Notas históricas de Sarriá*, parues en 1901, et sa monographie du Montjuich que nous allons analyser.

On sait que le Montjuich est une colline sise au sud de Barcelone, sur le bord de la mer, entre la ville et l'embouchure du Llobregat; cette colline est mentionnée depuis le haut moyen âge dans un très grand nombre de documents, et il est possible de suivre pas à pas son histoire qui, hâtons-nous de le dire, n'offre qu'un intérêt tout local.

Après avoir fixé nettement l'étymologie du vocable Montjuich (*Mons Judaicus* et non pas *Mons Jovis*), M. C. y C. montre que si l'existence d'un temple de Jupiter sur ladite colline est inadmissible, l'établissement d'un cimetière juif au même endroit est attesté par des témoignages irréfutables. M. C. y C. consacre ensuite des chapitres curieux au port et à l'étang du Montjuich, au château et à la chapelle situés jadis près de ce port, à la tour qui s'élevait sur la rive du Llobregat, au château-fort qui défendait le sommet de la colline, aux chapelles de *Sant Juliá*, *Sant Fruytós*, *Sant Ferriol* et *Sant Bertrán*, et à la translation des reliques de sainte Madrone; il termine en retraçant la biographie de Géribert (986-1014) et de Mir Géribert (1016-1060), seigneurs du château du port du Montjuich.

Il serait difficile d'entrer dans le détail de chacun de ces chapitres,

car l'auteur s'est borné à énumérer chronologiquement les textes qu'il a recueillis. Sans doute, on pourra reprocher à M. C. y C. de ne pas avoir suffisamment mis en œuvre les matériaux qu'il a rassemblés; mais on devra louer sans réserves l'abondance et la précision des renseignements, la sûreté de l'information et la sobriété extrême du style qui caractérisent le présent mémoire. A l'inverse de beaucoup de travaux publiés en Espagne, celui de M. C. y C. n'est point gâté en effet par une phraséologie sonore et creuse : il ne contient que des faits positifs, exposés en des termes très simples, et rigoureusement contrôlés; toute affirmation est accompagnée d'une preuve et le bas des pages est garni de notes aussi copieuses qu'instructives.

Un long appendice renferme tous les documents essentiels ; ceux-ci, au nombre de quarante-six, ont été tirés des archives de la cathédrale de Barcelone, du cartulaire de San Cugat, des Archives de la Couronne d'Aragon et des archives municipales barcelonaises. Ils appartiennent en majeure partie aux xe et xie siècles (nos i-xxxi); mais il y en a également du xiie (no xxxii), du xive (no xxxiii), du xve (no xxxiv), voire même du xvie (nos xxxv-xxxix) et du xviie siècle (nos xl-xlvi). Ces textes paraissent édités avec la plus grande exactitude ; nous regrettons toutefois qu'ils soient reproduits « diplomatiquement », à savoir sans ponctuation logique et sans emploi rationnel de majuscules. Quel que soit le degré de perfection atteint en pareil cas, il est évident que les reproductions dites « diplomatiques » ne valent jamais un fac-similé, et que, d'autre part, elles ne peuvent, en aucune manière, remplacer une édition scientifiquement établie.

Malgré ces légères taches, le mémoire de M. C. y C., solide et consciencieux, est une excellente contribution à l'histoire de Barcelone.

L. Barrau-Dihigo.

---

Auguste Audollent. — **Carthage romaine (146 avant J.-C — 698 après J.-C.).** — Paris, Fontemoing, 1901 ; in-8o, 850 p.

Bien que l'impression en fût achevée dès mars 1901, cet important ouvrage, fruit de longues années de persévérantes recherches, et présenté comme thèse de doctorat-ès-lettres devant la Faculté de Paris, n'a été distribué dans le public qu'au courant de l'été dernier, ce qui expliquera le retard du présent compte rendu. Le lecteur

de s'étonner, non plus, de voir enregistrer dans *le Moyen Age* un livre spécialement consacré à l'antiquité : plusieurs chapitres y traitent des questions qui intéressent directement la chute de l'Empire romain ainsi que l'époque barbare et byzantine ; enfin, un grand nombre des sources auxquelles M. Audollent a dû recourir sont médiévales. Il n'est pas exagéré de dire que le livre de M. Audollent comble une lacune dans notre bibliographie historique contemporaine ; il nous met au courant des découvertes si nombreuses dont Carthage et le sol punique ont été l'objet depuis que la France a pris la Tunisie sous sa protection ; toutes ces découvertes sont coordonnées, critiquées, mises à profit et comme enchassées dans un récit historique plein d'attrait et d'élégance. Dans un premier livre, M. Audollent retrace l'histoire politique de la Carthage romaine ; le second est consacré aux questions difficiles et, pour un bon nombre, encore pendantes, de la topographie de Carthage ; le troisième a trait à l'organisation administrative de la Carthage romaine : fonctionnaires impériaux et municipaux, armée, marine et commerce. Le quatrième traite des dieux du paganisme particulièrement honorés d'un culte à Carthage, de l'organisation de ces cultes et de certains usages religieux. Le livre cinquième, particulièrement développé et du plus haut intérêt, est l'histoire de l'église de Carthage : les origines, les premiers martyrs, saint Cyprien, le donatisme, les manichéens, les pélagiens, les ariens, le délicat problème de la primatie de l'évêque de Carthage sur les autres évêques africains ; l'église de Carthage sous les Vandales et les Byzantins. Les beaux arts et les arts industriels à Carthage forment le sixième livre qui aurait demandé à être illustré ; enfin le septième livre est un résumé critique de l'histoire littéraire et des écoles à Carthage, s'arrêtant aux poètes de l'époque vandale, Dracontius et Corippus.

C'est surtout sur les chapitres consacrés à la période vandale et byzantine qu'il conviendrait d'insister ici. Avec l'invasion de Genséric commence « un long silence de désolation » sur l'église de Carthage, suivant la saisissante expression de Victor de Vita. Mais ce long silence est interrompu par des cris de détresse, par des persécutions dont M. Audollent a recueilli avec soin toutes les traces dans les chroniqueurs, les historiens byzantins, les actes des martyrs, les conciles, les textes épigraphiques trouvés en grand nombre pour cette période. Il n'était pas facile de se débrouiller au milieu de tous

ces témoignages souvent incomplets, obscurs, parfois contradictoires ; pour mettre sur pied un récit suivi et documenté, M. Audollent a dû infliger une rude épreuve à ses pénétrantes qualités de critique et d'érudit. Après que les Ariens Vandales ont disparu devant Bélisaire, la tâche de l'historien consiste à reconstituer les annales de la nouvelle Église d'Afrique protégée par les Byzantins : « Il n'est pas impossible, dit M. Audollent, de planter de distance en distance quelques jalons sur cette route peu explorée. » C'est à cette reconstitution que s'applique l'infatigable auteur ; les rapports du pape Grégoire le Grand avec l'évêque de Carthage, Dominicus, dominent cette obscure période et sont particulièrement mis en relief. Dominicus était encore évêque en 601 ; après lui, M. Audollent ne trouve plus rien à glaner que des traces de misérables luttes théologiques, jusqu'au jour où, vers le milieu du VII[e] siècle, commencent à affluer en Afrique les populations d'Orient qui fuient devant l'invasion musulmane. M. Audollent retrouve pourtant encore des indices de la survivance de la chrétienté carthaginoise sous la domination arabe, et si en 807, Ibrahim ibn Aghlab, gouverneur du pays pour Haroun al Raschid, envoya à Charlemagne, les reliques de saint Cyprien, des Scilitains et de quelques autres martyrs, c'est que des chrétiens avaient veillé jusque là sur ce précieux dépôt. En 1053, les provinces africaines comptent encore cinq évêques ; mais, qui le croirait ? la discorde règne entre eux ! Dépassant les limites chronologiques de son cadre, M. Audollent nous montre en 1073 le pape Grégoire VII essayant en vain d'intervenir pour sauvegarder les misérables débris de ce qui avait été, jadis, la glorieuse Église d'Afrique.

Après ce court aperçu des chapitres de M. Audollent qui touchent au moyen âge, nous signalerons son *Appendice II*, qui contient tous les textes du moyen âge et des temps modernes jusqu'en 1833, relatifs aux ruines de Carthage, y compris la traduction des textes arabes. Enfin l'abondante bibliographie dressée par l'auteur est le répertoire le plus complet qu'on puisse consulter sur Carthage et sur l'histoire de l'Afrique romaine et chrétienne.

E. BABELON.

---

Godefroid KURTH. — **Notger de Liège et la civilisation au X[e] siècle.** — Paris, A. Picard; Bruxelles, O. Schepens; Liège, L. Demarteau, 1905; 2 vol. in-8°, XXI-391, 88 p. et 2 pl.

Au déclin du xe siècle, à cette époque où les grands personnages de l'ordre laïque restent souvent dans l'ombre, les représentants du haut clergé sont au premier plan. Ce sont eux qui tiennent les fils de la politique et qui mènent toute l'intrigue entre les princes de France et d'Allemagne. Sans avoir joué un rôle aussi important qu'un Adalbéron ou qu'un Gerbert, l'évêque de Liège Notker[1] n'en eut pas moins alors une grande influence. Son nom se trouve, en outre, intimement lié à l'histoire de la fondation de la principauté liégeoise. On s'explique donc que sa figure ait pu tenter la plume d'un historien belge.

Le gros ouvrage que M. Kurth vient de consacrer à ce personnage a un double mérite : d'une part, l'auteur a fait justice de toutes les légendes dont Gilles d'Orval et Jean d'Outremeuse surtout avaient obscurci son histoire ; d'autre part, grâce à un examen approfondi de tous les textes proprement historiques où paraît Notker, il a su nous donner de cet évêque une biographie qu'on ne pourra plus sans doute amender que sur quelques points de détail. Après avoir nettement déterminé le peu que l'on sait sur la vie de Notker avant son épiscopat il le montre à l'œuvre, d'abord comme vassal et serviteur des empereurs, puis comme évêque et prince de Liège. De ces deux parties, la première est sans doute la plus attrayante, parce que les faits y sont moins morcelés et d'un intérêt plus général : nous y voyons successivement le rôle joué par Notker dans le conflit entre Otton II et le roi de France, Lothaire, sa situation quelque peu embarrassée entre ce dernier, Henri de Bavière, Théophano et Gerbert pendant la minorité d'Otton III, son influence à la cour de ce souverain et la mission qu'il semble avoir reçu de lui en Italie, enfin son ambassade à Paris au temps de l'empereur Henri II. Son action dans son évêché est étudiée avec un soin minutieux : M. Kurth montre en Notker le restaurateur de la ville de Liège, qui lui doit sa première enceinte et toute une série d'églises, et l'organisateur de la principauté nouvelle ; il met en lumière le peu que l'on sait sur l'administration du diocèse ; il termine enfin en traçant le tableau du mouvement littéraire et artistique dont Notker semble avoir été un des collaborateurs[2] et un des inspirateurs

1. Nous ne comprenons pas très bien pourquoi M. Kurth continue à écrire *Notger*, après avoir montré lui-même (t. I, p. 32, n. 1) que la vraie forme de ce nom est *Notker*. La forme Notger, dit-il, « est plus conforme au génie de la langue » française ; cette raison est très mauvaise, puisque Notker était allemand.

2. M. Kurth a d'ailleurs montré (chap. xvi) que les écrits attribués à Notker *n'étaient pas de lui.*

les plus actifs. Une série d'appendices, qui forment à eux seuls tout un petit volume (tome II), éclaircit les questions de détail que l'auteur a rencontrées chemin faisant et donne le catalogue des actes de l'évêque.

Notker peut s'estimer heureux d'avoir trouvé en M. Kurth un historien aussi diligent. Consacrer plus de 450 pages à un homme que nous ne connaissons guère que par une brève notice des *Gesta pontificum Leodiensium* d'Anselme[1], par une courte et tardive biographie[2], par deux ou trois lignes des *Gesta abbatum Lobbiensium* de Folcuin et enfin par quelques allusions et quelques chartes peu circonstanciées, ce n'était point là une tâche facile. Peut-être même — et M. Kurth l'a senti[3] — était-ce une tâche un peu disproportionnée. A vouloir étendre ainsi cette étude, ne risquait-on pas d'abord de sortir du cadre qu'on s'était imposé et ne risquait-on pas ensuite de se laisser entraîner à suppléer au silence des documents par des hypothèses trop multipliées? Ce double défaut, M. Kurth ne nous paraît pas l'avoir évité : à chaque instant, qu'il s'agisse de la politique des souverains allemands et français ou qu'il s'agisse de l'évêché et de la principauté de Liège, nous oublions Notker. En vain l'auteur essaie-t-il de justifier ses longues digressions en affirmant que, dans les affaires qu'il raconte, son héros *a dû* être mêlé. M. Kurth, qui a si délibérement renversé les assertions aventureuses des chroniqueurs et des historiens qui l'ont précédé, aurait cependant dû, mieux que tout autre, être en garde contre les affirmations risquées et les hypothèses qu'aucun document ne vient appuyer. Ainsi, pendant l'hiver 973-974, Otton II fait une campagne en Hainaut : Notker, dit M. Kurth, *a dû* y prendre part ; l'abbé de Saint-Bavon de Gand, Woma, qui obtint alors un diplôme de l'empereur, *a dû* s'y rendre aussi ; donc c'est à cette occasion que Notker *a dû* faire la connaissance de Woma (t. I, p. 58-60). Puis, prenant ces hypothèses pour des certitudes, M. Kurth parle (p. 60), du « dévouement que Notger *avait* montré à l'empereur au cours de la campagne du Hainaut ». Un peu plus tard, Otton II imagine, afin de s'attacher Charles, frère de Lothaire, de lui confier le duché de Basse-Lorraine : « Ce n'est pas un jeune souverain, alors âgé de 23 ans au

1. Écrits datés des années 1052 et 1056 seulement, suivant M. Kurth, t. II, p. 2.
2. Dans un intéressant appendice, M. Kurth, qui réédite cette biographie montre qu'elle a été écrite peu avant 1096 (t. II, p. 2).
3. Voir sa préface, t. I, p. I.

plus, inexpérimenté et sans connaissance spéciale du pays qui avait seul conçu un plan politique à aussi longue portée, et il n'y a pas de témérité à en faire honneur aux conseils de l'homme qui était le mieux en situation et pour l'élaborer et pour le faire adopter », c'est-à-dire Notker (p. 62). M. Kurth raconte l'expédition de Lothaire sur Aix-la-Chapelle, parce que Notker « *a dû* s'y trouver impliqué » (p. 63). Notker *a dû* être douloureusement affecté de la mort de Théophano et il *a dû* assister à ses funérailles (p. 89-90). Après avoir très hypothétiquement supposé (p. 34) que Notker *devait avoir* environ quarante ans lors de son avènement à l'épiscopat en 972 — uniquement parce que c'est un âge raisonnable — M. Kurth dit (p. 112) qu'en 1007 « il *était* septuagénaire ». Partout, c'est le même procédé[1].

C'est d'ailleurs une réhabilitation que M. Kurth veut faire. Il le déclare lui-même à plusieurs reprises[2]. Nous ne croyons pas que Notker eût besoin d'être réhabilité : mais c'est en grande partie, à vouloir le faire que M. Kurth s'est ainsi laissé entraîner. Bon nombre de ses hypothèses viennent uniquement de la haute idée qu'il s'est faite de son héros. A force de vouloir persuader aux Liégeois que Notker méritait d'être classé au nombre des gloires de leur cité[3], M. Kurth en est arrivé à se persuader à lui-même que tout ce qui a pu se faire de grand ou de remarquable, soit dans le diocèse de Liège, soit à la cour des empereurs, a dû être fait ou inspiré par lui : le moyen ingénieux inventé, suivant M. Kurth, par Otton III ou dans son entourage pour s'attacher Charles, frère du roi Lothaire, n'a pu être inspiré que par Notker[4] ; le choix excellent d'Hériger comme abbé de Lobbes, fait directeur par les moines de l'abbaye, n'a pu être inspiré que par Notker.

L'ouvrage entier se ressent malheureusement de cette tendance spéciale qui consiste à tout ramener à Notker pour lui en faire honneur et conduit même l'auteur, sur une simple phrase, vague et de pur style, consacrée par le tardif biographe de Notker à la piété de l'évêque,

1. M. Kurth le sent lui-même en un endroit : « Je m'arrête, ici dit-il (t. I, p. 220), craignant qu'on ne puisse me reprocher d'avoir abusé de la conjecture. »
2. Voir t. I, p. XI, 5, 354-355, 356-357.
3. M. Kurth réclame même pour lui une statue, t. I (p. 354).
4. Voy. ci-dessus.

à faire[1] de celui-ci, en terminant un ouvrage de pure érudition, un portrait moral qui relève plutôt de l'hagiographie que de l'histoire.

Louis HALPHEN.

---

Camille ENLART. — **Les villes d'art célèbres, Rouen**. — Paris, Renouard, 1904 ; in-4°, 163 p., fig.

On pourrait presque dire du livre de M. C. E. qu'il est trop bon. M. C. E. est un archéologue et un érudit; aussi dans son ouvrage sur Rouen, nous parle-t-il surtout au point de vue technique des monuments religieux et civils. Il les décrit en détail, pour ainsi dire pierre par pierre, il nous fait voir l'habileté et la science de leurs constructeurs, et même à propos du portail des Libraires, à la Cathédrale, il traite avec beaucoup de justesse et de critique de la question de l'influence orientale sur l'art gothique. Toutes ces questions sont assurément d'un vif intérêt pour les spécialistes, mais on se demande s'il était bien utile, dans un livre destiné au grand public, d'étudier tous ces détails.

Rouen est une ville très composite au point de vue artistique, toutes les époques y sont heureusement représentées et contribuent à lui donner un cachet tout particulier. Mais il y a tout un aspect de la vieille cité normande qu'il eût été intéressant sinon de restituer entièrement, du moins d'esquisser à grands traits. Rouen fut aussi une ville littéraire. Ses mystères, ses Farces, ses Confréries, ses Puys, ses Palinods étaient célèbres et, à juste titre, l'on s'étonne de voir que M. C. E. a négligé tout ce côté si vivant de la ville. Et cela était utile plus que jamais. Regardons en effet autour de nous : toutes les époques antérieures semblent, en notre temps, se mêler, s'amalgamer comme si nous voulions fondre tout le passé en un creuset et composer un nouvel ailiage. Nous voyons l'arc en tiers-point reparaître à côté du plein cintre et l'entablement grec s'accoupler avec l'arc outrepassé des Musulmans. Cela tient en partie à ce que, pour nous, le passé reste dans un lointain nuageux que nous n'essayons ni de percer ni de découvrir. Les monuments sont les témoins d'un autre âge, nous y retrouvons les défauts et les qualités du temps où ils furent construits. La pierre a son langage et la connaissance même superficielle des mœurs d'une époque nous permet de bien mieux comprendre la beauté des œuvres qu'elle a produites.

1. T. I, p. 344 et ss.

On a beaucoup détruit à Rouen au XVIIIe et au XIXe siècles quelquefois par nécessité, le plus souvent pour des raisons futiles. Les vieilles estampes nous montrent cette ville comme pittoresque parmi les plus pittoresques. Pourquoi M. C. E. ne nous a-t-il pas fait pénétrer un peu dans la vie du Rouen d'autrefois?

N'eût-il pas été préférable de faire en quelque sorte l'histoire de cette ville, en décrivant pour chaque époque les monuments qui nous en restent les vivants témoins. Cela eût évité à M. C. E. de parler de l'hôtel du Bourgtheroulde après le Théâtre des Arts. Ce procédé eût donné également à son ouvrage une unité qui lui fait parfois défaut.

On trouve dans ce livre beaucoup de détails, toujours exacts, toujours intéressants, mais on a un peu l'impression de lire des notes de voyage. Certes le voyageur est un érudit critique et avisé, mais la lecture de l'œuvre est un peu fatiguante.

Cependant le livre de M. C. E. sur Rouen reste un livre utile et il est à souhaiter que nous possédions bientôt pour toutes les principales villes de France, de semblables monographies ; ne serait-ce que pour nous convaincre de l'existence chez nous de beautés que nous allons souvent chercher bien loin à l'étranger.

L. ENGERAND.

# TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

## 18e ANNÉE — 1905

### I. — Mémoires



### II. — Comptes rendus

## III — Chronique

*Le Gérant :* Vve E. BOUILLON.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

# BIBLIOGRAPHIE

## LIVRES NOUVEAUX

1. Adams (C. L.). Castles of Ireland. — London, E. Stock, 1904; in-8°. (10 sh. 6 d.)

2. Albe (Edmond). Autour de Jean XXII. Le cardinal de Montfavès de Castelnau-Montratier. — Cahors, Soc. d'impr. cadurcienne, 1904; in-8°, 24 p.

3. Albe (Edmond). Autour de Jean XXII. Hugues Géraud, évêque de Cahors. L'affaire des poisons et des envoûtements en 1317. — Toulouse, Privat, 1904; in-8°, 207 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. des études du Lot.*)

4. Allen (J. R.) Celtic art in Pagan and Christian times. — London, Methuen, 1904; in-8°. (7 sh. 6 d.)

5. Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein insbesondere die alte Erzdiözese Köln, im Namen des Vorstandes hrsg. von Prof. Dr Al. Meister. LXXVIII Heft. — Cöln, J. und W. Boisserée, 1904; in-8°, III-211 p.

6. Anquetil (E.). Inauguration du monument de Formigny. — Caen, Delesques, 1904; in-8°, 63 p. (Extr. de l'*Annuaire de l'Association normande.*)

7. Arbois de Jubainville (H. d'). La famille celtique (étude de droit comparé). — Paris, Bouillon, 1905; in-16, xx-223 p.

8. Azzi Vitelleschi (G. degli). Le relazione tra la Repubblica di Firenze e l'Umbria nel secolo xiv, secondo i documenti del r. Archivio di stato di Firenze. I. — Perugia, Unione tipogr. cooperativa, 1905; in-8°, xxviii-328 p. (5 l.)

9. Baluze (B.). Les vieux quartiers tullois. — Tulle, impr. de Crauffon, 1904; in-8°, 19 p.

10. Bastin (J.). Précis de phonétique et rôle de l'accent latin dans les verbes français. — Paris, E. Bouillon, 1905; in-8°. (5 fr.)

11. Battaini (D.). Manuale di metodologia storica. — Firenze, Libreria editrice fiorentina, 1904; in-8°, 450 p. (4 l. 50.)

12. Baudouin (Dr Marcel). De la signification des menhirs. — Paris, Institut de bibliographie, 1904 ; in-8°, 16 p.

13. Bédier (J.) et Roques (M.). Bibliographie des travaux de Gaston Paris. — Paris, E. Bouillon, 1905; in-8°. (8 fr.)

14. Begiebing (Heinr.). Die Jagd im Leben der salischen Kaiser. — Bonn, P. Hanstein, 1905; in-8°, viii-112 p.

15. BELLA (Salvatore). Manuale di storia della letteratura italiana. I. Dalle origine allo splendore dell' arte. —Arcireale, tip. editr. xx secolo, 1905; in-8°, IV-416 p. (4 l.)

16. BELLET (Mgr Ch.). Histoire de la ville de Tain, en Dauphiné, depuis la domination romaine jusqu'à nos jours. I. Moyen âge et ancien régime.— Paris, A. Picard. 1904; in-8°, XII-510 p. (5 fr.)

17. BELLIARD (Abbé V.). Nieuil le Virouil. — Javarzay-Chef-Boutonne, impr. de Poyaud, 1904; in-8°, 374 p.

18. BELTRAMI (Lucas). Die Certosa von Pavia. — Milano, U. Hoepli, 1905; in-8°, VII-174 p. et 12 pl.

19. BERTAUX (Émile). Rome (de l'ère des Catacombes à l'avènement de Jules II). — Paris, Laurens, 1905; in-4°, 180 p. (Les villes d'art célèbres.)

20. BERTONI (G.). Il dialetto di Modena. Introduzione, grammatica, teste antichi. — Torino, E. Loescher, 1905; in-8°, VIII-79 p. (4 l.)

21. BESNARD (A.). L'église de Cormeilles-en-Parisis. — Paris, Lechevalier, 1904; in-4°, 52 p.

22. BLANCHET (A.). Vases de la Gaule indépendante. — Caen, Delesques, 1905; in-8°, 15 p. (Extr. du *Compte rendu du 70e congrès archéologique*. Poitiers, 1903.)

23. BOUCHOT (H.). Les Primitifs français (1292-1500). Complément documentaire au Catalogue officiel de l'Exposition. — Paris, Libr. de l'art ancien et moderne, 1904; in-8°, 349 p. (4 fr.)

24. BOURGIN (Georges). Quatre actes concernant les origines du collège d'Harcourt. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1904; in-8°, 11 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile de France*.)

25. BOUSSUGE (Abbé Prosper). Monographie du sanctuaire de Notre-Dame-de-Magri, à Cuxac d'Aude, près Narbonne. — Narbonne, impr. de Caillard, 1903; in-8°, 28 p.

26. BRACONNIER (Paul). Le Vieux Rozoy. — Rozoy-sur-Serre, Camus, 1904; in-8°, 39 p.

27. BRÉARD (Charles). L'abbaye de Notre-Dame de Grestain, de l'ordre de Saint-Benoit, à l'ancien diocèse de Lisieux. — Rouen, A. Lestringant, 1904; in-8°, 440 p. (7 fr.)

28. BRÉMOND (E.). Marseille au XIIIe siècle. République de Marseille (1211-1257), son origine, son organisation, sa fin. — Marseille, Aubertin et Rolle, 1905; in-8°, 72 p.

29. BROCHE (Lucien). L'ancien palais des rois de France à Laon. — Laon, Impr. du Journal de l'Aisne, 1904; in-8°, 36 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. académique de Laon*. XXXI.)

30. BROCHET (Louis). Le Portus secor et le Promontorium Pictonum. — Caen, Delesques, 1905; in-8°, 14 p. (Extr. du *Compte rendu du 70e congrès archéologique*, Poitiers, 1903.)

31. BROCHET (Louis). Les voies romaines en Bas Poitou. — Caen, Delesques, 1905; in-8°, 20 p. et pl. (Extr. du *Compte rendu du 70e congrès archéologique*, Poitiers, 1903.)

32. Brückner (Gust.). Das Verhältnis des französischen Rolandsliedes zur Turpinschen Chronik und zum Carmen de prodicione Guenonis. — Rostock, G. B. Léopold's Univ. Buchh., 1905; in-8°, v-334 p. (4 m.)

33. Bucalo (F.). La riforme morale della Chiesa nel medio evo e la letteratura antiecclesiastica italiana dalle origini alla fine del sec. xiv, saggio. — Palermo, R. Sandron, 1905; in-8°, 180 p. (3 m.)

34. Burel (Joseph). Sutri et ses conciles (1046-1059). — Montpellier, Impr. de la Manufacture de la Charité (1904); in-8°, 8 p.

35. Burger (Fritz). Geschichte des florentinischen Grabmals von den ältesten Zeiten bis Michel Angelo. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1904; gr. in-4°, xiv-423 p. et pl. (60 m.)

36. Cabrol (Dom Fernand). Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie. Fascicule 6 : Anne-Amulettes. — Paris, Letouzey et Ané, 1904; gr. in-8°, col. 1505-1824.

37. Callegari (G. V.). Il druidismo nell'antica Gallia. — Padua-Verona, Drucker, 1905; in-8°. (2 l. 5.)

38. Calmette (J.) Contribution à la critique des mémoires de Commynes Les ambassades françaises en Espagne et la mort de D. Juan de Castille en 1497. — Paris, Bouillon, 1904; in-8°, 7 p. (Extr. du *Moyen Age.*)

39. Canaux (A.) Notice sur Saint-Valery-en-Caux et ses environs. — Saint-Valery-en-Caux, l'auteur (1905); in-16, 47 p.

40. Carlini (Armando). Il pensiero filosofico, religioso di Francesco Petrarca, saggio (VI centenario petrarchesco). — Jesi, tip. editr. cooperativa, 1905; in-8°, 109 p. (2 l.)

41. Caspar (Erich). Die Legatengewalt der normannisch-sicilischen Herrscher im 12 Jahrh. — Rom, Loescher, 1904; in-8°, 33 p. (Quellen und Forschungen aus italianischen Archiven und Bibliotheken.)

42. Caspar (Erich). Roger II (1101-1154) und die Gründung der normannisch-sicilischen Monarchie. — Innsbruck, Wagner, 1904; in-8°, xix-652 p. (25 m.)

43. Catalogue des peintures, cartons. dessins, aquarelles et miniatures, sculptures, gravures en médailles, vitraux et tableaux sur lave, faïence et porcelaine du musée national Adrien Dubouché, de Limoges. — Limoges, Ducourtieux, 1903; in-12, 74 p. (Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts.)

44. Catalogue des peintures et sculptures exposées dans les galeries du musée Fabre de la ville de Montpellier. 10e édition. — Montpellier, impr de Serre et Roumégous, 1904; in-8°, xxxv-331 p.

45. Catalogue des sculptures du musée de Troyes. 5e édition. — Troyes, au musée, 1905; in-8°, xvii-141 p.

46. Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale, t. XIX : Bravais-Broounow. — Paris, Impr. nationale, 1904; in-8°, 1288 col. (Ministère de l'Instruction publique et des beaux arts.)

47. Cessi (Benvenuto). Venezia e Padova e il Polesine di Rovigo. Secolo xiv. — Città di Castello, S. Lapi, 1904; in-16, 165 p. (2 l. 50.)

48. Chabrand (Ernest). Origine étymologique et signification du nom de Gap. — Grenoble, Drevet (1904); in-16, 19 p. (Bibliothèque historique du Dauphiné.)

49. Chevalier (Chanoine Ulysse). Bibliothèque liturgique, t. X. Repertorium hymnologicum. Catalogue des chants, hymnes, proses, séquences, tropes en usage dans l'Église latine jusqu'à nos jours, t. III : A-Z. 22257-34827. — Paris, A. Picard et fils, 1904; in-8°, 640 p. (20 fr.)

50. Chevalier (Chanoine Ulysse). Répertoire des sources historiques du moyen âge. Bio-bibliographie, nouvelle édition. Fasc. 4 : Frédéric-Izarn. — Paris, A. Picard et fils, 1905; gr. in-8°, col. 1600-2294.

51. Chevallier (Abbé Émile). Notre-Dame-de-Bonport. Étude archéologique sur une abbaye normande de l'ordre de Citeaux. — Mesnil (Eure), impr. de Firmin-Didot, 1904; in-4°, xi-121 p.

52. Chiappelli (Alessandro). Dalla Trilogia di Dante. — Firenze, G. Barbera, 1905; in-16, vii-286 p. (3 l.)

53. Chollet (Chanoine J.-A.). La doctrine de l'Eucharistie chez les scolastiques. — Paris, Bloud, 1905; in-16, 64 p. (Science et religion. Études pour le temps présent.)

54. Christensen (Heinrich). Das Alexanderlied Walters von Châtillon. — Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1905; in-4°, xii-225 p. (6 m.)

55. Chroust (Ant.). Monumenta palaeographica. Denkmäler der Schreibkunst des Mittelalters. I Abtlg. Schrifttafeln in latein. und deutscher Sprache. 1 Serie, 17 Lfg. — München, F. Bruckmann, 1905; in-fol., 10 pl. et 28 p. (20 m.)

56. Claudin (A.). Histoire de l'imprimerie en France au xv[e] et au xvi[e] siècle, T. III. — Paris, G. Roustan, 1905; gr. in-4°. (100 fr.)

57. Claussen (Th.). Die griechischen Wörter im Französischen. — Erlangen, F. Junge, 1904; in-8°, 114 p. (Aus : *Romanische Forschungen.*)

58. Clemen (Paul) und Firmenich Richartz (Eduard). Meisterwerke westdeutscher Malerei und andere hervorragende Gemälde alter Meister aus Privatbesitz auf der kunsthistorischen Ausstellung zu Dusseldorf, 1904. — München, F. Bruckmann, 1904; in-fol., xxviii-42 p. et 90 pl. (100 m.)

59. Cognec (Abbé Eugène). Plonéour-Lanvern (Essai de monographie paroissiale). — Brest, impr. de la Presse libérale du Finistère, 1904; in-8°, 200 p.

60. Coletti (Luigi). L'arte in Dante e medio evo. Gaia et Rizzardo da Camino. — Treviso, L. Zoppelli, 1904; in-8°, 110 p. (1 l. 50.)

61. Collection Bourgeois frères. Katalog der Gemälde. Gemälde des xiv bis xviii Jahrh. — Köln, J. M. Heberle, 1904; in-8°, xi-93 p. et 45 pl. (20 m.)

62. Collection Bourgeois frères. Katalog. der Kunstsachen und Antiquitäten des vi bis xix Jahrh. — Köln, J. M. Heberle, 1904; in-4°, xiii-297 p. et 67 pl. (30 m.)

63. Collon (Chanoine A.). La crosse de la cathédrale de Poitiers. — Caen, Delesque (1905); in-8°, 18 p. (Extr. du *Compte rendu du 70[e] Congrès archéologique, Poitiers*, 1903.)

64. Compte rendu et communications à la réunion des archivistes français (dimanche 10 avril 1904). — Besançon, impr. de Jacquin, 1904 ; in-8°, 59 p. (Extr. du *Bibliographe moderne.*)

65. DAUPELEY (Paul). Note sur un statère d'or au type macédonien, trouvé à Rivray (Orne). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1904; in-8°, 8 p. et pl. (Extr. du *Bull. de la Soc. percheronne d'histoire et d'archéologie.*)

66. DÉCHELETTE (Joseph). Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise). — Paris, A. Picard et fils, 1904 ; in-4°, VI-308 p. et 15 pl., et 380 p. et 14 pl. (50 fr.)

67. DEFRANCE (Eugène). Histoire de l'éclairage des rues de Paris. Préface de M. Henri Allouard. — Paris, V. Lemasle, 1904; in-8°, XI-126 p. (6 fr.)

68. Denkmäler mittelalterlicher Meteorologie. — Berlin, A. Asher, 1904; in-8°, 46-269 et 12 pl. (Neudrucke von Schriften und Karten über Meteorologie und Erdmagnetismus, hrsg. von G. Hellmann. XV.) (28 m.)

69. DENYS LE CHARTREUX. Opera omnia. XXVII. In libros Joannis Cassiani presbyteri. De institutis SS. Patrum. Collationes SS. Patrum. — Freiburg i. B., Herder, 1904; In-8°, 503 p. (12 m.)

70. DEVAUX (Jules). Introduction à l'histoire du Pithivrais. — Orléans, Marron, 1905 ; in-8°, 16. (Extr. des *Annales de la Soc. hist. et archéol. du Gâtinais.*)

71. DOIGNEAU (A.). Nos ancêtres primitifs. Notes d'archéologie préhistorique. Préface par le D[r] Capitan. — Paris, Clavreuil, 1905; in-8°, 202 p.

72. DREVES (Guido Maria). Analecta hymnica medii aevi. XLV. 1. Historiae rhytmicae. Liturgische Reimofficien des Mittelalters. 8 Folge. — 2. Cantiones et muteti. Lieder und Motetten des Mittelalters. 3 Folge. Cantiones variae, bohemicae, suecicae. — Leipzig, O. R. Reisland, 1904; in-8°, 212 et 179 p. (12 m.)

73. DRUOT (Abbé Paul). La voie romaine du Rhin et ses stations dans les cantons de Baume-les-Dames et de Clerval (Doubs). — Besançon, impr. de Dodivers, 1904 ; in-8°, 38 p.

74. DUBOIS (Alexandre). Monographie de la seigneurie de Cruzille-en-Mâconnais. — Chalon-sur-Saône, Bertrand, 1904; in-8°, 55 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.*)

75. DU BOURG (Dom). Saint Odon (879-942). — Paris V. Lecoffre, 1905 ; in-12. (Les saints.)

76. DUBRULLE (Abbé Henry). Cambrai à la fin du moyen âge (XIII[e]-XVI[e] siècles). — Lille, impr. de Lefebvre-Ducrocq, 1904; in-8°, XXIX-461 p.

77. DUCHON (Paul). Grammaire et dictionnaire du patois bourbonnais (Canton de Varennes). — Moulins, Crépin-Leblond, 1904; in-8°, 121 p. et carte. (5 fr.)

78. DU ROURE (Baron). Inventaire analytique des titres et documents originaux tirés des archives du château de Barbegal. — Paris, Champion 1903 ; in-4°, XIV-541 p.

79. DURRIEU (Paul). Chantilly. Les très riches heures du duc de Berry. — Paris, Plon et Nourrit, 1904 ; in-fol., 64 pl. (250 fr.)

80. DURRIEU (C[te] Paul). La peinture à l'Exposition des primitifs français. — Paris, Librairie de l'art ancien et moderne, 1904 ; in-4°. (15 fr.)

81. ESPENBERGER (Joh. Nep.) Die Elemente der Erbsünde nach Augustin und der Frühscholastik. — Mainz, Kirchheim, 1905; in-8°, x-184 p. (Forschungen zur christlichen Literatur und Dogmengeschichte. V, 1.) (6 m. 50.)

82. Excursion de la Société historique et archéologique du Maine dans la vallée du Loir (7 et 8 juillet 1904). — Le Mans, librairie de Saint-Denis, 1904 ; in-8°, 88 p. et pl.

83. FABRICIUS (Ernst). Die Besitznahme Badens durch die Römer. — Heidelberg, C. Winter, 1905 ; in-8°, 88 p. (Neujahrsblätter der badischen historischen Commission. VII.) (1 m. 20.)

84. FELDER (Hilarin). Geschichte der wissenschaftlichen Studien im Franziskanerorden bis um die Mitte des XIII Jahrh.—Freiburg i. B., Herder, 1904; in-8°, XI-557 p. (8 m.)

85. FELGÈRES (Charles). Histoire de la baronnie de Chaudesaigues, depuis ses origines (XI[e] siècle) jusqu'à 1789, d'après les documents inédits. Préface par M. Boudet. — Paris, Champion (1904) ; in-8°, XI-518 p.

86. FONTAINE (A.). A travers le vieil Annecy. Le Palais et le quartier de l'Isle. — Annecy, impr. de Abry, 1904 ; in-8°, 16 p. (Extr. de la *Rev. Savoisienne.*)

87. FONTANE (Marius). Histoire universelle, T. XIII : les Croisades (de 1096 à 1327). — Paris, Lemerre, 1904; in-8°, 471 p.

88. Forschungen und Mitteilungen zur Geschichte Tirols und Vorarlbergs, hrsg. durch die Direktion des kk. Statthalterei-Archives in Innsbruck, von Archivdir. Prof M. Mayr. 2 Jahrg. 1905. — Innsbruck, Wagner, 1905 ; in-8°.

89. FRANKLIN (A.). Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le XIII[e] siècle. Préface de M. E. Levasseur. — Paris, H. Welter, 1905; gr. in-8°, 800 p. (25 fr.)

90. FREEMAN (E. A.). Western Europe in fifth century. — London, Macmillan, 1904; in-8°. (10 sh.)

91. FRIEDRICH (Gust.). Codex diplomaticus et epistolaris regni Bohemiae sumptibus comitiorum regni Bohemiae editus. Tomi I fasciculus 1. — Prag, F. Rivnac, 1904 ; in-4°, 160 p.

92. Führer durch die Ausstellung des königl. Kupferstichkabinetts. Das weibl. Bildnis in Kupferstich, Holzschnitt und Lithographie vom XV bis zum XX Jahrh. (Königl Museen zu Berlin). — Berlin, G. Reimer, 1904 ; in-8°, 38 p.

93. FUMAGALLI (G.). Lexicon typographicum Italiæ, dictionnaire géographique d'Italie pour servir à l'histoire de l'imprimerie dans ce pays. — Firenze, L. S. Olschki, 1905 ; in-8°, XLVII-587 p. et facs. (40 l.)

*94. GALLARD (A.).* Amboise et son canton. Arts et belles-lettres du

XII[e] siècle jusqu'à nos jours. — Tours, impr. de Arrault, 1904; in-4°, 87 p.

95. GARDÈRE (J.) et LAUZUN (Ph.). Le couvent de Prouillan ou de Pont-Vert à Condom. — Auch, impr. de Cocharaux, 1904; in-8°, 14 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. archéol. du Gers.*)

96. GAVELLE (Émile). Le maître de Flemalle et quatre portraits lillois. — Lille, impr. de Lefèvre-Ducrocq, 1904; in-8°, 12 p.

97. GAY (Jules). Les registres de Nicolas III (1277-1280). Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican. 2° fascicule. — Paris, Fontemoing, 1904; in-4°, p. 113 à 208. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

98. GEISBERG (Max). Verzeichnis der Kupferstiche Israhels van Meckenem (1503). — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1905; in-8°, VII-314 p. et pl. (Studien zur deutschen Kunstgeschichte. LVIII.)

99. GERBERT (Martin). Scriptores ecclesiastici de musica sacra potissimum. Ex variis Italiæ, Galliæ et Germaniæ codicibus manuscriptis collecti et nunc primum publica luce donati. Typis San-Blasianis 1704. Ed. iterata ad editionis primæ exemplum. — Graz, U. Moser, 1905; in-8°, XLVIII-350, X-394 et VIII-416 p.

100. GEROLD (Th.). Geschichte der Kirche St. Niklaus in Strassburg, ein Beitrag zur Kirchengeschichte Strassburgs. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1904; gr. in-4°, XIX-176 p. (8 m.)

101. Geschichtsfreund (Der). Mittheilungen des histor. Vereins der 5 Orte Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug. 59 Bd. — Saint-Ans, H. von Matt, 1904; in-8°, LIV-244 p.

102. GÖLLER (Emil). Mitteilungen und Untersuchungen über das päpstliche Register-und Kanzleiwesen im 14 Jahrh., besonders unter Johan XXII und Benedikt XII. — Rome, E. Loescher, 1904; in-8°, 102 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken.*)

103. GORRINI (Giovanni). L'incendio della Biblioteca nazionale di Torino. Prefazione di Pasquale Villari. — Torino, R. Streglio, 1905; in-8°, 292 p. (5 l.)

104. GRADENWITZ (Otto). Theodor Mommsen. — Weimar, H. Böhlaus, 1904; in-8°, 31 p. (Aus: *Zeitschr. der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte.*) (1 m.)

105. GUEDY (Henry). Palais du Louvre, extérieur et intérieur. 1[er] fascicule. — Dourdan, E. Thezard, 1905; in-fol., 20 pl.

106. GUIBERT (Louis). Limoges d'autrefois. La place Tourny et ses alentours. — Limoges, impr. de Perrette (1904); in-16, 163 p.

107. GUIFFREY (J.). Bibliographie de la tapisserie. — Paris, A. Picard et fils, 1904; in-8°, 130 p. (Bibliothèque des bibliographies critiques. XX.) (6 fr.)

108. HAHN (Seb.). Thomas Bradwardinus und seine Lehre von der menschlichen Willensfreiheit. — Münster, Aschendorff, 1905; in-8°, 56 p. (Beiträge zur Geschichte der Philologie des Mittelalters. V, 2.) (1 m. 75.)

109. HALPHEN (Louis). Note sur deux chroniques de Saint-Julien de Tours. — Paris, Bouillon, 1904; in-8°, 7 p. (Extr. du *Moyen Age.*)

110. HAMILTON (C. H.). Ecclesiæ occidentalis monumenta juris antiquissima. Fasc. 1 pars 2. — London, H. Frowde, in-4°. (21 sh.)

111. HAMPE (Th.). Nürnberger Ratsverlässe über Kunst und Künstler im Zeitalter der Spätgothik und Renaissance (1449-1618). — Wien, K. Graeser, 1904; in-8°, VI-137 p. (Quellenschriften für Kunstgeschichte und Kunsttechnik des Mittelalters und der Neuzeit. XIII.)

112. HAUSMANN (S.) und POLACZEK (E.). Denkmäler der Baukunst im Elsass vom Mittelalter bis zum 18 Jahrh. 13-14 Lfg. — Strassburg, W. Heinrich, 1905; in-fol., 10 pl. (3 m.)

113. HERLUISON (H.). Musée historique de l'Orléanais. Notice sommaire des collections composant le Musée Jeanne d'Arc, exposées dans la maison dite d'Agnès Sorel, rue du Tabour, n° 15. — Orléans, Marron, 1904; in-16, 39 p.

114. HILL (G.). Some consequences of the Norman conquest. — London, E. Stock, 1905; in-8°. (7 sh. 6 d.)

115. HOFFBAUER (F.) et THÉDENAT (H.). Rome à travers les âges. Le forum romain et la voie sacrée, aspects successifs des monuments fidèlement restitués d'après les monuments authentiques, depuis le IV° siècle jusqu'à nos jours. — Paris, Plon et Nourrit, 1904; in-4°. (20 fr.)

116. HOLDER (Alfr.). Alt-celtischer Sprachschatz. 16 Lfg. — Leipzig, B. G. Teubner, 1904; in-8°, col. 1793-2026. (8 m.)

117. HUART (Cl.). Le rationalisme musulman au IV° siècle de l'hégire.— Paris, Leroux, 1904; in-8°, 14 p. (Annales du musée Guimet.)

118. HUART (Cl.). Une nouvelle source du Qorân. — Paris, Leroux, 1904; in-8°, 47 p. (Extr. du *Journal asiatique.*)

119. HUSSON (Gabriel). Histoire de Romainville, des temps antiques à la fin du XIX° siècle. — Paris, Plon et Nourrit, 1905; in-8°, III-356 p. (8 fr.)

120. Jahrbücher des Vereins für mecklenburgische Geschichte und Altertumskunde. 69 Jahrg.— Schwerin, Bärensprung, 1904; in-8°, III-IV-350 et 29 p. (8 m.)

121. Jahresschrift für die Vorgeschichte der sächsisch-thuringischen Länder, hrsg. von dem Prov.-Museum der Prov. Sachsen in Halle a. d. S. 3 Bd. — Halle, O. Hendel, 1904; in-8°, 149 p. et 12 pl. (4 m. 50.)

122. JAMES (M. R.). Western mss. in Library of Emmanuel College. — London, C. J. Clay, 1905; in-8°. (5 sh.)

123. JELLINEK (Max Herm.). Friedrich von Schwaben, aus der Stuttgarter Handschrift hrsg. — Berlin, Weidmann, 1904; in-8°, XXII-127 p. (Deutsche Texte des Mittelalters, hrsg. von der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften. I.) (4 m. 40.)

124. JOANNE (Paul). Itinéraire général de la France. Auvergne et Centre. — Paris, Hachette, 1904; in-16, XXXVII-459 p., cartes et pl.

125. JOANNE. Reims. Guide Joanne. — Paris, Hachette, 1905; in-16, *31 p.*

126. Jordan (Édouard). Les registres de Clément IV (1265-1268). Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican. 4e fascicule. — Paris, Fontemoing, 1904; in-4°, p. 345 à 440. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

127. Jullian (Camille). Recherches sur la religion gauloise. — Bordeaux, Feret et fils, 1904; in-8°, 112 p. (Bibliothèque des Universités du Midi. VI.)

128. Jung (Wilh.). Die Klosterkirche zu Zinna im Mittelalter, ein Beitrag zur Baugeschichte der Cistercienser. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1904; in-8°, IV-98 p. (Studien zur deutschen Kunstgeschichte. LVI.) (5 m.)

129. Kaltenbacher (Rob.). Der altfranzösische Roman Paris et Vienne. — Erlangen, F. Junge, 1904; in-8°, VII-394 p.

130. Katalog der Handschriften der königl. Bibliothek zu Bamberg. 1 Bd. 7 Lfg. 1 Abth. (Theologische Schriftsteller vom XIV Jahrh.) 4 Lfg. — Bamberg, C. C. Buchner, 1904; in-8°, X p. et p. 555-846. (6 m.)

131. Klimesch (Joh. Matthäus). Urkunden-und Regestenbuch des ehemaligen Klarissinnenklosters in Krummau. — Prag, J. G. Calve, 1904; gr. in-8°, XX-528 p. (8 m.)

132. Kogler (Ferd.) Die legitimatio per rescriptum von Justinian bis zum Tode Karls IV. — Weimar, H. Böhlaus, 1904; in-8°, VIII-120 p. (3 m.)

133. Kruisinga (Dr. E.). A grammar of the dialect of West Somerset, descriptive and historical. — Bonn, P. Hanstein, 1904; in-8°, VI-182 p. (Bonner Beiträge zur Anglistik. XVIII.)

134. Kurrelmeyer (Herm.). The historical development of the forms of the future tense in Middle High German. — Strassburg, K. J. Trübner, 1904; in-8°, 94 p. (2 m. 50.)

135. Labande (L.-H.). Antoine de la Salle. Nouveaux documents sur sa vie et ses relations avec la maison d'Anjou. — Paris, A. Picard et fils, 1904; in-8°, 82 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.)

136. Lafenestre (Georges). Jehan Fouquet, biographie critique suivie du catalogue des peintures dues au maître, du répertoire détaillé de toutes ses miniatures et d'une bibliographie. — Paris, Librairie de l'art ancien et moderne, 1904; in-4°. (10 fr.)

137. Lafenestre (Georges). Les primitifs à Bruges et à Paris (1900-1902-1904). — Paris, Librairie de l'art ancien et moderne, 1904; in-8°. (3 fr. 50.)

138. Langlois. La Bibliothèque municipale de Chartres. La Bibliothèque de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Renseignements préliminaires. Chartres, impr. de Durand (1904); in-8°, 87 p.

139. Ledieu (Alcius). Les Fabliaux dans la tradition. — Cayeux-sur-Mer, impr. de Maison-Mabille, 1903; in-16, 30 p. (Conférences des Rosati picards d'Amiens. I.)

140. Lefèvre-Pontalès (Eugène) et Jarry (Eugène). La cathédrale romane d'Orléans, d'après les fouilles de 1890 et des dessins inédits. — Orléans, Marron, 1904; in-8°, 55 p. (Extrait des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.*)

141. Lefèvre Pontalès (Eugène). Saint-Evremond de Creil (Notice nécrologique). — Caen, Delesques, 1904; in-8°, 25 p. (Extr. du *Bull. monumental.*)

142. Leitzmann (Alb.). Erzählungen, Fabeln und Lehrgedichte kleinere mittelhochdeutsche. I. Die Melker Handschrift. — Berlin, Weidmann, 1904; in-8°, xiv-55 p. (Deutsche Texte des Mittelalters, hrsg. von der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften. IV.) (2 m. 40.)

143. Leroux (Alfred). Histoire de la porcelaine de Limoges. I: Bibliographie, chronologie, statistique. Publié sous les auspices de Mme Adrien Dubouché et du Musée national de Limoges. — Limoges, Ducourtieux, 1904; in-8°, iv-177 p.

144. Leschtsch (A.). Die abolitio paschalis. Ein Beitrag zum römischen Begnadigungswesen. — Leipzig, R. Müller, 1904; in-8°, 75 p.

145. Lethaby (W. R.). Mediæval art. — London, Duckworth, 1904; in-8°. (8 sh.)

146. Levillain (Léon). La translation des reliques de saint Austremoine à Mozac et le diplôme de Pépin II d'Aquitaine (863). — Paris, Bouillon, 1904; in-8°, 57 p. (Extr. du *Moyen Age.*)

147. Lhomel (Georges de). Le cartulaire de la ville de Montreuil-sur-Mer. — Abbeville, impr. de Lafosse, 1904; in-4°, iii-408 p. et facs.

148. Liebermann (B.). Die Kirche zu St Graba und ihre Alterthümer (zumal im Kirchenmuseum). — Leipzig, K. G. T. Scheffer, 1904; in-8°, 16 p.

149. Lindsay (J. S.). Mediaeval British history, being vol. II of Problems and exercises in Bristish history. — Cambridge, W. Heffer and sons, 1904; in-4°. (6 sh.)

150. Lion (Jules). La bataille de Crécy. — Amiens, impr. de Piteux frères, 1904; in-8°, 27 p. (Extr. de la *Picardie.* 1867.)

151. Littmann (Enno). Corpus scriptorum christianorum orientalium. Scriptores Aethiopici. Textus. Series prima. Tomus 3: Philosophi Abessini. — Paris, Poussielgue, 1904; in-8°, 69 p.

152. Littmann (Enno). A list of mamuscripts in Princeton university library. — Leipzig, O. Harrassowitz, 1904; in-8°, viii-84 p. (3 m.)

153. Lot (Ferdinand). Sur les Hilduins, note rectificative. — Paris, Bouillon, 1904; in-8°, 5 p. (Extr. du *Moyen Age.*)

154. Lüderitz (Anna). Die Liebestheorie der Provençalen bei den Minnesingern der Staufferzeit, eine literarhistorishe Forschung. — Berlin, E. Felber, 1904; in-8°, v-136 p. (Literarhistorische Forschungen. XXIX.) (3 m.)

155. Luthmer (Ferd.). Die Bau-und Kunstdenkmäler des östlichen Taunus. *Landkreis Frankfurt.* Kreis Höchst. Obertaunus Kreis. Kreis Usin-

gen. — Frankfurt a. M., H. Keller, 1905; in-8°, xxxi-203 p. et pl. (Die Bau- und Kunstdenkmäler des Reg. Bez. Wiesbaden, hrsg. von. dem Bezirksverband des Reg.-Bez. Wiesbaden. III.) (10 m.)

156. Malvezin (Pierre). Dictionnaire des racines celtiques. — Paris, Société filologique française, 155 boulevard Saint-Germain, 1904; in-8°, p. 117-188.

157. Mantuani (Jos.). Geschichte der Musik in Wien. I. Thl. Von den Römerzeiten bis zum Tode des Kaisers Max. I. — Wien, A. Holzhausen, 1904; in-fol., iv-340 p. (Aus *Geschichte der Stadt Wien.*)

158. Manzoni (Luigi). Ordinamenti dell'arte dei pittori della città di Perugia, compilati in latino nel 1366 et fatti volgari e per la prima volta stampati. — Roma, E. Loescher, 1905; in-8°, 20 p. et facs. (2 l.)

159. Manzoni (Luigi). Statuti e matricole dell'arte dei pittori delle città di Firenze, Perugia, Siena. — Roma, E. Loescher, 1904; in-4°, 186 p. et 3 pl. (15 l.)

160. Martin (E.) und Lienhart (H.). Wörterbuch der elsässischen Mundarten. II Bd. 3 Lfg. — Strassburg, K. J. Trubner, 1904; in-8°, p. 321-480. (4 m.)

161. Martroye (F.). Une tentative de révolution sociale en Afrique. Donatistes et circoncellions. — Paris, 5, rue Saint-Simon, 1904; in-8°, 114 p. (Extr. de la *Rev. des Questions historiques.*)

162. Masner (C.) und Seger (H.). Schlesien's Vorzeit in Bild und Schrift. Zeitschrift des Vereins für das Museum schlesischen Altertümer. 3 Bd. — Berlin, E. Trewendt, 1904; in-4°, vi-210 p.

163. Maurice (Jules). Classification chronologique des émissions monétaires de l'atelier de Lyon pendant la période constantinienne (305-337). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1904; in-8°, 92 p. (Extr. des *Mém. de la Société des antiquaires de France.* LXIII.)

164. Mayer Lambert et Brandin (L.). Glossaire hébreu-français du xiii[e] siècle. Recueil de mots hébreux bibliques avec traduction française du xiii[e] siècle, manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds hébreu n° 302, publié sous les auspices de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Paris, E. Leroux, 1905; in-4°.

165. Meier (P. J.). und Steinacker (K.). Die Bau-und Kunstdenkmäler des Herzogt. Braunschweig. III. 1 Abth. Die Bau-und Kunstdenkmäler der Stadt Wolfenbüttel. — Wolfenbüttel, J. Zwissler, 1904; in-8°, iv-206 p. (5 m. 20.)

166. Mélanges de philologie offerts à Ferdinand Brunot, par ses élèves français et étrangers. — Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905; gr. in-8°, vi-452 p. (20 fr.)

167. Mélanges Dousset (Études ecclésiastiques). — Cahors, Soc. d'imprimerie cadurcienne, 1904; in-8°, xii-288 p.

168. Mély (F. de). Les statues antiques de Montmarte au musée d'Avallon (Yonne). — Paris, Leroux, 1904; in-8°, 4 p. (Extr. de la *Rev. archéologique.*)

169. MERZ (Walth.). Die mittelalterlichen Burganlagen und Wehrbauten des Kantons Aargau. Mit Unterstützung der hist. Gesellschaft hrsg. 1 Lfg. — Aarau, H. R. Sauerlander, 1904; in-8°, 96 p. et 7 pl.

170. MICHAUD (Abbé G.). Saint-Clémentin (Segora?), recherches sur une antique localité du canton d'Argenton-Château (Deux-Sèvres). — Parthenay, impr. Caute, 1904; in-8°, 180 p.

171. MILLARD (Abbé A.). Histoire de Sezanne, t. II. — Sezanne, Patoux, 1901; in-8°, 621 p.

172. Mitteilungen der schlesischen Gesellschaft für Volkskunde, hrsg. von Th. Siebs. XII. — Breslau, M. Woywod, 1904; in-8°, 116 p.

173. Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Stadt Meissen. VI.— Meissen, 1904; in-8°, 487 p.

174. MOLINIER (Auguste). Les sources de l'histoire de France, fasc. V: Les Valois, 1461-1494, et introduction générale. — Paris, A. Picard et fils, 1904; in-8°. CLXXXVI-195 p.

751. MOLLOW (Carl). Das rote Buch der Stadt Ulm. —Stuttgart, W. Kohlhammer, 1904; in-8°, VII-304 p. (Würtembergische Geschichtsquellen, hrsg. von der württemberg. Kommission für Landesgeschichte. VIII.) (6 m.)

176. MOMMSEN (Th.). Gesammelte Schriften I. Juristische Schriften. I Bd. — Berlin, Weidmann, 1905; in-8°, VII-479 p, portr. et 2 pl. (12 m.)

177. MONACI (R.). Provenzale. Insegnamenti per Giulari di Giraut de Cabreira, di Giraut de Causon e di Bertran de Paris de Roergue. — Roma, E. Loescher, 1904; in-16, 18 p. (Teste romanzi per uso delle scuole.)

178. MONOD (Bernard). L'Église et l'État au XII° siècle. L'élection épiscopale de Beauvais, de 1100 à 1104. Étienne de Garlande et Galon. — Paris, Champion (1905); in-8°, 27 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. acad. de l'Oise.*)

179. Monographie des communes du Charollais et du Brionnais, par F. M. D., XI° vol. — Marcigny, Vuillaume, 1904; in-8°, 312 p.

180. Monumenta Germaniae historica. Auctorum antiquissimorum tom. XIV. Fl. Merobaudis reliquiae. Blossii Æmilii Dracontii carmina. Eugenii, Toletani episcopi, carmina et epistulæ, cum appendicula carminum spuriorum, ed. Frider. Vollmer. — Berlin, Weidmann, 1905; in-4°, L-455 p. (16 m.)

181. Monumenta Germaniae historica. Legum sectio III. Concilia tom. II pars 1. — Hannover, Hahn, 1904; in-4°, 464 p. (15 m.)

182. MOPIN (A.). Histoire de Cayeux. — Cayeux-sur-Mer, impr. de Maison-Mabille, 1904; in-16, 123 p.

183. MOREAU (Victor). Moulins-Engilbert. — Nevers, impr. de Vallière, 1904; in-8°, 151 p.

184. MORILLOT (L.). Une belle statue de l'église de la Madeleine, à Troyes; son identification. — Dijon. impr. de Pillu-Roland, 1904; in-8°, 19 p.

185. MORTIER (Le P.). Histoire des maîtres généraux de l'Ordre des Frères prêcheurs, t. II: 1263-1323. — Paris, Picard et fils, 1905; in-8°, *VIII-597 p.*

186. MUNOZ (A.). Iconografia della Madonna. Studio delle rappresentazioni della Madonna suí monumenti artistici d'Oriente e d'Occidente. — Firenze, Alfani e Venturi, 1904; in-8°, 200 p. (5 l.)

187. Musée rétrospectif de la classe 17 à l'Exposition universelle internationale de 1900 à Paris (Instruments de musique, matériel et produits). Rapport du Comité d'installation. — Paris (1904); gr. in-8°, 128 p.

188. NEUDDEGER (Max J.). Geschichte der bayerischen Archive. III. a. Die organische Umgestaltung der drei Haupt-Archive in München seit 1799. — München, T. Ackermann, 1904; in-8°, IV p. et p. 147-238 et pl. (3 m.)

189. NOYON (Augustin). Les origines de la fête de l'Immaculée-Conception en Occident (Xe, XIe et XIIe siècles). — Paris, impr. de Dumoulin, 1904; in-8°, 31 p. (Extr. des *Études*.)

190. ORAIN (A. D.). Rennes et ses environs. Guide illustré. — Rennes, Bahon-Rault, 1904; in-16, XXIV-216 p. et pl.

191. OTTENTHAL (E. VON). Das kk. Institut für österreichische Geschichtsforschung, 1854-1904. Festschrift zur Feier des 50 jähr. Bestandes. — Wien, A. Holzhausen, 1904; in-8°, 96 p.

192. PALYS (Cte DE). Notes sur la ville de Châteaubriant. — Saint-Brieuc, Prud'homme, 1904; in-8°, 19 p.

193. PANNET (Ul.). L'abbaye de Toussaints n'a jamais été victorine. Lettre à M. l'abbé Misset sur Notre-Dame-de-l'Épine. — Châlons, impr. de Martin frères, 1904; in-8°, 8 p.

194. PARIS (Gaston). Aventures merveilleuses de Huon de Bordeaux, pair de France, et de la belle Esclarmonde, ainsi que du petit roi de féerie. Auberon, mises en nouveau langage. 3e édition. — Paris, Didot, 1904; in-4°. (15 fr.)

195. PASSY (Jean et Paul). L'origine des Ossalois. — Paris, Bouillon, 1904; in-8°, XVI-160 p. (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, CLII.)

196. PASTOR (Ludw.). Ungedruckte Akten zur Geschichte der Päpste, vornehmlich im XV, XVI und XVII Jahrh. 1 Bd. — Freiburg i. Breisgau, Herder, 1904; in-8°, XX-347 p.

197. PEDRICK (G.). Borough seals of the gothic period. — London, Dent, 1904; in-8°. (6 sh.)

198. PÉRIER (Jean). Vie d'Al-Hadjdjâdj ibn Yousof (41-95 de l'hégire, 661-714 de J.-C.), d'après les sources arabes. — Paris, Bouillon, 1904; in-8°, XXI-365 p. (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études. CLIV.)

199. PÉROUSE (G.). Le cardinal Louis Aleman, président du Concile de Bâle, et la fin du Grand schisme. — Paris, A. Picard et fils, 1905; in-8°, XL-540 p.

200. PETIT-DELCHET (Max.). Les visions de saint Jean dans trois apocalypses manuscrites du XVe siècle. — Paris, Bouillon, 1904; in-8°, 16 p. (Extr. du *Moyen Age.*)

201. PICAVET (François). Esquisse d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales. — Paris, F. Alcan, 1905; in-8°, XXXII-367 p.

202. POULAINE (Abbé). La grotte de saint Joseph et son caveau funéraire (époque quaternaire). — La Chapelle-Montligeon, 1905; in-8°, XXV-51 p.

203. Pranishnikoff (J.) et Raymond (P.). Les pierres à cupules et à gravures préhistoriques du Castellet (près d'Arles). — Paris, Institut de bibliographie, 1904; in-8°, 12 p. (Extr. du *Bulletin de la Société préhistorique de France.*)

204. Prarond (Ernest). Généralités sur le Ponthieu et sur l'arrondissement d'Abbeville. Trois cantons (Abbeville et Hallencourt). — Abbeville, impr. de Lafosse, 1904; in-16, xcvii-432 p.

205. Prentout (Henri). La prise de Caen par Édouard III (1346), étude critique. — Caen, Delesques, 1904; in-8°, 72 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.*)

206. Pritchard (E. M.). Cardigan priory in olden days. — London. W. Heinemann, 1905; in-8°. (10 sh.)

207. Puységur (Robert de). Notice généalogique sur la maison de Chastenet de Puységur. — Paris, impr. de Lemerre, 1904; in-8°, 87 p.

208. Rahn (J. R.). Das Dominikanerinnenkloster Töss. 2 Tl. — Zürich, Fäsi und Beer, 1905; in-4°, 32 p. (Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich. XXVI, 3.)

209. Rastoul (Amand). Les Templiers (1118-1312). — Paris, Bloud, 1905; in-16, 64 p. (Science et Religion. Études pour le temps présent.)

210. Rayet (Ét.) et Lecler (Abbé A.). Bouhon, monographie d'un monastère de Fontevrault au diocèse de Limoges (1106 à 1792). — Limoges, Ducourtieux, 1903; gr. in-8°, 178 p.

211. Récsey (Vict.). Incunabula et Hungarica antiqua in bibliotheca S. Montis Pannoniæ. — Leipzig, R. V. Hiersemann, 1904; in-8°, xvi-240 et 215 p. et 3 pl. (8 m. 50.)

212. Reinach (Salomon). Cultes, mythes et religions. T. I. — Paris, E. Leroux, 1905; in-8°. (7 fr. 50.)

213. Reinach (Salomon). Un manuscrit de la bibliothèque de Philippe le Bon à Saint-Pétersbourg. — Paris, Leroux, 1904; in-4°, 85 p. (Extr. des *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Fondation Piot.* XI.)

214. Repertorium des Staatsarchivs zu Basel. — Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1904; in-8°, lxviii-834 p. (32 m.)

215. Ricci (Corrado). Il palazzo publico di Siena e la mostra d'antica arte Senese. — Bergamo, Istituto ital. d'arti grafiche, 1904; in-8°, 183 p. (6 l. 50.)

216. Richard (Alfred). M. Lot et l'histoire du Poitou. — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1904; in-8°, 31 p. (Extrait du *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.*)

217. Riomet (L.-B.). Épigraphie campanaire de l'Aisne. Les cloches du canton de Marle. — Laon, impr. de la Soc. académique de Laon, 1904; in-8°, 71 p.

218. Rivière (Émile). Varia. I. La carie dentaire aux temps préhistoriques et la grotte de l'Albarea (Alpes-Maritimes). II. Les pierres à cupules. III. Les pierres dites à empreintes de pieds (le Pas de Sainte-Geneviève et

le Pas de Saint-Jean). — Paris, 93, boulevard Saint-Germain (Extr. du *Bull. de la Soc. préhistorique de France.*)

219. RODOLICO (Niccolò). La democrazia fiorentina sul suo tramonto (1378-1382). — Bologna, N. Zanichelli, 1904 ; in-8°, 494 p. (6 l.)

220. RYDBERG (Gust.). Zur Geschichte des französischen ə II, 3. Monosyllaba in Französischen : Artikelformen und Objekts-pronomina. — Leipzig, O. Harrassowitz, 1904 ; in-8°, VII p. et p. 409-618. (6 m.)

221. SAINT-VENANT (R. DE). La paroisse de la Chapelle Vicomtesse et sa fondation. — Vendôme, impr. de Empaytaz, 1904 ; in-8° 152 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. archéol. et littér. du Vendômois.*)

222. SAUTER (Bened.) Des hl. Papstes Gregorius des grossen Pastoral-Regel. — Freiburg i. B., Herder, 1904 ; in-8°, XIV-485 p.

223. SAVELSBERG (Heinr.) Aus Aachens Vorzeit. Mitteilungen des Vereins für Kunde der Aachener Vorzeit. Register zu Jahrg. I-XV. — Aachen, Cremer, 1904 ; in-8°, V-160 p. (3 m.)

224. SAVODIN (J.), C. LEYMARIE et A. LEROUX. Histoire de la porcelaine de Limoges : Notices historiques, publiées sous les auspices de la Société archéologique et historique du Limousin. — Limoges, Ducourtieux, 1904 ; in-8°, 97 p.

225. SCHAUDEL (Louis). Les pierres à sculptures préhistoriques de la Savoie. — Paris, Institut de bibliographie, 1904 ; in-8°, 16 p. (Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique de France*).

226. SCHLUMBERGER (Gustave). L'épopée byzantine à la fin du X° siècle. 3° partie : Les Porphyrogénètes ; Zoé et Théodora (1025-1057). — Paris, Hachette, 1905 ; in-4°, VIII-853 p. et pl.

227. SCHRAUF (Carl). Die Wiener Universität im Mittelalter. — Wien, A. Holzhausen, 1904 ; in fol., IV-57 p.

228. SCHUPFER (Francesco). Gli statuti delle terra di Morcone dell'anno 1381. — Città di Castello, S. Lapi, 1904 ; in-8°, 35 p. (5 l.)

229. SCHWALM (Jak.). Neue Aktenstücke zur Geschichte der Beziehungen Clemens V und Heinrich VII. — Rom, Loescher, 1904, ; in-8°, 33 p. et pl. (Aus : *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliothekhen.*)

230. SEYBOLD (C. F.) Severus ben el Moqaffa : Historia patriarcharum Alexandrinorum Tom. I fasc. 1. — Leipzig, O. Harrassowitz, 1904 ; in-8°, 120 p. (Corpus scriptorum Christianorum orientalium. IX.) (6 m.)

231. SOLDATI (Federico). Il disegno morale della Divina Commedia. — Treviso, L. Zoppelli, 1904 ; in-8°, 64 p. (1 l.)

232. SOULICE (L.). Notes topographiques sur les environs de Pau. Le chemin de la Salade, les chemins de Larron et du Loü. — Pau, Ribaut, 1904 ; in-8°, 24 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. des sciences, lettres et arts de Pau.* 2° série XXXII.)

233. SOYER (Jacques). Un fragment des capitulaires de l'empereur Louis le Pieux (814-840), aux archives départementales de Loir-et-Cher. —

Paris, Impr. nationale, 1904 ; in-8°, 7 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique.*)

234. Steche (R.). Beschreibende Darstellung der älteren Bau-und Kunstdenkmäler des Königr. Sachsen, auf Kosten der k. Staatsregierung hrsg. vom k. sächs. Alterthumsverein. 2 Heft : Amtshauptmannsch-Dippoldiswalde. — Dresden, C. C. Meinhold, 1904 ; in-8°, 82 p. et 12 pl. (4 m.)

235. Steinacker (Harold). Regesta Habsburgica. Regesten der Grafen und der Herzoge von Oesterreich aus dem Hause Habsburg. Hrsg. mit Unterstützung der k. Akademie der Wissenschaften und des k. k. Ministeriums für Kultus und Unterricht vom Institut für österreichische Geschichtsforschung unter Leitung von Oswald Redlich. I: Die Regesten der Grafen von Habsburg bis 1281. - Innsbruck, Wagner, 1904 ; in-8°, x-148 p. et tableau.

236. Sussbier (Carl). Sprache der Cely-Papers, eine Sammlung von englischen Kaufmannsbriefen aus den Jahren 1475-1488. Diss. — Berlin, E. Ebering, 1905 ; in-8°, 96 p. (3 m.)

237. Taschenbuch der historischen Gesellschaft des Kantons Aargau für das J. 1904. — Aarau, H. R. Sauerländer, 1904 ; in-8°, III-164 p. (2 m.)

238. Texier (Hubert). Monuments antiques de Limoges. Le tombeau de Tève-le-Duc La Chiche ; Recherches historiques sur Sébastien Ier, roi de Portugal. — Paris, Bouillon, 1904 ; in-8°, 79 p.

239. Thiollier (Noël). Une église du Velay construite suivant le mode poitevin. — Caen, Delesques, 1905 ; in-8°, 9 p. (Extr. du *Compte rendu du 70e Congrès archéologique de France.* Poitiers 1903.)

240. Thode (Henry). Franz von Assisi und die Anfänge der Kunst der Renaissance in Italien. 2 verbesserte Auflage. — Berlin, G. Grote, 1904 ; in-8°, XXVIII-643 p. et 39 pl. (16 m.)

241. Thomas (Antoine). Nouveaux essais de philologie française. — Paris, Bouillon. 1904 ; in-8°, XII-416 p.

242. Thomas Hemerken a Kempis. Opera omnia. Vol. VII Tractatuum asceticorum partem sextam, historicorum priorem, continens. Sermones ad novicios. Vita Lidewigis virginis, adjectis epilegomenis, adnotatione critica, indicibus, tabulis photographicis ex autographo ed. Mich. Jos. Pohl. — Freiburg i. B., Herder, 1905 ; in-8°, V-511 p.

243. Thurston (Herb.) et Slater (Th.). Eadmeri, monachi Cantuariensis, tractatus de conceptione sanctae Mariae, olim sancto Anselmo attributus, nunc primum integer ad codicum fidem editus, adjectis quibusdam documentis coaetaneis. — Freiburg i. B., Herder, 1904 ; in-8°, XL-104 p. (1 m.)

244. Tille (A.) und Krudewig (J.). Uebersicht über den Inhalt der kleineren Archive der Rheinprovinz, 2 Bd., 3 Heft : Die Kreise Düren und Aachen Land. — Cöln, J. und W. Boisserée, 1904 ; in-8°, IX p. et p. 215-385. (*Annalen* des histor. Vereins für den Niederrhein. Beiheft VII.) (*4 m.*)

245. Topp (Erich). Die Schlacht an der Elster 15, X. 1080. Dissertation. — Berlin, E. Ebering, 1905; in-8°, 52 p. (1 m. 50.)

246. Tosti di Valminuta (Fulco). L'antica navigazione Bolognese, una battaglia navale fra Bologna e Venezia nel xiii secolo. 2ª edizione riveduta ed ampliata. – Città di Castello, S. Lapi, 1905, in-8°, 70 p. (2 l.)

247. Traube (Ludwig). Palaeographische Forschungen. 4 Tl. Bamberger fragmenta der 4 Dekade des Livius anonymus Cortesianus. — München, G. Franz, 1904; in-8°, 56 p. et 7 pl. (Aus : *Abhandlungen der bayerischen Akademie der Wissenschaften.*)

248. Urseau (Chanoine C.). L'Exposition des primitifs français en 1904, lecture faite à la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. — Angers, Germain et Grassin, 1904; in-4°, 23 p.

249. Vacandard (Abbé E.). Études de critique et d'histoire religieuse. — Paris, V. Lecoffre 1905; in-12. (3 fr. 50.)

250. Vacant (A.) et Mangenot (E.). Dictionnaire de théologie catholique, fascicule 14 : Cajetan-Canons des apôtres. — Paris, Letouzey et Ané, 1904; gr. in-8°, col. 1323-1610 et pl.

251. Valer (M.). Die Bestrafung von Staatsvergehen in der Republik der drei Bünde, ein Beitrag zur mittelalterlichen Rügegerichtsbarkeit und zur Geschichte der Demokratie in Graubünden. — Chur, F. Schuler, 1904; in-8°, 287 p.

252. Vallette (René). L'archéologie en Bas-Poitou, depuis 1864. — Caen, Delesques, 1904; in-8°, 18 p. (Extr. du *Compte rendu du 70e Congrès archéologique de France.*)

253. Van de Put (A.). Hispano-moresque ware of 15th century. — London, Chapman and Hall, 1904; in-4°. (12 sh.)

254. Van Laak (Ludwig). Kloster Kamp, seine Entwickelung bis zum Anfang des xiv Jahrh. — Rheinberg-Rheinl, Küpper, 1904; in-8°, 57 p. (1 m. 50.)

255. Verhandlungen des historischen Vereines für Niederbayern. XL Band. — Landshut, Ph. Krüll, 1904; in-8°, 321 p. (4 m.)

256. Viard (Jules) et Déprez (Eugène). Chronique de Jean le Bel. T. I. — Paris, Laurens, 1904; in-8°, 352 p. (Société de l'Histoire de France.)

257. Vignaud (Henry). Études sur la vie de Christophe Colomb avant sa découverte. — Paris, H. Welter, 1905; in-8°. (10 fr.)

258. Waeschke. Regesten der Urkunden des herzogl. Haus-und Staatsarchivs zu Zerbst aus den J. 1401-1500. 4 Heft. — Dessau, C. Dünnhaupt, 1905; in-8°, p. 145-192. (1 m.)

259. Weinmann (Carl). Hymnarium Parisiense. Das Hymnar der Cistercienser-Abtei Pairis im Elsass, aus 2 codices des 12 und 13 Jahrh. hrsg. und kommentiert. — Regensburg, A. Coppenrath, 1905; in-8°, viii-73 p. (Veröffentlichungen der gregorianischen Akademie zu Freiburg, Schweiz. II.)

260. Welschinger (Henri). Strasbourg. — Paris, Laurens, 1905; in-4°, 156 p. (Les villes d'art célèbres.)

261. WIEGAND (Fr.). Das apostolische Symbol im Mittelalter, eine Skizze. — Giessen, J. Ricker, 1904 ; in-8°, 52 p. (Vorträge der theologischen Konferenz zu Giessen. XXI.) (1 m.)

262. WILDEMAN (M. G.). Itinéraire archéologique de Delft. — Paris, Daragon, 1905 ; in-16, 97 p. (1 fr. 50.)

263. WILLIAMSON (J. M.). Life and times of S[t] Boniface. — London, H. Frowde, 1905 ; in-8°. (5 sh.)

264. WITTING. Kirchenbauten der Auvergne. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1904 ; in-8°, 59 p. (3 m. 50.)

265. WITTMANN (Mich.). Zur Stellung Avencebrol's (Ibn Gabirol's) im Entwicklungsgang der arabischen Philosophie, ein Beitrag zur Erforschung seiner Quellen. — Münster, Aschendorff, 1905 ; in-8°, VIII-77 p. (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. V, 1.)

266. WOLF (Joh.). Geschichte der Mensural-Notation von 1250-1460, nach den theoretischen und praktischen Quellen bearbeitet : Geschichtliche Darstellung ; Uebertragungen, 78 Kompositionen des 13 bis 15 Jahrh. aus dem Handschriften übertr. — Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1904 ; in-8°, x-424 et VII-202 p. (22 m.)

267. WOSINSKY (Mor.). Die inkrustierte Keramik der Stein-und Bronzezeit. — Berlin, A. Asher, 1904 ; in-8°, 188 p. et pl. (20 m.)

268. WULFF (DE) et PELZER (A). Les quatre premiers quolibets de Godefroid de Fontaines. — Paris, A. Picard et fils, 1905; in-8°, XVI-304 p. (Les Philosophes du moyen âge. Textes et études. Collection publiée par l'Institut supérieur de philosophie de l'Université de Louvain. 1[re] série, T. II.)

269. WÜNNENBERG (Ferd.). König Enzio zu Bologna, Gedicht aus der Hohenstaufenzeit. — Leipzig, H. Lautenschläger, 1904 ; in-8°, 136 p.

270. Zeitschrift der Gesellschaft für schleswig-holsteinische Geschichte, XXXIV. — Kiel, Universitäts-Buchhandlung, 1904 ; in-8°, III-250 p.

271. Zeitschrift des Achener Geschichtsvereins. 26 Bd. — Aachen, Cremer, 1904 ; in-8°, v-456 p. (6 m.)

272. Zeitschrift für die Geschichte und Altertumskunde Ermlands. Im Namen des histor. Vereins für Ermland hrsg. von Dompropst D[r] Dittrich XV Bd. 1 Hft. — Braunsberg, 1904 ; in-8°, II-480 p.

273. ZENKER (Rud.). Boeve-Amlethus. Das altfranzösische Epos von Boeve de Hamptone und der Ursprung der Hamletsage. — Berlin, E. Felber, 1905 ; in-8°, xx-418 p. (Literarhistorische Forschungen. XXXII.) (9 m.)

---

## PÉRIODIQUES

274. **Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.** *Procès-verbaux* et mémoires, année 1904. (Besançon, 1905 ; in-8°, *XLI-306 p.)* — *Abbé J. Rossignot* : Hugues I[er], archevêque de Besançon

(XIᵉ siècle), p. 35-59. — *L. Pingaud.* Notice sur M. le chanoine Suchet, p. 65-90.

275. **Analecta Bollandiana,** t. XXIII. Ediderunt Carolus de Smedt, Franciscus Van Ortroy, Josephus Van den Gheyn, Hippolytus Delehaye et Albertus Poncelet. (Bruxelles, 1904 ; in-8°, 536 p.) — *H. Delehaye* : L'hagiographie de Salone d'après les dernières découvertes archéologiques, p. 5-18. — *H. Delehaye* : Catalogus codicum hagiographicorum græcorum monasterii S. Salvatoris, nunc bibliothecæ universitatis Messanensis, p. 19-75. — *A. Poncelet* : La bibliothèque de l'abbaye de Micy au IXᵉ et au Xᵉ siècle, p. 76-84. — *A Poncelet* : Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecæ publicæ Rotomagensis, p. 129-275. — *M. Manitius* : Collationes ad SS. Augustinum, Leonem, Cæsarium, Baronti visionem, p. 276-288. — *H. Delehaye* : Passio sanctorum sexaginta martyrum, p. 289-307. — *R. Poupardin* : Vie de S. Romain du Mans, attribuée à Grégoire de Tours, p. 308-314. — *D. Germain Morin* : La plus ancienne vie de S. Ursmer, poème acrostiche inédit de S. Ermin son successeur, p. 315-319. — *E. Hocedez* : Nicolai de Fara præfatio in vitam S. Johannis a Capistrano, p. 320-324. — *Van Ortroy* : Saint Ambroise et l'empereur Théodose, p. 417-426. — *H. Delehaye* : Castor et Pollux dans les légendes hagiographiques, p. 427-432. — *H. Bodenstaff* : Miracles de sainte Radegonde (XIII et XIVᵉ siècle), p. 433-447. — *H. Delehaye* : S. Grégoire le Grand dans l'hagiographie grecque, p. 449-454. = U. Chevalier : Repertorium hymnologicum p. 593-639. = Index generalis in tomos I-XX Analectorum, p. 49-148.

276. **Annales de la Société d'émulation du département des Vosges.** 80ᵉ année 1904. (Épinal, 1904 ; in-8°, 480 p.) — *R. Millot* : L'art lorrain, p. 11-24. — *A. Fournier* : Topographie ancienne du département des Vosges, [Suite : Épinal, Arches, Bruyères, Châtel-sur-Moselle, Charmes] p. 61-191 et 5 pl. — *S. Mougin* : Notice historique sur le palais abbatial de Remiremont, p. 279-412 et 5 pl. — *Chevreux* : Rapport sur le musée départemental des Vosges, p. 413-421. — *N. Haillant* : Phonétique toponomastique Vosgienne. Les noms de lieux habités des Vosges. Remarques et observations sur l'inventaire et la notation des sons, p. 423-450.

277. **Annales de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain,** t. XXXVII. 1904. (Bourg, 1904 ; in-8°, 416 p.) — *H. Brun* : Histoire de la seigneurerie d'Andelot-lez-Coligny, p. 189-218, 305-334 et pl. — *A. Cornet* : Coligny à travers les âges, p. 219-262, 371-401 et 3 pl. — *Abbé F. Marchand* : Études archéologiques [Treffort, Brona, Villette, Gravagneux] p. 263-302, 335-370.

278. **Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry.** Anné 1903. (Château-Thierry, 1904 ; in-8°, X-XLVIII et 268 p.) — *O. Camuzon* : Les fouilles d'Azy [monnaies gauloises et romaines], p. 91-102. — *J. Henriet* : Réunion du Vermandois, du Valois et de l'Amiénois à la couronne de France (1191-1213) p. 121-125. — Doyen *ainé* : *Nouvelles notes sur* le couvent du Charme, près Grisolles, p. 126-

134. — *Dr A. Corlieu* : Géographie de l'élection de Château-Thierry avant 1789, p. 135-143. — *Doyen aîné* : Rapport sur la collection de vieilles monnaies et médailles communiquées à la Société par M. Morégnaux, de Blesmes, p. 152-155. — *Dr A. Corlieu* : L'église de Saulchery, p. 156-172.— *J. Henriet* : Excursion archéologique : Fossoy, Mézy et Saint-Eugène, p. 235-244.

279. **Annales de la Société historique et archéologique du Gatinais**, XXII. (Fontainebleau, 1904 ; in-8°, XII-432 p.) — *E. Richemond* : Fromonville, ses pierres tombales et ses anciens seigneurs (1130-1643), p. 122-169, 211-269, 2 pl. et tableau. — *P. Martellière* : Notes archéologiqnes sur la collégiale Saint-Georges de Pithiviers, p. 170-189 et pl. — *A. Rigault* : Simon Festu, un conseiller de Philippe le Bel originaire de Fontainebleau, p. 329-349. — *G. Gauthier* : Notes sur d'anciens fiefs du Gâtinois et de la Puisaye, p. 350-370.

280. **Annales des Basses-Alpes. Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes**, t. XI. (Digne 1903-1904 ; in-8°, 584 p.) — *J. Arnoux* : Les fiefs du monastère de Saint-Martin de l'Ile-Barbe, p. 21-24. — *C. Caucin* : Dignois et bas-alpins au moyen âge p. 25-35, 113-120, 140-154, 204-220, 269-277, 357-362.— *D. Arbaud* : Les possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille dans les Basses-Alpes, p. 36-64, 121-139, 189-203, 253-268, 444-462, 552-569. — *A. Richaud* : M. Léon de Berluc-Perussis, p. 65-95 et pl. — *V. Lieutaud* : Le poulet de La Bréole (21 janvier 1239, n. st.), p. 109-113. — *V. Lieutaud* : Une nouvelle source de l'histoire bas-alpine. Journal de Jean Lefèvre, évêque de Chartres chancelier des comtes de Provence, Louis Ier (1382-1384) et Louis II d'Anjou (1384-1417), p. 174-187, 236-252, 318-331, 492-500, 570-580. — *J. Delmas* : Une ville morte bas-alpine [Beauvillard], p. 278-283. — *M.-Z. Isnard* : Comptes du receveur de la vicomté de Valernes (1401-1408), p. 298-317, 363-373, 421-431, 537-551.

281. **Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée**, 1903, 50e année, 5e série, vol. III. (La Roche-sur-Yon, 1904 ; in-8°, XVI-203 p.) — *G. Lacouloumère* et *Dr M. Baudouin* : La grotte du Péage et les grottes à puits (excavations protohistoriques) d'Apremont, p. 1-44. — *Dr Mignen* : Chartes de fondation, pour l'Aumônerie-hôpital de Montaigu (Bas-Poitou) (1174-1696), p. 45-76. — *A. Bitton* : Une fonderie de fer des invasions saxonnes en Bas-Poitou [à la Chapelle-Achard], p. 85-94. — *E. Bocquier* : Monographie de Chaillé-sous-les-Ormeaux (suite), p. 95-174.

282. **Annuaire des cinq départements de la Normandie**, publié par l'Association normande, 71e année 1904. (Caen, s. d., in-8°, LXIV-585 p.). — *Chanoine Porée* : Une vieille description du château de Vaudreuil. p. 15-28 et pl. — *Abbé Blanquart* : Le Bethléem d'Aubevoye, p. 29-40. — *L. Regnier* : Excursion à l'abbaye de Bonport, à Pont-de-l'Arche et à Poses, p. 169-192. — *L. Regnier* : Excursion à Aubevoye, Bethléem, Gaillon et la colonie des Douaires, p. 297-318. — *Boulet* : Le Roumois, p. 319-325. — *Barbe* : *Le patois normand*, p. 325-327. — *Le Clerc* : Honfleur et ses musées,

p. 355-363. — *De Vesly* : Les forêts de Bord et de Louviers. — *Anquetil* : Inauguration du monument de Formigny, p. 431-491 et pl.

283. **Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.** XXXIII. (Saintes, 1903; in-8°, CCLII-463 p.) — *G. Musset* : Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean d'Angély, t. II, p. I-CCLII et 1-463 et 2 pl.

284. **Bulletin archéologique de l'Association bretonne,** 3e série, t. XXII, 44e congrès tenu à La Roche-Bernard du 31 août au 5 septembre 1903. (Saint-Brieuc, 1904; in-8°, XLVIII-206-16 et 2 p.) — *J. Trévédy* : La séparation des lépreux et leur condition notamment en Bretagne, p. 19-106. — *Paul de Berthou* : Des titres usités en Bretagne, aux XI et XIIe siècles d'après les chartes du cartulaire de Quimperlé, p. 122-135. — *Arenneau de La Grancière* : La région de La Roche-Bernard aux époques préromaine, gallo-romaine et mérovingienne, p. 136-182 et pl. – *R. de Laigue* : Aux environs de La Roche-Bernard, p. 196-201. — *P. de Berthou* : Excursion à Belle-Isle, p. 202-206.

285. **Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques**. Année 1903. (Paris, 1903 ; in-8°, CCXXXIV-624 p.) — *S. Reinach* : Cippe avec inscription, découvert à Labaume (Gard), p. XXXII-XXXIII. — *Barrière-Flavy* : Fouilles sur l'emplacement d'un ancien château à Auterive (Haute-Garonne), p. XXXIX-XLIII. — *C. Jullian* : Les recherches locales et l'histoire de France (à Bordeaux), p. LXX-LXXX. — *Héron de Villefosse* : Baron (Gard) sous la domination romaine, fouilles de Probiac, p. CVI-CVII. — *Héron de Villefosse* : Mosaïque romaine, découverte à Chaillevette (Charente-Inférieure), p. CXIII-CXV. — *Dr Capitan* : Découverte d'un polissoir à Villefranche-Saint-Phal (Yonne), et d'une sépulture de l'époque de la Tène à Orly (Seine), p. CXXIII-CXXV. — *Arnaud d'Agnel et H. de Gérin-Ricard* : Découverte d'une inscription votive aux Milles, près d'Aix-en-Provence, p. CXXXI-CXXXII. — *L.-H. Labande* : Les mosaïques romaines de Villelaure (Vaucluse), p. 3-13 et pl. — *Héron de Villefosse* : Rapport sur les mosaïques romaines de Villelaure, p. 13-22. — *Abbé F. Poulaine* : Un tumulus à Annay-la-Côte (Yonne), p. 33-35. — *Abbé P. Dercier* : Rapport sur des fouilles exécutées au mont Jouër près de Saint-Goussaud (Creuse), en 1901-1902, p. 36-43 et pl. — *L. de Vesly* : Exploration archéologique de la forêt de Rouvray (Seine-Inférieure), Fouilles de 1902, p. 44-58. — *G. Leroy* : Note sur des fragments de statue de femme trouvés à Melun en 1902, p. 59-61. — *Abbé F. Poulaine* : Urne cinéraire romaine trouvée à Lyon, p. 62-63 et pl. — *Héron de Villefosse* : Ceinturon romain découvert à Argeliers (Aude), p. 64-67 et pl. — *Ch. Porée* : Notice sur la construction de la cathédrale de Mende, p. 72-127 et pl. – *Abbé F. Poulaine* : Le reliquaire de l'église d'Annéot (Yonne), p. 128-130. — *Abbé Bled* : Inventaire des ornements et joyaux de l'église de Therouanne en 1422, p. 133-155. — *F. Regnault* : Peintures et gravures dans la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne), p. 209-211. — *Abbé F. Poulaine* : Les fouilles de Hermes (Oise), en 1902, p. 212-215. — *A. Veran* : Rapport sur les fouilles du rempart d'Arles en 1902

et restitution de l'arc admirable, p. 216-221 et 6 pl. — *Abbé E. Chartraire*: Rapport sur la démolition d'une partie de l'enceinte romaine de Sens (Yonne), en 1903, p. 222-234 et 3 pl. — *Abbé F. Poulaine* : Une statue de vierge mère à Voutenay (Yonne), p. 235-236 et pl. — *L. Le Clert* : Note sur les fermoirs armoriés d'un livre d'heures conservé à la bibliothèque de Chaumont-en-Bassigny, p. 237-243. — *L. Broche*: Inventaire du mobilier du palais épiscopal de Laon au décès de l'évêque Geoffroy Le Meingre (1370-1371), p. 244-249. — *Abbé Breuil* : Rapport sur les fouilles dans la grotte du Mas d'Azil (Ariège), 421-436 et 2 pl. — *J. Beaupré* : Statistique et bibliographie des sépultures pré-romaines du département de Meurthe-et-Moselle, p. 437-459. — *J. Pilloy* : La gourde de Concevreux (Aisne), p. 460-468 et 6 pl. — *C. Barrière-Flavy* : Les portails des églises de Caujac et de Gaillac-Toulza (Haute-Garonne), p. 469-475 et 4 pl. — *Comte A. de Loisne* : Les miniatures du cartulaire de Marchiennes, p. 476-489 et 5 pl. — *E. Bonnet*: Des variations de la valeur de la monnaie melgorienne, p. 490-514.

286. **Bulletin de l'Académie delphinale**, 4[e] série, t. XVII, 1903. (Grenoble, 1904; in-8°, XLVI-290 p.) — *A. Gecrey* : Symbolique des monnaies gauloises des dépôts de Moirans, Sainte-Blandine, Tourdan et Laveyron, p. 139-172. — *H. Ferrand* : Une visite à l'abbaye de Leoncel, p. 253-268 et 3 pl.

287. **Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.** 2[e] série, t. XXXI; XXXIX[e] tome de la collection 1903 et 1904, (Le Mans, 1903-1904; in-8°, 368 p.) — *E.-L. Chambois* : Notes sur les corporations mancelles d'arts et métiers, leurs armoiries et leurs bannières, p. 141-167.

288. **Bulletin de la Société d'études d'Avallon**, 43[e] et 44[e] années, 1902-1903. (Avallon, 1904; in-8°, 175 p.) — *Abbé A. Parat* : Les primitifs du Morvan, p. 33-45. — *J. Prévost* : Avallon, ville de guerre, p. 47-135.— *Abbé H. Villetard* : Deux noms de rivières. Le Serain et le Cousain, notes d'histoire et de philologie, p. 137-153. — *Abbé Tissier* : Saint-Germain-des-Champs. Compte rendu des fouilles des Meurgers et des Vernats en 1903, exhumation d'un village gallo-romain, p. 155-174.

289. **Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme**, t. XXXVIII, 1904. (Valence, 1904; in-8°, 448 p.) — *C.-F. Bellet* : Histoire de la ville de Tain (suite), p. 5-45, 113-146, 225-277 et pl. — *A. Lacroix* : Plan-de-Baix, p. 100-107. — *E. Mellier* : Les ponts anciens et modernes sur le Rhône, à Valence (suite), p. 147-181, 421-438. — *A. Lacroix* : Les environs de Chatillon (suite), p. 207-211.

290. **Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix**, 10[e] année, 1904. (Paris, 1904; in-8°, XXI-166 p.) — *J. Depoin* : Notre-Dame-des-Champs, prieuré dionysien d'Essonnes, p. 5-17. — *A. Boulé* : De certains liens historiques entre l'Isle de France et le Berry, p. 30. — *A. Dufour* : Le cloître de l'église *Saint-Spire de Corbeil*, p. 54-62. — *Creuzet* : Notes sur les comtes de

Corbeil, p. 122-135. — *A. Dufour* : Ris-Orangis, notes sommaires sur la seigneurie et le château, p. 136-142.

291. **Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.** Exercice 1903. (Rouen, 1904; in-8°, 682 p.) — *L. de Vesly* : Exploration archéologique de la forêt de Rouvray (fouilles de 1903), p. 111-135. — *L. de Vesly* : Le Catelier gallo-romain et le cimetière mérovingien de Charleval, p. 135-150. — *M. Prévost* : Étude sur la forêt de Roumare, p. 151-597 et pl.

292. **Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques,** t. XI, année 1903. (Louviers, 1904; in-8°, 223 p.) — *G. Poulain* : Excursion aux abris sous roches de Métreville, p. 23-26. — *G. Romain* : Découverte d'un atelier de silex taillés dans la forêt de Montgeon, au lieudit les Sapinières, p. 27-30. — *G. Poulain* : Les âges de la pierre dans la vallée de la Seine, à Vernon et aux environs, p. 31-64 et 6 pl. — *L. Quenouille* : Silex néolithiques à figurations, et comparaison de quelques-unes de celles-ci avec les sculptures funéraires en pierre et les gravures sur roches signalant l'apparition des armes en cuivre ou même en bronze. Notes et documents, p. 65-87 et 6 pl. — *G. Morel* : Étude sur la préhension des silex taillés de l'époque néolithique, p. 88-127 et 3 pl. — *L. de Vesly* : La Grosse-Pierre et la station de la Londe (Seine-Inférieure), p. 128-130 et pl. — *L. de Vesly* : La forêt de Rouvray archéologique. Préhistoire, légendes, fouilles de 1903, p. 131-146. — *L. Coutil* : Sépultures et mobilier funéraire des Lexovii, Esuvii, Viducasses et Baiocasses (département du Calvados), p. 147-182 et 2 pl. — *V. Quesné* : Étude sur les monnaies romaines impériales, p. 183-190. — *Apel* : Notice sur de nouvelles fouilles exécutées en juin 1903 dans le théâtre romain de Lillebonne (Seine-Inférieure), p. 191-199 et pl.

293. **Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques,** année 1903. (Paris, 1904; in-8°, 604 p.)— *G. Clément-Simon* : Documents sur Guillaume de Chanac, évêque de Paris et patriarche d'Alexandrie, p. 49-59. — *J. Gauthier* : Services funèbres du comte Othon IV de Bourgogne, célébrés en Franche-Comté en 1303, p. 61-70. — *A. Roserot* : Les abbayes du département de l'Aube. Abbayes de Montier-la-Celle, de Mores, de Nesle (transférée à Villenauxe), de Notre-Dame-des-Prés et du Paraclet. Additions et corrections à la Gallia Christiania, tomes IV et XII, 4e partie, p. 113-139. — *H. Omont* : Les bibliothèques et les archives, et les progrès des sciences historiques et philologiques au XIXe siècle, p. 187-195. — *C. Jullian* : Les recherches locales et l'histoire de France [à Bordeaux], p. 195-203. — *R. Drouault* : Les paveurs marchois à Bordeaux, p. 267-277. — *Abbé Galabert* : La condition des serfs questaux du Xe au XIIe siècle, dans le pays du Tarn-et-Garonne, p. 278-292. — *Haillant* : Mesures anciennes des diverses régions vosgiennes, p. 293-312. — *J. Leclère* et *P. Cozette* : Les mesures anciennes en usage dans le canton de Noyon, p. 313-327. — *E. Thoison* : Recherches sur les anciennes mesures en usage dans le Gâtinais, Seine-et-Marnais, et sur leur valeur en mesures métriques, p. 328-406. — Abbé J.-M. Vidal :

Le sire de Parthenay et l'Inquisition (1323-1325), p. 414-435. — *Abbé M. Langlois* : Le fonds d'État de la bibliothèque de Chartres. Formation, restitution et aliénations d'après les papiers de la bibliothèque, p. 436-446. — *Abbé Sabarthès* : Libertés et coutumes de Pexiora (Aude), p. 447-450. — *Pasquier* : Mandement de Louis XI concernant la translation de la Sainte-Ampoule [de Reims au Plessis-les-Tours] en 1483, p. 455-458. — *G. Leroy* : Contrat de mariage d'une fille du vicomte de Melun en 1209, p. 459-462. — *J. Soyer* : Un fragment des capitulaires de l'empereur Louis le Pieux (814-840) aux archives départementales de Loir-et-Cher p. 466-468. — *L. Delisle* : Une peinture de Jean Foucquet, p. 487-489. — *P. Boyé* : Les coutumes inédites du vicomté de Vaudémont, p. 491-570. — *Ch.-V. Langlois* : Les monographies communales manuscrites à la bibliothèque du Musée pédagogique, p. 576-578. — *De Loisne* : Un impôt sur le revenu à Arras en 1387, p. 580-586. — *Chanoine Urseau* : Authentique de reliques provenant de l'ancienne abbaye du Ronceray, à Angers, p. 587-592.

294. **Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine**, t. XIV, 1903-1904. (Tours, 1905; in-8°, 586 p.) — *P. Vitry* : De quelques travaux récents relatifs à la peinture française du XV[e] siècle, p. 33-73. — *H. Faye* : Note sur un missel de l'abbaye de Saint-Venant [de Tours], p. 172-177. — *H. Faye* : Ch. Loizeau de Grandmaison (1824-1903), p. 404-457. — *R. de Clérambault* : Le château de Semblançay. p. 470-480 et 2 pl. — *L. Bossebœuf* : Un triptyque tourangeau [peinture sur bois, XV-XVI[e] s.], p. 564-567.

295. **Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin de géographie historique et descriptive**, année 1903. (Paris, 1903; in-8°, 539 p.) — *Saint-Jours* : Limites des différents pays (pagi), de la Gironde à la Bidassoa, p. 236-238. — *A. Pawlowski* : Les transformations du littoral français. Les villes disparues et la côte du pays de Médoc, d'après la géologie, la cartographie et l'histoire, p. 323-369.

296. **Département de Seine-et-Oise. Commission des antiquités et des arts**, XXIV. (Versailles, 1904; in-8°, 97 p.) — *Dufour* : L'église de Wissous p. 19-22. — *Delessart* : Découvertes archéologiques à Saint-Vrain, p. 33-34. — *A. Paisant* : De la propriété des trésors, p. 65-71. — *Coquelle* : Seraincourt, étude archéologique, p. 86-96.

*Le Gérant :* V[ve] E. Bouillon.

*CHALON-SUR-SAONE*, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

# BIBLIOGRAPHIE

## LIVRES NOUVEAUX

297. ANGOT (Abbé A.). Montaigu. — Laval, Goupil, 1904 ; in-8°, 30 p. (Extr. du *Bull. de la Commiss. hist. et archéol. de la Mayenne.* 2° sér. XX.)

298. Annalen des Vereins für nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung. XXXIV. 1904. — Wiesbaden, R. Bechtold, 1905 ; in-8°, IV-423 p. et 15 pl. (12 m.)

299. Anthology of Italian lyric poetry of the mediaeval period. — London, D. Nutt, 1905 ; in-8°. (12 sh. 6 d.)

300. Anzeiger für schweizerische Geschichte, hrsg. von der allgemeinen geschichtforsch. Gesellschaft der Schweiz. 36 Jahrg. 1905. Nr 1. — Bern, Wyss, 1905 ; in-8°.

301. Archives historiques du département de la Gironde, t. XXXIX. — Bordeaux et la région du sud-ouest au temps de Louis XIII. — Bordeaux, 1904; in-fol., 33 p. et 50 pl.

302. AUBRY (Pierre). Les plus anciens monuments de la musique française. — Paris, H. Welter, 1905 ; in-4°, 24 pl. et texte. (Mélanges de musicologie critique. IV.) (30 fr.)

303. AUGUSTIN (St). De civitate Dei libri XXII. Textum recognovit B. Dombart. Vol. II. Lib. XIV-XXII. — Leipzig, B. G. Teubner, 1905 ; in-8°, XVI-635 p. (4 m. 20.)

304. BALLET (Dr P. H. M.). Notes sur les gravures rupestres et mégalithiques dans l'est de la France et principalement dans les Vosges. — Paris, Institut de bibliographie scientifique, 1904; in-8°, 8 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhist. de France.*)

305. BARBOT (Dr J.). Les chroniques de la Faculté de médecine de Toulouse du XIIIe au XXe siècle. — Toulouse, Ch. Dirion, 1905; in-8°, 854 p. et pl. (16 fr.)

306. BAUDOT (A. DE) et PERRAULT-DABOT (A.). Les cathédrales de France, ouvrage publié sous le patronage de la Direction générale des cultes avec le concours de l'administration des beaux-arts. 1er fascicule. — Paris, Ch. Schmid, 1905 ; *gr. in-4°.* (25 fr.)

\\\

307. Bäumer (Dom Suitbert). Histoire du bréviaire. Traduction française, mise au courant des derniers travaux sur la question, par dom Reginald Biron. — Paris, Letouzey et Ané, 1905 ; in-8°, xxiv-440 et 536 p.

308. Beaunier (Dom). Recueil des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France. Refondu et complété par les Bénédictins de Ligugé. T. I. Province ecclésiastique de Paris. — Paris, C. Poussielgue, 1905 ; in-8°, 400 p. et carte. (10 fr.)

309. Beaupré (Cte J.). Les tumulus hallstattiens à sépultures marniennes superposées de Chaudeney (Meurthe-et-Moselle). — Paris, Institut de bibliographie scientifique, 1904 ; in-8°, 8 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhist. de France.*)

310. Beiträge zur sächsischen Kirchengeschichte, hrsg. im Auftrage der Gesellschaft für sächs. Kirchengeschichte von DD. F. Dibelius und Th. Brieger. 18 Heft (1904). — Leipzig, J. A. Barth, 1905 ; gr. in-8°, iii-156 p. (3 m.)

311. Bergner (Heinr.). Kirchliche Kunstaltertümer in Deutschland. 6 Lfg. — Leipzig, C. H. Tauchnitz 1905 ; in-8°, 8 p. et p. 561-619. (3 m.)

312. Berliner (A.). Die altfranzösischen Ausdrücke im Pentateuch-Commentar Raschi's, alphabetisch geordnet und erklärt. — Frankfurt a. M., J. Kauffmann, 1905 ; in-8°, 21 p. (1 m.)

313. Berthelé (J.). L'architecture Plantagenet en Anjou et en Poitou. — Caen, Delesques (1905) ; in-8°, 61 p.

314. Bertrand de Broussillon (Comte). Archives historiques du Maine. V. Documents inédits pour servir à l'histoire du Maine au xive siècle. Avec une table alphabétique des noms dressée par Eugène Vallée. — Le Mans, Soc. des Archives historiques du Maine, 1905 ; in-8°, xi-581 p.

315. Binder (Christian). Würtembergische Münz und Medaillen-Kunde, neu bearb. von Jul. Ebner, unter Mitwirkung der Stuttgarter numismatischen Vereinigung, hrsg. von der württembergischen Kommission für Landesgeschichte. 2 Heft. — Stuttgart, W. Kohlhammer, 1905 ; in-8°, p. 55-82 et 3 pl. (1 m.)

316. Blanchet (Adrien). Traité des monnaies gauloises. — Paris, Leroux, 1905 ; 2 vol. in-8°, v-651 p.

317. Bled (Abbé O.). Regestes des évêques de Therouanne (500-1553). T. Ier, 3e fascicule (1252-1414). — Saint-Omer, Soc. des antiq. de la Morinie, 1904 ; in-8°, p. 281-408.

318. Blondel (Abbé). Observations critiques à M. l'abbé Kraus au sujet de sa dissertation sur les origines chrétiennes de la Gaule. — Paris, Sueur-Charruey (1905) ; in-8°, 11 p. (Extr. de la *Science catholique*, 1904.)

319. Boehmer (J. F.) und Lau (F.). Codex diplomaticus Mœnofrancofurtanus. Urkundenbuch der Reichsstadt Frankfurt. Neubearbeitung. 2 Bd. : 1314-1340. — Frankfurt a. M., J. Baer, 1905 ; in-8°, vii-646 p.

320. Bœrner (Gust.). Die Annalen und Akten der Brüder des gemeinsamen Lebens im Lüchtenhofe zu Hildesheim, eine Grundlage zur Geschichte der deutschen Brüderhäuser, und ein Beitrag zur Vorge-

schichte der Reformation. — Fürstenwalde, J. Seyfarth, 1905 ; in-8°, III-111 p. (2 m. 40.)

321. BOINET (A.). Notice sur deux manuscrits carolingiens à miniatures exécutés à l'abbaye de Fulda. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1904 ; in-8°, 11 p. et 2 pl. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*)

322. Bonner Jahrbücher. Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande. Hft. 111-112. — Bonn, A. Marcus und E. Weber, 1904 ; in-8°, v-462 p. et 36 pl. (20 m.)

323. BOULANGER (Cl.). Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois. — Paris, Leroux, 1902-1905 ; in-4°, XCIV-202 p.

324. BROOKS (E. W.) et CHABOT (J. B.). Corpus scriptorum christianorum orientalium. Scriptores Syri. Série III, t. IV, fasc. 2. Chronica minora. Texte syriaque et traduction latine. — Paris, C. Poussielgue, 1905 ; in-8°. (17 fr. 50.)

325. BRUNOT (Fernand). Histoire de la langue française, des origines à 1900. T. I : De l'époque latine à la Renaissance. — Paris, A. Colin, 1905 ; in-8°, 548 p. (15 fr.)

326. BURCKHARDT (Rud.). Cima da Conegliano, ein venezianischer Maler des Uebergangs vom Quattrocento zum Cinquecento, ein Beitrag zur Geschichte Venedigs. — Leipzig, K. W. Hiersemann, 1905 ; in-8°, 144 p. (12 m.)

327. Byzantinische Zeitschrift, hrsg. von Prof. Karl Krumbacher, XIV Bd. 1-2 Hfte. — Leipzig, B. G. Teubner, 1905 ; gr. in-8°, 408 p. et 4 pl.

328. CAGGESE (Romolo). Un comune libero alle porte di Firenze nel secolo XIII (Prato in Toscano) studi e ricerche. — Firenze, B. Seeber, 1905 ; in-8°, 252 p. (4 l.)

329. CAÏN (Georges). Croquis du vieux Paris. Préface de Victorien Sardou. — Paris, Conard, 1905 ; in-8°, XXVIII-174 p.

330. CAROL (Comte DE). Quelques notes sur la maison d'Audibert de Lussan. — Vannes, impr. de Lafolye, 1904 ; in-8°, 23 p. (Extr. de la *Rev. des questions historiques.*)

331. Catalogue des dissertations et écrits académiques provenant des échanges avec les universités étrangères et reçus par la Bibliothèque nationale en 1903. — Paris, Klincksieck, 1904 ; in-8°, 276 p.

332. CHAMBOIS (E.-L.). Le vieux Mans. Les Hôtelleries et leurs enseignes. — Le Mans, impr. de l'Institut de bibliographie scientifique, 1904 ; in-8° 40 p.

333. CHARENCEY (Comte DE). Étymologies françaises et patoises. — Caen, Delesques, 1905 ; in-8°, 27 p. (Extr. des *Mém. de l'Acad. de Caen.*)

334. CHARRON (Alfred). Essai historique sur Mignères (Loiret). — Fontainebleau, impr. de Bourges, 1905 ; in-8°, 40 p. (Extr. des *Annales de la Soc. hist. et archéol. du Gâtinais.*)

335. CHRISTIAN (Arthur). Débuts de l'imprimerie en France. L'Impri-

merie nationale. L'Hôtel de Rohan. — Paris, H. Champion, 1905; gr. in-8°, xxiv-344 p. et pl. (20 fr.)

336. Conti-Rossini (K.). Corpus scriptorum christianorum orientalium. Scriptores Aethiopici. Serie II, t. XVII, fasc. 1. Vitae sanctorum antiquorum. Acta sancti Yared et S. Pantalewon. Texte éthiopien et traduction latine. — Paris, C. Poussielgue, 1905; in-8°. (6 fr.)

337. Conwentz (H.). Das Westpreussische Provinzial-Museum 1880-1905. Nebst bildliche Darstellung aus Westpreussens Natur-und vorgeschichtliche Kultur. — Danzig, A. W. Kafemann, 1905; in-8°, vii-54 p. et 80 pl. (10 l.)

338. Coste (Dr E.-J.). Supplément au monument druidique de Tuniac (Saint-Germain-l'Herm.). — Angers, impr. de Burdin, 1904; in-8°, 29 p.

339. Courty (Georges). Les pétroglyphes de Seine-et-Oise. — Paris, Institut de bibliographie scientifique, 1905; in-8°, 8 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhist. de France*. 1904.)

340. Cumont (F.). et Boll (F.). Catalogus codicum astrologorum graecorum. V. Codicum romanorum pars I. — Bruxelles, H. Lamertin, 1904; in-8°, viii-256 p.

341. Dargan (E. C.). History of preaching, from apostolic fathers to great reformers A. D. 70-1572. — London, Hodder and Stoughton, 1905; in-8°. (7 sh. 6 d.)

342. Daux (Abbé Camille). Jean Ier d'Armagnac dans le Montalbanais. Trente ans d'invasion anglaise. — Paris, Sueur-Charruey, 1905; in-8°, 44 p. (Extr. de la *Science catholique*.)

343. Delaborde (H.-F.). Nicolas Foucquet et le Trésor des chartes. — Besançon, impr. de Jacquin, 1905; in-8°, 15 p. (Extr. du *Bibliographe moderne*.)

344. Delisle (L.). Philippe-Auguste et Raoul d'Argences, abbé de Fécamp. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur (1905); in-8°, 8 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.)

345. Delmas (Jacques). Pétrarque et les Colonna. — Marseille, impr. marseillaise, 1905; in-8°, 43 p. (Sixième centenaire de la naissance de Pétrarque, concours historique.)

346. Demaison (Louis). L'instruction dans les campagnes des environs de Reims au xve siècle, d'après un document inédit. — Reims, impr. de l'Académie, 1905; in-8°, 31 p. (Extr. des *Travaux de l'Acad. de Reims*. CXV.)

347. Demangeon (Albert). Les sources de la géographie de la France aux Archives nationales. — Paris, Ch. Delagrave, 1905; in-8°, 120 p.

348. Denys le Chartreux. Opera omnia. Tom. XXVIII. In scalam paradisi S. Joannis Climaci abbatis. — Freiburg i. B., Herder, 1905; in-8°, 662 p. (12 m.)

349. Dreves (Guido Maria). Analecta hymnica medii aevi. XLVI. Pia dictamina. Reimgebete und Leselieder des Mittelalters. 7 Folge. Aus Handschriften und Wiegendrucken hrsg. — Leipzig, O. R. Reisland, 1905; in-8°, 305 p. (12 m.)

350. **Drouault** (Roger). Monographie du canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles. — Limoges, Ducourtieux et Gout, 1904 ; in-8°, 133 p.

351. **Dufourcq** (Albert). Saint Irénée. — Paris, Bloud, 1905 ; in-16, 289 p. (La Pensée chrétienne, textes et études.)

352. **Dumas** (Ulysse). La Grotte de la Baume-Longue, commune de Dions (Gard). — Paris, Impr. nationale, 1905 ; in-8°, 8 p. (Extr. du *Bull. archéol. du Comité des travaux hist.*, 1904.)

353. **Duval** (Rubens). Corpus scriptorum christianorum orientalium. Scriptores Syri. Série II, t. LXIV. Isoyahb III patriarcha. Liber epistularum. Texte syriaque. — Paris, C. Poussielgue, 1905 ; in-8°, 294 p. (19 fr.)

354. **Ephraim** (Hugo). Uber die Entwicklung der Webetechnik und ihre Verbreitung ausserhalb Europas, eine ethnographische Studie. — Leipzig, K. W. Hiersemann, 1905 ; in-4°, vii-72 p. (8 m.)

355. **Escher** (J.) und **Schweizer** (P.). Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich, hrsg. von einer Kommission der antiquarischen Gesellschaft in Zürich. VI Bd : 1288-1296. 2 Hälfte. — Zürich, Fäsi und Beer, 1905 ; in-4°, iii p. et p. 281-414.

356. **Feuardent** (F.). Collection Feuardent. Jetons et méreaux depuis Louis IX jusqu'à la fin du consulat de Bonaparte. T. Ier, 1er cahier : Rois et reines de France. — Paris, Rollin et Feuardent, 1904 ; in-8°, 16 p. et 22 pl.

357. **Frankl** (Osk.). Der Jude in den deutschen Dichtungen des 15, 16 und 17 Jahrh. Dissertation. — M.-Ostrau, R. Papauschek, 1905 ; in-8°, 144 p. (2 m.)

358. **Gardey de Soos** (A. de). Tillac-en-Pardiac à travers les âges. — Carcassonne, impr. de Bonnafous-Thomas (1905) ; in-8°, 106 p.

359. **Gauthier** (G.). Les anciennes mesures du Nivernais comparées à celles du système métrique. — Paris, Impr. nationale, 1905 ; in-8°, 15 p. (Extr. du *Bul. hist. et philol. du Comité des travaux hist.*)

360. **Giraud** (J.-B.). Documents pour servir à l'histoire de l'armement au Moyen âge et à la Renaissance. T. 2. — Lyon, l'auteur, 1899-1904 ; gr. in-8°, 477 p.

361. **Goff** (C.). Florence and some Tuscan cities. — London, A. and C. Black, 1905, in-8°. (1 £.)

362. **Gosset** (Dr Pol). Les premiers apothicaires rémois (1311-1700). — Reims, impr. de l'Académie, 1904 ; in-8°, 31 p. (Extr. des *Travaux de l'Acad. de Reims*. CXV.)

363. **Gravier** (Henri). Essai sur les prévôts royaux du xie au xive siècle. — Paris, Larose et Tenin, 1904 ; in-8°, 236 p. (Extr. avec additions de la *Nouvelle Revue hist. de droit français et étranger.*)

364. **Guébhard** (Dr Adrien). Fouilles et glanes tumulaires aux environs de Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes). — Paris, Institut de bibliographie, 1904 ; in-8°, 16 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhist. de France.*)

365. **Guigue** (Georges). Une lettre du cardinal Hugues de Saint-Cher

(4 juin 1248). — Paris, Impr. nationale, 1905; in-8°, 20 p. (Extr. du *Bull. hist. et philol. du Comité des travaux hist.* 1904.)

366. GUILLOREAU (Dom L.). Les tribulations d'Ernaud, abbé d'Evron (1262-1263). — Laval, Vve Goupil, 1904; in-8°, 11 p.

367. HAILLANT (Nicolas). Notes de philologie vosgienne. Comparaison de certains sons de divers patois vosgiens avec les sons russes, allemands, espagnols, arabes et néo-grecs. — Paris, Bouillon, 1904; in-8°, 23 p. (Extr. des *Mém. de l'Acad. de Stanislas.*)

368. HARRISSE (Henry). Le président de Thou et ses descendants. Leur célèbre bibliothèque, leurs armoiries et les traductions françaises de J.-A. Thuani Historiarum sui temporis, d'après des documents nouveaux. Paris, Leclerc, 1905; in-8°, 282 p. et pl.

369. HAUSER (Jos.). Die Münzen und Medaillen der im Jahre 1156 gegründeten (seit 1255) Haupt-und Residenzstadt München, mit Einreihung jener Stücke, welche hierauf Bezug haben. Systematisch geordnet, zum Teil neu beschrieben mit biographisch. histor. Notizen. — München, J. Lindauer, 1905; gr. in-8°, XXXII-318 p. et 42 pl. (16 m.)

370. HERTLING (G. VON). Augustinus-Citate bei Thomas von Aquin. — München, G. Franz, 1904; in-8°, p. 535-602 (Aus: *Sitzungsber. der bayerischen Akademie der Wissenschaften.*) (1 m. 20.)

371. HOLBEIN (Hans). Die Holbeiner. Ein Ueberblick über e. 700 jähr. bürgerl. Familiengeschichte und Stammbäumen. — Leipzig, E. A. Seemann, 1905; in-8°, VIII-113 p. et tableaux (3 m.)

372. HOLTHAUSEN (F.). Beowulf, nebst dem Finnsburg-Bruchstück, mit Einleitung, Glossar und Anmerkungen hrsg. I Thl.: Texte und Namenverzeichnis. — Heidelberg, C. Winter, 1905; in-8°, VII-112 p. (Alt-und mittelenglische Texte. III.) (2 m. 80.)

373. HUYSMANS (J.-K.). Trois primitifs, étude critique. — Paris, Messein, 1905; in-8°. (5 fr.)

374. JACOBI. Das Kastell Alteburg-Heftrich. — Heidelberg, O. Petters, 1904; in-4°, 17 p. et 2 pl. (Aus: *Der Obergerm. raet. Limes des Römerreiches.*) (3 m. 20.)

375. Jahresschrift (XVIII) des historischen Vereins für die Grafsch. Ravensberg zu Bielefeld. 1904. — Bielefeld, Velhagen und Klasing, 1904; in-8°, XIV-99 p. (2 m.)

376. JEAN LE SAINTONGEAIS. Notes critiques sur l'Histoire des comtes de Poitou de M. Alfred Richard. — La Rochelle, impr. de Texier, 1904; in-8°, 74 p. (Extr. de la *Rev. de Saintonge et d'Aunis.*)

377. JOANNE (P.). Paris, Sèvres, Saint-Cloud, Versailles, Saint-Germain, Fontainebleau, Saint-Denis, Chantilly. — Paris, Hachette, 1903; in-16, LXXXVI-401 p. et pl. (7 fr. 50.)

378. JORDAN (Herm.). Rhythmische Prosa in der altchristlichen lateinischen Literatur, ein Beitrag zur altchristlichen Literaturgeschichte. — Leipzig, Dieterich, 1905; in-8°, 79 p. (2 m.)

379. *Juvigny-les-Dames* et son ancienne abbaye. 2e partie: De Galburge,

première abbesse connue à M^me de Livron, réformatrice du couvent (1082-1608). V : L'abbaye aux xv^e et xvi^e siècles (1402-1608), suite et fin. — Montmédy, impr. de Girardot (1905); in-8°, 8 p. (Extr. du *Bull de l'Assoc. amicale des anciens élèves du pensionnat de Juvigny-sur-Loison*. 1904.)

380. Katalog der Münzen-und Medaillen-Stempel-Sammlung des k. k. Hauptmünzamtes in Wien. 3 Bd. — Wien, k. k. Hof und Staatsdruckerei, 1904; in-8°, iv p. et p. 619-1141 et 6 pl.

381. Kelleter (Heinr.). Urkundenbuch des Stiftes Kaiserswerth. — Bonn, P. Hanstein, 1904; in-8°, viii-viii-lxviii-672 p. (Urkundenbücher der geistlichen Stiftungen des Niederrheins, hrsg vom Düsseldorfer Geschichtsverein. I.). (24 m.)

382. Kersauzon (J. de). Notes historiques sur la commune et paroisse d'Avessac. — Paris, Champion, 1904; in-8°, 61 p. (Extr. de la *Rev. de Bretagne.*)

383. Kleinclausz (A.). Les régions de la France. III : La Bourgogne. — Paris, Cerf, 1905; in-8°, 83 p. (Publications de la *Revue de synthèse historique.*)

384. Kofler (Fr.). Das Kastell Lützelbach. — Heidelberg, O. Petters, 1904; in-4°, 10 p. et pl. (Aus: *Der obergerm. raet. Limes des Rœmerreiches.*) (2 m.)

385. Krusch (Bruno). Jonae vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Johannis. — Hannover, Hahn, 1905; in-8°, xii-366 p. (Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum.) (5 m.)

386. Kurth (Godefroid). Notger de Liège et la civilisation au x^e siècle. — Paris, A. Picard, 1905; in-8°, xxi-398 et 88 p. et plan (10 fr.)

387. Labande (L.-H.). Le baptistère de Venasque (Vaucluse). — Paris, Impr. nationale, 1905; in-8°, 20 p. et pl. (Extr. du *Bull. archéol. du Comité des travaux hist.*, 1904.)

388. La Croix (Le P. Camille de). Relation des fouilles archéologiques opérées dans la Rue Paul-Bert et dans les terrains qu'elle circonscrit. — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1904; in-8°, 34 p. et pl. (Extr. du *Bull. de la Soc. des antiq. de l'Ouest.*)

389. Lake (K.). Athos fragments of Codex H of the Pauline epistles. Facsimiles. — London, H. Frowde, 1905; in-4°. (21 sh.)

390. Lambert (Mayer) et Brandin (Louis). Glossaire hébreu-français du xiii^e siècle. Recueil de mots hébreux bibliques, avec traduction française (manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds hébreu, n° 302), publié sous les auspices de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Paris, E. Leroux, 1905; in-4°, xv-300 p.

391. Laurain. (E.). Anciens quartiers de Laval. Le Bourg Chevrel. — Laval, V^ve Goupil, 1904; in-8°, 3 p. (Extr. du *Bull. de la Commiss. hist. et archéol. de la Mayenne.* XX.)

392. Lecomte (L.-Henry). Histoire des théâtres de Paris, 1402-1904. Notice préliminaire. — Paris, H. Daragon, 1905; in-8°. (3 fr.)

393. Lefèvre-Pontalis (Eugène) et Jarry (Eugène). La cathédrale

romane d'Orléans. — Caen, Delesques, 1905; in-8°, 66 p. (Extr. du *Bull. monumental.* 1904.)

394. LEFÈVRE-PONTALIS (E.). Saint-Hilaire de Poitiers (étude archéologique). — Caen, Delesques, 1905; in-8°, 4 p. et pl. (Extr. du *Compte rendu du 70° congrès archéologique de France.* 1903, Poitiers.)

395. LEGRAND (Gaëtan). Une renonciation à communauté contestée devant le grand bailli de Vermandois au XIV° siècle. — Laon, impr. du « Journal de l'Aisne », 1904; in-8°, 47 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. acad. de Laon.*)

396. LEGRAND (Théodore). Essai sur les différends de Fontarabie sur le Labourd du XV° au XVIII° siècle. — Paris, H. Champion, 1905; in-8°. (4 fr.)

397. LEHMGRÜBNER (Paul). Mittelalterliche Rathausbauten in Deutschland, mit einem Ueberblick über die Entwickelung des deutschen Städtewesens. 1 Tl. Fachwerksrathäuser. — Berlin, W. Ernst und Sohn, 1905; in-fol., VIII-56 p. et 34 pl. (36 m.)

398. LEONHARDI (Günth.). Kleinere angelsächsische Denkmäler. I, 1. Das Laeceboc. 2. Die Lacnunga mit grammatischer Einleitung. 3. Der Lorica Hymnus mit der angelsächsischen Glossierung, nebst e. Abhandlung über Text und Sprache des Denkmals. 4. Das Lorica Gebet und die Lorica-Namen. — Hamburg, H. Grand, 1905; in 8°, V-243 p. (Bibliothek der angelsächsischen Prosa. VI.) (10 m.)

399. LESORT (André). Les chartes du Clermontois conservées au musée Condé à Chantilly (1069-1352). — Paris, Champion, 1904; in-8°, 277 p.

400. LEWIN (Louis). Geschichte der Juden in Lissa. — Pinne, N. Gundermann, 1904; in-8°, V-401 p. (3 m. 50.)

401. LION (Jules). La question du Portus-Itius, lettre ouverte adressée en 1866 à MM. les membres de la 33° session du Congrès scientifique de France. — Amiens, impr. de Piteux frères, 1905; in-8°, 19 p.

402. LOISNE (Comte Auguste DE). Le Cartulaire du chapitre d'Arras, publié ou analysé avec extraits textuels d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. — Arras, impr. de Rohard-Courtin, 1896; in-4°. VI-137 p.

403. LOISNE (C^te DE). Les formes originales des noms de lieux du Pas-de-Calais et leurs formes officielles. — Abbeville, impr. de Lafosse, 1905; in-8°, 15 p.

404. LONCAO (E.). Stato, chiesa e famiglia in Sicilia, della caduta dell' Impero romano al regno normanno. Parte I. — Palermo, A. Reber, 1905; in-8°. (4 l.)

405. MAGISTRETTI (M.). Monumenta veteris liturgiae Ambrosianae. II et III. Manuale Ambrosianum, ex cod. saec. XI olim in usum canonicae Vallis Travaliae in duas partes distinctum editum. — Milano, U. Hoepli, 1904; in-8°, 202 et 503 p.

406. MARCHAIS (Abbé H.). Notice historique et archéologique sur Jublains. Traduction d'un article de la Saturday Review (1876). — Laval, V^ve *Goupil,* 1905; in-8°, 16 p.

407. Marsaux (L.). Ampoule de Saint-Mennas. — Laval, impr. de Goupil (1905); in-8°, 3 p. et pl.

408. Martin (Abbé J.-B.). Conciles et bullaire du diocèse de Lyon, des origines à la réunion du Lyonnais à la France en 1312. — Lyon, impr. de Vitte, 1905; in-8°, xc-739 p.

409. Mc Kechnie (W. S.). Magna Carta. Commentary on the great charter of king John. — London, Mc. Lehose, 1905; in-8°. (14 sh.)

410. Mély (F. de). L'image du Christ du Sancta Sanctorum et les reliques chrétiennes apportées par les flots. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1904; in-8°, 34 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. nat. des antiquaires de France*).

411. Mémoires de la Société d'études de la province de Cambrai. T. IX. Épigraphie du Nord. T. II: Lille. 2e partie: arrondissement de Lille, 2e partie. Lille, impr. de Lefebvre-Ducrocq, 1904; in-8°, p. 417-773.

412. Ménil (F. de). Histoire de la danse à travers les âges. — Paris, Picard et Kaan (1905); in-8°, viii-362 p. (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts.)

413. Michel (André). Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours. T. Ier. Des débuts de l'art chrétien à la fin de la période romane. Fasc. 1er. — Paris, Colin, 1905; gr. in-8°, iv p. et p. 1-40. (1 fr. 50.)

414. Mitteilungen aus dem Stadtarchiv von Köln, begründet von Konst. Höhlbaum, fortgesetzt von Jos. Hansen. XXXII Hft. — Köln, M. Dumont-Schauberg, 1904; in-8°, iii-158 p. et carte. (4 m. 40.)

415. Mitteilungen des historischen Vereins der Pfalz. In dessen Auftrag hrsg. von Kreissarchiv. Dr Ant. Müller. XXVII. — Speyer, Jäger, 1904; in-8°, xix-358 p. (5 m.)

416. Mitteilungen zur Geschichte der Medizin und der Naturwissenschaften, hrsg. von der deutschen Gesellschaft für Geschichte der Medizin und der Naturwissenschaften, unter Red. von G. W. A. Kahlbaum und Karl Sudhoff. 3 Jahrg. — Hamburg, L. Voss, 1904; in-8°, 528 p.

417. Monasteri (I.) de Subiaco, a cura e spese del Ministero della pubblica istruzione. — Roma, Unione coop. editrice, 1905; in-8°, 546 p. et 6 pl. (15 l.)

418. Mont (Pol de). Livres d'heures du duc de Berry. — Haarlem, H. Kleinmann, 1905; in-fol. (Le Musée des enluminures. I.) (65 fr.)

419. Montier (Armand). Études de céramique normande. Les Épis du Pré-d'Auge et de Manerbe. — Paris, Plon et Nourrit, 1904; in-8°, 47 p. et pl.

420. Moranvillé (H.). Inventaire de l'orfèvrerie et des joyaux de Louis Ier, duc d'Anjou, fascicule 2. — Paris, E. Leroux, 1905; in-8°. p. 145-320. (Ministère de l'Instruction publique.)

421. Morillot (Abbé L.). La question des restes de Jean-sans-Peur (caveaux, cercueils, ossements et épitaphes des ducs, duchesses et princesses de Bourgogne inhumés dans les caveaux de l'église de la Char-

treuse de Dijon). — Dijon, impr. de Jobard (1905) ; in-4°, 59 p. (Extr. en partie des *Mém. de la Commiss. des antiquités de la Côte-d'Or*. XIV.)

422. MORTET (Victor). Notes historiques et archéologiques sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris. III : La loge aux maçons et la forge de Notre-Dame de Paris (XIII^e siècle). — Paris, A. Picard et fils, 1905 ; in-8°, 6 p. (Extr. du *Bull. monumental.*)

423. MULLER (Abbé Eug.). Courses archéologiques autour de Compiègne. — Compiègne, impr. du « Progrès de l'Oise », 1904 ; in-8°, 87 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne*. XI.)

424. PANGE (Jean DE). Introduction au catalogue des actes de Ferri III, duc de Lorraine (1251-1303). — Paris, Champion, 1905 ; in-8°, 121 p. et pl.

425. PARGOIRE (Le P. J.). L'église byzantine de 527 à 847. — Paris, V. Lecoffre, 1905 ; in-12, XVI-405 p. (Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique.) (3 fr. 50.)

426. PARIS-JALLOBERT (Abbé). La Vicomté de Fercé. — Saint-Brieuc, Prud'homme, 1905 ; in-8°, 23 p.

427. PARISOT (Robert). Sigefroy, le premier des comtes de Luxembourg, était-il fils de Wigeric ? — Nancy, impr. de Berger-Levrault, 1905 ; in-8°, 8 p. (Extr. des *Annales de l'Est et du Nord.*)

428. PASSERINI (G.) et MAZZI (C.). — Un decennio di bibliografia dantesca, 1889-1901. — Milano, U. Hoepli, 1905 ; in-16. (12 l.)

429. PECHENART (Abbé L.). Coup d'œil sur Attigny (Ardennes). — Reims, impr. de Monce, 1904 ; in-8°, VII-443 p.

430. PERRENOT (Th.). Les établissements burgondes dans le pays de Montbéliard. — Montbéliard, Soc. anon. d'impr. montbéliardaise, 1905 ; in-8°, 141 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. d'émulation de Montbéliard.*)

431. PILLOY (Jules). Une épée de bronze découverte dans la rivière d'Oise. — Paris, Impr. nationale, 1905 ; in-8°, 8 p. (Extr. du *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*. 1904.)

432. PIRENNE (H.). Les villes flamandes avant le XII^e siècle. — Paris, Berger-Levrault, 1905 ; in-8°, 26 p. (Extr. des *Annales de l'Est et du Nord.*)

433. PORÉE (L'abbé). Chartes normandes du XIII^e et du XIV^e siècle. — Paris, Impr. nationale, 1905 ; in-8°, 11 p. (Extr. du *Bull. hist. et philol. du Comité des travaux historiques.*)

434. PORÉE (Abbé). L'iconographie de la sainte Vierge, particulièrement dans la statuaire française du XII^e au XVI^e siècle. — Évreux, impr. de Odieuvre, 1904 ; in-8°, 10 p.

435. PORÉE (Charles). Marchés de construction d'une église rurale et d'un pont en Gévaudan au XIV^e siècle et au XV^e siècle. — Paris, Impr. nationale, 1905 ; in-8°, 15 p. (Extr. du *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques.*)

436. PORTALIS (B^on Roger). Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre (1659-1725.) (Sa bibliothèque). Avant-propos de M. Stéphen Liégeard. — Paris, H. Leclerc, 1905 ; in-8°. (15 fr.)

437. PRAROND (Ernest). La Marquenterie. (Rue, Le Crotroy, Quend, etc..) Les seize communes du canton de Rue. — Abbeville, imp. de Lafosse, 1905; in-16, 506 p.

438. PROST (Bernard). Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourgogne. Tome Ier. 3e fascicule. — Paris, E. Leroux, 1905; in-8°, VIII p. et p. 481 à 655. (Ministère de l'Instruction publique.)

439. PUTON (Bernard). Intaille sur agate Nicolo au musée municipal de Remiremont. — Paris, Impr. nationale, 1905; in-8°, 15 p. (Extr. du *Bull. archéologique du Comité des travaux historiques*).

440. RAYBAUD (Jean). Histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles, T. Ier, publié par l'abbé C. Nicolas. — Nîmes. impr. de Chastanier, 1904; in-8°, 446 p.

441. REBOUL (Gabriel). Anciennes familles de Brignoles. Notes généalogiques. VI : Bellon; VII: Bousquet; VIII: Rivet de La Grange de L'Estang, — Marseille, Impr. marseillaise, 1905; in-8°, 52 et 35 p.

442. RÉGNIER (Louis). Notice sur M. l'abbé Bouillet, premier vicaire de Saint-Médard de Paris. — Caen, Delesques, 1904; in-8°, 12 p. (Extr. du *Bull. monumental.*)

443. Revue des bibliothèques et archives de la Belgique. 3e année, 1905.— Bruxelles, Misch et Thron, 1905, in-8°. (10 fr.).

444. RHAMM (K.). Ethnographische Beiträge zur germanisch-slavischen Altertumskunde. I Abtlg. Die Grosshufen der Nordgermanen. — Braunschweig, F. Vieweg, 1905; in-8°, XIV-853 p. (24 m.).

445. RHYS (J.). Studies in early Irish history, from Proceedings of the British Academy. Vol. I. — London, H. Frowde, 1905; in-8°. (4 sh.)

446. RIBIER (Louis DE). La chronique de Mauriac (par Montfort). suivie de documents inédits sur la ville et le monastère, — Paris, Champion, 1905; gr. in-8°, 265 p.

447. RIETSCHEL (Siegfr.). Untersuchungen zur Geschiste der deutschen Stadtverfassung, I Bd. Das Burggrafenamt un die hohe Gerichtsbarkeit in den deutschen Bischofsstädten während des früheren Mittelalters. — Leipzig, Veit, 1905; in-8°, XII 344 p. (10 m.).

448. RITZ (Louis). Le manuscrit de l'abbaye de Talloires, conservé au Musée Britannique, analysé et commenté. — Annecy, Abry, 1905; in-8°, 22 p. (Extr. de la *Rev. Savoisienne.* 1904.)

449. ROBIDA (A.). L'île de Lutèce, enlaidissements et embellissements de la cité. — Paris H. Daragon, 1905; in-8°, 64 p. et pl. (Bibliothèque du vieux Paris.) (5 fr.)

450. ROBINET (Abbé N.) et GILLANT (Abbé J.-B.-A.). Pouillé du diocèse de Verdun. T. II.— Verdun, Laurent fils, 1898; in-8°, VIII-800 p.

451. ROBINET DE CLÉRY. Dun à travers l'histoire, conférence du 21 juin 1903, publiée sous les auspices de la Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse. — Montmédy, imp. de Pierrot, 1904; in-8°, 129 p. et pl.

452. Romanische Forschungen, Organ für romanische Sprachen und Mit-

tellatein, hrsg. von Karl Vollmöller. XVIII Bd.— Erlangen, F. Junge, 1905; in-8°, VIII-494 p. (16 m.).

453. ROUSSEAU (Commandant). Industrie préhistorique du bronze en Poitou. Rapport sur la cachette de Curzay (près Sanxay). — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1904; in-8°, 23 p. et pl. (Extr. du *Bull. de la Soc. des antiquaires de l'Ouest.*)

454. ROUSSEL (R.). Histoire de l'abbaye des Célestins de Villeneuve-les-Soissons. — Soissons, Nougarède, 1901; in-8°, IV-270 p.

455. ROUX (Albert). Note sur les dernières acquisitions du musée de Montbéliard à Mandeure. — Montbéliard, Soc. anon. d'imprimerie montbéliardaise (1905); in-8°, 6 p. et 3 pl. (Extr. des *Mém. de la Soc. d'émulation de Montbéliard.*)

456. ROUX (Dr Émile). Épitaphes et inscriptions des principales églises de Clermont-Ferrand d'après les manuscrits de Gaignières. — Clermont-Ferrand, 1904; in-8°, 156 p. et pl. (Extr. des *Mém. de l'Acad. des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.* 2e série, XVII.)

457. SABATIER (Paul). Examen de la vie de frère Élie du Speculum vitæ, suivi de trois fragments inédits. — Paris, Fischbacher, 1904; in-8°, 59 p. (Opuscules de critique historique. XI.)

458. SABATIER (Paul). Examen de quelques travaux récents sur les opuscules de saint François. — Paris, Fischbacher, 1905; in-8°, 52 p. (Opuscules de critique historique. X).

459. SARRAN D'ALLARD (DE). Note sur une transaction entre Durand de Montal et la commune de La Roquebrou (1301-1302). — Paris, Impr. nationale, 1905; in-8°, 7 p. (Extr. du *Bull. hist. et philol. du Comité des travaux historiques.*)

460. SCARANO (N.). Saggi danteschi. — Livorno, R. Giusti, 1905; in-16. (3 l. 50.)

461. SCHNEIDER (Herm.). Das kausale Denken in deutschen Quellen zur Geschichte und Literatur des 10, 11 und 12 Jahrh. — Gotha, F. A. Perthes, 1905; in-8°, 115 p. (Geschichtliche Untersuchungen. II.) (2 m. 40).

462. SCHWOB (Marcel). Le Parnasse satyrique du XVe siècle. Anthologie des pièces libres. — Paris, H. Welter, 1905; in-16. (25 fr.)

463. SEVIN (Herm.). Der erste Bischof von Konstanz. — Ueberlingen, A. Schoy, 1905; in-8°, 104 p. (2 m.)

464. SIMSON (Paul). Geschichte der Schule zu St-Petri und Pauli in Danzig. I. Die Kirchen-und Lateinschule, 1436-1817.— Danzig, L. Saunier, 1904; in-8°, VIII-119 p.

465. Sites et monuments. Publié par le Touring-Club de France. — Paris, 10, place de la Bourse, 1902-1903; 24 vol. in-4°.

466. SMITH (Frank Clifton). Die Sprache der Handboc Byrthferths und des Brieffragmentes eines unbekannten Verfassers, ein Beitrag zur Lautlehre des Spätangelsächsischen. — Leipzig, Seele, 1905; in-8°, XIII-133 p. (1 m. 50.)

467. SOUTER (Alex.). De Codicibus manuscriptis Augustini quæ ferun-

tur quaestionum Veteris et Novi Testamenti CXXII. — Wien, C. Gerold, 1905 ; in-8°, 25 p. (Aus *Sitzungsber. der k. Akad. der Wissenschaften.*)

468. Steimle. Das Kastell Aalen. — Heidelberg, O. Petters, 1904; in-4°, 19 p. et 3 pl. (Aus : *Der obergerm. raet. Limes des Rœmerreiches*) (3 m. 60.)

469. Suida (Wilh.). Florentinische Maler um Mitte des xiv. Jahrh. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1905; in-8°, vii-50 p. et 35 pl. (Zur Kunstgeschichte des Auslandes. XXXII.) (8 m.)

470. Théodore (Émile). L'encensoir du musée de Lille et les Fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liège. — Nancy, impr. de Berger-Levrault (1905) ; in-8°, 5 p.

471. Thibaut (F.). Histoire de Pérouges (Ain). — Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain », 1903 ; in-8°, 76 p.

472. Tkalcic (J.-B.). Monumenta historica liberae regiae civitatis Zagrabiae, metropolis regni Dalmatiae, Croatiae et Slavoniae. XI. Libri fassionum seu funduales, ann. 1471-1526. Inventoria et rationes, ann. 1368-1521. — Agram, G. Trpinac, 1905; in-8°, vi-xxxv-362 p.

473. Torre (A. della). La giovinezza di Giovanni Boccacio (1313-1341). — Città di Castello, S. Lapi, 1905 ; in-16. (2 l.)

474. Tournier (Abbé) et Guillon (Charles). — Les abris de Sous-Sac et les grottes de l'Ain à l'époque néolithique (suite aux « Hommes préhistoriques »). — Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain », 1903 ; in-4°, 63 p. et 3 pl.

475. Trévédy (J.). Le duc Jean IV, baron de Retz et Jeanne Chabot dite la Sage, baronne de Retz. — Vannes, Lafolye frères, 1905; in-8°, 43 p. (Extr. de la *Rev. Morbihannaise.*)

476. Urseau (Abbé Ch.). Le portrait de Louis XI conservé à Béhuard. — Angers, Germain et Grassin, 1905; in-8°, 107 p. (Extr. de la *Rev. de l'Anjou.*)

477. Vacandard (Abbé E.). Études de critique et d'histoire religieuse : Les origines du Symbole des apôtres ; les origines du célibat ecclésiastique ; les élections épiscopales sous les mérovingiens ; l'Église et les ordalies ; les papes et la Saint-Barthélemy ; la condamnation de Galilée. — Paris, Lecoffre, 1905 ; in-18, viii-390 p.

478. Vernier (J.-J.). Les officiers laïques de l'abbaye de Saint-Loup de Troyes. — Paris, Impr. nationale, 1905 ; in-8°, 19 p. (Extr. du *Bull. hist. et philol. du Comité des trav. historiques.*)

479. Verzeichnis der Bibliothek des Vereins für die Geschichte und Altertumskumde von Erfurt. Aufgestellt im Herbst 1904. — Erfurt, H. Güther, 1905 ; in-8°, 122 p. (Mitteilungen des Vereins für die Geschichte und Altertumskunde von Erfurt. XXV.) (1 m.)

480. Vidier (A.). Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France pour les années 1902-1903. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1903 ; in-8°, 93 p. (Extr. du *Bull. de la soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France.*)

481. Villari (Pasquale). I primi due secoli della storia di Firenze. Nuova edizione, interamente riveduta. — Firenze, G. C. Sansoni, 1905; in-8°, xvi-530 p. (10 l.)

482. Viollet (Paul). Droit privé et sources. Histoire du droit civil français accompagnée de notions de droit canonique et d'indications bibliographiques. 3e édition du « Précis de l'histoire du droit français » corrigée et augmentée. — Paris, Larose et Tenin, 1905; in-8°, viii-1012 p. (12 fr.)

483. Vitry (Paul). Les Primitifs français. La peinture en France aux xive, xve et xvie siècles. — Melun, Impr. administrative, 1904; in-8°, 24 p. (Musée pédagogique, service des projections lumineuses. Notices sur les vues.)

484. Voigt (H. G.). Der Verfasser der römischen Vita des hl. Adalbert, eine Untersuchung mit Anmerkungen über die anderen ältesten Schriften über Adalbert. — Prag, F. Rivnac, 1904; in-8°, 171 p. (Aus : *Sitzungsber. der böhmischen Gesellschaft der Wissenschaften.*)

485. Vries (Scato de). Il breviario Grimani della Biblioteca di S. Marco in Venezia, reproduzione fotografica completa. Livr. 3. — Leiden, A. W. Sijthoff, 1905; in-fol., 128 pl.

486. Wagner (Pet.) Einführung in die gregorianischen Melodien, ein Handbuch der Choralwissenschaft. 2 Thl. Neumenkunde. Palaeographie des gregorianischen Gesanges, nach den Quellen dargestellt und an zahlreichen Facsm. aus den mittelalterl. Handschriften veranschaulicht. — Freiburg (Schw.). Universitätsbuchhandlung, 1905; in-8°, xvi-356 p. (Collectanea Friburgensia. Veröffentlichungen der Universität Freiburg. Schw. XV.)

487. Weckerlin (J.-B.). Le drap escarlate au moyen âge, essai sur l'étymologie et la signification du mot écarlate et notes techniques sur la fabrication de ce drap de laine au moyen âge. — Paris, A. Picard, 1905; in-8°, 92 p. (6 fr.)

488. Weibell (L.). Diplomatarium dioecesis Lundensis. III, 3. — Lund, Lindstedt, 1905; in-8° (5 kr.)

489. Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, begründet von Karl Weinhold, im Auftrage des Vereins hrsg. von Johs. Bolte. 15 Jahrg. 1905. 1 Hft. — Berlin, A. Asher, 1905; in-8°, 128 p.

490. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, hrsg. von der badischen historischen Kommission. Neue Folge XX Bd. (Der ganzen Reihe LIX Bd.) 1 Hft. — Heidelberg, C. Winter, 1905; in-8°, 179 et 32 p. (4 m.)

---

# PÉRIODIQUES

491. **Annales de l'Académie de Mâcon, Société des arts, sciences, belles-lettres et agriculture de Saône-et-Loire**, 3e série, t. VIII. (Mâcon, 1903; in-8°, LXXVII-556 p.) — *Galland*: Notice sur la confédération décapolitaine Alsacienne p. 25-48. — *J. Bazin*: Les seigneurs du nom de Senecey (1113-1408), p. 54-112. — *Cᵗ Dervieu*: La peinture encaustique p. 113-148. — *J. Virey*: Les différentes époques de construction de Saint-Philibert de Tournus, p. 162-202 et pl.

492. **Archivio storico italiano,** 5a serie, t. XXXIII, anno 1904. (Firenze, 1904; in-8°, VIII-528 p.) — *F. P. Luiso*: Tra chiose et commenti antichi alla Divina Commedia (suite), p- 1-52. — *L. Testi*: Nuovi studi sul Carpaccio, p. 96-137. — *L. Rivetti*: Di Virgilio Bornato (o Bornati), viaggiatore bresciano del secolo XV, p. 156-171. — *A. Zanelli*: L'ambasciera di Matteo Palmieri a Perugia (1452), p. 171-177. — *A. Della Torre*: Un documento poco noto sul ribandimento di Jacopo di Dante, p. 289-331. — *A. Segre*: I prodromi della ritirata di Carlo VIII, re di Francia da Napoli. Saggio sulle relazioni tra Venezia, Milano e Roma durante la primavera del 1495, p. 332-369; XXXIV, p. 3-27, 350-405.— *G. Volpe*: Una nuova teoria sulle origini del comune, p. 370-390. — *C. A. Garufi*: Giacomo da Lentino, notaro, p. 401-416. = 5a serie, t. XXXIV, anno 1904. (Firenze, 1904; in-8°, 536 p.) — *L. Andrich*: Gli statuti Bellunesi e Trevigiani dei Danni e le Wizae, p. 28-66. — *W. Færster*: Il Palinsesto d'Arborea, p. 67-72. — *V. Federici*: Il Palinsesto d'Arborea, p. 73-108 et facs. — *B. E. Bellondi*: Sul testo del tumulto dei Ciompi di Gino Capponi, p. 124-133. — *G. U. Oxilia*: La vita e le rime di Pierozzo Strozzi, p. 133-146. — *A. Chiappelli*: In quale anno e in quale logo mori Benozzo Gozzoli? e dove ebbe la sua sepoltura? p. 146-158. — *L. Rossi*: Firenze e Venezia dopo la battaglia di Caravaggio (14 settembre 1448), p. 158-166. — *A. Solmi*: La costituzione sociale e la proprietà fondiaria in Sardegna, p. 265-349. — *L. Schiaparelli*: Alcune osservazioni intorno al deposito archivistico della Confessio S. Petri, p. 405-423. — *A. A. Bernardy*: Frammenti Sanmarinesi e Feltreschi. III. Maestri e scolari a San Marino dal XV al XVIII secolo, p. 432-451.

493. **La Bibliographie moderne**, courrier international des archives et des bibliothèques, publié sous la direction de M. Henri Stein, 8e année, 1904. (Paris, s. d; in-8°, 428 p.) — *A. Leroux*: De quelques améliorations possibles dans l'organisation et le fonctionnement des archives provinciales, p. 35-61. — *H. Stein*: La papeterie de Saint-Cloud (près de Paris) au XIVe siècle, p. 105-112. — *A. Leroux*: Comment désencombrer les archives

des préfectures, p. 113-120. — *P. Arnauldet* : Inventaire de la librairie du château de Blois en 1518 (suite), p. 131-156. — Les archives de l'État aux Pays-Bas (nouveaux décrets), p. 177-182. — *H.-F. Delaborde* : Nicolas Foucquet et le Trésor des chartes, p 258-270.

494. **Bibliothèque de l'École des chartes**, LXV, année 1904. (Paris, 1904 ; in-8°, 714 p.) — *L.-H. Labande* : Antoine de La Salle, nouveaux documents sur sa vie et ses relations avec la Maison d'Anjou, p. 55-100, 321-354 et pl. — *E. Langlois* : Quelques œuvres de Richard de Fournival, p. 101-115. — *L. Delisle* : Les Heures de Jacques Cœur, p. 126-131. — *G. Bourgin* : L'incendie de la Bibliothèque nationale et universitaire de Turin, p. 132-140, 681-685. — *M. Croiset* : Notice sur la vie et les travaux de M. Gaston Paris, p. 141-173. — *L. Delisle* : Lettre de saint Louis, expédiée par Guillaume de Chartres, p. 310, facs. — *A. Boinet* : Notice sur deux manuscrits carolingiens à miniatures, exécutés à l'abbaye de Fulda, p. 355-363 et 2 pl. — *H. Omont* : Diplômes carolingiens, bulle du pape Benoît VIII, sur papyrus, et autres documents concernant les abbayes d'Amer et de Camprodon en Catalogne (843-1017), p. 364-389, facs. — *L. Delisle* : Philippe-Auguste et Raoul d'Argences, abbé de Fécamp, p. 390-397. — *L. Auvray* : Fragments d'un manuscrit du Canzoniere de Pétrarque, p. 463-465. — *A. Coville* : Recherches sur Jean Courtecuisse et ses œuvres oratoires, p. 469-529. — *J. Calmette* : Les abbés Hilduin au IXᵉ siècle, p. 530-536. — *G. Bourgin* : Notice sur le manuscrit latin 870 de la reine Christine [documents concernant l'Université de Paris], p. 541-556. — *N. Valois* : Un ouvrage inédit de Pierre d'Ailly. Le de persecutionibus ecclesiae, p. 557-574. — *H. Omont* : Bulles pontificales sur papyrus (IXᵉ-Xᵉ siècle), p. 575-582. — *H. Moranvillé* : Observations sur un passage de la chronique de Jean le Bel, p. 583-585. — *R. Poupardin* : Les origines byzantines du monogramme carolingien, p. 685-686. — Charte de l'évêque Pierre Lombard, pour les chanoines de Saint-Cloud, p. 686. — Éloge de Jean, duc de Berry, par le beau-fils de Fastolf, p. 686-687. — *Guigue* : Un Bismarck du XIVᵉ siècle, p. 688-689.

495. **Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois**, t. XLIII, 1904. (Vendôme, 1904 ; in-8°, 222 p.) — *C. Métais* : Du titre cardinalice des abbés de Vendôme, p. 12-32 et pl. — *G. Renault* : La fin d'un dolmen (La Pierre-aux-Morts), p. 83-87. — *J. Alexandre* : Les polissoirs de Souday et du canton de Mondoubleau, p. 88-93. — *R. de Saint-Venant* : La paroisse de La Chapelle-Vicomtesse et sa fondation (suite), p. 98-145. — *P. Clément* : Documents sur la commanderie d'Artins (Bas-Vendômois), p. 250-293. — *G. Renault* : Découverte d'une sépulture néolithique à Martigny (près Vendôme), p. 294-301.

496. **Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain**, n° 30 [à 33], 1903. (Bourg, 1903 ; in-8°, 84 p.) — *J. Tournier* : Les camps des Portes, p. 8-18 et pl. — *Abbé Brunet* : Les monuments mégalithiques du Morbihan (suite), p. 19-20. — *Abbé*

*F. Marchand*: Médaillier de Bourg. Note sur quelques pièces d'introduction récente, p. 52-57. — *Abbé L. Joly*: L'Apremont du cartulaire de Portes, p. 70-84.

497. **Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine**, t. XXXIII. (Rennes, 1904; in-8°. LXXVII-414 p.) — *Abbé Guillotin de Corson*: Note sur l'ancien manoir et les seigneurs de La Thebaudaye en Gevezé, p. 391-393.

498. **Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente**. Année 1903-1904, 7e série, t. IV. (Angoulême, 1905; in-8°, CLVIII-218 p.) — *G. Chauvet* : Les grottes de Teyjat, p. XLIV-XLIX. — *Favraud*: Pendeloque mérovingienne trouvée dans la forêt de Boixe, p. LII-LIV. — *G. Chauvet*: Vieilles lampes charentaises, p. LXVIII-LXXX. — *G. Chauvet*: Sépultures préhistoriques de la Charente et de l'Égypte, comparaison, p. LXXXIX-XCIII. — *A. Favraud*: Les Grottes de Teyjat, p. XCIX-CIII. — *G. Chauvet*: Monnaie gauloise de Lorigné (Deux-Sèvres), p. CIII-CVIII. — *G. Chauvet*: « Aneut, Anuit »; La lune et les Gaulois, p. CXIV-CXXIV. — *D. Touzaud*: La coexistence d' « anuit » et de « huy », d' « anuit » et de « enhuy », p. CXXXI-CXXXVIII. — *G. Chauvet*: Collection Maurin, p. CXXXVIII-CXLI, CLI-CLV. — *A. Favraud*: Ruines romaines à La Font-Brisson, Ce des Gours, p. CLV-CLVII. — *A. Favraud*: Les stations lacustres de L'Osme, p. CLVII-CLVIII. — *J. Depoin*: Les comtes héréditaires d'Angoulême, de Vougrin Ier à Audoin II (869-1032), p. 1-27.

499. **Bulletin monumental**, publié sous les auspices de la Société française d'archéologie, 67e vol. (Caen, 1903; in-8°, 619 p.) — *G. Mallard*: Le théâtre gallo-romain de Drevant (Cher), p. 3-16 et pl. — *Abbé Lannois*: Les anciens cimetières de Biermes (Ardennes), p. 17-28. — *L. Demaison*: Deux inscriptions de la cathédrale de Reims, p. 29-33. — *V. Mortet*: L'âge des tours et la sonnerie de Notre-Dame de Paris au XIIIe siècle et dans la première partie du XIVe, p. 34-63 et 7 pl. — *Abbé E. Chevalier* : L'église de Léry (Eure), p. 64-83 et 4 pl. — *R. de Lasteyrie*: La date de la porte Sainte-Anne à Notre-Dame de Paris, p. 179-204 et pl. — *L. Regnier*: L'église de Sainte-Marie-aux-Anglais (Calvados), p. 205-231 et pl. — *P. Du Chatellier*: Les monuments mégalithiques de la pointe de Kermorvan en Ploumoguer, p. 232-239. — *P. Des Forts*: Le château de Rambures (Somme), p. 240-266 et 4 pl. — *E. Lefèvre-Pontalis*: L'église abbatiale d'Evron (Mayenne), p. 299-342 et 14 pl. — *T. Massereau*: Le château de Sarzay (Indre), p. 343-357 et 2 pl. — *Abbé Bouillet*: L'église de Montreuil-sous-Bois (Seine), p. 358-380 et 2 pl. — *E. Lefèvre-Pontalis*: Le puits des saints-forts et les cryptes de la cathédrale de Chartres, p. 381-402 et pl. — *É. Travers*: L'archéologie monumentale aux Salons de Paris en 1903, p. 403-425 et 10 pl. — *A. Veran*: Les fouilles de la porte de l'Aure à Arles, p. 451-458 et 3 pl. — *L.-H. Labande*: Étude historique et archéologique sur Saint-Trophime d'Arles, du IVe au XIIIe siècle, p. 459-497 et 2 pl. — J. Virey : Les dates de cons-

truction de Saint-Philibert de Tournus, p. 515-561 et 4 pl. — *J. Dechelette* : A propos de l'oppidum des Nitiobriges, p. 562-570. — *E. Lefèvre-Pontalis* : Les corbeaux à encoche, p. 570-572.

500. **Bulletins de la Société des antiquaires de Picardie**, t. XXI, 1901-1903. (Amiens, 1904 ; in-8°, 726 p.) — *Pinsard* : Disque en os, David jouant de la harpe (XIII-XIV^e^ siècle), p. 34-35. — *Abbé Gosselin* : L'église de Liercourt, p. 41-65. — *Pinsard* : Chapiteaux gallo-romains découverts à Amiens, p. 68-69. — *Poujol de Fréchencourt* : Acquisition de manuscrits [vente du marquis de Belleval], p. 71-82. — *A. de Francqueville* : Note sur deux gaufriers, p. 114-115 et 2 pl. — *E. Heren* : Étude sur des silex et un polissoir recueillis à Molliens-au-Bois, p. 116-125 et pl. — *G. de Witasse* : Le Mège, note de géographie historique picarde, p. 126-130. — *G. Durand*; Note sur une inscription trouvée à Oissy [VII-VIII^e^ siècle] p. 153-154 et pl. — *P.-L. Limichin* : Excursion archéologique à Reims, p. 155-167. — *P. Dubois* : Excursion à Beaumont-sur-Oise et aux environs, p. 168-181 et 2 pl. — *P. Dubois* :Visite à quelques vestiges du vieil Amiens, p. 206-229 et 4 pl. — *Pinsard* : Les derniers vestiges de l'enceinte dite de Philippe Auguste à Amiens, p. 338-341 et 2 pl. — *Abbé Armand* : Compiègne et Soissons. Excursion, p. 354-387. — *Abbé Vatinelle* : Excursion à Gisors, Gournay et Saint-Germer, p. 388-408. — *L. Goudallier* : Écosse et Picardie, p. 499-509. — *Maurice Cosserat* : Notes sur les manufactures de la Picardie sous l'ancien régime, p. 530-568. — *Poujol de Fréchencourt* : Acquisition de manuscrits, p. 584-595. — *De Guyencourt* : Inscription gallo-romaine sur bronze découverte au Pont-de-Metz, p. 615-616. — *D'Hautefeuille* : Chapiteaux du XIII^e^ siècle à Amiens, p. 624 et 3 pl. — *G. de Francqueville* : Anciennes habitations rurales en Picardie, p. 660-698 et 7 pl.

501. **Congrès archéologique de France**. 70^e^ session. Séances générales tenues à Poitiers en 1903 par la Société française d'archéologie. (Caen, 1904 ; in-8°, LVI-437 p.). — *A. de La Bouralière* : Guide archéologique du Congrès de Poitiers, p. 1-84 et 30 pl. — *Chotard* : L'inscription de la clef de voûte de la cathédrale de Poitiers, p. 142-144. — *R. Vallette* : L'archéologie en Bas-Poitou depuis 1861, p. 159-174. *L. Brochet* : Les voies romaines en Bas-Poitou, p. 175-190, carte et pl. — *L. Brochet* : Le Portus Secor et le promontorium Pictonum, p. 191-202. — *Brac* : Un anneau d'or et son intaille, p. 203-213. — *Le P. A. de La Croix* : Trois bas-reliefs religieux dont les originaux existent à Poitiers, p. 214-222 et 2 pl. — *A. Blanchet* : Vases de la Gaule indépendante, p. 223-233 et pl. — *J. Berthelé* : L'architecture Plantagenet, p. 234-275 et 9 pl. — *G. Musset* : Le trésor de Notre-Dame-la-Grande (Poitiers), p. 276 291. — *A. Tornézy* : Quelques marchés relatifs aux beaux-arts (en Poitou), p. 299-309. — *Colonel L. Babinet* : La tactique de la bataille de Poitiers en 1356, p. 310-321. — *E. Lefèvre-Pontalis* : L'église de Jazeneuil, p. 322-329 et 5 pl. — *De La Bouralière* : L'église et le château de Gençay, p. 330-334 et 2 pl. — *N. Thiollier* : Une église du Velay (Dunières) construite suivant le mode

poitevin, p. 335-341 et 2 pl. — *E. Lefèvre-Pontalis* : Saint-Hilaire de Poitiers, étude archéologique, p. 361-405 et 20 pl. — *Abbé A. Collon* : La crosse de la cathédrale de Poitiers, p. 406-423 et pl.

502. **École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1905** pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. (Mâcon, 1905 ; in-8°, 132 p.) — *G. Balencie* : Le procès de Bigorre et les debita Regni Navarrae in comitatu Bigorrensi (Arch. nat., JJ 12), p. 1-10. — *M. Bouteron* : Arnoul, évêque de Lisieux (1141-1184), études sur les manuscrits de ses lettres, poésies et sermons, et sur quelques points de sa biographie, p. 25-31. — *A. Boutillier Du Retail* : Catalogue des actes des évêques et archevêques de Tours (VIIIe-XIe s.), précédé d'une introduction chronologique sur l'époque de la mort de saint Martin, p. 33-36. — *R. Busquet* : Étude historique sur le collège de Fortet de l'Université de Paris (1394-1764), p. 37-44. — *L. Celier* : Catalogue des actes des évêques du Mans jusqu'à la fin du XIIe siècle (572-1190), p. 45-49. — *P. Champion* : Vie de Guillaume de Flavy (1398-1449), p. 51-56. — *J. Chassaing de Borredon* : Recherches sur le collège des notaires et secrétaires du roi, principalement depuis 1482, p. 57-61. — *H. Delaruc* : Lutte de Louis VI contre la petite féodalité, p. 63-68. — *E. Delmas* : Essai historique sur le Chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris (VIIe-XVIIIe siècle), p. 69-79. — *L. Jacob* : Le royaume de Bourgogne sous les empereurs franconiens (1038-1125), essai sur la domination impériale dans l'est et le sud-est de la France aux XIe et XIIe siècles, p. 81-88. — *G. Letonnelier* : L'abbaye exempte de Cluny et le Saint-Siège (910-fin du XIIIe siècle), p. 89-94. — *P. Pressac* : Histoire de la formation territoriale du village édifié sur la butte Montmartre et ses environs immédiats, p. 107-114. — *H. Prost* : Les États du comté de Bourgogne, des origines à 1477, p. 115-122. — *H. Rohmer* : L'abbaye bénédictine de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes, des origines à l'année 1519, p. 123-129.

503. **The English historical Review**, edited by Reginald L. Poole. Vol. XIX, 1904. (London, 1904; in-8°, IV-844 p.) — *F. Haverfield* : Theodor Mommsen, p. 80-89. — *J.-H. Round* : The officers of Edward the confessor, p. 90-92. — *L.-F. Salzmann* : Hides and Virgates in Sussex, p. 92-93. — *J.-H. Wylie* : Dispensation by John XXIII for a son of Henri IV, propter defectum natalium, 15 jan. 1412, p. 96-97. — *Ella S. Armitage* : The early norman Castles of England, p. 209-245, 417. — *H. Bradley* : Chorthonicum, p. 281-282. — *P. Vinogradoff* : Sulung and Hide, p. 282-286. — *G.-J. Turner* : The Exchequer at Westminster, p. 286-288 et 506. — *K. Norgate* : The date of composition of William of Newburgh's history, p. 288-297. — *W.-O. Massingberd* : A Lincolnshire manor without a Demesne Farm, p. 297-298. — *J.-B. Bury* : Sources of the early Patrician documents, p. 493-503. — *J. Tait* : Hides and Virgates in Sussex, p. 503-506. — *W.-D. Macray* : Robert Baston's Poem on the battle of Bannockburn, p. 507-508. — *M. Borsa* : Correspondence of Humphrey Duke of Gloucester and Pier Candido Decembrio, p. 509-526. — *M. Bateson* : The

English and the Latin versions of a Peterborough Court Leet, 1461, p. 526-528. — *F. Haverfield* : The last days of Silchester, p. 625-631. — *N.-H. Baynes* : The first campagne of Heraclius against Persia, p. 694-702. — *G.-A. Adams* : London and the Commune, p. 702-706. — *J.-H. Round* : King John and Robert Fitzwalter, p. 707-711. — *T.-F. Tout* : The tactics of the battles of Boroughbridge and Morlaix, p. 711-715. — *A. Clark* : Tithing Lists from Essex, 1329-1343, p. 715-719.

504. **Explorations pyrénéennes**... Bulletin de la Société Ramond, 39ᵉ année, 2ᵉ série, t. IX, 1904. (Bagnères de Bigorre, s. d.; in-8°, 260 p.) — *Abbé F. Marsan* : Généalogie de la famille d'Aure, branche de Lourdes, p. 15-20. — *A. Sansot* : Sur l'origine des mots bigourdans « choy » et « toy », p. 92-93.

505. **Gazette des Beaux-Arts**... 3ᵉ période, t. XXXI, 1904, 1ᵉʳ semestre. (Paris, gr. in-8°, 544 p.) — *H. Bouchot* : Les primitifs français Le « Parement de Narbonne » au Louvre (1374), le peintre Jean d'Orléans à Paris, p. 5-26. — *S. Reinach* : Deux miniatures de la Bibliothèque de Heidelberg attribuées à Jean Malouel, p. 55-65. — *E. Mâle* : Le renouvellement de l'art par les mystères à la fin du moyen âge, p. 89-106, 215-230, 283-301, 379-394 et pl. — *P. Vitry* : Quelques bois sculptés de l'école tourangelle du xvᵉ siècle, p. 107-119. — *L. Pillion* : Deux vies d'évêques sculptées à la cathédrale de Rouen (suite), p. 149-157. — *J. Six* : A propos d'un « Repentir » de Hubert Van Eyck, p. 177-187. — *G. Migeon* : Les enrichissements du département des objets d'art au musée du Louvre, p. 188-200. — *H. Bouchot* : L'exposition des primitifs français, p. 265-274. — *E. Bricon* : Maitre Francke, p. 311-324. — *G.-L. Poubel* : Grotta Ferrata, p. 331-343. — *G. Lafenestre* : L'exposition des primitifs français, p. 353-364, 451-467 et pl. — *H. Bouchot* : Un tableau capital de l'école française à retrouver, p. 441-450. — *H. Rachou* : Statues de la basilique Saint-Sernin au musée de Toulouse, p. 506-512.

506. **Historische Zeitschrift**. XCII Band. Neue Folge LVI Band. (München und Berlin, 1904; in-8° viii 568 p.) — *H. Kaiser* : König Karl V von Frankreich und die grosse Kirchenspaltung. p. 1-18. — *W. Goetz* : Zur Geschichte des literarischen Porträts, p. 61-72. — *K. J. Neumann* : Theodor Mommsen, p. 193-238. — *M. Brosch* : Der Aufstieg einer Demokratie zur obersten Macht, p. 385-417. — *A. Werminghoff* : Neuere Arbeiten zur Karolingerzeit, p. 456-472.=XCIII Band. Neue Folge LVII Band. (München und Berlin, 1904; in-8°, viii-568 p.) — *K. Hampe* : Kritische Bermerkungen zur Kirchenpolitik der Stauferzeit, p. 385-426. — *G. Roloff* : Das französische Heer unter Karl VII, p. 427-448.

507. **Historisches Jahrbuch**... XXV Band, Jahrgang 1904. (München, 1904 ; in-8°, xxxix-939 p.) — *H. Schrörs* : Papst Nikolaus I und Pseudo Isidor, p. 1-33. — *J. von Pflugk-Harttung* : Das Hoheitsrecht über Rom auf Münzen und Urkunden bis zur Mitte des xi Jahrhunderts, p. 34-61, 465-484.— *Jos. Völler* : Teilungsplan des Papstes Nikolaus III, p. 62-81. — *S. Merkle* : Konzilsprotokolle oder Konzilstagebücher ? Erörterungen

zu den Geschichtsquellen des Basler und Trienter Konzils, p. 82-98, 485-503. — *J. A. Endres* : Manegold von Lautenbach « Modernorum magister magistrorum » p. 168-176. — *Bihlmeyer* : Zur Chronologie einiger Schriften Seuses, p. 176-190. — *Kl. Löffler* : Gobelinus Persons, Vita Meinulphi und sein Kosmidromius p. 190-192. — *J. B. Sägmüller* : Zur Geschichte des grossen Schismas. Dietrich von Niem hat den fünften Traktat seines Nemus unionis nicht Colles reflexi, sondern Calles reflexi betitelt, p. 531-535. — *Fr. Pl. Bliemetzrieder* : Zur Geschichte des grossen Schismas. Konrad von Gelnhausen und Heinrich von Langenstein auf dem Konzile zu Pisa (1409), p. 536-541. — *Ph. Schneider* : Der Traktat de limitibus parochiarum des Konrad von Megenberg und die allg. Chronik des Andreas von Regensburg, p. 703-740.

508. **Journal des savants.** Nouvelle série. 2e année. (Paris, 1904; in-4°, 716 p.) — *A. Luchaire* : La pathologie des Capétiens p. 5-12. — *C. Clermont-Ganneau* : Une nouvelle chronique samaritaine p. 34-48. — *A. Thomas* : L'atlas linguistique de la France, p. 89-96. — *R. Duval* : Histoire de l'église nestorienne, p. 109-118 et 181-190. — *Ch. Diehl* : Les origines asiatiques de l'art byzantin, p. 239-251. — *E. Berger* : Jean XXII et Philippe le Long, p. 275-284. — *H. Omont* : Recueils de facsimilés de manuscrits publiés en 1903, p. 298-303. — *Ch.-V. Langlois* : Le fonds de l'ancient correspondence au Public Record Office de Londres, p. 380-393 et 446-453. — *P. Monceaux* : La prédication et l'extension du Christianisme aux trois premiers siècles, p. 404. — *J. Guiffrey* : L'art dans l'Italie méridionale du VIe au XIIIe siècle, p. 429-446. — *R. Dareste* : Le statut de Raguse de 1272, p. 597-611 et 684-690.

509. **Mémoires de l'Académie de Stanislas.** 1903-1904, 154e année, 6e série t. I. (Nancy, 1904; in-8°, CXIX-368 p.) — *Abbé Eug. Martin* : Le coq du clocher, essai d'archéologie et de symbolisme, p. 1-40.

510. **Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse,** 10e série, t. IV. (Toulouse, 1904; in-8°, XVI-396 p.) — *L. de Santi* : L'expédition du Prince noir en 1355, d'après le journal d'un de ses compagnons, p. 181-223.

511. **Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen,** 1903. (Caen, 1903; in-8°.) — *H. Prentout* : Introduction à l'histoire de Caen, 41 p. = 1904. (Caen, 1904; in-8°.) — *H. Prentout* : La prise de Caen par Édouard III (1346), étude critique p. 223-295 et pl. — *Cte de Charencey* : Étymologies françaises et patoises p. 363-389. — *H. Prentout* : Tables décennales (1894-1903) des Mémoires de l'Académie de Caen, 24 p.

512. **Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.** XXXe volume. (Montbéliard, 1904; in-8°, XXXI-464 p.) — *A. Roux* : Note sur les dernières acquisitions du musée de Montbéliard à Mandeure, p. 3-8 et pl. — *Th. Perrenot* : Les établissements burgondes dans le pays de Montbéliard, p. 9-149 et carte. — *J. Mauceaux* : Le service des incendies dans la ville de Montbéliard depuis le XIIIe siècle, p. 365-463.

513. **Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France**, t. XXXI. 1904. (Paris, 1904, in-8°, 311 p.). — *J Guiffrey* : Les Gobelin, teinturiers en écarlate au faubourg Saint Marcel, p. 1-92, pl. et tableaux.— *Colonel Borrelli de Serres* : Livre de dépenses d'un dignitaire de l'église de Paris en 1248 (fragment), p. 93-118.

514. **Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne**, t. X. (Carcassonne, 1901-1904; in-8°, 58-275 et XII p.) — *Abbé E. Baichère*: Note sur les origines du village de Bagnoles (Aude), d'après quelques chartes et les vestiges de ses anciens monuments (découverte de monnaies ibériennes et romaines), p. 181-191. — *Abbé E. Baichère*: Table générale des travaux publiés dans les mémoires de la Société (1849-1904), p. I-XII.

515. **Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc**, 4e série, t. II. (Bar-le-Duc, 1903; in-8°, CXXIV-319 p.) — *F. de Bacourt*: Les doyens de Saint-Maxe, p. XLIX-LII. — *H. Dannreuther*: Atelier monétaire de Damvillers, p. LXXV.— Création de foires à Ligny (avril 1482), p. LXXXVIII-XC. = 4e série, t. III. (Bar-le-Duc, 1904; in-8°, CXXXVI-233 p.) — *E. Des Roberts*: Dessin original du sceau de tabellionage de la Marche, p. CXXVIII-CXXX.

516. **Mémoires de la Société éduenne.** Nouvelle série, XXXIIe volume. (Autun, 1904; in-8°, XXIX-492 p.) — *J. Déchelette*: Les fouilles du Mont-Beuvray de 1897 à 1901, p. 1-83 et 23 pl. — *E. Fyot*: La chatellenie de Glenne, p. 85-132. — *R. Gadant*: Note sur deux fragments de poterie trouvés à Autun, p. 259-264 et pl. — *A. de Charmasse*: Jacques-Gabriel Bulliot (suite), p. 265-411. — *Boëll*: Excursion à Vézelay, p. 430-436. — *A. Gillot*: Excursion à La Rochepot, p. 478-487.

517. **Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers**. Ancienne Académie d'Angers... 5e série, t. VII, année 1904. (Angers, 1904; in-8°, 550 p.) — *P. de Farcy*: Le sceau de Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, p. 31-38. — *L. de Farcy*: Usage des tentures de soie et des tapisseries dans les églises au moyen âge et notamment à la cathédrale d'Angers, p. 187-198. — *M. Saché*: Note sur une croix de plomb trouvée dans une tombe à Angers (1080), p. 249-254. — *Abbé G. Hautreux*: Monographie de la Madeleine le Pouancé (église et paroisse), p. 389-449.

518. **Recueil de l'Académie des siences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne**, 2e série, t. XIX. Année 1903. (Montauban, 1903; in-8°, 190 p.) — *H. de France*: Un usurpateur [Hugon de Rabastens à Bresols, 1483], p. 109-122. — *E. Forestié* : Études sur le moyen âge. Les coutumes, les droits de leude, p. 143-155.

519. **Revue de Comminges, Pyrénées centrales, Bulletin de la Société des études du Comminges, du Nebouzan et des Quatre vallées**, t. XIX, 1904. (Saint-Gaudens, 1904; in-8°, 276 p.) — *L. Vié* : Note sur quelques anciennes mesures locales, p. 48-53. — *Abbé Couret : Histoire* de Montmaurin, et suite des Recherches archéologiques

dans la haute vallée de la Save, p. 54-61 et 85-98. — *J. Decap*: Les confréries de l'ancien diocèse de Comminges, statuts inédits de la confrérie de Saint-Jean-Baptiste établie dans l'église de Benque avant 1402, p. 99-107. — *S. M*: La Pique et les foires de Piqué, près Luchon, p. 139-142. — *F. Périssé*: Église Saint-Martin d'Aspet et ses chapelains (1[er] janvier 1401), p. 149-164.

520. **Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.** Année 1904. (Versailles, 1904; in-8°, 323 p.) — *A. de Barthélemy*: Notes historiques sur Ville d'Avray, du XII[e] au XVIII[e] siècle, p. 241-276.

521. **Revue des Études juives, publication trimestrielle de la Société des études juives**, t. XLVIII. (Paris, 1904; in-8°, XLVIII-304 p.) — *P. Hildenfinger*: Documents relatifs aux juifs d'Arles, p. 48-81 et 265-272. — *S. Krauss*: Un atlas juif des statues de la vierge Marie, p. 82-93. — *M. Kayserling*: Notes sur les juifs d'Espagne (Barcelone, Cervera, Madrid, Tolède), p. 142-144; et XLIX, p. 302-305. — *S. Poznanski*: Ephraim ben Schemaria, de Fostat, et l'Académie palestinienne, p. 145-175; et XLIX, p. 160. — *Th. Reinach*: Une inscription juive de Chypre, p. 191-196. — *I. Lévi*: Le roi juif de Narbonne et le Philomène, p. 197-207; et XLIX, p. 147-150. — *L. Gauthier*: Les juifs dans les deux Bourgogne, étude sur le commerce de l'argent aux XIII[e] et XIV[e] siècles, p. 208-229; et XLIX, p. 1-17, 244-261. — *M. Schwab*: Un mahzor illustré, p. 230-240; et XLIX, p. 160 et pl. — *A. A. Bernardy*: Les juifs dans la République de San Marin, du XIV[e] au XVII[e] siècle, p. 241-264; et XLIX, p. 89-97. = T. XLIX. (Paris, 1904; in 8°, 320 p.). — *J. Trenel*: L'ancien testament et la langue française du moyen âge, p. 18-32. — *I. Lévi*: Manuscrits du Hadar Zekénin, recueil de commentaires exégétiques de rabbins de la France septentrionale, p. 33-50. — *M. Schwab*: Les manuscrits et incunables hébreux de la bibliothèque de l'Alliance israélite p. 74-88 et 270-296. — *L. Brunschwicg*: Les juifs en Bretagne, p. 110-120. — *B. Heller*: Éléments, parallèles et origine de la légende des Sept-Dormants, p. 190-218. — *I. Lévi*: Un commentaire biblique de Léontin, le maître de R. Gerschom vers l'an 1000, p. 231-243. — *J. Weill*: Une inscription hébraïque à Lozère (Seine-et-Oise), p. 305-306.

522. **Revue des questions historiques**, 38[e] année, nouvelle série, t. XXXII, LXXVI[e] de la collection [juillet et octobre 1904]. (Paris, 1904; in-8°, 707 p.) — *Dom F. Cabrol*: Le book of Cerne, les liturgies celtiques et gallicanes et la liturgie romaine, p. 210-222. — *A Vacandard*: Un dernier mot sur l'école du palais mérovingien, p. 549-552.

523. **Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran**, t. XXIV, 1904. (Oran, 1904; in-8°, 442 p.) — *Vaille Marial*: Toponymie des Gaules à l'époque prélatine, origine asiatique des Gaulois démontrée par la philologie, p. 199-209 et 321-339.

524. **Société des sciences et arts de Vitry-le-François.** XXIII, 1904. (Vitry-le-François, 1904; in-8°, 798 p.) — *A. de Barthélemy*: Eudes le Champenois, comte de Vitry (1142-1144), p. 513-518. — *Dr. L. Mougin*:

**Vues et sites disparus de Vitry-le-François et de son arrondissement (suite)**, p. 519-538 et 6 pl. — *H. Adenet* : La légende de Saint-Vrain, p. 539-542. — *Dr. L. Mougin* : Objets gallo-romains et mérovingiens trouvés dans l'arrondissement de Vitry-le-François, et spécialement à Moncetz, Scrupt, Blesme, Vavray, Vitry et Rosay, p 703-723 et 4 pl.

525. **Société historique de Compiègne. Procès-verbaux, rapports et communications diverses.** XIII, 1904. (Compiègne, 1905; in-8°, 172 p.) — *De Romiszowski*: Note sur deux médailles (romaines) trouvées récemment dans les environs de Compiègne, p. 35-36. — *P. Lambin*: Monographie de Saint-Nicolas de Courson (forêt de Compiègne), p. 43-51. — *P. Lambin*: Étude sur Sainte-Périne (forêt de Compiègne) p. 107-113.— *E. Leduc*: Excursion archéologique à Septmonts et Longpont, p. 119-124.

526. **Société jersiaise pour l'étude de l'histoire et de la langue du pays**, 29e bulletin annuel. (Jersey, 1904; in-8°, 314 p.) Notices sur quelques anciennes familles jersiaises, p. 201-250. — *G. E. Lee* : Documents concerning the transfer of the ecclesiastical jurisdiction over the Channel Islands from the see of Coutances to those of Salisbury and Winchester, with comments thereon, p. 251-265. — *Th. Payn* : Anciens contrats, p. 301-309.

*Le Gérant :* Vve E. Bouillon.

'N-SUR-SAONE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

# BIBLIOGRAPHIE

## LIVRES NOUVEAUX

527. Alès (Adhémar d'). La théologie de Tertullien. — Paris, Beauchesne, 1905; in-8°, xvi-539 p. (Bibliothèque de théologie historique.)

528. Alexandre (Arsène). Donatello, biographie critique. — Paris, Laurens, 1904; in-8°, 127 p. (Les grands artistes.)

529. Alinari (V.). Églises et couvents de Florence. — Paris, Fischbacher, 1905; in-16, xii-287 p. et pl. (5 fr.)

530. Amardel (G.). Les monnaies ibériques attribuées à Nîmes. — Narbonne, impr. de Caillard, 1905; in-8°, 14 p.

531. Amardel (G.). Un monnayeur facétieux. — Narbonne, impr. de Caillard, 1905; in-8°, 16 p. (Extr. du *Bull. de la Commission archéologique de Narbonne.*)

532. Amira (Carl von). Die Handgebärden in den Bilderhandschriften des Sachsenspiegels. — München, G. Franz, 1905; in-8°, p. 163-263. (Aus *Abhandlungen der bayer. Akad. der Wissenschaften.*)

533. Anglade (Joseph). De latinitate libelli qui inscriptus est Peregrinatio ad loca sancta. — Paris, Fontemoing, 1905; in-8°, xvi-136 p.

534. Anglade (Joseph). Deux troubadours narbonnais, Guillem Fabre, Bernard Alanhan. — Narbonne, impr. de Caillard, 1905; in-8°, 35 p.

535. Anglade (Joseph). Le troubadour Guiraut Riquier, étude sur la décadence de l'ancienne poésie provençale. — Toulouse, Privat, 1905; in-8°, xviii-352 p.

536. Arbaumont (J. d'). Notes sur l'assassinat de Jean-sans-Peur. — Dijon, impr. de Jobard, 1905; in-8°, 16 p. (Extr. des *Mém. de la Commiss. des antiquités de la Côte-d'Or.* XIV.)

537. Arnaud d'Agnel (Abbé G.). Les possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille en Rouergue. — Toulouse, Privat, 1904; in-8°, 23 p. (Extr. des *Annales du Midi.*)

538. Aubry (Pierre). La chanson populaire dans les textes musicaux du moyen âge. — Paris, Champion, 1905; gr. in-8°, 13 p. (Extr. de la *Revue musicale.*)

539. AUVRAY (L.). Un recueil de pièces sur l'abbaye de Rozoi-le-jeune. — Fontainebleau, impr. de Bourges, 1905; in-8°, 15 p. (Extr. des *Annales de la Soc. hist. et archéol. du Gatinais.*)

540. AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. Le Mell Beniguet de Locmeltro (nouvelle note). — Vannes, impr. de Galles, 1905; in-8°, 4 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. polymathique du Morbihan.*)

541. BALDRY (A.-L.). The Wallace collection at Hertford House. — Paris, Flammarion, 1905; in-16, 447 p.

542. BALZO (C. DEL). L'Italia nella letteratura francese dalla caduta dell'impero romano alla morte di Enrico IV. — Roma, Roux e Viarengo, 1905; in-8°. (5 l.)

543. BAROT (A.). Les naviculaires d'Arles à Beyrouth. — Paris, Leroux, 1905; in-8°, 12 p. (Extr. de la *Rev. archéologique.*)

544. BARTHOLOMAEIS (V. DE). Un sirventès historique d'Elias Cairel. — Toulouse, Privat, 1904; in-8°, 31 p. (Extr. des *Annales du Midi.*)

545. BARTHOLOMAEIS (V. DE). Une nouvelle rédaction d'une poésie de Guilhem de Montanhagol. — Toulouse, Privat, 1905; in-8°, 4 p.

546. BAZIN (Arthur). Topographie de l'ancien Compiègne. — Compiègne, Lefebvre, 1905; in-16, 576 p.

547. BEAUCHESNE (Marquis DE) et LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène). Le château de Lassay (Mayenne). — Caen, Delesques, 1905; in-8°, 40 p. (Extr. du *Bull. monumental.*)

548. BELTRAMI (L.). La basilica ambrosiana primitiva. 2ᵉ edizione. — Milano, L. F. Cogliati, 1905; in-8°, 60 p.

549. BERGÈRE (Henri). Étude historique sur les chorévêques. — Paris, Giard et Brière, 1905; in-8°, II-121 p.

550. BERNARD (Cyprien). Essai historique sur la ville de Forcalquier.— Forcalquier, impr. de Bernard, 1905; in-8°, 375 p.

551. BOISSARD (A.). Les musées d'Abbeville. — Abbeville, impr. de Duclercq, 1905; in-8°, 19 p. (Nos musées de France.)

552. BOUCHAUD (Pierre). Naples, son site, son histoire, sa sculpture. — Paris, Lemerre, 1905; in-16, 244 p.

553. BRÉMOND D'ARS (A. DE). Familles féodales éteintes et oubliées. Les anciens seigneurs d'Albin, aujourd'hui la ville d'Aubin dans l'Aveyron (960-1800). (Rouergue, Languedoc, Auvergne, Quercy, Touraine, Poitou, Berry, Angoumois et Saintonge.) 2ᵉ édition. — Paris, Champion, 1905; in-8°, 234 p.

554. BROUTIN (Abbé A.). Fondation d'une lampe à Notre-Dame des Malades à Saint-Amand, en 1334, par la comtesse Jeanne de Valois. — Lille, impr. de Lefebvre-Ducrocq, 1905; in-8°, 12 p.

555. BRUN (Xavier). Histoire de la seigneurie d'Andelot-les-Coligny. II. — Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain », 1904; in-8°, 31 p. (Extr. des *Annales de la Soc. d'émulation de l'Ain.*)

556. BUGGE (Al.). Caithreim Cellachain Caisil. The victorious career of Cellachain of Cashel, or the war between the Irishmen and the Norsemen

in the middle of the tenth century. The original Irish text edited with translations and notes. — Christiania, Dybwad, 1905 ; in-8°. (3 kr. 60.)

557. CASTELAR (Emilio). L'art, la religion et la nature en Italie. Nouvelle édition. — Paris, Fischbacher, 1905 ; 2 vol. in-18, XVI-301 et 346 p. (7 fr.)

558. Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs. T. XXI : Bue-Bzowski. — Paris, Impr. nationale, 1905 ; in-8°, 625 p.

559. CHABOT (J.-B.). Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199). T. III, fasc. 1. — Paris, Leroux, 1905 ; in-4°, p. 1-112.

560. CHAUVIGNÉ (Auguste). Recherches sur les formes originales des noms de lieux en Touraine. — Paris, Impr. nationale, 1904 ; in-8°, 20 p. (Extr. du *Bull. de géographie historique et descriptive.*)

561. CHERVEIX (Jean DE). Deux cents viols par un maréchal de France. Relation du procès en hérésie, évocations, sodomie contre Gilles de Laval, sire de Rais, maréchal de France, conseiller du roi, d'après les manuscrits de 1440. — Paris, Offenstadt, 1903 ; in-18, 133 p.

562. CHEVALIER (Abbé Ulysse). Répertoire des sources historiques du moyen âge. Bio-bibliographie. Nouvelle édition. Fasc. 3 et 4. — Paris, Picard, 1903-1904 ; gr. in-8°.

563. CHLEDOWSKI (Casimir). Siena. 1 Bd. — Berlin, B. Cassirer, 1905 ; in-8°, XVI-259 p. et 32 pl. (8 m.)

564. CHROUST (Ant.). Monumenta palaeographica. Denkmäler der Schreibkunst des Mittelalters. I. Abtlg. Schrifttafeln in lateinischer und deutscher Sprache. 1 Serie. 18 Lfg. — München, F. Bruckmann, 1905 ; in-fol., 10 pl. et 22 p. (20 m.)

565. CIROT (Georges). Études sur l'historiographie espagnole. Les Histoires générales d'Espagne entre Alphonse X et Philipppe II (1284-1556). — Paris, Fontemoing, 1905 ; in-8°, XI-181 p. (10 fr.)

566. CLEMEN (Paul). Die romanischen Wandmalereien der Rheinlande. — Düsseldorf, L. Schwann, 1905 ; in-8°, 64 pl. et 20 p. (Publikationen der Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde. XXV.)

567. CLÉMENT-SIMON (G.). Documents sur l'histoire du Limousin tirés des archives du château de Bach, près Tulle. — Brive, impr. de Roche, 1904 ; in-8°, VIII-339 p. (Société des archives historiques du Limousin. 1re série. Archives anciennes, t. IX.)

568. COSTA (Emilio). Teodoro Mommsen, discorso. — Bologna, N. Zanichelli, 1905 ; in-8°, 123 p. (2 l. 50.)

569. COTE (Claudius). Bagues romaines et mérovingiennes. — Paris, Leroux, 1905 ; in-8°, 11 p. (Extr. de la *Rev. archéologique.*)

570. DAHLMANN und WAITZ. Quellenkunde der deutschen Geschichte. Unter Mitwirkung von P. Herre, B. Hilliger, H.-B. Meyer, R. Scholz ; hrsg. von Erich Brandenburg. 7 Aufl. 1 Halbband. — Leipzig, Dieterich, 1905 ; in-8° 336 p.

571. DELEHAYE (H.). Les légendes hagiographiques. — Bruxelles, Société des Bollandistes, 1905 ; in-8°. (3 fr.)

572. DELISLE (L.). Chantilly. Le cabinet des livres. Imprimés antérieurs au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. — Paris, Plon et Nourrit, 1905 ; in-4°. (40 fr.)

573. DEMANGEON (Albert). La Picardie et les régions voisines : Artois, Cambrésis, Beauvaisis. — Paris, Colin, 1905 ; in-8°, 500 p.

574. DUCHASTEL DE LA HOWARDERIE-NEUVIREUIL. Notes pour servir à l'histoire de Rolleghem. — Tournai, Vasseur Delmée, 1905 ; in-8°. (12 fr.)

575. DUFFART (Charles). La navigation en Gironde d'après le Routier de Garcie, dit Ferrande (XV<sup>e</sup> siècle). — Paris, Impr. nationale, 1904 ; in-8°, 8 p. (Extrait du *Bull. de géogr. hist. et descriptive.* 1904.)

576. EPPENSTEIN. Uebersicht über die hebräisch-arabische Sprachvergleichung bei den jüdischen Autoren des Mittelalters, mit besonderer Beziehung auf die Geschichte der Exegese. — Frankfurt a. M., J. Kauffmann, 1905 ; gr. in-8°, 31 p. (Aus : *Jahrbuch der judisch.-litt. Gesellschaft.*)

577. ERNAULT (Émile). Études sur la langue bretonne. Notes d'étymologie. III. — Saint-Brieuc, Prud'homme, 1905; in-8°, p. 205-274. (Extr. des *Annales de Bretagne.*)

578. ERNAULT (Émile). Sur l'étymologie bretonne. — Paris, Bouillon, 1905; in-8°, 130 p. (Extr. de la *Rev. celtique.* XXV-XXVI.)

579. ESCARGUEL (Abbé). Étude sur deux statues en bois de la B. V. Marie, des XI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, conservées dans la paroisse de Ginestas (Aude). — Narbonne, impr. de Caillard, 1905 ; in-8°, 14 p.

580. EVERETT (W.). Italian Poets since Dante. — London, Duckworlh, 1905 ; in-8°. (5 sh.)

581. Festschrift Adolf Tobler zum 70 Geburtstage dargebracht von der Berliner Gesellschaft für das Studium der neueren Sprachen. — Braunschweig, 1905 ; gr. in-8°, VI-477 p. (8 m.)

582. FLEURY (Abbé A.). La restauration grégorienne. Les plus anciens manuscrits et les deux Écoles grégoriennes. — Paris, Retaux, 1905 ; in-8°, 51 p. (Extr. des *Études* des 5 et 20 mars 1905.)

583. FLEURY (Gabriel). Étude sur les portails imagés du XII<sup>e</sup> siècle. Leur iconographie et leur symbolisme. — Mamers, Fleury et Dangin, 1904; in-4°, 294 p.

584. FOUCAULT (E.). Notes sur le préhistorique dans l'arrondissement de Domfront. — Caen, Delesques, 1905 ; in-8°, 11 p. (Association normande. Congrès de Flers, 1904.)

585. FRANÇOIS D'ASSISE (S.). Sancti patris Francisci Assisiensis opuscula, secundum codices manuscriptos emendata et denuo edita a PP. Collegii S. Bonaventurae. — Firenze, B. Seeber, 1904; in-8°, XVI-209 p.

586. Freiburger Geschichtsblätter, hrsg. vom deutschen geschichtsforsch. Verein des Kantons Freiburg. XI Jahrg. — Freiburg (Schw.) Universitäts Buchhandlung, 1905; gr. in-8°, XX-242 p.

587. GIRAUD (J.-B.). Le legs Arthur Brölemann au musée de Lyon. — Lyon, impr. de Rey, 1905; gr. in-8°, 40 p.

588. GŒTZ (Leop. Carl). Kirchenrechtliche und kulturgeschichtliche Denkmäler Altrusslands, nebst Geschichte des russischen Kirchenrechts. Eingeleitet, übersetzt und erklärt. — Stuttgart, F. Enke, 1905; in-8°, x-403 p. (Kirchenrechtliche Abhandlungen. XVIII-XIX.) (15 m.)

589. GRÉGOIRE (H.). Saints jumeaux et dieux cavaliers, étude hagiographique. — Paris, A. Picard et fils, 1905; in-8°, III-76 p. (Bibliothèque hagiographique orientale. IX.) (4 fr. 50.)

590. GREINERT (Paul). Erfurter Steinplastik des XIV und XV Jahrh. — Leipzig, E. A. Seemann, 1905; in-8°, VIII-72 p. (Beiträge zur Kunstgeschichte. XXII.) (2 m. 50.)

591. GUILLIBERT (Baron). Constat au prieuré de Saint-Jean-de-Malte de la commanderie d'Aix, en 1373. — Paris, Impr. nationale, 1905; in-8°, 23 p. (Extr. du *Bull. hist. et philol. du Comité des travaux historiques.*)

592. GUILLOTIN DE CORSON (Abbé). Vieux usages du pays de Châteaubriant. — Nantes, Durance, 1905; in-8°, 50 p.

593. HALM (Philipp Maria). Die Türen der Stiftskirche in Altötting und ihr Meister, ein Beitrag zur Geschichte der altbayerischen Plastik des späteren Mittelalters. — München, Gesellschaft für christliche Kunst, 1905; in-8°, p. 121-142. (Aus: *Die christliche Kunst.*) (1 m. 20.)

594. HALPHEN (Louis). Les chartes de fondation de la Trinité de Vendôme et de l'Évière d'Angers. — Paris, Bouillon, 1904; in-8°, 12 p. (Extr. du *Moyen Age.*)

595. HANOW (Benno). Beiträge zur Kriegsgeschichte der staufischen Zeit. Die Schlachten bei Carcano und Legnano. Dissertation. — Berlin, R. Hanow, 1905; in-8°, 47 p. (1 m.)

596. HASELOFF (A.). Die Kaiserinnengräber in Andria, ein Beitrag zur apulischen Kunstgeschichte unter Friedrich II. — Roma, E. Lœscher, 1905; in-8°, VIII-61 p. et 9 pl. (Bibliothek des kgl. preussischen historischen Instituts in Rom. I.)

597. HECK (Philipp). Beiträge zur Geschichte der Stände im Mittelalter. II. Der Sachsenspiegel und die Stände der Freien, mit sprachlichen Beiträgen von Dr Alb. Bürk. — Halle, M. Niemeyer, 1905; in-8°, XXVI-862 p. et 1 carte. (22 m.)

598. HERMANN (H. J.). Die illuminierten Handschriften in Tirol. — Leipzig, K. W. Hiersemann, 1905; in-4°, XVI-307 p. et 23 pl. (Beschreibendes Verzeichnis der illuminierten Handschriften in Œsterreich, hrsg. von F. Wickhoff. Publikationen des Institutes für österreichische Geschichtsforschung. I.) (120 m.)

599. HEUSLER (Andr.). Lied und Epos in germanischer Sagendichtung. — Dortmund, F. W. Ruhfus, 1905; in-8°, 53 p. (1 m.)

600. HORTZSCHANSKY (Adalb.). Bibliographie des Bibliotheks-und Buchwesens. 1. Jahrg. 1904. — Leipzig, O. Harrassowitz 1905; in-8°, VIII-133 p. (Centralblatt für Bibliothekswesen. XXIX Beiheft.) (5 m.)

601. Idoux (L'abbé). Quelques notes sur les premiers grands-prévôts de Saint-Dié. — Saint-Dié, impr. de Cuny, 1905 ; in-8°, 38 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. philomathique vosgienne.*)

602. Jacobs (Wilh.) Patriarch Gerold von Jerusalem, ein Beitrag zur Kreuzugsgeschichte Friedrichs II. Dissertation. — Bonn, Rohrscheid und Ebbecke, 1905 ; in-8°, 63 p. (1 m. 25.)

603. Jahrbuch des historischen Vereins Dilligen. XVII Jahrg. 1904. — Dillingen, Historischer Verein, 1905 ; in-8°, 252 p. et 4 pl. (5 m. 40.)

604. Jahrbuch für schweizerische Geschichte, hrsg. auf Veranstaltung der allgemeinen geschichtforsch. Gesellschaft der Schweiz. XXX. — Zürich, Fäsi und Beer, 1905 ; gr. in-8°, xxxiv-326 et 9 p.

605. Jahresbericht des thüringisch-sächsischen Vereins für Erforschung des vaterländischen Altertums und Erhaltung seiner Denkmale in Halle a. d. Saale für 1903-1904. — Halle, E. Anton, 1905 ; in-8°, 69 p. (1 m.)

606. Jordell (D.). Catalogue général de la librairie française. Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz. T. XVI. Table des matières des tomes XIV et XV, 1891-1899. 1er fascicule : A-Clovis. — Paris, Per Lamm, 1905 ; in-8°, 240 p.

607. Jusselin (Maurice). Notes tironiennes dans les diplômes. — Paris, Bouillon, 1904 ; in-8°, 10 p. (Extr. du *Moyen Age.*)

608. Kehr (P.) Das Briefbuch des Thomas von Gaeta, Jutitiars Friedrichs II. — Rom, Loescher, 1905 ; in-8°, 76 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken.*)

609. Kœniger (A. M.). Burchard I von Worms und die deutsche Kirche seiner Zeit (1000-1025), ein kirchen-und altengeschichtliches Zeitbild. — München, J. J. Lentner, 1905 ; in-8°, xii-244 p. (Veröffentlichungen aus dem kirchenhistorischen Seminar München. VI.) (4 m. 80.)

610. Kugener (A.). Vie de Sévère, par Jean, supérieur du monastère de Beith Aphthoma. Texte syriaque publié, traduit et annoté, suivi d'un recueil de fragments historiques syriaques, grecs, latins et arabes, relatifs à Sévère. — Paris, F. Didot, 1905 ; gr. in-8°, p. 203-400. (Patrologia orientalis. II, 3.)

611. Künstle (F. X.). Die deutsche Pfarrei und ihr Recht zu Ausgang des Mittelalters, auf Grund der Weistümer dargestellt. — Stuttgart, F. Enke, 1905 ; in-8°, 106 p. (Kirchenrechtliche Abhandlungen. XX.) (4 m. 40.)

612. Kunze (Carl). Hansisches Urkundenbuch, hrsg. vom Verein für hans. Geschichte. VI Bd. 1415 bis 1433. — Leipzig, Duncker und Humblot, 1905 ; in-8°, vi-666 p. (22 m. 80.)

613. Labourt (J.). Le christianisme dans l'Empire perse sous la dynastie sassanide (224-632). — Paris, Lecoffre, 1904 ; in-18, xix-373 p. et carte. (Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique.)

614. La Croix (Le P. de). Trois bas-reliefs religieux dont les originaux existent à Poitiers. — Caen, Delesques, 1905 ; in-8°, 11 p. (Extr. du *Compte rendu du 70e congrès archéologique de France*, 1903, Poitiers.)

615. Lafond (Paul). Le musée de Rouen. — Paris, Larousse, 1905 : in-8°, 96 p. (Les Musées de France.) (2 fr.)

616. Lambin (Paul) Chronique de Saint-Jean-au-Bois (forêt de Compiègne). — Compiègne, impr. du « Progrès de l'Oise », 1905 ; in-8°, 15 p.

617. La Perraudière (R. de). Recherches historiques et statistiques sur la commune de Lué (Maine-et-Loire). — Angers, Germain et Grassin, 1904 ; in-8°, 111 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.*)

618. Le Braz (Anatole). Le théâtre celtique. — Paris, C. Lévy, 1904 ; in-16, viii-548 p.

619. Le Cacheux (Paul) et Beaurepaire (Ch. de). Le livre de comptes de Thomas Du Marest, curé de Saint-Nicolas de Coutances (1397-1433), publié par P. Le Cacheux, suivi de pièces du xv° siècle relatives au diocèse et aux évêques de Coutances, publié par Ch. de Beaurepaire. —Rouen, 1905 ; in-8°, xl-261 p. (Société d'histoire de Normandie.)

620. Ledieu (Alcius). Documents pour servir à l'histoire de Saint-Valery. — Abbeville, impr. de Lafosse, 1905 ; in-16, 32 p.

621. Ledru (A.) et Denis (L.-J.). La Maison de Maillé. — Paris, Lemerre, 1905 ; 3 vol. in-8°, vii-464, 523 et 471 p.

622. Lefèvre-Pontalis (Eugène). L'église de Jazeneuil (Vienne). — Caen, Delesques, 1905 ; in-8°, 10 p. (Extr. du *Compte rendu du 70° congrès archéologique de France*. 1903, Poitiers.)

623. Levison (Wilh.). Vitae sancti Bonifatii, archiepiscopi Moguntini.— Hannover, Hahn, 1905 ; gr. in-8°, lxxxvi-241 p. (Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum.) (5 m.)

624. Lot (Ferdinand). Mélanges. I. Sur la date de la translation des reliques de sainte Foi d'Agen à Conques. II. Le roi Eudes, duc d'Aquitaine et Adhémar de Chabannnes. III. Garsie-Sanche, duc de Gascogne. IV. Amangin, comte de Bordeaux. — Toulouse, Privat, 1904 ; in-8°, 20 p. (Extr. des *Annales du Midi.*)

625. Luchaire (Achille). Innocent III. La croisade des Albigeois. — Paris, Hachette, 1905 ; in-16. (3 fr. 50.)

626. Mallet (Ferdinand). La famille de Bacouel (1191-1689). — Abbeville, impr. de Paillart, 1904 ; in-8°, 12 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. d'émulation d'Abbeville.*)

627. Martin (J.). L'ancien archiprêtré de Tournus au diocèse de Chalon (pierres tombales, inscriptions et documents archéologiques). — Chalon-sur-Saône, Bertrand, 1905 ; in-8°, 161 p. et pl. (Extrait des *Mém. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Chalon-sur-Saône.*)

628. Mauveaux (Julien). Le service des incendies dans la ville de Montbéliard depuis le xiii° siècle et la compagnie de sapeurs-pompiers. — Montbéliard, Soc. anonyme d'impr. montbéliardaise, 1905 ; in-8°, 109 p.

629. Mellottée (Paul). Histoire économique de l'Imprimerie. T. I. L'Imprimerie sous l'ancien régime, 1439-1789. — Paris, Hachette, 1905 ; in-8°. (7 fr. 50.)

630. Merz (Walth.). Die mittelalterliche Burganlagen und Wehrbauten des Kantons Argau. 2 Lfg. — Aarau, H. R. Sauerländer, 1905 ; in-4°, p. 97-184, 8 pl. et 2 tableaux.

631. Milani (L. Adr.). Monumenti scelti del r. Museo archeologico di Firenze. Fasc. 1. — Firenze, G. Bencini, 1905 ; in-4°. (15 l.)

632. Mitteilungen des Vereins für nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung. Jahrg. 1905-1906, Nr 1. — Wiesbaden, 1905 ; in-8°.

633. Molinier (Auguste). Les archives de l'Assistance publique au Conseil municipal. — Saint-Denis, impr. de Bouillant, 1903 ; in-8°, 24 p. (Extr. de la *Correspondance hist. et archéologique.*)

634. Monod (Bernard). Le moine Guibert et son temps (1053-1124), avec une préface de M. Émile Gebhart. — Paris, Hachette, 1905 ; in-16. (3 fr. 50.)

635. Monti (Santo). Il comune di Como nel medio evo. — Como, Ostinelli di Bertolini, 1905 ; in-16, 87 p. (1 l. 50.)

636. Monticolo (Giovanni). I capitolari delle arti Veneziane sottoposte alla giustizia e poi alla giustizia vecchia, dalle origini al 1330. Vol. II. — Roma, E. Loescher, 1905 ; in-8°, CXCVI-688 p. et 5 pl. (Testi per la storia d'Italia. XXVII.)

637. Moorman (Frederic W.). The interpretation of nature in English poetry from Beowulf to Shakespeare. — Strassburg, K. J. Trübner, 1905 ; gr. in-8°, XIII-244 p. (Quellen und Forschungen zur Sprach- und Culturgeschichte der germanischen Völker. XCV.)

638. Morel de Voleine (J.). Notes et additions sur la terre et seigneurie des Rieux, à Saint-Alban-d'Ay. — Villefranche, impr. du « Réveil du Beaujolais », 1905 ; in-8°, 20 p.

639. Musset (Georges). La coutume de Royan au moyen âge. — La Rochelle, Texier, 1905 ; in-8°, 120 p.

640. Neues Archiv für sächsische Geschichte und Altertumskunde. 26 Bd. 1-2 Hfte. — Dresden W. Baensch, 1905 ; in-8°, 208 p.

641. Palant (Abbé Ach.). Monographie de Marle (2e édition) suivie de recherches sur les localités détruites du pays Marlois (2e édition) ; la Neuville-sous-Marle et son problème historique ; Album du vieux Marle. — Vervins, impr. du « Républicain », 1904 ; in-4°, 80 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. archéol. de Vervins.*)

642. Pas (Justin de). Cartulaire de la Chartreuse du val de Sainte-Aldegonde, près Saint-Omer (ms. 901 de la bibliothèque de Saint-Omer). Analyse et extraits publiés avec un appendice et les listes des prieurs et procureurs du couvent. — Saint-Omer, impr. de Homont, 1905 ; in-4°, XXVIII-271 p. et 4 pl. (Société des antiquaires de la Morinie.) (10 fr.)

643. Pasquier (F.). Archives notariales. Leur réunion aux archives départementales. — Besançon, impr. de Jacquin, 1905 ; in-8°, 12 p. (Extr. du *Bibliographe moderne.*)

644. Pernice (A.). L'imperatore Eraclio. — Firenze, Gaeletti e Cocci, 1905 ; in-4°. (6 l.)

645. PERRAULT-DABOT (A.) L'ancienne église Saint-Nazaire à Bourbon-Lancy. — Paris, A. Picard et fils, 1905; in-16, 48 p. et 10 pl.

646. PETIT (Ernest). Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne avec des documents inédits et des pièces justificatives. T. IX. Règne de Philippe de Rouvre (1349-1361); la Bourgogne sous le roi Jean II (1361-1363). — Paris, Picard, 1905; in-8°, XII-526 p. et pl. (12 fr.)

647. Picardie (La) historique et monumentale, t. III, n° 2, arrondissement d'Abbeville, canton de Saint-Valéry, notice par Rodière et de Guyencourt. Canton de Nouvion, notice par de Guyencourt. Canton d'Hutlencourt, notice par P. Des Forts. — Paris, Picard, 1905; in-4°, v-72 p. et 27 pl. (12 fr.)

648. POLETTO (G.). Commento alla Divina Commedia di D. Alighieri. 2ᵉ edizione. — Firenze, G. Bencini, 1905; 3 vol. in-8°, 2236 p. (20 l.)

649. PORÉE (Abbé). Les anciens livres liturgiques du diocèse d'Évreux (essai bibliographique). — Evreux, impr. de l'Eure, 1904; in-8°, 55 p.

650. PSICHARI (Jean). Essai de grammaire historique sur le changement de Λ en P devant consonnes en grec ancien, mediéval et moderne. — Paris, Leroux, 1905; gr. in-8°, 48 p. (Extr. des *Mém. orientaux, congrès de 1905, publiés par l'École nationale des langues orientales vivantes.*)

651. RASPE (Th.). Die Nürnberger Miniaturmalerei bis 1515. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1905; in-8°, IV-78 p. et 10 pl. (Studien zur deutschen Kunstgeschichte. LX.) (5 m.)

652. RAUSCHEN (Gerh.) Die wichtigeren neuen Funde aus dem Gebiete der ältesten Kirchengeschichte. — Bonn, P. Hanstein, 1905; in-8°, 66 p. (0 m. 80.)

653. RAYMOND (Paul). Les maillets de Malaucène (Vaucluse). Puits d'extraction et tailleries de silex néolithiques. — Le Mans, impr. de l'Institut de bibliographie, 1905; in-8°, 12 p. et pl. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhist. de France.*)

654. Register zum Jahrbuch 1856-1861 und zu den Mitteilungen 1856-1902 der kk. Zentral-Kommission für Kunst- und historische Denkmale. 1 Heft. Autorenregister — Wien, A. Schroll, 1905; in-4°, 34 p.

655. RIVIÈRE (Émile). Les faux en préhistoire. Objets en os. — Le Mans, impr. de l'Institut de bibliographie, 1905; in-8°, 12 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhist. de France.*)

656. ROBINET (Abbé N.) et GILLANT (Abbé J.-B.-A.). Pouillé du diocèse de Verdun. T. III: Archiprêtré de Commercy. — Verdun, Laurent fils, 1904; in-8°, IX-842 p.

657. ROCMONT (Roger DE). Gudrune, poème du XIIᵉ siècle, traduit de l'allemand. — Paris, Flammarion, 1905; in-16, VIII-351 p. (Collection des épopées nationales.)

658. ROSCHACH (Ernest). Histoire graphique de l'ancienne province de Languedoc. — Toulouse, E. Privat, 1905; gr. in-4°, 720 p. et pl. (50 fr.)

659. SAUERLAND (H.-V.). Drei Urkunden zur Geschichte der Heirat des

Herzogs Otto von Braunschweig und der Königin Johanna I von Neapel. — Rom, Lœscher, 1905; in-8°, 11 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken.*)

660. Schæfer (Dietr.). Hanserecesse von 1477-1530. VII Bd. — Leipzig, Duncker und Humblot, 1905; in-8°, xiv-941 p. (Hanserecesse, 3 Abtlg, hrsg. vom Verein für hansische Geschichte. VII.)

661. Schneider (Fed.). Bistum und Geldwirtschaft zur Geschichte Volterras im Mittelalter Thl. 1. — Rom, Loescher, 1905; in-8°, 40 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken.*)

662. Schucking (Levin Ludw.). Beowulfs Rückkehr, eine kritische Studie. — Halle, M. Niemeyer, 1905; in-8°, 75 p. (Studien zur englischen Philologie. XXI.) (2 m.)

663. Schumann (Geo.). Usâma ibn Munkidh. Memoiren eines syrischen Emirs aus der Zeit der Kreuzzüge, aus dem Arabischen übersetzt, mit einem Vorwort von Prof. Hartwig Derenbourg.— Innsbruck. Wagner, 1905; gr. in-8°, xii-299 p.

664. Sighinolfi (Lino). La signoria di Giovanni da Ollegio in Bologna (1355-1360). — Bologna, N. Zanichelli, 1905; in-8°; iv-423 p. (Biblioteca storica bolognese. X.)

665. Smiciklas (T.). Codex diplomaticus regni Croatiae, Dalmatiae et Slavoniae, ed. Academia scientiarum et artium slavorum meridionalium Vol. II. Diplomata saeculi xii continens (1101-1200). — Agram, G. Trpinac, 1904; in-8°, xxxi-499 p.

666. Soyer (Jacques). Étude critique sur le nom et l'emplacement de deux oppida celtiques mentionnés par César dans les *Commentarii de bello gallico.* — Paris, Impr. nationale, 1904; in-8°, 15 p. et carte. (Extr. du *Bull. de géographie hist. et descriptive.*)

667. Table générale des t. I à X (1893-1902) de la Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais illustré. — Paris, Dumont, 1905; in-8°, viii-402 p.

668. Thiel (Florian). Kritische Untersuchungen über die im Manifest Kaiser Friedrichs II vom J. 1236 gegen Friedrich II von Oesterreich vorgebrachten Anklagen. — Prag, Rohlicek und Sievers, 1905; in-8°, viii-144 p. (Prager Studien aus dem Gebiete der Geschichtswissenschaft. XI.)

669. Tietze (Hans). Die illuminierten Handschriften in Salzburg. — Leipzig K. W. Hiersemann, 1905; in-4°, iii-109 p. et 9 pl. (Beschreibendes Verzeichnis der illuminierten Handschriften in Oesterreich, hrsg. von Frz. Wickhoff. Publikationen des Instituts für Oesterreichiche Geschichtsforschung. II.)

670. Tobler (A.). Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. III. — Berlin, G. Reimer, 1905; in-8°, 13 p. (Aus *Sitzungsber. der preussischen Akad. der Wissenschaften.*)

671. Truhlar (Jos.). Catalogus codicum manuscriptorum latinorum

qui in Bibliotheca publica atque Universitatis Pragensis asservantur. Pars I. Codices 1-1665. — Prag, I. Rivnac, 1905; in-8°.

672. VAN HAMEL (A. G.). Les Lamentations de Matheolus et le Livre de Leesce de Jehan Le Fèvre de Ressons. Poèmes français du XIVe siècle. Édition critique accompagnée de l'original latin des Lamentations d'après l'unique manuscrit d'Utrecht, d'une introduction, de notes et de deux glossaires. II. Texte du Livre de Leesce. Introduction et notes. — Paris, Bouillon, 1905; in-8°, CCXXVI-267 p. (Bibliothèque de l'École des Hautes Études. XCVI.)

673. Vie et office de sainte Marine, textes latin, grec, syriaque, copte, arabe, éthiopien, haut-allemand, bas-allemand et français. — Paris, A. Picard, 1905; in-8°, XL-256 p. (Bibliothèque hagiographique orientale. VIII.) (10 fr.)

674. VIGNAUD (Henry). Études critiques sur la vie de Colomb avant ses découvertes. les origines de sa famille; les deux Colombo; ses prétendus parents; la vraie date de sa naissance; les études et les premières campagnes qu'il aurait faites. — Paris, Welter, 1905; in-8°, 550-XVI p.

675. VITELLI (G.). Papiri greco-egizii I. Papiri Florentini. Documenti pubblici e privati dell' età romana e bizantina. Fasc 1. — Milano, U. Hoepli, 1905; in-4°, IV p. et 70 pl. (23 l.)

676. WESTPHAL (P.). Ein ehemaliges Klosterterritorium in Pommerellen, eine Studie zur Westpreuss. Geschichte. — Danzig, F. Brüning, 1905; gr. in-8°, 138 p. (3 m. 50.)

677. WIESE (Leo). Blondel de Nesle, Lieder, kritische Ausgabe nach allen Handschriften. — Halle, M. Niemeyer, 1905; in-8°, XLIV-210 p. (Gesellschaft für romanische Literatur. II Jahrg. 1903. III Bd. Der ganzen Reihe V Bd.) (12 m.)

678. WILDHAGEN (Carl). Der Psalter des Eadwine von Canterbury. Die Sprache der altenglischen Glosse. Halle, M. Niemeyer, 1905; in-8°, XV-257 p. (Studien zur englischen Philologie. XIII.)

679. WOLFSCHLÆGER (Casp.). Erzbischof Adolph I von Köln als Fürst und Politiker (1193-1205). — Münster, Coppenrath, 1905; in-8°, III-112 p. (Münstersche Beiträge zur Geschichtsforschung. XVIII.) (2 m.)

680. ZIMMERMANN (Fr.) Die Lage des Archivs der Stadt Hermannstadt und der sächsischen Nation. — Wien, Gerold, 1905; in-8°, 57 p. (1 m.)

---

## PÉRIODIQUES

681. **Académie de Sainte-Croix d'Orléans.** Lectures et Mémoires, t. X. (Orléans, 1903-1904; in-8°, 447 p.) — *O. Raguenet de Saint-Albin* : Une méprise archéologique dans l'iconographie de Jeanne d'Arc. Le prétendu bas-relief du départ de Vaucouleurs. p. 68-98 et pl. — *Comte*

*Baguenault de Puchesse* : **La métallurgie chez les anciens et chez les modernes**, p. 152-157. — *Henri Pelletier* : **La ville des Baux en Provence**, p. 361-376. — *Abbé Lemoine* : **Saint Aignan, évêque d'Orléans**, p. 377-391. — **Liste des mémoires publiés par l'Académie de Sainte-Croix depuis 1885 jusqu'en 1904 (t. VI-X)**, p. 441-445.

682. **Académie des inscriptions et belles-lettres.** Comptes rendus des séances de l'année 1904. (Paris, 1904 ; in-8°, 784 p.) — *D'Arbois de Jubainville* : Le début du de Bello gallico, p. 223-228. — *Henry Martin* : Observations sur la technique de l'illustration des livres au moyen âge, p. 121-132. — *Dr Capitan, abbé Breuil et Charbonneau-Lassay* : Les rochers gravés de la Vendée, p. 132-155. — *D'Arbois de Jubainville* : Les dieux celtiques à forme d'animaux, p. 365-372.

683. **The American historical Review.** Vol. VIII, october 1902, to july 1903. (New-York, 1903 ; in-8°, 856 p.) — *E. Ferris* : The financial relations of the knights templars to the english crown, p. 1-17. — *H. D. Foster* : Geneva before Calvin, the antecedents of a puritan state, p. 217-240. — *G. T. Lapsley* : The origin of property in Land, p. 426-448. — *Ch. H. Haskins* : The early norman jury, p. 613-640. — *E. W. Dow* : Some French communes in the light of their charters, p. 641-656. = Vol. IX october 1903 july 1904. (New-York, 1904; in-8°, 909 p.) — *F. Schevill* : The podestà of Siena, p. 247-264. — *G. T. Lapsley* : Cornage and drengage, p. 670-695.

684. **Les Amis des monuments rouennais.** Bulletin. Année 1903. (Rouen, 1904 ; in-fol., 189 p.) — *Ch. de Beaurepaire* : Notes sur les architectes de Rouen. Jean Richier, Les Pontifs, Jacques Le Roux, Guillaume Duval, Pierre Le Signerre et autres (seconde moitié du XVe siècle), p. 47-77. — *Abbé E. Chevallier* : Le pont de Pont-de-l'Arche, p. 79-92 et 2 pl. — *H. Geispitz* : Excursion à Valmont, p. 144-149. — *Dr Coutan* : Le château de Dieppe, p. 155-167.

685. **The Archaeological Journal,** published under the direction of the council of the royal archaeological Institute of Great Britain and Ireland. Vol. LX. Second serie, vol. X. (London, 1903 ; in-8°, VI-403 et 10 p.) — *A. C. Fryer* : On fonts with representations of baptism and the holy eucharist, p. 1-29 et 13 pl. — *W. J. C. Moens* : The new forest, its afforestation, ancien area and law in the time of the Conqueror and his successors, did William I devastate the new forest district and destroy churches there, and had it been previously afforested as related by the early chroniclers, p. 30-50 et carte. — *P. M. Johnston* : Claverley church and its wall-paintings, p. 51-71 et 3 pl. — *W. H. St. John Hope* : English fortresses and castles of the tenth and eleventh centuries, p. 72-90. — *Dillon* : Armour notes, p. 96-136 et 4 pl. — *F. W. Reader*. Pile structures in the Walbrook near London Wall, p. 137-204 et 8 pl. — *F. W. Reader* : Remarks on the primitive site of London, p. 213-235. — *F. Haverfield* : The aucissa fibulae, p. 236-246. — *Ely* : A roman lighthouse, p. 247-255 et pl. — *J. H. Round* : The king's

pantler, p. 268-283. — *F. Haverfield* : Liskeard, Legio, p. 285-288. — *W. H. St. John Hope* : Note on a wall-painting in Claverley church, Salop, p. 289-293. — *Harold Brakspear* : Burnham Abbey, Bucks, p. 294-317 et 9 pl. — *B. Lewis* : Roman antiquities in the Rhineland, pl., p. 318-373.

686. **Archivalische Zeitschrift**, herausgegeben durch das bayerische allgemeine Reichsarchiv in München. Neue Folge, XI Band. (München, 1904; gr. in-8°, IV-318 p.) — *L. Oblinger* : Angelus Rumpler, Abt von Formbach, und die ihm zugeschriebenen historischen Kollektaneen, p. 1-99. — *F. L. Baumann*: Reichenhaller Regesten, p. 106-229. — Benützung der bayerischen Landesarchive, p. 230-236. — *A. Huber* : Das neue Archivgebäude in Basel, p. 237-252. — *F. L. Baumann* : De Bertholdo et Ulrico abbatibus Tegernseensibus, p. 253-262. — *J. F. Knöpfler* : Bruchstücke eines Traditionsbuches des Stiftes S. Paul in Regensburg, p. 263-273. — *H. Bachmann* : Alphabetischer Wegweiser durch die Bände I-X der neuen Folge der Archivalischen Zeitschrift p. 274-293. — *F. L. Baumann* : Edmund, Freiherr von Oefele, p. 294-302. — *O. Rieder* : Karl Primbs, p. 303-318.

687. **Association française pour l'avancement des sciences**... Compte rendu de la 32e session. Angers, 1903. Seconde partie. Notes et Mémoires. (Paris, 1904; in-8°, 1472 p.) — *H. Müller* : Découverte et fouille d'une station néolithique dans les gorges d'Engins (Isère), p. 820-823. — *Charles Guillon* et *abbé Tournier* : Grotte de la Tessonnière à Ramasse, canton de Ceyzériat (Ain), p. 823-827. — *Paul Sébillot* : Les traditions populaires en Anjou, p. 827-839. — *Giuffrida-Ruggieri* : État actuel d'une question de paletnologie russe, p. 839-845. — *Zaborowski* : Le cheval domestique en Europe et les protoaryens, p. 845-862. — *Biaille* : Silex et ossements trouvés au confluent de la Loire et du Layon, p. 862-863. — *Cte de Charencey* : Les noms des points de l'espace chez les peuples de souche italo-celtique, p. 867-873. — *Delort* : Sépulture gauloise des bois de Celles, près Neussargues (Cantal), dans laquelle on retrouve des traces de la civilisation des nécropoles de Tirynthe, Hallstatt, Este et la Tène, p. 876-881. — *Cl. Drioton*, *G. Gruère* et *Dr J. Galimard* : Note sur des fouilles exécutées dans la caverne de Roche-Chèvre à Barbirey-sur Ouche (Côte-d'Or), p. 887-890. — *Cl. Drioton* : Les retranchements calcinés du Château-Renard (Gevrey-Chambertin) et du Bois-Brûlé (Plombières-lès-Dijon), p. 890-892. — *Dr Capitan* : L'industrie reutelo-mesvinienne dans les sablières de Chelles, Saint-Acheul, Montières et les graviers de la Haute-Seine et de l'Oise, p. 893-896. — *Émile Rivière* : La lampe en pierre de Saint-Julien-Maumont (Corrèze), p. 896-900. — *Peyrony* : Stations préhistoriques du Pech-de-Bertrou, près Les Eyzies (Dordogne), p. 901-903. — *Édouard Fourdrignier* : Inscriptions et symboles alphabétiformes des mobiliers franc et mérovingien, p. 903-907. — *Dr Fernand Delisle* : Le préhistorique dans les arrondissements de Nérac (Lot-et-Garonne) et de Condom (Gers), p. 907-912. — *Desmazières* : Note sur une

statuette préhistorique en grès, trouvée à Blaison (Maine-et-Loire), p. 912-914. — *Louis de Farcy* : La Croix d'Anjou, p. 1304-1310. — *G. Fleury* : Le portail occidental de la cathédrale d'Angers, p. 1313-1319. — *Dr Quintard*: Une bague romaine [or, trouvée à Poitiers], p. 1320-1324. — *Émile Rivière* : Découverte d'une nécropole gallo-romaine à Paris, p. 1324-1344. — *Louis de Farcy* : Les tapisseries de la cathédrale d'Angers, p. 1353-1371. — *Émile Gilles Deperrière* : Utilisation de la tour Saint-Aubin à un service public dans la ville [d'Angers], p. 1371-1374. — *Chanoine F. Pottier* : Fouilles entreprises en 1902-1903 dans l'église abbatiale de Saint-Pierre-de-Moissac, p. 1378-1380.

688. **Boletin de la real Academia de la historia,** tomo XLII. (Madrid, 1903; in-8°, 512 p.) — *F. Fita et F. Codera* : Inscripción arábiga de Benimaclet, p. 69-72. pl. et 154-155. — *D. Jiménez de Cisneros* : Nuevas antigüedades de Cartagena, p. 129-130. — *F. Fita* : Nuevas inscripciónes. p. 130-153. — *J.-M. Bedoya* : Antigüedades de Orense, p. 155-157. — *Miguel de La Iglesia Castro* : Historia de España, reparos sobre la tradduccioñ de la eclesiástica escrita por el cardenal Orsi, p. 161-206. — *F. Fita* : Epigrafia romana de Astorga, p. 207-223. — *A. Vázquez Nuñez* : Un sarcofago cristiano del siglo v, p. 226-232. — *M. R. de Luna* : Nuevas inscripciónes de Ibahernando, Cumbre y Santa Ana, p. 232-235. — *J. Ribera* : Manuscritos arábigos en el Archivo general de la corona de Aragón, p. 278-281. — *F. Fita* : Excursión epigráfica por Villar del Rey, Alhambra, venta de los Santos, Cartagena, Logronoy Orense, p. 281-310. — *J. Catalina Garcia* : Inventario de las antigüedades y objetos de arte que posee la real Academia de la historia, p. 311-368, 484-505; XLIII, p. 257-322. — *F. Fita* : La epigrafia latina en la provincia de Orense, p. 392-400. — *A. Carrasco* : Disquisición acerca de la antigua ciudad de Munda Pompeyana, p. 405-415. — *F. Fita* : Monumentos romanos de San Juan de Camba, Córdoba, Linares, Vilches, Cartagena, Barcelona y Tarrasa, p. 446-461. — *F. Fita* : Barcelona romana, su primer periodo histórico, p. 481-483. = Tomo XLIII. (Madrid, 1903; in-8°, 560 p.) — *De Monsalud* : Nuevas inscripciónes romanas y visigóticas de Extremadura, p. 240-250. — *F. Fita* : Santa Eulalia de Barcelona, una de sus basilicas en el siglo v, p. 250-255. — *F. Fita* : Barcelona en 1079, su Castello del Puerto y su aljama hebrea, documento inedito, p. 361-368, 547-553. — *M. Dancila* : Valencia, p. 439-448. — *F. Fita* : Patrologia latina. Renallo, gramático de Barcelona, p. 419-452. — *A. del Arco* : Nuevas lapidas romanas de Tarragona, p. 453-455. — *F. Fita* : Inscripciónes visigóticas y hebreas de Tarragona, p. 455-462. — *F.-M. Cervera* : El archivo de la casa Misión de Tanger. p. 518-520. — *F. Perales Valverde* : Antigüedades romanas de Baena, p. 521-525. — *De Monsalud* : Nuevas lapidas romanas de Extremadura, p. 528-535. — *F. Fita* : Inscripciónes romanas de Nava de Ricomalillo, Herramélluri y Tricio, p. 536-546. — *M. Roso de Luna* : Lápida visigótica de Herguijuela, *p. 554.* = *Tomo* XLIV. (Madrid, 1904; in-8°, 560 p.) — *De Cedillo* : Ins-

cripción romana en Polán (provincia de Toledo), p. 77-80. — *F. Fita* : Nuevas inscripciónes romanas de Caldas de Malavella, Herramélluri y Astorga, p. 81-94. — *M. Roso de Luna* : Nuevas inscripciónes romanas de la región Norbense, p. 113-137. — *F. Fita* : Lapidas romanas de Caldas de Mombuy, datos inéditos, p. 179-190. — *F. Fita* : Nuevas inscripciónes romanas de Cartagena, Herramélluri y Astorga, p. 249-260. — *F. Fita* : El candelabro sideral de Herramélluri, p. 277-283. — *F. Fita* : Nuevas inscripciónes romanas en las provincias de Cádiz, Córdoba, Cáceres y Orense, p. 351-357. — *F. Fita* : El templo del Pilar y San Braulio de Zaragoza, documentos anteriores al siglo XVI, p. 425-461. — *F. Fita* : El Pilar de Zaragozza, su templo,y su tradición histórica hasta el año 1324, p. 525-545. — *F. Fita* : Nueva inscripción romana de Cabra, en la provincia de Córdoba, p. 551-553. = Tomo XLV. (Madrid, 1904 ; in-8°, 552 p.) — *M. Gomez-Moreno* : Sobre arqueología primitiva en la región del Duero, p. 147-160. — *F. Fita* : Bula inedita de Adriano IV, p. 359-361. — *F. Fita* : Historia de Valladolid, breve inedito de Alejandro III, p, 364-365. — *Eduardo Jusué* :El libro cartulario del monasterio de Santo Toribio de Liébana, que se conserva en el Archivo histórico nacional, p. 409-421. — *J. Catalina Garcia* : Exploraciones arqueológicas en el Cerru del Bú, p. 439-444. — *F. Fita* : Epigrafia romana y wisigótica de Extremadura, p. 445-450. — *F. Fita* : Inscripción romana de Lebeña, p. 542-544. — *E. Jusué* : Consagración de la iglesia de San Salvador de Viveda, lapida nedita del siglo IX, p. 545-547.

689. **Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne**... t. XXXI, année 1903. (Montauban, 1903 ; in-8°, 394 p.) — *Joseph Cayrou* : Les seigneurs et la communauté de Montesquieu, p. 19-51 et 259-274. — *Jean Bourdeau* : Excursion de la Société archéologique dans le Haut-Quercy [Caremac, Castelnau-Bretenoux, Montal, Beaulieu], p. 52-60. — *Abbé Lafont* : Habitation souterraine à Saint-Nazaire, p. 91-93 et pl. — *Abbé Camille Daux* : L'Ordre franciscain dans le Montalbanais (suite), p. 153-166 et 283-299. — *Abbé Galabert* : La donation de Nohic aux Hospitaliers, p. 204-205. — *Abbé Galabert* : Saint-Martial-des-Grèzes et Lès en 972, p. 211-212. — *Édouard Forestié* : Le château de Piquecas, p. 217-230. — *Ernest Fauré* : Excursion de la Société archéologique dans le Rouergue [Villefranche], p. 275-282 et pl. — *Abbé A. Taillefer* : Coutumes de Saint-Paul-del-Burgues, p. 313-331. — *Abbé F. Galabert* : Églises données au monastère de Montauriol, p. 332-343. — *P. Fabre* : Excursion à Valence d'Agen. Inauguration du buste de François Moulenq [Pommevic, Goudourville, Lalande, Valence d'Agen], p. 347-363.

690. **Bulletin de l'Académie du Var**. 71e année, 1903. (Toulon, s. d., in-8°, XXXVII-496 p.) — *F. Moulin* : Le préhistorique dans les régions du sud-est de la France. L'abri moustérien de l'Aubesier, p. 369-450 et pl.

691. **Bulletin de la Société archéologique du Finistère**, t. XXXI, 1904. (Quimper, 1904; in-8°, 14-XLIII-340 p.) — *Chanoine Abgrall* :

Sépultures gallo-romaines de Plomarc'h, p. XXXIII-XXXV. — *A. Martin*: Tossen-Rugouec en Prat (Côtes-du-Nord), p. 3-17. — *Chanoine Peyron*: Les églises et chapelles du diocèse de Quimper, p. 18-40, 216-230, 304-317. — *Louis Le Guennec*: Excursion dans la commune de Plourin-Tréguier, p. 41-59. — *P. Du Chatellier*: Sépulture sous tumulus à Berrien (Finistère), p. 73-76. — *Charbonnier*: Fouille d'un fumier romain à Carhaix [Poteries], p. 77-81. — *J. de La Passardière*: Note sur l'occupation militaire de l'Armorique par les Romains, p. 82-103, 194-215. — *H. Le Carguet*: La statuette votive gallo-romaine de Kervénénec, en Pont-Croix, p. 104-110 et pl. — *L. Le Pontois* et *P. Du Chatellier*: Étude d'un trésor de monnaies gauloises découvert en mars 1903, dans la commune de Kersaint-Plabennec (Finistère), statère trouvé à Tronoën, en Saint-Jean-Trolimon, p. 121-127 et pl. — *A. Martin*: Fouille du tumulus du Rumédon en Ploumilliau (Côtes-du-Nord), p. 128-154 et pl. — *P. Du Chatellier*: Quelques mots à propos de la statuette de Kervénénec, p. 191-193. — *J. Trévédy*: Charles de Blois au siège de Quimper (1344), p. 231-289.

692. **Bulletin de la Société belfortaine d'émulation, n° 23, 1904.** (Belfort, 1904; in-8°, XXIV-130 p.) — *F. Pajot*: Recherches étymologiques sur les noms de lieux habités du territoire de Belfort, p. 8-99 et 109. — *F. Pajot*: Ce qu'était Rabiacus, personnage des actes de saint Dizier (VII° siècle), p. 100-102. — *F. Pajot*: Recherches sur l'origine et la signification du nom de Lure, p. 103-105. — *F. Pajot*: A quelle localité attribuer l'atelier monétaire de l'Ajoie, de l'époque mérovingiennne, p. 106-108. — *A. Vautherin*: Textes en patois de Châtenois et autres du territoire de Belfort, p. 122-129.

693. **Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais.** T. XII. (Moulins, 1904; in-8°, 404 p.) — *A. de Quirielle*: Autour d'une édition de 1498 des Coutumes du Bourbonnais, p. 6-8. — *Du Broc de Segange*: La baronnie et la paroisse de Bressolles (suite), p. 17-26, 53-62, 82-94, 133-143, 163-170. — *F. Claudon*: Une charte de Louis I^er, comte de Clermont, sire de Bourbon (22 mars 1320 v. st.), p. 105-112. — *Abbé M. Peynot*: Quelques pages pour servir à l'histoire de Saint-Yorre, p. 126-132 et carte. — *Bertrand*: Notes archéologiques sur Isserpent, p. 171-174. — *R. de Quirielle*: Tuiles émaillées provenant de l'église de Montaiguet, p. 183-184. — *Bertrand*: Étude critique sur Néris, capitale des Gaules; les eaux de beauté, p. 192-196. — *P. Flament*: Remarques sur l'étymologie de Souvigny, p. 237-238. — *R. de Quirielle*: Excursion. Saint-Martin-d'Estreaux, Saint-Pierre, Laval, Montaiguet et La Palisse, p. 245-307 et 12 pl. — *Ph. Tiersonnier*: Note sur deux empreintes de sceaux du moyen âge, p. 319-322. — *Ph. Tiersonnier*: Encore le vin de Saint-Pourçain, p. 324-326. — *E. Lebrun*: Quatre pièces concernant la ville de Moulins au XV° siècle, p. 348-358, 386-388. — *J. Deprat*: Note pour servir à l'histoire de la période du fer dans le département de l'Allier, p. 359-364 et pl. — *Ph. Tiersonnier*: Note sur Thierry de Clèves, chirur-

gien et valet de chambre de Jean II et Pierre II, ducs de Bourbon, p. 369-372.— *Tourteau, R. de La Barre, Bertrand* : Découverte d'un village gallo-romain dans l'ancienne province du Bourbonnais et actuellement sur la commune de Livry (Nièvre), près du château de Paraize, p. 380-385 et pl.

694. **Bulletin de la Société d'études diverses de l'arrondissement de Louviers,** t. VII, année 1903. (Louviers, 1904 ; in-8°, 121 p.) — *Ch. Leroy* : Notes sur le Bec-Thomas (origines à 1789), p. 24-56. — *H. Guibert* : Note au sujet des retranchements aux environs de Louviers, p. 57-62.

695. **Bulletin de la Société des archives historiques. Revue de la Saintonge et de l'Aunis.** XXIV. (Saintes, 1904; in-8°.) — *Ch. Dangibeaud* : Découverte de sépultures médiévales à Saint-Jean-d'Angély, p. 16-21. — *Ch. Dangibeaud* : Saintes ancienne. Les rues, p. 37-63, 103-123, 161-180, 368-390. — Anciennes maisons des environs de Cognac, p. 126-130, 183-188, 261-264. — *E. Du Bastie* : Notre-Dame de la Rotonde (à Saintes), p. 155-156. — *J. Musset* : Excursion de Pons au Château d'Ars (par Bougneau et Perignac), p. 210-225 et 2 pl. — *Jean le Saintongeais* : A. Richard. Histoire des comtes de Poitou, p. 246-260, 330-355, 405-429. — *E. Labadie* : Étude bibliographique sur les éditions de l'Antiquité de Saintes et de Barbézieux, d'Elie Vinet, p. 280-300. .

696. **Bulletin de la Société des sciences et arts du Beaujolais,** 5e année, 1904. (Villefranche, 1904; in-8°, 382 p.) — *J. Balioffet*: L'Abbaye royale de Joug-Dieu (1115-1738), suite p. 5-57. -- *E. Longin* : Mesures de quelques paroisses du Beaujolais, p. 73-78. — *J. Morel de Voleine* : Les fiefs de Pierrefilant et Serfavre, à Rivolet, p. 113-130. *E. Mehu* : Excursion à Baujeu, aux Ardillats et à Amigné, p. 177-183. — *J. Prajoux* : Sur les limites du Beaujolais et du Forez. Les fiefs de Rhins et de Varenne, p. 206-222, 293-303. — *Mme Siméty, Mise de Monspey* : Notes sur Reneins, les seigneurs de Reneins et leur sépulture dans l'église Saint-Georges de Reneins, p. 265-292. — *Dr A. Besançon* : Villefranche au xve siècle. Liste des habitants d'après les archives communales, p. 304-310.

697. **Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,** année 1903, 57e volume, 6e de la 4e série. (Auxerre, 1903 [1904]; in-8°, 319-311 et LVIII p.) — *Abbé Pissier* : Notice historique sur Saint-Père-sous-Vézelay (suite et fin) p. 12-91. — *Ch. Demay* : La chapelle Notre-Dame de la Conception ou des Porchers en l'église Saint-Thibault de Joigny (1369-1790), p. 93-107. — *Ch. Porée* : Inventaire de la collection de Chastellux, p. 117-292. — *Victor Guimard* : Un cimetière gaulois à Vinneuf, p. 315-319 et pl.

698. **Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain,** nos 34 à 37. (Bourg, 1904 ; in-8°, 112 p.) — *Guillet-Brossette* : Les franchises d'Ordonnaz, p. 66-75. — *A. Chagny* : Les syndics de la ville de Bourg et la corporation des bouchers de 1445 à 1552, p. 76-80, 88-106.

***Moyen Age.***

699. **Bulletin de la Société historique de Compiègne**, t. XI. (Compiègne, 1904 ; in-8°.) — *E. Morel* : Le saint Suaire de Saint-Corneille de Compiègne, p. 109-210. — *E. Muller* : Courses archéologiques autour de Compiègne, p. 223-304, et pl.

700. **Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts**, 3e série, t. X, XXe volume de la collection. (Nevers, 1904-1905 ; in-8°, 543 p.) — *L. Mirot* : Répertoire des titres de la Chartreuse de Basseville, p. 1-164 et carte. — *Ed. Duminy* : Notes sur les anciennes écoles de Nevers, p. 193-218. — *H. de Flamare* : Les collections numismatiques de la ville de Nevers et la répartition topographique des monnaies gauloises, romaines et mérovingiennes trouvées dans la Nièvre, p. 312-357. — *A. Héron de Villefosse* : La statuette d'argent de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre), p. 358-373 et pl. — *R. de Lespinasse* : Renaud de Nevers, seigneur de Decize (1150-1191), p. 483-494. — *Teste* : Seigneurs de Lorme depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1355, p. 514-529.

701. **Bulletin de la Société percheronne d'histoire et d'archéologie**, t. II, 1902-1903. (Bellême, 1902 ; in-8°, 187 p.) — *Vte O. de Romanet* : Prestation solennelle de foys et hommages à Bellême en 1576, et caractères de la féodalité dans le Perche, p. 19-42. — *P. Hulot* : L'église de Saint-Martin-du-Douet, p. 102-103 et pl. — *Abbé P. Barret* : Le prieuré de Sainte-Gauburge, p. 104-115 et 2 pl. — *G. Fauquet* : Les armes de Nogent-le-Rotrou, p. 128-134.

702. **Bulletin de la Société philomatique Vosgienne**, 29e année, 1903-1904. (Saint-Dié, 1904 ; in-8°, 511 p.) — *Chanoine J. Hingre* : Vocabulaire complet du patois de la Bresse (Vosges), suite, p. 5-123 ; et 1904-1905, p. 13-98. — *Arthur de Bizemont* : La famille Dolmaire de Provenchères, p. 197-201. — *B. Puton* : La léproserie de la Magdelaine-les-Remiremont, p. 233-448 et pl. = 30e année, 1904-1905. (Saint-Dié, 1905 ; in-8°, 467 p.) — *François de Liocourt* : Monographie architecturale de l'église de Champ-le-Duc (Vosges), p. 99-127 et pl. — *N. Haillant* : Infiltration et traitement de l'élément germanique dans divers lexiques vosgiens (langage courant, onomastique et toponomastique), p. 129-166. — *Abbé Idoux* : Quelques notes sur les premiers grands prévôts de Saint-Dié, p. 313-348. — *E. Badel* : L'église de Varangeville en Lorraine et ses objets d'art, 349-414 et 3 pl.

703. **Bulletin de la Société scientifique et archéologique de la Corrèze**, siège à Brive, t. XXV. (Brive, 1903 ; in-8°, 668 p.) — *Th. Bourneix* : Les Bénédictins de Bonnesaigne (suite), p. 21-98, 195-291, 349-420. — *J.-B. Champeval* : Cartulaire de l'abbaye bénédictine Saint-Martin de Tulle (fin), p. 117-132. — *A. Roujou et G. Charvilhat* : Des blocs de fer non météoriques et des prétendues pierres de foudre fausses trouvées dans les ruines de temples et dans les lieux consacrés, p. 133-144. — *Abbés E. Albe et Poulbrière* : L'abbaye de Beaulieu et les seigneurs de Castelnau-Bretenoux (1316-1344), documents extraits des archives du Vatican, p. 145-162. — *L. de Nussac* : La bibliographie du dialecte limou-

sin depuis 1870, p. 293-307. — *Ph. Lalande* : Encore un mot sur l'ancien couvent de Sainte-Claire à Brive, digression archéologique, p. 662-664.

704. **Bulletin des Amis des monuments ornais**, t. III. (Alençon, 1903 ; in-8°, 39 et 90 p.) — *V[te] Du Motey* : Le secret de la maison d'Ozé (à Alençon), étude historique d'après des documents inédits, p. 1-39, 13-19 et 3 pl. — Inventaire archéologique par communes des arrondissements d'Alençon, d'Argentan et de Domfront (suite), p. 25-33, 79-81. — *D[r] Hommey et Fleury*: Note sur une ancienne sépulture à Macé, p. 34-39. — *A.-L. Letacq* : L'hermitage de Vingt-Hanaps et la chapelle de Marthe-Leurousse, dans la forêt d'Ecouves, p. 40-45. — *R. de Lasteyrie* : Rapport présenté au Conseil d'Etat en faveur du classement de la maison d'Ozé (à Alençon), p. 60-65. — *Simil* : Extrait du rapport présenté à la Commission des monument historiques en faveur du classement de la maison d'Ozé, p. 66-67. — *Gatry* : L'église du Bouillon, p. 68-70. — *Abbé A. Desvaux* : Le manoir féodal de Deimigny et ses seigneurs, p. 73-78.

705. **Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain**, 4[e] année, 1904. (Nancy, 1904; in-8°, 292 p.) — *J. Beaupré* : Fouilles faites en 1903 dans les tumulus situés dans le bois de Benney et de Lemainville, p. 5-10 et 2 pl. — *Abbé Ch. Pierfitte* : Les sires de Darney, p. 10-24, 36-44, 60-70. — *J. Beaupré et E. Chalton* : Note sur quelques sépultures barbares découvertes à Remenville en 1903, p. 28-32. — *H. Lefebvre* : Addition aux sires de Pierrefort de la maison de Bar : Henry de Bar, gouverneur de Bourgogne, p. 51-54. — *E. Duvernoy*: Les anciennes murailles d'Amance, p. 54-55 et pl. — *L. Germain* : Recherches généalogiques sur la famille de Ramberviller, p. 75-85, 227-236. — *Abbé Ch. Pierfitte* : Une branche bourguignonne de la famille de Ville, p. 95-105. — *J. Beaupré* : Exploration d'un tumulus situé dans le parc de Brabois, à Villers-les-Nancy, p. 157-160. — *J. Beaupré* : Le tumulus du bois de Grève à Richardménil, p. 160-163 et pl. — *Th. Pernot*: Excursion épigraphique à Vicherey (Vosges), p. 171-192. — *L. Germain* : La famille de Luxembourg-La-Tour, trois dames à introduire dans la généalogie de cette famille, p. 258-263.

706. **Bulletin périodique de la Société ariégeoise des sciences lettres et arts et de la section des études du Couserans**, 9[e] volume, 1903-1904. (Foix, 1904, in-8°, 472 p.) — *F. Pasquier* : Règlement pastoral à la fin du xv[e] siècle dans la vallée du Couserans, p. 16-24. — *Flous* : Remèdes du vieux temps au pays de Couserans, p. 31-32. — *D. C.* : Réparations à la tour de Foix à la Bastide de Sérou, p. 32-33. — *L. M.* : Un coin des Pyrénées : Bélesta (Ariège) et ses environs, p. 89. — *J.-M. Vidal* : Moines alchimistes à l'abbaye de Boulbonne (1339), p. 133-140. — *F.-J. Samiac* : Les scolanies dans l'ancien diocèse de Couserans, p. 141-155, 280-291, 345-352 et 401-417. — *F. Pasquier* : Quittance de cent écus d'or faite par Raymond-Roger de Comminges, vicomte de Couserans, à Gaston de Lévis, seigneur de Léran (Saint-Girons, 11 août 1425), p. 155-156. — *L. B.* : Excursion. Abbaye de Combelongue ; château de Durban,

p. 217-220. — *F. Pasquier* : **Privilèges et libertés des trois États du comté de Foix à la fin du XIV^e et au commencement du XV^e siècle, d'après des documents inédits, p. 231-239. — *F. Pasquier* : Redevance de 25 sous morlaas due par le comte de Foix, Jean I^er, à l'abbé de Lézat, en exécution du paréage [1412], p. 267-268. — *Abbé A. Gardes* et *F. Pasquier* : Le cardinal Bernard d'Albi, son origine [XIV^e siècle], p. 386-388.**

707. **Comité archéologique de Senlis, comptes rendus et mémoires, 4^e série, t. VI, année 1903. (Senlis, 1904 ; in-8°, XXI-XVII-134 p.) — *E. Dupuis* et *G. Macon* : Commelles, La Chapelle-en-Serval, Géni, L'Hôtel Saint-Georges, p. 1-91, et pl. — *Driard* : Senlis sous l'ancien régime (suite), p. 93-132.**

708. **Journal de la Société des américanistes de Paris.** Nouvelle série, t. I^er. (Paris 1904 ; gr. in-8°, 400 p.) — *L. Diguet* : Contribution à l'ethnographie précolombienne du Mexique, le Chimalhuacan et ses populations avant la conquête espagnole p. 1-57, cartes et 3 pl. — *E. Beauvois* : La grande Irlande ou pays des blancs précolombiens du nouveau monde, p. 189-229, carte et tableau.

709. **Mémoires de l'Académie de Nîmes.** 7^e série, t. XXVII, année 1904. (Nîmes, s. d. ; in-8°, CLXXI-80 p.) — *Fr. Joseph Sallustien* : Grotte néolithique de Saint-Vérédème, p. 1-36 et pl.

710. **Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.** T. XXIX. (Orléans, 1905 ; in-8°, 546 p.) — *Abbé Cochard* : Les trépassés du siège d'Orléans (1428-1429), p. 227-304. — *E. Lefèvre-Pontalis* et *E. Jarry* : La cathédrale romane d'Orléans, p. 305-355 et 13 pl. — *J. Baillet* : Les déesses mères d'Orléans, p. 399-413 et 2 pl.

711. **Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.** 5^e série des travaux, t. III, 72^e vol. de la collection. (Orléans, 1903 ; in-8° 372 p.) — *Ch. Cuissard* : Notice historique sur l'abbé Pataud (1752-1817), p. 1-52. — *Abel Huard* : Le théâtre orléanais à travers les âges jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, p. 181-273. = 5^e série des travaux, t. IV, 73^e volume de la collection. (Orléans, 1904 ; in-8°, 315 p.) — *Ch. Michau* : Les armoiries d'Orléans, p. 1-58. — *Ch. Cuissard* : Les inscriptions et les antiquités du Loiret, p. 64-129. - *L. Dumuys* : Note sur un présent d'argenterie fait par les Orléanais au duc Charles d'Orléans et à la duchesse Marie de Clèves, à l'occasion de leur entrée en leur bonne ville d'Orléans, le 24 janvier 1440, p. 161-165. — *Ch. Cuissard* : Les artistes orléanais (XIV^e et XV^e siècles), p. 193-267.

712. **Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.** T. LVIII. Séance publique du 20 décembre 1903 (Cambrai, 1904 ; in-8°, C-84 p.) — *D^r H. Bombart* : Notes sur quelques points d'histoire locale. Le tombeau d'Elbaut le Rouge († 1071), fondateur de l'église Sainte-Croix à Cambrai, p. 37-38. — *H. Boussemart* : Une bulle [plomb] de Grégoire X, p. 39-43.

713. **Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg.** (Cherbourg, 1904-1905 ; in-8°, IV-XX-512 p.) — *Abbé F. Lefèvre* :

Le Mont Cassin, p. 57-76 et pl. — *G. Rouxel*: Les pierres encouplées de Tourlaville, p. 97-104 et pl. — *Chanoine Leroux* : Documents concernant l'Hôtel-Dieu de Cherbourg, p. 289-376.

714. **Nuovo Archivo Veneto.** Nuova serie, anno II, t. V. (Venezia, 1903; in-8°, 486 p.) — *E. Piva* : L'opposizione diplomatica di Venezia alle mire di Sisto IV su Pesaro e ai tentativi di una crociata contro i Turchi (1480-1481), p. 49-104, 422-466; VI, p. 132-173. — *R. Truffi* : Appunte per la storia della vita privata in Crema durante il dominio Veneto, p. 105-127 ; 395-421. — *G. Biscaro* : Il comune di Treviso e i suoi più antichi statuti fino al 1218 (suite), p. 128-160. — *R. Predelli* : Gli statuti marittimi veneziani fino al 1255 (suite), p. 161-251, 314-355. — *L. Simeoni*: Una vendetta signorile nel 1400 e il pittore Francesco Benaglio, p. 252-258. — *V. Lazzarini* : I titoli dei dogi di Venezia, p. 271-313. — *C. Cipolla*: Note di storia veronese. Due iscrizioni del sec. XIII, p. 467-471 et 2 pl. = Nuova serie, anno III, tomo VI. (Venezia, 1903 ; in-8°, 551 p.) — *G. Giomo* : San Pietro martire e Tiziano, p. 55-68. — *G. Cappellini* : Contributo storico alle relazioni fra Venezia e Genova. Lo scontro di Rapallo (27 agosto 1431), p. 69-131. — *A. Magnocavallo* : Di alcuni codici del Liber secretorum fidelium crucis di Marin Sanudo (il vecchio), p. 174-180. = Nuova serie, anno IV., t. VII. (Venezia, 1904 ; in-8°, 440-133 et 81 p.) — *V. Lazzarini*: Il testamento del doge Andrea Dandolo, p. 139-148. — *V. Bellemo* : Su un' opinione nuova intorno alla patria di Giovanni Caboto, il navigatore, p. 149-160. — *R. Battistella* : Il comune di Treviso e la cavalleria, p. 275-287. — *U. Castellani* : La scuola dei battudi di Mestre, p. 373-400. — *B. Cessi* : Un trattato fra Carraresi ed Estensi (1354), p. 401-417. — *C. Cipolla*: Pubblicazioni sulla storia medioevale italiana (1900), 133 p. — *A. Segarizzi* : Bollettino bibliografico della regione veneta, 1901, 81 p.

715. **Revista de archivos, bibliotecas y museos** (historia y ciencias auxiliares), organo oficial del cuerpo facultativo del ramo... 3° epoca, año VII, tomo VIII. Enero a junio 1903. (Madrid, 1903 ; in-8°, 528 p.) — *A. Paz y Melia* : Misal toledano del siglo XV, p. 36-37, 2 pl. — *R. Chabas* : Estudio sobre los sermones valencianos de san Vicente Ferrer que se conservan manuscritos en la biblioteca de la basilica metropolitana de Valencia (suite), p. 38-57, 111-126, 291-295 ; et IX, p. 85-102. — *J. Melgares y Marin* : Estado de la universitad de Alcalá desde su fundación hasta el año 1805, p. 58-62, 228-230, 300-306. — *M. S. y. S.* : Libros manuscritos o de mano de la biblioteca del conde de Gondomar, p. 65-68, 222-228, 295-300. — *J. R. Melida* : Las esculturas del Cerro de los Santos (Albacete), cuestion de autenticidad, 2 pl., p. 85-90, 470-485 ; IX, p. 140-148, 247-255, 365-372. — *G. Llabrès* : Bernardo dez Coll es el autor de la crónica catalana de Pedro IV el Ceremonioso de Aragón que fué escrita por los años de 1365 à 1390, p. 90-110, 194-202.— *F. Ruano y Prieto* : El condestable, D. Ruy López Dávalos, primer duque de Arjona, p. 167-181; IX, p. 166-177. — *J. de San Pelayo* : La biblioteca de buen conde de

Haro, p. 182-193 ; IX, p. 124-139. — *A. Salvá* : El primer libro de actas municipales [Burgos, 1388], p. 260-277. — *P. Roca* : Un incunable desconocido, p. 267-275. — *R. Amador de Los Rios* : Los puentes de la antigua Toledo, p. 327-347, 439-457 et pl. — *J. M. P.* : Sello del conde de Urgel Armengol VIII, p. 407 et pl. = Tercera epoca, año VII, t. IX, julio a diciembre 1903. (Madrid 1903 ; in-8°, 490 p.) — *E. Cotarelo* : Las armas de los Girones, estudios de antigua heráldica española, p. 13-21. — *R. Menéndez Pidal* : La Cronica General de 1404, p. 34-55. — *L. Tramoyeres Blasco* : El primo libro de actas municipales, es el de Valencia ? p. 81-85. — *F. Gomez del Campillo* : Apuntes para el estudio de las instituciones juridicas de la Iglesia de Espana desde el siglo VIII al XI, p. 157-166, 355-365. — *R. Chabas* : Inventario des los libros, ropas y demás efectos de Arnaldo de Villanueva, p. 189-203. — *M. Juarez* : Obispos Seguntinos, p. 233-346. — *N. Tenorio* : Las Aldeas Gallegas, p. 255-260. — *M. Castanos y Montijano* : Los puentes romanos en Toledo, p. 260-267. — *A. Paz y Melia* : Torneo celebrado en Schaffouse (1433 ?), p. 292-298. — *N. Hergueta* : Apuntes para la bibliografia de D. Martin Garcia ó González, secretario de D. Sancho el bravo y obispo de Calahorra y Astorga, p. 328-338. — *A. Paz y Melia* : Matrimonio y coronación del emperador Federico III, p. 376-385. — *E. Arderiu y Valls* : Un códice de Lérida, llibre de notes antigues per memoria, p. 424-429.

716. **Revue des bibliothèques et archives de Belgique**. Année 1903. (Mont-Saint-Guibert, 1903; in-8°, 458 p.)— *Joseph Cuvelier* : Les archives en Belgique, p. 6-22. — *F. Alvin* : Le cabinet des médailles de l'État à la Bibliothèque royale, p. 22-27, 172-176, 396-402. — *E. Lalore et F. Lefèvre* : Les archives générales du royaume à Bruxelles. Tableau synoptique des archives, p. 28-34. — *H. Nelis* : Les archives des prieurés de Val-Saint-Martin, à Louvain et de Trone-Notre-Dame, près de Grobbendonck, p. 73-88. — *R. van Bastelaer* : La gravure primitive et les peintres de l'école tournaisienne, p. 89-95. — *J. Vannérus* : Le dépôt des archives de l'État à Anvers, p. 151-171. — *A. Hansay* : Les archives de l'État à Hasselt, p. 249-250. — *H. Michaëlis* : Les archives de l'État à Arlon, p. 251-286. — *A. d'Hoop* : Les anciennes archives de l'église collégiale de Léau, p. 306-311. — *A. Bayot* : Un manuscrit du livre de Baudouin de Flandre, p. 361-370. — *R. d'Aivans* : Les archives et la bibliothèque communales de Malines, p. 384-393.

717. **Revue des études grecques**, publiée par l'association pour l'encouragement des études grecques... T. XVII, année 1904. (Paris, 1904; in-8°, LXXVIII-490 p.) — *K. Krumbacher* : Les manuscrits grecs de la Bibliothèque de Turin, p. 12-17. — *H. Omont* : La collection byzantine de Labbe et le projet de J.-M. Suarès, p. 18-32. — *H. Omont* : Du Cange et la collection byzantine du Louvre, p. 33-34. — *L. Brehier* : Un discours inédit de Psellos. Accusation du patriarche Michel Cérulaire devant le synode (1059), p. 35-76. — *H. Omont* : Manuscrit des œuvres de S. Denys l'Aréopagite envoyé de Constantinople à Louis le Débonnaire en

827, p. 230-236. — *H. Omont* : Portraits des différents membres de la famille des Comnène peints dans le Typicon du monastère de Notre-Dame-de-Bonne-Espérance à Constantinople, p. 361-373.

718. **Revue historique et archéologique du Maine.** T. LV, année 1904, 1er semestre. (Le Mans, 1904 ; in-8°, 448 p.) — *G. Fleury* : Des portails romans du XIIe siècle et de leur iconographie, p. 28-69, 289-374 et 36 pl. — *E. de Lorière* : Asnières-sur-Vègre, p. 95-120, 233-269 ; LVI, p. 48-85, 214-244, 297-330. — *R. Triger* : La fontaine Saint-Julien, place de l'Éperon au Mans, p. 121-137 et pl. — *L. Celier* : Les anciennes vies de saint Domnole, p. 375-391 ; = T. LVI, année 1904, 2e semestre. (Le Mans, 1904 ; in-8°, 360 p.) — Excursion historique et archéologique dans la vallée du Loir, p. 113-186 et 4 pl. — *L. Brière* : Bibliographie du Maine, année 1903, p 331-351.

719. **Revue historique, scientifique et littéraire... du Tarn.** 29e année, XXIe volume, 2e série, 13e année. (Albi, 1904 ; in-8°, 411 p.) — *Ch. Pradel* : Coutumes de la ville de Puylaurens au moyen âge, p. 51-81. — *A. Gaillac* : Matériaux pour servir à l'étude des premiers temps paléolitiques dans l'arrondissement de Gaillac, p. 85-87. — *J. Laran* : Notes sur Saint-Pierre-de-Burlats (suite), p. 129-145, 325-352 — *Gaillac* : La commune de Lisle-sur-Tarn préhistorique, p. 146-157 — *E. Cabié* : Maison à pans de bois à Albi, p. 238-240 et pl. — *E. Cabié* : Missel d'un évêque de Castres (Jean IV d'Armagnac) du XVe siècle, p. 240-241. — *A. Vidal* : A travers les lausimes (registres de reconnaissance de fiefs) de Saint-Salvi (d'Albi), p. 257-278, 353-369. — *A. Gaillac* : Le quartier de Saint-Vincent, commune de Lisle-sur-Tarn, à travers les âges, p. 296-299.

720. **Rivista delle biblioteche e degli Archivi**, periodico di biblioteconomia e di bibliografia, di paleografia e di archivistica, diretto dal Dr Guido Biagi. Vol. XIV. (Firenze-Roma, 1903 ; gr. in-8°, 192 p.) — *G. Biagi, P. Molmenti, S. Morpurgo* : Per la nuova sede della biblioteca di San Marco a Venezia, p. 1-13. — *L. Fumi* : Avvertenza per la cronologia nella datazione dei documenti lucchesi, p. 43-45. — *J. Masetti-Bencini* et *M. H. Smith* : La vita di Amerigo Vespucci a Firenze, con lettere inedite di lui, p. 45-61. — *G. Coggiola* : Proposta di reintegrazione nella sede naturale dei fondi Farnesiani degli archivi di Napoli e di Parma, p. 75-83. — *C. Mazzi* : Il museo civico di Padova, p. 131-136.

721. **Romania**, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par Paul Meyer et Gaston Paris. 32e année 1903. (Paris 1903 ; in-8°, 644 p.) — *F. Lot* : La chanson de Landri, p. 1-17. — *P. Meyer* : Les manuscrits français de Cambridge. III. Trinity College, p. 18-120. — *J. Popovici* : Les noms des roumains de l'Istrie, p. 121-124. — *J. Cornu* : Disette = decepta. — *J. Cornu* : Tant mieux, tant pis, tant plus, tant moins, p. 125. — *J. Cornu* : Poche « cuiller à pot », p. 126. — *A. Thomas* : Le suffixe-aricius en français et en provençal, p. 177-203. — *P. Rajna* : Le origini della novella narrata dal Frankeleyn nel Canterbury

Tales de Chaucer, p. 204-264. — *P. Meyer* : Recettes medicales en Provençal d'après le ms. R. 14. 30 de Trinity College (Cambridge), p. 268-299. — *A. Jeanroy* : Fr. Semillant, p. 300-303. — *C. L. Kittredge* : The chanson du comte Herniquin, p. 303-306. — *H. Suchier* : Recherches sur les chansons de Guillaume d'Orange, p. 353-383. — *E. Langlois* : Notes sur le jeu de la Feuillée d'Adam le Bossu, p. 384-393. — *J. A. Herbert* : A new manuscript of Adgar's Mary-legends, p. 394-421 et facs. — *F. Lot* : La Mesnie Hellequin et le comte Ernequin de Boulogne, p. 422-441. — *G. Paris* : Or est venus qui aunera, p. 442. — *A. Thomas* : Sur un vers du pèlerinage de Charlemagne, p. 442-444. — *A. Delboulle* : Dehé, dehait, p. 444-445. — *A. Delboulle* : Loure, Loerre, p. 446. — *A. Delboulle* : Origine du mot sabrenas ou sabrenaud, p. 446-447. — *A. Thomas* : Franç.-Geline, p. 447-450. — *P. Meyer* : Avoir son olivier courant, p. 450-453. — *P. Meyer* : Charme en vers français, p. 453. — *G. Paris* : Le cycle de la Gageure, p. 481-551. — *P. Toldo* : Pel fableau di Constant Du Hamel, p. 552-564. — *P. Toynbee* : Dantes uses of the word Trattato in the convivio and Vita nuova, p. 565-571. — *F. Lot* : Conjectures sur Girart de Roussillon, p. 572-576. — *F. Lot* : Orson de Beauvais, p. 577-583. — *P. Meyer* : Wauchier de Denain, p. 583-586. — *G. Raynaud* : Le dit du hardi cheval, p. 586-587. — *E. Langlois* : Traités mis à l'index au XIII^e siècle, p. 588-590. — *E. Langlois* : integrum > entre, p. 591-593. — *J. T. Clark* : Les explosives sourdes entre voyelles en italien, p. 593-596.

Chalon-sur-Saône, Imprimerie française et orientale de E. Bertrand.

# BIBLIOGRAPHIE

## LIVRES NOUVEAUX

722. ALLARD (Francis). Une ville du Nivernais. La Charité, épisodes de l'histoire de France. — Nevers, Ropiteau, 1905; in-16, 204 p.

723. Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein, insbesondere die alte Erzdiözese Köln. 79 Heft. — Köln, J. und W. Boisserée, 1905; gr. in-8°, x-194 p. (4 m. 80.)

724. AURELLE-MONTMORIN (Colonel H. D'). Étude de géographie ancienne. Samarobriva Uxellodunum. — Péronne, impr. de Doal, 1905; in-16, 26 p.

725. BAAS (Carl). Gesundheitspflege im mittelalterlichen Freiburg im Breisgau, eine Kulturgeschichtliche Studie. — Freiburg i. B., F. E. Fehsenfeld, 1905; in-8°, 84 p. (2 m.)

726. BABUT (E.-Ch.). La date du concile de Turin et le développement de l'autorité pontificale au v° siècle. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905; in-8°, 28 p. (Extr. de la *Rev. historique*. LXXXVIII.)

727. BADEL (Émile). L'église de Varangéville en Lorraine et ses objets d'art. — Saint-Dié, impr. de Cuny, 1905; in-8°, 74 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. philomathique vosgienne*.)

728. BAER (Jos.). Handschriften und Drucke des Mittelalters und der Renaissance. Katalog 500, anlässlich des 120 jähr. Bestehens des Antiquariates Joseph Baer und C° hrsg. I Thl. Handschriften des XI bis XVI Jahrh. Incunabula typographica, 1450-1500. — Frankfurt a. M., 1905; in-8°, 136 p. et 8 pl. (3 m.)

729. BALBY DE VERNON (Marquis DE). Le Chatelier et l'église fortifiée de Moisdon-la-Rivière. — Saint-Brieuc, Prud'homme, 1905; in-8°, 8 p. (Congrès archéologique de l'Association bretonne, 1904.)

730. BAZIN (Hippolyte). Les monuments de Paris. Souvenirs de vingt siècles. Préface d'André Theuriet. — Paris, Delagrave, 1905; in-4°, xv-288 p.

731. BÉGULE (Lucien). Les incrustations décoratives des cathédrales de

Lyon et de Vienne. Recherches sur une décoration d'origine orientale et sur son développement dans l'art occidental du moyen âge. — Paris, A. Picard et fils, 1905 ; in-8°, 104 p. et pl. (25 fr.)

732. Bergerot (V.-A.). Les institutions municipales de Remiremont au moyen âge et sous l'ancien régime. — Remiremont, impr. de Ehkirch-Serrier, 1901 ; in-16, 203 p.

733. Bernois (L'abbé). Étienne de Tournai (1128-1203). — Orléans, impr. de Gout, 1905 ; in-8°, 110 p. (Extr. des *Mém. de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans.*)

734. Bilson (John). Les chevets du xi° siècle de Saint-Augustin de Cantorbéry. Traduit par Émile Travers. — Caen, Delesques, 1905 ; in-8°, 17 p. (Extr. du *Bull. monumental.*)

735. Bitterauf (Th.). Die Traditionen des Hochstifts Freising. I Band, (744-926). — München, M. Rieger, 1905; in-8°. (Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte. Neue Folge, hrsg. durch die histor. Kommission bei der kgl. Akad. der Wissenschaften. IV.) (17 m.)

736. Boucher de Crevecœur (Armand). Table générale des publications de la Société d'émulation (1797-1904), suivie de la liste des membres de la Société depuis sa fondation. — Abbeville, impr. de Paillart, 1905 ; in-8°, ix-276 p.

737. Bourgin (Georges). Notice sur le manuscrit latin 870 de la reine Christine. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1904 ; in-8°, 18 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*)

738. Bréhier (Louis). Publications relatives à l'Empire byzantin. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°, 28 p. (Extr. de la *Rev. historique.* LXXXVII.)

739. Broche (Lucien.). L'église de Presles (Aisne). — Caen, Delesques, 1905 ; in-8°, 56 p. (Extr. du *Bull. monumental.*)

740. Bruel (Alexandre). Inventaire d'une partie des titres de familles et documents historiques de la maison de La Tour d'Auvergne conservés dans les papiers Bouillon aux Archives nationales, pour faire suite aux inventaires rédigés par Baluze (2° partie). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°, 51 p. (Extr. de l'*Annuaire-Bull. de la Soc. de l'hist. de France.*)

741. Budinich (Cornelio). Il palazzo ducale d'Urbino, studio storico-artistico, illustrato da nuovi documenti. — Roma, E. Loescher, 1905 ; in-4°, 160 p. (8 l.)

742. Bury (J. B.). Life of St. Patrick and his place in history. — London, Macmillan, 1905 ; in-8°. (12 sh.)

743. Cabrol (Dom Fernand). Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie. Fascicule 7 : Amulettes-Anges. — Paris, Letouzey et Ané, 1905 ; gr. in-8°, col. 1825-2144.

744. Callegari (G. V.). Il druidismo nell' antica Gallia. — Padova, Drucker, 1905 ; in-8°, 113 p. (2 l. 50.)

Calmette (J.). Les abbés Hilduin au ix° siècle. — Nogent-le-

Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°, 7 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.* LXV.)

746. CALMETTE (Joseph). Les comtes et les comtés de Toulouse et de Rodez sous Charles le Chauve. — Toulouse, Privat, 1905 ; in-8°, 24 p. (Extr. des *Annales du Midi.*)

747. Canal (Le) de Vaucluse. Historique et documents, T. I (976-1582).— Avignon, Seguin, 1905 ; in-8°, VII-359 p. (Syndicat du canal de Vaucluse.)

748. Cartulaire du chapitre de la cathédrale d'Amiens. 2e fascicule. — Paris, Picard, 1905 ; in-4°, p. 337-506. (Mémoires de la Soc. des antiquaires de Picardie. Documents inédits concernant la province. XIV.)

749. Catalogue de monnaies : 1° grecques (autonomes et coloniales) ; 2° romaines (as primitifs, consulaires et impériales) ; 3° françaises (gauloises, mérovingiennes, carolingiennes, seigneuriales et modernes); 4° étrangères. N° 4. — Paris, M.-C. Platt, 1905 ; in-8°, 58 p.

750. Catalogue illustré des monnaies françaises provinciales (suite). Auvergne, Limousin, Poitou, Marche, Angoulême, Périgord, Aquitaine Béarn et Navarre. 2e édition. — Paris, Boudeau, 2, rue de Louvois, 1905 ; in-8°, p. 47-76. (2 fr.)

751. CHARBONNEAU-LASSAY (L.). Une excursion archéologique en Vendée. Les retranchements du Puythumé à Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine. — Vannes, impr. de Lafolye, 1905 ; in-8°, 12 p. (Extr. de la *Rev. du Bas-Poitou.*)

752. CHARPENTIER (Abbé F.). Mélusine en Poitou et en Vendée. (L'histoire et la légende Mère Lusine, Meurlusine, Merlusine, Merlusigne, Mellusine, Méleusine). — Vannes, impr. de Lafolye, 1905 ; in-8°, 47 p. (Extr. de la *Rev. du Bas-Poitou.*)

753. CHASSIN DU GUERNY (René). Études sur l'organisation de la seigneurie de Quintin. — Rennes, impr. de Édoneur, 1905 ; in-8°, 160-XXVIII p.

754. CHEVALIER (U.). Répertoire des sources historiques du moyen âge. Bio-bibliographie. 5e fascicule : J.-Laurent, Nouvelle édition. — Paris, A. Picard et fils, 1905 ; gr. in-8°, col. 2297-2776.

755. CHEVREUX (P.). Les croix de plomb, dites croix d'absolution de la région vosgienne. — Paris, Impr. nationale, 1905 ; in-8°, 20 p. et 5 pl. (Extr. du *Bull. archéologique.* 1904.)

756. CHRÉTIEN (Abbé). Pouillé de l'ancien diocèse de Noyon, publié d'après le manuscrit. 1er fascicule. I. Doyenné de Noyon. II. Doyenné de Chauny. — Montdidier, Bellin, 1905 ; in-4°, p. 1-107. (Comité archéologique, historique et scientifique de Noyon.)

757. CHROUST (Ant.). Monumenta palaeographica. Denkmäler der Schreibkunst des Mittelalters. I. Abtlg. Schrifttafeln in latein. und deutscher Sprache. 1 Serie, 19 Lfg. — München, F. Bruckmann, 1905 ; in-fol., 22 p. et 10 pl. (20 m.)

758. CIRCAUD (Ed.). La première église Saint-Jean-Baptiste-de-Neuilly-

sur-Seine. — Saint-Denis, impr. de Bouillant, 1904; in-8°, 24 p. (Extr. de la *Correspondance hist. et archéologique.*)

759. CLERC. Note sur l'inscription de Volusianus. — Toulouse, Privat, 1905; in-8°, 7 p. (Extr. des *Annales du Midi.*)

760. CLUGNET (Léon). Vie et office de sainte Marine (textes latins, grecs, coptes, arabes, syriaques, éthiopien, haut-allemand, bas-allemand et français). — Paris, Picard et fils, 1905; in-8°, XL-303 p. (Bibliothèque hagiographique orientale.)

761. Codices e Vaticanis selecti phototypice expressi. IV. Bibliorum SS. Graecorum Codex Vaticanus gr. 1209 (cod. B.), Pars I. Testamentum Vetus. Tomus I. — Milano, U. Hoepli, 1905; in-fol., p. 1-394. (230 l.)

762. COLETTE (Émile). Les foires et marchés à Dijon (essai d'histoire économique) et chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon, de 1200 à 1230. — Dijon, impr. de Jobard, 1905; in-8°, 107 p.

763. COLLET (L'abbé A.). Gisement de la Motte-Warnecque, ou découverte de la septième station préhistorique dans les environs de Lumbre (Pas-de-Calais). — Saint-Omer, impr. de Homont, 1905; in-8°, 16 p. et carte. (Extr. du *Bull. hist. de la Soc. des antiquaires de la Morinie.*)

764. CONSTANS (J.). Monuments historiques et objets d'art (loi du 30 mars 1887 et décrets du 3 janvier 1889, relatifs à la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique). — Montpellier, Montane et Sicardi, 1905; in-8°, 166 p.

765. CONSTANS (Marius). Le grand schisme d'Occident et sa répercussion dans le Rouergue. — Rodez, impr. de Carrère, 1905; in-8°, 107 p.

766. COVILLE (A.). Recherches sur Jean Courtecuisse et ses œuvres oratoires. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1904; in-8°, 63 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*)

767. DELAPORTE (Raymond). La sénéchaussée de Châteauneuf-du-Fou, Huelgoat et Landeleau et les juridictions seigneuriales du ressort. — Paris, Pedone, 1905; in-8°, 240 p.

768. DELEHAYE (H.). Le leggende agiografiche, con appendice di W. Meyer. Traduzione italiana. — Firenze, libr. edit. Fiorentina, 1905; in-16, 360 p. (2 l. 50.)

769. DELISLE (L.). L'ancien bréviaire de Saint-Paul-de-Léon. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905; in-8°, 4 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.* LXV.)

770. DENYS LE CHARTREUX. Opera omnia. XXIX. Sermones de tempore tam ad saeculares quam ad religiosos, cum enarrationibus epistolarum et evangeliorum dominicalium. Pars I. — Freiburg i. B., Herder, 1905; in-8°, XV-647 p.

771. DES FORTS (Philippe). La collection Guilhermy à la Bibliothèque nationale. — Caen, Delesques, 1905; in-8°, 43 p. (Extr. du *Bull. monumental.*)

772. DEVILLE (Étienne). Notices sur quelques manuscrits normands conservés à la bibliothèque Sainte-Geneviève. I. Manuscrits de Sainte-Barbe

en Auge. II. Manuscrits de Saint-Lô de Rouen. — Évreux, impr. de Odieuvre, 1904 ; in-8°, 22 et 26 p.

773. Diehl (Ad.). Urkundenbuch der Stadt Esslingen. II Band.— Stuttgart, W. Kohlhammer, 1905; in-8°, 27 et 648 p. (Württembergische Geschichtsquellen, hrsg. von der würtemberg. Kommission für Landesgeschichte.) VII. (6 m.)

774. Diehl (Ch.). Études byzantines.— Paris, A. Picard et fils, 1905; gr. in-8°, viii-437 p. (10 fr.)

775. Dieulafoy (Marcel). La statuaire polychrome en Espagne, du xii^e au xv^e siècle. Aragon et Castille. — Paris, Leroux, 1904 ; gr. in-4°, 48 p. (Extr. des *Monum. et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions. Fondation Piot.* X, 2.)

776. Dion (C^te A. de) et Delville (F.). Montfort-l'Amaury. Monuments et souvenirs. — Tours, impr. de Deslis frères, 1905; in-8°, 124 p.

777. Duchesne (L.). Le Concile de Turin. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°, 27 p. (Extr. de la *Rev. historique.*)

778. Durrer (Rob.). Die Kunst-und Architekturdenkmäler Unterwaldens. Im Auftrage der eidgenöss. Landesmuseumskommission beschrieben. 21 Bog.— Zürich, Fäsi und Beer, 1905 ; in-8°, p. 321-326.

779. Duvernoy (Émile), Harmand (René). Le tournoi de Chauvency en 1285, étude sur la Société et les mœurs chevaleresques au xiii^e siècle. — Paris, Berger-Levrault, 1905 ; in-8°, 51 p.

780. Ebeling (Geo.). Probleme der romanischen Syntax. I Thl. — Halle, M. Niemeyer, 1905 ; in-8°, vii-178 p. (4 m. 40.)

781. Errera (M^me Isabelle). Musées royaux des arts décoratifs de Bruxelles. Collection de broderies anciennes. — Paris, F. Didot, 1905 ; in-4°. (30 fr.)

782. Fabre (Paul). Le liber censuum de l'Église romaine, publié avec une préface et un commentaire. 5^e fascicule, T. II.— Paris, Fontemoing, 1905; in-4°, p. 1-136. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 2^e série VI, 5.)

783. Fage (L'abbé). Notice historique sur Ars-en-Dombes. — Bourg, 1905 ; in 8°, 55 p. (Extr. du *Bull. de la Société Gorini.*)

784. Faure-Biguet (G.). Histoire de l'Afrique septentrionale sous la domination musulmane. — Paris, Charles Lavauzelle, 1905 ; in-8°, 458 p.

785. Fleury (Gabriel). Mélanges d'archéologie et d'histoire. T. II. — Mamers, Fleury et Dangin, 1905 ; in-8°, 346 p.

786. Franklin (Alfred). Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le xiii^e siècle. Préface par M. E. Levasseur. —Paris, Welter, 1905 ; gr. in-8°, 420 p.

787. Gaillard (H). Les franchises de Vitry-sur-Seine sous les règnes de Charles V et de Charles VI. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905; in-8°, 11 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.* LXVI.)

788. Gailliard (Émile). Monographie de la commune de Ressons-le-Long. — Soissons, Nougarède, 1905 ; in-8°, v-612 p.

789. Garrigoux (P.). Le droit des gens mariés dans la coutume d'Auvergne. — Paris, A. Rousseau, 1905 ; in-8°, 199 p.

790. Gasser (A.). Note sur la découverte d'un four céramique préromain à Mantoche (Haute-Saône). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1905 ; in-8°, 4 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhistorique de France.*)

791. Gérin-Ricard (H. de). — La croix de Jérusalem dans la numismatique, sur les sceaux et dans le blason. — Vannes, impr. de Lafolye, 1905; in-8°, 79 p.

792. Gilliéron (J.) et Mongin (J.). Étude de géographie linguistique. Scier dans la Gaule romane du Sud et de l'Est. — Paris, Champion, 1905; in-4°, 30 p. et cartes.

793. Giraud (L'abbé J.). Les ruines de Saint-Jean-les-Bonshommes. — Avallon, impr. de Grand, 1905 ; in-8°, 15 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. d'Études d'Avallon.*)

794. Goby (Paul). Sur quelques meules et moulins antiques trouvés dans les Alpes-Maritimes. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1905 ; in-8°, 4 p. (Extr. du *Bull de la Soc. préhistorique de France.*)

795. Graf (Geo.). Die christlich-arabische Literatur bis zur fränkischen Zeit (Ende des 11 Jahrh.), eine literarhistorische Skizze. — Freiburg i. B., Herder, 1905; in-8°, xi-74 p. (Strassburger theologische Studien. VII.)

796. Grand (A.). La seigneurie de Cuire et la Croix-Rousse, en Franc-Lyonnais. — Lyon, impr. de Legendre, 1905 ; in-8°, 199 p.

797. Gubernatis (Angelo de). Francesco Petrarca, corso di lezioni fatte alla Sapienza di Roma nell' anno scolastico, 1903-1904. — Milano, libr. editr. nazionale, 1905 ; in-8°, 349 p. (5 l.)

798. Guilloreau (Dom. L.). L'abbaye de la Couture au xv^e siècle. Prérogatives et charges des officiers claustraux. — Mamers, Fleury et Dangin, 1905 ; in-8°, 24 p. (Extr. de la *Rev. hist. et archéol. du Maine.* LVII.)

799. Gurlitt (Cornel.). Beschreibende Darstellung der älteren Bau-und Kunstdenkmäler des Königr. Sachsen, unter Mitwirkung des k. sächs. Altertumsvereins, hrsg. von dem sächsischen Ministerium des Innern. 27 Heft. Amtshauptmannschaft Oschatz. I Tl. — Dresden. C.C. Meinhold, 1905 ; in-8°, ii-176 p. et 9 pl. (8 m.)

800. Hadank (Carl). Die Schlacht bei Cortenuova am 27, xi, 1237. Dissertation. — Berlin, R. Hanow, 1905; in-8°, 63 p. (1 l.)

801. Hæberlin (Carl). Centralblatt für Bibliothekswesen. Generalregister zum XI-XX Jahrg. 1894-1903. — Leipzig, O. Harrassowitz, 1905 ; in-8°, iii-264 p. (11 m.)

802. Hampe (Carl). Urban IV und Manfred (1261-1264). — Heidelberg, C. Winter, 1905 ; in-8°, viii-101 p. (Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte. IX.) (2 m. 60.)

803. Hasenöhrl (Vikt.). Beiträge zur Geschichte der Rechtsbildung und der Rechtsquellen in den österreichischen Alpenländern bis zur

Rezeption des römischen Rechts. — Wien, C. Gerold's Sohn, 1905 ; in-8°, 102 p. (Aus *Archiv für österreichische Geschichte.*)

804. Haumonté (J-D.). Plombières ancien et moderne, édition refondue et augmentée par Jean Parisot. — Paris, H. Champion, 1905; in-8°, 425 p. et pl. (5 fr.)

805. Hautreux (Abbé G.). Monographie de la Madeleine de Pouancé (église et paroisse). — Angers, Germain et Grassin, 1905; in-8°, 71 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. nat. d'agriculture, sciences et arts d'Angers.*)

806. Helbig (W.). Sur les attributs des Saliens. — Paris, Klincksieck, 1905 ; in-4°, 72 p. (Extr. des *Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres.* XXXVII, 2.)

807. Horn (Émile). Les Tartares en Hongrie, xiii° siècle. — Montligeon, libr. de Montligeon, 1905 ; in-8°, 28 p. (Extr. de la *Quinzaine.*)

808. Hospital (Dr P.). Armoiries et blason. — Vannes, impr. de Lafolye frères, 1905 ; in-8°, 20 p. (Extr. de la *Rev. des questions héraldiques.*)

809. Huysmans (J.-K.). Trois primitifs : Les Grünewald du Musée de Colmar ; le maître de Flémalle et la Florentine du Musée de Francfort-sur-le-Mein. — Paris, Messein, 1905 ; in-8°, 107 p.

810. Isnard (Z.-M.). Comptes du receveur de la vicomté de Valernes (1401-1408). — Digne, impr. de Chaspoul et Vve Barbaroux, 1904 ; in-8°, 56-lii p.

811. Jahresbericht (52) des historischen Vereins für Mittelfranken. — Ansbach, F. Seybold, 1905 ; in-8°, iv-51 p.

812. Joanne (Paul). Itinéraire général de la France. La Corse. — Paris, Hachette, 1905 ; in-16, lxx-280 p. et pl.

813. Junk (Vict.). Rudolfs von Ems Wilhelm von Orlens, hrsg. aus dem Wasserburger Codex der fürstl. Fürstenbergischen Hofbibliothek in Donaueschingen. — Berlin, Weidmann, 1905 ; in-8°, xliii-277 p. et 3 pl. (Deutsche Texte des Mittelalters, hrsg. von der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften. II.) (10 m.)

814. Kerviler (René). Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, T. XV. Livre I. Les Bretons, 43e fascicule : Gau-Ger. — Rennes, Plihon et Hervé, 1905 ; in-8°, p. 323-482.

815. Kochanowski (J.-K.). Pologne. Le développement de l'historiographie polonaise dans la seconde moitié du xixe siècle. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°, 6 p. (Extr. de la *Rev. historique.* LXXXVII.)

816. Kolson (Ad.). Beide Kreuzlieder des Trobadors Guirot von Bornelh, nach sämtl. Handschriften kritisch hrsg. — Braunschweig, G. Westermann, 1905; in-8°, 25 p. (Aus *Festschrift für Ad. Tobler.*) (0 m. 30.)

817. Kopp (Arth.). Volks-und Gesellschaftslieder des xv und xvi Jahrh. I. Die Lieder der Heidelberger Handschrift. Pal 343. — Berlin, Weidmann, 1905; in-8°, xviii-254 p. (Deutsche Texte des Mittelalters,

hrsg. von der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften. V.) (7 m. 60.)

818. Lacouloumère (G.) et Baudouin (Dr Marcel). — Le préhistorique dans la Vendée maritime. Les mégalithes de Bretignolles (Dolmen de la pierre levée de Soubise; le faux menhir de la Pierre-Rouge; la pierre de la Bouchetière). — Paris, Schleicher frères, 1904; in-8°, 68 p. et 4 pl.

819. Lambin (Émile). Les Francs-maçons du moyen âge. — Paris, Le Chevalier, 1899; in-16, 36 p.

820. Lambin (Paul). Histoire de Saint-Pierre-en-Chastres et de ses dépendances. — Compiègne, impr. du « Progrès de l'Oise », 1905; in-8°, 20 p.

821. Langlois (Ch.-V.). Histoire de l'écriture en France. — Melun, Impr. administrative 1905; in-8°, 19 p. (Musée pédagogique, service des projections lumineuses. Notices sur les vues.)

822. Langlois (Ch.-V.) et Seignobos (Ch.). Introduction aux études historiques. 3e édition. — Paris, Hachette, 1905; in-16, xviii-308 p. (Bibliothèque variée.)

823. Langlois (Ernest). Chronologie des romans de Thèbes, d'Énéas et de Troies. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905; in-8°, 16 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.)

824. Lasteyrie (R. de) et Vidier (A.). Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France. T. IV. 4e livraison. — Paris, E. Leroux, 1905; in-4°, xxiv p. et p. 593-725.

825. Lebrun (L.). Note préliminaire sur quelques recherches faites dans la cité lacustre de Clairvaux (Jura). — Besançon, impr. de Dodivers, 1905; in-8°, 4 p.

826. Le Clert (L.). La baleine a-t-elle figuré parmi les comestibles mis en vente à la poissonnerie de Paris ?. — Paris, Impr. nationale, 1905; in-8°, 8 p. (Extr. du *Bull. des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques*. 1903.)

827. Lefebvre (L.). Les origines du théâtre à Lille aux xve et xvie siècles. — Lille, impr. de Lefebvre-Ducrocq, 1905, in-8°, 47 p.

828. Lefebvre Du Prey (P.). Cortèges historiques des comtes de Flandre Jean sans Peur et Philippe le Bon à Douai. — Saint-Omer, impr. de Homont, 1905; in-8°, 47 p.

829. Lefèvre-Pontalis (E.) Marsaux, Bonnault d'Houet (X. de) et Régnier (L.). Guide archéologique du Congrès de Beauvais en 1905. — Cæn, Delesques, 1905; in-8°, 190 p.

830. Lemosof (P.). Lyon et la région lyonnaise. — Melun, Impr. administrative, 1905; in-8°, 15 p. (Musée pédagogique, service des projections lumineuses. Notices sur les vues.)

831. Lesne (E.). Hincmar et l'empereur Lothaire. Étude sur l'église de Reims au ixe siècle. — Paris, 5, rue Saint-Simon, 1905; in-8°, 56 p. (Extr. de la *Rev. des questions historiques*.)

832. Lormeau (E.). Des menses épiscopales en France, étude historique et juridique. — Alençon, Herpin, 1905; in-8°, 259 p.

[illegible]. Mabilly (Philippe). Les villes de Marseille au moyen âge. Ville

supérieure et ville de la prévôté (1257-1348). — Marseille, M.-J.-B. Astier, boulevard du Jardin Zoologique, 1905 ; in-8°, 296 p.

834. MALLERAY (H. DE). Bouvines. Champ de bataille et souvenir. — Paris, Sueur-Charruey, 1905 ; in-8°, 22 p. (Extr. de la *Rev. de Lille*.)

835. MANDROT (B. DE.). Le meurtre de Jean Berry, secrétaire de Jean, duc de Bourbon (1488). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°, 28 p. (Extr. de la *Rev. historique*. LXXXVII.)

836. MARTIN (Abbé Eug.). Saint Colomban (vers 540-615). — Paris, Lecoffre, 1905 ; in-18, VI-205 p. (Les Saints.)

837. MASSEREAU (T.). Le donjon du Lys-Saint-Georges (Indre). — Caen, Delesques, 1905 ; in-8°, 11 p. et pl. (Extr. du *Bull. monumental*.)

838. MAZZONI (Guido). Esercitazioni sulla letteratura religiosa in Italia nei secoli XIII e XIV. — Firenze, Alfani e Venturi, 1905 ; in-16, XII-348 p. (3 l. 50.)

839. MÉRESSE (L'abbé). Le Cateau, ses origines, son abbaye, sa seigneurie. — Cambrai, impr. d'Halluin-Carion, 1904 ; in-8°, 613 p.

840. MEYER (Wilhelm). Gesammelte Abhandlungen zur mittellateinischen Rythmik. — Berlin, Weidmann, 1905 ; in-8°, VII-374 et III-403 p.

841. MEYER (Wilh.). Uebungsbeispiele über die Satzschlüsse der lateinischen und griechischen rythmischen Prosa aus den gesammelten Abhandlungen zur mittellateinischen Rythmik. — Berlin, Weidmann, 1905 ; in-8°, 32 p.

842. MILLON (L'abbé A.). Le culte de la pierre en Armorique. — Rennes, Plihon et Hommay, 1905 ; in-8°, 26 p.

843. MODIGLIANI (Ettore). Francisci Petrarche laureati poetae rerum vulgarium fragmenta. Il Canzoniere riprodotto litteralmente dal cod. Vat. lat. 3195. — Roma, Soc. filologica romana, 1905 ; in-8°, XXX-465 p. (15 l.)

844. MOLMENTI (Pompeo). La storia di Venezia nella vita privata, dalle origini alla caduta della repubblica. 4ª edizione interamente rifatta. Parte I. La grandezza. — Bergamo, Istituto d'arti grafiche, 1905 ; in-8°, 464 p. et 9 pl.

845. I Monasteri di Subiaco. Vol. I : P. Egidi, Notizie storiche ; G. Giovannoni, l'Architettura ; F. Hermann, gli Affreschi. — Vol. II. V. Federici, la biblioteca et l'archivio. — Roma, E. Loescher, 1905 ; 2 vol. in-4°. (30 l.)

846. MORANVILLÉ (H.). Observations sur un passage de la Chronique de Jean le Bel. — Nogent-le-Rotrou. impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°, 3 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes*. LXV.)

847. MORANVILLÉ (H.). Un pèlerinage en Terre-Sainte et au Sinaï au XVe siècle. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°, 39 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes*. LXVI.)

848. MORTILLET (A. DE). Les monuments mégalithiques de la Lozère. — Paris, Schleicher frères, 1905 ; in-8°, 66 p. et 5 pl.

849. Moulin (F.). A propos du gisement à maillets de Malaucène. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1905; in-8°, 4 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhistorique de France.*)

850. Mowat (Commandant R.). Le plus ancien carré de mots. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905; in-8°, 31 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. nationale des antiquaires de France.* LXIV.)

851. Naeher (J.). Baudenkmäler der Freiherrn von Müllenheim im Elsass. — Strassburg, J. Noiriel, 1905; in-8°, 32 pl. et III p. (10 m.)

852. Noguier (L.). Saint-Nazaire (l'église, le cloître, le musée lapidaire). — Béziers, impr. de Barthe et Soueix, 1905; in-8°, 16 p. (Soc. archéologique de Béziers.)

853. Note sommaire sur la librairie ou salle des thèses de l'Université de lois d'Orléans, suivie d'une liste de documents manuscrits et imprimés relative aux étudiants de la nation germanique au moyen âge. — Orléans, Herluison, 1905; in-8°, 7 p. (Société archéologique de l'Orleanais.)

854. Novacovitch (Mileta). Les compromis et les arbitrages internationaux du XII<sup></sup>e au XV<sup></sup>e siècle. — Paris, Pedone, 1905; in-8°, 160 p.

855. Novati (F.). Attraverso il medio evo. — Bari, G. Laterza, 1905; in-8°. (4 l.)

856. Oberländische Geschichtsblätter, im Auftrage des oberländischen Geschichtsvereins hrsg. 7 Heft. — Königsberg, F. Beyer, 1905; in-8° III-194 p. (3 m. 50.)

857. Omont (H.). L'abbaye du Bec et ses prieurés anglais aux XIIIe et XIVe siècles, discours prononcé à la Société des antiquaires de Normandie. — Caen, Delesques, 1905; in-8°, 18 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. des antiquaires de Normandie.*)

858. Omont (H.). Bulles pontificales sur papyrus (IXe-XIe siècles). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905; in-8°, 8 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.* LXV.)

859. Omont (H.). Quelques lettres de B. Guérard à J. Desnoyers sur les premières années de la Société de l'histoire de France (1834-1845). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905; in-8°, 7 p. (Extr. de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1904.)

860. Parducci (Amos). I Rimatori lucchesi del sec. XIII. Bonagiunta Orbicciani, Gonnella Antelminelli, Bonodico, Bartolomeo Fredi, Dotto Reali. Testo critico. — Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, 1905; in-8° CI-141 p. (Biblioteca storica della letteratura italiana diretta da F. Novati. VII.) (7 l.)

861. Perrier (Émile). La Croix de Jérusalem dans le blason, étude héraldique et historique. — Valence, impr. Valentinoise, 1905; in-8°, x-83 p.

862. Pétrarque. Il Canzoniere, riprodotto letteralmente dal Cod. Vat. 3195, a cura di E. Modigliani. — Roma, E. Loescher, 1905; in-8°. (15 l.)

863. Picavet (F.). Deux directions de la théologie et de l'exégèse catho-

lique au XIII^e siècle. Saint Thomas d'Aquin et Roger Bacon. — Paris, Leroux, 1905; in-8°, 20 p. (Extr. de la *Revue de l'histoire des religions.*)

864. PIERQUIN (Louis). Étude archéologique sur la forêt des Pothées. — Charleville, Lenoir, 1905; in-8°, 29 p. (Extr. de la *Rev. historique ardennaise.*)

865. PIETTE (Ed.). Études d'ethnographie préhistorique. VIII: Les écritures de l'âge glyptique. — Paris, Masson, 1905; in-8°, 11 p. (Extr. de l'*Anthropologie.*)

866. PITCAIRN (C.). History of the five Pitcairns, with transcripts from old charters. — London, Blackwood and sons, 1905; in-8°. (2 £. 2 sh.)

867. PRAETORIUS (Ernst). Die Mensûraltheorie des Franchinus Gafurius und der folgenden Zeit bis zur Mitte des XVI Jahrh. — Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1905; in-8°, V-132 p. (Publikationen der internationalen Musikgesellschaft. Beihefte. II.) (4 m)

868. QUIGNON (Henry). La succession des bâtards dans l'ancienne Bourgogne, et chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon de 1385 à 1394. — Dijon, impr. de Jobard, 1905; in-8°, V-156 p.

869. QUILGARS (H.). Guide historique et archéologique de la presqu'île guérandaise. — Vannes, Lafolye frères, 1905; in-12, 50 p.

870. RACHOU (Henri). Le Musée de Toulouse. Les statues de la chapelle de Rieux et de la basilique Saint-Sernin au musée de Toulouse. — Toulouse, E. Privat. 1905; in-8°, 32 p.

871. RANÇON (L.). Étude sur Marca, établissement gallo-romain près d'Abbeville et relation des fouilles faites en 1903 et 1904. — Abbeville, impr. de Paillart, 1905; in-8°, 34 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. d'émulation d'Abbeville.*)

872. Rapport du Comité d'installation du musée centennal de la classe 72 (céramique) à l'Exposition universelle internationale de 1900 à Paris. — Saint-Cloud, impr. de Belin frères, 1905; gr. in-8°, 223 p.

873. Rapport du Comité d'installation du musée rétrospectif de la classe 84 (broderie) à l'Exposition universelle internationale de 1900 à Paris. — Saint-Cloud, impr. de Belin frères, 1905; gr. in-8°, 115 p.

874. RÉE (P.-J.). Les villes d'art célèbres, Nüremberg. — Paris, H. Laurens, 1905; in-4°.

875. RICHARD (L'abbé P.). Origines de la nonciature de France. Nonces résidants avant Léon X (1456-1511). — Paris, 5, rue Saint-Simon, 1905; in-8°, 47 p. (Extr. de la *Revue des questions historiques.*)

876. RISCHE (A.). Bemerkungen zu einzelnen Urkunden des mecklenburgischen Urkundenbuches. Bd. I-IV, nebst chronologische Einordnung der nachträglich gedruckten Urkunden. Programm. — Ludwigslust, C. Kober, 1905; in-8°, 79 p.

877. RIVIÈRE (Émile). La préhistoire à Paris. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1905; in-8°, 7 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhistorique de France.*)

878. ROBERT (Louis). Le menhir de la pierre au Jô. — Le Mans, impr.

de Monnoyer, 1905; in-8°, 8 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhist. de France.*)

879. ROBILLARD DE BEAUREPAIRE (Ch. DE). Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Seine-Inférieure. Archives ecclésiastiques, série G, n°° 8963-9434. T. VII. 2° partie. — Rouen, impr. de Lecerf, 1905; in-4°, 203 p.

880. ROCKINGER (Ludw. VON). Deutschenspiegel sogenannter Schwabenspiegel, Bertholds von Regensburg deutsche Predigten in ihrem Verhältnisse zu einander. 2 Hälfte. — München, G. Franz, 1905; in-8°, p. 475-536. (Aus *Abhandlungen der bayer. Akad. der Wisssenschaften.*)

881. RODOCANACHI (E.). Le capitole romain antique et moderne (La citadelle; les temples; le palais sénatorial, le palais des conservateurs; le musée). — Paris, Hachette, 1905; in-16, XIV-263 p.

882. RODOCANACHI (E.). Le concept de beauté en Italie du XII° au XVI° siècle. — Paris, 9, rue Bleue, 1905; in-8°, 22 p.

883. ROGER. Ars Malsachani. Traité du verbe, publié d'après le ms. lat. 13026 de la Bibliothèque nationale. — Paris, Picard et fils, 1905; in-8°, XXIV-86 p.

884. ROGER (H.). L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin. Introduction à l'histoire des écoles carolingiennes. — Paris. A. Picard et fils, 1905; in-8°, XVIII-459 p. (10 fr.)

885. ROSENTHAL (Léon). Primitifs flamands et Primitifs italiens. — Dijon, impr. de Darantière, 1905; in-8°, 42 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. bourguignonne de géographie et d'histoire.*)

886. ROSMORDUC (C^te DE). La noblesse de Bretagne devant la Chambre de la réformation (1688-1671). Arrêts de maintenue de noblesse. T. IV. — Saint-Brieuc, impr. de Prud'homme, 1905; in-4°, 638 p.

887. ROSNY (A. DE.). Faramus de Boulogne et de Tingry; la famille de Bolonia en Angleterre. Descendance des comtes de Boulogne. — Boulogne-sur-Mer, impr. de Hamain, 1905; in-8°, 38 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. académique de Boulogne-sur-Mer.* VII.)

888. SACHÉ (Marc). Les livres de raisons de Jean V et de Jean VI Du Bellay, abbés de Saint-Florent de Saumur. — Angers, Germain et Grassin, 1905; in-8°, 53 p. (Extr. de la *Revue de l'Anjou.*)

889. SCHÆFER (Dietr.). Die agrarii milites des Widukind. — Berlin, G. Reimer, 1905; in-8°, 9 p. (Aus *Sitzungsber. der preuss. Akad. der Wissenschaften.*)

890. SCHÆFER (Dietr.). « Sclusas » im Strassburger Zollprivileg von 831. — Berlin, G. Reimer, 1905; in-8°, 5 p. (Aus *Sitzungsber. der preuss. Akad. der Wissenschaften.*)

891. SCHÆFER (Dietr.). Die Ungarnschlacht von 955. — Berlin, G. Reimer, 1905; in-8°, 17 p. (Aus *Sitzungsber. der preuss. Akad. der Wissenschaften.*)

892. SCHEFFER-BOICHORST (Paul). Gesammelte Schriften. 2. Band. Ausgewählte Aufsätze und Besprechungen, mit einem Verzeichnis der

Veröffentlichungen des Verfassers und einer Uebersicht von Regestenbeiträgen. — Berlin, E. Ebering, 1905; in-8°, VIII-439 p. (Historische Studien. XLIII.)

893. SCHIKTANZ (Max). Die Hilarius-Fragmente. Dissertation. — Breslau, Müller und Seiffert, 1905; in-8°, VI-162 p.

894. Schriften des Vereins für schleswig-holsteinische Kirchengeschichte. II Reihe. III Bd. — Kiel, R. Cordes, 1905; in-8°, 494 p.

895. SCHULDT (Claus). Die Bildung der schwachen Verba im Altenglischen. — Kiel, R. Cordes, 1905; in-8°, 95 p. (Kieler Studien zur englischen Philologie. I.) (2 m. 50.)

896. SCHWARTZ (Philipp). Liv.-Est-und Kurländisches Urkundenbuch. I Abtlg. 11 Bd. 1450-1459. — Riga, J. Deubner, 1905; in-8°, XXIV-783 p.

897. SCHWOB (Marcel). Le parnasse satyrique du XV° siècle. Anthologie de pièces libres. — Paris, Welter, 1905; in-16, VIII-340 p. (25 fr.)

898. SEGAUD (Abbé J.). Paroisse de Saint-Bérain-sur-Dheune, notice historique. — Lyon, impr. de Paquet, 1905, in-8°, 119 p.

899. SÉJOURNÉ (L'abbé Edmond). Les reliques de saint Aignan, histoire et authenticité d'après des documents originaux et inédits. — Orléans, Séjourné, 1905; in-8°, XII-236 p.

900. SIRAGUSA (G. B.). Pietro da Eboli. Liber ad honorem Augusti, secondo il codice 120 della biblioteca civica di Berna. — Roma, Loescher, 1905; in fol. 53 pl. (Fonte per la storia d'Italia pubblicate d'all'Istituto storico italiano. XL.) (16 l.)

901. SIX (Georges). La bataille de Mons-en-Pévèle (18 août 1304). — Paris, Berger-Levrault, 1905; in-8°, 26 p. (Extr. des *Annales de l'Est et du Nord.*)

902. SORANZO (Giovanni). La guerra fra Venezia e la S. Sede per il dominio di Ferrara (1308-1313). — Città di Castello, S. Lapi, 1905; in-16, 292 p. (3 l.)

903. SOYEZ (Édmond). Monuments de saint Martin à Amiens. — Amiens, impr. de Yvert et Tellier, 1905; in-8°, 51 p.

904. STEFFENS (G.). Fragment d'un chansonnier provençal aux archives royales de Sienne. — Toulouse, Privat, 1905; in-8°, 7 p. (Extr. des *Annales du Midi.*)

905. STEIN (Walth.). Die Hanse und England, ein hansisch-englischer Seekrieg im 15 Jarhh. — Leipzig, Duncker und Humblot, 1905; in-8°, VI-51 p. (Pfingstblätter des hansischen Geschichtsvereins. I.) (1 m.)

906. SUPINO (J. B.). Pisa. — Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, 1905; in-8°, 131 p. et pl. (Collezione di monografie illustrate, serie I. Italia artistica. 16.) (3 l. 50.)

907. TAULELLE (Abbé J.). Histoire de Saint-Julien de Valgalgue, son prieuré, sa paroisse, sa royale abbaye, sa commune, économie et mœurs. — Toulouse, impr. de Saint-Cyprien, 1905; in-8°, 140 p.

908. TERREBASSE (H. DE). Histoire et généalogie de la famille de Maugiron en Viennois (1257-1767). — Lyon, Brun, 1905; in-4°, XIV-306 p.

909. TESTE (Paulin). Tables des matières contenues dans le Cabinet historique. — Paris, Bouillon, 1905; in-8°, 200 p. (Extr. de la *Revue des bibliothèques.*)

910. TEXIER (Ernest). Étude sur la cour ducale et les origines du Parlement de Bretagne (thèse). — Rennes, Plihon et Hommay, 1905; in-8°, 193 p.

911. THIELE (Geo.). Codices graeci et latini photographice depicti. Supplementum III. Der illustrierte lateinische Aesop in der Handschrift des Ademar. Cod. Vossianus lat. oct. 15 fol. 195-205. — Leiden, A. W. Sijthoff, 1905; in-8°, v-68 p. et 22 pl.

912. THIOLLIER (N.). La porte romane en bois sculpté de l'église de Blesle (Haute-Loire). — Caen, Delesques, 1905; in-8°, 13 p. (Extr. du *Bull. monmental.*)

913. THOMAS (Antoine). Une prétendue histoire de l'abbaye de Beaulieu (Corrèze), au XII° siècle. — Toulouse, Privat, 1905; in-8°, 4 p.

914. TISSIER (L'abbé). Découverte d'un cimetière celtique en Morvan, sur la commune de Saint-Germain-des-Champs, en 1904. — Avallon, impr. de Grand, 1905; in-8°, 15 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. d'études d'Avallon.*)

915. TOBLER (Adolf). Mélanges de grammaire française. Traduction française de la 2° édition par Max Kuttner, avec la collaboration de Léopold Sudre. — Paris, Picard et fils, 1905; in-8°, XXI-372 p.

916. TRIGER (Robert). La restauration des églises et presbytères par voie administrative au XVIII° siècle. Généralité de Tours. — Le Mans, libr. de Saint-Denis, 1905; in-8°, 16 p.

917. TRUCHIS DE VARENNES (A. DE). Les ruines du château de Cicon. — Besançon, impr. de Dodivers, 1905; in-8°, 12 p.

918. UBALD D'ALENÇON (Le P.). Les opuscules de saint François d'Assise. Nouvelle traduction française. — Paris, Poussielgue, 1905; in-16, VII-287 p. (Nouvelle bibliothèque franciscaine. 2° série. II.)

919. VACANDARD (L'abbé). Le cursus, son origine, son histoire, son emploi dans la liturgie. — Paris, 5, rue Saint-Simon, 1905; in-8°, 46 p. (Extr. de la *Revue des questions historiques.*)

920. VACANT (A.) et MANGENOT (E.). Dictionnaire de théologie catholique. Fascicule 16: Catéchisme-Charité. — Paris, Letouzey et Ané, 1905; gr. in-8°, col. 1931-2250.

921. VAISSIER (Alfred). Un dieu des jardins (sculpture gallo-romaine) et l'Œnochoé priapique (en verre) du musée de Besançon. — Besançon, impr. de Dodivers, 1905; in-8°, 9 p.

922. VALOIS (Noël). Un ouvrage inédit de Pierre d'Ailly, le De Persecutionibus ecclesiae. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1904; in-8°, 20 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*)

923. VOLANE (Jean). Aubenas, étude historique et économique.— Aubenas, 1905; in-8°, 80 p.

924. WESCHKE. Regesten der Urkunden des herzogl. Haus-und Staats-

archiv zu Zerbst aus den J. 1401-1500. 5 Heft. — Dessau, C. Dünnhaupt, 1905; in-8°, p. 193-240. (1 m.)

925. Wahrmund (Ludw.). Die Summa libellorum des Bernardus Dorna. — Innsbruck, Wagner, 1905; in-8°, xxiv-104 p. (Quellen zur Geschichte des römisch-kanonischen Processes im Mittelalter. I.) (7 m.)

926. Werner (Jak.). Beiträge zur Kunde der lateinischen Literatur des Mittelalters, aus Handschriften gesammelt, 2. durch einen Anhang vermehrte Ausgabe. — Aarau, H. R. Sauerländer, 1905; in-8°, 227 p.

927. Wolkan (R.). Die Briefe des Eneas Silvius vor seiner Erhebung auf den päpstlichen Stuhl. — Wien, C. Gerold's Sohn, 1905; in-8°, 19 p. (Aus *Archiv für österreichische Geschichte.*)

928. Zanutto (Luigi). Un frammento vaticano sul grande scisma. — Udine, P. Gambierasi, 1905; in-8°, 11 p. (1 l. 25.)

---

## PÉRIODIQUES

929. **Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.** Procès-verbaux et mémoires, année 1903. (Besançon, 1904; in-8°, xxxiv-240 p.) — *Loucot* : Un érudit alsacien en Franche-Comté à la fin du xviiie siècle [Grandidier], p. 17-36.— *J. Gauthier* et *R. de Lurion*: Marques de bibliothèques et ex libris franc-comtois (suite), p. 130-155 et 2 pl. — *Dr L. Baudin* : Arcier, Histoire d'une source, p. 167-197. — *A. Boussey* : Les Franc-Comtois à Ferrare au xve et au xvie siècle, p. 204-216.

930. **Académie royale de Belgique. Bulletins de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts.** (Bruxelles, 1903 ; in-8°, 868 p.).— *H. Pirenne* : Le privilège de Louis de Male pour la ville de Bruges du mois de juin 1380, p. 13-25.— *H. Hymans* : L'estampe de 1418 et la validité de sa date, p. 93-139 et pl.— Bulle de Boniface VIII à Gui de Boulogne, évêque élu de Tournai (27 février 1301), p. 257-260.— *M. Wilmotte* : L'évolution du roman français aux environs de 1150, p. 323-379, 475-483. — *Monchamp* : Cinq lettres formées adressées à Francon, évêque de Liège, p. 421-431. — *J. Vercoullie* : L'étymologie de Vlaming et Vlaanderen, p. 484-491. — *G. Kurth* : Renier de Huy, auteur véritable des fonts-baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège et le prétendu Lambert Patras, p. 519-553. — *F. Cumont* : La date où vivait l'astrologue Julien de Laodicée, p. 554-574. — *P. Frédéricq* : Deux sermons inédits de Jean Du Fayt sur les Flagellants (5 octobre 1349) et sur le Grand schisme d'Occident (1378), p. 688-718. — *G. Kurth* : Note sur le nom de Lambert Patras, p. 731-751.

931. **Annales de Bretagne**, t. XIX, 1903-1904. (Rennes, s. d., in-8°, 648-lxviii p.) — *F. Le Jay* : Une résidence de Judicael roi de Domnonée, p. 21-28. — *F. Duine* : Une note sur le calendrier breton de Rennes au

XII[e] siècle, p. 50-52. — *Abbés G. de Lesquen et G. Mollat* : Mesures fiscales exercées en Bretagne par les papes d'Avignon à l'époque du Grand schisme d'Occident (suite), p. 133-184, 474-541. — *E. Ernault* : Notes d'étymologie bretonne (suite), p. 185-213, 542-564. — *F. Duine* : Bio-bibliographie de saint Meen, p. 214-240. — *J. Le Gall* : Quelques recherches sur l'accent, le timbre et la quantité des voyelles dans le dialecte breton de Botsorhel, p. 249-266. — *Abbé L. Campion* : S. Servatius, évêque de Tongres, patron de Saint-Servan, p. 321-363, 565-600. — *Abbé L. Campion* : Saint Yves, sa prose tirée d'un missel manuscrit du XV[e] siècle, valeur historique de cette prose, p. 428-430. = *L. Maitre et P. de Berthou* : Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, 2[e] édition, p. 1-84.

932. **Annales de la Société d'études provençales.** 1[re] année 1904. (Aix, 1904, in-8°, x-318 p.) — *M. Clerc* : L'archéologie ligure, une enquête à faire, p. 1-9.— *L.-H. Labande* : Projet de translation du concile de Bâle en Avignon pour la réunion des églises grecque et latine, documents inédits sur la subvention payée au concile par les Avignonnais, p. 10-24, 39-54, 133-143, 189-200. — *H. de Ville-d'Avray* : Inscription funéraire inédite à L'Abadie (Alpes-Maritimes), p. 25-28. — *D. Martin* : Inscription gallo-romaine trouvée à Fos-sur-Mer, p. 68-72. — *Liabastres* : Découverte à Carpentras de pièces manuscrites du XIV[e] siècle, provenant de l'archevêché d'Embrun, p. 168-175. — *E. Lieutaud* : Le registre de Louis III, comte de Provence, roi de Sicile, et son itinéraire (1422-1434), p. 217-232. — *E. Aude* : Lettre de Louis III, comte de Provence, en faveur de trois marchands drapiers de Marseille (1420), p. 233-234. — *D. Martin* : Fos, importance de sa région au point de vue archéologique et géologique, p. 265-277. — *M. Clerc* : Sainte Victoire et sainte Venture [à Vauvenargues], p. 278-282. — *V. Teissere* : Estampille sur anse d'amphore, p. 289. — *F.-N. Nicollet* : Testament en langue provençale du XIV[e] siècle, dialecte d'Aix, p. 299-301.

933. **Annales de Saint-Louis des Français**, 8[e] année, octobre 1903-juillet 1904. (Rome, 1903 ; in-8°, 485 p.)— *J. Fraikin* : Les comptes du diocèse de Bordeaux de 1316 à 1453, d'après les archives de la Chambre apostolique (suite), p. 47-88. — *G. Mollat* : Jean XXII et le parler de l'Ile-de-France, p. 89-91. — *Ed. Albe* : Prélats originaires du Quercy dans l'Italie du XIV[e] siècle (suite), p. 137-195, 279-366. — *J.-M. Vidal* : Le tribunal d'inquisition de Pamiers, notice sur le registre de l'évêque Jacques Fournier, p. 377-435. — *H. Dubrulle* : Documents pour servir à l'histoire des indulgences accordées à la ville de Malines au milieu du XV[e] siècle, p. 439-474.

934. **Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques. Revue de l'École d'anthropologie de Paris**, 13[e] année 1903. (Paris, 1903, in-8°, 440 p.) — *A. de Mortillet* : L'argent aux temps protohistoriques en Europe, p. 1-24. — *F. René* : La station néolithique des Fourboutières, commune de Saint-Amand-sur-Sèvre (Deux-Sèvres), p. 60-65. — *A. de Mortillet* : Les silex taillés trouvés dans les cimetières méro-

vingiens, p. 81-87. — *L. Capitan*: Pierres et haches à cupules, p. 88-93. — *A. Lefèvre*: Apogée de Charles V (1377-1378), p. 101-121. — *G. Bourgeois*: Tumulus dolmen de la forêt de Coupray, lieudit en Charmont (Haute-Marne), p. 133-135. — *A. Martin*: Un vase néolitique dans les couches alluviales de la Seine, p. 135. — *L. Bardon et J. et A. Bouyssonie*: Un nouveau type de burin, p. 165-168. — *P. Du Chatellier*: Un âge du cuivre ayant précédé l'âge du bronze a-t-il existé en Armorique? p. 169-172. — *F. Schrader*: Survivance de coutumes endogamiques dans la vallée de la Garonne, p. 175-176. — *Capitan, Breuil et Peyrony*: Les figures gravées à l'époque paléolithique sur les parois de la grotte de Bernifal (Dordogne), p. 202-209. — *G. Bourgeois*: Cimetière mérovingien de Villiers-aux-Chênes (Haute-Marne), p. 230-234. — *E. Fourdrignier*: Les Francs de Villiers-aux-Chênes, la francisque burgonde, une fibule à serpent bicéphale unicorps, symboles alphabétiques, les caractères latins et les runes primitives, p. 235-245. — *B. Reber*: Les sculptures préhistoriques à Salvan (Valais), p. 270-277. — *G. Hervé*: La question d'Alsace et l'argument ethnologique, p. 285-301. — *L. Capitan*: Le peintre préhistorien Jamin et son œuvre, p. 311-316 et 4 pl. — *U. Dumas*: La grotte de Meyrannes (Gard), âge du bronze, p. 323-324. — *Capitan, Breuil et Peyrony*: Une nouvelle grotte à parois gravés à l'époque préhistorique. La grotte de Teyat (Dordogne), p. 364-367. — *Abbé Arnaud d'Agnel*: Oppedette préhistorique et protohistorique, à propos d'une sépulture de l'âge de bronze, p. 389-394. — *H. Marlot*: Notes préhistoriques sur le Morvan et les contrées limitrophes, p. 424-430.

935. **Bulletin de la Commission historique du département du Nord**, t. XXVI. (Lille, 1904; gr. in-8°, 412 p.) — *A. Lancien*: Les voies romaines du Nord. La table de Peutinger, Hermoniacum, son emplacement, p. 61-70 et carte. — *H. Verly*: Les monuments cryptiques du nord de la France, fig., p. 71-91. — *E. Tramblin*: Cimetière fortifié et église de Bermerain, p. 93-113. — *A. de Saint-Léger*: La légende de Lyderic et des forestiers de Flandre, p. 115-137. — *J. Finot*: Liste des diplômes des rois carolingiens et des premiers rois capétiens, conservés dans les Archives du Nord, p. 139-162. — *H. Rigaux*: Découvertes gallo-romaines à Courtrai, leur intérêt au point de vue lillois, p. 163-170. — *E. Tramblin*: Hermoniacum, son emplacement, p. 171-209. — *E. Gracelle*: Fouilles sur la place du théâtre de Lille, p. 211-215 et 2 pl. — *E. Cantineau-Cortyl*: Cassel, notes archéologiques et déductions historiques à propos des constructions découvertes et des terrains reconnus pendant les travaux exécutés en avril 1904, dans la partie est de la butte du castellum, p. 217-222. — *H. Fremaux*: Jean Vreté et Jacques Le Prévost, bourgeois de Lille aux États généraux de Tours (1308), p. 227. — *F. Roussel*: L'église de Mastaing, p. 231. — *D. Petit*: Fouilles à Lille, rue du Port, p. 244-245. — *H. Rigaux*: Vestiges gallo-romains dans les murs des églises de Mérignies et de Mons-en-Pevèle, p. 273-274, 313-315.— *Roussel*: L'église de Mérignies, p. 281-282. — Excursion à Mérignies et

à Mons-en-Pevèle, p. 290-292. — *H. Rigaux* : Découvertes archéologiques à Lille, rue de la Barre et Esquermoise, p. 293-294. — Excursion à Renescure, p. 296-300. — *L. Lefebvre* : Les princes et la principauté du puy Notre-Dame à Lille aux xv<sup></sup>e et xvi<sup></sup>e siècles, p. 306-309. — *H. Rigaux* : Trouvaille de monnaies romaines à Louvroil, p. 311-312. — Excursion à Hondschoote et Bergues, p. 380-384.

936. **Bulletin de la Commission royale d'histoire**, t. LXXII. (Bruxelles, 1903; in-8°, 544-cxiii p.) — *G. Rasneur* : Le concile de Cologne de 346, p. 27-59. — *J. Vannérus* : Deux documents relatifs à la guerre de Philippe-le-Bel avec la Flandre (1303-1304), p. 60-75. — *H. Van Houtte* : Documents pour servir à l'histoire des prix de 1381 à 1794, p. 76-120. — *G. Kurth* : L'archidiacre Hervard, p. 121-180. — *J. Vannérus* : Documents relatifs aux conflits ayant surgi, de 1302 à 1310, entre le comté de Hainaut et l'évêché de Liège, p. 181-303. — *H. Vander Linden* : Rapport sur une mission aux Archives de Berlin. Analyse de documents relatifs à l'histoire de Louvain et particulièrement à l'histoire de l'église Saint-Pierre, p. 305-354. — *D. Van de Casteele* : Notice sur les Libri cartarum de l'église de Liège, p. 534-542.

937. **Bulletin de la Conférence d'histoire et d'archéologie du diocèse de Meaux**, IIIe volume. (Lagny, 1902-1904 ; in-8°, 220-29 et vi p.) — *H. Stein* : L'étang de Mélanfroy à Pécy (Seine-et-Marne), p. 50-51. — *E. Jouy* : Croix de cimetière à Gesvres-le-Chapitre (xiie siècle), p. 91-92. — *M. Lecomte* : Obituaire de Saint-Pierre de Lagny p. 93-101. — *A. Mélaye* : L'église et le prieuré de Saint-Jean-Baptiste, à Dammartin (Seine-et-Marne), p. 102-105 et 3 pl. — *E. Jouy* : Une copie du cartulaire de l'église de Meaux, p. 116-118. — *E. Jouy* : Note sur une restauration de vitraux anciens dans l'église de Montereau, p. 122-124. — *H. Stein* : Quelques chartes du cartulaire de Molesmes relatives à la Brie, p. 179-184. — *M. Lecomte* : Documents nécrologiques Seine-et-Marnais, p. 185-190. — *M. Lecomte* : Enquête sur les manuscrits de Claude Rochard, p. 207-208. — *M. Lecomte* : Étendue et divisions administratives de l'ancien diocèse de Meaux, p. 209-210.

938. **Bulletin de la Société académique de Brest**, 2e série, t. XXIX, 1903-1904. (Brest, 1904 ; in-8°, 233 p.) — *A. de Lorme* : L'art breton du xiiie au xviiie siècle, La Roche Maurice, p. 3-20. — *Jarno* : Notes d'archéologie (Coray, Saint-Evarsec, Hanoec, Rumengol, Le Drennec, Kersaint-Plabennec, Laber-Vrac'h), p. 87-97 et 2 pl.

939 **Bulletin de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer**, t. VI, 1900-1903. (Boulogne-sur-Mer, s. d., in-8°, 621 p.) — *E.-T. Hamy* : Thomas de Bouloigne, chirurgien de Charles V et de Charles VI. Enguerrand de Parenty, médecin de Louis XI, p. 29-33. — *H. Rigaux* : Un harpon en os trouvé dans le département du Pas-de-Calais, p. 34-35. — *R. Rodière* : Notre-Dame de Bureuil, p. 59-74. — *A. de Rosny* : Chartes françaises en Angleterre [Eustache III, comte de Boulogne (1120-1125), Thuroldus de Borham, sénéchal (1152) ; prieuré de

Rumilly (1279), Saint-Sauve de Montreuil (1319)], p. 178-184. — *H. Parenty* : Jeanne Le Maire, dame de Presles, origines de Mgr le grand bastard Antoine de Bourgogne, p. 185-189. — *H.-E. Sauvage* : Sur la découverte de monnaies romaines à Marquise, p. 192-195. — *H.-E. Sauvage* : Un faux-monnayeur du IIIe siècle (à Boulogne-sur-Mer). p. 281-285. — *A. Lefebvre* : Récentes découvertes dans les fouilles du château de Belle, p. 338-341. — *H.-E. Sauvage* : Rapport sur les fouilles faites à Boulogne en 1902, p. 342-360. — *E. Rigaux* : Notes sur quelques chartes de Samer, p. 361-369. — *R. Rodière* : La coutume de Beuvrequen (1419), p. 427-450. — *A. de Rosny* : Découverte d'arbres-cercueils à Samer, p. 492-496. — *A. Héron de Villefosse* : Note sur un cachet d'oculiste découvert à Boulogne-sur-Mer, p. 516-518. — *E.-T. Hamy* : Un sondage sur la place Godefroi-de-Bouillon à Boulogne-sur-Mer, p. 551-554. — *A. Lefebvre* : Une pierre milliaire romaine dans le Boulonnais, p. 561-562. — *H.-E. Sauvage* : Note sur quelques marques de potiers gallo-romains recueillies dans le Boulonnais, p. 569-575. — *H.-E. Sauvage* : Note sur quelques monnaies des Morins conservées au musée de Boulogne-sur-Mer, p. 576-579. — *A. Hamy* : Rapport et dénombrement du fief du Wimberq, par Jacquemart Massart en 1441, p. 601-605.

940. **Bulletin de la Société académique du Centre**, 9e année, 1903. (Châteauroux, 1903 ; in-8°, 440 p.) — *Abbé A. Duplaix* : Mémorial de la commune et paroisse de Clemont depuis le XIe siècle, et de la terre et seigneurie de Lauroy depuis le XIVe siècle, p. 135-160, 241-261, 309-340.

941. **Bulletin de la Société archéologique du Gers**, 4e année. (Auch, 1903 ; pet. in-4°, 324 p.) — *Abbé Gaubin* : Barcelonne, p. 32, 245-252 ; V. p. 125-136, 322-326. — *E. Castex* : Coutumes ou for de Pardelhan, p. 71, 97-113 ; V, p. 43-51, 115-125, 221-224. — *Bellanger* : Saint-Orens et son poème, p. 86-97, 134-141 et pl. — Renseignements sur les édifices du diocèse de Lectoure, p. 152-154. — Statues de Saints aux portes de villes [Mirande], p. 155. — *A Lavergne* : J.-F. Bladé, p. 158-171, 254-266 ; V, p. 16-28. — *Ph. Lauzun* : Le château de Balarin (commune de Montréal, Gers), p. 211-225, 266-284 et pl.— *Ch. Palanque* : Une histoire de jeu au XVe siècle [à Lannepax], p. 307-308. = 5e année (Auch, 1904 ; pet. in-4°, 332 p.) — *Ch. Palanque* : Vestiges égyptiens dans le Sud-Ouest de la France, p. 28-39. — *Momméja* : La roue de fortune du château de Mazères, notes pour servir à l'histoire des pavements émaillés du moyen âge, p. 61-83. — *A. Lavergne* : Excursion en Lomagne, p. 138-151. — *Abbé Layleize* : Les peintures de l'église de Saint-Créac, p. 161-165. — Inscription funéraire [romaine, à Auch], p. 177. — *Abbé Dambielle* : Notes sur le château et l'église de Pellefigue, et sur la découverte d'une vieille statue dans un des murs de l'église, p. 185-190. — *J. Gardère* et *Ph. Lauzun* : Le couvent des dominicaines de Pont-Vert ou Prouillan, à Condom, p. 190-198. — *Mastron* : La commanderie de Bonnefont, près Barran, p. 209-221 275-285. — *Ph. Lauzun* : Des fortifications de Mouchan et de

Vaupillon au xv^e siècle, p. 255-259. — *Abbé Dambielle*: Inscription gallo-romaine à Pellefigue, p. 289.

942. **Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude**, t. XIV, année 1903. (Carcassonne, 1903; in-8°, LXXXV-83-200 p.) — 2^e partie : *R. Esparseil* : Excursion aux mines de Mispickel de Salgine, à la grotte de Villanière et aux châteaux de Lastours, p. 3-40. — *A. Blanquier* : Excursion à Sallèles-d'Aude, à Mont-Laurès et au plateau de Levrettes, p. 41-55. = 3^e partie : *D^r P. Courrent* : Tuchan, château d'Aguilar, Nouvelles, Domneuve et Ségure, notice historique, p. 79-166 et 3 pl. — *D^r P. Courrent* : Le crâne trépané de Montlaur et la chirurgie préhistorique, p. 178-188 et pl. — *Cathala* : Notice sur un cimetière gallo-romain et sur les trouvailles faites dans la commune d'Argeliers, p. 189-196.

943. **Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie**, t. IX, années 1900-1904. (Rouen, 1904; in-8°, xx-479 p.) — *Abbé Tougard* : Le lieu de naissance [Eu] de Guy d'Arezzo, p. 28-29. — *A. Tougard* : Les chantres normands de la chapelle du pape (1418-1514), p. 84-91. — *Ch. Bréard* et *A. Tougard* : Un moine du Mont-aux-Malades pensionné par Chales VII, p. 163-164. — *E. Le Corbeiller* : La reddition du château de Saint-Germain-sous-Cailly en 1436, p. 189-192. — *Ch. Bréard* : Séjour de Charles VI au château de Bonneville-sur-Touques en 1394, p. 214-218. — *A. Fiquet* : Anciens documents conservés à la mairie d'Etoutteville (Seine-Inférieure), p. 222-223, — *C^te d'Estaintot* : Bibliographie des travaux de M. Robert-Charles-René-Hippolyte Langlois, comte d'Estaintot (1857-1897), p. 233-254. — *E. Le Corbeiller* : Notice sur le prieuré de Toussaints de Bellencombre, p. 304-316. — *Abbé V. Bourrienne* : Port-en-Bessin pendant la guerre de Cent ans, p. 341-350. — *Ch. Bréard* : Fragment d'un compte de la vicomté de Neufchâtel-en-Bray, pendant l'année 1444-1445, p. 372-377. — *H. Sauvage* : Quittance de réception d'un cerf payé comme redevance féodale [à l'évêque d'Avranches], (27 janvier 1392, v. s.), p. 384-385. — *F. Bouquet* : Publications de M. F. Bouquet relatives à Rouen et au département de la Seine-Inférieure, p. 387-396. — *F. Blanquart* : Construction du château d'Etelan (1494), p. 417-420. — Bibliographie des travaux de M. A. Héron (1877-1903), p. 439-447.

944. **Bulletin de la Société de statistique de l'Isère**, 4^e série, t. VII (XXXIII^e de la collection). (Grenoble, 1904; in-8°, 596 p.) — *Ferrand*: Essai d'histoire de la cartographie alpine pendant les xv^e, xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, p. 5-55. — *G. de Manteyer* : Les origines de la maison de Savoie en Bourgogne (910-1060). La paix en Viennois (Anse, 17 juin 1025) et les additions à la Bible de Vienne (ms. Berne, A 9), p. 87-189.

945. **Bulletin de la Société des antiquaires de France**, 1904. (Paris, s. d.; in-8°, 395 p.) — *J. Tardif* : Notice nécrologique sur Anatole Chabouillet, conservateur honoraire du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale (1814-1899), p. 63-77. — *H. Martin*: Notice nécrologique sur Georges Duplessis, membre de l'Institut, conser-

vateur du Département des estampes à la Bibliothèque nationale(1834-1899), p. 79-91. — *C. Enlart* : De l'antiquité des fenêtres à croisée, p. 102-103. — *Héron de Villefosse* : Fouilles de M. Bullock-Hall dans l'amphithéâtre de Fréjus, p. 107-109.— *Baron de Baye* : Objets en argent trouvés à Bori, (Iméréthie), p. 111. — *J. Déchelette* : Vase à infuser trouvé à Vichy, p. 120-123. — *F. de Mély* : Chevalier armé figuré dans le Sacramentaire de Gellone, p. 125-127. — *F. Moulin* : Antiquités gallo-romaines de Vers, p. 131-132. — *R. Cagnat* : Inscription d'un plat d'argent trouvé à Bari, p. 138-139. — *L. Dumuys* : Ivoires et enseigne de pèlerinage du musée historique d'Orléans, p. 143-147. — *A. Blanchet* : Plombs gallo-romains d'Anse et d'Amiens, p. 149-151.— *H. Omont* : Manuscrit avec indications pour l'illustration, p. 152-154 et pl. — *A. Arnauldet* : Manuscrits de saint Jérôme provenant de Saint-Mesmin de Micy, à la Bibliothèque nationale, p. 163-166. — *J. Maurice* : De la date à laquelle Arles prit le nom de Constantina, p. 169-172. — *P. Monceaux* : Poids à symboles chrétiens, p. 172-173. — *L. Demaison* : Dé à jouer trouvé à Reims; bâtonnet de collyre avec inscription trouvé à Reims, p. 174-176.— *F. de Mély* : Crosse de la cathédrale de Lisieux, p. 177-178, — *F. de Mély* : Provenance du vase Sellières, p. 185. — *J. Toutain* et *A. Blanchet* : Du rite de jeter des pièces de monnaie dans les lacs et sources, p. 186-187.— *A. Naëf* : Signes destinés à indiquer les parties restaurées des monuments, p. 192-193. — *P. Chenon* : Objets antiques trouvés à Châteaumeillant (Cher), p. 198-199. — *E. Durand-Gréville* : Vierge dessinée par Jean Fouquet au musée du Louvre, p. 201-204. — *E. Durand-Gréville* : Jean Bourdichon. p. 204-209. — *P. Arnauldet* : Manuscrits de l'abbaye de Saint-Mesmin de Micy, p. 220-227. — *F. de Mély* : Le diptyque de Melun par Fouquet, p. 228-229 et 234-235. — *E. Durand-Gréville* : François Fouquet, p. 229-231. — *P. Leprieur* : Le diptyque de Melun, par Fouquet, p. 233-234 et 267-268.— *A. Blanchet* : Bulles de plomb pontificales, p. 237-239.— *Aveneau de La Grancière* : Fouilles du nouveau cimetière de Vannes, p. 243-246. — *J. Marquet de Vasselot* : Portrait en émail de Fouquet, p. 251-255. — *F. Moulin et G. Lafaye* : Objets antiques trouvés près d'Hyères et à Lachau, p. 255-257.— *R. Cagnat* : Deux inscriptions latines de Narbonne, p. 266-267. — *E. Espérandieu* : Bas-reliefs mithriaques d'Entrains [Nièvre], p. 288-291. — *A. Pallu de Lessert* : Fouilles faites dans la forêt de Nouvion, p. 296-297. — *E. Espérandieu* : Bas-relief trouvé à La Verune (Gard), p. 298-299. — *J. Roman* : Inscription trouvée à Grenoble, p. 299-300. — *R. Fage* : Portes munies de couppes, p. 305-306. — *J. Roman* : Vervelles à faucons et à chiens, p. 309-311. — *Héron de Villefosse* : Bulle épiscopale en plomb trouvée à Carthage, p. 312. — *Marquis G. de Fayolle* : Deux monuments antiques du musée du Périgord, p. 316-323 et 2 pl. — *H. Omont* : Portrait de Guarino de Verone, p. 323-326.

946. **Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze,** t. XXV, 1903. (Tulle, s. d. in-8°, 470 p.) — *G. Clément-Simon* : Recherches sur l'histoire civile et municipale de Tulle avant l'érection du

consulat, p. 41-88, 383-388. — *J.-B. Poulbrière* : Copie de l'inventaire des titres qui se sont trouvés dans le trésor du château de Pompadour lors de l'arrivée du s[r] Bonotte, au mois d'avril 1765, p. 121-131, 209-216, 315-325. — *Th. Bourneix* : Trois prieurés limousins [Bonneval], p. 177-192, 261-275, 433-457. — *L. de Nussac* : Le pont Milet-Mureau, à Tulle, p. 237-259.

947. **Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois** (Côte-d'Or), années 1902 et 1903. (Semur-en-Auxois, 1904 ; in-8°, 320 p.) — *L. Berthoud* et *L. Matruchot* : Étude historique et étymologique des noms de lieux habités, villes, villages et principaux hameaux du département de la Côte-d'Or, p. 1-238. — *Guitaut*: Les seigneurs du château d'Époisses, p. 268-276. — *Saint-Genis* : Le donjon de Semur-en-Auxois, p. 282-287.

948. **Bulletin de la Société polymathique du Morbihan**, année 1903. (Vannes, 1903; in-8°, 310 et 54 p.) — *J.-M. Le Menè* : Abbaye de Prières, p. 8-80 et 2 pl. — *Aveneau de La Grancière*: Notes archéologiques. Dernières fouilles et trouvailles. Les tumulus Ty-er-Lann (Guern); la pierre de la lande du Guilly; trouvailles gallo-romaines, poteries, objets métalliques, p. 88-96. — *Aveneau de La Grancière* : Le bronze dans le centre de la Bretagne armorique. Une nouvelle sépulture de l'époque du bronze à Malguénac, canton de Cléguérec (Morbihan), le tumnlus du Hêtre, p. 108-112. — *Aveneau de La Grancière* : Fouilles au nouveau cimetière de Vannes (1900-1901). Un moule antique en terre cuite, p. 113-122. — *J.-M Le Menè* : Abbaye de La Joie, p. 123-184 et 2 pl. — *J. Trèvèdy* : La lèpre en Bretagne. Caquins de Bretagne, p. 192-255. — *Z. Le Rouzic* : Carnac, fouilles faites dans la région (1902-1903), p. 256-266. — *Morel*: Sur quelques monnaies romaines trouvées dans la commune de Nivillac, p. 11-12.

949. **Bulletin du musée historique de Mulhouse**, XXVI, année 1902. (Mulhouse, 1903; gr. in-8°, 113 p.) — *K. Gutmann*: Fränkische Steinsärge in Bergholz, p. 5-16 et 3 pl. — *F. Kessler* : La chapelle de Saint-Gangolphe, p. 17-25 et 2 pl. — *E. Benner* : Le prieuré de Citeaux ou l'ancienne cour colongère de Lutterbach, p. 26-31. = XXVII, année 1903. (Mulhouse, 1904; gr. in-8°, 121 p.) — *E. Benner* : Rapport sur la découverte d'un sarcophage mulhousien, p. 5-9 et pl.

950. **Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne**, 2[e] série, 1903. (Clermont-Ferrand, 1903; in-8°, 540.) — *J.-M. Bielawski* : Une page de la préhistoire dans le Puy-de-Dôme, p. 464-466.

951. **Bulletin trimestriel de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot**, t. XXVIII. (Cahors, 1903; in-8°, 299 p.) — *E. Albe* : Notes sur l'abbaye de Leyme (suite), p. 3-9. — *V. Fourastié* : Privilèges, franchises et libertés de la ville de Sainte-Spérie (suite), p. 10-19. — *E. Depeyre* : Les tribulations de Guillaume de Bonnes-Mains, bourgeois de Figeac, ambassadeur du roi de France aux pays d'Outre-mer en l'année 1327, p. 20-32. — *L. Esquieu* : Essai d'un armorial Quercynois, p. 37-63, 123-138, 168-204, 230-252. — *E. Albe*: Statuts du

chapitre de Cahors, fragments inédits, p. 105-112. — *L. de Vallon* : Gigouzac, p. 253-260. — *J. Daymard* : Excursion à Luzech, recherche de l'emplacement d'Uxellodunum, p. 261-263.— *J. Girma* : Bibliographie du Lot, année 1903, p. 284-289.

952. **Bulletins de la Société dunoise**, t. X (1901-1904). (Châteaudun, 1904 ; in-8°, 449 p.) — *Abbé Chapron* : Courtalain (suite), p. 24-59. — *Abbé Peschot* : La Touche-Hersant, recherches historiques et généalogiques, p. 71-111 et 2 pl. — *Abbé Marquis* : Brou et son passé, p. 171-188 et 2 pl.— *Abbé Ch. Juteau* : Excursion dans le canton de Cloyes, p. 267-276.— *Abbé Thiercelin* : Sceau de la Sainte-Chapelle de Châteaudun, p. 285-289. — *Abbé Chapron* : La Grande-Touche, ou Touche-Boisselet en Unverre, p. 300-312. — *Abbé Chapron* : La seigneurie de la Petite-Touche, en Unverre, p. 357-363. — *M. Vallée* : Quelques trouvailles faites dans l'ancien cimetière de Saint-Jean (à Châteaudun), p. 364-368. — *A.B.* : Les statues de la Sainte-Chapelle de Châteaudun, p. 393-404 et 8 pl. — *Abbé Peschot* : Excursion à La Vardin, Montoire et Troo, p. 411-433.

953. **Comité archéologique et historique de Noyon.** Comptes rendus et mémoires lus aux séances, t. XIX. (Chauny, 1904 ; in-8°, XXXIII-294 p.). — *A. Ponthieux* : Histoire de l'abbaye de Saint-Barthélemy de Noyon, p. 1-34. — *F. Brière* : Les reliques de saint Éloi et leurs authentiques, p. 35-54 et pl. — *A. Baudoux* : Les évêques de Noyon (suite), p. 55-109. — *E. Muller* : Quelques remarques nouvelles sur l'Évangiliaire de la cathédrale de Noyon au point de vue de la paléographie et de la déclamation liturgique, p. 239-246 et pl.

954. **Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde**, 15[er] Jahrgang 1903. Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine, 15[e] année 1903. (Metz, 1903 ; in-4°, III-558 p.) — *E. Müsebeck* : Zoll und Markt in der ersten Hälfte des Mittelalters, p. 1-32. — *J.-P. Kirch* : Die Leproserien Lothringens, insbesondere die Metzer Leproserie S. Ladre bei Montigny, p. 46-109. — *R. Forrer* : Keltische Numismatik der Rhein-und Donaulande (suite), p. 110-157. — *G. Wolfram* : Zur Metzer Bischofgeschichte während der Zeit Kaiser Friedrichs I, p. 207-217. — *Wichmann* : Ueber die Maren oder Mertel in Lothringen, mit einem Bericht über die Ausgrabungen des Herrn Colbus in Altrip, p. 218-262 et 11 pl. — *E. Huber* et *E. Paulus* : Coup d'œil historique sur les origines de Sarreguemines jusqu'au XIII[e] siècle, p. 263-277. — *G. Wolfram* : Ungedruckte Papsturkunden der Metzer Archive (1123-1197), p. 278-323.— *J. B. Keune* : Sablon in römischer Zeit, p. 324-460 et 24 pl. — *H. V. Sauerland* : Ein Zeugnis für den Leiter der Metzer Domschule vom Jahre 1363, p. 466-467. — *H. V. Sauerland* : Vatikanische biographische Notizen zur Geschichte des XIV und XV Jahrhunderts. Neue Folge (Leovold von Northof ; Lupold von Bebenburg ; le cardinal Robert de Genève [Clément IV] ; Nicolas Spinelli, sénéchal de Provence ; Gerhard Grote, de Deventer ; Pierre de Luna [Benoît XIII], Marsilius de Inghen, recteur de l'Université de Paris ; Barthélemy

Prignani [Urbain VI] ; Henri de Langenstein, alias de Hassia ; Mathieu de Cracovie, évêque de Worms ; Gobelin Persone), p. 468 à 474.— *J. B. Keune*: Grabfund der Bronzezeit aus Pepinville bei Reichersberg. — *J. B. Keune*: Vorgeschichtliche Bronze-Gegenstände aus der Sammlung des Marquis Villers auf Burgesch in Lothringen, p. 477-478 et pl. — *J. B. Keune*: Inschriftsockel von der Citadelle zu Metz, p. 479-480 et pl. — *J. B. Keune*: Friedhof der frühen Völkerwanderungszeit auf dem Bann von Metrich, p. 480-481 et pl. — *E. Schramm*: Die Keller des Metzer Bischofpalastes, p. 482-483 et 2 pl. — *E Schramm* : Die Reste einer Römerbrücke bei Magny. Ferme Champenois bei Vernéville, p. 483 et pl. — *Tim. Welter* : Die Kochäcker im Vogesengebirge zu gallo-römischer Zeit, p. 483 et pl.

955. **Mémoires de l'Académie de Nîmes,** 7e série. t. XXVI. Année 1903. (Nîmes, s. d. ; in-8°, cxv-223 p.) — Cte *E. de Balincourt*: Deux livres de raison du xve siècle. Les Merles de Beauchamps, p. 1-78. — *J. Simon*: Bibliographie du département du Gard, p. 87-95. = Supplément. — *C. Nicolas* : Histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint Gilles, par Jean Raybaud, avocat et archivaire de ce prieuré. p. 1-146.

956. **Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon**, 4e série, t. IX. Années 1903-1904. (Dijon, 1905 ; in-8°, 30-CLV-399 p.)— *Dumay* : Curés de paroisses, dépendant de l'abbaye de Bèze (1052-1786), p. CXXII-CXXVI. — *C. Oursel* : Courtépée, Papillon. Voyages en Bourgogne, p. 67-175. — *H. Chabeuf*: La croix vivante du musée de Beaune [L'Hortus deliciarum et l'album de Villard de Honnecourt], p. 213-230.

957. **Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne**, 2e série, t. VI, 1902-1903. (Châlons-sur-Marne, 1904 ; in-8°, 220 et v-163 p.) — *Mauget* : Découverte d'une verrerie d'art gallo-romaine aux Houis, écart de Sainte-Menehould, p. 97-109 et 2 pl. — *C. Blondiot*: Voies romaines de Châlons au Perthois, p. 119-123. — *J. Berland* : Table générale alphabétique des travaux de l'ancienne Académie de Châlons et des Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, v-163 p.

958. **Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,** 7e série, VIIIe volume, 1903-1904. (Besançon 1905 ; in-8°, LV-336 p.) — *Abbé P. Druot* : La voie romaine du Rhin et ses stations dans les cantons de Baume-les-Dames et de Clerval (Doubs), p. 45-80 et 2 pl. — Vte *A. de Truchis de Varennes* : Les ruines du château de Cicon, p. 116-125. — *A. Vaissier* : Un dieu des jardins (sculpture gallo-romaine) et l'Oenochoé priapique (en verre) du musée de Besançon, p. 131-137 et pl.

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

# BIBLIOGRAPHIE

## LIVRES NOUVEAUX

959. Achard (Abbé A.). Mémoire sur les reliques de saint Georges, premier évêque du Puy et de saint Hilaire, évêque de Poitiers. — Caen, Delesques, 1905; in-8°, 28 p. (Extrait du *Compte rendu du 71° Congrès archéologique de France.*)

960. Alaus (Paul) et Cassan (Abbé). Cartulaire des abbayes d'Aniane et de Gellone. Cartulaire de Gellone. Tables. — Montpellier, Impr. centrale du Midi, 1905; in-4°, 114 p. (Société archéologique de Montpellier.)

961. Amador de Los Rios y Villalta (R.). Monumentos arquitectonicos de Espana. Cuad. 6 y 7. — Madrid, E. Martin y Gamoneda, 1905; in-8°. (3 pes.)

962. Amardel (G.). Les monnaies de Nîmes coupées. — Narbonne, impr. de Gaillard, 1905; in-8°, 16 p. (Extrait du *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne.*)

963. Armbrust (Ludw.). Geschichte der Stadt Melsungen bis zur Gegenwart, hrsg. mit Unterstützung des Magistrats der Stadt Melsungen, Verein für Hessische Geschichte und Landeskunde. — Cassel, G. Dufayel 1905; in-8°, xii-330 p., 2 pl. et 1 carte. (6 m.)

964. Asseburg (Egbert von der). Asseburger Urkundenbuch. Urkunden und Regesten zur Geschichte des Geschlechtes Wolfenbüttel-Asseburg und seiner Besitzungen. 3 Thl., bis zum J. 1500. — Hannover, Hahn, 1905; in-8°, v-593 p. et pl. (25 m.)

965. Aubry (Pierre). Esquisse d'une bibliographie de la chanson populaire en Europe. — Paris, Picard, 1905; gr. in-8°, 39 p.

966. Aveneau de La Grancière. Chambres souterraines artificielles. Rapprochement entre les grottes armoricaines et celles récemment découvertes de Tarn-et-Garonne. — Vannes, impr. de Galles, 1905; in-8°, 8 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. polymathique du Morbihan.*)

967. Bappert (J. F.). Richard von Cornwell, seit seiner Wahl zum deutschen König, 1257-1272. — Bonn, P. Hanstein 1905; in-8°, viii- 144 p. (2 m. 50)

968. Baudouin (Marcel) et Lacouloumère (G.). Découverte d'un mégalithe funéraire sous tumulus au Morgaillon-en-Saint-Martin-de-Brem

(Vendée). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1905; in-8°, 20 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhistorique de France.*)

969. Beauchesne (M^is de) et Lefèvre-Pontalis (Eugène). Le château de Lassay (Mayenne), étude historique et archéologique.— Mamers, Fleury et Dangin, 1905; in-8°, 41 p. (Extr. de la *Revue historique et archéologique du Maine.* LVII.)

970. Beaupré (C^te J.). Note sur des galets portant des traces d'usage et désignés sous les noms de broyons et de molettes. — Le Mans, impr. de Monnoyer,1905; in-8°, 8 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhistorique de France.*)

971. Bédier (Joseph). Le Roman de Tristan. t. II. Introduction. — Paris, F. Didot, 1905 ; in-8°, 471p. (Société des anciens textes français.)

972. Beeker. Geschichte der Stadt Hagenau. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1905; in-8°, III-17 p. (Aus *Das Reichsland Elsass-Lothringen.* — Städte und Burgen in Elsass-Lothringen. IX.)

973. Bernhardt (E.). Bruder Berthold von Regensburg, ein Beitrag zur Kirchen-Sitten und Literaturgeschichte Deutschlands im XIII Jahrh. — Erfurt, H. Güther, 1905; in-8°, III-II-73 p. (1 m. 50.)

974. Blochet (E.). Bibliothèque nationale. Catalogue des manuscrits persans de la Bibliothèque nationale. T. 1, n^os 1-720. — Paris, Leroux, 1905; in-8°, VII-411 p.

975. Blume (Clem.) und Bannister (H. M.). Analecta hymnica medii aevi. XLVII. Tropi graduales. Tropen des Missale im Mittelalter. I. Tropen zum Ordinarium Missae, aus handschriftlichen Quellen hrsg.— Leipzig, O. R. Reisland, 1905; in-8°, 424 p. (13 m.)

976. Bode (Geo.). Urkundenbuch der Stadt Goslar und der in und bei Goslar belegenen geistlichen Stiftungen. 4 Tl. 1336 bis 1365. — Halle. O. Hendel, 1905; in-8°, XXXV-831 p. (Geschichtsquellen der Prov. Sachsen, hrsg. von der histor. Commission für die Provinz. Sachsen XXXII.) (18 m.)

977. Bohnenberger (Carl). Die alemannisch-fränkische Sprachgrenze vom Donon bis zum Lech. — Heidelberg, C. Winter, 1905; in-8°, 78 p. et carte. (Aus *Zeitschrift für hochdeutsche Mundarten.*)

978. Borghesi (P.) Petrarch and his influence on English literature. — Bologna, N. Zanichelli, 1905; in-16. (3 l.)

979. Borrelli de Serres (Colonel). — Livre de dépenses d'un dignitaire de l'église de Paris en 1248, fragment. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1904; in-8°, 30 p. (Extr. *des Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris.*)

980. Borries (E. von). Geschichte der Stadt Strassburg. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1905; in-8°, III-81 p. (Aus *Das Reichsland Elsass-Lothringen.* — Städte und Burgen in Elsass-Lothringen. V.)

981. Bourdon (Pierre). L'art roman. — Melun, impr. administrative 1905; in-8°, 27 p. (Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts, Musée pédagogique, service des projections. Notices sur les vues.)

982. Bourgeois (L'abbé C.). Recherches historiques sur Damery. — Châlons. impr. de O' Toole, 1905; in-8°, v-294 p.

983. Bourloton (Edgar). La nomination des évêques au xv° siècle. Frédéric de Saint-Séverin, évêque de Maillezais (1481-1511). — Vannes, Lafolye frères, 1905; in-8°, 18 p. (Extr. de la *Rev. du Bas-Poitou.*)

984. Bruel (François-L.). Inventaire de meubles et de titres trouvés au château de Josselin à la mort du connétable de Clisson (1407). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905; in-8°, 53 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*)

985. Brugerette (J.). Les grands papes. Innocent III et l'apogée du pouvoir pontifical. — Paris, Bloud, 1905; in-16, 64 p. (Science et religion. Études pour le temps présent. 353.)

986. Brugerette (J.). Grégoire VII et la réforme du xi° siècle. — Paris, Bloud, 1905; in-16, 64 p. (Science et religion. Études pour le temps présent. 352.)

987. Brugger (Ernst). Alain de Gomeret, ein Beitrag zur Arthürischen Namenforschung. — Halle a. S., M. Niemeyer, 1905; in-8°, 44 p. (Aus *Romanischen Sprachen und Literaturen, Festschrift Heinrich Morf dargebracht.*).

988. Bruyant (Pierre). Les armoiries de Nogent-le-Rotrou et de ses anciens seigneurs. — Bellême (Orne), impr. de Levayer, 1905; in-8°, 26 p.

989. Buléon (Abbé J.). Histoire liturgique de l'Imaculée-Conception. — Vannes, impr. de Lafolye frères, 1905; in-8°, 24 p.

990. Cabrol (Dom F.). Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie. Fascicule 8: Anges-Antiphone. — Paris Letouzey et Ané, 1905; gr. in-8°, col. 2145-2464.

991. Cadiergues (Dr Georges). Histoire de la seigneurie de la Capelle-Merlival (la Capelle-Merlival, Saint-Maurice Labathude et Rudelle) depuis ses origines jusqu'à 1789. — Cahors, Girma, 1906; in-8°, xc-276 p.

992. Canon (Victor). Précis d'histoire de la finance française depuis ses origines jusqu'à nos jours. — Paris, l'auteur, 1905; in-8°, xvi-274 p.

993. Cardon (Abbé) et Bocquet (E). Notice sur le village de Tugny et son vieux château. — Ham, impr. de Juniet-Rasse, 1905; in-8°, 319 p.

994. Carpentier (Henry-Fernand). Notice sur la commune de Jeantes-la-Ville, canton d'Aubenton, arrondissement de Vervins (Aisne). — Rethel, Huet-Thiérard, 1905; in-8°, 83 p.

995. Cassan (Abbé) et Meynial (E.). — Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone. Cartulaire d'Aniane. Tables. — Montpellier, impr. centrale du Midi, 1905; in-4°, 94 p. (Soc. archéologique de Montpellier.)

996. Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs. T. 22 : Ca'da Mosta-Campaux. — Paris, Impr. nationale, 1905; in 8°, 1180 col.

997. Chagny (André). Les syndics de la ville de Bourg et la corporation des bouchers de 1445 à 1550. — Bourg, impr. du Journal, 1905; in-8°, 52 p.

998. Champion (Pierre). Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne, contribution à l'histoire de Jeanne d'Arc et à l'étude de la vie militaire et privée au xv^e siècle. — Paris, H. Champion, 1905 ; in-8°, xix-307 p.

999. Chaperon (Jules). Recherches historiques sur Saint-Pierre-en-Demueyes, abbaye cistercienne du xii^e siècle. — Draguignan, impr. de Latil, 1905 ; in-16, vii-32 p.

1000. Charasson (Abbé A.). Un curé plébéien au xii^e siècle. Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne (1191-1202), prédicateur de la quatrième croisade, d'après les contemporains et les chroniques du temps. — Paris, de Rudeval, 1905 ; in-18, 224 p.

1001. Christian (Arthur). Études sur le Paris d'autrefois. II. Les juges, le clergé. — Paris, Champion, 1905 ; in-8°. (4 fr.)

1002. Clinch (G.). Handbook of English antiquities. — London, L. U. Gill, 1905 ; in-8°. (6 sh. 6 d.)

1003. Clouzot (Henri). Cens et rentes dus au comte de Poitiers à Niort au xiii^e siècle. — Paris, Champion, 1904 ; in-8°, 71 p.

1004. Clouzot (Henri). Les marais de la Sèvre-Niortaise et du Lay du x^e à la fin du xvi^e siècle.— Paris, Champion, 1904 ; in-8°, 287 p. et cartes.

1005. Colas (Émile). Voyage linguistique, ou Explication sur la préhistoire du Périgord et du Sarladais. Recherches sur les noms de lieux ou d'hommes du Périgord, et dictionnaire des mots patois périgourdins, avec l'origine et l'historique de ces mots. — Paris, Vic et Amat, 1905 ; in-12, xi-216 p.

1006. Congrès de l'association française pour l'avancement des sciences. (Cherbourg, 1905). Cherbourg et le Cotentin. — Cherbourg, impr. de Le Maout, 1905 ; gr. in-8°, iv-696 p.

1007. Constans (Léopold). Le Roman de Troie, par Benoît de Sainte-Maure. T. I^er. — Paris, F. Didot, 1904 ; in-8°, xi-472 p. (Soc. des anciens textes français.)

1008. Cook (T. A.). Old Provence. — London, Rivingtons, 1905 ; 2 vol., in-8°. (16 sh.)

1009. Couret (C^te). Notice historique sur l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, depuis son origine jusqu'à nos jours (1099-1905). 2^e édition revue et augmentée. — Paris, 20, rue du Regard, 1905 ; in-8°, 522 p.

1010. Cuissard (Ch.). Le vin orléanais dans la poésie et dans l'histoire. — Orléans, impr. de Gout, 1905 ; in-8°, 51 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*.)

1011. Dechelette (Joseph). Marques de potiers trouvées à Narbonne. — Paris, Impr. nationale, 1905 ; in-8°, 7 p. (Extr. du *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*.)

1012. Dechelette (Joseph). Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise). — Paris, Picard, 1904 ; 2 vol. in-4°, vi-312 et 384 p. et pl.

1013. Deegen. Geschichte der Stadt Saalfeld, Ostpr. — Elbing, P. Ackt, 1905 . in-8°, x-326-144 p. (5 m.)

1014. Delmont (T.). Gaston Paris et son François Villon. — Arras, Sueur-Charruey, 1905 ; in-8°, 48 p. (Extr. de la *Rev. de Lille.*)

1015. Denys le Chartreux. Opera omnia. XXX. Sermones de tempore. Pars II. — Freiburg i. B., Herder, 1905 ; in-8°, 698 p. (12 m.)

1016. Depoin (J.). Liber testamentorum sancti Martini. Reproduction annotée du manuscrit de la Bibliothèque nationale. — Paris, Picard et fils, 1905 ; in-8°, xv-125 p. (Publications de la conférence des sociétés historiques du département de Seine-et-Oise.)

1017. Deville (Étienne). Notices sur quelques manuscrits normands conservés à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. IV. Analyse d'un ancien cartulaire de l'abbaye de Saint-Étienne, de Caen. V. Manuscrits lexoviens. VI. Histoire du prieuré du Plessis-Grimould. — Évreux, impr. de l'Eure, 1905 ; in-8°, 58, 12 et 10 p.

1018. Doigneau (A.). Sur un bois de cerf néolithique ayant été utilisé comme support (banc, escabeau, etc.). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1905 ; in-8°, 4 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhistorique de France.*)

1019. Donadoni (Eugenio). Sull' autenticità di alcuni scritti reputati danteschi. — Palermo, A. Reber, 1905 ; in-8°, 110 p. (3 l.)

1020. Drummond (J. Douglas). Studien zur Kriegsgeschichte Englands im 12 Jahrh. Dissertation. — Berlin, G. Nauck, 1905 ; in-8°, 96 p. (1 m. 80.)

1021. Du Bourg (Dom). Vie monastique dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés aux différentes périodes de son histoire. — Paris, 5, rue Saint-Simon, 1905 ; in-8°, 56 p. (Extr. de la *Rev. des questions historiques.*)

1022. Dubus (A.). Note sur la découverte de silex eolithiques dans le pays de Bray. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1905 ; in-8°, 4 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhistorique de France.*)

1023. Duchesne (Gaston). Histoire de l'abbaye royale de Lonchamp. — Paris, Charles, 1905 ; in-8°, ii- 225 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. hist. d'Auteuil et de Passy.*)

1024. Dudden (F. H.). Gregory the Great. — London, Longmans, 1905 ; 2 vol in-8°. (1 £ 10 sh.)

1025. Duhamel (Maurice). Essai sur la littérature bretonne ancienne. — Paris, E. Sansot, 1905 ; in-18. (1 fr. 50.)

1026. Durand (Abbé François). Nemausiana, 1er fascicule. — Nîmes, Impr. générale, 1905 ; in-8°, 96 p. et carte.

1027. Durrieu (P.). Les souvenirs historiques, dans les manuscrits à miniatures, de la domination anglaise en France au temps de Jeanne d'Arc. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°, 25 p. (Extrait de l'*Annuaire Bull. de la soc. de l'hist. de France.* 1905.)

1028. Ebersolt (Jean). Miniatures byzantines de Berlin. — Paris, Leroux 1905 ; in-8°, 16 p. (Extrait de la *Rev. archéologique.*)

1029. Eckerth (W.). Das Waltherlied. Gedicht in mittelhochdeutscher Sprache. — Halle, M. Niemeyer, 1905 ; in-8°, iii-45 p. (1 m.)

1030. Engel (Arthur) et Serrure (Raymond). Traité de numismatique

du moyen âge. T. III : Depuis l'apparition du gros d'argent, jusqu'à la création du thaler. — Paris, Leroux, 1905 ; in-8°, p. 945-1460.

1031. Engerrand (Georges). Six leçons de préhistoire avec une préface de L. Capitan. — Paris, Schleicher frères, 1905 ; in-16. (3 fr. 50).

1032. Ernst (Joh.). Papst Stephan I und der Ketzertaufstreit. — Mainz, Kirchheim, 1905 ; in-8°, x-116 p. (Forschungen zur christlichen Literatur- und Dogmengeschichte. V.)

1033. Esallner (Rob.). Quellenbuch zur vaterländischen Geschichte. — Hermannstadt, W. Krafft, 1905 ; in-8°, xii-296 p.

1034. Étienne (L.). Histoire de la littérature italienne depuis ses origines jusqu'à nos jours. — Paris, Hachette, 1905 ; in-16, x-608 p.

1035. Eusèbe. Histoire ecclésiastique Livres I-IV. Texte grec et traduction française par Émile Grapin. — Paris. Picard, 1905 ; in-16, viii-524 p. (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme.)

1036. Evetts (B.). History of the patriarchs of the coptic church of Alexandria II : Peter I to Benjamin I (661). Arabic text edited, translated and annotated. — Paris, F. Didot 1905 ; gr. in-8°, p. 383-518. (Patrologia orientalis, publiée sous la direction de R. Graffin et F. Nau. I, 4.)

1037. Fage (René), Leroux (Alfred), Jouhanneaud (Camille) et Ducourtieux (Paul). — Louis Guibert (1810-1904). Notice biographique, l'œuvre historique ; nécrologie ; bibliographie. — Limoges, Ducourtieux et Gout, 1905 ; in-18, 123 p., portrait.

1038. Falk (Frz.). Die Bibel am Ausgange des Mittelalters, ihre Kenntnis und ihre Verbreitung. — Köln, J. P. Bachem, 1905 ; in-8°, 99 p. (1 m. 80.)

1039. Farinelli (Arturo). Dante nell' opere di Christine de Pisan. — Halle a. S., M. Niemeyer, 1905 ; in-8°, 36 p. (Aus *Romanischen Sprachen und Literaturen. Festschrift Heinrich Morf dargebracht.*)

1040. Féaux (Maurice). Catalogue du musée du Périgord, série A : Collections préhistoriques — Périgueux, impr. de Joucla, 1905 ; in-8°, xix-252 p.

1041. Fedele (Pietro). Tabularium S. Praxedis. — Rome, Loescher, 1905 ; in-8°, 127 p. (5 l.)

1042. Ferguson (G. D.). Lectures on the history of the middle ages. — Kingston, Uglow, 1905 ; in-8°. (10 sh.)

1043. Filliozat (Marius). Haches à tête en Loir-et-Cher. — Vendôme, impr. de Vilette, 1905 ; in-8°, 8 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. archéol., scientifique et littéraire du Vendômois.*)

1044. Folz (Aug.). Kaiser Friedrich II und Papst Innocenz IV. Ihr Kampf in den J. 1244 und 1245. — Strassburg, Schlesier und Schweikhardt, 1905 ; in-8°, 158 p. (6 m.)

1045. Forot (Victor). Étude sur les ruines gallo-romaines de Tintignac, commune de Naves (Corrèze). — Tulle, impr. de Crauffon, 1904 ; in-8°, 126 p.

1046. Forster (R. H.). In old Northumbria. — London, J. Long, 1905 ; in-8°. (3 sh. 6 d.)

1047. Friedberg (B.). Die Familie Landau, ihre Genealogie und ihr literarisches Wirken von xiv Jahrh. bis auf die Gegenwart, nach den Quellen bearbeitet. — Frankfurt a. M., J. Kauffmann, 1005; in-8°, 24 p. et pl.

1048. Fustel de Coulanges. Histoire des institutions politiques de l'ancienne France. La Monarchie franque. 2e édition. — Paris, Hachette, 1905; in-8°, ii-659 p.

1049. Garnier (Joseph) et Gauthier (Jules). Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Côte-d'Or. Série G. Clergé séculier, nos 1025-2126. T. II. — Dijon, impr. de Darantière, 1905; in-4°, 434 p.

1050. Garsonnin (Dr). Notes sur l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans. Le personnel de l'hôpital. — Orléans, impr. de Gout, 1905; in-8°, 43 p. (Extr. des *Mémoires de la Soc. d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.*)

1051. Gaspar Remiro (M.). Historia de Murcia musulmana. — Zaragoza, A. Uriarte, 1905; in-4°. (10 pes.)

1052. Gaudefroy (Léon). Monographie de Bayonvillers. — Amiens, impr. de Yvert et Tellier, 1905; in-8°, ii-119 p.

1053. Geny (Abbé). Geschichte der Stadt Schlettstadt. — Strassburg, J. H. Heitz, 1905; in-8°, iii-14 p. (Aus : *Das Reichsland Elsass-Lothringen.* Städte und Burgen in Elsass-Lothringen. X.)

1054. Gerland (Ernst). Geschichte der Frankenherrschaft in Griechenland. II. Geschichte des lateinischen Kaiserreiches von Konstantinopel 1 Tl. Geschichte der Kaiser Balduin I und Heinrich. Unter Benützung eines Manuskriptes von Carl Hopf. — Homburg, E. Gerland, 1905; in-8°, vii-264 p.

1055. Gilbert (C.). Cathedral cities of England. — London, W. Heinemann, 1905; in-8°.

1056. Gillet. Une lampe en pierre trouvée à Billancourt (Seine), à la base du quaternaire inférieur. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1905; in-8°, 4 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhistorique de France.*)

1057. Gilliodts van Severen (L). Cartulaire de l'ancienne estaple de Bruges, t. II. — Bruges, L. D. Plancke, 1905; in-8°. (15 fr.)

1058. Göller (Emil). Der Liber taxarum der päpstlichen Kammer, eine Studie über seine Entstehung und Anlage. — Rom, Loescher, 1905; in-8°, 105 p.

1059. Graf (Geo.). Der Sprachgebrauch der ältesten christlich-arabischen Literatur, ein Beitrag zur Geschichte des Vulgär-arabisch. — Leipzig, O. Harrassowitz, 1905; gr. in-8°, viii-124 p.

1060. Grégoire de Tours. Bibliothèque nationale. Département des manuscrits. Histoires des Francs de Grégoire de Tours, ms. de Beauvais, reproduction réduite du ms. en onciale latin 17654. — Paris, E. Leroux, 1905; in-8°, 199 ff. (20 fr.)

1061. Guénard (E.). Le patois de Courtisols; ses rapports avec les

patois marnais. — Châlons-sur-Marne, impr. de l'Union républicaine 1905; in-8°, 381 p.

1062. Guibert (Louis). Les lépreux et léproseries de Limoges. — Limoges, Ducourtieux, 1905; in-8°, 148 p.

1063. Guiffrey (Jules). Les Gobelin, teinturiers en écarlate au faubourg Saint-Marcel. — Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1904; in-8°, 96 p., tableau et pl. (Extr. des *Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile de France.* XXXI)

1064. Guyot (A.-M.) L'Immaculée-Conception dans la poésie liturgique du moyen âge et dans les vieux cantiques français. — Vannes, Lafolye frères, 1905; in-8°, 48 p.

1065. Haenselmann (Ludwig). und Mack (Heinrich). — Urkundenbuch der Stadt Braunschweig. III Bd.: 1321-1340. 3 Abthl. Register und Pläne. — Berlin, C. A. Schwetschke, 1905; in-8°, xiii p. et p. 529-731.

1066. Haillant (N.). Les formes originales des noms de lieux vosgiens et leurs formes officielles. — Paris, Bouillon, 1905; in-8°, 127 p. (Extr. des *Annales de la Soc. d'émulation des Vosges.*)

1067. Halphen (Louis). La vie de saint Maur. Exposé d'une théorie de M. Auguste Molinier. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905; in-8°, 11 p. (Extr. de la *Rev. historique.*)

1068. Hamy (E.-T.). Le royaume de Tunis en 1271 (Étude de géographie historique). — Paris, Impr. nationale, 1905; in-8°, 16 p. (Extr. du *Bull. de géographie historique et descriptive*, 1905.)

1069. Hardegen (Friedrich). Imperialpolitik König Heinrichs II von England. — Heidelberg, C. Winter, 1905; in-8°, 72 p. (Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte. XII.) (2 m.)

1070. Hartmann (Mor.). Geschichte der Handwerkerverbände des Stadt Hildesheim im Mittelalter, I. Die äussere Geschichte. 2 Tl. Das innere Leben. — Hildesheim, A. Lax. 1905; in-8°, 89 p. (Beiträge für die Geschichte Niedersachsens und Westfalens. I.) (1 m 80.)

1071. Hausmann (S.) und Polaczek (E.). Denkmäler der Baukunst im Elsass vom Mittelalter bis zum 18 Jahrh. Monuments d'architecture de l'Alsace. 15-18 Lfg. — Strassburg, W Heinrich, 1905; in-fol., 20 pl. (12 m.)

1072. Heldmann (Carl). Rolandsspielfiguren, Richterbilder oder Königsbilder? Neue Untersuchungen über die Rolande Deutschlands mit Beiträgen zur mittelalterlichen Kultur, Kunst-und Rechtsgeschichte. — Halle a. S., M. Niemeyer, 1905; in-8°, iii-210 p. et pl. (6 m.)

1073. Hellmann (S.). Sedulius Scottus. I. Sedulius Scottus, Liber de rectoribus christianis. II. Das Kollektaneum des Sedulius Scottus in dem Kodex Cusanus C 14 nunc 37. III. Sedulius und Pelagius. — München, C. H. Beck, 1905; in-8°, xv-203 p. (Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters. I.) (15 m.)

1074. Helmken (F. T.) Der Dom zu Coeln, seine Geschichte und Bauweise,

Bildwerke und Kunstschätze, 5 durchgeseh. und ergänzte Aufl., ein Führer für die Besucher. — Köln, J. und W. Boisserée, 1905 ; in-8°, VIII-175 p.

1075. HINOJOSA (E. DE). El regimen señorial y la cuestion agraria en Cataluña durante la Edad media. — Madrid, Fortanet, 1905 ; in-8°, (7 pes.)

1076. HÖLSCHER (Geo.). Der Kölner Dom, seine Geschichte und Beschreibung. — Köln, Hoursch und Bechstedt, 1905 ; in-8°, 48 p.

1077. HOLTHAUSEN (F.). Cynewulf's Elene, mit Einleitung., Glossar, Anmerkungen und der latein. Quelle hrsg. — Heidelberg, C. Winter, 1905 ; in-8°, XVI-99 p. (Alt-und mittelenglische Texte. IV.)

1078. HOUDARD (Georges). La cantilène romaine, étude historique. — Paris, Fischbacher, 1905 ; in-8°, 119 p. (5 fr.)

1079. HOULÉ (A.). Notice-Étude sur une statère découverte dans une sépulture du cimetière franc de Bury (Oise). – Beauvais, Impr. centrale administrative, 1905 ; in-8°, 12 p.

1080. IMME (Th.). Die Ortsnamen des Kreises Essen und der angrenzenden Gebiete. — Essen, Histor. Verein, 1905 ; in-8°, 72 p. (Beiträge zur Geschichte von Stadt un Stift Essen. XXVII.) (1 m. 50.)

1081. IWEINS (Le P. H.-M.). Les grands ordres religieux. Les Frères prêcheurs. — Paris, Bloud, 1905 ; in-16, 63 p. (Science et religion. Études pour le temps présent, 354.)

1082. JACOB (Eug.). Johannes von Capistrano. II Thl. Die auf der königl.- und Universitätsbibliothek zu Breslau befindl. handchriftl. Aufzeichnungen von Reden und Tractaten Capistrans. 1 Folge : Speculum clericorum. De erroribus et moribus christianorum cum libello qui inscribitur : Planctus multorum christianorum ; Planctus super errores religiosorum. Sermones in synodo Wratislaviensi praedicati. — Breslau, M. Woyvod, 1905 ; in-8°, 466 p. (5 m.)

1083. JACOBI. Das Kastell Feldberg. — Heidelberg. O. Petters, 1905 ; in-4°, 56 p. et 11 pl. (10 m.)

1084. JADART (Henri). Quelques anciennes statues des églises rurales du diocèse de Reims (Marne et Ardennes) — Reims, impr. de l'Académie, 1905 ; in-8°, 16 p. (Extr. des *Travaux de l'Acad. de Reims*. CXVII.)

1085. JEANJAQUET (Jules). Un document inédit du français dialectal de Fribourg au XV° siècle. — Halle a. S., M. Niemeyer, 1905 ; in-8°, 26 p. (Aus *Romanischen Sprachen und Literaturen, Festschrift Heinrich Morf dargebracht.*)

1086. JOANNE (P.). Belgique et Hollande. — Paris, Hachette, 1905 ; in-16, XLII-458 p. et pl. (7 fr. 50.)

1087. JOANNE. Itinéraire général de la France.Dauphiné. — Paris, Hachette, 1905 ; in-16, 510 p. et pl.

1088. JOANNE (P.). Itinéraire général de la France. Pyrénées. — Paris, Hachette, 1905 ; in-16, XLII-446 p.

1089. JOANNE (P.). Itinéraire général de la France. Vosges, Alsace et Forêt-Noire. — Paris, Hachette, 1905 ; in-16, 398 p. et pl.

1090. Joanne. Londres et ses environs. — Paris, Hachette, 1904; in-16, cviii-237 p. et pl. (7 fr. 50.)

1091. Joanne. Les Musées de Paris. Guide Joanne (Extrait du Guide de Paris). — Paris, Hachette, 1905; in-16, xiii-157 p.

1092. Joanne (P.). Paris (1905). — Hachette, 1905; in-16, cvii-446 p. et pl.

1093. Joanne (P.). Savoie. — Paris, Hachette, 1905; in-16, xxii-533 p. et pl. (7 fr. 50.)

1094. Jordan (Léo). Die Sage von den vier Haimonskindern. — Erlangen, F. Junge, 1905; in-8°, x-198 p.

1095. Jud (Jak.). Die Zehnerzahlen in den romanischen Sprachen. — Halle a. S., M. Niemeyer, 1905; in-8°, 38 p. (Aus *Romanischen Sprachen und Literaturen. Festschrift Heinrich Morf dargebracht.*)

1096. Karst (Jos.). Armenisches Rechtsbuch. I. Sempadscher Kodex aus dem xiii Jahrh., oder mittelarmenisches Rechtsbuch, nach der Venediger und der Etschmiadziner Version unter Zurückführung auf seine Quellen hrsg. und übersetzt. II. Sempadscher Kodex aus dem xiii Jahrh., in Verbindung mit dem grossarmenischen Rechtsbuch des Machithar Gosch (aus dem xii Jahrh.) unter Berücksichtigung der jüngeren abgeleiteten Gesetzbücher erlautert. — Strassburg, K. J. Trübner, 1905; in-8°, xi-xxxii-224 et vii-424 p.

1097. Kegel (Ernst). Die Verbreitung der mittelhochdeutschen erzählenden Literatur in Mittel-und Niederdeutschland, nachgewiesen auf Grund von Personennamen. — Halle a. S., M. Niemeyer, 1905; in-8°, x-140 p. (Hermaea, ausgewählte Arbeiten aus dem german. Seminar zu Halle. III.) (4 m. 50.)

1098 Ker (W. P.). Essays on mediaeval Literature. — London, Macmillan, 1905; in-8°. (5 sh.)

1099. Knecht (Aug.). System des Justinianischen Kirchenvermögensrechtes. — Stuttgart, F. Enke, 1905; in-8°, vii-141 p. (Kirchenrechtliche Abhandlungen. XXII.)

1100. Kneppen (Jos.). Das Schul-und Unterrichtswesen im Elsass von den Anfängen bis gegen das J. 1530. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1905; in-8°, xvi-459 p. (12 m.)

1101. Kremer (Jos.). Beiträge zur Geschichte der klösterlichen Niederlassungen Eisenachs im Mittelalter. Anh.: Chronica conventus ordinis fratrum minorum ad S. Elisabeth prope Isenacum, hrsg. von Pat. Mich. Bihl. — Fulda, Fuldäer Actiendruckerei, 1905; in-8°, viii-191 p. (Quellen und Abhandlungen zur Geschichte der Abtei und der Diözese Fulda. II.)

1102 Kretschmayr (Heinr.). Geschichte von Venedig. I Bd. Bis zum Tode Enrico Dandolo. — Gotha, F. A. Perthes, 1905; in-8°, xvii-523 p. (Allgemeine Staatengeschichte. XXXV.)

1103 Krücke (Adolf). Der Nimbus und verwandte Attribute in der frühchristlichen Kunst. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1905, in-8°, 145 p. (8 m.)

1104. KURTH L'Église aux tournants de l'histoire. Nouvelle édition revue et corrigée. — Paris, Retaux, 1905 ; in-18 jés., VIII-207 p.

1105. KURTH (Godefroid). Qu'est-ce que le moyen âge ? — Paris, Bloud, 1905 ; in-16, 63 p. (Science et religion. Études pour le temps présent.)

1106. KURZWELLY (Albr.). Der Silberschatz der Halloren, kritisches Verzeichnis. — Halle a. S., M. Niemeyer, 1905 ; in-4°, 13 p. et 8 pl. (15 m.)

1107. LABORDE (Dr J.). Le vieux Biarritz. Recherches historiques. — Bayonne, impr. de Lamaignère, 1905 ; in-16, 193 - LXXI p.

1108. LANORE. Notice historique et archéologique sur l'église Notre-Dame de Lescar. — Pau, impr. de Emperauger, 1905 ; in-8°, 115 p. (Extr. de la *Rev. du Béarn et du Pays Basque.* 1904-1905.)

1109. LAUER (Ph.). Inventaire des collections manuscrites de la Bibliothèque nationale sur l'histoire des provinces de France. T. I. Bourgogne-Lorraine. — Paris, Leroux, 1905 ; in-8° XXXI-504 p.

1110. LECLER (L'abbé A.) et GUIBERT (Louis). — Recueil d'armoiries limousines, de Philippe Poncet, peintre et émailleur, complété à l'aide du manuscrit Lamy, de l'armorial de 1696 et de divers autres documents. — Limoges, Ducourtieux et Gout, 1905 ; in-8°, 154 p. et pl.

1111. LEFÈVRE-PONTALIS (E.). Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°, 68 p. et pl. (Extr. des *Mém. de la Soc. des antiquaires de France* LXIV.)

1112. LE FILLEUL DES GUERROTS. Notes et recherches historiques sur la paroisse d'Heugleville-sur-Scie. — Rouen, impr. de Leprêtre, 1904 ; in-8°, VII-165 p. et pl.

1113. LEGENDRE (Paul). Un manuel tironien du Xe siècle publié d'après le manuscrit 1597 A de la Bibliothèque nationale. — Paris, Champion, 1905 ; in-8°, X-140 p. (5 fr.)

1114. LEITZMANN (Alb.). Wolfram von Eschenbach. 4 Heft. Willehalm. Buch I bis V. — Halle a. S., M. Niemeyer, 1905 ; in-8°, XV-210 p. (Altdeutsche Textbibliothek. XV.) (2 m.)

1115. LEMOINE (René). Époque marnienne. Sépulture à char. Découverte du 10 mars 1904 à Châlons-sur-Marne. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1905 ; in 8°, 20 p.

1116. LEROUX (Alfred). L'œuvre archéologique de Louis Bourdery. — Limoges, Ducourtieux et Gout, 1905 ; in-8°, 15 p., portr.

1117. LESNE (Abbé E.). La Hiérarchie épiscopale (provinces, métropolitains, primats) en Gaule et en Germanie, depuis la réforme de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar (742-882). — Paris, Picard, 1905 ; in-8°, XV-352 p. (Mémoires et travaux publiés par les professeurs des Facultés catholiques de Lille. I.)

1118. LESTRADE (J.). Pages d'histoire et d'art sur Saint-Sernin de Toulouse. — Toulouse, Privat, 1905 ; in-8°, 189 p. (Extr. de la *Revue des Pyrénées.*)

1119. Lévy (Emil) Provenzalisches Supplement-Wörterbuch. Berichtigungen und Ergänzungen zu Raynouards Lexique Roman. 19 Heft. (5 Bd.) — Leipzig, O. R. Reisland, 1905; p. 129-256.

1120. Lion (Jules). De certaines voies antiques du nord de la Gaule. — Amiens, Piteux frères, 1905; in-8°, II-21 p.

1121. Loisne (Cte de). Catalogue raisonné des cartes et plans de l'ancienne province d'Artois. — Paris, Impr. nationale, 1905; in-8°, 120 p. (Extr. du *Bull. de géographie hist. et descriptive.*)

1122. Lot (Ferdinand). Les abbés Hilduin au IXe siècle (Réponse à M. J. Calmette). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905; in-8°, 4 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*)

1123. Lot (Ferdinand). Mélanges carolingiens. — Paris, Bouillon, 1905; in-8°, 60 p. (Extr. du *Moyen âge*, 1904-1905.)

1124. Luchaire (Achille). Innocent III. La Croisade des Albigeois. — Paris, Hachette, 1905; in-16, 266 p. (Bibliothèque variée.)

1125. Manuel de recherches préhistoriques publié par la Société préhistorique de France. — Paris, Schleicher frères, 1905; in-16, IX-327 p.

1126. Marignan (E.). Quelques types de cailloux ayant servi de percuteurs. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1905; in-8°, 4 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhistorique de France.*)

1127. Maring (Joh.). Diözesansynoden und Domherrengeneralkapitel des Stifts Hildesheim bis zum Anfang des XVII Jahrh., ein Beitrag zur geistl. Verfassungs-Geschichte des Bist. Hildesheim. — Hannover, Hahn, 1905; in-8°, XIII-127 p. (Quellen und Darstellungen zur Geschichte Niedersachsens. XX.)

1128. Martin-Sabon (F.). Catalogue des photographies archéologiques faites dans les villes, bourgs et villages de l'Ile-de-France et dans les provinces de Picardie. Normandie, Bretagne, Touraine, Maine, Berry, Auvergne, Bourgogne, Champagne, etc., d'après les monuments, cathédrales, châteaux, fermes, maisons, ruines, — Chartres, impr. de Durand, 1905; in-8°, 39 p.

1129. Martinenche (Émile). Propos d'Espagne. Le paysage espagnol; ruines romaines; les Maures et leurs monuments en Espagne, villes mortes; Tolède; Séville; dans les cathédrales et les églises; dans les bibliothèques; dans les théâtres; dans les rues; la peinture espagnole; la littérature du jour en Espagne; la psychologie du peuple espagnol. — Paris, Hachette, 1905; in-16, VIII-323 p.

1130. Martinez y Martinez (M. R.). Historia del reino de Badajoz durante la dominación musulmana. — Badajoz, A. Arqueros, 1905; in-4°. (4 pes.)

1131. Maurice (Jules). Les diocèses des Espagnes de 293 à 309. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905; in-8°, 18 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. nationale des antiquaires de France.* LXIV.)

1132. Mayeux (Albert). Saint-Jean-le-Vieux de Perpignan (Saint Joan lo Vell). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905;

in-8°, 12 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. des antiquaires de France*, LXIV.)

1133. Meillet (A.). Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave, 2e partie. — Paris, Bouillon, 1905; in-8°, p. 192-511. (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études. 139e fascicule.)

1134. Merz (Walth.). Die mittelalterlichen Burganlagen und Wehrbauten des Kantons Argau 4-5. Lfg. — Aarau, H. R. Sauerländer, 1905; in-4°, p. 265-424 et 7 pl.

1135. Métais (Abbé). Note sur la restauration des vitraux de la cathédrale de Chartres. — Paris, Impr. nationale, 1905; in-8°, 12 p. (Extr. du *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques.*)

1136. Métivier (R.). Un musée à Auch. — Auch, impr. de Cocharaux, 1905; in-8°, 20 p.

1137. Meusel (Alfr.). Enea Silvio als Publicist. — Breslau, M. und H. Marcus, 1905; in-8°, v-82 p. (Untersuchungen zur deutschen Staats- und Rechtsgeschichte. LXXVII.) (2 m. 50.)

1138. Minges (Parthenius). Ist Duns Scotus Indeterminist? — Münster, Aschendorff, 1905; in-8°, xi-139 p. (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. V.) (4 m. 75.)

1139. Mollat (G.) et Lesquen (G. de). Lettres communes de Jean XXII (1316-1334) analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican. 3e fascicule. (t.II). — Paris, Fontemoing, 1905; in-4°, p. 1-276. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 3e série, 1 bis. Lettres communes des papes d'Avignon.)

1140. Montravel (Vte Louis de). Histoire généalogique de la maison Tardy de Montravel, seigneurs de Lissat, de Martinas-les-Faux, du Boys, de la Trivellerie, de Montbel, de Marthezey, de Grandpré, de Chazaux, de la Brossy, de la Bastide-sous-Sampzon, etc.. comtes, vicomtes et barons de Montravel en Auvergne, Forez, Lorraine, Suisse, Vivarais, etc. — Lyon, Lardanchet, 1905; in-4°. (50 fr.)

1141. Moranvillé (H.). De l'origine de Thomas de la Marche. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouveneur, 1905; in-8°, 6 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.* LXVI.)

1142. Morawski (Casimir). Histoire de l'Universisé de Cracovie. Moyen âge et Renaissance. — Paris, A. Picard et fils, 1905; in-8°, 359 p.

1143. Mortillet (A. de) Des monuments mégalithiques de la Lozère. — Paris, Schleicher frères, 1905; in-8°. (2 fr. 50.)

1144. Muller (F.), Feith (J. A.), Fruin (Th.). Anleitung zum Ordnen und Beschreiben von Archiven. Für deutsche Archivare bearbeitet von Dr Hans Kaiser, mit einem Vorwort von Villh. Wiegand. — Leipzig, O. Harrassowitz, 1905; in-8°, viii-136 p.

1145. Neumann (Carl). La situation mondiale de l'Empire byzantin avant les croisades Traduction française par Renaud et Kozlowski avec une notice préliminaire par Charles Diehl. — Paris, Leroux 1905; in-8°, 123 p. (Extrait de la *Rev. de l'Orient latin.* X.)

1146. Noblet (Gaston). De l'île d'Oléron à Mortagne-sur-Gironde. Histoire de Royan et de ses environs, précédée de l'Histoire générale de la Saintonge. (Mœurs, coutumes, langage, religion, etc.) — Fontenay-aux-Roses, Bellenand, 1905 ; in-16, 294 p.

1147. Omont (Henri). Bibliothèque nationale. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant les années 1903-1904. Inventaire sommaire. — Paris, Picard et fils, 1905 ; in-8°, 69 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*)

1148. Omont (H.). Mémorial de l'inquisiteur d'Aragon à la fin du XIVe siècle. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*)

1149. Orain (Adolphe). Bain, son histoire. Rennes, impr. de Simon, 1905 ; in-16, 92 p.

1150. Ottenthal (Emil von) Das Memoirenhafte in Geschichtsquellen des früheren Mittelalters. Vortrag. — Wien, C. Gerold's Sohn, 1905 ; in-8°, 27 p.

1151. Pagliani (A.). Catalogo generale della libreria italiana dall' anno 1847 a tutto il 1899. Vol. III disp. 11 (fine).— Milano, Assoc. tipogr. libraria italiana, 1905 ; in-8°.

1152. Palant (Ach.). Les caves de guerre. — Vervins, impr. du « Républicain », 1905 ; in-8°, 4 p.

1153. Parat (Abbé). Saint Moré, enfant martyr du Ve siècle. — Avallon, impr. de Grand, 1905 ; in-8°, 64 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. d'études d'Avallon.* 1904.)

1154 Pellechet (M.) et Polain (Louis). Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France, t. II : Biblia pauperum-Commandements. — Paris, A. Picard, 1905 ; in-8°, XVIII-593 p. (12 fr.)

1155. Perrone Grandi (L.). Saggio di bibliografia dantesca anno III 1903. — Messina, V. Muglia, 1905 ; in-16, 150 p. (3 l.)

1156. Pétel (Abbé A.). Templiers et hospitaliers dans le diocèse de Troyes. La Commanderie de Payns et ses dépendances à Savières, à Saint-Mesmin, à Messon et au Pavillon. — Paris, H. Champion, 1905 ; in-8°, 166 p. (5 fr.)

1157. Peters (Arnold). Die Entstehung der Amtsverfassung im Hochstift Hildesheim (ca. 1220-1330). — Hannover, Gebrüder Jänecke, 1905 ; in-8°, IV-64 p. (Aus *Zeitschr. des histor. Vereins für Niedersachsen.*) (1 m. 50.)

1158. Petit (A.). Les origines du collège de Tulle (XVe et XVIe siècles). — Tulle, 1905 ; in-8°, 23 p.

1159. Petit-Delchet (Max.). Les visions de saint Jean dans trois apocalypses manuscrites à figures du XVe siècle. — Paris, Bouillon, 1905 ; in-8°. 15 p. (Extr. du *Moyen âge.*)

1160. Petit-Dutaillis (Charles). Un nouveau document sur l'Église de France à la fin de la guerre de Cent ans. Le registre des visites archidiaconales de Josas. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°, 23 p. (Extr. de la *Rev. historique.*)

1161. Pfalz (Ant.). Die Schlacht bei Dürnkrut zwischen dem Könige Rudolf I von Habsburg und Ottokar II, König von Böhmen am 26, VIII, 1278, nach den Quellen dargestellt. 2 Aufl. — Linz, E. Mareis, 1905; in-8°, 27 p. (Sammlung historischer Schriften. II.)

1162. Picot (Émile). Recueil général de sotties. T. II. — Paris, F. Didot, 1904 ; in-8°, 381 p. (Soc. des anciens textes français.)

1163. Pinder (Wilhelm). Zur Rhytmik romanischer Innenräume in der Normandie. Weitere Untersuchungen.— Strassburg, J.H. E. Heitz, 1905; in-8°, vii-65 p. (Zur Kunstgeschichte des Auslandes. XXXV.) 4 m.)

1164. Post. Geschichte der Stadt Mülhausen. — Strassburg, J.H.E. Heitz, 1905 ; in-8°, iii-35 p. (Aus : *Das Reichsland Elsass-Lothringen.* — Städte und Burgen in Elsass-Lothringen, VIII.)

1165. Potin (Émile) et Bourgoin (G.). Première exposition d'histoire et d'archéologie du XVI[e] arrondissement au musée Guimet (du 1[er] au 27 juin 1904). Préface de M. Léo Claretie. — Paris, bibliothèque de la Société, 1905 ; in-8°, xiv-271 p. et pl.

1166. Poulet (L'abbé S.). Histoire de Forest (arrondissement d'Avesnes). — Cambrai, impr. de Halluin Carion, 1905; in-8°, 601 p.

1167. Prévost (E. W.). Supplement to Glossary of dialect of Cumberland. — London, H. Frowde, 1905; in-8°. (7 sh. 6 d.)

1168. Quanter (Rud). Bibliothek mittelalterlicher Rechtspflege. I. Die Leibes-und Lebenstrafen. — Leipzig, Leipziger Verlag, 1905; in-8°, p. 1-48.

1169. Quilgars (H.). L'église Saint-Aubin de Guérande, ses origines, ses institutions. — Paris, Champion, 1905; in-8°, 49 p. (Extr. de la *Rev. de Bretagne.*)

1170. Quiniou (L'abbé F.). Monographie de l'église de Saint-Thegonnec. — Abbeville, Paillart, 1905; in-16, ix-244 p.

1171. Rachou (Henri). Les statues de la chapelle de Rieux et de la basilique Saint-Sernin au musée de Toulouse. — Toulouse, Privat, 1905; in-4°, 32 p. et pl.

1172. Raison du Cleuziou (Alain). Trois actes pronaux (xv[e]-xvi[e] siècles). — Paris, Champion, 1905 ; in-8°, 24 p. (Extr. de la *Rev. de Bretagne.*)

1173. Raymond (D[r] Paul). Les gravures de la grotte magdalénienne Chabot à Aiguèze (Gard). — Mâcon, impr. de Protat, 1905; in-8°, 10 p.

1174. Reich (E.). Select documents illustrating mediaeval and modern history. — London, P. S. King, 1905; in-8°. (21 sh.)

1175. Rigg (J. M.). Calendar of Plee Rolls of the Jews. Vol. I, Henry III, A. D., 1218-1272. — London, Macmillan, 1905; in-4°. (Jewish historical Society.) (16 sh.)

1176. Rivière (E.). Meules à grains antiques. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1905; in-8°, 4 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhist. de France.*)

1177. Rolland (V.). Supplément à l'Armorial général de J. B. Rietstap. 2[e] fascicule. — Paris, Institut héraldique, 1905; in-8°, 58 p.

1178. Roques (Mario). Méthodes étymologiques. A. Thomas, Nouveaux

essais de philologie française. — Paris, Impr. nationale, 1905; in-4°, 15 p. (Extr. du *Journal des savants*.)

1179. Rose (Valent.). Die Handschriften Verzeichnisse der königl. Bibliothek zu Berlin. Verzeichnis der lateinischen Handschriften. II Bd. Die Handschriften der kurfürstl. Bibliothek und der kurfürstl. Lande. 3 Abtlg.. — Berlin, A. Asher, 1905; in-8°, x p. et p. 1001-1522. (24 m.)

1180. Rosenthal (J.). De imitatione Christi. Catalogus XXXVIII bibliothecae complectentis codices manuscriptos, editiones, traductionesque plusquam sexaginta linguarum hujus libri inter omnes medii aevi celeberrimi. Adjecta sunt opera Thomae a Kempis et Johannis Gerson atque in extremo opuscula fere omnia quae agunt de controversia illa famosissima hodie post trium seculorum disputationes obscuriore quam antea, quis sit autor illius libri. — München, J. Rosenthal, 1905; in-8°, 100 p. (2 m.)

1181. Rouse Ball (W. W.). Histoire des mathématiques. Traduction française sur la 3e édition anglaise. T. I. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à Newton. — Paris, A. Hermann, 1905; in-8°, 425 p. (12 fr.)

1182. Rouzaud (H.). Notes et observations sur le pays narbonnais. — Narbonne, impr. de Caillard, 1905; in-8°, 40 p. (Extr. du *Bull. de la Commission archéologique de Narbonne*. VIII.)

1183. Rudolph (Friedrich). Die Entwickelung der Landeshoheit in Kurtrier bis zur Mitte des 14 Jahrh. — Trier, F. Lintz, 1905; in-8°, v-65 p. (Trierisches Archiv. V Ergänzungsheft.)

1184. Ruelle (Ch.-Émile). Notice nécrologique sur Édouard-Jules Corroyer, membre de l'Institut, inspecteur général des édifices diocésains (1835-1904). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905; in-8°, 14 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. des antiquaires de France*.)

1185. Rupin (Ernest). Roc-Amadour (étude historique et archéologique). Préface de M. le comte Robert de Lasteyrie. — Paris, Baranger fils, 1904; gr. in-8°, viii-418 p. et pl.

1186. Sabarthès (L'abbé). Les évêchés de la Narbonnaise en 678. — Narbonne, impr. de Caillard, 1905; in-8°, 12 p. (Extr. du *Bull. de la Commission archéologique de Narbonne*, VIII.)

1187. Sabbadini (Remigio). Le scoperte dei codici latini e greci nei secoli xiv-xv. — Firenze, G. C. Sansoni, 1905; in-16, ix-233 p. (Biblioteca del rinascimento.) (5 l.)

1188. Saget (Abbé). Louis de France, fils aîné de Louis XI. — Orléans, impr. de Gout, 1905; in-8°, 7 p. (Extr. des *Mém. de l'Acad. de Sainte-Croix d'Orléans*.)

1189. Saint-Paul (Anthyme). Architecture et catholicisme. La puissance créatrice du génie chrétien et français dans la formation des styles au moyen âge. — Paris, Bloud, 1905; in-16, 64 p. (Science et religion. Études pour le temps présent.)

1190. Samaran (Ch.). De quelques manuscrits ayant appartenu à Jean [illegible] agnac, évêque de Castres, frère du duc de Nemours. — Nogent-le-

Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°, 15 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*)

1191. Sammelblatt des historischen Vereins Eichstätt, XIX Jahrg, 1903. — Eichstätt, Ph. Brönner, 1905 ; in-8°, III-115 et pl.

1192. SANDOZ (Ch.). Les Horloges et les maîtres-horlogeurs à Besançon du XV° siècle à la Révolution française. — Besançon, impr. de Millot, 1905 ; in-8°, IX-88 p.

1193. SAUVE (Fernand). La prostitution et les mœurs à Apt et en Provence pendant le moyen âge. — Paris, Pivoteau, 1905 ; in-8°, 43 p. (Extr. des *Notices aptésiennes. Études et documents historiques.* III.)

1194. SCHIFF (Mario). La bibliothèque du marquis de Santillane. — Paris, Bouillon, 1905 ; in-8°, XCI-511 p. (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études. Sciences historiques et philologiques, CLIII.)

1195. SCHLUMBERGER (G.). Quelques sceaux de l'Orient latin au moyen âge. — Nogent-le-Rotrou. impr. de Daupeley-Gouverneur, 1905 ; in-8°, 21 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. des antiquaires de France.* LXIV).

1196. SCHMIDT (Ludw.). Die Dresdner Handschrift der Chronik des Bischofs Thietmar von Merseburg in Facsm. hrsg. — Dresden, F. und O. Brockmann, 1905 ; in-8°, 385 pl. et 4 p. (300 m.)

1197. SCHOLTEN (Rob.). Zur Geschichte der Stadt Cleve aus archivalischen Quellen. — Cleve, F. Boss, 1905 ; gr. in-8°, XX-512 p. (7 m. 50.)

1198. SCHÖNACH (Ludw.). Archivalische Studien zur Jugendgeschichte Kaiser Karles IV. I. — Prag, J. G. Calve, 1905 ; in-8°, 42 p. (Aus : *Mittheilungen des Vereins für Geschichte der Deutschen in Böhmen.*)

1199. SCHÖNINGH (Heinrich). Der Einfluss der Gerichtsherrschaft auf die Gestaltung der landlichen Verhältnisse in den niederrheinischen Territorien Julich und Köln in 14 und 15 Jahrh. Dissertation. — Münster, 1905 ; in-8°, 116 p. (2 m. 50.)

1200. SCHUCHHARDT (Carl). Atlas vorgeschichtlicher Befestigungen in Niedersachsen. Orig.-Aufnahmen und Ortsuntersuchungen, im Auftrage des histor. Vereins für Niedersachsen mit Unterstützung des hannov. Prov.-landtags bearb. VIII Hft. — Hannover, Hahn, 1905 ; in-4°, 10 pl.

1201. SCHWEIZER (P.) Sigelabbildungen zum Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich. 6 Lfg. — Zürich, Fäsi und Beer, 1905 ; in-4°, p. 87-110 ot 10 pl.

1202. SCHWOB (Marcel). Le petit et le grand testaments de François Villon. Les cinq ballades en jargon et des poésies du cercle de Villon, etc., reproduction fac-similé du manuscrit de Stockholm. — Paris, Champion, 1905 ; petit in-4°, 149 p. (100 fr.)

1203. SERBAT (Louis). Chronique archéologique de la France (1904). — Caen, Delesques, 1905 ; in-8°, 71 p. (Extrait du *Bull. monumental,* 1904.)

1204. SIG (Ludwig). Vorgregorianische Bauernkalender, ein Beitrag, zur christ. Kalenderkunde. — Strassburg, Herder, 1905 ; in-8°, 75 p. et 2 pl. (1 m.)

1205. SIMSON (B. DE). Annales Mettenses priores. Accedunt Additamenta Annalium Mettensium posteriorum. — Hannover, Hahn, 1905 ; in-8°, XIII-119 p. (Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum.) (2 m.)

1206. SOL (Eugène). Les rapports de la France avec l'Italie, du XII° siècle à la fin du premier Empire, d'après la série K des Archives nationales — Paris, Champion 1905 ; in-8°, 171 p.

1207. STEFFENS (Geo,). Die Lieder des Troveors Perrin von Angicourt, kristisch hrsg. und eingeleitet. — Halle a. S., M. Niemeyer, 1905 ; in-8°, XI-364 p. (Romanische Bibliothek. XVIII.) (8 m.)

1208. STOESSEL (Erich). Die Schlacht bei Sempach. Dissertation. — Berlin, G. Nauck, 1905 ; gr. in-8°, 75 p. (1 m. 50.)

1209. TAROZZI (G.). Teologia dantesca studiata nel Paradiso. — Livorno, R. Guisti, 1905 ; in-32, 120 p.

1210. THOMMEN (Rud.). Urkundenbuch der Stadt Basel, hrsg. von der histor. und antiquar. Gesellschaft zu Basel. 9 Bd. II Theil. — Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1905; in-8°, p. 201-525.

1211. TOBLER (A.). Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik, IV. — Berlin, G. Reimer, 1904 ; in-8°, 17 p. (Aus : *Sitzungsber. der preussischen Akademie der Wissenschaften.*)

1212. TRÉVÉDY (J.). Un portrait du connétable de Richemont. — Saint Brieuc, Prud'homme, 1905 ; in-8°, 12 p. et 5 pl. (Extr. des *Mém. de l'Association bretonne.*)

1213. ULRICH (Jak.). Proben der lateinischen Novellistik des Mittelalters. — Leipzig, Renger, 1905 ; in-8°, IV-217 p. (4 m.)

1214. VACANT (A.) et MANGENOT (E.). Dictionnaire de théologie catholique. Fasc. 12 : Benoît de Nursie-Boris. Fasc. 15 : Canons des apôtres-Catéchisme. Fasc. 17 : Charité-Cisterciens. — Paris, Letouzey et Ané, 1905 ; gr. in-8°.

1215. VAESEN (Joseph). Lettres de Louis XI, roi de France. publiées d'après les originaux pour la Société de l'histoire de France, par Joseph Vaesen et Étienne Charavay. T. IX. Lettres de Louis XI (1481-1482), publiées par Joseph Vaesen. — Paris, Laurens, 1905 ; in-8°, 379 p.

1216. VENTURI (A.). Storia dell'arte italiana. Vol IV. La scoltura del trecento e le sue origini. — Milano, U. Hoepli, 1905 ; in-8°, XXXII-980 p. (30 l.)

1217. VERNIÈRE (A.). L'âge de pierre dans la vallée du Haut-Allier. — Caen, Delesques, 1905 ; in-8°, 14 p. (Extr. du *Compte rendu du 71° congrès archéologique de France.*)

1218. VESLY (L. DE). Exploration archéologique de la forêt de Rouvray (Seine-Inférieure). Fouilles de 1904. — Paris, Impr. nationale, 1905 ; in-8°, 15 p. (Extr. du *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques.*)

1219. VOGT (Ernst). Erzbischof Mathias von Mainz (1331-1328). — Berlin, Weidmann, 1905 ; in-8°, V-68 p. (2 m.)

1220. VOGÜÉ (M^is DE). Inventaire des archives du château de Vogüé fait en 1712, publié d'après le manuscrit original et accompagné de pièces inédites. — Sancerre, impr. de Pigelet, 1905 ; in-4°, 158 p.

1221. Voretzsch (Carl). Einführung in das Studium der altfranzösischen Literatur im Anschluss an die Einführung in das Studium der altfranzösischen Sprache. — Halle, a. S., M Niemeyer, 1905; in-8°, xvii-573 p. (Sammlung kurzer Lehrbücher der romanischen Sprachen und Literaturen. II.)

1222. Waeschke. Regesten der Urkunden des herzogl. Haus-und Staatsarchivs zu Zerbst aus den J. 1401-1500. 6 Heft. — Dessau, C. Dünnhaupt, 1905; in-8°, p. 241-288.

1223. Wahrmund (Ludwig). Die Summa minorum des Magister Arnulphus. Der Curialis. – Innsbruck, Wagner, 1905; in-8°, xix-58 et xi-63 p. (Quellen zur Geschichte des römisch-kanonischen Processes im Mittelalter. I, 2-3.) (5 m.)

1224. Waldner. Geschichte der Stadt Colmar. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1905; in-8°, iii-52 p. (Aus : *Das Reichsland Elsass-Lothringen.* — Städte und Burgen in Elsass-Lothringen, VII.)

1225. Wallon (Paul). Notice sur la vie et les œuvres de Georges Scellier de Gisors (1844-1905), architecte du Sénat, inspecteur général des bâtiments civils. — Paris, impr. de Dumoulin, 1905; in-8°, 12 p., portr. (Extr. de l'*Architecture.*)

1226. Weissman (A. W.) Documents classés de l'art dans les Pays-Bas du x$^e$ au xix$^e$ siècle, formant suite à l'ouvrage de feu J. J. Van Ysendyck. 1$^{re}$ livr. — Haarlem, H. Kleinmann, 1905; in-fol.

1227. Witte (Hans). Wendische Bevölkerungsreste in Mecklenburg. — Stuttgart, J. Engelhorn, 1905 ; in-8°, 124 p. (Forschungen zur deutschen Landes-und Volkskunde. I.) (8 m. 40.)

1228. Woermann (Carl). Geschichte der Kunst aller Zeiten und Völker bis zum Ende des xv Jahrh. — Leipzig, Bibliographisches Institut, 1905; in-8°, viii-719 p. (15 m.)

1229. Wolff (F.). Verzeichniss der Zeichnungen und Abbildungen der Geschichtlichen Denkmäler in Elsass-Lothringen (Kaiserl. Denkmal-Archiv zu Strassburg. i. E.)— Strassburg, K. J. Trübner, 1905; in-8°, vii-232 p. (12 m.)

1230. Wolfram. Geschichte der Stadt Metz. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1905; in-8°, iii-83 p. (Aus *Das Reichsland Elsass-Lothringen.* — Städte und Burgen in Elsass-Lothringen. VI.)

1231. Wustmann (Gust.). Geschichte der Stadt Leipzig. Bilder und Studien. — Leipzig, C. L. Hirschfeld, 1905; gr. in-8°, viii-552 p. (10 m.)

1232. Zangemeister (Carl). Theodor Mommsen als Schriftsteller, ein Verzeichnis seiner Schriften, im Auftrage der Königl. Bibliothek bearbeitet und fortgesetzt. — Berlin, Weidmann, 1905; in-8°, xi-189 p. (6 m.)

1233. Zeitschrift der historichen Gesellschaft für die Prov. Posen, zugleich Zeitschrift der histor. Gesellschaft für den Netzedistrikt zu Bromberg-hrsg. von D$^r$ Rodgero Prumers. 20 Jahrh. (1 Halbbd). — Posen, J. Jolowicz, 1905; in-8°, 191 p.

1234. Zeitschrift für Geschichte und Kunstgeschichte Oesterreichisch-

Schlesiens, hrsg. im Auftrage des Ausschusses des städtischen Museums in Troppau von Prof. Dr Karl Knaflitsch. Jahrg. 1905. 1 Heft. — Troppau, O. Gollmann, 1905; in-8°, 50 p. et 4 pl.

---

## PÉRIODIQUES

1235. **Annuaire administratif, statistique et commercial de l'Aube** pour 1904. (Troyes, s. d.; in-8°, 429-207 p.) — *A. Marguillier*: L'église de Brienne-la-Vieille, p. 25-44 et pl. — *A. Babeau* : Les ponts de Troyes, pl. 45-78 et pl. — *Abbé Ch. Nioré* : Les Sibylles [vitrail] dans l'église d'Ervy et dans le diocèse de Troyes, étude iconographique, p. 79-160 et pl.

1236. **Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée**, 1904, 50e année, 5e série, vol. IV. (La Roche-sur-Yon, 1905; in-8°, xvi-292 p.) — *G. Loquet* : Essais historiques sur les baronnies du nord-ouest du Poitou comprises dans les marches dites de Bretagne et de Poitou, p. 1-224 et pl. — *Dr M. Baudouin* et *G. Lacouloumère* : Le préhistorique à Apremont (Vendée), p. 225-281. — *A. Veillet* : Benet, transaction passée entre les seigneurs de Benet et leurs habitants en 1470, concernant les marais et les conditions auxquelles ils ont été cédés, p. 283-290.

1237. **Archaeological Institute of America, American Journal of archaeology**, second series. The journal of the archeological Institute of America, vol. VII, 1903. (Norwood Mass., s. d; in-8°, xxi-503p.) — *F. W. Shipley* : Certain sources of corruption in Latin manuscripts : a study based upon two manuscripts of Livy : codex Puteanus (fifth century), and its copy (codex Reginensis 762) ninth century, p. 1 à 25, 158-197, 405-428.

1238. **Archivio della R. Società romana di storia patria**, vol. XXVII. (Roma, 1904; in-8°, 551 p.) — *G. Giovannoni*: Note sui marmorari romani, p. 5-26. — *P. Fedele* : Tabularium S. Praxedis, p. 27-78. — *V. Capobianchi* : Le origini del peso gallico (suite), p. 79-108. — *M. Antonelli* : Vicende della dominazione pontificia nel patrimonio di S. Pietro in Tuscia, dalla traslazione della sede alla restaurazione dell' Albornoz (suite), p. 109-146, 313-349. — *G. Ferri* : Le carte dell' archivio Liberiano [S. Maria Maggiore], p. 147-202, 441-459. — *G. Bourgin* : La familia pontificia sotto Eugenio IV, p. 203-224. — *V. Federici* : I codici dell' espozitione Gregoriana al Vaticano, p. 225. — *F. Tonetti* : Breve notizia sugli archivi e sulla biblioteca Giovardiana comunale di Veroli, p. 235-249. — *A. Monaci* : Regesto dell' abbazia di Sant' Alessio all'Aventino, p. 351-398. — *P. Fedele* : Le Famiglie di Anacleto II e di Gelasio II, p. 399-440. — *V. Federici*: L'evangeliario miniato della Vallicelliana, p. 493-496. — *V. Federici* : Un frammento dello statuto tivolese del 1305, p. 496-503. — *V. Federici* : Carte medioevali con firme in versi, p. 503-513.

1239. **Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques**, année 1904. (Paris, 1904 ; in-8°.) — *Dr Capitan* : Grotte sépulcrale de Meyrannes (Gard), p. XXVII-XXXI. — *Héron de Villefosse et Abbé J.-B. Martin* : Inscriptions funéraires du Ve siècle découvertes à Lyon, p. XLI-XLIV. — *Prou* : Fragments d'une inscription chrétienne de Belcodène (Bouches-du-Rhône), p. XLV-XLVII. — *Cagnat* : Inscription romaine trouvée à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), p. LII. — *Cagnat* : Inscription romaine trouvée à Ménerbes (Vaucluse), p. CIV-CV. — *Dr Capitan* : Instruments de silex trouvés au mont Ventoux (Vaucluse), p. CIX-CX. — *Dr Capitan* : Les maillets à rainures circulaires trouvés dans le sud-est de la France, p. CXVI-CXVIII. — *Longnon* : Fouilles sur l'emplacement de l'ancien château de Moymer, p. CXXVII-CXXVIII. — *Prou* : Fouilles de M. de Vesly dans la forêt de Rouvray (Seine-Inférieure), p. CXXIX-CXXXI. — *Héron de Villefosse* : Poteries avec inscriptions trouvées à Probiac, commune de Baron (Gard), p. CXXXI-CXXXII. — *A. Blanchet* : Habitation souterraine à Saint-Léonard (Haute-Vienne), p. CXXXVI-CXXXVII. *Cagnat* : Inscription romaine trouvée à Dauphin (Basses-Alpes), p. CXXXVII. — *Dr Carton* : Estampilles relevées sur les poteries de la collection Boury, à Bavay (Nord), p. CXXXVII-CXXXVIII. — *Dr Capitan* : Tumulus de Belvezet (Gard), p. CXXXVII-CXXXIX. — *Dr Capitan* : Gisements néolithiques de Saint-Siffret, Saint-Dezery, Lussan (Gard), p. CXXXIX-CXL. — *De Lasteyrie* : Inscription de l'église de Saint-Jean-des-Grés, commune de Fontvielle (Bouches-du-Rhône), p. CXL. — *Prou* : Paix trouvée à Landry (Yonne), p. CXLIII-CXLIV. — *S. Reinach* : Menhir de Précy, à Mont, commune de Marolles (Oise), p. CXLV-CXLVI. — *Saglio* : Reliquaires de Chalençon (Haute-Loire), p. CXLVI-CXLVII. — *A. Vidal* : Un primitif italien à la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi, p. 44-56 et pl. — *U. Dumas* : Note sur la grotte de l'En-Quissé, commune de Sainte-Anastasie (Gard), p. 57-62. — *Léon de Vesly* : Exploration archéologique de la forêt de Rouvray (Seine-Inférieure) ; Fouilles de 1903, p. 63-78. — *Héron de Villefosse* : Découverte de poteries romaines, à Doue (Seine-et-Marne), p. 79-81. — *A. de Barthélemy* : Une verrerie romaine près de Sainte-Menehould (Marne), p. 82-85 — *André Philippe* : Marché pour la construction de la porte d'Aiguepasses à Mende (1436, 20 décembre), p. 86-92. — *Ferdinand Villepelet* : Inventaire du Trésor de l'église collégiale Saint-Front de Périgueux (15 mai 1552), p. 93-109. — *Sylvain Macary* : L'orfèvrerie à Toulouse aux XVe et XVIe siècles (1460-1550), d'après les documents conservés aux archives notariales, p. 110-122. — *Ulysse Dumas* : La grotte de la Baume-Longue, commune de Dions (Gard). p. 247-252. — *Abbé F. Poulaine* : La grotte de Saint-Joseph et son caveau funéraire à Saint-Moré (Yonne), p. 253-261. — *Michel Clerc* et *abbé G. Arnaud d'Agnel*. Découvertes archéologiques à Saint-Marcel, banlieue de Marseille, p. 262-271 et pl. — *Jules Pilloy* : Une épée de bronze découverte dans la rivière d'Oise [près de Chauny], p. 272-277. — *Abbé Chaillan* : Fragment de sarcophage à l'église de Trets (Bouches-du-Rhône), p. 278-279 et pl. —

*Émile Bonnet* : Des vestiges de l'architecture carolingienne dans le département de l'Hérault, p. 280-286. — *L.-H. Labande* : Le baptistère de Venasque (Vaucluse), p. 287-304 et pl. — *Charles Porée* : Marchés de construction d'une église rurale [Ribennes (Lozère) et d'un pont sur le Lot, près Mende], au XIVe et au XV siècle, p. 305-317.— *Bernard Puton* : Intaille sur agate Nicolo au musée municipal de Remiremont, p. 318-328. — *Abbé Arnaud d'Agnel* : Le trésor de l'église d'Apt (Vaucluse), p. 329-335 et pl. — *P. Chevreux* : Les croix de plomb, dites « croix d'absolution » de la région vosgienne, p. 391-408 et 5 pl. — *A Boinet* : Un manuscrit à peintures de la bibliothèque de Saint-Omer, p. 415-430 et 7 pl.

1240. **Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne...** t. XXXII, année 1904. (Montauban, 1904 ; in-8°, 403 p.) — *Chacanon* : Excursion à Caylus et Saint-Antonin, p. 49-62. — *Gandillon* : La couronne des comtes de Rodez, p. 99. — *E. Forestié* et *D. Lamouroux* : Le bréviaire de Pierre de Carmaing, abbé de Moissac (XVe siècle), p. 105-116. — *F. Quevillon* : Saint-Émilion, p. 138-153 et 3 pl. — *Abbé Galabert* : La légende d'un seigneur de Marguestaud, p. 177-178. — *A. Taillefer* : La lèpre au XVe siècle, rapport médical du 29 août 1457 (à Montcuq), p. 228-240. — *F. Pottier* : Le trésor de l'ancienne église collégiale de Montpezat, p. 241-255 et 6 pl. — *J. Sécerac* : Najac et Varen, p. 256-263.

1241. **Bulletin de l'Académie du Var**, 72e année, 1904. (Toulon, 1905 ; in-8°, LIII-208 p.) — *R. Vidal* : Archéologie du Var. Le canton du Beausset. Le Beausset, La Cadière, Le Castellet, Saint-Cyr, Riboux, Signes, p. 1-163.

1242. **Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne...** 2e série, t. XX, 1904. (Laval, 1904 ; in-8°, 512 p.) — *L. Marsaux* : Fers à hosties, p. 45-48 et 2 pl. — *L. Maitre* : La sépulture de saint Martin de Tours, p. 153-169. — *L. Marsaux* : Ampoule de saint Mennas, p. 170-172 et pl. — *E. Laurain* : Anciens quartiers de Laval, p. 173. — *Abbé Angot* : Montaigu, p. 332-357 et 2 pl. — *Dom L. Guilloreau* : Les tribulations d'Ernaud, abbé d'Evron (1262-1263), p. 414-422. — *J. Trévedy* : Anne, comtesse de Laval, Pierre Landais, trésorier de Bretagne et Jacques d'Espinay, évêque de Rennes, p. 473-486.

1243. **Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes**, 23e année. (Gap, 1904 ; in-8°, XXXI-338.) — *J. Roman* : Obituaire de la Chartreuse de Berthaud, p. 32-50. — *J. Michel* : Une statue de Tritonnesse à Briançon. — *Abbé F. Allemand* : Notice sur les sources minérales, les Fonts Saintes et les Fonts Bénites dans les Hautes-Alpes. — *G. de Manteyer* : Fouilles de Champcrose (le tumulus n° 12), p. 101-140 et pl. — *J. Roman* : Généalogie de la famille de Flotte (1044-1904), p. 237-272. — *Abbé F. Allemand* : La mansion de Montseleucus à La Beaumette, p. 273-281. — *F.-N. Nicollet* : L'emplacement d'Ictodurum et la voie gallo-romaine entre Gap et Chorges, origine de La Batie-Vieille et de La Batie-Neuve, p. 299-329 et carte.

1244. **Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France**, 31e année, 1904. (Paris, 1904 ; in-8°, 302 p.) — *H. Martin* : Testament de Simon Piz d'Oue, chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois (3 octobre 1307), p. 33-39. — *C. Pascal* : L'Hostel royal de Longchamp, p. 71-78. — *G. Bourgin* : Quatre actes concernant les origines du collège d'Harcourt, p. 98-108. — *H. Omont* : La grande châsse de la Sainte-Chapelle, p. 189-191 et pl. — *A. Vidier* : Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile de France pour 1903-1904, p. 201-300.

1245. **Bulletin de la Société des amis des sciences et arts de Rochechouart**, t. XIII. (Rochechouart, 1903 ; in-8°, 145 p.) — *O. Reilly* : Suite d'observations sur les périodes de taches solaires et leurs relations avec les phénomènes météorologiques et autres événements historiques, p. 1, 33, 51, 69, et 93.— *M. Imbert* : Le feu et la lumière chez nos ancêtres, p. 5-8, 40-44. — *O. d'Abzac* : Notes sur une hache néolithique trouvée près du pont du Palais (Cne de Panazol), p. 8. — *A. Masfrand* : Inventaire des monuments mégalithiques ainsi que des découvertes archéologiques [préhistoriques] qui ont été faites dans notre région, p. 18, 29, 62. — *A. Martin* : Découverte d'un monument funéraire gallo-romain à Javerdat (Haute-Vienne), p. 55. — *A. Martin* : Station préhistorique néolithique de Puybosse à Vayres (Haute-Vienne), p. 79-82. — *A. Masfrand* : Les tumulus, p. 86, 105, et 126. — *A. Martin* : Le culte des pierres et des fontaines dans le Limousin (documents), p. 109-112, 117-119.

1246. **Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau**, 2e série, t. XXXII. (Pau, 1904 ; in-8°, 449 p.)— *L. Soulice* : Notes topographiques sur les environs de Pau Le chemin de la Salade. Les chemins de Larron et du Lou, p. 159-176. — *H. Barthèty* : Les ruines de Domec à Pardies, près Nay, p. 395-421.

1247. **Bulletin de la Société Grayloise d'émulation**, n° 7, année 1904. (Gray, 1904; in-8°, 169 p.) — *A. Gasser* : Recherches archéologiques sur le territoire de Mantoche (Haute-Savoie) (suite), p. 81-131. — *V. Maire* : Note sur l'existence d'un cimetière burgonde à Arc-les-Gray, p. 133-135. — *Dr Bouchet* : Étude anthropologique sur les Mérovingiens et les Carlovingiens de Mantoche et d'Auvet, p. 137-160.

1248. **Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze**, t. XXVI. (Brive, 1904; in-8°, 672 p.) — *Abbé Bourneix* : Les Bénédictins de Bonnesaigue. Note complémentaire, p. 53-64. — *Abbés L. Bardon* et *A. et J. Bouyssonie* : Anthropologie préhistorique. Un nouveau type de burins, p. 219-225. — *J. Bellier* : La Vierge de Moussac (émail limousin), p. 227-232 et 2 pl. — *L. de Valon* : Prieuré de Catus, essai historique et archéologique, p. 205, 361, et 305.

1249. **Bulletin historique du diocèse de Lyon**, t. III, année 1903. (Lyon, 1903; in-8°, 168 p.) — *Abbé A. Vachet* : Les tombes de la primatiale [de Lyon], p. 9-13. — *J. Beyssac* et *A. Steyert* : Encore les tombes de la primatiale, p. 40-45. — Les reliques de saint Porchaire à Montverdun (Loire), p. 63-68. — Le *P. F. Balme* : Les origines du couvent des

Frères prêcheurs de Lyon vers décembre 1218, p. 121-131; les grands Augustins de Lyon, p. 139-140. — *Dr J. Birot* : La crypte Saint-Irénée de Lyon, p. 150-154. = T. IV, année 1904. (Lyon, 1904; in-8°, 168 p.) — *Abbé J.-B. Vanel* : La rose d'or de la primatiale de Saint-Jean, p. 1-9. — *Abbé Thevenet* : Flore du clocher d'Ainay, p. 16-21. — *J. Morel de Voleine* : La maison des custodes de Sainte-Croix de Lyon à Cogny, p. 29-38. — *P. Richard* : L'ager de Fleuriau et celui de Ternant, p. 43-44.

1250. **Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.** Année 1904. (Paris, 1904; in-8°, 682 p.) — *Edmond Poupé* : Documents relatifs à des représentations scéniques en Provence du XVe au XVIIe siècle, p. 13. — *Georges Guigue* : Une lettre du cardinal Hugues de Saint-Cher (4 juin 1248), [pour la réformation de l'abbaye de Savigny], p. 46-63. — *Abbé Porée* : Chartes normandes du XIIIe et du XIVe siècle, p. 64-72. — *Paul Meyer* : Fragment d'histoire sainte dans un feuillet manuscrit du XIIIe siècle, p. 73-74. — *De Sarran d'Allard* : Note sur une transaction entre Durand de Montal et la commune de la Roquebrou (1301-1302), p. 248-252. — *Vernier* : Les officiers laïques de l'abbaye de Saint-Loup de Troyes, p. 253-269. — *Baron Guillibert* : Constat au prieuré de Saint-Jean-de-Malte de la commanderie d'Aix en 1373, p. 270-290. — *G. Gauthier* : Les anciennes mesures du Nivernais comparées à celles du système métrique, p. 360-370. — *Portal* : Une mine de fer des environs de Lacaune, (Tarn) au XVe siècle, p. 445-472. — *Abbé Bled* : Un mayeur de Saint-Omer (1317-1319), p. 478-523. — *Brutails* : Rectification à la liste des abbés de Sainte-Croix de Bordeaux, p. 555-557. — *A. Roserot* : Les abbayes du département de l'Aube. Abbayes de la Piété, de Radonvilliers (?), de Scellières, de Troyes (N.-D. aux Nonnains, Saint-Loup, Saint-Martin-es-Aires) et du Val-des-Vignes. Additions et corrections à la Gallia-Christiana, tomes IV et XII (suite et fin), p. 558-601. — *A. Ledieu* : Restitutions de prisonniers à Abbeville au XIIIe et au XIVe siècle, p. 608-619. — *A. Gandilhon* : Étude sur un livre d'heures du XIVe siècle, fragment d'un ancien bréviaire de Dax, p. 630-643. — *Abbé G. Durville* : Les deux manuscrits royaux du musée Dobrée, p. 644-657 et 2 pl. — *Broche* : La population du Laonnais à la fin du XIIIe siècle, p. 659-669.

1251. **Bulletin monumental...**, LXVIIIe volume. (Caen, 1904; in-8°, 479 p.) — *L.-H. Labande* : Étude historique et archéologique sur Saint-Trophime d'Arles du IVe au XIIIe siècle (suite), p. 3-42 et 4 pl. — *A. Philippe* : L'architecture religieuse aux XIe et XIIe siècles dans l'ancien diocèse d'Auxerre, p. 43-92 et 16 pl. — *E. Lefèvre-Pontalis* : Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes, p. 93-108. — *A. Blanchet* : Marques de tâcherons et marques d'appareillage, p. 109-117. — *L. Serbat* : Chronique, p. 118, 260, et 427. — *V. Mortet* : L'ancien niveau de Notre-Dame de Paris et les portes secondaires de la façade méridionale (XIIIe-XIVe siècles), p. 149-159 et pl. — *E. Lefèvre-Pontalis* : Saint-Évremond de Creil, notice nécrologique, p. 160-182 et 9 pl. — *Abbé J. Clément* : Les épitaphes sacerdo-

tales de Chareil-Cintrat (Allier), p. 183-189 et pl. — *Lanore* : La cathédrale de Lescar (Basses-Pyrénées), p. 190-259. — *E. Lefèvre-Pontalis* et *E. Jarry*: La cathédrale romane d'Orléans, p. 309-372 et 5 pl. — *V. Mortet*: La loge aux maçons et la forge de Notre-Dame de Paris (XIII[e] siècle), p. 373-376. — *E. Travers* : L'archéologie monumentale aux Salons de Paris en 1904, p. 377-404 et 7 pl. — *L. Engerand* et *R. de Lasteyrie* : La sculpture romane en Normandie, p. 405-416. — *T. Massereau* : Le donjon de Lys-Saint-Georges (Indre), p. 417-425 et pl. — *L. Germain de Maidy*: Les épitaphes de Chareil-Cintrat, p. 426. — *L. Regnier* : M. le chanoine Bouillet, p. 446-453.

1252. **Bulletin trimestriel de la Société de Borda**. Dax (Landes). 29[e] année 1904. (Dax, 1904; in-8°, LVI-342 p.) — *G. Beaurain* : Le portail de l'église de Mimizan, étudié dans ses rapports avec l'histoire du costume et du mobilier au moyen âge, p. 1-41 et pl.— *Saint-Jours* : Étangs et dunes du bassin de Soustons, p. 45-63 et carte. — *J.-M. Pereira de Lima* : Ibères et basques, traduit du portugais par le D[r] Voulgre, p. 133, 177, et 265. — *C. Daugé* : Obituaire de Saint-Jean-de-la-Castelle, p. 249-257.

1253. **Bulletin trimestriel de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot**, t. XXIX. (Cahors, 1904; in-8°, 60 et 339 p.) — *L. Esquieu* : Essai d'un armorial quercynois (suite), p. 3. 211, et 288. — *L. Esquieu* : Sur un texte d'Hirtius (siège d'Uxellodunum), p. 35-37. — *V. Fourastié* : Privilèges, franchises et libertés de la ville de Sainte-Sperie (suite), p. 38-45. — *Abbé Filsac* : Les peintures murales de l'église de Rampoux, p. 48-51. — *Abbé Albe* : Autour de Jean XXII. Hugues Géraud, évêque de Cahors. L'affaire des poisons et des envoûtements en 1317, p. 5-206. — *F. de Laroussilhe* : Les vins de Quercy et les privilèges de la ville de Bordeaux avant la Révolution (1453-1776), p. 263-284.

1254. **Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin de géographie historique et descriptive.** Année 1904. (Paris, 1904; in-8°.) — *Saint-Jours* : Il n'existait pas de baies ouvertes en Gascogne. Les dunes n'empiétaient pas, p. 96-105. — *Jacques Soyer* : Étude critique sur le nom et l'emplacement de deux oppida celtiques mentionnés par César dans les Commentarii de bello gallico p. 147-160. [Noviodunum Biturigum, Gorgobina ou Gortona]. — *V[te] Ch. de Laugardière* : De la véritable situation du Pagus Vosagensis en Berry et de son nom français au moyen âge, p. 161-173. — *Auguste Chauvigné* : Recherches sur les formes originales des noms de lieux, p. 223-238. — *Charles Duffart* : La navigation en Gironde d'après le routier de Garcie dit Ferrande (XV[e] siècle), p. 239-244. — *Charles Duffart* : L'extension moderne de la presqu'île d'Ambès et de l'île du Cazeau, p. 245-252. — *A. Pawlowski* : Les transformations du littoral français. Le golfe de Brouage et le pays Marennais à travers les âges d'après la géologie, la cartographie et l'histoire, p. 439-479.

1255. **Diocèse de Quimper et de Léon. Bulletin de la Commis-**

**sion diocésaine d'architecture et d'archéologie.** IIIe année. (Quimper, 1903; in-8°, 382 p.) — *Abbé J.-M. Abgrall* : Architecture bretonne. Étude des monuments du diocèse de Quimper (suite), p. 7-35, 68-89, 129-147, 193-228, 258-293, 321-347 ; IV, p. 5-23, 65-72, 137-145 et 10 pl. — *Chanoine Peyron* : Cartulaire de l'église de Quimper (suite), p. 36-46, 90-103, 148-158, 229-236, 348-356; IV, p. 24-32, 73-87, 146-147, 194-201, 271-278, 311-322. — *Abbés Peyron et Abgrall* : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon, p. 47-64, 101-128, 159-192, 237-256, 294-320, 357-374; IV, p. 33-64, 88-128, 168-193, 202-256, 279-304, 323-342; =IVe année. (Quimper, 1904; in-8°, 351 p.)— *Abbé J. Tephany* : Une bulle de Grégoire XI, relative à une chapelle de Notre-Dame de Rocamadour, au diocèse de Quimper, p. 129-136. — Musée archéologique de l'évêché, catalogue descriptif. p. 259-270, 305-310.

1256. **Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde**, XVIer Jahrgang. 1904. Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine, 16e année 1904. (Metz. s. d., in-4°, v-572 p.) — *J. P. Kirsch* : Die Leproserien Lothringens insbesondere die Metzer Leproserie S. Ladre Montigny (suite), p. 56-141. — *Grotkass* : Diedenhofen in luxemburgischen Erbfolgekriege, p. 161-174. — *T. Hubert* et *A. Grenier* : La villa de Rouhling, p. 259-292 et 15 pl. — *A. Doell* : Der Aquadukt von Jouy-aux-Arches und die römische Wasserleitung von Gorze nach Metz, p. 293-315. — *J. B. Keune* : Altertumsfunde aus der Flur Sablon, p. 316-384. — *R. Forrer* : Keltische Numismatik der Rhein und Donaulande (suite), p. 385-469.— *E. Müsebeck* : Ein Schmuckverzeichnis aus dem 14 Jahrhundert [Jennate Chevallat], p. 470-474. — *R. Forrer* : Steinhammer von Fort Saint-Blaise, bei Metz, p. 474-477. — *J.-B. Keune* : Aus einem Bericht über Altertumsfunde in Metz und Lothringen, p. 477-483. — *J. B. Keune* : Einzelfunde (Kelte) der Bronzezeit aus Lothringen, p. 483. — *E. Schramm* : Römische Brückenanlage am Barbarator, p. 484 et pl.

1257. **Mémoires de la Société d'émulation du Jura**, 7e série, 3e volume, 1903-1904. (Lons-le-Saunier, 1904 ; in-8°, 407 p.) — *J. Feuvrier*, et *L. Fèvret* : Les cimetières burgondes de Chaussin et de Wriange (Jura) et les stations burgondes de l'arrondissement de Dôle, p. 1-56 et 3 pl. — *A. Pidoux* : Notice historique, archéologique et descriptive sur l'hôpital royal de Sainte-Barbe de Nozeroy, p. 57-83 et 2 pl. — *M. Perrod* : Lons-le-Saunier à travers les âges, p. 177-193. — *L. Fèvret* : Plaque de ceinturon burgonde trouvée à Tavaux (Jura), en 1902, p. 235-243. — *L. Fèvret* : Coup de poing chelléen trouvé à Dôle en 1898, p. 245-250. — *L. Fèvret* : Note sur la monnaie de Lons-le-Saunier, p. 251-267. — *L.-A. Girardot* : Note sur la cité lacustre de Chalain (Jura), p. 385-395.

1258. **Mémoires de la Société des antiquaires du Centre**, 1903: XXVIIe volume. (Bourges, 1904 ; in-8°, xxx-406 p.) — *Roger* : Catalogue de la bibliothèque de la Société, p. 1-156. — *Abbé Breuil* et *P. de Goy* : Note sur une sépulture antique de la rue de Dun à Bourges, découverte en

1849, p. 157-173. — *D. Mater*: Nouvelles découvertes au cimetière romain du Fin-Renard, p. 176-211 et 2 pl. — *E. Chenon*: Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry, 4e série, p. 213-305 et pl. — *J. Soyer*: Documents inédits sur le séjour et la demeure à Bourges de divers artistes au service de Jean de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, p. 305-328.

1259. **Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse**, 2e série, t. IX. (XIVe de la collection) (Guéret, 1903-1904 ; in-8°, 564 p.) — *Z. Toumieux* : Le comté de La Feuillade (suite), p. 5-91 et carte. — *C Pérathon* : Issoudun et la seigneurie d'Hautefaye, p. 92-108. — *H. Delannoy* : L'abbaye du moutier d'Ahun, p. 109-189. — *Abbé P. Dercier* : Rapport sur les fouilles exécutées au Mont-de-Jouer, d'octobre 1902 à juillet 1903 (suite), p. 193-208. — *F. Autorde* : Le reliquaire de Saint-Gousseaud, p. 209-218. — *L. Guibert* : Histoires de sorciers, p. 340-377. — *C. Pérathon* : Affranchissements par les seigneurs de Clairavaux p. 432-442. — *G. Martin* : Histoire d'une frontière Aigurande depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours, p. 458-545.

1260. **Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne**, t. XXVI. (Annecy, 1903 ; in-8°, 344 p.) — Ex Manuali seu registro capituli ecclesie B. V. Marie Lausannensis [1448], p. xv-xvi. — *Abbé P.-M. Lafrasse* : Étude sur la liturgie de l'ancien diocèse de Genève, p. 1-344 ; et XXVII, p. 1-173 = T. XXVII (Annecy, 1904 ; in-8°, xx-350 p.) — *P.-M. Lafrasse* : Visites faites dans les prieurés de St-Victor de Genève, de Contamine-sur-Arve, du Rosay, du Bourget et de Conzieu (1288-1303), p. 175-185. — *J.-F. Gonthier* : Visites pastorales des paroisses du diocèse de Genève de 1411 à 1518, p. 187-209. — *J.-F Gonthier* : Obituaire des cordeliers de Genève du xive au xvie siècle, p. 235-257. - *J.-F. Gonthier* : Liste des papes, cardinaux et évêques originaires de Savoie, p 319 330.

1261. **Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche**, XXIe volume (Saint-Lô, 1903 ; in-8°, 197 p.) — *H. Sauvage* : Le château de Saint-Lô (Manche) et ses capitaines gouverneurs (suite), p. 84-181. = XXIIe volume (Saint-Lô, 1904 ; in-8°, 133 p.) — *G. Guillot* : Catalogue du musée de Saint-Lô, p. 5-48 et 15 pl.

1262. **Nouvelle revue historique de droit français et étranger**... 27e année. (Paris, 1903 ; in-8°, 916-LXXXIV p.) — *J. Kotchetor-Viesgy* ; L'autorité dans la Russie ancienne, p. 35-75, 137-158. — *L. Beauchet* : Loi d'Upland, p. 159-213, 305-326, 613-647. — *G. Renard* : L'idée d'annulabilité chez les interprètes du droit romain au moyen âge, p. 214-249, 327-364. — *G. Testaud* : Un texte coutumier inédit. La coutume du comté de Clermont-en-Beauvoisis de 1496. p. 250-275, 421-452. 497-538. — *R. Grand*: Les chartes de communautés rurales d'Albepierre (1292) et de Combrelles (1316-1366) (Cantal), p. 365-420. — *R. Dareste* : Les anciennes coutumes albanaises, p. 477-496. — *H. Gravier* : Essai sur les prévots royaux du xie au xive siècle, p. 539-574, 648-672, 806-874. — *J. Roman* :

Summa d'Huguccio, sur le décret de Gratien, d'après le ms. 3891 de la Bibliothèque nationale (Théories sur la formation du mariage), p. 745-805. = 28e année. (Paris, 1904; in-8°, 808 p.) — *F. Thihault* : L'impôt direct et la propriété foncière dans le royaume des Lombards, p. 53-79, 165-196. — *L. Beauchet*: La loi d'Upland, p. 197-224, 337-370. — *G. Des Marez* : L'illustration des manuscrits juridiques à propos d'une publication récente [Sachsenspiegel], p. 371-381. — *J. Calmette* : Le Comitatus germanique et la vassalité, p. 501-506. — *Ed. Meynial* : Des renonciations au moyen âge et dans notre ancien droit (fin), p. 698-746. — *Prou* : Concession des coutumes de Lorris aux habitants de Nibelle en 1174, p. 747-754. — *L. Broche* : Trois chartes inédites de Philippe de Beaumanoir, bailli de Vermandois (1289-1291), p. 755-765. — *R. Genestal* : Note sur les vicomtes fieffés de Normandie, p. 766-775.

1263. **Revue bénédictine,** 21e année.(Maredsous, 1904; in-8°, 472 p.)— *Dom G. Morin* : Un symbole inédit attribué à saint Jérôme, p. 1-9. — *Dom U. Berlière* : Les évêques auxiliaires de Cambrai aux XIVe et XVe siècles (suite), p. 46-70, 133-160, 265-285, 345-368. — *Dom J. Chapman* : La restauration du Mont-Cassin par l'abbé Pétronax, p. 74-80. — *Dom J. Schuster* : Les ancêtres de saint Grégoire, et leur sépulture de famille à Saint-Paul de Rome, p. 113-123. — *Dom G. Morin* : Une prière inédite attribuée à saint Augustin dans plusieurs mss. du De Trinitate, p. 124-132. — *Dom H. Herwegen* : Les collaborateurs de sainte Hildegarde, p. 192-203, 302-315, 381-403. — *Dom G. Morin* : Un travail inédit de saint Césaire. Les Capitula sanctorum Patrum sur la grâce et le libre arbitre, p. 225-239. — *Dom. J. Chapman* : L'auteur du canon muratorien, p. 240-264. — *Dom J. Chapman* : Clément d'Alexandrie, sur les Évangiles, et encore le fragment de Muratori, p. 369-374. — *Dom G. Morin* : Une nouvelle théorie sur les origines du canon de la messe romaine, p. 375-380.

1264. **Revue d'Ardenne et d'Argonne,** publiée par la Société d'études ardennaises, 11e année 1903-1904. (Sedan, 1904; in-8°, 220 p.) — *P. Collinet* : La frontière d'Empire dans l'Argonne et l'Ardenne au moyen âge, p. 1-10 et carte. — *H. Sarthou* : La légende en Ardenne, p. 113-131, 145-159.

1265. **Revue d'histoire de Lyon,** publiée sous la direction de Sébastien Charlety, t. II, année 1903. (Lyon, 1903; in-8°, 512 p.) — *P. Fabia* : Vitellius à Lyon, p. 89-105. – *Ph. Pouzet* : Les anciennes confréries de Villefranche, p. 194-205, 319-324, 370-394, 470-483. — *C. Jamot* : Inventaire général et descriptif des anciennes maisons, sculptures, inscriptions à Lyon existant encore au commencement du XXe siècle, p. 257-316. — *J.-R. Boulieu* : Louis XI à Lyon (1475), p. 325-336, 395-412, 484-502. — *J. Bricaud* : Historique du château de Pont-d'Ain, p. 366-369.

1266. **Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon,** IV, année 1903. (Perpignan, 1903; in-8°, 399 p.) — *J.-A. Brutails* : La statuaire en Roussillon vers 1200, p. 1-13. — *B. Palustre* : Coffret reliquaire

de l'église de Mosset, p. 14-17 et pl. — *A. Talut* : L'orthographe catalane, p. 18-24. - *P. Masnou* : Ordonnance du roi Alphonse, relative à la frappe de la monnaie d'argent de Perpignan (1418), p. 25-28. — *P. Masnou*: Constitution d'une société de commerce en 1406 [à Perpignan pour le commeree des draps en Sicile], p. 56-62. — *J. Sarrète*: L'ancienne église d'Osséja, p. 77-83. — *L. de Noëll* : Reconstitution du couvent des Franciscains de Villefranche de Conflent, p. 97-114, 2 pl. — *J. Freixe*: Les premiers habitants du Roussillon et la Balma de Na Crestiana, p. 115-122, 131-146, 191-198. — *P. Vidal*: Louis XI, Jean II et la Révolution catalane du xv<sup>e</sup> siècle, p. 147-166. — *B. Palustre*: La seigneurie d'Huytéza, p. 216-224. — *J. Calmette* : Benoît XIII et le muscat de Claira, p. 229-230. — *M. Pratx*: Notice historique sur Ruinogués, p. 247-260, 275-287. — *J. Calmette* : Notes de bibliographie catalane, p. 295-305. — *J. Capeille* : Le château et la baronnie d'Ur, p. 306-319. — *E. Caseponce* : Les corps saints d'Arles a Céret, p. 320-325. — *P. Vidal* : Questions de langue et de littérature catalane, p. 327-339. — *J. Freixe* : Aperçus historiques fondés sur les transformations du littoral roussillonnais, p. 340-358, 391-396. — *P. Vidal* : Ascension du Canigou par Pierre III d'Aragon en 1285, p. 359-367

1267. **Revue de Gascogne**. Bulletin mensuel de la Société historique de Gascogne, nouvelle série, t. III. (Auch, 1903; in-8°, 576 p.) — *A. Clergeac*: Un manuscrit du xiv<sup>e</sup> siècle à Lombez [glosa super VI librum Decretalium secundum Johannen Andream], p. 31-33. — *L. de Saint-Fris*: Fondation de la collégiale de Bassoues, p. 37-41. — *L. Ricaud*: La fin du vieux Garaison, p. 111-125, 174-186. — *A. Degert* : Les reliques de sainte Quitterie, p. 193-209; et IV, p. 464-466. — *J. Atan*: Quatre bulles relatives à Pierre de Foix-le-Vieux, p. 221-224. — *V. Foix*: Folklore-Glossaire de la sorcellerie landaise, p. 257-262, 362-373, 444-463; IV, p. 64-78, 123-130, 185-188. — *A. Degert* : Fleurance enlevée aux Anglais, p. 263-267. — *C. Cezerac* et *Clergeac*: Biane, son passé, sa coutume, notes et documents, p. 331-347, 409-423. — *A. Degert* : Modifications dans le cours de la Garonne. Une île disparue [à Grenade], p. 439. — *Couaix* : Monographie d'un village Castin, p. 516-527, 558-564; IV, p. 229-234, 361-372, 467-476. = Nouvelle série, t. IV (Auch, 1904; in-8°, 576 p.) — *A. Degert* : Un artiste auscitain à retrouver [La Vierge de N.-D. de la Daurade de Toulouse], p. 23-29. — *L. Bellanger* : Note sur la légende de saint Orens, p. 42. — *A. Clergeac*: Les hôpitaux de Gimont, p. 49-57, 172-181. — *A. Degert*: Édouard I<sup>er</sup> et la Gascogne en 1300, p. 58-63. — *F. Galabert*: Comment finit la première maison de Terride, vicomtes de Gimoès, p. 151-160. — *A. Degert*: Additions et corrections à la Gallia christiana [évêques de Lescar, de Condom, de Bazas, de Comminges; abbés de Berdoues et de Saint-Jean de la Castelle], p. 161, 216, 226, 259, 378, et 389. — *L. Bellanger* : Note sur Orientius et Colomban, p. 171. — *G. Balencie*: Chronologie des évêques de Tarbes (1227-1801), p. 193-208, 248-259, 330-344. — *A. Clergeac* : Clément VI et la guerre de Cent ans en Gas-

cogne, p. 241-247. — *A. Degert*: Les papiers de Dom Estiennot et l'histoire de Gascogne, p 289 321. — *J. Gaubin* : Un ancien inventaire des joyaux de l'église d'Auch, p. 373-376. — *J. Gaubin*: La commanderie de Cabas et la Bastide de Sainte-Grâce, p. 515-525. — *A. Degert* : Le culte de l'Immaculée Conception en Gascogne, p. 529-562. — *A. Dubourg* : Pluie étrange en Gascogne [728], p. 562. — *A. Clergeac*: Différend entre l'évêque de Lombez et son chapitre en Cour d'Avignon (1346), p. 563-568.

1268. **Revue de l'Agenais.** Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, t. XXX, année 1903. (Agen, 1903; in-8°, 562 p.) — *Ph. Lauzun*: Le moulin de Barbaste (arrondissement de Nérac, Lot-et-Garonne), p. 5-26 et pl. — *C. Chaux* : Gracieusetés royales (à Poton de Xaintrailles, 1458-1459), p. 67-68. - *J. Mommèja* : Archéologie agenaise: Vénus en bronze au château d'Estillac, p. 83; iconographie de sainte Foy, Duras au XV[e] siècle, portrait de Xaintrailles, p. 176. — *J. Brissaud* : Un procès de sorcellerie à Agen au XIV[e] siècle. p. 119-125. — *C[te] de Dienne*: Des rapports de l'Agenais avec l'Italie, principalement aux XV[e] et XVI[e] siècles, p. 244 252 — *Ph. Lauzun* : Le château de Calonges, p. 467-493 et pl.

1269. **Romania**, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par Paul Meyer et Gaston Paris. 33[e] année, 1904. (Paris, 1904; in-8°, 640 p.) — *P. Meyer* : Notice du ms. med.-pal. 141 de la Laurentienne (vies des saints), p. 1-49. — *P. E. Guarnerio* : Postille sul lessico sardo. Terza serie, p. 50-70. — *O. Densusianu* : Notes de lexicologie roumaine, p. 71-86. — *G. Huet* : La parabole des faux amis, p. 87-91. — *A. Thomas* : Encore l'ancien français « gers », p. 91-92. - *A. Longnon* : Estourmi de Bourges, p. 93-94. — *L. Brandin* : Un fragment de la vie de saint Gilles en vers français, p. 94-98. — *F. Lot* : Notes historiques sur Aye d'Avignon, p. 145-162. — *P. Meyer* : L'enfant voué au diable, rédaction en vers, p. 163-178. — *A. Piaget* : La belle dame sans merci et ses imitations, p. 179-208. — *A. Thomas* : Étymologies lyonnaises, p. 209-229. — *S. Pieri* : Il tipo avverbiale di Carpone-i, p. 230-238. — *P. Meyer* : Les Trois Maries, mystère liturgique de Reims, p. 239-245. — *J. T. Clark* : N D et M B protoniques en italien, p. 246-248. — *R. J. Cuervo* : Mana y maná, p. 249-255. — *R. J. Cuervo* : Maguer ó Magüer?, p. 255-258. — *P. E. Guarnerio* : Ancora di Ti-(Zi-), elemento ascitizio in parecchi appellativi d'animali nei dialetti sardi, p, 258-260. - *A. Thomas* : Prov. : amenla, p. 261. — *A. Thomas* : Prov. : conobre, p. 262-264. — *A. Thomas* : Franç. : cerneau, p. 264-267. — *A. Thomas* : Franç. : noyau, p. 268-269. — *G. Paris* : Le mode et les étapes de l'altération du C en gallo-roman, p. 321-332. — *J. L. Weston*: Wauchier de Denain as a continuator of Perceval and the prologue of the Mons ms. p. 333-343. — *A. Delboulle* : Mots obscurs et rares de l'ancienne langue française (suite), p. 344-367, 556-600. — *G. de Gregorio* : Notizia di un trattato di mascalcia in dialetto siciliano del secolo XIV, con cui si dimostra pure che Giordano Ruffo è il fonte di

Lorenzo Rusio, p. 368-386. — *A. Thomas* : Alain Chartier, chanoine de Paris, d'après des documents inédits, p. 387-402. — *G. Huet* : La parabole des faux amis, une nouvelle version, p. 403-405. — *E. Langlois* : Anc. franç. : vizcle, p. 405-407. — *A. Delboulle* : Anc. fr. : coupée, p. 408. — *G. Millardet* : Béarnais : talaraque « toile d'araignée », p. 408-413. — *A. Thomas* : Anc. franç. : entrecor, p. 413-414. — *A. Mussafia* : Per il Tristano di Thomas, ed. Bédier, p. 415-418. — *A. G. Van Hamel* : Cligès et Tristan, p. 465-489. — *L. Constans* : Le songe vert, p. 490-539. — *A. Thomas* : Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Pierre de Nesson, p. 540-555. — *A. Jeanroy* : Anc. franç. : frengier, p. 602-601.— *A. Jeanroy* : Anc. franç. : aengier, ongier; franç. mod. : enger, p. 600-605. — *A. Thomas* : Anc. franç. : chalemine ; ital. : giallamina, p. 605-606. — *A. Thomas* : La date de la mort de Thomas de Saint-Pierre, p 606-609.

1270. **Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Classe.** CXLVI Band, Jahrgang 1902-1903. (Wien, 1903 ; in-8°.) — *H.-S. Sedlmayer* et *dom G. Morin* : Der Tractatus contra Arianos in der Wiener Hilarius-Handschrift, 21 p.— *C. Blume* : Wolstan von Winchester und Vital von Saint-Evroult. Dichter der drei Lobgesänge auf die Heiligen Athelwold, Birin und Swithun, 23 p. — *A.-E. Schönbach* : Ueber einige Evangelienkommentare des Mittelalters, 176 p. — *E. Gollob* : Verzeichnis der griechischen Handschriften in Œsterreich ausserhalb Wiens, 173 p. et pl. — *A. Engelbrecht* : Studien über den Lukaskommentar des Ambrosius, mit einem Anhang über eine bisher verschollene Handschrift des Philastrius, 56 p.

1271. **Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften.** Jahrgang, 1903. (Berlin, 1903 ; gr. in-8°, 1182 p.) — *Sachau* : Der erste Chalife Abu Bekr, eine Charakterstudie, p. 16-37. — *Harnack* : Einige Bemerkungen zum 5 Buch der Kirchengeschichte des Eusebius nach der neuen Ausgabe von Eduard Schwartz, p. 200-207. — *Von Soden* : Bericht über die in der Kubbet in Damaskus gefundenen Handschriften Fragmente, p. 825-830. — *A. Harnack* : Forschungen auf dem Gebiete der alten grusinischen und armenischen Litteratur, p. 831-840. — *O. Lenel* : Zwei neue Bruchstücke aus Ulpians Disputationen. p. 922-936, 1034-1035 et 2 pl. — *A. Tobler* : Bruchstücke altfranzösischer Dichtung aus den in der Kubbet in Damaskus gefundenen Handschriften [Fierabras ; Vie de sainte Marie l'Égyptienne, Naissance du Christ], p. 960-976. — *J. Hirschberg* : Ueber das älteste arabische Lehrbuch der Augenheilkunde, p. 1080-1094. = Jahrgang 1904. (Berlin, 1904 ; gr. in-8°, 1504 p.)— *Sachau*: Das Berliner Fragment des Mûsâ Ibn 'Ukba, ein Beitrag zur Kenntniss der ältesten arabischen Geschichtsliteratur, p. 445-570 et pl. — *Harnack* : Der Brief des britischen Königs Lucius an den Papst Eleutherus, p. 99-916. — *Tobler* : Etymologisches a. fr. respasser, a. fr. voisdie, fr. par cœur, p. 1264-1281.

1272. **Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und**

**der historischen Klasse der K. B. Akademie der Wissenschaften zu München.** Jahrgang, 1903. (München, 1903 ; in-8°, 691 p.) — *H. Prutz* : Ueber des Gautier von Compiègne Otia de Machomete, ein Beitrag zur Geschichte der Mohammedfabeln im Mittelalter und zur Kulturgeschichte der Kreuzzüge, p. 65-115. — *C. von Amira* : Die grosse Bilderhandschrift von Wolframs Willehalm, 3 pl., p. 213-240. — *F. Gœtz*: Papias unde seine Quellen, p. 267-286. — *E. Petzet* : Ueber das Heidelberger Bruchstück des Jüngeren Titurel, p 287 320, 2 facs. — *J. Friedrich*: Die sardicensischen Aktenstücke der Sammlung des Theodosius Diaconus, p. 321-343. — *K. Krumbacher*: Das mittelgriechische Fischbuch, p. 345-380, facs. — *K. Krumbacher* : Die Akrostichis in der griechischen Kirchenpoesie, p. 551-691.

1273. **Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.** Mémoires et procès-verbaux, 1902-1903, t. XII. (Le Puy, 1904 ; in-8°, 819 p.) — *Ph. Hedde* : L'église Saint-Laurent du Puy, tableaux, inscription lapidaire, p. 43-46. — *A. Jacotin*. Mémoire de Antoine-Alexis Duranson, ingénieur des ponts et chaussées sur le département de la Haute-Loire, p. 47-111. — *U. Rouchon* : La chapelle octogonale d'Aiguilhe ou temple de Diane, p. 113-141. — *N. Thiollier* : Monographie de la cathédrale du Puy, manuscrit de l'architecte Mallay, p. 157-191 et 2 pl. — *U. Rouchon*: Les anciennes hôtelleries de la ville du Puy, p. 211-254. — *C. Jacotin de Rosières* : Procès-verbal de l'incendie de l'abbaye de la Chaise-Dieu en 1574, p. 255-287. — *A. Lascombe* : Le prieuré et le pèlerinage de la Trinité, p. 351-357 et pl. — *U. Rouchon* : Trouvailles archéologiques à Aiguilhe, p. 802-804.

1274. **Société d'études de la province de Cambrai. Bulletin,** t. V, 5e année, 1903. (Lille, 1903 ; in-8°, 320 p.) — *E. Théodore* : Christ-Calvaire du xve siècle de l'église de Ronchin, p. 11-14, 92-94. — *Abbé P. Debout* : Le calice d'Houdain (xve siècle), p. 20. — Visite de la basilique de Notre-Dame de la Treille à Lille, p. 26-30. — *R. Rodière* : Michel Marmion, peintre d'Abbeville : le fief Marmion à Wierre (1499), p. 34-35. — *Abbé H. Dubrulle* : Lettres des rois de France conservées dans le fonds de la cathédrale de Cambrai aux archives du Nord, 2e série (1330-1395), p. 39-65, 174-192. — *Ch. Liagre* : Les curés, vicaires et chapelains de Loos, près Lille, p. 65-68. — *Ch. Liagre* : Les seigneurs des Fresnes à Loos, p. 68-73. — *Cte de Loisne* : Sépultures et épitaphes de la famille d'Hangouart dans l'église Saint-Étienne de Lille, p. 73-77. — *Abbé Leuridan* : Les chartes du prieuré de Fives (1104-1336), p. 129-143. — *Th. Leuridan* : Table des noms de lieux des provinces de Liège, Limbourg, Luxembourg et Namur mentionnés dans l'Inventaire sommaire de la série B des archives départementales du Nord, p. 144-155. — *A. Bocquillet*: Rémission à un seigneur d'Avelin (1458), p. 238-239. — *Abbé Pastoors* : Documents concernant Erin (1489-1581), p. 242. — *Abbé Desilve*: Les cartriers de Saint-Amand, p. 248-251. — *A. Bocquillet* : Famille de Vissocq, p. 252-254. — *Abbé Deselve* et *A. Bocquillet* : Testament de Jean

Tate, chapelain de Saint-Amand (1293), p. 259-263. — *Abbé Broutin* : Donation des reliques de saint Amand par l'abbaye de Saint-Amand à l'église de Saint-Amand-en-Puisaye, p. 270-281. — *Abbé Pastoors* : La collégiale de Saint-Amé de Douai, p. 285-292. = T. VI, 6e année, 1904. (Lille, 1904; in-8°, 336 p.) Les vitraux de la basilique de Notre-Dame de la Treille, p. 38-48. — *R. Giard* : Baudoin Bras de Fer, p. 112-118. — *Abbé J. Desilve* : Mutinerie de Saméon et de Rumegies contre l'abbaye de Saint-Amand (1490), p. 121-125. — *Abbé H. Dubrulle* : Documents tirés des archives de Rome et concernant le diocèse de Cambrai, p. 135-176. — *Abbé Th. Leuridan* : L'armorial de la châtellenie de Lille. Mosaïque de la chapelle Saint-Charles le Bon, comte de Flandre en la basilique Notre-Dame de la Treille à Lille, p. 177-224 et pl. — *Cte P. A. Du Chastel de La Howarderie* : Donation faite par une demoiselle noble (Marie de La Howarderie de Maufait) à son neveu naturel (1403), p. 316-327.

1275. **Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune**. Mémoires. Année 1903. (Beaune, 1904; in-8°, 267 p.) — *E. Bergeret* : Note sur la marque de fabrique des tuiles de l'Hôtel-Dieu de Beaune au xve siècle, p. 131-132. — *E. Bergeret* : Sépultures mérovingiennes découvertes à Aloxe-Corton, p. 133-134. — *A. Moingeon* : Lulune et Montrenot, p. 135-175 et 3 pl. — *F. Bailly* : Notice sur les anciennes mesures de Bourgogne (suite), p. 177-205.

1276. **Transactions of the royal historical Society**, new series, vol. XVII. (London [1903]; in-8°, xxxiv-400 p.) — *F. A. Gasquet* : The English Premonstratensians, p. 1-22. — *Miss R. Graham* : The intellectual influence of English monasticism between the tenth and the twelfth centuries, p. 23-65. — *A. Lewis* : The development of industry and commerce in Wales during the middle ages, p. 121-173. — *R. J. Whitwell* : Italian Bankers and the English Crown, p. 175-233. — *A. Savine* : Bondmen under the Tudors, p. 235-289. = New series, vol. XVIII. (London [1904]; in-8°, vi-391 p.) — *A. D. Cheney* : The holy maid of Kent, p. 107-129. — *Miss R. Graham* : The finance of Malton priory (1244-1257), p. 131-156 et tableaux.

1277. **Travaux de l'Académie nationale de Reims**, 114e volume, année 1902-1903, t. II. (Reims, 1904; in-8°, iv-379 p.) — *H. Jadart* : Les enseignes de Reims du xive au xviiie siècle, p. i-iv, 1-379 et 28 pl. = 115e volume. Année 1903-1904, t. I. (Reims, 1905; in-8°, 386 p.) — *Abbé A. Lamy* : Note sur le tableau no 511 de la Galerie nationale Corsini à Rome (Raccolta Torlonia), offrant une vue du portail de la cathédrale de Reims, p. 221-234. — *L. Demaison* : L'instruction dans les campagnes des environs de Reims au xve siècle, d'après un document inédit, p. 235-263.

1278. **Zeitschrift für romanische Philologie**, 1903, XXVII Band. (Halle, 1903; in-8°, vi-770 p.) — *J.-F.-D. Blöte* : Mainz in der Sage vom Schwanritter, p. 1-24. — *A. Danon* : Proverbes judéo-espagnols en Turquie, p. 72-96. — *H. Schuchardt* : Zur Wortgeschichte trouver, p. 97-105. — *H. Schuchardt* : Lat. : ilex; Lat. : cisterna, p. 105-110. —

*H. Schuchardt* : Franz. : sage, p. 110-111. — *C. Nigra* : Nomi romanzi del collare degli animali da pascolo, p. 129-136 et pl.— *C. Nigra* : Tosc. : gazza, A. prov. : agassa (Fr. : agace), pica, p. 137-141. — *A. Horning* : Zu A. Thomas Mélanges d'étymologie française, p. 142-152. — *C.-M. de Vasconcellos* : Randglossen zum altportugiesischen Liederbuch (suite), p. 153-172, 257-277, 414-436, 708-737. — *J. Ulrich* : Eine neue Version der Vita di Merlino, p. 173-185. — *O. Nobiling* : Zur Interpretation des Dionysichen Liederbuchs [Denis de Portugal], p. 186-192. — *E. Richter* : Zu Prov. : En=Herr; Prov.-katal. : a-n-el, p. 193-197. — *P. Toldo* : La leggenda dell' amore che trasforma, p. 278-297. — *A. F. Massera* : Le più antiche biografie del Boccaccio, p. 298-338. — *P. Savj-Lopez* : Per le Novas del papagay, p. 339-341. — *C. Nigra* : Afr. : bloi, biondo, p. 341 ; Lat. : bŏa, bŏva, Fr. : bouée, p. 341 ; Fr. : charogne A. prov. caroña, : p. 343 ; riflessi di recentare, recentiare, p. 344 ; A. fr. : rouiller (les yeux), p. 345 ; derivati da viviscere, p. 345. — *G. de Gregorio* : Sic. Sard. : surra, It. Sp. Cat. (Malt.) : sorra, p. 346-347.— *A. Horning* : Ital. : Bigio, Frz. : bis, bise, p. 347-349 ; A. fr. : aubesson, p. 350-251. — *L. Beszard* : Les larmes dans l'épopée, particulièrement dans l'épopée française jusqu'à la fin du XII[e] siècle, p. 385-413, 513-549, 641-674. — *R. Zenker* : Nochmals di Synagonepisode des Moniage Guillaume II. p. 437-458. — *S. Pieri* : Il tipo morfologico di volándola, p. 459-464. — *L. J. Juroszek* : Ein Beitrag zur Geschichte der jotazierten Konsonanten in Frankreich [noms de lieux], p. 550-578, 675-707. — *S. Pieri* : La vocal tonica alterata da una consonante labiale, p. 579-593. — *Schultz-Gora* : Zum Texte der Flamenca, p. 594-608. — *H. Schuchardt* : Zur Methodik der Wortgeschichte, p. 609-615. — *G. Bertoni* : Sui manoscritti del Meliacin di Gerard d'Amiens, p. 616-621.— *H. Schuchardt* : Sapidus, Rom. : savio, p. 621 ; Lat. : cisterna, p. 623. — *K. Vollers* : Diodarro = Dewādâr. — *C.-C. Uhlenbeck* : Romanisch-baskische Miscellen, p. 625-628. — *Schultz-Gorra* : Orestains bei Raimon de Miraval, p. 628-629. — *S. Puscariu* : Rumänische Etymologien, p. 738-748. — *G. Vidossich* : Suffissi triestini, p. 749-761. = 1904, XXVIII Band. (Halle, 1904 ; in-8°, VI-768 p.) — *C. Nigra* : Metatesi, p. 1-10. — *S. Jensen* : Die Konjunktion de im Rumänischen, p. 11-35. — *H. Schuchardt* : Trouver, p. 36-55. — *G. Baist* : Labialisierung des nebentonigen vokalischen R., p. 94-96. — *A. Zimmermans* : Lat. ie statt lat. ĕ, p. 96 ; zum -utus Partizip im Romanischen, p. 97. — *H. Schuchardt* : Ital. : caffo, patta, p. 98 ; Bask. : ope, opil ; Lat. : offa offella ? p. 99 ; zum Iberischen, p. 101. — *C. Nigra* : A proposito del metodo d'investigazione nella storia della parola, p. 102-105. — *G. Baist* : Etymologien. A. fr. : brai ; brande ; caramel, chalumeau, cañamo ; chaline ; estoc ; farrin ; finer ; fouteau ; gêne ; gourme, gourmette ; hampe ; lige, liege ; nodellus, A. fr. :-el, N. fr. :-eau, p. 105-113. — *J. Ulrich* : Altfr. : chaucirer ; Fr. : grincer, Rät. : sgrizchiar, knirschen, p. 113-114.— *W. Meyer-Lübke* : Franz. : geline, p. 114-116. — *H. Schuchardt* : Etymologisches : Triest. : faloto ; Franz. : falot, p. 129-146 ; Altfranz. : jagonce, p. 146-156 ; Franz. :

potiron. p. 156-159; Zu mimus, momus, p. 159; Marrubium, p. 160. — *S. Pieri*: Il dialetto della Versilia, p. 161-191. — *H. Schuchardt*: Ital. : corbezzolo; Span. : madroño; Sard. : olidone, Erdbeerbaum, Franz. : micocoulier, Zürgelbaum, p. 192-195; Span. : barbazorro. p. 195; Ital. : ciabatta. p. 195-197. — *A. Horning*: A. fr. : mais = mauvais, p. 197-199. — *A. Neumann-Spallart* : Zur Charasteristik des Dialektes der Marche, p. 273-315, 450-491, carte. — *H. Schuchardt*: Zur Methodik der Wortgeschichte, p. 316-325. — *R. J. Sbiera* : Die Physiologie der romänischen Vokale ă und î, p. 326-342. — *A. Zimmermann* : Wie sind die aus dem Romanischen zu erschliessenden vulgärlateinischen Suffixe attus (a), ottus (a) und itta enstanden ? p. 343-350. — *G. Bertoni* : Il cod. estense f. lat. 873 [vers français sur les mois], p. 351-353. — *K. Meyer* : Tristan und Isolde und keltische Sage, p. 353-354. — *A. Tobler*: Zu Perrots gereimter Inhaltsübersicht in der Pariser Handschrift Frç. 375, p. 354-357. — *J. Subak*: Kleine Nachträge zu Körting, Lateinisch-romanisches Wörterbuch, p. 357-362. — *H. Schuchardt*, Lat. : cisterna, p. 362-363. — *J. Ulrich*: Fr. : disette ; N. fr. : enger, anger ; A. fr. : aëngier ; A. fr. : aochier, ersticken, p. 364-365. — *M. Fuchs* : Altfranz. Adjekt. : entre, p. 365-366. – *C. M. de Vasconcellos* : Randglossen zum altportugiesischen Liederbuch (suite), p. 385-434. — *H. Schuchardt* : Lat. : (h)epar im Romanischen, p. 435-449. — *W. Foerster*: Randglossen zur Cantefable, p. 492-512. — *A. Horning*: Fraise, framboise, p. 513-534. — *F. d'Ovidio*: Impennarsi ed altre voci affini, p. 535-549. — *R. Ortiz* : Il Rẹggimento del Barberino ne'suoi rapporti colla letteratura didattico-morale degli ensenhamens, p. 550-570, 649-675. — *H. Andresen* : Zu Jourdain de Blaivies, p. 571-578. — *W. Meyer-Lübke* : Portug. : colaga, p. 602 ; Sard. : annangere, p. 603. — *G. Bertoni* : Schinippo, p. 603-605. — *A. Horning* : Morgue, p. 605-611. — *J. Ulrich*: Rätorom. : supchia, sobchia, schemel, p. 611. — *C. Nigra* : Note etimologiche e lessicali, riflessi romanzi dei lat. abellana, abellina e del vl. avellánia, p. 641-648. — *S. Puscariu* : Rumänische Etymologien, p. 676-690. — *H. Tiktin* : Die Bildung des rumänischen Konditionalis, p. 691-704. — *H. Schuchardt* : Zu Lat. : fala, favilla, pompholyx im Romanischen, p. 737-742.

---

# TABLE
## DE LA BIBLIOGRAPHIE

### I

### Périodiques

## II

## Table alphabétique des noms d'hommes et de lieux et des principales matières

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERT

